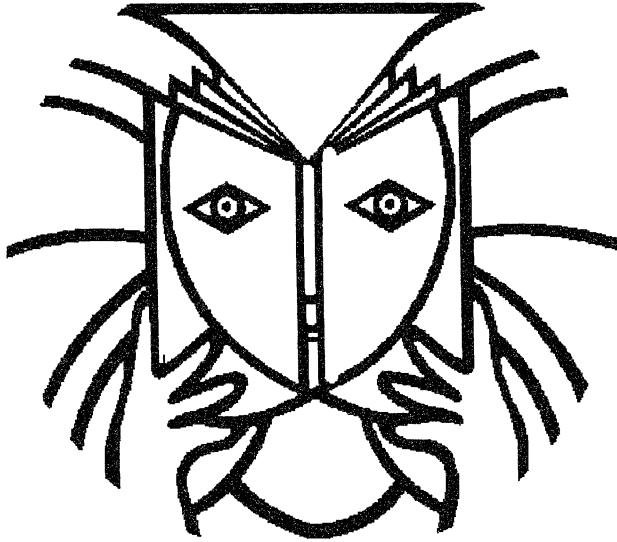




National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada



*Microfilmed 2001*

*for the*

**OFFICIAL PUBLICATIONS  
COLLECTION**

*of the*

**NATIONAL LIBRARY  
OF CANADA**

**OTTAWA**

*Microfilmed by  
the NATIONAL ARCHIVES  
OF CANADA*

*Microfilmé 2001*

*pour la*

**COLLECTION  
DES PUBLICATIONS  
OFFICIELLES**

*de la*

**BIBLIOTHÈQUE  
DU CANADA**

**OTTAWA**

*Microfilmé par  
les ARCHIVES NATIONALES  
DU CANADA*

# DOCUMENTS DE LA SESSION.

---

VOLUME 8.

---

DEUXIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

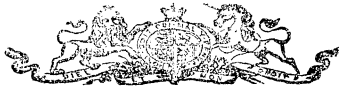
54445

CANADA.

---

SESSION 1888.

---





---

---

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

---

---

Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE  
DES  
DOCUMENTS DE LA SESSION  
DU  
PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1888.

A	C
Acte des licences..... 56	Câbles sous-marins, Protection des..... 73
Actionnaires des banques..... 17	Canal de la vallée de la Trent ..... 30a
Agriculture, Rapport annuel de l'..... 4	Canaux, Statistiques des..... 76a
Alberta, Locataires dans..... 40f	Cap Traverse, Malles du..... 50
Alambics saisis..... 27	Capitaines commandant les steamers du gou- vernement..... 55a
Anvers, Exposition internationale d'—en 1885 Archives du Canada ..... 4a	Caughnawaga, Sauvages de..... 64d
Arichat, Bureau de poste d'..... 43a	Chambre des Communes, Salle de la..... 70
Articles des États-Unis admis en franchise... 53	Chemin de fer Canadien du Pacifique : Terres vendues..... 25
Assurances, Relevé des états des compagnies d'..... 9	Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P..... 25a
Assurances, Rapport du surintendant des... 9a	Rapport supplémentaire..... 25b
Auditeur général, Rapport annuel de l'..... 2	Chemins de fer, Accidents sur les..... 58
<b>B</b>	Chemins de fer, Statistique des..... 8b
Banques, Actionnaires des..... 17	Chemins de fer, Subventions aux ..... 58a, 58j
Baptêmes, mariages et sépultures ..... 74	Chemins de fer, Explorations dans le Cap- Breton ..... 58d
Bedford, Gardien ..... 62a	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel . 8
Bibliothèque du Parlement, Rapport annuel 20	Chemins de fer dans le Manitoba..... 66
Billets fédéraux, Impression des..... 20	Chippawa, Réclamations des Sauvages..... 64
Boisvert, Louis ..... 66	Clancy, Patrick ..... 58p
Boot Island, N.-E..... 34b	Collingwood, Hôpital général et de marine de ..... 47
Brise-lames à la Baie Fortune..... 34c	Colombie-Britannique, Désaveu des actes de la ..... 68
Brise-lames à l'Ardoise..... 34a	Colonisation, Compagnies de..... 40h
Brise-lames à la Pointe aux Pères..... 34	Colonisation, Inspecteurs de..... 40c, 40d
Bryanton, Albert..... 58i	Commerce et Navigation, Rapport annuel... 3
Bryanton, Allan ..... 58h	Commissaire de la police fédérale ..... 24
Budget 1888-89..... 1	Commissaire de la police à cheval du N.-O.. 28
Budget supplémentaire..... 1	Commissaires du Havre de Montréal..... 69a
Bureau de poste, Arichat..... 43a	Commission royale sur les chemins de fer.... 8a
Bureau de poste, Dundas..... 41	
Bureau de poste, Montmagny..... 43	

<b>C</b>	
Commission sur les pertes de la Rébellion.....	40
Commission à des officiers publics.....	38
Commission géologique et d'histoire naturelle.....	39
Compagnie de prêt et de placements Anglo-canadienne.....	48
Comptes publics, Rapport annuel.....	1
Conférence coloniale.....	76
Conseil des examinateurs du Service civil....	19
Cour Suprême, Ordre général n° 83.....	46a
Culbertson, Archibald.....	64a

**D**

Dépenses et revenus.....	32
Derby, Embranchement de chemin de fer.....	58c, 58h, 58i, 58n, 58o, 58p
Désaveu des actes de la Colombie-Britannique.....	68
Désaveu des actes de chemins de fer du Manitoba.....	58b
Détroit de Northumberland.....	67
Diverses dépenses imprévues.....	23
Dragage du havre de Pictou.....	69b
Duffy, D. A., Contrat avec.....	42
Dundas, Bureau de poste de.....	41

**E**

Echiquier du Canada, Cour d'.....	46
Enregistrement des Unions ouvrières.....	52
Explorations dans le Cap-Breton.....	58d
Exportations et Importations.....	45
Exposition internationale d'Anvers, en 1885.....	12e

**F**

Falsification des substances alimentaires.....	16c
Fermes agronomiques dans le Nord-Ouest....	71
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur les.....	4d
Fonds consolidé.....	32
Franchise, Articles des Etats-Unis admis en	53

**G**

Gouverneur général, Bureau du.....	78
Gouverneur général, Mandats du.....	22
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du	58k
Grondines, Gardien du phare des.....	26
Guimond, Louis.....	49, 49a

**H**

Harvey, John, Contrats avec.....	63
Homard, Pêche du homard et des huîtres....	6a
Homesteads, Inspecteurs des.....	40c, 40d
Horton Landing, N.-E.....	34b

**I**

Importations et Exportations.....	45
-----------------------------------	----

**I**

Impression des billets fédéraux.....	60
Impressions publiques et papeterie, Rapport annuel.....	12a
Inspection des bateaux à vapeur.....	5a
Intercolonial, Chemin de fer :	
Accidents aux trains.....	59e
Clôtures.....	59c
Correspondance avec Noël Fortin.....	59d
Dépenses imputables au capital.....	59a
Destitution d'employés.....	59f
Enquête sur William L. Duncan.....	59b
Matériel roulant.....	59
Intérieur, Rapport annuel de l'.....	14

**J**

Juges pensionnés.....	46b
Justice, Rapport annuel de la.....	11

**K**

Kamloops.....	54
Knight, Allan.....	58c
Knight, John.....	58n


**L**

L'Ardoise, Brise-lames de.....	34a
Lac Érié, Terres sur le.....	
Lachine, Location de pouvoirs hydrauliques sur le canal.....	3o
Lefavre, Adolphe.....	31
Législation dans le Nord-Ouest.....	40b
Législation provinciale.....	21
Licences, Acte des.....	56
Liste du Service civil.....	18
Locataires dans Alberta.....	40f
Locataires de terres à pâturages.....	40e

**M**

Malles du Cap Traverse.....	50
Malles au Cap Traverse.....	50
Mandats du Gouverneur général.....	22
Manitoba, Désaveu des actes de chemins de fer du.....	58b
Manitoba, Chemins de fer dans le.....	66
Marins et émigrants, Hôpital des.....	29
Marine, Rapport annuel de la.....	5
Mattawa, Améliorations de la rivière.....	63
McDonald, George J.....	75
Médicaments, Coût des, Ecoles d'infanterie..	62a
Milice, Rapport annuel de la.....	10
Milice, Habillements de la.....	62
Milice, Pensions de la.....	62a
Mississauga, Sauvages.....	64b
Montmagny, Bureau de poste de.....	43
Montréal, Commissaires du Havre de.....	69a
Mortuaire, Statistique.....	4c

<b>M</b>		<b>R</b>	
Moulin, Rév. Père .....	72	Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du ...	16
<b>N</b>		Revenu et dépenses.....	32
Navigation, Rapport annuel du Commerce et de la.....	3	Rivière Rideau, Obstacles dans la.....	34d
Navires britanniques, Saisie de.....	65a, 65b, 65c	Russell, Samuel .....	58c
Navires naufragés .....	65	<b>S</b>	
Nord-Ouest Central, Compagnie du chemin de fer du.....	58m	Saint-Charles, Embranchement de chemin de fer de.....	58e
Nord-Ouest, Fermes agronomiques dans le...	71	Saint-Hyacinthe, Edifices publics de.....	43e
Nord-Ouest, Législation dans les Territoires du.....	40b	Saint-Jérôme de Matane.....	57
Northern Light, Steamer.....	55, 55a, 55b	Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de.....	31
Northumberland, Détroit de.....	67	Saisie de navires britanniques.....	65a, 65b, 65c
<b>O</b>		Sauvages de Caughnawaga.....	64d
Obligations et garanties .....	37	Sauvages, Rapport annuel sur les affaires des	15
Ordre général n° 83, Cour Suprême.....	46a	Sauvages Mississauga.....	64b
Ottawa, Travaux sur la rivière.....	61, 61a	Sauvetage des prêtres blessés.....	72
Ottawas, Réclamation des Sauvages de la Nation des.....	64	Scott's Bay, N.-E.....	34b
<b>P</b>		Scip délégué.....	77
Patentes de terres.....	77	Secrétaire d'Etat, Rapport annuel du.....	12
Pêcheries, Rapport annuel des.....	6	Section 16, $\frac{1}{2}$ Nord, Township 24, T. N.-O....	40g
Pêcheries, Service de protection des.....	6b	Service civil, Liste du .....	18
Pêcheries, Question des :		Service civil, Promotions et Nominations dans le.....	35
Dépêches et documents.....	36c	Service civil, Mises à la retraite.....	33
Lettres de l'honorable T. B. Bayard et sir C. Tupper .....	36b	Six Nations, Sauvages des .....	64c
Relations de commerce de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis.....	36a	Souris aux Montagnes Rocheuses, Chemin de fer de.....	58l
Traité de pêche entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis .....	36	Statistique criminelle.....	4b
Pénitencier de Dorchester.....	42	Statistique des Canaux.....	16a
Pénitencier de Dorchester .....	42	Statistique mortuaire.....	4c
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	31	Statuts du Canada.....	44
Pictou, Dragage du havre de .....	69b	Statuts fédéraux.....	44
Pictou, Edifices publics de.....	43d	Strathroy, Edifices publics à.....	43b
Pion et Cie, A.....	58f	Substances alimentaires, Falsification des....	16c
Poids et Mesures et Gaz, Inspection des.....	16b	Subventions aux chemins de fer .....	58a, 58j
Pointe aux Pères, Brise-lames de la.....	34	<b>T</b>	
Police à cheval, Rapport du Commissaire de la .....	28	Tabac saisi.....	27
Police fédérale.....	24a	Terres de la rivière Détroit.....	64
Postes, Rapport annuel des.....	13	Terres fédérales, Agents des.....	40i
Prolongement-Est, Chemin de fer.....	58g	Terres à pâturages.....	40e
Protection des câbles sous-marins.....	73	Terres vendues par le C.C.P.....	25
<b>Q</b>		Travaux publics, Rapport annuel.....	7
Quai à Saint-Jérôme de Matane.....	57	Travaux publics, Tableau des distances, etc.	7a
Québec, Commissaires du Havre de.....	69	Travaux sur la rivière Ottawa.....	61, 61a
<b>R</b>		Trent, Canal de la vallée de la.....	30a
Rébellion, Commission sur les pertes de la... 40		Trottier, Charles N .....	26
Rébellion, Dépenses de la.....	40a	Tunnel sous-marin entre l'I.P.-E. et le N.-B.	67a
Réclamation des Sauvages de la Nation des Ottawas .....	64	<b>U</b>	
<b>S</b>		Unions ouvrières, Enregistrement des .....	52
<b>T</b>		<b>V</b>	
<b>V</b>		Ventilation de la Chambre des Communes... 70	
<b>W</b>		<b>W</b>	
<b>X</b>		Wood, A. F.....	30b
<b>Y</b>		<b>Y</b>	
<b>Z</b>		York-Simcoe, Bataillon de.....	51

 Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

## LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION,

*Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; la date de l'ordre et de la présentation aux deux Chambres du parlement, le nom du député qui a demandé chaque document, et si l'impression en a été ordonnée ou non.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

- 1. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.** Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable sir Charles Tupper. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 1er mars 1888, Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1888. Présenté le 23 avril 1888. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 14 mai 1888.

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

- 2. Rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.** Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

- 3. Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.** Présentés à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable M. Bowell.....

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

- 4. Rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1887.** Présenté à la Chambre des communes le 27 mars 1888, par l'honorable J. Carling.

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

- 4a. Rapport sur les Archives du Canada.....**

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

### MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

- 4b. Statistique criminelle pour 1886,—Annexe du rapport du ministre de l'Agriculture pour la même année.** Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable J. Carling.....

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

- 4c. Relevés des rapports de la Statistique Mortuaire pour l'année 1887.**

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

- 4d. Fermes agronomiques.** Rapports du directeur, de l'entomologiste et botaniste, du chimiste et de l'horticulteur, pour 1887.....

*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 7.

5. 20me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 5a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 8.

6. Rapport annuel du département des pêcheries, Dominion du Canada, pour l'année 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6a. Rapport des commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur les pêcheries de homard et d'huitres en Canada. Présenté à la Chambre des communes le 16 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6b. Rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 9.

7. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1886-87, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Hector Langevin.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 7a. Tableaux indiquant l'étendue et les progrès des travaux publics, les distances, etc., sur les principales routes de navigation, les chemins de fer, télégraphes, etc. La navigation intérieure du Canada, les routes océaniques entre le Canada et les pays étrangers, les routes canadiennes par terre jusqu'au bord de la mer. Les chemins de fer et lignes télégraphiques du gouvernement, etc., etc. Les routes du canal de Suez et du canal de Panama—  
*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
8. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8a. Rapport de la commission royale des chemins de fer, avec annexes, savoir : 1<sup>o</sup> Rapport du comité qui a visité les Etats-Unis ; 2<sup>o</sup> Rapport supplémentaire du même comité ; 3<sup>o</sup> Extraits, Hadley, etc. Présenté à la Chambre des communes le 29 février 1888, par l'honorable J. H. Pope—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 8b. Rapports, statistique des chemins de fer du Canada, et capital, trafic, exploitation des chemins de fer du Canada, 1887. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Charles Tupper.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 10.

9. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Charles Tupper—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 9a. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1887.  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 11.

10. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Adolphe Caron—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
11. Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
12. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 12a.** Rapport annuel du département de la papeterie et des impressions publiques du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887, avec un rapport partiel pour le même service pour le semestre expiré le 30 décembre 1887. Présenté à la Chambre des Communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12b.** Rapport du conseil des examinateurs du service civil du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 12c.** (1887.) Rapport sur l'exposition internationale d'Anvers, en 1885—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

- 13** Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable A. W. McLelan—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 14.** Rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable Thos. White—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

- 15.** Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1888, par l'honorable Thos. White—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 14.

- 16.** Rapports, états et statistique du revenu de l'intérieur de la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 24 février 1888, par l'honorable J. Costigan.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1886. Supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—  
*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16b.** Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz. Supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16c.** Rapport sur la falsification des substances alimentaires. Supplément n° 3 du rapport du revenu de l'intérieur.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 15.

- 17.** Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1887. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888, par l'honorable M. Bowell—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 18.** Liste du service civil du Canada, au 1er juillet 1887, conformément à l'article 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 20** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 23 février 1888, par l'honorable M. l'Orateur—  
*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

## MATIÈRES DU VOLUME N° 16.

- 21.** Correspondance, rapports du ministre de la justice et arrêtés du Conseil, au sujet de la législation provinciale, 1884 à 1887.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 22.** Relevé des mandats du gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement, et des dépenses y relatives, aux termes de l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, article 32, paragraphe (b). Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.....*Pas imprimé.*

23. Relevé des diverses dépenses imprévues pour l'exercice 1887-88. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*
24. Rapport du commissaire de la police fédérale, conformément aux dispositions des Statuts révisés du Canada, chapitre 184, article 5. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable J. S. D. Thompson..... *Pas imprimé.*
- 24a. Etat du nombre moyen d'hommes employés dans le corps de la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1887, et de leur paie et frais de voyages (sous l'autorité des Statuts révisés du Canada, chapitre 184, art. 5). Présenté au Sénat le 27 février 1888, par l'hon. M. Abbott—  
*Pas imprimé.*
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 mai, 1887—Relevé des terres vendues par la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien dans les territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 1er avril 1887; la date de la vente, et le nom des acquéreurs. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. Perley (Assiniboia)*..... *Pas imprimée.*
- 25a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant: 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée contre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888, par l'hon. Thos. White—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 25b. Réponse (supplémentaire) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant: 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refundu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'hon. Thos. White..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de l'ordre en conseil nommant Louis Boisvert gardien du phare aux Grondines, en remplacement de E. Trottier, et copie de toutes communications recommandant Charles N Trottier à cet emploi. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. de St Georges*..... *Pas imprimée.*
27. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Etat établissant le nombre d'alambics saisis par le département du revenu pour chacune des années 1878, '79, '80, '81, '82, '83, '84, '85 et '86, et les trois premiers mois de l'année 1887; les noms de ceux chez qui les alambics ont été saisis; les noms des dénonciateurs et les montants payés à chacun d'eux; aussi un état des dépenses occasionnées par ces saisies, et le montant des recettes provenant de toute vente de ces alambics. Aussi, réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 27 avril 1887—Etat de toutes saisies opérées en Canada, pour vente illicite de tabac, pour chaque année depuis 1878 jusqu'au 1er mars 1887, inclusivement; les noms des personnes chez lesquelles ces saisies ont été faites, les montants prélevés de ces saisies par vente ou autrement, et les dépenses occasionnées pour opérer ces saisies. Présentées à la Chambre des communes le 28 février 1888.—*M. Rinfret*..... *Pas imprimées.*

MATIÈRES DU VOLUME N<sup>o</sup> 17.

28. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1887. Présenté à la Chambre des communes le 3 avril 1888, par sir John A. Macdonald

*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*



29. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat donnant les détails suivants sur les dépenses en rapport avec le maintien de l'hôpital de marine et des immigrants à Québec pendant la période écoulée depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1886, et indiquant :— 1. Quel a été le montant total voté par le parlement pour le maintien de cet hôpital pendant la dite période. 2. Quel montant a été réellement dépensé. 3. Combien de personnes, autres que des marins malades, y ont reçu des soins pendant la dite période. 4. La totalité des jours de traitement que ces personnes ont reçus. 5. Combien de marins y ont été traités pendant la même période. 6. Combien de jours de traitement ils ont reçus. 7. Le coût, en moyenne, par jour, pour ces deux classes de patients pendant la même période. 8. Le prix, par patient, payé par jour à l'hôpital général de Montréal pour le soin donné aux marins malades pendant les mêmes années, 1867-86. 9. Quel montant total a été porté, pendant la dite période, au compte du fonds affecté au soulagement des marins malades et en détresse comme dépenses en rapport avec cet hôpital de Québec, en vertu de l'Acte 31 Vic., chap. 64, art. 12 (maintenant chap. 76, art. 16 des Statuts révisés). Présentée à la Chambre des communes le 29 février 1888 *M. Hickey* ..... *Pas imprimée.*
30. Rapport de la Commission Royale sur le louage des pouvoirs d'eau au canal Lachine. Présenté à la Chambre des communes le 2 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimé.*
- 30a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête et recueillir des données au sujet du canal de la Vallée de la Trent, et de la continuation future des travaux. Aussi, copie de toutes instructions autorisant les commissaires à agir et définissant leurs pouvoirs et attributions et le mode de procédure, de même que copie de tous rapports adressés au gouvernement par l'ingénieur ou les ingénieurs des travaux du dit canal depuis la dernière session du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Barron.*  
*Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 mars 1888—Etat détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme estimateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au 1er janvier 1888; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray, du 1er décembre 1883 au 1er janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Flint*... *Pas imprimée.*
31. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 juin 1887.—Copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefavre, ci-devant employé au pénitencier, ainsi que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefavre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat, le 29 février 1888.—*L'honorable M. Bellerose*... *Pas imprimée.*
32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1886 au 1er mars 1887, et du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1888—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
33. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant le nom et l'emploi de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1888. *Sir Charles Tupper*..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
34. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie des requêtes présentées en différents temps, requêtes appuyées par les différentes compagnies de steamers transatlantiques et autres personnes, demandant la construction d'un brise-lames à la Pointe-aux-Pères. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1888.—*M. Fiset*..... *Pas imprimée.*
- 34a Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes explorations, rapports et correspondance concernant le brise-lames de l'Ardoise, dans le comté de Richmond, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 13 mars 1888.—*M. Flynn*—  
*Pas imprimée.*

- 34b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance ou télégrammes depuis le 31 décembre dernier, touchant la construction ou la réparation de brise-lames ou jetées à Scott's Bay, Horton Landing et Boot Island, dans le comté de King, N.-E. ; et aussi de toutes instructions données à l'ingénieur du département des travaux publics qui a visité les dites localités dans les mois de janvier et février derniers, ainsi que de ses rapports à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 4 avril 1888.—*M. Borden*—  
*Pas imprimée.*
- 34c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888 :—Copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le brise-lames de la Baie Fortune, comté de King, I.P.-E., dans le but de l'allonger ; aussi, copie de toutes pétitions, lettres, etc., se rapportant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888.—*M. McIntyre* ..... *Pas imprimée.*
- 34d.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie de tous ordres en conseil ou autres documents donnant le pouvoir de construire tous ponts, barrages, brise-lames ou autres obstructions dans la rivière Rideau, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888—*M. Robillard*..... *Pas imprimée.*
- 35.** Relevé des noms et appointements de toutes personnes nommées ou promues dans le service civil en 1887, spécifiant la charge à laquelle chacune d'elles a été nommée ou promue (article 58, par 2, Acte du Service Civil). Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 36.** Copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terre-Neuve, signé à Washington le 15ième jour de février 1888 ; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excedant pas deux années dans le but d'en arriver à un *modus vivendi* en attendant la ratification du traité et du protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du *modus vivendi* communiqué par les plénipotentiaires anglais. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 36a.** Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite par les plénipotentiaires américains. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper.—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 36b.** Deux communications relatives à la question des pêcheries—l'une portant la mention "personnelle et non-officielle," par l'honorable T. B. Bayard, secrétaire d'Etat, Washington, E.-U., en date du 31 mai 1887, et adressée à sir Charles Tupper ;—et l'autre, la réponse de sir Charles à l'honorable M. Bayard, portant aussi la mention de "personnelle et non-officielle," en date du 6 juin 1887. Présentées à la Chambre des communes le 9 mars 1888, par sir Charles Tupper..... *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 36c.** Dépêches et documents se rapportant à la question des pêcheries. Présentés à la Chambre des communes le 12 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 37.** Etat détaillé des bons et garanties enregistrés dans le département du secrétaire d'Etat du Canada, conformément à l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimée.*
- 38.** Liste des officiers publics auxquels des commissions ont été adressées en 1887, sous l'autorité du chap. 19 des Statuts Révisés du Canada, et soumise au parlement du Canada sous l'autorité de l'article 2 du dit acte. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimée.*
- 39.** Rapport annuel (nouvelle série) de la commission géologique et d'histoire naturelle du Canada, volume II, 1886. Présenté à la Chambre des communes le 23 mars 1888, par l'honorable Thos. White..... *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 40.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de tous rapports des commissaires nommés par commission royale pour s'enquérir des pertes subies dans les Territoires du Nord-Ouest pendant le dernier soulèvement ; et un relevé de tous les paiements effectués sous l'autorité de recommandations contenues

- dans ces rapports. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*L'honorable M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 40a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total déboursé par le gouvernement par suite du soulèvement du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
- 40b. Mémoire du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général en conseil, demandant l'inauguration d'un nouveau mode de législation dans les Territoires du Nord-Ouest Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir John A. Macdonald..... *Pas imprimé.*
- 40c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1888—Etat donnant le nom et le domicile de chaque inspecteur de homesteads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les années 1882 à 1887 inclusivement; le nom et le domicile de chaque inspecteur de colonisation, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les susdites années, et copie des dits rapports. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Watson*—  
*l'as imprimée.*
- 40d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant les noms et la date de nomination de chaque inspecteur de colonisation et de homestead dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Manitoba, les appointements payés à chacun, ainsi que les frais de voyage par jour ou par mois; le montant total payé à chacun pour appointements et frais de voyage ou autres dépenses à partir de la date de leur entrée en fonction jusqu'au 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen* .. *Pas imprimée.*
- 40e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—1. Etat indiquant toutes les personnes qui ont affermé des terres à pâturage aux termes de l'ancienne formule d'affermage. 2. Le nombre de celles qui se sont pleinement conformées aux conditions des baux. 3. Le nombre de celles qui s'y sont partiellement conformées, et dans quelle mesure. 4. Le nombre de celles qui doivent des arrérages, et quel montant. 5. Le nombre d'anciens affermages qui sont actuellement inoccupés. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Davis*—  
*Pas imprimée.*
- 40f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant—1. Le nom de chaque éleveur qui a loué des terrains dans le district d'Alberta, T.N.-O.; le nombre de leur bétail; et la date de chaque dernier relevé mentionnant ce nombre? 2. Si aucun des locataires doit des arrérages de rente? 3. Si les terres louées sont propres à l'agriculture? 4. La perte de bétail ou les souffrances que celui-ci a éprouvées dans ce district pendant l'hiver 1886-87, s'il en a été fait rapport? Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
- 40g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de toutes lettres, correspondance, affidavits, etc., concernant l'affermage et la vente ou l'établissement de la  $\frac{1}{2}$  N., section 16, township 24, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien, dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*.  
*Pas imprimée.*
- 40h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant le nombre des sociétés de colonisation existant actuellement au Manitoba et au Nord-Ouest, le nombre de colons qu'elles ont placés sur leurs terres pendant les années 1885-86 et 87, le montant payé à la couronne par les diverses compagnies pour achats de terres par tous les autres colons pendant les mêmes années. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*.  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 40i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1888—Copie des instructions données aux agents des terres fédérales dans le Manitoba et le Nord-Ouest concernant les renseignements gratuits à fournir aux personnes désirant s'y fixer comme colons, et copie des instructions relatives aux renseignements pour lesquels un honoraire est exigé; le montant des honoraires perçus pour ces renseignements aux diverses agences pendant les années 1885-86-87; le montant de tous les honoraires reçus des dits colons pendant les dites années et que l'on n'a pas porté à leur crédit lorsqu'ils ont acheté des terres fédérales. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*

41. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 avril 1887—Copie du bail consenti par R. T. Wilson en faveur du gouvernement fédéral pour les nouveaux bureaux publics de la ville de Dundas, comté de Wentworth; le rapport de l'inspecteur des bureaux de poste sur le bureau de poste nouveau, et aussi, copie des pétitions, de la correspondance et de toutes autres pièces relatives à l'enlèvement du bureau de poste. Présentée à la Chambre des communes, le 8 mars 1888—*M. Bain (Wentworth)*..... *Pas imprimée.*
42. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie du contrat de D. A. Duffy pour la construction de la nouvelle aile du pénitencier de Dorchester, aussi de toute réclamation ou demande faite pour extra, de même que de tout rapport recommandant le paiement de telles réclamations ou d'aucune d'elles, et aussi de toute correspondance échangée entre l'entrepreneur et le département des travaux publics. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*..... *Pas imprimée.*
43. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1887—Copie de tous les papiers, documents, correspondance, etc., relativement à la construction d'un bureau de poste en la ville de Montmagny, dans le comté de Montmagny. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888—*M. Choquette* ..... *Pas imprimée.*
- 43a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance relative à l'achat d'un terrain dans la ville d'Arichat pour y bâtir des bureaux de poste et de douane. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888.—*M. Flynn*—  
*Pas imprimée.*
- 43b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de tous rapports, correspondance, pétitions ou documents concernant la construction permanente projetée d'un bureau de poste et de douane à Strathroy, et de toutes recommandations faites au sujet de son emplacement, de son caractère et de son coût, etc., etc. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1888—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 43c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888. Copie de toutes lettres, mémoires et autres documents concernant la construction d'édifices publics dans la cité de Saint-Hyacinthe, tels que le bureau de poste et entrepôt pour la douane, etc. Présentée à la Chambre des communes le 1er mai 1888.—*M. Dupont*..... *Pas imprimée.*
- 43d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888. Copie de toute correspondance et pétitions concernant la construction de bureaux de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, dans la ville de Pictou. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*
44. Relevé des Statuts du Canada vendus et distribués officiellement pendant les deux dernières années, aux termes de l'article 14 du chap. 2 des Statuts révisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—  
*Pas imprimé.*
45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations, du 1er juillet 1887 au 1er mars 1888, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888.—*Sir Richard Cartright*..... *Pas imprimée.*
46. Rapport des nouveaux règlements et de la procédure de la "Cour de l'Échiquier du Canada," conformément aux articles 55 et 56 du chap. 16 de la 50e et 51e Victoria. Présenté à la Chambre des communes le 19 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*
- 46a. Rapport, suivant les termes de l'article 109 de l'acte des cours suprême et de l'échiquier, Statuts révisés du Canada, chap. 135, au sujet de l'ordre général n° 83, qui a été fait par les juges de la cour suprême du Canada, pendant l'année dernière. Présenté à la Chambre des Communes le 4 avril 1888, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimé.*
- 46b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888. Etat donnant les noms de tous les juges de cours supérieure, de loi ou d'équité, admis à la retraite en Canada, et la date de leurs lettres patentes respectives. Aussi, copie de la dernière lettre patente adressée à un juge de la cour supérieure admis à la retraite. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888—*M. Small*..... *Pas imprimée.*
47. Etat concernant l'hôpital général et de marine de Collingwood, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*

48. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et de Placements, à la date du 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur.—  
*Pas imprimé.*
49. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888, demandant copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice, en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond, de Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie des témoignages pris dans cette affaire du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres. Présentée au Sénat le 21 mars 1888.—*L'honorable M. Bellerose—  
Pas imprimée.*
- 49a Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 18 avril 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, copie d'une lettre en date du 31 mars dernier, de l'honorable Joseph H. Bellerose, relative à l'incendie de la maison de M. Louis Guimond, à Saint-Vincent-de-Paul ; aussi, copie d'une lettre de James Devlin, ingénieur, sur le même sujet ; aussi, copie des déclarations solennelles qui accompagnent les dites lettres, et de toute autre correspondance relative à ce sujet. Présentée au Sénat le 21 mai 1888.—*L'honorable M. Bellerose..... Pas imprimée.*
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat montrant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre les glaces de côtes au Cap Traverse, I.P.-E. ; le montant de chaque soumission, et à qui le contrat a été donné. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Perry..... Pas imprimée.*
51. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toutes demandes, lettres ou autres communications adressées au gouvernement ou à aucun département ou ministre, ou de tous rapports relativement à la requête présentée de la part du bataillon York-Simcoe pour l'allocation du petit équipement pendant la campagne du Nord-Ouest, et de toutes réponses à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—*M. Mulock..... Pas imprimée.*
52. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1888—Copie des règlements faits par le gouverneur en conseil pour l'enregistrement des unions ouvrières. Présentée à la Chambre des communes le 28 mars 1888.—*M. Amyot..... Pas imprimée.*
53. Copie des dépêches de sir L. West à lord Lansdowne, et de sir L. West à lord Salisbury ; et aussi, copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, concernant l'admission en franchise de certains articles, lorsqu'il paraîtra, à la satisfaction du gouverneur en conseil, que des articles similaires du Canada pourront être importés en franchise par les Etats-Unis. Présentée à la Chambre des communes le 6 avril 1888, par sir Charles Tupper.—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Rapport de M. Parmelee au ministre des douanes sur l'à-propos de faire de Kamloops un port douanier. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1888.—*M. Mara..... Pas imprimée.*
55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mars 1888—Etat donnant la date à laquelle le steamer *Northern Light* a commencé ses voyages entre l'île du Prince-Edouard et Picton, N.-E., le nombre de voyages faits, le nombre de voyageurs transportés, et la date de son dernier voyage jusqu'à date. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—  
*M. Perry..... Pas imprimée.*
- 55a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et les salaires de tous les capitaines en charge de steamers du gouvernement, ainsi que les salaires et allocations actuellement payables aux dits capitaines et à eux payés ; et copie de toutes pétitions, correspondance, télégrammes, etc, concernant le salaire du capitaine du *Northern Light* depuis le 1er janvier 1879. Aussi, état donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du dit steamer, ou en rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—  
*M. Welsh..... Pas imprimée.*
- 55b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du *Northern Light*, ou em

- rapport avec lui, au cours de l'été dernier, à partir de la discontinuation de ses voyages au printemps de 1887 jusqu'à la reprise de son service dans l'automne de la même année. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Welsh*..... *Pas imprimée.*
56. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Relevé du montant total payé par le gouvernement en rapport avec l'acte des licences pour la vente des liqueurs. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Mulock*..... *Pas imprimée.*
57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Etat indiquant le montant des sommes dépensées depuis 1867 aux réparations et améliorations du quai à Saint-Jérôme de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—*M. Fiset*—*Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents de chemins de fer signalés au gouvernement en 1886, et au sujet desquels des actions sont actuellement pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1888.—*M. Denison*—*Pas imprimée.*
- 58a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Etat indiquant le montant voté à chaque session depuis 1880 comme subventions aux chemins de fer, combien a été voté pour chaque province, et le montant payé à compte de ces subventions. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—*M. Semple*..... *Pas imprimée.*
- 58b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement impérial relativement au désaveu des actes du Manitoba concernant les chemins de fer. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1888.—*L'honorable M. Laurier*—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 58c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports, etc., entre M. Allan Knight et le gouvernement ; aussi entre le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 2 mai 1888.—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 58d. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887—Copie des rapports d'explorations des chemins de fer entre le Détroit de Canso et Sydney *via* Grand-Narrows, et entre le Détroit de Canso et Louisbourg *via* St. Peter's, pendant l'été de 1885, avec les évaluations du coût des deux lignes ; aussi, copie des rapports d'explorations entre Grand-Narrows *via* Boisdale, Sydney-Nord et Sydney, et entre East Bay et St. Peter's ; de même que des rapports d'explorations entre Sydney et Loch Lomond *via* la Vallée de Mira et la Vallée de Salmon River, pendant l'année 1886 ; et aussi copie de tous télégrammes adressés au département des chemins de fer pendant la saison des explorations ; aussi, copie de la minute du conseil adoptant la route de Grand-Narrows à Sydney Nord et Sud, *via* Boisdale, avec celle du rapport de l'ingénieur au sujet de la traverse de Grand-Narrows ; et aussi, copie de tous énoncés et arguments soumis au gouvernement à l'encontre de la route de Grand-Narrows, par la délégation du Cap-Breton, en janvier dernier ; et aussi, un état indiquant la route particulière favorisée par la dite délégation. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—*M. Flynn* et *M. McDougall (Cap Breton)*..... *Pas imprimée.*
- 58e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes réclamations adressées au département des chemins de fer pour expropriation de terrains pour la construction de l'embranchement de Saint-Charles, dans le comté de Lévis ; aussi un état indiquant le montant de chaque réclamation ; le nom de ceux dont les réclamations ont été réglées jusqu'au 1er avril 1887, et le montant qui leur a été accordé ; aussi le nom de ceux dont les réclamations sont encore pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. Guay*..... *Pas imprimée.*
- 58f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et MM. A. Pion et Cie, de Québec, au sujet d'une réclamation pour marchandises endommagées sur l'Intercolonial. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. Langelier (Québec-Centre)*..... *Pas imprimée.*
- 58g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement, ou un quelconque de ses membres, et les conseils municipaux des comtés de Pictou, Antigonish et Guysboro', Nouvelle-Ecosse, et toutes autres personnes ; ainsi que copies des résolutions passées par les dits conseils municipaux concernant le

- remboursement, par le gouvernement, des deniers payés par les dits conseils municipaux pour le droit d'expropriation pour le chemin de fer de Prolongement-Est, maintenant la propriété du gouvernement et en sa possession. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
- 55h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous papiers, écrits, et rapports entre M. Allan Bryanton et le gouvernement du Canada ou quelqu'un en son nom, ou entre les officiers du gouvernement et lui ou quelqu'un en son nom, ou entre le gouvernement et ses officiers, concernant la construction d'une plateforme ou d'une voie d'évitement près de sa propriété, sur la ligne du chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 55i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre M. Albert Bryanton et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers ou quelqu'un en son nom; aussi, copie de tous rapports et instructions entre le dit département et ses officiers pour placer une ligne d'évitement et un quai d'embarquement sur la propriété du dit Bryanton sur l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 15 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 55j. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction de certains réseaux ferrés, comme suit: Chemin de fer de Québec-Central; chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean; chemin de fer de jonction de Pontiac au Pacifique; chemin de fer de jonction de Montréal à Champlain; chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest; compagnie du chemin de fer de Témiscouata. Présentés à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimés.*
- 55k. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'acte constitutif de la compagnie du chemin de fer Central du Grand Nord-Ouest, ou tout octroi de terres à la dite compagnie, ou pour aider à la construction de tout ou partie du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 55l. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer de Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*—  
*Pas imprimée.*
- 55m. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 55n. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. John Knight et le gouvernement, et le département des chemins de fer ou aucuns de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 55o. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Correspondance entre M. Samuel Russell et le gouvernement fédéral, ou aucun de ses employés, ainsi que toutes communications et rapports de cet employé ou ces employés, au sujet d'une réclamation pour dommages causés à sa propriété par le chemin de fer d'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 55p. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance et rapports entre M. Patrick Clancey et le gouvernement ou aucun de ses officiers, ou le département des chemins de fer ou aucun de ses officiers, au sujet de dommages subis par lui en rapport avec l'embranchement de Derby, dans le comté de Northumberland, N.-B. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Jones (Halifax)*..... *Pas imprimée.*
- 55q. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il

a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi, un état montrant le matériel roulant construit dans les ateliers du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*

- 59a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Relevé détaillé des dépenses du chemin de fer Intercolonial portées au compte du capital pour les années 1879 et 1887 inclusivement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—*M. Jones (Halifax)*.....*Pas imprimée.*
- 59b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie des procédés de l'enquête faite à Sainte-Flavie, le 23 septembre 1887, sur le corps de Wm. L. Duncan, tué le jour précédent sur le chemin de fer Intercolonial, avec la preuve faite à cette enquête. Aussi, copie de tout rapport ou investigation sur l'accident par les autorités du chemin de fer, ou d'aucun rapport relatif à cet accident adressé au département des chemins de fer et canaux, et de toute correspondance échangée avec le dit département relativement à cette affaire. Présentée à la Chambre des communes le 18 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*
- 59c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en février dernier, pour le clôturage du chemin de fer de Prolongement-Est, dans la Nouvelle-Ecosse, et de l'Intercolonial, à partir de Pictou-Landing jusqu'à la jonction à Windsor, ainsi qu'un état indiquant le nom de la personne ou des personnes auxquelles des contrats ont été donnés, s'il en a été donné, et la longueur de clôturage donnée à chaque entrepreneur, ainsi que le montant payé à chacun d'eux. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Kirk*.....*Pas imprimée.*
- 59d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de la correspondance entre J. C. Pottinger, écrivain, surintendant du chemin de fer Intercolonial, et M. Noël Fortin, de la paroisse de Saint-Fabien, concernant l'accident et les dommages causés à ce dernier. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888—*M. Fiset*.....*Pas imprimée.*
- 59e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents arrivés aux trains de l'Intercolonial par suite de collisions, rails brisés, ou autrement, depuis le 1er mars 1888; les causes et dates respectives; les noms de tous chefs de train, ingénieurs-mécaniciens ou autres employés destitués, suspendus de leurs fonctions ou mis à l'amende à la suite de telles collisions ou de toute autre négligence de leurs devoirs; le montant du dommage (si aucun) causé dans chaque cas à la propriété; le chiffre de la compensation payée aux personnes possédant des propriétés détruites ou endommagées, ainsi que le montant des réclamations pour pertes ou dommages (s'il en est) non réglées. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888—*M. Weldon (Saint-Jean)*.....*Pas imprimée.*
- 59f.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 avril 1887—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de Odias Carbonneau, Eudore Gaumont et Fidèle Pelletier, tous trois employés sur le chemin de fer Intercolonial, le premier comme opérateur du télégraphe à la Chaudière, comté de Lévis, le second comme cantonnier à Saint-Thomas, comté de Montmagny, et le troisième comme agent à la station du Cap Saint-Ignace, du dit comté. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888—*M. Choquette*.....*Pas imprimée.*
- 60.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie du contrat qui existe actuellement entre le gouvernement et les entrepreneurs pour l'impression des billets de la Puissance, et de toute correspondance ayant trait à son adjudication. Présentée à la Chambre des communes le 16 avril 1888—*M. Edgar*.....*Pas imprimée.*
- 61.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 avril 1888, pour un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée au Sénat le 18 avril 1888—*L'hon. M. Clewou*.....*Pas imprimée.*



- 61a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888—*M. Amyot*—  
*Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Etat donnant toutes les soumissions pour habillements de la milice depuis le premier janvier 1883, et indiquant le nom de chaque maison ou personne à qui le contrat ou les contrats ont été accordés. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1888—*M. McMullen*.....*Pas imprimée.*
- 62a.** Papiers relatifs aux pensions payées—au canonnier Ryan, artillerie de place de Montréal, et au sergent Valiquette, 65ème bataillon; au salaire du gardien Bedford, champ de tir, Québec; coût de remèdes, écoles d'infanterie de Frédéricton, N.-B., et de Saint-Jean, Québec; et pensions accordées aux représentants du cap. F. T. Brown, et au lieutenant Charles Swinford; aussi, relevés des pensions payées par suite de la révolte dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885, avec une copie des règlements concernant le paiement de pensions pour service actif. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Adolphe Caron—  
*Pas imprimés.*
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 juin 1887—Copie de tous contrats conclus par le gouvernement avec John Harvey pour la construction de glissoires et autres améliorations sur la rivière Mattawa; de toutes annonces demandant des soumissions pour ces travaux; des dites soumissions, et de tous autres papiers, lettres et correspondance entre le gouvernement et Harvey, au sujet des dits contrats et travaux. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Copie de toute correspondance, pétitions et rapports concernant la réclamation des Sauvages Chippewas et Ottawas, à certaines îles dans le lac Érié et la rivière Détroit. Présentée à la Chambre des communes le 25 avril 1888.—*M. Patterson (Essex)*.....*Pas imprimée.*
- 64a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 26 avril 1888—Copie de toute correspondance, accusations, papiers ou ordres concernant la démission d'Archibald Culbertson de la position de conseiller de la bande des Mohawks. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1887.—*M. Burdett*.....*Pas imprimée.*
- 64b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et toute personne ou personnes au sujet de la réclamation des Sauvages de Mississauga, en vertu des divers traités concernant des terrains non cédés, ainsi que tous rapports et plans s'y rattachant. Présentée à la Chambre des communes le 8 mai 1888.—*M. Macdill*.....*Pas imprimée.*
- 64c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario, concernant une réclamation des Sauvages des Six-Nations, demandant une indemnité pour la submersion de leurs terres par suite de la construction d'un barrage dans la Grande-Rivière, à Dunsville, par la Cie du Canal Welland, vers l'année 1833; aussi, copie de tous ordres en conseil et rapports de département relatifs à cette réclamation ou au paiement d'une indemnité. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Somerville*.....*Pas imprimée.*
- 64d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toutes lettres, télégrammes et requêtes adressés par des Sauvages de la réserve de Caughnawaga au ministre de l'Intérieur, demandant une élection de chefs suivant les dispositions de l'Acte des Sauvages, et de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits Sauvages, le ministre de l'Intérieur et l'agent de la réserve. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Doyon*.....*Pas imprimée.*
- 65.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres admi-

nistratifs, non encore produits, concernant : 1. Le refus de la part des autorités des Etats-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux américaines. 2. Le refus de la part des autorités canadiennes de permettre aux navires ou machines de sauvetage des Etats-Unis, de venir en aide aux bâtiments américains en détresse dans les eaux canadiennes. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888.—*M. Edgar*—

*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

- 65a.** Correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 65b.** Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 65c.** Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable G. E. Foster—  
*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 66.** Copie certifiée du rapport d'un comité du Conseil privé, au sujet des chemins de fer dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, ainsi que le rapport du ministre des chemins de fer et canaux sur ce sujet, y compris copie d'un projet de convention avec annexe. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888, par sir Charles Tupper—  
*Pas imprimée.*
- 67.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports d'exploration et correspondance relatifs à l'exploration du détroit de Northumberland en vue de la construction d'une voie sous-marine pour traverser le détroit, avec les noms des ingénieurs employés, et le compte détaillé des dépenses encourues dans la dite exploration pendant l'année 1886. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—*M. Perry*—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 67a.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, pour copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tormentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—*L'honorable M. Howlan*—  
*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 68.** Copies certifiées de rapports de comités du Conseil privé, et autres papiers, concernant le désaveu de certains actes passés par la législature de la province de la Colombie-Anglaise. Présentées à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Hector Langevin—  
*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 69.** Rapport des commissaires du havre de Québec, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*
- 69a.** Rapport des commissaires du havre de Montréal, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 7 mai 1888, par sir Charles Tupper..... *Pas imprimé.*
- 69b.** Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, pétitions, rapports d'ingénieurs et autres, touchant le dragage du havre de Pictou, sur la baie de Quinté, qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M. Platt*..... *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à un ordre de la Chambre en date du 6 juin 1887—Copie de tous papiers et correspondance concernant quelque changement à apporter dans le système de ventilation de la salle des délibérations de la Chambre des communes. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
- 71.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1888—Copie du rapport fait par le professeur Saunders relativement au site de la ferme agronomique dans le Nord-Ouest, et de toutes lettres, documents et papiers concernant les divers sites proposés ainsi que les recommandations qu'il a faites à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1888.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 72.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations se rapportant à l'allégation du capitaine George H. Young, de Winnipeg, qui prétend avoir sauvé le prêtre blessé, le révérend père Moulin, à

- Batoche, le 11 mai 1885, avec l'aide des hommes d'ambulance Bailey et King, du 90e bataillon ; et que le dit sauvetage n'a pas été effectué par le docteur Gravely, de Cornwall, tel que relaté dans le rapport du chirurgien général de la milice, présenté au parlement en mai 1886. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1888.—*M. Daly*..... *Pas imprimée.*
73. Copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 23 juillet 1887, sur un mémoire, en date du 19 juillet 1887, du ministre des travaux publics, donnant son assentiment aux recommandations contenues dans le rapport annexé du surintendant des télégraphes du gouvernement, savoir : que les mesures nécessaires soient prises pour permettre à la Puissance de prendre part à la convention pour la protection des câbles sous-marins. Présentée au Sénat le 6 avril 1888, par l'honorable M. Abbott..... *Pas imprimée.*
74. Etats et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska, Chicoutimi, Gaspé, Joliette, Montmagny et Saguenay, pour l'année 1887. Présentés à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur ..... *Pas imprimés.*
75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous documents concernant la demande de George G. McDonald relativement à l'exposition du centenaire de 1876. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—*M. Landerkin*.... *Pas imprimée.*
76. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des délibérations de la conférence coloniale tenue à Londres en 1887, pour ce qui concerne les communications postales et télégraphiques impériales par la voie du Canada, et aussi toute correspondance échangée entre les autorités impériales et le gouvernement ou quelqu'un de ses départements sur ce sujet depuis la conférence. Présentée au Sénat le 18 mai 1888—*L'honorable M. Dickey*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
77. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes demandes de lettres patentes pour des terres situées dans le township 8, rangs 1 et 2, est; township 8, rangs 1 et 2, ouest; township 9, rangs 1 et 2, est; township 9, rangs 1 et 2, ouest; township 10, rangs 1 et 2, est; township 10, rangs 1 et 2, ouest; et aussi pour les sections 11 et 29 du township 10, 2e rang, ouest, et pour toutes autres terres comprises dans l'arpentage du goulet de la rivière Sale, avec indication des patentes délivrées et des personnes à qui elles l'ont été; aussi copie de toutes demandes de scrips avec une liste des scrips délivrés, et un état donnant les noms des personnes qui ont reçu de tels scrips à la suite de ces demandes, ou en rapport avec ces terres ou pour en tenir lieu. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—*L'honorable M. Schultz*—  
*Pas imprimée.*
78. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1888, indiquant la somme qu'a coûté au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses incidentes,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs. Présentée au Sénat le 22 mai 1888—*L'honorable M. O'Donohoe*... *Pas imprimée.*

## RAPPORT ANNUEL

DU

## MINISTÈRE DES PÊCHERIES

CANADA

POUR L'ANNÉE

1887.

---

*Imprimé par Ordre du Parlement.*

---



OTTAWA :  
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,  
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTROLEUR DE LA PAPETERIE.  
1888.

---

---

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## RAPPORT DES PÊCHERIES DU CANADA POUR L'ANNÉE 1887.

### INTRODUCTION.

	PAGE.
RAPPORT sur la condition et le résultat des pêcheries en général, en 1887.....	i
OBSERVATIONS sur le résultat des pêches dans les différentes provinces:	
Nouvelle-Ecosse.....	iii
Nouveau-Brunswick.....	iii
Colombie-Britannique.....	iii
Québec.....	v
Ontario.....	v
Ile du Prince-Edouard.....	v
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	vi
Lois des pêcheries du Canada.....	vii
Saisons réservées, observations.....	viii
Construction de passes-migratoires.....	viii
Dépenses—Pêcheries et pisciculture.....	ix
Revenu des pêcheries.....	x
Primes de pêche.....	xi
Pisciculture.....	xi
Personnel du ministère.....	xii
Protection des pêcheries canadiennes contre les étrangers.....	xii
Récapitulation, valeur du matériel de pêche, etc.....	xiii
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE: Rendement et valeur des pêches.....	xiv
Etat comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans les différentes provinces du Canada, pour 1886 et 1887.....	xv <sub>1</sub>
RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur collective du poisson pris dans les eaux canadiennes, depuis 1869 jusqu'à 1887, inclusivement.....	xxii
Amendes.....	xxxii

## PARTIE 1.

### ANNEXES.

ANNEXE N° 1.—LISTE DES OFFICIERS DE PÊCHERIES DANS LE CANADA, y compris un relevé détaillé des dépenses se rattachant au service des pêcheries.....	2
“ N° 2.—Relevé détaillé des primes de pêche.....	53
“ N° 3.—NOUVELLE-ECOSSE: Rapport de M. W. H. Rogers, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique. ....	78
CAP-BRETON: Rapport de M. A. C. Bertram, officier des pêcheries.....	94
“ N° 4.—NOUVEAU-BRUNSWICK: Rapport de M. W. H. Venning, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.	141
“ N° 5.—ILE DU PRINCE-EDOUARD: Rapport de M. J. Hunter-Duvar, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.	166
“ N° 6.—QUÉBEC: Rapport de M. Wm. Wakeman, officier chargé de protéger le service des pêcheries dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, accompagné d'une statistique.....	185
“ Résumé des rapports des officiers de pêche, en amont de Québec.....	215
“ Statistique de pêche, côte sud, de Québec au Cap-Chatte.....	228
“ Statistique de pêche, côte nord, de Québec à Bersimis.....	230
“ Statistique de pêche, en amont de Québec.....	234
“ Récapitulations, divisions de Québec.....	236
“ N° 7.—COLOMBIE-BRITANNIQUE: Rapport de M. Thomas Mowat, inspecteur des pêcheries, accompagné d'une statistique.....	239
“ N° 8.—ONTARIO: Analyse des rapports des gardes-pêche.....	269
“ Statistique des pêches.....	284
“ N° 9.—MANITOBA: Rapport de M. Alex. McQueen, inspecteur des pêcheries pour le Manitoba.....	299

## PARTIE 2.

PISCICULTURE—Rapport du surintendant.

## QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

## DÉPUTÉ DU MINISTRE DES PÊCHERIES

ANNÉE 1887.

A l'honorable

GEORGE E. FOSTER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le quatrième rapport annuel du ministère des pêcheries. Les états financiers couvrent l'exercice clos le 30 juin 1887, tandis que les rapports et tableaux statistiques vont jusqu'au 31 décembre de cette même année; la compilation tardive de ces relevés retarde nécessairement le rapport annuel. Autrefois, le département publiait un rapport préliminaire contenant les états financiers de son administration; mais ce rapport n'est plus nécessaire depuis que les mêmes états sont insérés dans le rapport de l'auditeur général.

### CONDITION ET RENDEMENT DES PÊCHERIES EN 1887.

La valeur totale des pêches du Canada se chiffre comme suit pour l'année 1887:—

Nouvelle-Ecosse.....	\$8,379,782 68
Nouveau-Brunswick.....	3,559,506 89
Colombie-Britannique.....	1,974,887 08
Québec.....	1,773,567 43
Ontario.....	1,531,849 73
Ile du Prince-Edouard.....	1,037,425 94
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	129,084 00

Soit une valeur totale de... \$18,386,103 75

contre \$18,679,288.57 en 1886, ou une diminution de \$293,184.82. Ce déficit se répartit comme suit:—

Nouvelle-Ecosse.....	\$ 35,578 77
Nouveau-Brunswick.....	620,720 38
Ile du Prince-Edouard.....	104,565 46
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	57,895 84



Les autres provinces accusent des augmentations considérables. Ces chiffres ne couvrent pas la valeur du poisson consommé par les populations sauvages de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, rendement au sujet duquel nous n'avons reçu jusqu'ici que des données approximatives, et que l'on peut en toute sûreté estimer à \$3,310,000.

## DÉTAILS.

Le tableau suivant donne la valeur des principales espèces de poissons qui entrent dans le commerce.

Morue.....	\$4,315,570
Hareng.....	2,443,276
Saumon.....	2,007,278
Homard.....	1,834,108
Maquereau.....	1,471,324
Egrefin.....	864,012
Sardines.....	533,820
Truite.....	490,786
Poisson blanc.....	453,565
Merlan.....	411,608
Huiles de poisson.....	405,157
Eperlan.....	355,285
Peaux de phoques.....	262,024
Merluche.....	238,132
Huitres.....	187,580
Flétan.....	171,151
Anguilles.....	166,054
Gaspereau.....	147,358
Doré.....	141,895
Esturgeon.....	118,943
Alose.....	117,501

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On remarque une légère diminution dans le rendement de la morue, tandis que celui du hareng reste à peu près le même. Il s'est produit un déficit de près d'un million de piastres dans les conserves de homard, mais par contre l'exportation du homard vivant accuse un surplus d'environ \$100,000. Le saumon dans ses différentes formes, salé, frais, en conserves ou fumé, donne un excédant de plus d'un demi-million de piastres; ce résultat est dû en partie aux captures énormes qui ont été faites dans la Colombie-Britannique. On remarque peu de différence dans le rendement du maquereau, mais celui de l'égrefin, de la merluche et du merlan dénote une amélioration prononcée. Le poisson blanc et la truite saumonée restent à peu près comme ils étaient l'année dernière, avec une légère diminution. L'éperlan a produit un million et un quart de livres de moins, et il montre une

tendance à diminuer davantage. Cependant le déficit le plus sérieux est celui du homard en conserves, lequel se chiffre par \$894,377. Pas de changement appréciable dans le rendement des huîtres, dont la valeur est à peu près la même que l'année dernière. Les autres pêches paraissent être dans de bonnes conditions.

Après cet aperçu général, procédons par provinces.

#### NOUVELLE-ÉCOSSE.

Comme on le sait déjà, la valeur totale des pêches de cette province se chiffre par \$35,578.77 de moins que l'année dernière. Ce résultat négatif est dû aux bas prix qui avaient cours au printemps, et ne doit nullement être attribué à la rareté du poisson.

Toutes les pêches maritimes paraissent être en excellente condition. Il y a une légère diminution dans le nombre de quintaux de morue sèche, mais elle est plus que comblée par l'augmentation de merlan et d'égréfin.

La pêche du saumon est apparemment dans une condition satisfaisante, et nous avons de bonnes raisons pour espérer que ce poisson sera, avant longtemps, aussi abondant que jamais dans les eaux de la Nouvelle-Écosse.

Quoiqu'il y ait diminution dans la quantité du homard en conserves, par contre il y a une augmentation considérable dans celle du homard exporté vivant ou en écailles aux marchés des États-Unis. Comme le dit l'inspecteur dans son rapport : "Ce commerce prend rapidement de vastes proportions, il rapporte de bons profits, et il n'épuise pas la pêcherie, attendu qu'il n'est pas permis d'exporter du homard ayant moins de 10 pouces de long. Pendant l'automne et l'hiver, on obtient de bons prix pour ces homards." Il n'y a pas de doute que ce commerce est celui de l'avenir.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les rapports accusent une diminution considérable dans la valeur de la capture totale, et cette diminution, qui s'élève à plus d'un demi-million de piastres, s'est produite seulement dans le rendement du homard et celui de l'éperlan.

L'exploitation excessive de cette dernière pêche montre ses résultats naturels, tandis que la diminution dans la capture du homard est entièrement due à la rareté de ce crustacé par les excès passés. Il n'a pas été donné de permis pour la pêche de l'esturgeon, vu l'épuisement à peu près complet de cette pêcherie. Les pêches du maquereau et du hareng ont comparativement manqué, tandis que celles de la morue, du flétan, du merlan, de la merluche et de l'égréfin, paraissent être dans une condition florissante. La capture du saumon accuse une faible augmentation sur l'année dernière.

#### COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'importante augmentation de \$397,539, que l'on remarque dans la valeur des pêches de cette province, est très satisfaisante. La capture du saumon a été bien meilleure que l'année dernière, et d'un autre côté les prix sont restés élevés parce que le paquage avait relativement manqué sur la côte des États-Unis. La valeur

du poisson pris dans cette province, y compris celui consommé par les Sauvages, est estimée à \$5,232,339, et si on déduisait cette dernière quantité, les chiffres resteraient comme suit :—1887, \$1,974,887 ; 1886, \$1,577,348, soit une augmentation de \$397,539 en faveur de 1887.

On remarque une légère diminution dans la somme de capitaux engagés dans la pêche du saumon ; la perte de deux goëlettes, la destruction d'une fabrique d'huile, et le chômage de plusieurs fabriques de conserves en sont la cause.

Peu de gens se font une idée de la grande quantité de saumon frais et de saumon en conserves qui est exportée de la Colombie-Britannique. Depuis que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé, un commerce de saumon frais, inconnu jusque-là, s'est établi ; de grandes quantités de ce poisson ont été facilement écoulées à Toronto et sur d'autres marchés canadiens, à New-York et dans d'autres villes américaines. Ce commerce s'est développé rapidement, surtout celui de conserves de saumon, et à l'heure qu'il est il monopolise à peu près exclusivement le marché. Les conserves de saumon sont de première qualité, et les produits des paqueurs bien connus se vendent facilement. Ce qui fait préférer le saumon de la Colombie-Britannique, c'est qu'il semble meilleur en couleur et plus ferme que celui qui est paqué dans les provinces maritimes. Ce commerce prend chaque jour de nouveaux développements, non seulement en Canada, mais aussi en Australie, dans la Grande-Bretagne et dans d'autres pays, et il est fort possible qu'avant longtemps la demande dépasse la production.

Vingt-sept navires et 468 hommes ont fait la pêche des phoques à fourrures ; ils ont tué 33,800 phoques, représentant une valeur de \$236,600, soit \$152,470 de moins que l'année dernière. Trois goëlettes ont été saisies dans la mer de Behring pour prétendu empiètement sur les fonds de pêche des États-Unis ; deux autres se sont perdues sur les côtes de la Colombie-Britannique.

Jusqu'ici on n'a rien fait pour développer l'industrie des pêches maritimes en cette province ; mais il est question de créer un bon navire pour la prochaine campagne, afin d'explorer et de déterminer les riches bancs de morue que l'on sait exister autour des îles Victoria et de la Reine-Charlotte.

On a essayé de transplanter des homards vivants dans les eaux de la Colombie-Britannique, où ces crustacés n'existent pas, mais sans succès, parce que la saison se termine de bonne heure au Nouveau-Brunswick. La même expérience a été faite deux ou trois fois aux États-Unis, mais jusqu'ici elle n'a pas réussi. On est bien parvenu à transporter sans encombre du homard vivant à de longues distances, même par chemin de fer, même de l'Amérique en Angleterre ; mais pour que la transplantation réussisse, il faut que les eaux dans lesquelles on le fait émigrer offrent à sa croissance et à la reproduction de l'espèce des conditions aussi favorables que celles qu'il vient de laisser. Si on en arrive à établir que les côtes

du Pacifique remplissent ces conditions, il n'y a pas à douter du résultat final. Plusieurs journaux ont prétendu que les jeunes homards que l'on disait importés de l'est avaient été pris autour de San-Francisco, mais cette assertion n'a pas pu être prouvée. La commission des pêcheries des États-Unis se propose, paraît-il, de faire en 1888 une autre transplantation de homards vivants dans le Pacifique.

Durant la saison de pêche au saumon, de bons gardiens ont été préposés aux rivières et aux localités qui en avaient le plus besoin, et on n'a pas eu connaissance que la loi ait été violée.

#### QUÉBEC.

La valeur totale des pêches de cette province donne un surplus de \$32,185 sur 1887. Le temps étant favorable à la pêche du saumon, la capture s'est considérablement améliorée, et elle a donné une augmentation de 142,896 livres. On ne voit pas de différence appréciable dans la pêche de la morue. Le rendement du homard indique un décroissement constant, malgré l'exploitation de nouveaux fonds aux Iles de la Madeleine. Le maquereau était rare, mais il y avait abondance de hareng. Ce dernier, cependant, ne représente qu'une faible valeur, parce que la plus grande partie du rendement a été affectée à la boîte du homard et aux amendements marins.

#### ONTARIO.

La constante augmentation, en rendement et en valeur, des pêcheries de cette province, démontre amplement ce que peuvent produire une judicieuse protection et la stricte observation des règlements de pêche. Les relevés de l'année dernière portaient à \$1,435,993 la valeur totale des pêches d'Ontario; cette année elle s'élève à \$1,531,849, soit un surplus de \$95,851, ce qui prouve que la condition générale et la fécondité croissante des pêcheries sont extrêmement satisfaisantes. Le poisson blanc et la truite saumonée, qui constituent la principale exploitation, continuent d'augmenter, ce qui prouve que ces poissons sont bien protégés.

#### ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Il est à regretter que ce qui vient d'être dit des pêches d'Ontario ne puisse pas s'appliquer à celles de l'Île du Prince-Edouard; mais en présence d'un déficit de \$104,565, il serait bien difficile d'accuser une condition prospère. Ce déficit est attribué principalement à la diminution du homard, résultat depuis longtemps prévu d'une pêche excessive et d'une constante opposition à toutes mesures de restriction. Avec un aussi rapide déclin de la pêche et la dépréciation du homard de l'Île du Prince-Edouard sur les marchés anglais, il est à craindre que cette industrie nationale, qui aurait pendant longtemps encore donné des résultats rémunérateurs si elle avait été sagement ménagée, ne fera plus peut-être que péricliter et ne pourra plus retrouver sa prospérité d'autrefois. La capture du maquereau accuse

une diminution de 3,057 barils, tandis que les huîtres donnent un surplus de 3,323 barils.

#### MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les pêcheries du Manitoba attirent plus l'attention à mesure que le pays s'établit. La capture totale du poisson pour la consommation domestique et pour l'exportation est estimée à \$129,084; si nous y ajoutons la quantité consommée par les Sauvages et qui est évaluée à 1,500,000 livres, nous avons une capture totale de 5,000,000 de livres de poissons de toutes espèces.

Les pêcheries des territoires du Nord-Ouest sont encore si peu connues et si peu développées, qu'il est à peu près impossible d'évaluer approximativement leur rendement et leur valeur. Une estimation très imparfaite établie par le garde-pêche Gilchrist, du district de Qu'Appelle, porte le rendement à \$10,824, mais elle est beaucoup au-dessous de la réalité. J'appelle spécialement l'attention sur le rapport de cet officier, publié aux annexes.

L'inspecteur rapporte que les règlements concernant la sciure et les rebuts de scieries ont été généralement bien observés. Quatre passes-migratoires ont été construites au cours de la saison, et on a enlevé des filets que les Sauvages avaient tendus d'un côté à l'autre du cours d'eau.

Comme on a exprimé quelque part la crainte que les pêcheries du lac Winnipeg soient bientôt épuisées, il n'est peut-être pas hors de propos de dire que jusqu'ici la pêche n'y a été faite que sur un espace de pas plus de 50 milles, tandis que le lac a plus de 300 milles de long et une cinquantaine de milles de large. Quoique le poisson y soit rare à certaines époques, il ne faut pas en conclure que la pêche est excessive. D'ici à plusieurs années, les règlements actuellement en vigueur suffiront amplement pour prévenir l'épuisement. S'il en était autrement, des mesures plus rigoureuses deviendraient nécessaires. A part une interdiction de cinq semaines pendant la fraie, on ne permet que l'emploi de la seine et du rets à mailles, tandis que les rets avec lesquels se font la pêche du poisson blanc doivent avoir des mailles d'au moins cinq pouces, ce qui permet au petit poisson de s'échapper.

## LOIS DE PÊCHE DU CANADA.

SAISONS RÉSERVÉES, AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 1888.

Espèces de poisson.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba et T.N.-O.
Saumon (aux rets).....		Du 15 août au 1er mars	Du 15 août au 1er mars	Du 15 août au 1er mars		
do (à la ligne)..		Du 1er sept au 1er mai.	Du 15 sept. au 1er fév.	Du 15 sept. au 1er fév.		
do riv. Ristigouche.		Du 15 août au 1er mai.		Du 15 août au 1er mai.		
Truite mouchetée ( <i>Salvelinus Fontinalis</i> .)	Du 15 sept. au 1er mai.	Du 1er oct. au 1er janv.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er avril.	Du 1er oct. au 1er déc.	Du 1er oct. au 1er jan.
Grosse truite grise, longue, winninish et saumon de lac.		Du 15 oct. au 1er déc.	do ..	do ..		
Doré.....	Du 15 avril au 15 mai.	Du 15 avril au 15 mai				Du 15 avril au 15 mai.
Achigan et maskinongé	Du 15 avril au 15 juin.	Du 15 avril au 15 juin.				
Poisson blanc et truite saumonée.	Du 1er nov. au 30 nov.					
Poisson blanc.....		Du 10 nov. au 1er déc.				Du 5 oct. au 10 nov.
Bar.....				Du 1er mars au 1er oct.		
Eperlan.....		Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	Du 1er avril au 1er juil.	
Homard.....		L'usage, sans licence, de Du 15 juil. au 31 déc.	Du 1er juil. au 31 déc.	Du 1er juil. au 31 déc.	Du 15 juil. au 31 déc.	
Esturgeon.....			Sur la côte Atlantique, depuis la Cap Canso jus- qu'à la frontière, E.-U., du 15 juil. au 31 déc. dans les autres eaux de la N.-Ecosse et du N.-Brunswick.	Du 31 août au 1er mai.		Du 1er mai au 15 juin.
Huîtres.....		Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	Du 1er juin au 15 sept.	

NOTE.—Les lois de pêche ne s'appliquent que partiellement à la Colombie-Britannique. La dérivette au saumon est restreinte aux rivières où la marée se fait sentir, et la pêche doit être discontinuée depuis le samedi midi jusqu'à 6 p.m. le dimanche.

## ANALYSE DES LOIS DE PÊCHE.

La pêche aux rets de toute sorte est défendue dans les eaux publiques, excepté sous l'autorité de baux ou de licences.

La grandeur des rets est réglée de manière à empêcher de tuer le jeune poisson. Les rets ne peuvent être tendus, et l'on ne peut se servir de seines de manière à barrer les chenaux et les baies.

Il est pourvu à un certain temps réservé chaque semaine à part les saisons réservées spéciales.

L'usage de substances explosives ou empoisonnées pour la capture du poisson est illégal.

Les barrages des moulins devront être munis de bonnes passes-migratoires. Des modèles ou dessins seront fournis sur demande par le département.

Les dispositions ci-dessus et les saisons réservées sont augmentées dans des cas spéciaux, sous l'autorité de l'Acte des pêcheries, par une défense totale de pêcher à des époques fixes.

## SAISONS RÉSERVÉES—OBSERVATIONS.

Afin de mieux protéger la truite dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, il a été édicté un arrêté du conseil fixant la saison réservée à ce poisson depuis le 1er octobre jusqu'au 1er avril.

L'article du règlement concernant la pêche du saumon aux rets le dimanche a été rétabli, et l'interdiction de la pêche du saumon à la ligne dans les eaux où la marée ne se fait pas sentir a effet depuis 9 heures le samedi soir jusqu'à 6 heures le lundi matin.

En présence des abus qui se commettaient dans la pêche du homard et de l'épuisement dont cette pêcherie était menacée, on a jugé nécessaire de restreindre cette pêche, afin de donner au crustacé la chance de se propager. Dans ce but, un règlement a été fait établissant entre le 1er juillet et le 1er décembre la saison pour la partie de la côte de l'Atlantique qui s'étend depuis le Cap Canso vers l'ouest et suit la ligne de côtes de la Baie de Fundy jusqu'à la ligne frontière des États-Unis. Pour les autres eaux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et pour les eaux de l'île du Prince-Edouard et de Québec (y compris les îles de la Madeleine et d'Anticosti), la saison réservée est fixée entre le 15 juillet et le 31 décembre. On espère vivement que ces mesures rigoureuses auront l'effet de préserver une industrie de grande valeur et de prévenir l'épuisement qui se fait aujourd'hui sentir sur les côtes du Maine et du Massachusetts.

Afin de mettre un frein au trafic toujours croissant qui se fait sur le chemin de fer Intercolonial, de poisson pris illégalement, il a été passé un arrêté du conseil enjoignant à tout officier, agent ou employé des chemins de fer de l'Etat, de refuser le transport de tout poisson, à moins que l'expéditeur ou son agent ne produise un certificat d'un officier de pêche attestant que ce poisson a été pris légalement. On croit que cet arrêté a eu l'effet le plus salubre.

## CONSTRUCTION DE PASSES-MIGRATOIRES.

Huit nouvelles passes-migratoires, modèle Rogers, ont été construites cette année sur les rivières suivantes de la Nouvelle-Ecosse :—

Comté.	Barrage de rivière.	Rivière.
Lunenburg	Keddy's	Mush-a-Mush.
do	Ernst	do
do	Nicol et Zwickers	do
do	Davison's	LaHave.
do	do	do
do	Surnchausmer	Lac du Moulin.
Antigonish	McGillivray's	South.
do	McDonald's	do

A part cela, des réparations coûteuses ont été faites à des passes-migratoires sur les rivières Sainte-Croix et Magaguadavic, dans le Nouveau-Brunswick.

## DÉPENSES.

La dépense totale pour le service des pêcheries, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, s'est élevé à \$265,443.21, comme suit :—

Service général.....	\$ 93,238 87
Pisciculture.....	37,864 22
Service de la protection des pêcheries.....	134,340 12
Total .....	<u>\$265,443 21</u>

Cette dépense se subdivise ainsi :—

	\$	cts.	\$	cts.
<i>Ontario.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	19,534	01		
Pisciculture.....	8,880	14		
			28,414	15
<i>Québec.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	14,966	55		
Pisciculture.....	8,740	66		
			23,707	21
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	18,092	21		
Pisciculture.....	6,701	89		
			24,794	10
<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	16,944	87		
Pisciculture.....	2,907	16		
			19,852	03
<i>Colombie-Britannique.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	5,860	72		
Pisciculture.....	4,623	35		
			10,484	07
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....	4,044	49		
Pisciculture.....	1,200	21		
			5,304	70
<i>Manitoba.</i>				
Salaires et déboursés des gardes-pêche.....				2,468 25
SERVICE DE LA PROTECTION DES PÊCHERIES.....				134,340 12
<b>DIVERS.</b>				
Frais de procès et dépenses incidentes.....	1,258	54		
Exposition Internationale des Pêcheries, etc.....	1,481	63		
Dépenses occasionnées par la distribution des primes de pêches.....	6,623	41		
Compte général, pisciculture, y compris les appointements du surintendant, déboursés, construction de passes-migratoires, etc.....	4,750	81		
Construction de passes-migratoires sur la rivière LaHave.....	1,964	19		
			16,078	58
			265,443	21



## DÉPENSE DE PISCICULTURE.

Les déboursés occasionnés par la pisciculture sont aussi subdivisés comme suit, entre douze établissements :—

	\$	cts.	\$	cts.
<i>Ontario.</i>				
Newcastle.....	5,367	10		
Sandwich.....	3,513	04		
			8,880	14
<i>Québec.</i>				
Tadoussac.....	1,971	15		
Bassin de Gaspé.....	2,164	92		
Magog.....	835	85		
Ristigouche (Québec et Nouveau-Brunswick).....	3,768	74		
			8,740	66
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
Bassin de Bedford.....	3,904	98		
Sydney.....	2,796	91		
			6,701	89
<i>Nouveau-Brunswick.</i>				
Miramichi.....	1,347	25		
Rivière Saint-Jean.....	1,559	91		
			2,907	16
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>				
Rivière Dunk.....				1,260
<i>Colombie-Britannique.</i>				
Rivière Fraser.....				4,623
DÉBOURSÉS GÉNÉRAUX.				
Appointements du surintendant.....	2,000	00		
Construction de passes-migratoires, etc.....	2,750	81		
			4,750	81
			37,864	22

## RECETTES.

Les perceptions faites pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, ont été comme suit :—

	\$	cts.
<i>Ontario—</i>		
Loyers, honoraires de permis et amendes.....	15,093	57
<i>Nouveau-Brunswick—</i>		
Loyers, taxes sur les filets et amendes.....	4,417	52
<i>Québec—</i>		
Loyers, honoraires de permis et amendes.....	3,804	66
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>		
Permis de pêche et amendes.....	1,585	23
<i>Colombie-Britannique—</i>		
Permis de pêche au saumon.....	943	50
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>		
Permis de pêche.....	128	00
<i>Manitoba—</i>		
Perceptions d'amendes.....	5	00
<b>Total.....</b>	<b>25,947</b>	<b>53</b>

## PRIMES DE PÊCHE.

Le nombre total des réclamations reçues en 1886 par le ministère a été de 14,812, contre 14,315 en 1885, soit 497 de plus. Sur ce nombre, 152 ont été rejetées parce que ceux qui les faisaient ne s'étaient pas conformés aux règlements, et 21 ont été réservées jusqu'à plus ample informé.

Le nombre total des réclamations payées, au cours de la même année, a été de 14,900—une augmentation de 776 sur l'année 1885.

La somme totale des primes de pêche payées aux navires et aux bateaux a été de \$160,903.59—\$693.80 de moins qu'en 1885.

Le nombre des navires qui ont eu droit à la prime en 1886 a été de 791, avec un tonnage collectif de 30,804 tonneaux—diminution de 40 navires et de 1,413 tonneaux sur 1885.

Le nombre des bateaux qui ont reçu la prime en 1886 a été de 14,109, contre 13,293 en 1885, et le nombre des pêcheurs 27,446—816 bateaux et 705 pêcheurs de plus que l'année précédente.

Pour le détail des paiements faits aux navires et bateaux, voir l'annexe n° 2, page 53.

## PISCICULTURE.

Il y a douze piscifactories sous le contrôle de l'Etat ; elles se trouvent dans les localités suivantes :—

## ONTARIO—

Newcastle,  
Sandwich.

## NOUVEAU-BRUNSWICK—

Miramichi,  
Rivière Saint Jean.

## ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—

Rivière Fraser.

## QUÉBEC—

Magog,  
Tadoussac,  
Gaspé,  
Ristigouche.

## NOUVELLE-ÉCOSSE—

Bedford,  
Sydney.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE—

Rivière Fraser.

Le nombre d'alevins de diverses espèces provenant de la récolte d'œufs de 1886 et qui ont été éclos et distribués par les différentes piscifactories, s'est élevé à 77,673,000, et la quantité totale d'œufs déposés dans tous les établissements pendant l'automne de 1887 se chiffre par \$110,580,200.

Les espèces de poissons élevées dans nos piscifactories comprennent le saumon de l'Atlantique et du Pacifique, le poisson blanc et la truite saumonée des grands lacs d'Ontario, le doré et la truite mouchetée ou truite de ruisseau.

On trouvera, dans la partie II de ce rapport, des détails complets sur les opérations de pisciculture en 1877.

## PERSONNEL DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES.

On verra, en consultant les annexes de ce rapport, que le nombre des personnes employées au service extérieur de notre ministère a été de 892 cette année, y compris les officiers et équipages des gardes-côtes qui protègent les pêcheries. A ce nombre il faut ajouter à peu près 30 gardiens spéciaux qui ont été employés quelque temps pendant les saisons réservées,—soit 920 personnes employées à la protection des pêcheries maritimes et de l'intérieur du Canada.

## PROTECTION DES FONDS DE PÊCHE DU CANADA CONTRE L'ÉTRANGER.

Les gardes-côtes suivants ont été employés au service de la protection des pêcheries pendant la campagne de 1887.

Str. <i>Acadia</i> .....	Lieut. A. R. Gordon, M.R.
“ <i>La Canadienne</i> .....	Cap. Wm. Wakeham.
Goël. <i>Vigilant</i> .....	“ C. M. Lorway.
“ <i>Gen. Middleton</i> .....	“ James McLean.
“ <i>L. Houlett</i> .....	“ Thos. Quigley.
“ <i>Triumph</i> .....	“ C. M. Lorway.
“ <i>Advance</i> .....	“ C. T. Knowlton.
“ <i>Critic</i> .....	“ Wm. McLaren.
“ <i>A. C. Moore</i> .....	“ L. Pouliot.
Yacht à vapeur <i>Intrepid</i> .....	“ J. H. Pratt.
“ <i>Dream</i> .....	“ W. H. Kent.

Le *General Middleton* a croisé dans la baie Passamaquoddy jusqu'au 7 février. Le yacht à vapeur *Intrepid* a été remplacé par le *Dream* au commencement de l'automne.

La seule saisie effectuée pendant la campagne pour avoir pêché en dedans des limites, a été celle de la chaloupe et des seines des goélettes américaines *Argonaut* et *Col. J. H. French*; les goélettes elles-mêmes ont pu s'échapper. Le nombre de visites officielles faites à des navires de pêche des États-Unis par les gardes-côtes canadiens, pendant la campagne de 1887, a été de 1,345. On en trouvera les détails dans un rapport spécial.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries.

## RÉCAPITULATION

INDIQUANT le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux; valeur des matériaux de pêche, etc., et le nombre d'hommes employés à faire la pêche dans les diverses provinces du Canada, pendant l'année 1887.

Provinces.	Navires et remorqueurs.		Bateaux.		Nasses à mailles et seines.		Valeur des trappes et rets à enclos, nasses, fascines et pêches à l'anguille.	Valeur des établissements de homards, trappes, etc., et de conserves de homard.	Valeur approximative des congélateurs et autres appareils non mentionnés.	Valeur totale.	Observations.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.					
Nouv.-Ecosse ....	128,991	28,439	\$ 1,275,890	13,391	\$ 322,750	3,543,581	\$ 657,736	\$ 217,782	\$ 268,543	\$ 2,940,061	Voir page 140.
N.-Brunswick....	11,087	3,404	133,250	5,085	194,959	439,430	267,213	223,309	354,207	1,311,173	do 165.
Ile du Prince-E..	4,059	2,349	56,400	1,139	35,45	70,235	59,225	240,000	88,000	479,075	do 184.
Québec.....	119,710	7,379	292,870	6,083	160,131	233,169	169,180	100,236	.....	781,156	do 213, 238.
Ontario.....	2,762	1,039	93,930	1,126	99,146	1,307,587	183,899	.....	6,195	469,920	do 298.
Col.-Britannique	3,324	1,875	137,500	1,268	62,880	253,842	162,075	.....	405,000	767,455	do 268.
Totaux.....	59 933	44,485	1,969,840	28,092	875,316	5,847,844	1,499,328	781,327	1,121,945	6,748,840	

\* Nasses.

† Ne comprend pas les gréviers de la C.-B.

‡ Retz à enclos.

|| Ne comprend pas les pêcheurs en amont de Québec.

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches du Canada, années 1886 et 1887.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue.....	Qtz. 1,080,716	4,549,571 60	1,078,355	4,313,420 00
Morue désossée.....	Lbs. 69,790	3,507 40	52,500	2,150 00
Hareng, mariné.....	Brls 374,784	1,518,022 00	349,909	1,574,590 50
do fumé.....	Boîtes. 1,129,305	283,326 25	1,580,558	395,139 50
do gelé.....	Nomb. 21,023,309	126,139 80	21,986,700	109,933 50
do frais.....	Lbs. 5,767,554	285,010 70	7,354,497	363,612 85
Homard, conserves en boîtes.....	Lbs. 16,434,421	2,356,659 75	12,185,687	1,462,282 44
do dans sa carapace ou vivant. Ton'x	8,662	281,734 40	3,650	371,826 24
Saumon, mariné.....	Brls. 6,511	85,753 00	9,041½	126,838 00
do frais.....	Lbs. 2,917,712	433,552 70	4,568,383	686,314 90
do conserves en boîtes.....	Lbs. 7,762,321	842,876 20	9,842,795	1,182,539 73
do fumé.....	Lbs. 49,048	8,674 60	54,187	9,595 40
Maquereau, conserves en boîtes.....	Lbs. 772,592	81,969 60	151,041	18,124 92
do frais.....	Lbs. 93,500	4,895 00	357,600	17,880 00
do mariné.....	Brls. 147,962	1,478,620 00	129,610	1,435,320 00
Egrefin.....	Qtz. 213,474	747,685 26	216,003	864,012 00
Merluche.....	Qtz. 40,841	138,179 00	59,533	238,131 00
Merlan.....	Qtz. 79,045	276,657 50	102,902	411,608 00
Traite.....	Lbs. 5,052,413	397,099 50	4,520,165	452,016 50
do marinée.....	Brls. 2,430	24,300 00	3,867	38,670 00
Poisson blanc, mariné.....	Brls. 4,903	41,788 00	5,232½	43,852 00
do frais.....	Lbs. 5,918,623	392,561 93	5,800,356	409,713 88
Eperlan.....	Lbs. 7,209,898	432,213 28	5,923,418	355,285 08
Sardine.....	Barriques. 73,627	735,642 00	53,334	533,520 00
Huitres.....	Brls. 62,905	189,915 00	61,360	187,580 00
Noues de merluche.....	Lbs. 107,643	99,411 00	81,163	81,163 00
Langues et noues de morue.....	Brls. 1,856	13,475 00	2,489	24,886 60
Gaspereau.....	Brls. 33,887	134,849 60	32,747	147,358 50
Alose.....	Lbs. 509,710	30,582 60	743,612	44,016 72
do saumurée.....	Brls. 8,520	79,314 00	8,165	73,485 09
Anguille, saumurée.....	Brls. 7,360	66,014 00	6,147	61,470 00
do.....	Lbs. 1,635,293	97,607 31	1,601,108	104,584 48
Flétan.....	Lbs. 1,563,872	96,912 32	1,711,519	171,151 90
Esturgeon.....	Lbs. 2,373,133	118,819 29	2,014,082	118,943 92
Maskinongé.....	Lbs. 857,645	55,647 00	652,135	39,131 10
Achigan.....	Lbs. 867,204	56,560 74	837,652	50,259 12
Doré.....	Lbs. 2,624,785	159,684 32	2,412,549	141,895 24
Brochet.....	Lbs. 1,438,664	59,394 62	1,161,969	50,742 50
Winnoniche.....	Lbs. 64,600	3,876 00	55,000	3,300 00
Bar et poisson blanc.....	Douz. 7,372	9,215 00	5,001	6,251 25
Petite morue.....	Lbs. 1,463,875	43,555 00	1,060,980	31,829 40
Plie.....	Lbs. 49,920	2,995 20	122,470	12,247 00
Encornet.....	Brls. 4,958	19,832 00	31,024	124,096 00
Oolâhân, mariné.....	Brls. 80	800 00	115	1,380 00
do frais.....	Lbs. 44,000	2,610 00	25,500	1,530 00
do fumé.....	Lbs. 1,900	380 00	Boîtes, 350	700 00
Moules.....	.....	7,950 00	.....	3,500 00
Peaux de phoques à fourrure.....	Nomb. 38,907	389,070 00	33,800	236,600 00
do loup-marin à pelage doux.Nomb.	31,226	30,476 00	26,299	25,424 00
do loutres de mer.....	Nomb. 25	1,500 00	75	4,500 00
do marsouins.....	Nomb. 177	668 00	656	2,640 00
Huile de poisson.....	Galls. 899,363	505,771 75	995,509	405,157 60

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches au Canada, etc.—Fin.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Huile de foie de morue..... Galls.	1,800	1,800 00		
Poisson commun et mêlé..... Brls.	25,176	104,268 51	31,828	158,829 77
Poisson employé comme boîte..... Brls.	171,210	198,937 00	160,480	229,170 00
do engrais..... Brls.	171,769	70,688 50	139,157	70,763 50
Guano..... Ton'x.	1,303	21,045 00	1,305	34,125 00
Crabes et langoustes, dans la C.-B.....		2,500 00		4,500 00
Poisson assorti, dans la C.-B..... Lbs.	173,800	8,690 00	712,000	42,600 00
Poisson vendu sur le marché de la C.-B.....		125,000 00		
do do d'Halifax.....		39,500 00		42,400 00
Poisson servant à la consommation locale, non compris dans les rapports.....		303,564 34		229,225 71
Total.....		18,679,288 57		18,386,103 75
Diminution.....				293,184 82

## RÉCAPITULATION.

PROVINCES.	Valeur.		Diminution.	Augmentation
	1886.	1887.		
	\$ cts.	\$ cts.		
NOUVELLE-ÉCOSSE.....	8,415,361 45	8,379,782 68	35,578 77	
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	4,180,227 27	3,559,506 89	620,720 38	
QUÉBEC.....	1,741,382 20	1,773,567 43		32,185 23
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.....	1,141,991 40	1,037,425 94	104,565 46	
COLOMBIE-BRITANNIQUE.....	1,577,348 00	1,974,887 08		397,539 08
ONTARIO.....	1,435,998 41	1,531,849 73		95,851 32
MANITOBA ET TERRITOIRES DU N.-OUEST.....	186,979 84	129,084 00	57,895 84	
Totaux.....	18,679,288 57	18,386,103 75	818,760 45	525,575 63
Diminution.....			293,184 82	

## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche dans les différentes provinces du Canada, en 1886 et 1887.

## PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Espèces de poisson.	1886.		1887.		
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
					\$
Saumon .....	Brls.	2,584	46,512 00	3,662	58,591 00
do frais .....	Lbs.	469,253	90,493 10	495,350	99,070 00
do fumé .....	Lbs.	8,160	1,630 00	13,837	2,767 40
do en conserves .....	Boîtes	14,981	2,996 20	34,766	5,214 90
Maquereau .....	Brls.	101,947	1,019,470 00	91,348	1,096,176 00
do en conserves .....	Boîtes	22,880	3,432 00	58,163	6,979 56
do frais .....	Lbs.	93,500	4,895 00	357,600	17,880 00
Hareng .....	Brls.	155,750	623,000 00	181,140	815,157 00
do fumé .....	Boîtes	36,761	9,190 25	85,910	21,477 50
do gelé ou frais .....	Lbs.	260,700	10,428 00		
Gaspereau .....	Brls.	17,122	68,489 60	16,290	73,305 00
do fumé .....	Nombre.	100,000	800 00	120,000	960 00
Morue, séchée .....	Qtz.	827,371	3,516,330 35	794,309	3,177,236 00
do désossée .....	Lbs.	34,000	1,360 00	50,000	2,000 00
Langues et noues de morue .....	Brls.	1,571	11,002 00	1,398	13,980 00
Egrefin .....	Qtz.	195,716	685,009 00	200,007	800,028 00
Merlan .....	} Qtz.	71,332	249,662 50	72,490	289,960 00
Merluce .....				20,023	80,092 00
Noues de merluce .....	Lbs.	57,553	57,553 00	43,626	43,626 00
Merluce fumée .....	Lbs.	121,554	4,861 76	127,000	5,080 00
Flétan .....	Lbs.	1,371,039	82,102 34	1,184,288	118,428 80
Alose .....	Brls.	2,943	23,544 00	1,300	11,700 00
Achigan .....	Lbs.	21,590	1,284 60	15,065	903 90
Truite .....	Lbs.	131,562	7,893 72	155,469	15,546 90
Encornet .....	Brls.	4,394	17,576 00	30,320	121,380 00
Eperlan .....	Lbs.	800,243	36,014 58	463,672	27,820 32
Anguille .....	Brls.	3,502	31,518 00	3,740	37,400 00
Huîtres .....	Brls.	1,397	4,191 00	1,716	5,148 00
Homard, en conserves .....	Boîtes	7,206,347	1,080,952 05	6,688,923	802,670 76
do expédié frais, vivant, etc. Ton'x.			153,034 40		262,326 24
Huile de poisson .....	Galls	492,585	320,021 25	483,366	193,346 40
Huile de foie de morue .....	Galls	1,800	1,800 00		
Guano .....	Ton'x.	588	8,820 00	579	14,475 00
Poisson employé comme boîte .....	Brls.	57,132	57,132 00	65,014	97,521 00
do engrais .....	Brls.	26,139	13,059 50	28,570	14,285 00
Poisson mêlé .....	Lbs.	6,200	317 00		
Moules .....	Brls.	990	4,950 00		
Quantité vendue sur le marché d'Halifax			39,500 00		42,400 00
Consommation locale de différents comtés,					
d'après les relevés .....			124,526 25		4,949 00
Total .....			8,415,361 45		8,379,782 68
Diminution .....					35,578 77

## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.— Suite.

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Morue..... Qtx.	79,445	387,641 25	93,524	374,098 00
Hareng..... Brls.	95,180	380,720 00	82,819	372,685 50
do fumé..... Boîtes	1,081,384	270,346 00	1,478,986	369,749 00
do gelé..... Nomb.	21,023,300	126,159 80	21,986,700	109,933 50
Maquereau..... Brls.	17,868	178,680 00	3,607	43,284 00
do en conserves..... Lbs.	70,128	10,519 20	44,278	5,313 36
Egrefin..... Qtx.	13,321	46,623 50	12,706	50,824 00
Merlan..... Qtx.	16,034	56,119 00	30,412	121,648 00
Merluche..... Qtx.	22,590	80,465 00	31,277	125,108 00
Flétan..... Lbs.	55,721	3,343 26	50,234	5,023 40
Saumon, mariné..... Brls.	224	4 032 00	150	2,400 00
do frais, dans la glace..... Lbs.	1,201,732	240,346 40	1,312,610	262,522 00
do en conserves..... Lbs.	4,125	825 00	3,597	539 55
do fumé..... Lbs.	18,198	3,639 60	9,300	1,600 00
Gaspereau..... Brls.	15,865	63,460 00	15,876	71,442 00
Truite..... Lbs.	65,650	3,939 00	71,765	7,176 50
Bperlan..... Lbs.	6,484,145	369,048 70	5,268,321	321,979 25
Alose..... Brls.	5,577	55,770 00	6,865	61,785 00
Anguille..... Brls.	3,745	33,705 00	2,255	22,550 00
Esturgeon..... Lbs.	16,264	975 84	.....	.....
Sardine..... Ton'x.	73,291	732,910 00	53,694	530,940 00
Achigan..... Lbs.	131,707	7,802 42	104,779	6,286 74
Doré..... Lbs.	134,200	8,052 00	105,400	6,324 00
Perche..... Lbs.	14,960	894 00	22,300	669 60
Huitres..... Brls.	28,083	84,249 00	23,196	69,568 00
Homard, en conserves..... Boîtes	4,661,812	699,271 80	2,630,559	315,667 03
do..... Ton'x.	4,290	128,700 00	3,650	109,500 00
Langues et noues de morue..... Brls.	46	322 00	76	760 00
Noues de merluche..... Lbs.	29,510	29,510 00	37,537	37,537 00
Huile de poisson..... Galls	92,788	55,672 80	118,369	47,347 60
Guano de poisson..... Ton'x.	655	9,825 00	136	3,400 60
Poisson employé comme engrais..... Brls.	39,185	19,592 50	22,145	11,072 50
do do boîte..... Brls.	55,454	83,181 00	39 069	58,603 50
Encorret..... Brls.	564	2,256 00	704	2,816 00
Petite morue..... Lbs.	713,875	28,555 00	560,980	16,829 40
Plie..... Lbs.	49,920	2,995 20	122,470	12,247 60
<b>Total.....</b>	.....	<b>4,180 227 27</b>	.....	<b>3,559,506 89</b>
<b>Diminution.....</b>	.....	.....	.....	<b>620,720 38</b>



## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$
Morue ..... Qtx.	12,850	51,400 00	26,422	105,688 00
do désossée ..... Lbs.	25,790	2,147 40	2,500	150 00
Hareng ..... Brls.	43,204	129,612 00	38,874	174,933 00
do fumé ..... Boîtes			90	22 50
Maquereau ..... Brls.	27,534	275,340 00	24,027	288,324 00
do en conserves..... Boîtes	679,584	67,958 40	48,600	5,832 00
Egrefin..... Lbs.	71,550	4,293 00	78,300	3,132 00
Merluche..... Qtx.	9,530	28,590 00	8,233	32,932 00
Saumon, frais ..... Lbs.	2,440	366 00	4,060	812 50
Gaspereau..... Brls.	700	2,100 00	367	1,651 00
Filetan..... Lbs.	9,680	580 80	9,650	965 00
Achigan..... Lbs.	200	12 00		
Truite..... Lbs.	75,195	4,511 70	75,200	7,520 00
Eperlan..... Lbs.	74,100	4,448 00	89,425	5,365 50
Anguille..... Lbs.	150,650	9,039 00	212,950	21,295 00
Alose..... Lbs.	750	45 00		
Huîtres..... Brls.	33,125	99,375 00	36,448	109,344 00
Homard, en conserves..... Lbs.	3,616,780	434,013 60	2,009,107	241,092 84
Noues de morue et de merluche..... Lbs.	20,580	12,348 00	12,332	616 60
Huile de poisson..... Galls	14,997	7,498 50	17,825	7,130 00
Engrais..... Ton'x	3,315	3,315 00	2,370	2,370 00
Guanos..... Ton'x			530	13,250 00
Poisson frais, consommation locale. Lbs.		5,000 00		15,000 00
<b>Total</b> .....		<b>1,141,991 40</b>		<b>1,037,475 94</b>
Diminution, 1887.....				104,565 46

## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

## PROVINCE DE QUÉBEC.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue..... Qtx.	161,050	644,200 00	164,000	656,400 00
Hareng, mariné..... Brls.	40,820	185,540 00	31,607	142,231 50
do fumé..... Boîtes	7,560	1,890 00	9,762	2,440 50
Maquereau..... Brls.	613	6,130 00	628	7,536 00
Egrefin..... Qtx.	1,037	4,148 00	1,237	4,918 00
Flétan..... Lbs.	46,432	2,785 92	81,347	8,134 70
Saumon, mariné..... Brls.	647	9,058 00	770½	12,328 00
do frais..... Lbs.	418,687	44,555 20	529,763	103,250 90
do conserves en boîtes..... Lbs.	2,255	451 00	8,448	1,267 20
Alose..... Lbs.	508,960	30,537 60	743,612	44,016 72
Anguille..... Lbs.	1,433,601	86,016 06	1,348,348	80,900 88
do mariné..... Brls.	113	791 00	152	1,520 00
Sardine..... Brls.	744	2,232 00	960	2,880 00
Esturgeon..... Brls.	535	2,675 00	323	1,615 00
do..... Lbs.	795,800	39,790 00	475,400	28,884 00
Truite..... Lbs.	494,340	37,286 80	530,760	53,076 00
do..... Brls.	152	1,520 00	153	1,530 00
Winnoniche..... Lbs.	64,500	3,876 00	55,000	3,300 00
Bar et poisson blanc..... Douz.	7,372	9,215 00	5,001	6,251 25
Poisson blanc..... Lbs.	53,800	4,304 00	75,730	6,053 40
Maskinongé..... Lbs.	209,415	16,753 20	99,780	5,986 80
Achigan..... Lbs.	226,965	18,157 20	134,479	8,068 74
Doré..... Lbs.	479,852	36,255 62	473,583	28,408 98
Brochet..... Lbs.	424,030	21,201 50	366,650	18,332 50
Petite morue..... Brls.	10,000	15,000 00	Lbs. 500,000	15,000 00
Langues et noyes de morue..... Brls.	239	2,151 00	953	9,530 00
Homard, en boîtes..... Lbs.	949,482	142,422 30	857,098	102,851 76
Petit poisson et poisson mêlé..... Brls.	17,332	59,215 10	20,037	86,995 50
Peaux de loup-marin..... Nomb.	28,226	28,226 00	22,799	22,799 00
Peaux de marsouin..... Nomb.	177	668 00	656	2,640 00
Huiles de poisson..... Galls.	253,053	102,083 20	268,109	107,243 60
Poisson empl. comme boîte et eng. Brls.	131,919	93,335 50	134,769	116,081 50
Guano..... Ton'x.	60	2,400 00	60	3,000 00
Eperlan..... Lbs.	32,400	1,944 00	4,000	120 00
Poisson empl. pour la consom local Brls.	21,142	84,568 00	19,485	77,940 00
Total.....		1,741,382 20		1,773,567 43
Augmentation.....				32,185 23

## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Saumon..... Brls.	3,056	26,151 00	4,459	53,508 00
do frais..... Lbs.	825,600	57,792 00	2,226,600	222,660 00
do conserves en boîtes..... Lbs.	7,740,960	838,604 00	9,795,984	1,175,518 08
do fumé..... Lbs.	22,700	3,405 00	31,050	4,968 00
Hareng, frais..... Lbs.	38,000	1,140 00	205,600	6,168 00
do fumé..... Lbs.	4,500	900 00	14,500	1,450 00
Truite, fraîche..... Lbs.	30,750	3,075 00	55,500	5,550 00
Esturgeon..... Lbs.	114,900	5,745 00	249,000	14,940 00
Egrefin..... Lbs.	} 55,000	2,750 00	.....	.....
Petit poisson blanc..... Lbs.			.....	.....
Moules..... Lbs.	.....	3,000 00	.....	3,500 00
Flétan, frais..... Lbs.	81,000	8,100 00	386,000	38,600 00
Huitres..... Brls.	300	2,100 00	.....	3,500 00
Oolâhan, mariné..... Lbs.	16,000	800 00	23,000	1,380 00
do fumé..... Lbs.	1,900	380 00	Boxes, 350	700 00
do frais..... Lbs.	44,000	2,640 00	25,500	1,530 00
Peaux de phoque à fourrure..... Nomb.	38,907	389,070 00	33,800	236,600 00
do à pelage doux..... Nomb.	3,000	2,250 00	3,500	2,625 00
Peaux de loutre de mer..... Nomb.	25	1,500 00	75	4,500 00
Huile de poisson..... Galls.	45,940	20,496 00	107,840	50,080 00
Crabes et langoustes.....	.....	2,500 00	.....	4,500 00
Sardine.....	.....	500 00	.....	.....
Eperlan, frais..... Lbs.	19,000	760 00	.....	.....
Poisson assorti et poisson mélé..... Lbs.	173,800	8,690 00	712,000	42,600 00
Poisson frais vendu sur les marchés.....	.....	125,000 00	.....	.....
*Poisson employé pour la consommation locale, ouvriers chinois.....	.....	70,000 00	.....	100,000 00
Total.....	.....	1,577,948 00	.....	1,974,887 08
Augmentation.....	.....	.....	.....	397,539 08

## TABLEAU COMPARATIF

Du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

## PROVINCE D'ONTARIO.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Poisson blanc..... Brls.	2,489	24,890 00	2,748	27,480 00
do ..... Lbs.	3,167,226	253,378 08	3,914,156	313,132 48
Truite saumonée ..... Brls.	2,278	22,780 00	3,714	37,140 00
do ..... Lbs.	4,254,916	340,393 28	3,631,471	363,147 10
Hareng ..... Brls.	39,830	199,150 00	15,463	69,583 50
do ..... Lbs.	5,468,854	273,442 70	7,148,897	357,444 85
Maskinongé ..... Lbs.	648,230	38,893 80	552,405	33,144 30
Achigan ..... Lbs.	486,742	29,204 52	583,329	34,999 74
Doré ..... Lbs.	1,747,369	104,842 14	1,689,071	101,344 26
Brochet ..... Lbs.	387,705	19,385 25	484,240	24,212 00
Esturgeon ..... Lbs.	1,374,669	68,733 45	1,221,082	73,764 92
Anguille ..... Lbs.	51,045	2,552 25	39,810	2,388 60
Poisson commun ..... Lbs.	1,296,095	38,882 85	2,107,709	63,231 27
Poisson pour la consommation locale Lbs.	649,003	19,470 09	1,044,557	31,336 71
<b>Totaux</b> .....		<b>1,435,998 41</b>		<b>1,531,849 73</b>
<b>Augmentation</b> .....				<b>95,851 32</b>

VALEUR et rendement approximatif des pêches de 1886 et 1887.

## MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Espèces de poisson.	1886.		1887.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Poisson blanc, frais..... Lbs.	2,697,597	134,879 85	1,810,470	90,523 00
do salé ..... Brls.	2,414	16,898 00	2,484½	16,372 00
Doré ..... Lbs.	263,364	10,534 56	144,495	5,818 00
Brochet ..... Lbs.	636,949	18,807 87	311,079	8,198 00
Esturgeon ..... Lbs.	18,000	900 00	4,000	240 00
Perche ..... Lbs.			88,074	4,612 00
Tullibie ..... Lbs.	95,246	1,904 92	18,736	657 00
Poisson fumé ..... Lbs.	440	44 00		
Poisson mêlé..... Lbs.	150,532	3,010 64	120,983	2,664 00
<b>Total</b> .....		<b>186,979 84</b>		<b>129,084 00</b>
<b>Diminution en 1887</b> .....				<b>57,895 84</b>

TABLeAU indiquant les quantités et la valeur collectives du poisson pris rapport annuel du

Table with columns for Numéro., Espèces de poisson., and years 1869 and 1870. Sub-columns include Quantité, Valeur, and Total, with further subdivisions for currency (cts.).

† Y compris la langue.

au Canada entre les années 1869 à 1887, inclusivement, telles que compilées du ministère des pêcheries.

Table with columns for Numéro., and years 1871 and 1872. Sub-columns include Total, Quantité, Valeur, and Total, with further subdivisions for currency (cts.).





TABLEAU indiquant les quantité et valeur

Table with columns: Numéro, Espèces de poisson, 1881 (Quantité, Valeur, Total), 1882 (Quantité, Valeur). Rows include Morue, Egrefin, Merluche, etc.

collectives du poisson pris en Canada, etc.—Suite.

Table with columns: 1883 (Total, Quantité, Valeur, Total), 1884 (Quantité, Valeur, Total), Numéro. Rows continue from previous table.

Y compris la lingue.





RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries pour violation de la loi et des règlements de pêche, pendant l'année 1887.

## PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		\$ cts.	\$ cts.	
Richard McConkey, Messrs. Anderson, Robertson et Wilson.	Pêcher au dard dans les lacs, comté de Peterboro' .....	10 00	5 00	
Charles Ash.	Pêcher en temps défendu, comté de Victoria	10 00	10 00	Produits de la vente, articles confisqués.
John Schutzbürg.	Pêcher l'achigan au dard, Grande Rivière... do do do ...	10 00	5 00	
Melvin Baldwin.	do do do ...	10 00	5 00	
D. Hicks.	Prendre de la truite mouchetée en temps défendu, comté de Bruce .....	10 00	5 00	
Thomas A. Clark.	Avoir en sa possess. de la truite mouchetée en temps déf., comté de Northumberland	5 00	5 00	
Wm. Johnston.	Pêcher de la truite mouchetée en temps défendu, comté de Northumberland	1 00	1 00	
Stephen Robertson.	Pêcher illég. dans le lac Delta, comté de Leeds do do do	2 50	1 25	
A. Cronbary.	do do do	2 50	1 25	
Robert Kimberly.	Vendre de l'achigan en temps déf. à Toronto	1 00	1 00	
Jones Madden.	Pêcher du poisson blanc en temps défendu, lacs Rideau .....	2 50	2 50	
Richard Morris.	do do do	2 50	2 50	
Patrick Dowsett.	do do do	2 50	2 50	
Thomas Lyons, Thos Ripley et Arch. Elliott.	do do do ...	5 00	5 00	
Thos. Monaghan.	Pêcher aux rêts sans permis dans le lac Rideau .....	1 00	1 00	
Robert J. Allan.	Prendre du maskinongé en temps défendu dans la rivière Niagara .....	1 00	1 00	
John McMaster.	Pêcher illégalement dans le lac Rideau .....	4 00	2 00	
James McCool.	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Mattawa, comté de Renfrew .....	1 00	1 00	
John Berney.	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Nottawasaga, comté de Simcoe.	15 00	7 50	
E. Henderson.	Prendre du maskinongé en temps défendu au lac Scugog .....	1 00	1 00	
Jacob Wolfley.	Avoir laissé tomber de la sciure, etc., dans la rivière Styx, comté de Bruce .....	15 00	15 00	
George Wells.	Pêcher du poisson au dard sans permis dans la rivière Thames .....	2 00	2 00	
Arthur Smith.	Mettre des substances vénéneuses dans la rivière Thames .....	5 00	2 50	
Charles Hill.	Pêcher illégalement dans la baie Weller, lac Ontario .....	55 00	43 00	Montant réalisé par la vente de rets.
Horace Lymburner.	Avoir laissé tomber de la sciure dans la baie Georgienne .....	20 00	10 00	
James Soper.	Pêcher au dard à la baie Colpooy .....	1 50	1 50	
Darwin Soper.	do do	1 50	1 50	
Thomas Tait.	Avoir laissé tomber de la sciure dans le lac Gravenhurst, Muskoka .....	20 00	20 00	
Fred. Windsor.	Pêcher illégal. dans le lac Kettle, Muskoka.	20 00	.....	A quitté les limites.
do	Barrer le chenal do do ...	10 00	.....	
W. H. Joyce.	Pêcher du poisson blanc en temps défendu, comté de Lennox .....	5 00	5 00	
J. Ruttan.	do do	5 00	5 00	
R. Cousins.	do do	5 00	5 00	
Loyst et Cie.	do do	5 00	5 00	
A reporter .....		270 00	183 50	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.	Somme reçue par le ministère.	Observations.
		\$ cts.	\$ cts.	
	Report.....	270 00	182 50	
Joseph McMinn.....	Prendre du doré en temps défendu, Muskoka	1 00	1 00	
George Ferris.....	do do do	1 00	1 00	
J. Low.....	Pêcher le dimanche, comté de Norfolk.....	1 00	1 00	
— Jamieson.....	do do do	1 00	1 00	
Duncan King.....	Pêcher illégalement, lac Simcoe.....	10 00	5 00	
S-muel Trivett.....	do do do	10 00	5 00	
Alexander Findley...	Avoir laissé tomber de la sciure dans le lac Simcoe.....	20 00	10 00	
John Roy.....	Pêcher en temps défendu dans la rivière Ottawa.....	5 00	5 00	
David Small.....	Pêcher illégalement dans la rivière Ottawa	4 00	4 00	
Jacob Cronk.....	Prendre du poisson blanc en temps défendu dans la baie de Quinté.....	20 00	10 00	
A. et B. Richardson .	do do do	20 00	10 00	
do ..	Vendre de la boîte .....	5 00	2 50	
A. Marshall .....	Avoir laissé tomber de la sciure, riv. Severn	20 00	10 00	
Brady et Hartley.....	do do do	20 00	10 00	
J. Naldron .....	do do do	20 00	10 00	
— Mowat.....	Prendre du poisson blanc en temps défendu dans le lac Erié.....	2 00	2 00	
J. Low et Jamieson..	Pêcher le dimanche, comté de Norfolk.....	2 00	2 00	
	Total, Ontario.....	432 00	273 00	

PROVINCE DE QUÉBEC.

Pierre Thuot .....	Pêcher illégalement dans la rivière Richelieu	5 00	5 00
Pierre Plantier ..	do do do	2 00	2 00
Lee Quinoby.....	do district de St-François.....	1 00	0 50
Ellie Gliddon.....	do do do	1 00	0 50
Charles Merrill .....	do do do	1 00	0 50
Herbert Drew.....	do do do	1 00	0 50
J. F. Ives.....	do do do	1 00	0 50
Alphonse Berbank...	do do do	1 00	0 50
Walter G. Taplin....	do do do	5 00	2 50
Peter Castonguay...	do do do	2 50	1 25
M. Lambert.....	do do do	2 50	1 25
James Drew.....	do do do	2 00	1 00
Charles W. Neidel ..	do do do	1 00	0 50
John Robinson.....	do do do	1 00	0 50
James Dearborn.....	do do do	1 00	0 50
S W. Emery.....	do do do	1 00	0 50
Frank E. Jones.....	do do do	1 00	0 50
A. E. Aldrich.....	do do do	1 00	1 00
A. A. Loyon.....	do do do	1 00	1 00
Wilder Morse.....	do do do	1 00	0 50
C. G. Digan.....	do do do	1 00	0 50
Charles Edson.....	do do do	1 00	0 50
John Tyler.....	do do do	1 00	0 50
Henry Simard.....	Pêcher aux rets dans le lac Nairne.....	1 50	1 50
Alexis Gaudreault...	do do do	1 50	1 50
	A reporter.....	39 00	25 50

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries,  
etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.		Somme reçue par le ministère.	Observations.	
		\$	cts.			\$
	Report .....	39	00	25	50	
Henry Tremblay .....	Pêcher aux rets dans le lac Nairne.....	1	00			} Somme non perçue, appartenant à la classe pauvre.
Joseph Gauthier.....	do do .....	1	00			
Ferdinand Gauthier.....	do do .....	1	00			
Rémi Blanchet .....	Pêcher aux dard dans la rivière Matane.....			0	50	
Mabé, Nixon et Cie.....	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Gaspé.....	1	00	1	00	
Henry O'Leary.....	do do .....	1	00	1	00	
J. Windsor .....	do do .....	1	00	1	00	
	Total, Québec .....	45	00	29	00	

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Hugh M. Coady.....	Pêcher aux dard dans la rivière Marguerite, comté d'Inverness .....	10	00	10	00	
John M. Coady.....	do do .....	10	00	10	00	
Martin Cameron.....	do do .....	5	00	5	00	
Duncan McFarlane.....	do do .....	8	00	8	00	
Isaac Adams .....	Pêcher du saumon illégalement dans la rivière Gold, comté de Lunenburg .....	3	00	3	00	
Martin Adams.....	do do .....	3	00	3	00	
Johnson Swimmer.....	do do .....	3	00	3	00	
Whitman Lantz.....	do do .....	3	00	3	00	
Ruben Eisnhaur.....	do do .....	3	00	3	00	
Moser Eisnhaur.....	do do .....	3	00	3	00	
Burton Rafuse .....	do do .....	3	00	3	00	
George Adams.....	do do .....	3	00	3	00	
Joseph Penall.....	do do .....	7	00	7	00	
Rest Heffer.....	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Sackville, comté d'Halifax.....	20	00	20	00	
Jos. Sutherland.....	Pêcher illég. dans la riv. Clyde, co. Shelburne	11	00	11	00	
Gideon Sutherland...	do do .....	11	00	11	00	
Joseph Cesale.....	Avoir en sa possession du homard trop petit,	12	00	12	00	
Charles Mager .....	do do .....	12	00	12	00	
Vilbon et Arseneau..	do do comté de Victoria .....	5	00	5	00	
Shaw McKenzie.....	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Shelburne. ....	8	00	8	00	
James Harris.....	Pêcher illégalement du saumon, co. Shelburne	5	00	5	00	
Freeman Payzart....	Avoir en sa possession du homard trop petit, comté de Shelburne.....	5	00	5	00	
John Harris.....	Avoir fermé la passe-migrat., com. Shelburne	15	00	10	00	\$5 et les frais.
John McCabe .....	Av. seiné de l'éperlan sans licence, c. Victoria	8	00	8	00	
John Cameron .....	do do .....	2	00	2	00	
David Richardson....	Ayant en sa possession du homard en temps défendu, comté d'Halifax. ....	12	78	12	78	
Mathew Gaston.....	do do .....	20	00	10	00	
Neil McDonald .....	do do .....	20	00	10	00	
W. F. Greeley.....	Avoir du homard n'ayant pas les dimensions voulues, comté d'Halifax.....	10	00	10	00	
Burnham.....	do do .....	20	00	20	00	
A. Leslie.....	do do .....	15	00	15	00	
	A reporter.....	275	78	250	78	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries,  
etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.		Somme reçue par le ministère.	Observations.
		\$	cts.		
	A reporter .....	275	78	250	78
Robert Whitman.....	Barrer le chenal avec des rets à pièges, comté de Guysboro' .....	2	00	2	00
H. K. Lewis et frères	Avoir en sa possess. du homard n'ayant pas les dimen. voulues, comté de Guysboro' .....	5	00	5	00
A. Leslie.....	do do do .....	5	00	5	00
John Myers.....	Pêcher aux rets durant la saison réservée, comté de Guysboro' .....	4	00	1	50
	Total, Nouvelle-Écosse.....	291	78	264	28

Frais et \$2.50.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert Bryanton.....	Avoir en sa possession des grills, comté de Northumberland .....	20	00	14	20	\$5 80 de frais à être déduits sur ce montant.
James McKay.....	Pêch. le saum. à la dériv., c. Northumberl'd. ....	10	00			
John Oxford.....	do do do .....	5	00			
Domk. Pettipas.....	Barrer le chenal avec des rets à éperlan, comté de Northumberland .....	4	00	4	00	
Saml. Robinson.....	Prendre et faire des conserves de homard en temps défendu, comté de Northumberland. ....	40	00			Amende non collectée.
Paul Landry.....	Pêcher de l'éperlan illégalement dans la rivière Noire, comté de Kent.....	13	00	13	00	
G. Scott.....	Pêcher au dard dans la riv. Miramichi, S. O. ....	1	00	1	00	} Amendes suspendues sur promesse de bonne conduite.
W. Carson.....	do do do .....	2	00	2	00	
James Stuart.....	do do do .....	5	00			
Robert McCoy.....	do do do .....	20	00			
C. Munn.....	do do do .....	20	00			
Thos. Gurry.....	Pêcher avec des rets à pêches sans licence, comté de Northumberland. ....	5	00	5	00	
Chas. Brimner.....	Avoir en sa possession des huîtres en temps défendu, comté de Northumberland .....	10	00	10	00	
Pilot Sutton.....	Pêcher illégal., comté de Northumberland .....	5	00	5	00	
Basile Doucet.....	Posé des rets à travers le ruisseau, comté de Gloucester .....	20	00	10	00	
Wm. Power.....	Pêcher illégalement, comté de Kent.....	10	00	10	00	
James Cruikshanks..	do do do .....	5	00	5	00	
John Soloman.....	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Caraquette, comté de Gloucester... ..	3	00	3	00	
Jean Ls. Landry.....	Avoir laissé tomber de la sciure dans la rivière Caraquette, comté de Gloucester... ..	2	00	2	00	
Dan. Desmond.....	Prendre de la truite en temps défendu, rivière Ristigouche.....	1	00	1	00	
	Total, Nouveau-Brunswick .....	201	00	85	20	

RELEVÉ des amendes imposées et sommes reçues par le ministère des pêcheries,  
etc.—*Suite*.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	Nature du délit et endroit où il a été commis.	Montant de l'amende.		Somme reçue par le ministère.		Observations.
		¢	cts.	¢	cts.	
Ben. Young.....	Pêcher en temps défendu à Canoe Ross, Colombie-Britannique.....	4	00	4	00	
Thos. E. Ladner.....	do do .....	4	00	4	00	
Antoine Coosulick...	do do .....	2	00	2	00	
H. E. Harlock .....	do do .....	2	00	2	00	
J. Moskallin.....	do do .....	2	00	2	00	
John Peters.....	do do .....	2	00	2	00	
Frank Sian.....	do do .....	2	00	2	00	
J. Tambourine. ....	do do .....	2	00	2	00	
Thos. E. Ladner.....	do do .....	2	50	1	25	
W. F. Dilley .....	Pêche du saumon au rets sans permis.....	1	00	1	00	
Bill Doctor.....	do do .....	1	00	0	50	
Total, Colombie-Britannique.....		24	50	22	75	

RÉCAPITULATION.

Ontario .....	432 00	273 00
Québec.....	45 00	29 00
Nouvelle-Ecosse .....	291 78	264 28
Nouveau-Brunswick .....	201 00	85 20
Colombie-Britannique.....	24 50	22 75
Total.....	994 28	674 23

LISTE  
DES  
AGENTS DES PÊCHES  
DU  
CANADA  
AVEC  
ÉTAT DES DEPENSES.

---

---

ANNEXE No 1.

Liste des agents des pêches du Canada, avec un état des dépenses encourues pour les pêcheries, exercice terminé le 30 juin 1887.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
James Dickson.....	Lac Supérieur, de la rivière aux Pigeons à l'île à l'Ardoise.....	Port-Arthur.....	G.-pêche.....	150 00	100 00	167 00	Appointements augmentés jusqu'à \$150, 1 <sup>er</sup> juillet 1887.
Joseph Wilson.....	Lacs Supérieur et Huron, de l'île à l'Ardoise à Collin's Inlet, baie Georgienne.....	Sault-Sainte-Marie.....	do.....	200 00	200 00	630 00	
Donald Cameron.....	Lac Huron, du pied du lac George à Petit-Oou-raut, y compris les îles Saint-Joseph, Cockburn, Manitouline et les îles adjacentes.....	Parry-Sound.....	do.....	200 00	200 00	113 50	Démissionnaire 1 <sup>er</sup> juill. 1887.
Solomont, James.....	Partie de la baie Georgienne.....	Parry-Sound.....	do.....	100 00	100 00	36 73	
John Marks.....	Eaux du lac Huron autour de l'île Saint-Joseph.....	Parry-Sound.....	do.....	50 00	8 32	.....	Nommé 1 <sup>er</sup> mai 1887.
F. M. G. Fraser.....	Baie Georgienne, de Parry-Sound au havre Victoria, y compris l'île Prince William Henry, à l'embouchure des rivières Severn et Muskoka.....	Havre Victoria.....	G.-pêche.....	100 00	100 00	676 40	
Samuel Frazer.....	Baie Georgienne, du havre Victoria à Allenwood, y compris les îles Christian Hope, Beckwith et du Tombeau du Géant.....	Midland.....	do.....	100 00	100 00	627 25	
Geo. S. Miller.....	Baie Georgienne, de Allenwood à la baie Colpooy.....	Owen-Sound.....	do.....	100 00	100 00	113 10	
J. Shackleton.....	Baie Georgienne, du cap Hurd à Stoke's Bay, y compris les eaux intérieures du township d'Albemarle, Bastior, Lindsay et Saint-Edmond, dans le comté de Bruce.....	Baie Colpooy.....	do.....	150 00	100 00	72 05	Appointements augmentés jusqu'à \$150, 1 <sup>er</sup> juillet 1887.
R. H. Murray.....	Lac Huron, Stoke's Bay à la pointe Clark, y compris les eaux intérieures du comté de Bruce ainsi qu'au nord que la ligne de division entre les townships d'Amabel et Albemarle.....	Allenford.....	do.....	100 00	100 00	63 25	
A. O. McKinnon.....	Lac Huron, de la pointe Clark à Kettle-Point.....	Goderich.....	do.....	100 00	100 00	249 80	

David McMaster.....	De Kettle-Point, sur le lac Huron, à la pointe Baby, sur la rivière Sainte-Olaire.....	Sarnia.....	do.....	200 00	200 00	.....	
G. W. Raymond.....	Petit Lac, du pied de l'île Sainte-Anne au haut du lac Sainte-Olaire.....	Baie Mitchell.....	do.....	50 00	50 00	.....	
A. Quennaville.....	Lac Sainte-Olaire, de la ligne de division entre Dover, Est et Ouest, à Stony-Point, y compris l'embouchure de la rivière Thames.....	Stony-Point.....	Gardien.....	20 00	20 00	14 50	Décé, nov. 1886, Jos. Boismier, garde-pêche intérimaire.
E. Boismier.....	Lac Sainte-Olaire, du creek Baptiste à l'embouchure de la rivière Détroit.....	Sandwich.....	G.-pêche.....	300 00	75 00	.....	
Wm. Prosser.....	Lac Érié, de l'embouchure de la rivière Détroit à la pointe Pelée.....	Learnington.....	do.....	100 00	100 00	82 25	Nommé 1 <sup>er</sup> septembre 1887.
Horace Bartlett.....	Les eaux du lac Érié, dans un rayon de trois milles autour des îles North-Harbor et Middle-Sister.....	Le North-Harbor.....	do.....	.....	.....	.....	
James Cummins.....	Île de la pointe Pelee, lac Érié.....	Kingsville.....	Gardien.....	50 00	50 00	11 30	
John McMichael.....	Le bord du lac Érié, comté de Kent.....	Bienheim.....	G.-pêche.....	50 00	50 00	88 00	
Alex. McBride.....	do.....	Saint-Thomas.....	do.....	50 00	50 00	.....	
Dav. Sharp.....	Cette partie des comtés de Norfolk et Haldimand, sur les bords du lac Érié, s'étendant depuis la ligne de division entre les comtés de Norfolk et Elgin, jusqu'à la ligne de division entre les townships de Rainham et Cayuga-Sud.....	Port-Ryerson.....	do.....	200 00	200 00	100 62	
W. A. McOrne.....	Lac Érié, de la ligne de division entre les townships Cayuga-Sud et Rainham à la baie Moulton et Grande-Rivière de l'embouchure à Caledonia.....	Dunnville.....	do.....	101 00	100 00	37 00	
Peter Price.....	Longue Pointe, lac Érié.....	Saint-Williams.....	do.....	50 00	50 00	25 00	
J. W. Keir.....	Lacs Érié et Ontario, de la baie Moulton traversant la rivière Niagara au havre de Whirby.....	Hamilton.....	do.....	600 00	600 00	887 24	
Wm. Johnson.....	Toronto et Ashbrige's Bays.....	Toronto.....	Gardien.....	100 00	100 00	.....	
Wm. Hollwell.....	Lac Ontario, en face du comté de York.....	Highland-Creek.....	G.-pêche.....	100 00	100 00	61 05	
Obas. Gilchrist.....	Lac Ontario, en face du comté de Northumberland, et lac du Kiz.....	Port-Hope.....	do.....	400 00	400 00	495 00	
Charles Wilkins.....	Baie de Quinté, depuis l'extrémité supérieure de la dite baie jusqu'à Mill-Point dans le comté de Hastings, et depuis Carrying Place jusqu'à Green-Point, dans le comté de Prince-Bonard.....	Belleville.....	do.....	500 00	500 00	511 50	
Jos. Redmond.....	Lac Ontario, en face du comté de Prince-Edouard.....	Pictou.....	do.....	300 00	300 00	421 59	
A. D. Sills.....	Lac Ontario, en face des comtés de Lennox et Addington, y compris les eaux intérieures et la partie supérieure de l'île Amherst.....	Napanee.....	do.....	150 00	150 00	127 35	
R. R. Finkle.....	Lac Ontario, en face du township de Ernestown, dans le comté de Lennox et Addington, et la partie intérieure de l'île Amherst.....	Bath.....	do.....	50 00	50 00	65 50	
Peter Kiel.....	Eaux du lac Ontario, autour des îles Wolfe, Simcoe, Fer-à-Cheval et Pigeon.....	Île Wolfe.....	do.....	200 00	200 00	41 50	
				4,920 00	4,563 32	5,718 48	

A reporter.



Liste des agents des pêches du Canada.—Suite.

PROVINCE DE L'ONTARIO.—Suite.

Noms.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	\$ cts.		
Thos. Merritt	Report.....	.....	.....	\$ cts.	\$ cts.	5,718 48	
John Cox	Lac Ontario, en face des townships de Storrington, Pittsburg et Kingston, comté de Frontenac, y compris une partie de la baie de Quinté et le fleuve Saint-Laurent.	Kingston	G.-pêche.....	100 00	100 00	204 65	
Nassau Acton	Eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent autour de l'île Howe.	Île Howe.	do	50 00	50 00	62 09	
J. G. Wallace	Fleuve Saint-Laurent, de l'île Howe au phare Jackstraw, y compris la rivière Gananoque.	Gananoque	do	100 00	100 00	3 40	
Henry Hunt	Fleuve Saint-Laurent, aux environs de l'île Larue.	Lansdowne	Gardien.....	50 00	50 00	48 75	
Joshua Legge	Fleuve Saint-Laurent, de la pointe Sherif à la tête de l'île du Grenadier.	Rockport	do	20 00	20 00	8 00	
William Pool	Fleuve Saint-Laurent, de Rockport à Prescott.	Gananoque	do	50 00	50 00	.....	
Sydney Pattison	Fleuve Saint-Laurent, de Gananoque à Brockville	Île du Grenadier	G.-pêche.....	50 00	50 00	16 75	Nommé, mai 1887.
John Mooney	Rivière Ottawa, de Brockville à Cornwall.	Rockport	Gardien.....	50 00	50 00	17 25	Nommé, 1er juil. 1887.
Sammuel Rolland	Fleuve Saint-Laurent, en face des townships de Matilda, comté de Dundas.	Prescott	G.-pêche.....	200 00	200 00	386 00	
Robt. P. Boyd	Fleuve Saint-Laurent, s'étendant 3 milles en amont et 3 milles en aval du phare de la batture Cole.	Froquois	Gardien.....	50 00	.....	.....	Nommé, mai 1887.
T. McGarity	Fleuve Saint-Laurent, en face des comtés de Stormont et Glengary	Lyn.	G.-pêche.....	50 00	.....	.....	Nommé, 1er juil. 1887.
Pierre St. Pierre	Rivière Ottawa, de la pointe Fortune à Wendover, comté de Prescott.	Cornwall	do	50 00	50 00	24 00	
Olivier Miron	Rivière Nation-du-Sud, comté de Prescott.	Pointe Fortune	do	50 00	37 50	21 95	Nommé, 1er oct. 1886.
W. W. Boucher	Rivière Ottawa, en face des comtés de Russell et Carleton	Alfred	do	30 00	30 00	11 30	
Wm. Bouchet	do do do do	March-Sud	do	100 00	33 33	44 60	Nommé, 9 mars 1887.
			do	250 00	62 50	132 35	Décedé.

John Grant	Rivière Ottawa, en face du comté de Renfrew, de la ligne de division, comté de Carleton, à Des Joachims, y compris les eaux intérieures	Forester's-Falls	do	100 00	100 00	126 80	
Arch'd Acheson	Rivière Ottawa, comprenant les lacs des Allumettes (inférieur) et Goulongne	Westmeath	do	25 00	25 00	58 75	
John McLeod	Rive nord du lac Nipissingue, de la limite nord du township de Ferns à la décharge de la rivière aux Français, y compris la rivière Mattawan	Sturgeon-Falls	do	100 00	75 00	15 30	Démisionnaire, novemb. 1887.
Benj. Swezey	Rive sud du lac Nipissingue à la limite nord du township de Himsworth et autres to' ships sur les bords des dites eaux, y compris la rivière aux Français	Nipissingue	do	100 00	100 00	68 00	
E. O. Roper	Les eaux à l'est des lacs Muskoka et Rosseau	do	do	100 00	100 00	65 88	
Geo R. Steele	Les eaux des townships de Cowper, Foley, Christie, McDougall, McKellar, Ferguson, Carling, Shawanaga, Burpee, Hagerman, Harrison, Burton, McKenzie, Wallbridge, Brown et Wilson, dans Muskoka et Parry-Sound	do	do	100 00	100 00	50 00	
J. G. Ramsey	Les eaux des townships de Chaffey, Cardwell, Stisted, Sinclair, Bethune, Montetich, McMurrich, Perry, Spence, Kyrson, Arnour et Proudfoot, dans Muskoka et Parry-Sound	Huntsville	do	50 00	50 00	57 53	
Wm. Lockhart	Les eaux des townships de Croft, Chapman, Strong, Jolly, Ferries, Lount, Machar, Laurier, Mills, Pringle, Gurd et Himsworth, dans Muskoka et Parry-Sound	Denville	do	50 00	45 82	9 50	Nommé le 1er août 1886.
A. H. Smith	Lacs Joseph, Rosseau et Muskoka, et tous les cours d'eau à l'ouest des dits lacs jusqu'à la baie Georgienne, et de la rivière Severn, inclusivement, à la limite nord des townships de Humphrey et Conger, dans le comté de Simcoe, et les districts de Muskoka et de Parry-Sound	Alport	do	50 00	50 00	5 75	
L. S. Sanders	Rive nord, lac Simcoe et ses tributaires, y compris Couchiching et la rivière Holland	Barrie	do	150 00	150 00	36 10	
Wm. Hastings	Rive sud, lac Simcoe, de la baie de Cook à Beaverton	Rosach's-Point	do	50 00	50 00	81 00	
Fred. Webbet	Lac Couchiching et rivière Severn, comtés de Simcoe et Ontario	Orillia	do	50 00	25 00	26 60	Nommé le 1er janvier 1887.
Wm. McDermot	Eaux intérieures, division sud, comté de Simcoe	Beeton	do	70 00	70 00	84 55	
H. McPayden	Eaux supérieures, rivière Saugen et ses tributaires	Durham	do	40 00	40 00	.....	
Patrick McCarron	Rivière Sydenham et ses tributaires	Wallaceburg	do	100 00	100 00	.....	
J. B. Moody	Division nord, rivière Sydenham, de sa jonction avec la rivière princip. à Wallaceburg, à sa source	Wabano	do	50 00	50 00	121 60	
Peter McCann	Rivière Thames, de Thamesville à London	London	do	250 00	250 00	28 00	
John Crotty	Rivière Thames, de Lewisville à Cashmere	Bothwell	do	40 00	40 00	116 00	
Timothy McQueen	Rivière Thames, de son embouchure à Lewisville.	Chatham	do	150 00	150 00	.....	
W. P. Croome	Grande-Rivière et ses tributaires, de Brantford en remontant	Brantford	do	100 00	100 00	78 31	
	A reporter.....			7,895 00	7,107 47	7,728 24	

PROVINCE D'ONTARIO — Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
	Report .....			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
W. B. Jelly .....	Eaux intérieures, divis. nord, comté de Wellington	Bowling-Green.....	Garde-pêche	7,895 00	7,107 47	7,728 24	
Andrew Hughson .....	Rivière Crêdit, d'Orangeville à Norval, ainsi que les eaux intérieures de Monoc, Garafraxa-Est, Amaranth, Albion et Luther, jusqu'à Church's Mills, Cataraugus, comté de Cardwell.....	Orangeville .....	do	50 00	50 00	68 50	
Robert Stewart .....	Rivières Crêdit et Speed et leurs tributaires, dans les townships d'Bramosa, Erin, Caledon et Esquesing .....	Orléans .....	do	50 00	50 00	18 80	
W. B. Jelly .....	Rivière Crêdit, depuis son embouchure jusqu'à Norval, comté de Haldimand .....	Port-Crêdit .....	do	100 00	100 00	172 00	
Nelson Simmons .....	Rivière Trent, comtés de Northumberland et Hastings .....	Meyersburg .....	do	100 00	100 00	50 00	
J. R. Graham .....	Eaux intérieures, division nord, comté de Victoria, au nord du lac à l'Esturgeon, et en amont de Fenelon-Falls .....	Victoria-Road .....	do	200 00	200 00	513 95	
G. B. McDermot .....	Lac Scugog, y compris Lindsay ou rivière Scugog jusqu'à son embouchure, dans les comtés de Durham, Victoria et Ontario .....	Port-Perry .....	do	250 00	250 00	291 25	
George Cochran .....	Eaux intérieures, comté de Peterborough, y compris les lacs aux Fourées, au Cerf à la Truite, Saumoy, Stony, Esturgeon et Cheong .....	Lakefield .....	do	100 00	100 00	16 00	
J. Dauncey .....	Eaux int., div. est du comté de Peterborough, comté de Victoria, les lacs des riv. au Géland et Brûlée, et leurs trib., ainsi que les lacs Drag, de l'Aigle, l'Orignal, Roc-Rouge, Croche et aut. en dedans de leurs lim. ....	Minden .....	do	50 00	50 00	.....	
B. H. Sweet .....	Eaux intérieures, comté de Hastings, au nord du lac des townships de Tudor et Grimsthorp .....	Bancroft .....	do	100 00	100 00	217 95	
H. B. Purcell .....	Eaux intérieures, townships de Camden, Portland, Loughboro', Shenfield et Kennébec, dans Addington et Frontenas .....	Colebrook .....	do	.....	.....	.....	

Robert Gilbert .....	Eaux intérieures, townships de Palmerston, Clarendon, nord et sud de Canoto et Miller, comté de Frontenas .....	Ompah .....	do	100 00	100 00	104 00	
Geo. Lake .....	Eaux intérieures, townships Bedford, Hinchinbrooke, Olden et Oso, comté de Frontenas .....	Tichborne .....	do	50 00	50 00	113 00	
W. H. Johnston .....	Lac Charleston, lac et rivière Gananoque, comté de Leeds .....	Farmersville .....	do	75 00	75 00	138 50	
Jas. Greer .....	Depuis le décharge du lac Charleston, à travers le creek Woolsey et la rivière Gananoque, et du sud du lac et rivière de Lyndhurst à la décharge du lac Beverley, comté de Leeds .....	Warburton .....	do	40 00	40 00	.....	
Wm. Hicks .....	Faut et bas des lacs Beverley, comté de Leeds .....	Farmersville .....	do	50 00	50 00	125 50	
Geo. Jeade .....	Rideau, Rideau supérieur, Openicon, Oty et lacs adjacents, comté de Lee's .....	Westport .....	do	100 00	100 00	150 00	
A. E. Mills .....	Rivière et canal Rideau, des écluses Poonamatie aux Rapides Noirs .....	Smith's Falls .....	do	50 00	50 00	29 50	
John Murphy .....	Division sud, comté de Lanark, depuis le détroit entre le haut et le bas des lacs Rideau à Smith's Falls, sur le canal Rideau .....	Burgess, Perth .....	do	50 00	50 00	34 50	
Eph. Deacon .....	Rivière Tay et ses tributaires et rivière Fall Bay, comté de Lanark .....	Bollingbroke .....	do	100 00	100 00	43 50	Nommé, 9 mars 1887.
Jas. McFadden .....	Rivière Rideau et ses tributaires, depuis Ottawa jusqu'aux rapides Burritt, y compris la rivière Jock, comté de Carleton .....	Carleton Place .....	do	30 00	30 00	10 00	
Guy Reid .....	Rivière et lac Bonnechère, comté de Renfrew .....	Ottawa .....	do	100 00	33 33	26 35	
A. Telfer .....	Rivière et lac Bonnechère, comté de Russell .....	Braeside .....	do	50 00	50 00	15 50	
M. L. Russell .....	Riv. Bonnechère et ses tribut., comté de Russell, Lad-cliff, Lyndoch et Gratkan, comté de Renfrew .....	Kennew .....	do	25 00	25 00	.....	
J. R. McDonald .....	Eaux intérieures de Sebastopol, Brudenell, Radcliffe, Lyndoch et Doré, comté de Renfrew .....	Clonarf .....	do	50 00	50 00	.....	Décédé, 9 juillet 1887.
Thos. McKibbin .....	Lacs au Rat-M. et riv. aux Serpens, comté de Renf. ....	Eganville .....	do	25 00	25 00	4 50	
Geo. Douglas .....	Lac Orlabogie et les eaux intérieures du township de Bagot, comté de Renfrew .....	Rivière aux Serpens .....	do	25 00	25 00	46 65	
Jos. Bélanger .....	Bate Georgienne .....	High Falls .....	do	25 00	25 00	.....	Débour., comme ancien garde-pêche.
Jas. Muir .....	Bate Georgienne .....	Port-Elgin .....	do	.....	.....	17 05	
Total .....				9,930 00	9,075 80	10,044 64	
GARDES-PÊCHE.							
Corbett, Timothy .....	Lac aux Tourtes .....	Gardien .....		20 00	20 00	.....	
Crundell, Y. ....	Lac à l'Esturgeon .....	do		20 00	20 00	.....	
Hollingsworth, E. ....	Ile Saint-Joseph .....	do		20 00	20 00	.....	
Nicholls, Garner .....	Lac Buckhorn .....	do		20 00	20 00	.....	
Richie, James .....	Lac aux Tourtes .....	do		20 00	20 00	.....	
Scobie, John .....	Rivière Ottawa .....	do		20 00	20 00	.....	
Sills, E. H. ....	Napanee .....	do		50 00	50 00	.....	
Webster, G. H. ....	Rivière et canal Rideau .....	do		40 00	40 00	.....	
Total .....				210 00	210 00	.....	

Liste des agents de pêche du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Service.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu' 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
	DIVERS.						
Grandford, Robert ....	Déboursés, poursuites pour infractions aux lois de pêche .....						
Cie de lithog. Burland	Dessins et gravures .....				103 82		
Cie de messag. canad.	Frais de messagerie .....				60 65		
Ministère de la milice et de la défense .....	6 couvertures grises .....				2 10		
Shore, Saml. ....	Déboursés comme gardien spécial, Hoggs Back....				12 00		
					25 00		
					\$203 57		
<b>RÉCAPITULATION.</b>							
						\$ cts.	
	Total des appointements des gardes-pêche .....					9,075 80	
	do déboursés des gardes-pêche .....					10,044 64	
	do gardiens des pêches .....					210 00	
	do divers .....					203 57	
	Total pour Ontario .....					\$19,534 01	

Liste des agents des pêches du Canada, etc.—Suite.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	
Wm. Wakeham.....	Bas du fleuve Saint-Laurent.....	Bassin de Gaspé..		1,200 00	.....	.....	
Mich. Archibald.....	Division fluviale, rivière Ristigouche et ses tribu- taires.....			200 00	116 03		
J. A. Vergé.....	Division estuaire de la rivière Ristigouche.....	Matapédia.....	G-pêche.....	300 00	114 15		
John Oullen.....	De la pointe Faspébiac à la pointe Magnasha.....	Cross-Point.....	do.....	200 00	144 80		
John Phelan.....	Rivières York, Dartmouth et Saint-Jean, bassin de Gaspé à la pointe au Maquereau.....	Carleton.....	do.....	50 00	33 50		
P. Vibert.....	Cap Chatie à la rivière Sainte-Anne des Monts.....	Port-Daniel.....	do.....	300 00	165 13		
J. J. Létourneau.....	Iles de la Madeleine.....	Bassin de Gaspé.....	do.....	100 00	70 45		
Antoine Chevré.....	Division de Bonne Espérance, de Chécatica au Blanc Sablon.....	Ste. Anne des Monts.....	do.....	100 00	129 90		
W. H. Whitely.....	Division de Saint-Augustin, du cap Whittle à Chécatica.....	Amherst.....	do.....	100 00	.....		
J. Legouvé.....	Division de Washecoctai, y compris les rivières Kegascia, Musquarro, Washecoctai et Olo- manosheebou.....	Bonne-Espérance.....	Gardien.....	150 00	124 90		
G. Mathurin.....	Division Ouest, Natashquan, y compris les rivières Agwanus, Nabissipi et Natashquan.....	Bassin de Gaspé.....	do.....	200 00	150 15		
W. McLeod.....	Pointe des Esquimaux à la rivière Sheldrake.....	Montmagny.....	G-pêche.....	100 00	124 80		
G. L. Duguay.....	District de la Moïste, de la pointe au Jambon à la pointe St-Charles, y compris la rivière Moïste.....	Ste. Catherine, comté de Portneuf.....	do.....	200 00	259 15		
T. Mignault.....		Malbaie.....	do.....	200 00	237 16		
		Montmagny.....	do.....	2,400 00	4,400 00	1,670 12	

A reporter.....

Liste des agents des pêches du Canada etc. Suite.

PROVINCE DE QUÉBEC—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
J. O. Bélanger.....	Report			\$ cts 2,200 00	\$ cts 1,670 12		
N. A. Comeau.....	Rive nord du fleuve Saint-Laurent, de la Pointe des Monts à la Baie des Rochers, y compris les rivières de la Trinité et de la Pentecôte.....	L'Islet	G.-pêche, ...	150 00	150 00	125 57	
Chas. Aschah.....	Bersimis	Godbout (via Bersimis)	do	75 00	75 00	35 00	
	Ile d'Anticosti.....	Bessée	do	50 00	37 50	Remarqué de ses services le 1er oct. 1886.	
	DIVISIONS INTÉRIEURES.						
Joseph Bolly.....	Escoumains et Bersimis.....	Mlle Vaches	Gardien	50 00	50 00	27 00	
Job Blodéau.....	Lac St-Jean et ses tributaires, Saguenay (en haut)	Metaberonnan.	do	50 00	50 00	64 00	
Chas. Potvin.....	Lac Saint-Jean	Roberval.	do	50 00	50 00	40 50	
Romuald Maltais.....	Lac Saint-Jean	St-Joseph d'Alma, Chicoutimi.	do	50 00	50 00	25 00	
L. N. Oestlier.....	Comtés de Chicoutimi et Saguenay.....	Tadoussac	G.-pêche, ...	200 00	200 00	53 86	
Antoine Filon.....	Lacs en arrière de la Malbaie et la baie St-Paul.	Baie Saint-Paul.	Gardien.	30 00	30 00	.....	
Jos. Simard.....	Rivière du Gouffre à la rivière aux Canards, comté de Charlevoix	do	do	40 00	40 00	.....	
Edouard Martin.....	Lacs Philippe, Gagné, et les lacs adjacents, et l'île d'Orléans	do	do	30 00	30 00	.....	
Henri Côté.....	De la rivière Blanche au Cap de Châte, y compris rivière Matane	do	do	30 00	30 00	.....	
U. Shéreau.....	Rimouski à la rivière Blanche	Sainte-Agnès.	do	30 00	23 50	.....	
	Pointe à la Loupe, île Verte, à la rivière Rimouski (inclusivement).....	Baie Saint-Paul.	do	50 00	50 00	95 15	
	Division de la ligne entre les comtés de L'Islet et Kamouraska à la pointe à la Loupe, Kamouraska	Malbaie	G.-pêche	125 00	125 00	21 02	
Xavier Pelletier.....		Saint-Roch, Québec.	do	100 00	100 00	45 00	
		Matane.	do	100 00	100 00	71 00	
		Rimouski.	do	100 00	100 00	76 50	
		do	do	100 00	100 00	.....	
		Sainte-Anne de la Pocatière.	do	100 00	100 00	102 00	

F. O. Caron.....	Pointe-à-l'Évis à la ligne de division entre les comtés de L'Islet et Kamouraska	L'Islet	Gardien	200 00	200 00	80 40	
George Gagnon.....	Eaux intérieures, comté de Témiscouata	Saint-Hubert.	do	30 00	30 00	2 80	
Napoléon Levesque.....	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Témiscouata	île Verte.	do	100 00	.....	.....	Nommé, 1er juillet 1887.
Philias Dubé.....	Lac Témiscouata et eaux environnantes, comté de Témiscouata	Notre-Dame du Lac.	do	75 00	75 00	41 00	
Alfred Blais.....	Lac Matapédia et rivière Matapédia, à Causaps-cal	Causapséal.....	G.-pêche	100 00	100 00	.....	
Pierre Letraverse.....	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, sur le bord des comtés de Richelieu, Yamaska et Berthier, y compris Sorel et les îles adjacentes.	Sorel.....	Gardien	100 00	100 00	15 00	
J. W. Hanson.....	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Berthier.....	Berthier (en haut)	G.-pêche	250 00	250 00	.....	
J. O. Dion.....	Rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu	Chambly.....	do	150 00	150 00	.....	
J. B. Chevalier.....	Rivière Richelieu, de St-Jean au lac Champlain.	do	do	150 00	150 00	441 86	
J. F. Picotini.....	Rivière Saint-François	Isberville.	do	150 00	150 00	.....	
N. A. Beach.....	Lac Memphremagog, dans les comtés de Stanstead et Bromé.	Drummondville	Gardien	150 00	150 00	119 65	
Tréfié Marchessault.....	Lac Bromé	do	do	125 00	125 00	50 25	Augmentation de salaire, 1er janvier 1887.
E. O. Bourk.....	Eaux intérieures, comté de Mégantic	Georgetown	G.-pêche	50 00	50 00	21 00	
J. Laberge.....	Riv. Châteauguay, dep. l'embranch. jusqu. village.	Knowlton	Gardien	75 00	75 00	46 90	
John Kelly.....	Cette partie du fleuve Saint-Laurent et le lac Saint-François, vis-à-vis les comtés de Beauhar-bois et Huntington	Somerzet	G.-pêche	100 00	100 00	260 98	
P. E. Luke.....	Baie Missisquoi, sur le lac Champlain, et rivière au Brochet	Bas. de Châteauguay	do	100 00	100 00	321 25	
P. W. Nagle.....	La ville de Sherbrooke et le comté de Stanstead.	Beauharnois.....	do	50 00	50 00	105 05	
Joel Shurtliff.....	Comté de Compton	Philipsburg	do	50 00	50 00	86 00	
A. L. Darce.....	Comtés de Richmond et Wolfe	Sherbrooke	do	50 00	50 00	.....	
John McGaw.....	Lacs dans les comtés de Wolfe et Mégantic.	do	do	50 00	50 00	54 55	
J. B. McDonald.....	Eaux intérieures, comté de Beauce	do	do	100 00	100 00	51 14	
V. Veilleux.....	Eaux intérieures, comté de Champlain	St-Ephrem de Ting.	Gardien	40 00	40 00	58 35	
Odilon Lacoursière.....	Eaux intérieures, comtés de Champlain et Mas-kinongé	Saint-Fite	G.-pêche	75 00	75 00	112 00	
Jos. Dessalniers.....	Fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis le comté de Saint-Maurice	Shawenegan.....	do	75 00	75 00	81 00	
Jos. Lambert.....	Eaux intérieures, comté de Montcalm	Trois-Rivières.....	do	50 00	50 00	66 60	
Wm. Ritchie.....	Eaux intérieures, comté de Joliette	Chilton	do	75 00	75 00	75 17	
J. L. Martel.....	Rivière Yamaska	Saint-Alphonse.....	do	75 00	75 00	72 20	
Joseph Higgins.....	Comtés de Verchères et L'Assomption	Rivière David.....	do	25 00	25 00	141 10	
Joseph Hu-teau.....	Cette partie du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis les comtés de Berthier et Maskinongé.	Contrecoeur	do	50 00	50 00	48 46	
S. A. Grant.....	Fleuve Saint-Laurent, de la pointe à Beaudet à Côteau-Landing, y compris la rivière Beaudet.....	Louiseville.	Gardien	40 00	40 00	10 00	
Joseph Boivin.....	Fleuve Saint-Laurent, autour de l'île de Montréal.	Rivière Beaudet.....	G.-pêche	50 00	50 00	8 00	
John Morris.....		Saint-Lambert.....	do	200 00	200 00	110 80	
	A reporter.			6,365 00	6,270 00	4,902 93	

Liste des agents des pêches du Canada, etc.—Suite.

PROVINCE DE QUÉBEC—Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
	Report			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Julien Montpetit.....	Fleuve Saint-Laurent, autour de l'île Perrot.....	Île Perrot.....	G.-pêche.....	6,365 00	6,270 00	4,902 93	
Joseph Leuzon.....	Rivières Jésus et Des Prairies.....	Terrebonne.....	do.....	50 00	50 00	40 76	
Joseph Filiatrault.....	Eaux intérieures, comté de Terrebonne.....	Sainte-Adèle.....	do.....	150 00	150 00	86 76	Nommé, 1er fév. 1887.
Foussant Cloutier.....	Eaux intérieures de Terrebonne, et partie de celles d'Argenteuil.....	Prémont.....	do.....	50 00	20 83	.....	
Alexander Beaton.....	Eaux intérieures en arrière du comté d'Argenteuil.....	B. P. de Lost River, Harrington.....	do.....	100 00	100 00	46 00	
R. W. Jones.....	Rivière Ottawa, de Oka à Garillon, côté nord.....	Saint-André.....	do.....	30 00	30 00	102 00	
Théo. Sabourin.....	Rivière Ottawa, de Oka à Caillon, côté sud.....	Rizaud.....	do.....	40 00	40 00	68 60	
Jos. Marion.....	Comté d'Ottawa.....	Hull.....	do.....	100 00	100 00	17 25	
Robert Joynt.....	Lac Bernard, comté d'Ottawa.....	B. P. de Joynt.....	Gardien.....	300 00	300 00	392 00	
James Mohr.....	Lac du comté de Pontiac, dep. la ligne du comté d'Ottawa, à l'ouest jusqu'à la rivière Coulonge.....	Onslow.....	G.-pêche.....	50 00	50 00	58 25	
J. T. Coghlan.....	Eaux du comté de Pontiac, depuis la rivière Coulonge, à l'ouest jusqu'à Des Joachims.....	Chapeau.....	do.....	40 00	40 00	15 04	
J. Gauvreau.....	.....	Île Verte.....	do.....	50 00	50 00	11 75	Débours. comme ancien garde-pêche.
	GADES-PÊCHE.			7,325 00	7,200 83	5,774 23	
Allard, N.....	Lac Memphremagog.....		Garde.....	50 00	50 00	.....	
Arnett, Louis.....	Peninsula au Cap aux Os.....		do.....	43 00	43 00	.....	
Archaud, Wm.....	do.....		do.....	328 50	328 50	.....	
Ascal, Félix.....	Rivière Saint-Jean.....		do.....	12 50	12 50	.....	
Barbeau, Cyrille.....	Lacs dans les townships de Portland et Wakefield.....		do.....	25 00	25 00	.....	
Beach, N. A. jeune.....	Lac Memphremagog.....		do.....	50 00	50 00	.....	
Bisson, Chas.....	Chaudière aux rapides Deschenes.....		do.....	10 00	10 00	.....	
Boucher, Frs.....	Lac Deschenes.....		do.....	10 00	10 00	.....	
Boulianne, Oscar.....	Rivière Fettes Bergeronnes.....		do.....	100 00	100 00	.....	
Cameron, D. R.....	Lacs dans le township de Derry.....		do.....	25 00	25 00	.....	
Carrery, Jno.....	Grande Rivière.....		do.....	27 00	27 00	.....	
Coff, E. S.....	Lac Memphremagog.....		do.....	50 00	50 00	.....	
Davidson, J. E.....	do.....		do.....	50 00	50 00	.....	

Delaney, Wm.....	Rivière Ristigouche.....		Gardien.....	80 17	80 17	.....	
Eden, Edward.....	Baie de Gaspé.....		do.....	8 00	8 00	.....	
Eden, Jos. jeune.....	do.....		do.....	72 00	72 00	.....	
Fournier, Alex.....	Rivière Outaouais.....		do.....	45 00	45 00	.....	
Gauthier, Nap.....	District du Saguenay.....		do.....	134 26	134 26	.....	
Harper, W. J.....	Rivières Ristigouche.....		do.....	125 50	125 50	.....	
Miller, Peter.....	Lacs dans Cameron et Bouchette.....		do.....	45 00	45 00	.....	
Mitchell, D. H.....	Sandy-Beach.....		do.....	30 00	30 00	.....	
Morin, Thos.....	Brompton-Falls.....		do.....	44 00	44 00	.....	
McCallum, Thos.....	District du Saguenay.....		do.....	10 00	10 00	.....	
McLaren, W. W.....	Malbaie.....		do.....	50 00	50 00	.....	
McLaren, Donald.....	Lac Memphremagog.....		do.....	226 66	226 66	.....	
Nagle, Jos.....	District du Saguenay.....		do.....	15 00	15 00	.....	
Paul, Léon.....	Rivière Magog.....		do.....	25 00	25 00	.....	
Ramsay, Thos.....	Gatineau en haut.....		do.....	3 00	3 00	.....	
Rose, Wm.....	Lacs dans le township de Denholm.....		do.....	20 00	20 00	.....	
Simard, Geo.....	Lac Weedon.....		do.....	8 50	8 50	.....	
Touzel, T. J.....	Lac en arrière du Saint-Hyacinthe.....		do.....	.....	.....	.....	
	Belle-Anse.....		do.....	.....	.....	.....	
	Total.....			1,819 09	1,819 09	.....	
	Divers.....			4 00	4 00	.....	
Bacot, Rose.....	Confectionner une tente en coton.....			37 50	37 50	.....	
Bauset, S. P.....	Pension et frais de voyage pour visiter les pêche-ries de la rivière Richelieu.....			22 00	22 00	.....	
Bouchard, Jos.....	Chaudière.....			4 56	4 56	.....	
Boulianne, O.....	Coton, étoupe, etc.....			7 12	7 12	.....	
Bourgoin, Frs.....	Coton, ficelle, etc.....			26 50	26 50	.....	
Caron, C.....	Berge fournie, O. P.....			35 00	35 00	.....	
Goffin, Abraham.....	Canot.....			3 30	3 30	.....	
Oh. de f. Intercolonial.....	Fret sur canot.....			28 00	28 00	.....	
Lapointe, Eph.....	Domages pour perte de pêche-rie.....			4 42	4 42	.....	
Perron, Wm.....	Forçage.....			.....	.....	.....	
	Total.....			172 40	172 40	.....	

RECAPITULATION.

	\$ cts.
Total, appointements des gardes-pêche.....	7,200 83
do déboursés.....	5,774 23
do gardiens des pêches.....	1,819 09
do divers.....	172 40
Total pour la province de Québec.....	\$14,966 55

\*NOTE.—Non compris les appointements de l'officier Wakeham.

Liste des agents de pêches du Canada, etc.—Suite.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointments.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu au 30 juin 1887.		
Rogers, W. E.	Nouvelle-Ecosse.	Amherst.	Inspecteur des pêcheries.	\$ cts. 1,800 00	\$ cts. 1,764 00	606 52	
Receveur général.	Ile du Cap-Breton.	Sydney-Nord.	Officier des pêcheries.	500 00	500 00	364 00	Taxe du fonds de retraite.
Bertram, A. C.	Annapolis County.	Round-Hill.	Gardien.	25 00	25 00		Promu G.-pêche, 1er oct. 1887, à \$120.
Bailey, W. M.	Ruisseau Lovett.	Chutes Nictaux.	do.	25 00	25 00		Non requis, 1er oct. 1887.
Bartheaux, Albert.	Rivière Nictaux.	Annapolis.	G.-pêche.	120 00	120 00	125 00	do
Gery, W. T.	Comté d'Annapolis.	Granville.	Gardien.	25 00	25 00		do
Orscup, Wm.	Rivière à l'Ours.	Lawrencetown.	do.	25 00	25 00		do
Istley, F. R.	De Lawrence à la ligne de comté.	Willmot.	do.	25 00	25 00		do
Morton, A. F.	Rivière Annapolis.	Bridgetown.	do.	25 00	25 00		do
Rice, W. A.	Rivière Annapolis et Langille.	Annapolis.	do.	25 00	25 00		do
Riordan, M.	Rivière à l'Ours, côté sud.	Rivière à l'Ours.	do.	25 00	25 00		do
Vroom, Geo.				320 00	320 00	125 00	
	Comté d'Antigonish.						
Aymer, J. R.	De l'entrée du port aux Fourches; de là sur la riv. Pomquet, aux moulins de V. Chisholm, et des Fourches, sur la rivière Noire, à la Chute Du pont de McWilliam au pont de Fraser, y compris le Grand-Ruisseau.	Fourches Pomquet, Antigonish.	Gardien.	25 00	25 00		
Cameron, Laughlin.	Du pont de McWilliam au pont de Fraser, y compris le Grand-Ruisseau.	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.	do.	30 00	30 00		Appointem. augmentés à \$90, 1er juil. 1887.
Chisholm, Colin.	Du pont d'Antigonish au pont de McWilliam ou Saint-André.	Bas de la rivière du Sud, Antigonish.	do.	25 00	18 75		Non requis, 16 mars 1887.

Chisholm, Hugh.	do	do	do	25 00	6 25		Nommé, 1er avril 1887.
Chisholm, Donald.	Du ruisseau du moulin de Trotter au barrage de W. Thompson.	Sources Salées, Antigonish.	do.	25 00	25 00		
Chisholm, James.	Du rocher de Campbell, sur la rivière Pomquet, au moulin de V. Chisholm, bras est, et au moulin d'Alexander McDonald, bras ouest.	Saint-André.	do.	25 00	25 00		
Cumming, Jno.	Du pont de Fraser à la ligne du comté, tête du lac	Haut de la rivière du Sud, Antigonish.	do.	20 00	20 00		Services non requis, 15 juillet 1887.
Dexter, Jno.	Du port d'Antigonish (au pied du marais) au ruisseau du moulin Trotter; de là en remontant ce ruis. jusqu'au moulin de Trotter, y compris les deux bras de la riv. de l'Ouest et le ruisseau Bailey.	Antigonish.	do.	30 00	30 00		
Fraser, Duncan.	Du pont de Pinkytown au moulin de Stewart	Saint-Joseph.	do.	20 00	20 00		
Macadam, Alex.	Du barrage de Thompson au pont des Fourches d'Addington.	Rivière Ouest.	do.	25 00	25 00		
McDonald, Alex.	Rivière Ouest, du pont des Fourches au pont de Pinkytown, y compris les rivières Jentset du Castor.	Fourches Addington.	do.	25 00	25 00		
McDonald, Angus.	De l'entrée du port au pied du Marais, et de là, en remontant la Tracadie jusqu'au lac, et depuis le Marais jusqu'au ruisseau du Monastère, y compris les ruis. de l'établissement Français et Tarbitt.	Tracadie.	do.	25 00	25 00		
McDonald, John.	Comté d'Antigonish.	Ruisseau du Docteur	G.-pêche.	150 00	150 00	87 45	
McDougall, Arch'd.	De l'anse John McDonald (bas S), côté nord du cap George, à la tête Crobbing, baie Saint-George.	Anse McNair, Cap George.	Gardien.	25 00	25 00		
Randall, Albert.	Du rivage au lac	Bayfield.	do.	15 00	15 00		
Barrington, York.	Du nord de la baie Est à la source de la rivière Sydney, y compris partie de l'île Boularderie.	Mines de Sydney.	G.-pêche.	120 00	120 00	47 50	
Burke, Jas. P.	Main-à-Dieu et baie Mira.	Main-à-Dieu.	do.	120 00	120 00	22 25	
Burke, Wm.	Fond de Mira et ruisseau à la Truite.	Pont de Burke, rivière Mira.	Gardien.	25 00	25 00		
Curry, James N.	Rivière Sydney et les Fourches.	Fourches de Sydney.	do.	25 00	2 08		Nommé, 1er juin 1887.
Howie, Donald.	do	do	do.	25 00	2 08		do
Fleming, Mich'l.	District du Petit Bras d'Or	Petit Bras d'Or.	do.	25 00	25 00		
Keeffe, F.	Ruisseau Nord-Ouest, Grand Lac et ses tributaires.	Lingan.	do.	25 00	25 00		
Morrison, Angus.	Pont de Marrion, Mira	Pont de Marrion, Mira	do.	25 00	25 00		
McAdam, Allan.	Ruisseau de Leiche et rivière George.	Esakason.	do.	25 00	25 00		
McGormack, Donald.	do	Ruisseau de Leiche.	do.	25 00	25 00		
McDonald, Alex.	Du sud de la baie Est à la rivière au Saumon.	Baie Est.	G.-pêche.	120 00	120 00	58 00	
				560 00	514 16	127 75	

A reporter.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
<i>Comté de Cap-Breton—Suite.</i>							
Report.				\$ cts.	\$ cts.		
				560 00	514 16	127 75	
McDonald, Arch'd.	Ruisseau de Ball	Ruisseau de Ball	Gardien	20 00	20 00		
McDonald, Donald	Rivière Sydney et les Fourches	Fourches de Sydney	do	45 00	41 25		
McLachlan, Jno	Rivière au Saumon	Grand Mira, Nord	do	25 00	20 00		A laissé la localité le 1er juin 1887.
McLean, Alex	Ruisseau du Moulin	Boisdale	do	20 00	20 00		
McLellan, M.	Ruisseau de Rory Brack	Ruisseau Kory Brack	do	25 00	25 00		
McNeil, D. J.	Rivière et lac Benacadie	Rivière Benacadie	do	25 00	25 00		
Quinan, Francis	De la pointe inférieure à la tête de la baie aux Vaches, et du côté nord de la baie de Mira, y compris les rivières au Saumon et Sydney	Sydney	G.-pêche	120 00	120 00	70 25	
				840 00	780 41	198 00	
<i>Comté de Colchester.</i>							
Blair, Henry	Comté de Colchester, division est	Rivière du Nord	G.-pêche	100 00	75 00	58 35	9 mois d'appointements.
Cobett, H.	Harrington et rivière Nord	Cinq îles	Gardien	35 00	35 00		
Davison, J. W.	Comté de Colchester, division ouest	Économie supérieure	G.-pêche	100 00	100 00	29 75	
Frame, Samuel	Rivières Shubenacadie et Gay	Rivière Shubenacadie	Gardien	25 00	25 00		
Fulton, George	Rivière Steviacke (supérieure)	Steviacke	do	25 00	25 00		
Fulton, H. W.	Rivière Portapique	Rivière Brookfield	do	30 00	30 00		
Fulton, R. K.	Rivière Est et du Bar	Rivière Portapique	do	25 00	25 00		
Fulmore, Jesse	Comté de Colchester, division nord, compr. la baie Tatamagouche, les riv. des Français et Waugh	Village de la Folie	do	25 00	25 00		
Gass, H.	Rivière au Saumon	Cinq îles	do	25 00	25 00		
Johnson, A. O. B.	Rivière Steviacke (inférieure)	Tatamagouche	G.-pêche	50 00	50 00		
Johnson, T.	Rivière au Saumon	Steviacke centrale	Gardien	25 00	25 00		
Moore, George	Rivière Economie	Riv. au Saumon, Iruro	do	25 00	25 00		
Murray, Math. G.	Rivière au Saumon	Économie	do	25 00	25 00		
McKay, Dan	Rivière Waugh	Truro	do	25 00	25 00		
		Riv. Tatamagouche	do	40 00	40 00		

Follock, R. J.	Rivière Steviacke, inférieure	Steviacke, inférieure	G.-pêche	100 00	100 00	24 50	
Rutherford, Ed.	Rivière de la Folie	Steviacke	Gardien	25 00	25 00		
Urquhart, Hy.		Village de la Folie	do	25 00	25 00		
				705 00	680 00	112 60	
<i>Comté de Cumberland.</i>							
Fowler, Elijah	Comté de Cumberland, div. ouest, comp. tous les cours d'eau qui affluent dans la baie de Fundy	Parrsboro'	G.-pêche	130 00	130 00	73 25	
Gilroy, Geo. W.	Comté de Cumberland, div. est, comprenant tous les cours d'eau qui se jettent dans le détroit de Northumberland	Parrsboro'	do	100 00	100 00		
Harrison, Moses	Rivière Maccan	Oxford	do	25 00	25 00	17 00	
Jenks, Fra. L.	Parrsboro' Head	Maccan	Gardien	25 00	25 00		
Logan, Isaac	Rivières Wallace et Nappan	Parrsboro'	do	25 00	25 00		
Murphy, Wm.	Rivière Wallace	Amherst	do	25 00	25 00		
McPherson, Samuel	Rivière Pugwash	Wallace	G.-pêche	30 00	30 00		
Porter, Jos.	Rivière Herbert	Rivière Pugwash	Gardien	25 00	25 00		
Smith, Sydney	Rivière aux Pommiers	Rivière Herbert	do	25 00	25 00		
Smith, Thos. B.	Rivière Shinimicas	Advocate Harbor	do	25 00	25 00		
Wills, Alex. M.	Eperan et huîtres, à Pugwash	Rivière Shinimicas	do	25 00	25 00		
Goodwin, Robt.	Riv. au Saumon, de l'em. à la lig. ouest de Graham	Pugwash	G.-pêche	100 00	100 00	35 77	Promu G.-pêche, à \$75.00, 1er juillet, 1887.
		Bac Verte, N. B.	do	29 00	29 00		Services accomplis dans N. E.
				535 00	535 00	154 02	
<i>Comté de Digby.</i>							
Collins, J. A.	Division ouest du comté de Digby, îles Longues et aux Églantiers	Westport	G.-pêche	120 00	120 00	35 00	
Gavil, A. L.	Rivière Joggins	Digby	Gardien	25 00	25 00		
Hanley, Wm.	Comté de Digby	do	G.-pêche	120 00	120 00	181 31	
Journey, Robt.	Rivière Sissiboo	Weymouth	Gardien	25 00	25 00		
McKay, Lochlin	Bac Sainte-Marie	Bac Sainte-Marie	do	25 00	25 00		
				315 00	315 00	216 31	
<i>Comté de Guysborough.</i>							
Bruce, J. R.	Dep l'em. riv. du Hav aux Moules, jus. Upper Riv.	Guysboro'	Gardien	10 00	10 00		
Cameron, Angus	Rivière Est, Sainte-Marie	Rivière Est	do	25 00	25 00		
Cameron, D. A. G.	Rivière Ouest, Sainte-Marie, du pont Wallace à la tête de la rivière	do	do	20 00	20 00		
Cook, Jas.	Riv. au Saumon, de l'em. à la lig. ouest de Graham	Upper Caledonia	do	25 00	25 00		
Cross, John	Rivière des Sauvages, de l'embouchure à la source, district de Sainte-Marie	Rivière au Saumon	do	25 00	25 00		
Gunn, Donald	De l'embouchure de la Place de Scott au lac de Country Harbour, y comp. le ruisseau de Gunn, depuis la rivière Principale jusqu'au lac Hurley	Rivière des Sauvages	do	15 00	2 50		Nommé 1er mai, 1887.
Harrington, Jas, jeune	Havre et rivière Cole	Ross Roads	do	30 00	30 00		
Henderson, Jas.	Havre Isaac et rivière	Havre Isaac	do	25 00	6 25		Décédé 8 octobre 1886.
				25 00	25 00		
				175 00	143 75		



PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite

Nom	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu au 30 juin 1887.		
	Report.....			\$ cts.	\$ cts.		
	<i>Comté de Guysborough—Fin.</i>						
Hudson, Saml. (fils de Lewis).....	Rivière de Country Harbour, du pont des Narrows à l'embouchure.....	Country Harbor.....	Gardien.....	25 00	25 00		
Jones, John.....	Embouchure de la rivière au Saumon.....	Embouchure de la riv. au Saumon.....	do.....	25 00	25 00		
Jordan, Wm.....	Rivière Ste-Marie, dep. la propriété d'Alex Ross, (quand au pont de marée) jusqu'à Hugh Walters, sur la rivière de l'Ouest.....	Glencleg.....	do.....	30 00	5 00		Nommé 1er mai 1887. Décédé, remplacé par W. Jordan.
Kirk, Adam.....	do.....	do.....	do.....	30 00	23 50		
Kenney, Chas.....	Do pied du lac Neil au lac de la Digue au Ca-tor, inclusivement, et tous les lacs se trouvant sur ce parcours.....	Riv. au Saumon, divou-st, Guysboro.....	do.....	15 00	15 00		Nommé 15 nov. 1888.
Manson, Alex.....	Rivière Sainte-Marie, depuis le lac de Wallace jusqu'à la digue du moulin de Fisher.....	Lacs Lochaber.....	do.....	15 00	15 00		
Mattie, Fredrick.....	Rivière Tracadie, dans les comtés de Guysborough et Antigonish.....	Tracadie, comté d'Antigonish.....	do.....	40 00	40 00		Non requis, sept. 1887.
McDonald, D. A.....	Rivière Sainte-Marie.....	Sherbrook.....	do.....	35 00	25 00		
McDonald, Wm.....	Do.....	Stillwater.....	do.....	15 00	15 00		
McKay, Robert.....	Depuis la limite de marée jusqu'à Intervale, sur le bras nord, et jusqu'au moulin de Cameron, bras de la Vallée.....	Guyaborough, Intervale.....	do.....	15 00	15 00		
McKeen, Thos.....	Des fourches à la limite du comté, y compris le moulin et le ruisseau McQueen, jusqu'au lac.....	McLrose.....	do.....	30 00	30 00		
McElum, Jas.....	De la ligne ouest de Graham au pied du lac Neil, y compris le bras nord et le lac.....	Rivière au Saumon.....	do.....	25 00	25 00		

McQuarrie, Allan.....	District de Sainte-Marie.....	Sherbrooke.....	G.-pêche.....	100 00	100 00	87 00	
Pride, Wm.....	De l'embouchure de la rivière Sainte-Marie à la Pointe Sinclair, y compris le cours d'eau depuis le havre du Vin jusqu'au lac.....	Sherbrooke, Sainte-Marie.....	Gardien.....	30 00	30 00		
Sinclair, D. Mc.....	Depuis Sinclair jusqu'aux sources.....	Goshen.....	do.....	20 00	20 00		
Smith, J. L.....	Des fourches au ruisseau du Sauvage.....	West River.....	do.....	150 00	150 00	75 53	
Sory, Jas. A.....	Comté de Guysborough.....	Guyaborough.....	G.-pêche.....	800 00	726 87	162 53	
	<i>Comté d'Halifax.</i>						
Bleakly, Jas.....	Du havre au Navire à Chezsetcook, inclusivement.....	Havre au Navire.....	Gardien.....	30 00	30 00		
Burrie, Wm.....	Petite rivière Musquodoboit.....	Petite rivière Musquodoboit.....	do.....	30 00	30 00		
Coolen, Chas.....	De l'anse à Peggy à la baie Terrence, rivières Prospect et des Neuf Milles.....	Riv. des Neuf-Milles.....	do.....	40 00	6 66		Nommé le 1er mai 1887.
Conrad, Chas.....	Colé Harbour.....	Uole Harbor.....	do.....	40 00	40 00		
Fitzgerald, John.....	Havre d'Halifax à la baie Marguerite, anse des Portugais.....	Uole Harbor.....	G.-pêche.....	150 00	150 00	89 22	
Frazer, John.....	Rivière Moser et Ecum Secum, et ruisseau de Smith.....	Anse des Portugais.....	Gardien.....	30 00	30 00		
Frazer, O. P.....	Rivière Ecum Secum.....	Rivière Moser, comté de Guysboro.....	do.....	25 00	25 00		
Geatz, Isach.....	Comté d'Halifax, Division Est, Dartmouth.....	Havre Musquodoboit.....	G.-pêche.....	150 00	37 80	103 35	Démis. le 9 oct. 1886, remplacé par Geo. Rawlings.
Henry, Chas. G.....	Haut de la rivière Musquodoboit.....	Haut. Musquodoboit.....	Gardien.....	30 00	30 00		Démis le 17 mai 1887, remplacé par Charles Coolen.
Hughes, P.....	Rivière Tanguer.....	Rivière Tanguer.....	do.....	40 00	36 66		
Kidston, Archd.....	De l'anse à Peggy à la baie Terrence, rivières des Neuf-Milles et Prospect.....	Bras N.-O., Halifax.....	do.....	30 00	30 00		
Keizer, Geo.....	Lac Porter et cours d'eau.....	Lac Porter.....	do.....	75 00	75 00		
Mason, Nath.....	De l'anse à Hébert à l'anse à Peggy, baie Marguerite, rivières Ingraham et des Sauvages.....	E. Vaches, Dartmouth.....	do.....	20 00	20 00		
Mesher, Des.....	Cours de la baie des Vaches.....	Lawrencetown.....	do.....	25 00	25 00		
McDonald, Jto.....	Grande rivière au Saumon ou riv. Lawrencetown.....	Sheet Harbor.....	do.....	40 00	40 00		
McKel, Nath.....	Sheet Harbor.....	Rivière Chezsetcook.....	do.....	30 00	30 00		
McLennan, Donald.....	Rivière Chezsetcook.....	Petite Musquodoboit.....	do.....	30 00	30 00		
McLeod, George.....	Rivière Musquodoboit-Centre.....	Havre Musquodoboit.....	G.-pêche.....	150 00	100 00	64 29	Nommé le 1er nov. 1886.
Rawlings, Geo.....	Comté d'Halifax, division Est, Dartmouth à Ecum Secum.....	Ecum Secum, comté de Guysboro.....	Gardien.....	40 00	40 00		
Shawford, H. A.....	Rivière Pensant.....	Anse Hubbards.....	do.....	30 00	30 00		
Shawford, Robt.....	Rivière Musquodoboit.....	Haut. Musquodoboit.....	do.....	40 00	40 00		Employé à la piscifac. seulem.
Tolson, F. G.....	Rivière Sackville.....	Rivière Sackville.....	do.....	30 00	30 00		
Walker, Wm. G.....	Petite rivière au Saumon.....	mon, ch de Preston.....	do.....	20 00	20 00		
Whitman, James E.....	Rivière au Saumon.....	Rivière au Saumon.....	do.....	30 00	30 00		
				1,150 00	950 82	266 86	

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comté de Hants.</i>							
Burnham, P. S.	Comté de Hants, division Ouest, s'étend depuis la limite occidentale du comté jusqu'à Walton		Garde-pêche	100 00	100 00	47 50	
Golter, John B.	Rivière Shubenacadie	Windsor	do	30 00	30 00	21 55	
Horne, Archd.	Extr. sud de Shubenacadie et la riv. des Neuf-Milles	Milford	Gardien	30 00	1 25		
Mosher, Jas	Riv. Meander et Herbert, dep. l'emb. jusq. la source	Brookfield	do	30 00	30 00		
Mosher, Noah.	Riv. Kennecook, de l'emb. à la tête de la marée.	Brooklyn	do	50 00	50 00		
O'Brien, Jas.	Rivières Walton et Kennetcook	Kobersville	do	30 00	30 00		
O'Brien, T. E.	Division est, de Walton à la ligne de Colchester.	Maitland	Garde-pêche	100 00	100 00	58 50	Nommé le 16 juin 1887.
<i>Comté d'Inverness.</i>							
Benvie, Peter.	Rivière Mabon	Mabon Brook Village	Gardien	25 00	25 00		
Coady, James.	Comté d'Inverness, division de l'est.	S. W. Margaree	Garde-pêche	100 00	100 00	76 81	
Crowds, Mark.	Dep. le pont J Fourches, au N.-E. de la riv. Margaree	Big Intervale	Gardien	25 00	25 00		
Dowling, David.	Rivière des Habitants	Breaside	do	25 00	25 00		
Gillies, Peter.	S.-O. de Mabon	Mabon, S.-O.	do	25 00	25 00		
Graham, Stephen.	Rivières de la Longue Pointe et Judique.	Long Point	do	25 00	25 00		
Wm. Hart, jeune.	Du pont Crowdie à la résidence du gardien McDermid	Margaree, N. E.	do	25 00	25 00		
Moses Murphy.	Lac Ainslie	do	do	25 00	25 00		
M. B. McDonald	Rivière Dennis	Rivière Dennis	do	25 00	25 00		
Miles McDaniel	De l'embouchure de la rivière Margaree à la Petite Sud-Ouest.	do	do	25 00	25 00		
McDermid, Dan.	De sa propre résidence à Big Intervale.	Fourches, Margaree	do	25 00	25 00		
McDougall, Murdoch.	Rivière à la Truite	Margaree, N. E.	do	20 00	20 00		
McFadden, P.	District d'Inverness-Sud	Lac Ainslie	do	100 00	100 00		
McFarlane, J. P.	Port de Margaree	Glendale	Garde-pêche	25 00	25 00		
McFarlane, Angus (fils d'Angus)	Partie sud-ouest de la rivière Margaree	Part. S.-O. du haut de la riv. Margaree	Gardien	25 00	25 00		Démisionnaire le 1er juil. 1887.

McKay, Neil	Eaux supérieures et tributaires de la riv. Margaree	Riv. Margaree, S.-O.	do	25 00	25 00		
McKay, Neil	Rivière Dennis et Bassin	Rivière Dennis	do	25 00	25 00		
McKinnon, Angus.	Pont Crowdie jusqu'à la tête de la rivière	Riv. Margaree, N.-O	G	150 00	150 00	80 82	Nommé le 1er juillet 1887.
McLean, D. F.	Comté d'Inverness, division ouest.	Port-Hood	G-pêche	25 00	25 00		Surv. non requis, le 1er juil. 1887
McLean, John.	Grande Rivière.	Strathlorn	Gardien	25 00	25 00		Dennis, oct. 1887
McLellan, Daniel.	Rivière Dennis et Bassin.	Rivière Dennis	do	25 00	14 58		Temp. par A. McLellan.
McLellan, Aili (fils de John)	do	do	do	25 00	6 25		Nommé le 1er nov. 1887.
Ross, David	Comté d'Inverness, division est	Margaree, S.-O.	G.-pêche	100 00	100 00	79 75	
<i>Comté de King.</i>							
Angus, Joseph.	Rivière Gaspereaux	Wolfville	G-pêche	920 00	865 83	237 38	
Bishop, C. E.	do	Horton	do	30 00	30 00		
Brown, Philip	Blomidon	Blomidon	do	30 00	30 00		
Mitler, Jas. S.	Comté de King.	Canning	G-pêche	125 00	125 00	71 00	
McIntyre, W.	Rivière Annapolis	Aylesford	Gardien	50 00	50 00		
Reid, R. F.	Comté de King.	Wolfville	G-pêch	125 00	125 00	43 50	
Thorpe, J. W.	Pointe Hall jusqu'au cap Split.	Hall's Harbour	Gardien	30 00	30 00		
<i>Comté de Lunenburg.</i>							
Andrews, John	Rivière Mushamush	Baie Mahone	Gardien	25 00	25 00		
Beacon, Isiah	Rivière du Milieu	Bassin de Chester	do	25 00	25 00		
Boyan, Edward	Rivière de l'Or, supérieure.	New Ross	do	25 00	25 00		
Burns, Geo.	Depuis Knock jusqu'à la source de la riv. Lehave.	Dayspring	do	25 00	25 00		
Cooney, Pat.	Bas Est, rivière du Milieu.	Chester	do	25 00	25 00		
Croft, Wm.	Rivière de l'Or, Est, de la Pointe Bongard au bras de la rivière de l'Or, de la aux lacs de Clarke, Clinton et Henry.	Bassin de Chester	do	25 00	25 00		
Davis, James	Rivière de l'Est	Chester	do	25 00	25 00		
Deacon, David.	Rivière de l'Or, inférieure	Rivière de l'Or, infér.	do	25 00	25 00		
Evans, David.	Comté de Lunenburg, division est, rivières du Milieu, de l'Or, Martin et Mushamush.	Chester	G-pêche.	100 00	100 00	79 00	Pas de salaire.
Godard, C. E.	Rivière Lehave	Bridgewater	do	100 00	100 00	67 50	
Hebb, Eli.	Petite Rivière, dep. le ruiss. Wallace jus. la source	Hebb's Cross, Con-	do	25 00	25 00		
Hutt, John	Rivière de l'Or, du Milieu.	Quersill-ouest.	Gardien	25 00	25 00		
Josh, Hy S.	Comté de Lunenburg, division ouest.	Beach Hill, Chester.	do	25 00	25 00		
Keddy, J. H.	Rivière Lartin	Lunenburg	G-pêche	100 00	100 00	33 10	
Leaigue, James	Rivière Martin	New Ross	Gardien	25 00	25 00		
Mosman, Josiah	Depuis chez Henry Knock jusque chez Knock	Chester	do	25 00	25 00		
		Lunenburg	do	25 00	25 00		
A reporter.....				600 00	600 00	179 60	

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
	Report			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comté de Lunenburg—Fin.</i>							
Meisner, Jacob	Rivière de l'Est.	Chester	Gardien	25 00	25 00	179 60	
Nesbitt, G. A.	Embouchure de la Petite Rivière au ruiss. Wallace	Petite Rivière.	do	25 00	25 00		
Fernette, Chas.	do	Rivière Lahave à l'anse Wilkie.	do	25 00	25 00		
<i>Comté de Pictou.</i>							
Allan Cameron	Division est de la rivière Barney, de Sutherland's Marshy Hope à la rivière Barney	Kenzeville, rivière Barney	Gardien	25 00	25 00		
Cameron, Thos.	Rivière de l'Ouest	Rivière du Milieu	do	25 00	25 00		
Campbell, Peter	do de l'Est.	New-Glasgow.	do	25 00	25 00		
Campbell, A. F.	Ile de Pictou	Ile Pictou	do	47 91	47 91		
Douglas, Alex.	Rivière du Milieu	Alma	do	25 00	25 00		
Foot, Jas.	Rivière des Français, inférieure.	R. des Français, inf.	do	2 08	2 08		
Fraser, Donald	Fourche et division ouest du lac.	Hopewell	do	25 00	25 00		
Fraser, Thos.	Riv. de l'E. de la tête de la marée à la fab. de Grant	Ile Hopewell	do	25 00	25 00		
Fraser, Samuel	Fabrique de Grant jusqu'à la division est du lac.	Bridgville	do	25 00	25 00		
Murray, D. A.	Sir Barney, dep. le pont McDonald jusqu'à la tête	Avondale	do	25 00	25 00		
McDonald, D. G.	Comté de Pictou, dijon est, comprenant les rivières Sutherland, des Français et Barney, le ruisseau Bailey et la pêche riveraine, depuis le port de Pictou à l'est jusqu'à la ligne de comté.	Lismore	G.-pêche	170 00	170 00	183 00	
McDonald, Donald	Rivière Sutherland	New-Glasgow.	Gardien	25 00	25 00		
McDonald, Wm.	Rivière des Français	Rivière des Français.	do	25 00	25 00		
McDougall, Chas.	do de l'Est, des lacs Sainte-Marie et Garden.	Jardin de l'Eden	do	20 00	20 00		
McKay, John	do John.	Rivière John.	do	25 00	25 00		
McKenzie, Geo.	do Caribou.	Rivière Caribou, inf	do	25 00	25 00		

McLean, Donald	Rivière Barney.	Avondale	do	25 00	2 08		Nommé 1er juin 1887.
McLean, Donald	Ruisseau Bailey.	Ruisseau Bailey.	do	30 00	30 00		
Pritchard, A. E.	Comté de Pictou central, y compris les rivières du Milieu, Est et Ouest	New-Glasgow	G.-pêche.	150 00	150 00	87 49	
Sutherland, Robt.	Comté de Pictou, division ouest, y compris les riv. du Milieu, Est, Ouest, Caribou, Tony et John.	Rivière Jean.	do	140 00	140 00	36 25	Décédé, remplacé par Donald McLean.
Turner, Wm.	Rivière Barney.	Avondale	Gardien	25 00	18 75		
Fitzgerald, John.	Des moulins à vapeur à la chute Salter, rivière de Port-Neaway	Greenfield	do	30 00	30 00		
Ford, Theo.	Du pont Milton en remont. jus. la r. Port-Liverpool	Liverpool	G.-pêche	225 00	225 00	88 50	
Foster, I. O.	De l'ne Puddington à l'ne T. lie	Mill-Village	G.-pêche	100 00	100 00	88 50	
Miles, Barabas	De la chute Salter à Pava Hook, rivière de Port Medway	Port-Medway.	Gardien	60 00	60 00	16 00	
Sallon, S. T. N.	Comté de Queen	Avondale	G.-pêche	50 00	5 13		
Cameron, Duncan	Division est de la riv Bourgeois à la limite orientale du comté, y compris la dite rivière.	Greenfield	do	30 00	30 00		
Grant, Charles	Rivière des Habitants	Liverpool	G.-pêche	465 00	420 13	193 00	39 jrs. de salaire.
Grouchy, Felix	Grand Ruisseau	Saint-Pierre.	G.-pêche	125 00	125 00	22 50	
Grouchy, P. W.	Rivière Descousse	Riv. des Habitants.	Gardien	30 00	30 00		
Kechoe, Wm.	Baie Fausse et Ruisseau de Breen	Arichat	do	25 00	25 00		
Kyle, Patrick	Rivière Tier	do	do	30 00	30 00		
Marmeau, Frs.	Rivière Tier	Riv. Tier, St-Pierre	do	25 00	25 00		Remplacé par J. P. Grouchy, 1er juillet 1887
Murchison, John	Division ouest de la rivière Bourgeois à la limite occidentale du comté.	Riv. Tier, St-Pierre	do	25 00	25 00		
Murchison, John	Grande Rivière.	Arichat	G.-pêche	125 00	125 00	46 00	Démiss., 31 oct. 1886.
Murchison, Donald	do	Grande Rivière.	Gardien	30 00	17 50		Nommé 1er déc. 1886, J. Murchison.
McGerson, Frs	Rivière du Moulin.	do	do	30 00	30 00		
McRae, Allan	Baie de l'Ouest, rivière Noire.	Rivière Moulin, travers Grandigne.	do	30 00	30 00		
Proctor, John, ainé	Rivière des Habitants	Baie de l'Ouest.	do	30 00	30 00		
Sampson, A.	Petit de Grat Inlet	Port-Hawkesbury	do	20 00	20 00		
Sampson, J.	L'Ardoise	Petit de Grat.	do	30 00	30 00		Décédé, 11 janv. 1887, remplacé par Marin Sampson.
		L'Ardoise	do	30 00	30 00		
				585 00	540 00	68 50	
Acker, Timothy	Rivière Birchtown	Birchtown	Gardien	30 00	30 00		
Gowell, P.	Rivière Barrington	Barrington	do	20 00	20 00		
Goudy, E. S.	Rivière Clyde jusqu'à la ligne du comté de Yarmouth	do	G.-pêche	100 00	100 00	188 10	
	A reporter			150 00	150 00	188 10	

## PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant		
					requ. jusq. 30 juin 1887.		
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.					
	Report			150 00	150 00	188 10	
	<i>Comté de Shelburne—Fin.</i>						
Greenwood, M.		Rivière Clyde.....	Gardien.....	20 00	20 00		
Holten, U. A.		Rivière Jordan.....	do.....	50 00	50 00		
Kelso, M.		Lockeport.....	do.....	20 00	20 00		
McGill, W. Jno.		Shelburne.....	G.-pêche.....	125 00	125 00	84 43	
McNeil, F. G.		Rivière Clyde.....	Gardien.....	20 00	20 00		
Eyer, George		Shelburne.....	do.....	50 00	50 00		
				435 00	435 00	272 53	
	<i>Comté de Victoria.</i>						
Beaton, Rodrick		McNaughton.....	Gardien.....	30 00	30 00		Salaires augmen-
Bingham, Wm.		Englishtown.....	G.-pêche.....	50 00	50 00	21 40	16 à \$120, ler
Buchanan, Donald		Rivière Barachois.....	Gardien.....	30 00	30 00		juillet 1887.
Campbell, John		Riv. du N., baie Aspy.....	do.....	25 00	20 83		Notonné 1er sept
Caspeck, Thos.		Baie Saint-Laurent.....	do.....	25 00	25 00		1886.
Donovan, Thos.		Ingonish.....	do.....	25 00	25 00		
Finlayson, Donald		Rivière du Milieu.....	do.....	25 00	25 00		
Foyle, Wm.		Rivière Baddeck.....	do.....	30 00	30 00		
Hellen, Robt.		Cap Nord.....	do.....	30 00	30 00		
Ingraham, G.		Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
McAuley, Donald		De Baddeck à la tête de Longue Pointe.....	do.....	25 00	25 00		
McCharles, Jno.		Rivières Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
McDonald, Archd.		Goulet Sud, Sainte-Anne.....	do.....	25 00	25 00		Démisionn., 1er
McDonald, Archd.		Bras sud, rivière du Milieu.....	do.....	25 00	25 00		sept, 1887, rem-
McDonald, Archd.		Havre du Nord.....	do.....	25 00	25 00		placé par Dan.
McDougall, Michael		Havre du Nord.....	do.....	25 00	25 00		McCharles.
McGregor, Frs.		Rivière Washabuck.....	do.....	30 00	30 00		
McIntosh, Malcolm		Embranchure de la rivière Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
		Comté de Victoria, division nord, de Smoky Head à la baie Saint-Laurent.....	G.-pêche.....	120 00	120 00	119 75	

McIver, Malcolm		Ruisseau au Sauvage.....	Gardien.....	30 00	30 00		
McKenzie, Chris		Rivière du Milieu.....	do.....	25 00	25 00		
McLeod, Donald		Rivière Sainte-Anne.....	do.....	30 00	30 00		
McLellan, John		Rivière du Milieu.....	do.....	25 00	25 00		
McMillan, Donald		Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
McNeil, John S.		De Grand Narrows à la Pointe McKay.....	do.....	25 00	25 00		
McPherson, John		Baie Achepé.....	do.....	25 00	25 00		
McRae, Donald, jeune		Baie Achepé.....	G.-pêche.....	120 00	120 00	55 76	
McRae, John (fils de Rory)		Comté de Victoria, division sud.....					
McRae, Donald		Rivière du Milieu.....	Gardien.....	25 00	25 00		
McRae, Kenneth		Rivières Baddeck et ses tributaires.....	do.....	25 00	25 00		
McRae, Donald		Ruisseau au Sauvage.....	do.....	30 00	30 00		
McRae, John		Tête Rouge, Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
McQuarrie, Donald		Mine d'Or, rivière du Milieu.....	do.....	25 00	25 00		
Watson, Andrew		Baddeck.....	do.....	25 00	25 00		
		Rivière du Milieu, embranchement nord.....	do.....	25 00	25 00		Désigné, 25 mai
			do.....	25 00	25 00	60 00	1887.
				1,044 58	1,044 58	266 91	
	<i>Comté de Yarmouth.</i>						
Brand, J. I.		Pubnico ou Ouest.....	Gardien.....	25 00	25 00		
Doucet, Jérôme		Tusket.....	do.....	30 00	30 00		
Gardner, Enos		do.....	G.-pêche.....	150 00	150 00	157 00	
Hafield, J. A.		do.....	Gardien.....	80 00	80 00		
Jeffrey, James		do.....	do.....	25 00	25 00		
Kavanagh, Wm.		Overton.....	do.....	25 00	25 00		
Ming, Vital		De la pointe Chebogue à la pointe Chegoggin.....	do.....	25 00	25 00		
Nickerson, E.		Du pont Gurill à Goldstream.....	do.....	25 00	25 00		
Porter, Z.		Fourches Tusket.....	do.....	25 00	25 00		
Robertson, G. H.		Rivière au Saumon.....	do.....	25 00	25 00		
Thurston, Wm., aîné.		Rivière au Castor.....	do.....	100 00	100 00	42 80	
White, Jos. M.		Bord de la mer, de la pointe Chebogue à la ligne du comté de Digby.....	G.-pêche.....	25 00	25 00		
		Rivière Chegoggin.....	Gardien.....	25 00	25 00		
		Lac à l'Anguille.....	do.....	560 00	560 00	189 80	
Total				13,850 00	13,265 71	4,239 80	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

## GARDIENS DES PÊCHES.

Nom.	District.	Montant.
Bland, Geo.....	Rivière Wallace, comté de Cumberland.....	40 50
Canfield, Jas.....	do do .....	43 50
Carr, Belcher.....	Rivière Portauipique, comté de Colchester.....	63 50
Cummings, Duncan..	Rivière du Milieu, comté de Pictou.....	68 75
Ethridge, Thos.....	Piaster Pool, comté d'Inverness.....	25 00
Hunter, Jas.....	Rivière Philippe, comté de Cumberland.....	63 00
Morrison, John.....	Ruisseau Noir .....	12 00
McKay, John.....	Rivière du Milieu, comté de Pictou.....	63 75
Seamen, Jno.....	Rivière Wallace, comté de Cumberland.....	37 50
Thompson, C. M.....	Rivière Philippe do .....	42 00
Wade, T. R.....	do do .....	58 50
	DIVERS.	522 00
Murphy, Thos.....	Inspection des fabriques de conserves de homard .....	49 50
Bureau de la papeterie	Papeterie .....	15 20
		64 70

## RÉCAPITULATION

Total des appointements des employés *.....	\$13,265 71
do déboursés des employeurs †.....	4,239 80
do gages des gardiens .....	522 00
do divers.....	64 70
Total pour la Nouvelle-Ecosse.....	18,092 21

\* Y compris les appointements de l'inspecteur.

† Y compris les déboursés de l'inspecteur.



## Liste des agents des pêches du Canada.—Suite.

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Suite.

Noms.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comté de Charlotte—Suite.</i>							
Brown, Barth	Report			300 00	183 00	110 25	
Gampbell, D. F.	Campobello et les îles West, ainsi que les côtes et les cours d'eau dans le comté de Charlotte	Campo-Bello	Gardien	100 00	100 00	30 02	
Garral, Edward	Baie intérieure de Passamaquoddy	Saint-André	do	120 00	110 00	37 53	Nommé, 1er fév. 1886.
Dick, Samuel	Le Whitehead	Grand Manan	do	30 00	30 00	57 57	
Dixon, Robt.	Saint-George au havre du Oastor	La Tête	do	30 00	30 00		
Gilmore, Andrew	De l'anse Seely à Lepreau	Lepreau	do	30 00	30 00		
Holmes, Thos	Tête du Nord, Grand Mansn.	Grand Mansn.	do	30 00	30 00		
Johnson, Robt.	Côté ouest, Ile au Cerf	Ile au Cerf	do	30 00	30 00		
	Upper Falls, rivière Magaguadavic	Upper Falls, Magaguadavic	do	50 00	25 00		Nommé, 1er fév. 1886.
Lord, J. M.	Ile au Cerf	Ile au Cerf	G-pêche	70 00	70 00	84 50	
McCaughan, W. B.	Ile du Grand Manan et ses frayères	Grand Manan	do	240 00	240 00	313 00	
Mould, Frank	Rivières Sainte-Croix et ses tributaires	Saint-Stephen	do	120 00	120 00	344 00	
<i>Comté de Gloucester.</i>							
Aché, Adolphe	Shippegan	Shippegan	Gardien	100 00	100 00	93 65	
Boyd, Alex	Petite Shippegan à Miscou	Petite Shippegan	G-pêche	75 00	75 00	87 53	
O'Neil, John, jr.	Cette partie de la riv. Tête-à-Gauche, d'un mille au-dessus de la digue du moulin à la source de la dite rivière						
Comeau, Frédéric	Petit Rocher, de Bellefleur au ruisseau du Moulin.	Kinsale	Gardien	25 00	25 00		
Cornier, Gustave	Bancs de harengs de Caraquette.	Petit Rocher	do	103 00	100 00	149 50	
Coughlan, Tim.	La pointe à la Pierre Meulière à Grande-Anse	Caraquette	G-pêche	50 00	60 00		
Dempsey, Miles	La Grève au Saumon, de la rivière à l'Acigian à la pointe de la Pierre Meulière.	Pockahaw	Gardien	30 00	30 00		
Haché, Justé	Bancs d'huîtres du comté, Caraquette et Shippegan	Grève au Saumon	do	30 00	30 00		Décédé juin '87, remplacé par Wm. Sisk.
		Caraquette	G-pêche	100 00	75 00	32 70	Remplacé par Jos L. Haché, 1er juin 1887.

Hickson, James	Rivière Nevisaignit et ses tributaires, avec la côte maritime et les cours d'eau, de la rivière Belle-dune à la pointe de la Pierre Meulière	Bathurst	do	350 00	350 00	170 00	
Manzerolles, J.	De la côte, depuis la ligne de comté jusqu'à la Pointe Green, y compris les riv Big et Tracadie	Tracadie	Gardien	30 00	30 00	129 50	
Poirier, Joseph	Baie des Chaleurs, entre la Grande-Anse et la pointe Mizzenette	Grande-Anse	G-pêche	100 00	100 00	8 00	
Rogers, W.	Rivière Tête-à-Gauche	Tête-à-Gauche, Bathurst	Gardien	25 00	25 00		
Rewell, Jos	Rivière Pokemouche	Pokemouche	G-pêche	50 00	50 00	20 50	
Walsh, James	Pokemouche	do	Gardien	30 00	30 00		
<i>Comté de Kent.</i>							
Collet, A. L.	Baie de Boncouche	Boncouche	Gardien	1,095 00	1,070 00	691 38	
Cornier, Chas.	Rivière Cocagne	Cocagne	G-pêche	80 00	80 00	84 50	
Grouard, M. A.	Grande Rivière Boncouche	Boncouche	do	100 00	100 00	75 00	
Gilmon, Lazare	De Kouchibouguac à la rivière Chockfish	Saint-Louis	do	80 00	80 00	38 50	
Hannah, Wm. F.	Rivière Richibouctou	Richibouctou	do	75 00	75 00	61 64	
Harnett, James	De l'embranchure de la rivière Nicolas, sur la Rivière Boncouche, en amont, y compris la riv. Nicolas.	Waldford	Gardien	80 00	80 00	76 75	
Leger, F. B.	Petite Rivière Boncouche	Petite r. Boncouche	do	80 00	80 00		
Leblanc, A. T.	Rivière Ouanan (partie supérieure)	Legerville	G-pêche	75 00	75 00		
Manzerolles, Nicholas	De la rivière Kouchibouguac à la Pointe au Sapin.	Kouchibouguac	Gardien	50 00	50 00		
<i>Comté de King.</i>							
Belyea, J. A.	Rivière Saint-Jean et baie Belle-Ile, et ses tributaires	Westfield	G-pêche	50 00	50 00	41 00	
Gosline, Samuel	De l'embranchure du creek de Smith, en remontant.	Creek de Smith	do	100 00	100 00	117 95	
Keith, Jonah	Rivière Nord de Ouanan	Halelock	Gardien	30 60	25 00		
Pearson, I. R.	Lac Washademoak et ses tributaires, dans les comtés de King et Queen	Etablissem. Anglais.	do	30 00	30 00		
Ryan, Samuel F.	Ruisseau du Moulin	Sturholm, Apohaqui	do	30 00	30 00		
Spragg, Z. S.	Baie Belle-Ile	Belle-Ile	do	50 00	50 00		
<i>Comté de Northumberland.</i>							
Bamford, E. A.	Miramichi sud-ouest, avec la paroisse de Blissfield.	Blissfield	Gardien	50 00	50 00	36 00	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Bergin, Patrick	Depuis Underhill jusque chez Stephen Mitchell, Miramichi, S.-O.	Dumpey, Blackville	do	30 00	30 00		Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Blackmore, Jared	Depuis le côté inférieure de Ox-Bow, sur le petit bras S.-O., en remontant	Est-Nord, Red-Bank.	G-pêche	50 00	50 00		Serv. non requis, 15 juillet 1887.
				290 00	285 00	188 95	
				130 00	130 00	36 00	

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Suite.

Noms.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
		\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.		
Bryanton, Geo.	Report			130 00	130 00	36 00	
<i>Comté de Northumberland—Suite.</i>							
Depuis le ruisseau à l'Orme, jusque chez Squire Underhill, sur la rivière Miramichi (S.-O.)			Gardien	30 00	30 00	25 35	Serv. non requis, 21 juillet 1887.
Pointe aux Carr jusqu'à l'île du Milieu, riv. Miramichi			do	70 00	70 00	30 00	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Rivière Renous et ses tributaires			Pont Renous.	30 00	30 00	30 00	
Rivières Tabusintac et Bartibog			do	30 00	30 00	40 50	
Rivière Noire			Napan.	30 00	30 00	30 00	
De Doaktown aux îles Hovey, dans la paroisse de Blissfield, sur la rivière Miramichi sud-ouest.			Doaktown Miramichi G.-pêche.	100 00	100 00	13 15	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Petites Rivières S.-O. et ses tributaires			Esk-Nord, Red-Bank, Gardien	30 00	30 00	30 00	Serv. non requis 1er août 1887.
Rivière Dungenon			do	30 00	30 00	30 00	
Rivière Miramichi (N.-O.) et ses tributaires, depuis le passage d'eau de Chatham, en remontant.			Newcastle G.-pêche.	400 00	400 00	115 47	
Rivière Renous et ses tributaires.			Pont Renous Gardien	30 00	30 00	30 00	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
De la ligne inférieure de Blackville à Blissfield.			G.-pêche.	160 00	40 00	28 50	
Rivière Miramichi (S.-O.) et ses tributaires, depuis l'île Nelson jusqu'à la tête de l'île Hovey.			G.-pêche.	30 00	30 00	30 00	Serv. non requis, 27 juillet 1887.
Etablissement de Whitney, Miramichi N.-O.			Gardien	50 00	50 00	50 00	
Passage d'eau de Chatham à l'île Grande Dune.			do	50 00	50 00	50 00	
Haut de la rivière Miramichi N.-O., de Rolph's Crossing, en remontant			do	50 00	50 00	50 00	Serv. non requis, 16 juin 1887.
Île Grand Dune à Tabusintac			do	50 00	50 00	50 00	
Du côté inférieure de Ox-Bow, sur la petite Miramichi, S.-O., en remontant			do	30 00	30 00	30 00	Serv. non requis, 27 juin 1887.
Etablissement d'Arbo, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest.			do	30 00	30 00	30 00	
			do	30 00	30 00	30 00	

McDairmid, F.	Rivières Napan et Noire, et leurs tributaires	Napan, Chatham.	do	30 00	30 00	25 20	
McIntosh, Angus	Rivière Miramichi et ses tributaires, de l'île du Milieu à la traversée de Newcastle	Chatham-Head	do	30 00	30 00	15 25	
McMahon, J. E.	Traverse de Chatham à l'île Grande-Dune	Bartibog	do	50 00	50 00	85 75	Non requis, juin 1887.
Noble, John	Baie de Miramichi, de l'île au Renard à Escuminac	Baie de Miramichi	G.-pêche	100 00	100 00	75 00	
Parker, Thos.	Rivière Miramichi, de l'île au Renard à Escuminac	do	do	160 00	160 00	232 50	Appointement augmentés à \$200, 1er juil. 1887.
Robichaud, P.	Beaubair à Blackville	Newcastle	do	100 00	100 00	80 00	Non requis, 15 juin 1887.
Ryan, M.	Rivière de l'Église-Britée et ses tributaires, et haut de la rivière Tabusintac	do	do	30 00	30 00	30 00	do
	Miramichi Nord-Ouest.	Esk-Nord	Gardien	50 00	50 00	50 00	do
Shaddick, John	Grand Sevogle aux Fourches carrées	Sevogle	do	30 00	30 00	30 00	do
Smith, Thos.	De l'extrémité inférieure de l'île Fingley, bras N.-O. de la Miramichi, en remontant, et le Grand Sevogle	Esk-Nord, Red-Bank	do	100 00	100 00	79 05	do
Symiest, John	Bas de la rivière Tabusintac.	Chemin de Symiest, Neguac	G.-pêche	100 00	100 00	100 00	do
Sutherland, Murdoch	Rivières Petite Sud-Ouest, bras N.-O. de la Miramichi et Grand Sevogle, de Red-Bank, en remontant.	Red-Bank	do	160 00	160 00	100 00	Nommé, 15 juin 1887.
Underhill, J.	Etablissement de Coughlan, paroisse de Blackville, Miramichi sud-ouest	Etablis. de Coughlan	Gardien	30 00	30 00	30 00	Non requis, 1er août 1887, remplacé par Murdoch Sutherland.
Watling, Tubal	Rivière Noire et ses tributaires, dans la paroisse de Glenelg.	Rivière Noire	do	30 00	30 00	30 00	
Williston, John G.	Baie Miramichi, de la rivière Noire à la rivière aux Français, y compris les îles du Vin et aux Cèdres	Baie-du-Vin	do	100 00	100 00	99 75	
Wyse, Wm.	Pêcherie au haveng, baie Miramichi, et pêche à l'achigan, dans la baie Napan et la riv. Noire.	Chatham.	G.-pêche	200 00	200 00	213 15	
<i>Comté de Queen</i>							
Hetherington, I. T.	De l'île Gole au pied du lac Washademoak	Jenkins, Johnson	G.-pêche	100 00	100 00	53 00	
Laugan, Isiah	Rivière au Saumon	Chapman, Gaspeaux	Gardien	30 00	30 00	51 25	
Phillips, Robert	Tête du lac Washademoak	Rapides de Canaan	do	25 00	25 00	104 25	
				155 00	155 00	104 25	
McPherson, Alex.	De Belledune à Dalhousie	Rivière Charlo	G.-pêche	100 00	100 00	61 15	
<i>Comté de Sunbury.</i>							
Hoben, G. W.	Rivière Saint-Jean, d'Indiantown à la ligne du comté d'York.	Burton	do	100 00	100 00	99 25	
Taylor, W. E.	do	Sheffield	Gardien	30 00	30 00	99 25	
				130 00	130 00	99 25	



## LISTE des agents de pêches du Canada, etc.—Fin.

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comté de Saint Jean.</i>							
O'Brien, Jos.	Comté de Saint-Jean	Carlton, Saint-Jean	G.-pêche.	150 00	150 00	129 50	
Skillen, Wm. E.	Partie orientale du comté de Saint-Jean, de Quaco-Head à la rivière aux Oies	Saint-Martin	do	100 00	100 00	76 50	Remplacé par E. V. Rourke.
Rourke, E. V.	do	do	do	100 00	...	...	
				350 00	250 00	206 00	
<i>Comté de Victoria.</i>							
Caron, Magloire	Lac Baker et cours d'eau avoisinants.	Ruisseau Caron	Gardien	30 00	30 00	...	
Cameron, J. McNab.	Rivière Tobique.	Rivière Tobique	do	30 00	30 00	...	
Edgar, Thos.	Division centrale, rivière Tobique	Trof-Rivières	do	30 00	30 00	...	
Fraser, Donald.	Rivière Tobique	Arthurelle	do	30 00	30 00	...	
Long, Romain, aîné.	En haut des rapides de la rivière aux Poissons	Saint-François	do	30 00	30 00	...	
McCloskey, John C.	Rivière au Saumon	Andover	do	30 00	30 00	...	
McDougall, John	Trois-Ruisseaux, bras de la rivière Tobique.	Rocky - Brook, paroisse de Lorne	do	50 00	50 00	...	
Roberts, Chas., jeune	Division inférieure, rivière Tobique	Andover	do	30 00	30 00	...	
Ryan, Thos. D.	Comté de Victoria	Grandes-Chutes	G.-pêche.	150 00	150 00	150 50	
				410 00	410 00	150 50	
<i>Comté de Westmoreland.</i>							
Gormier, D. T.	Paroisse de Dorchester	Pré-d'en-haut	G.-pêche.	60 00	60 00	74 75	
Deacon, W. E.	Havre de Shédiac et rivière.	Shédiac	do	200 00	200 00	217 00	
Goodwin, Robt.	Les paroisses de Sackville et Westmoreland	Rate Verte	do	100 00	100 00	59 20	
				360 00	360 00	350 95	

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comté d'York.</i>							
Campbell, J. A.	Grande Passe, sur la rivière St-Jean, en remontant depuis la pointe Crook jusq. la limite inférieure du comté d'York, y compris la riv. Nashwaak...	Kingsclear, Frédéric-ton	Gardien	60 00	60 00	...	
Gronkhitte, A. B.	Rivière St-Jean, depuis la limite supér. du comté d'York jusqu'à la pointe Crook, sur la riv. St-Jean.	Southampton	do	60 00	60 00	...	
Chunningham, A.	Lacs Skiff, Palry et autres.	Stat. de Canterbury	G.-pêche.	100 00	100 00	50 50	
Glendenning, D.	Ruisseau Magaguadavic et lac Oromocio et autres lacs	Station de Harvey	Gardien	60 00	60 00	...	
McNelly, L.	De la traverse Burgoyne à Nackawaak	Lower Queenstown	do	60 00	60 00	...	
Moir, A.	Depuis le courbe de Price, jusqu'à la côte Bridée, Miramichi, S.-O.	Bloomfield	G.-pêche	150 00	137 50	34 50	Augment. d'appointement, 1er octobre 1886.
Orr, Robt.	Comté d'York	Fredericton	do	300 00	300 00	273 25	
				810 00	767 50	358 25	
	Total			10,425 00	9,840 50	5,880 46	

LISTE des agents des pêches au Canada.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

## GARDES.

Nom.	District.	Montant reçu jusq. 30 juin 1887.
		\$ cts.
Aubé, John.....	Comté de Gloucester .....	45 00
Barry, Jas. ....	Rivière Miramichi .....	52 00
Barry, Thos.....	Rivière Magaguadavic .....	91 66
Caie, Edward .....	Comté de Gloucester.....	45 00
Cameron, John .....	Rivière Tobique .....	146 00
Dalton, Wm.....	Rivière Miramichi .....	150 00
Johnson, Robt. ....	Rivière Magaguadavic .....	45 76
McCluskey, M. F. ....	Rivières Tobique et Serpentine .....	39 00
Poitras, Geo .....	Rivière Ristigouche supérieure .....	216 00
Reardon, J I.....	Comté de Gloucester .....	45 00
Richards, Thos .....	Nepisiguit et havres de Bathurst. ....	90 00
Therault, S. ....	Comté de Gloucester .....	45 00
		1,010 42
	DIVERS SERVICES.	
Dempsey, Miles.....	Déboursés d'inspection des fabriques de conserves.....	26 00
Cameron, Kenneth....	do comme ex. garde-pêche, comté de Northumberland.....	43 00
Cunningham, B. L.....	do do comté de Charlotte .....	144 50
		213 50

## RÉCAPITULATION.

	\$ cts.
Total des appointements des officiers.....	9,840 50 *
do déboursés do .....	5,880 45
do gages des gardiens .....	1,010 42
do divers .....	213 50
Total pour le Nouveau-Brunswick.....	16,944 87

\* NOTE.—Y compris les appointements et déboursés de l'inspecteur.

## Liste des agents des pêches du Canada—Suite.

## PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Duvar, Hunter J. ....	Ile du Prince-Edouard .....	Alberton .....	Inspecteur des pêcheries .....	1,000 00	980 02	927 12	
Receveur général.....					20 00		Retenue pour le fonds de re-traité.
<i>Comté de King.</i>							
Coushgan, John.....	Baie Fortune, de la Petite Rivière à la Baie Rollo.	Baie-Fortune .....	Gardien .....	30 00	30 00		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
Dingwell, J. H. ....	Quatrième district de Morell .....	Rivière Morell.....	do .....	40 00	37 50		
Duffy, Peter.....	Saint-Pierre et Morell.....	Saint-Pierre.....	do .....	30 00	30 00		
Griffin, Henry.....	Baie Cardigan et rivière Montague .....	Georgetown.....	do .....	30 00	30 00		do
Lowe, John.....	Havre et rivière Murray, y compris les lots 63 et 64	Havre Murray.....	do .....	50 00	45 00		do
Mathewson, M. ....	Grande Rivière.....	Grande Rivière.....	do .....	40 00	37 50		do
Mitchell, James .....	Premier district de Morell.....	Chemin Peake.....	do .....	30 00	30 00		
Morrow, Henry.....	Rivière Souris .....	Rivière Souris .....	do .....	3 00	30 00		
McCullough, Patrick.	Troisième district de Morell.....	Chemin Peake .....	do .....	50 00	45 00		
McDonald, Allan.....	Lac Nord .....	Lac Nord .....	do .....	40 00	37 50		
McDonald, Ronald.....	Rivière du Naufrage.....	Rivière du Naufrage.	do .....	30 00	30 00		
O'Brien, John.....	Deuxième district de Morell .....	Rivière Morell .....	do .....	30 00	30 00		
Quinn, Robert.....	Rivière Brudenell .....	Cardigan.....	do .....	30 00	15 00		Décédé.
Reilly, Daniel.....	Montague, du chemin Georgetown au chem. Whim, et depuis la ligne de comté jusqu'à la côte.....	Rivière Montague.....	do .....	30 00	30 00		
<i>Comté de Queen.</i>							
Beers, George F.....	Baie Pownal et rivière au Loup-Marin .....	Cherry-Valley .....	Gardien.....	30 00	30 00		
Bootte, Dominique.....	District de Rustico.....	Rustico.....	do .....	30 00	30 00		
Currie, Neil.....	Grève du lot 65, sud de la rivière Ouest .....	Creek-Long, rivière de l'Ouest.....	do .....	30 00	12 50		Nommé, 1er février 1887.
Delaney, Jonathan....	New-London .....	New-London .....	do .....	30 00	30 00		
	A reporter.....			120 00	102 50		

Liste des agents des pêches du Canada, etc.—Suite.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD—Fin.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
<i>Comité de Queen—Fin.</i>							
Garnum, Lionel.....		Rivière Winter.....	Gardien.....	50 00	50 00		
Howat, James.....		Crapan.....	do.....	30 00	30 00		
Loughrin, John.....		Orwell.....	do.....	30 00	30 00		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
MacKenzie, Finlay.....		Rivière Pinette.....	do.....	50 00	45 00		Services non reçus, 1er octobre 1886.
Mathieson, John.....		Rivière de l'Ouest.....	do.....	30 00	7 50		
Murphy, Thos.....		Pont Stanley.....	do.....	30 00	30 00		
Murphy, Jos.....		Pointe China, lot 50.....	do.....	30 00	30 00		
Powers, Jas.....		Rivières Hunter.....	do.....	30 00	30 00		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
Ready, Michael.....		Tracadie.....	do.....	40 00	37 50		
Shaw, A. C.....		Rivière de l'Ouest.....	do.....	30 00	30 00		
Stanley, Francis.....		Charlottetown.....	do.....	50 00	45 00		do do
Stephenson, George.....		New-Glasgow.....	do.....	30 00	30 00		
Traynor, J. P.....		Rivière Johnston.....	do.....	30 00	30 00		
Whitehead, Wm.....		Rivière Sud-Ouest.....	do.....	610 00	657 50		Appoint. augm., 1er oct. 1886.
<i>Comité de Prince.</i>							
Arsenault, J. A.....		Village Abram.....	Gardien.....	40 00	37 50		do do
Aylward, Peter.....		Tignish.....	do.....	40 00	37 50		
Beaton, John.....		Lot 6, riv. de l'Ouest.....	do.....	30 00	30 00		
Bryant, D. L.....		Rivière Enmore.....	do.....	30 00	30 00		

Burns, Wm.....	Rivière Dunk.....	do.....	30 00	30 00	30 00	Serv. non requis, 1er juillet 1887.
Chiasson, John.....	Tignish, de la ligne du lot n° 2, au nord, y compris la Petite et la Grande Tignish, et à l'ouest jusqu'au chemin de fer.....	do.....	40 00	40 00	37 50	Appoint. augm., 1er oct. 1886.
(Chapel)	Rivière Dunk et baie Egmond.....	G.-pêche.....	200 00	200 00	200 00	do do
Clark, Henry.....	Du Petit Miminigash au Cap Wolfe.....	Gardien.....	40 00	40 00	37 50	Serv. non requis 1er juillet 1887
Doyle, Lawrence.....	Rivière Dunk.....	do.....	30 00	30 00	30 00	Appoint. augm., 1er oct. 1887.
Drummond, Thos.....	Baie Richmond et Malpeque.....	do.....	40 00	40 00	37 50	
Gillis, V. S.....	De la Tête Graham, lot 26, au Cap Traverse.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
Holland, J. F. B.....	Rivière Tryon.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
Howat, Galvin.....	Rivière Dunk.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
McBride, Patrick.....	Grande Rivière.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
McDonald, Jas. A.....	Baie et Inlet Casumpèque, du détroit au Cap Kildare.....	do.....	40 00	40 00	37 50	do do
McDonald, Alex.....	Étang aux Clous, Étang de Skinner.....	do.....	50 00	50 00	45 00	do do
Nelligan, Jas. M.....	Anse aux Huîtres, baie Richmond.....	do.....	50 00	50 00	41 66	Nommé, le 1er sept. 1886.
Ramsey, J. A.....	Lot 13, rivière à la Truite.....	do.....	30 00	30 00	30 00	Appoin. augm., 1er oct. 1886.
Ramsey, James.....	Du cap Wolfe à la rivière Brae.....	do.....	50 00	50 00	45 00	do do
Ramsey, J. K.....	Miminigash.....	do.....	50 00	50 00	45 00	do do
Rix, John.....	Summerside, y compris la baie Bedèque et la partie sud de la baie Richmond.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
Sharpe, John A.....	Lot 12, sur le détroit.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
Sharpe, George A.....	Rivière Dunk.....	do.....	30 00	30 00	30 00	
Tucker, John.....		do.....	1,000 00	961 66	961 66	
	Total.....		2,000 00	2,976 68	927 12	

LISTE des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—*Fin.*

## GARDIENS DES PÊCHES.

Nom.	Service.	Montant.
DIVERS.		\$ cts.
Arsenault, J. A.....	Alloc. pour augment. de devoirs pendant la saison du homard.....	5 00
Aylward, Peter.....	do do .....	5 00
Chiasson, Jno.....	do do .....	5 00
Dingwell, J. H.....	do do .....	5 00
Doyle, Lawrence.....	do do .....	5 00
Garnum, L., jeune.....	Gages comme gardien spécial, rivière Winter.....	5 00
Gillis, V. S.....	Alloc. pour augment. de devoirs pendant la saison du homard.....	5 00
Lowe, John.....	do do .....	10 00
Matheson, Malcom....	do do .....	5 00
McDonald, Ronald....	do do .....	5 00
McDonald, Allan.....	do do .....	10 00
McDonald, Alex.....	do do .....	5 00
McKenzie, Finlay.....	do do .....	10 00
Nelligan, J. M.....	do do .....	10 00
Ramsay, J. K.....	do do .....	10 00
Ready, Michael.....	do do .....	5 00
Rix, John.....	do do .....	10 00
Stanley, Frs.....	do do .....	10 00
		125 00
Bureau de la papeterie	Papeterie .....	15 69
Total.....		140 69

## RÉCAPITULATION.

	\$ cts.
Total, appointements des officiers.....	2,976 68
do déboursés de l'inspecteur.....	927 12
do divers.....	140 69
Total pour l'île du Prince-Édouard.....	4,044 49

Liste des agents des pêches du Canada, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.	
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
McQueen, Alex.	Province du Manitoba	Winnipeg	Inspecteur des pêches.	900 00	900 60	545 95
Devlin, Daniel	Lac Manitoba		Gardien		30 00	
Fraser, Jno. A.	Lac Plat		do		15 00	
Gilchrist, F. O.	Rivière Qu'Appelle et les lacs adjacents	Fort Qu'Appelle	G.-pêche	300 00	300 00	344 65
Leader, John	Rivière Qu'Appelle		Gardien		20 00	
Matheson, Jas.	Lac Winnipeg		do		30 00	56 25
Martineau, H.	Lac Manitoba		do		30 00	54 00
Long, O. T.	Lac Long, Territoires N.-O.	Sussex, E. P. Craven	G.-pêche	150 00	112 50	
Wood, John	Lac Winnipeg		Gardien		30 00	
Total.					1,457 50	1,000 75
						\$2,468.25

Liste des agents des pêches du Canada, etc.—Suite.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nom.	District.	Adresse.	Garde-pêche ou gardien.	Appointements.		Déboursés jusqu'au 30 juin 1887.	Observations.
				Annuels.	Montant reçu jusqu'au 30 juin 1887.		
				\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Mowat, Thos.....	Colombie-Britannique.....	New-Westminster....	Insp. du poisson et officier en charge de l'établissement.....	1,500 00	360 00 513 34 40 00	730 59 40 35	Une partie des appoint. de M. Mowat est chargée à la pisciculture.
Rivière Frazer.....	.....	.....	Gardien.....	.....	285 00	.....	.....
do Comox.....	.....	.....	do.....	.....	17 50	.....	.....
do Frazer (en bas).....	.....	.....	do.....	.....	40 00	.....	.....
Rivière Alberin.....	.....	.....	do.....	.....	90 00	7 00	Bal. des gages.
do Cowichan.....	.....	.....	do.....	.....	250 00	32 00	.....
do Skeena.....	.....	.....	do.....	.....	75 00	24 50	.....
do Fraser.....	.....	.....	do.....	.....	60 00	8 00	.....
do Nanaimo.....	.....	.....	do.....	.....	1,665 84	902 19	.....
Total.....							

## DIVERS DÉBOURSÉS.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.
DIVERS.		
		\$ cts.
Cunningham et Cie, J.	Ferronnerie, etc.....	25 62
Janion, R. C. ....	Emmagasinage de rets, etc.....	35 74
Maelure, S. ....	Aide comme commis.....	128 00
Major, C. G. ....	Lampe.....	4 50
Marvin, E. B. ....	Ferronnerie, corde, glace, etc.....	641 49
McPhaden, D. ....	Provisions.....	6 12
"Pathfinder" et ses propriétaires.....	Usage de goëlette se rattachant aux rech. de pêche en eau profonde.....	2,137 00
Pearson et Cie, T. R.	Papeterie, etc.....	53 27
Seoullar et Cie, E. S.	Trappes à homard, etc.....	14 75
La Colombie-Britann.	Papeterie, etc.....	28 20
"The Colonist". ....	Annonces.....	10 00
Yondall, H. ....	Services se rattachant aux recherches de pêche en eau profonde. ...	208 00
	Total.....	3,292 69
	Total pour la Colombie-Britannique. ....	5,860 72



ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

## FRAIS JUDICIAIRES ET DÉPENSES INCIDENTES.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
Cie de lith. Burland....	Impression d'avis de ferm. de la saison, chèques, etc.	122 59	
Graham, Wallace.....	Services d'hom. de loi <i>re</i> infraction aux lois de pêche	602 00	
Hallett et Fowler.....	do la Reine <i>vs.</i> E. I. Freeze....	25 00	
Harrison, L. R.....	do infraction aux lois de pêche	399 75	
Huxtable, Jas.....	Frais encourus <i>re</i> infraction aux lois de pêche	16 20	
Lawlor, R. A.....	Services d'homme de loi, Irvine <i>vs.</i> Currie.....	50 00	
Pollard et Miller.....	do <i>re</i> G. P. McIntosh.....	15 00	
Stevenson, B. R.....	do <i>re</i> goël. "B.R. Stevenson"	25 00	
Le protonotaire, cour Suprême, Rimouski..	Copie de jugement Lavoie <i>vs.</i> Lepage .....	3 00	
	Total.....		1,258 54

## EXPOSITION DES PÊCHERIES CANADIENNES.

Bell, R. B.....	Poêle à charbon.....	20 00	
Birkett, Thos. ....	Ferronnerie .....	7 33	
Cie can. de messagerie	Frais de messagerie .....	1 65	
C. d'I. et P. "Citizen"	Annonce de la rouverture de l'exposition .....	4 80	
Currier, T. W.....	Bois de service .....	1 75	
Esmonde, Jos. R.....	Ferronnerie, ferblanterie, etc.....	100 43	
"Evening Journal"...	Annonce de la rouverture de l'exposition.....	5 00	
"Free Press".....	do do .....	5 00	
Hodgson, Wm.....	Examen des murs des côtés, salles de l'exposition....	5 00	
Hodgson, T. A.....	Réparations .....	127 16	
Kavanagh Frères.....	Alcool et chandelles.....	73 55	
"La Vallée de L'Ot- tawa".....	Annonces de la rouverture de l'exposition .....	5 00	
"Le Canada".....	do do .....	4 40	
Lortie, Mme.....	Nettoyage de la salle.....	9 25	
Mercer, John.....	Réparations au mât de pavillon .....	6 00	
Mills et Fils, A. K. ...	Nettoyage de la porte.....	2 50	
Skuce, Frs.....	Grilles.....	8 00	
Steen, John.....	Bourrer et installer le poisson .....	15 00	
White, J. T. ....	Annonce de la rouverture de l'exposition .....	2 30	
Wigmore, J.....	Charriage .....	16 00	
Wilson et Cie J.....	Encadrage .....	8 00	
Veale, Philip.....	Appointements comme garde, jusqu'au 30 juin 1887.	500 00	
do .....	Déboursés do .....	553 70	
	Total.....		1,481 63

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

## ETAT DES DÉPENSES RELATIVES A LA DISTRIBUTION DES PRIMES DE PÊCHE, ETC.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
Montant payé aux gardes-pêche et percepteur de douanes .....	Services relatifs à la distribution des primes de pêche .....	\$ cts.	\$ cts.
Bassett, T. B. ....	Services comme commis surnuméraire .....	2,111 15	
Brophy, J. P. ....	do do .....	315 00	
Burland Lath. Co. ....	Imprimer des chèques de prime. ....	547 50	
Cunningham, F. H. ....	Services supplémentaires <i>re</i> primes .....	7 89	
Gilbert, E. W. ....	Services comme commis surnuméraire .....	134 30	
Cie d'imp. du "Herald"	Annonces.....	547 50	
Hore, H. R. ....	Services comme commis surnuméraire .....	2 10	
Jenkins, S. J. ....	Services supplémentaires <i>re</i> primes.....	46 50	
Kent, S. B. ....	do do .....	555 00	
Makinson, W. A. ....	Services comme commis surnuméraire .....	158 40	
Ogden, A. ....	Loyer de bureau à Halifax.....	411 00	
Watson, J. W. ....	Services comme commis surnuméraire .....	70 00	
Webster, G. H. ....	do do .....	730 00	
Winter, O. F. ....	do do .....	235 50	
Bureau de la papeterie.	Papeterie et impressions.....	547 50	
		204 07	
	Total.....		6,623 41

## CONSTRUCTION DE PASSES-MIGRATOIRES, RIVIÈRE LA HAVE.

Cook, G. F. ....	Bois de service .....	44 80	
Daniel, B. ....	Main-d'œuvre .....	3 00	
Dauphinée, J. ....	do .....	27 68	
Davison et Fils, E. D. ....	Bois de service.....	52 78	
Dawson et Fils, Robt. ....	Fer, carvelles, etc. ....	92 47	
Godard, C. E. ....	Appointements et déboursés, etc., surveiller la construction des passes-migratoires, rivière La Have .....	1,284 21	
Hall, H. ....	Halage de bois de service, etc. ....	12 23	
Kinney, W. H. ....	Appointements et déboursés, surveiller la construct. de passes-migratoires, rivières La Have et D'or.....	227 25	
Labradore, L. ....	Main-d'œuvre .....	12 75	
Mader, Jas. ....	Billots .....	7 80	
Maguire, Thos. ....	Main-d'œuvre .....	12 75	
Mailman, Solomon....	Poteaux .....	7 50	
Manning, L. ....	Halage du bois de service, louage de cheval, etc. ....	19 50	
Morris, John....	Carvelles, fer, etc.....	7 01	
McKinnon, Neil....	Main-d'œuvre .....	28 68	
Porter, B. H. ....	Dynamite, fusée, etc.....	9 05	
Quigley, J. ....	Boulons .....	3 00	
Rawding, J. ....	Main-d'œuvre. ....	4 50	
Spidel, L. ....	do .....	6 00	
Sutherland, Robt. ....	Aiguiser les outils, etc.....	27 50	
Vienott, R. ....	Main-d'œuvre.....	1 50	
Wagner, David....	Transport de lest.....	6 00	
Wyman, Jos. R. ....	do gravier, etc.....	56 00	
	Total.....		1,953 96

## ENLÈVEMENT DES OBSTACLES AUX CHUTES DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Boyd, Angus. ....	Annonces de soumissions.....	2 48	
"Morning Herald" P. & P. Co .....	do .....	4 65	
"North Sydney Herald"	do .....	3 10	
	Total.....		10 23

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*

## PISCICULTURE.

Nom.	Service.	Montant.	Total.
ETABLISSEMENT DE NEWCASTLE (ONTARIO).		\$ cts	\$ cts.
Aikenhead et Crombie.	Moissonneuse de pelouse .....	6 75	
Barfett, J. R. ....	Ferronnerie, etc. ....	54 61	
Bonathan, W. T. ....	Poser les tuyaux, etc .....	14 65	
Braut, Hy. ....	Main-d'œuvre .....	7 50	
Clark, G. M. ....	Loyer du privilège d'eau pour deux ans .....	200 00	
Dinsmore, D. ....	Emmagasinage de poisson .....	11 70	
Douglas, Thos. ....	Frais de messageries, louage de cheval, etc. ....	76 69	
Fothergill, R. ....	Ferronnerie et télégrammes .....	70 42	
Hooper et Eddy. ....	Maçonnerie .....	11 62	
Kenefick, John. ....	Gages comme aide .....	553 75	
Kenefick, Patrick. ....	Main-d'œuvre .....	12 50	
Kenefick, Wm. ....	do .....	120 00	
Leckie, J. ....	Rets à pêche, corde, etc .....	64 08	
Otton, Asa .....	Main-d'œuvre .....	81 25	
Otton, John. ....	Charriage, etc .....	26 25	
Quick, L. G. ....	Réservoirs, boîtes, etc ..	121 20	
Rolfe, John H. ....	Peinturer, etc .....	5 45	
Rose, M. C. ....	Boyard en caoutchouc .....	11 50	
Simmons et Pool. ....	Bois de service, main-d'œuvre, etc. ....	191 81	
Stilwell, Frederick. ....	Forgeage .....	28 77	
Toms, Jos. ....	Charrriage de bois de construction .....	4 00	
Cie de caoutc., Toronto	Bottes en caoutchouc .....	13 50	
Treleaven, Jno. ....	Houille .....	33 35	
Walker, John. ....	Appointements comme aide .....	540 00	
do .....	Payé des garçons pour cueillir des œufs. ....	53 10	
Wilkins, Chas. ....	Distribuer des alevins .....	37 85	
Wilmot, Samuel. ....	Déboursés, distribuer des alevins, etc. ....	350 00	
do .....	Deux années de loyer de terrain .....	400 00	
Wilmot, Chas. ....	Appointements comme officier dirigeant ..	750 00	
do .....	Déboursés do .....	1,511 50	
Wright, Jas. ....	Réparer le poêle, etc .....	3 30	
ETABLISSEMENT DE SANDWICH (ONTARIO).			5,367 10
Adams, Wm. ....	Peinturer, etc .....	15 60	
Adamson, Robt. ....	Cueillir des œufs .....	18 00	
Benitan, C. ....	Forgeage .....	14 50	
Buchanan, E. L. ....	Loyer de terrain .....	20 00	
Forrest, D. F. ....	Main-d'œuvre .....	22 50	
Gauthier, G. W. ....	Fournir des œufs de poisson blanc .....	159 50	
Gray, George .....	Cueillir des œufs .....	18 00	
Hill, Wm. ....	Gages comme aide .....	410 01	
Jolly, Albert. ....	Bois .....	137 50	
Laframboise, Alex. ....	Main-d'œuvre .....	58 50	
Lemonde, Charles. ....	Gages comme mécanicien .....	135 50	
Lemonde, A. ....	Scier du bois .....	17 50	
Maater, A. ....	Cueillir des œufs .....	27 00	
McCombe, A. H. ....	Gages comme mécanicien .....	389 50	
Neveux, G. A. et E. E. ....	Réparations aux boîtes à poisson, etc. ....	6 60	
Nutson, W. G. ....	Bois de service, etc .....	26 46	
O'Brien, Wm. ....	Cueillir des œufs, etc .....	72 75	
Odette et Wherry. ....	Houille .....	19 25	
Paree, Jos. ....	Main-d'œuvre, bois, etc. ....	272 25	
Parker, Wm. ....	Appoint. comme officier dirigeant de l'établissement.	750 00	
do .....	Déboursés do .....	522 03	
Pequenot et Cie. ....	Ferronnerie, huile, etc. ....	70 86	
Purser et Fils, R. ....	Fournir et poser des tuyaux, etc .....	122 48	
Réaume, D. ....	Pension des hommes, etc., cueillir des œufs ..	125 00	
Smith, Jas. ....	Cueillir des œufs .....	48 00	
Waters Engine Works Co. ....	Réparer la pompe .....	33 75	
			3,513 04

ÉTAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.		Total.
		\$	cts.	
ÉTABLISSEMENT DE TADOUSSAC (QUÉBEC).				
Beudet et Chinic.....	Ferronnerie.....	43	83	
Boulianne, O.....	Ferronnerie, etc.....	20	32	
Boulianne, Frs.....	Gages comme garde de nuit, etc.....	147	16	
Bourgoin, Frs.....	Bois.....	4	60	
Catellier, L. N.....	Appointements comme officier dirigeant.....	600	00	
do.....	Déboursés do.....	20	78	
Dufour, P.....	Distribution d'alevins.....	18	75	
Gauthier, Nap.....	Main-d'œuvre.....	7	33	
Hovington, Jos.....	Distribution d'alevins.....	5	00	
Hovington, Wm.....	Tendre des rets à saumon.....	125	80	
Manning, Wm.....	Gages comme chaloupiier, etc.....	121	73	
Manning, Bell.....	do do.....	136	13	
Morin, Frs.....	Distribution d'alevins.....	9	60	
Morin, Thos.....	Réparer la digue.....	4	00	
do.....	do les chaloupes, etc.....	25	33	
McLaren, Donald.....	Ficelle à saumon, etc.....	115	31	
Pelletier fils et Cie.....	Distribution d'alevins.....	21	75	
Perron, P.....	Cueillir des œufs.....	4	00	
Plourde, L.....	Gages comme aide.....	384	00	
Plourde, Pierre.....	Bois de service, etc.....	125	70	
Price Frères et Cie.....	Main-d'œuvre.....	22	00	
Simard, D.....	do.....	5	60	
Simard, Ives.....	Distribution d'alevins.....	3	00	
Tremblay, H.....				1,971 15
ÉTABLISSEMENT DE GASPÉ (QUÉBEC).				
Adams, Jerome.....	Distribution d'alevins.....	35	00	
Adams, Peter.....	do.....	42	00	
Annett, F. J.....	do etc.....	48	87	
Cass, Jos.....	Main-d'œuvre, distribution d'alevins, etc.....	115	37	
Coffin, Robt. B.....	Distribution d'alevins.....	37	50	
Coffin, Abner M.....	do.....	37	50	
Coffin, Jas. B.....	do.....	52	50	
Collas, J. et E.....	Ferronnerie, ficelle, peinture, etc.....	74	07	
Davis, John.....	Bardeaux.....	10	00	
Davis, Felix.....	Main-d'œuvre.....	15	50	
Davis, John F.....	Distribution d'alevins.....	22	50	
Davis, Alf.....	do.....	60	00	
Davis, Wm. C.....	Main-d'œuvre et distribution d'alevins.....	63	00	
Davis, Hy.....	Gages comme aide.....	300	00	
do.....	Vernis, pétrole, etc.....	4	25	
Davis, J. S.....	Prendre et garder du saumon reproducteur, etc.....	340	25	
Eden et fils, Jos.....	Houille.....	35	00	
Le Mesurier, A.....	Boîtes à poisson.....	16	00	
Miller, Laughlin.....	Distribution d'alevins.....	42	00	
Miller, Peter.....	do.....	18	75	
Miller, Hy. B.....	do.....	35	00	
Mullin, Phillip.....	do.....	35	00	
Olsen, Hy.....	Main-d'œuvre, bois de service, etc.....	101	25	
Patterson, Jos.....	do.....	5	40	
Patterson, J. E.....	do et distribution d'alevins.....	44	50	
Patterson, L. A.....	Faire et réparer des rets, etc.....	55	40	
Stanley, Wm.....	Prendre du saumon reproducteur, etc.....	88	00	
Suddard, Samuel.....	Distribution d'alevins.....	47	50	
Vibert, P.....	Appointements comme officier dirigeant.....	300	00	
do.....	Déboursés.....	82	81	
				2,164 92

ÉTAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
ÉTABLISSEMENT DE MAGOG (QUÉBEC).			
Allard, L. N.....	Distribution d'alevins .....	10 50	
Beach, N. A.....	Bois de service .....	6 80	
Boyd, Wm.....	Sciage de bois, etc.....	16 50	
Copp, Oral.....	Main-d'œuvre .....	26 00	
Drew, L. K.....	Peinturer des boîtes à poisson. ....	3 25	
McKenna, Wm.....	Ferblanterie, etc .....	34 80	
Moore, R. M.....	Main-d'œuvre .....	83 25	
Moore et Cie, A. H.....	Frais de messagerie sur œufs, bois, etc ..	44 75	
Moore, A. H.....	Appointements comme officier dirigeant ..	600 00	
do .....	Louage de cheval, distribution d'alevins.....	10 00	
			835 85
ÉTABLISSEMENT DE RISTIGOUCHE (QUÉBEC).			
Adams, Melvin.....	Prendre du poisson reproducteur.....	220 00	
Alexander, A. E.....	Ferronnerie .....	7 10	
Asker, G. E.....	Boîtes à poisson, etc .....	50 15	
Baillie, Chas.....	Canne, lignes et mouches .....	20 00	
Bechervaise, Jas.....	Cueillir des œufs .....	138 75	
Bolton, Edward .....	do .....	182 00	
Cantwell, Thos.....	Main-d'œuvre .....	42 00	
Carey, Thos.....	Garder du poisson reproducteur.....	70 00	
Downs, J. H. S.....	Prendre et garder du poisson reproducteur.....	73 00	
Englehart, Hy.....	Main-d'œuvre .....	6 25	
Ferguson, A.....	Carvelles .....	0 60	
Gerrard, R. D.....	Garder du poisson reproducteur.....	24 00	
Gillis, Jas .....	Ferronnerie, etc.....	195 32	
Gillis, Harvie.....	Loyer de terrain et privilège d'eau.....	12 00	
Harris, Daniel.....	Cueillir des œufs .....	11 80	
Hoar, Jas. S.....	Prendre du saumon reproducteur.....	40 30	
Intercolonial R. R.....	Fret sur alevins de saumon .....	42 34	
Lepage, Elzéar.....	Cueillir des œufs .....	2 50	
Mair, John.....	Prendre du poisson reproducteur.....	187 30	
Mann, Wm.....	Main-d'œuvre .....	11 00	
Mann, M.....	do .....	7 00	
Moores, Harvey.....	Garder du poisson reproducteur.....	27 00	
Moores, Wm.....	Main-d'œuvre .....	0 75	
Moores, Jas.....	do .....	72 75	
Mowat, J. P.....	Ferronnerie, etc.....	175 72	
Mowat, Alex.....	Appointements comme officier dirigeant.....	600 00	
do .....	Déboursés do .....	188 50	
Mowat, John.....	Louage de cheval.....	40 00	
Mowat, Wm.....	Poisson reproducteur .....	1 50	
Murray, Wm.....	Loyer de terrain et privilège d'eau.....	15 00	
McKendrick et Fils, A.....	Papeterie .....	7 06	
Nelson, Robt.....	Distribution d'alevins, bois de service, etc ..	681 75	
Parker, W. H.....	Ferronnerie.....	13 90	
Quinn, John.....	Prendre et garder du poisson reproducteur.....	112 00	
Robertson, Wm.....	Gages comme aide .....	360 00	
do .....	Louage de cheval et canot, etc .....	16 40	
Stewart, W. T.....	Distribution d'alevins .....	9 00	
Taylor et Ryan.....	Charriage de claies à saumon à la tête de marée.....	3 00	
Wilbur, Percy.....	Distribution d'alevins.....	101 00	
			3,768 74

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
ETABLISSEMENT DE MIRAMICHI (N.-B.)			
Call, E. R.	Houille	45 00	
Ferguson, John.	Ferronnerie	40 37	
Gillis, Patrick	Prendre du saumon reproducteur.	72 10	
Hogan, John.	Distribution d'alevins.	44 00	
Hogan, Patrick.	Prendre du saumon reproduct. et louage de cheval, etc.	107 80	
Morehouse, Nathaniel.	do do	91 00	
Murphy, Richard.	do do	63 20	
Phinney, J. H.	Boîtes à poisson, réservoirs, etc.	52 50	
Ryan, Michael	Prendre du saumon reproducteur.	57 40	
Sheasgreen, W. F.	do do etc.	143 40	
Sheasgreen, Jas.	Distribution d'alevins.	68 95	
Sheasgreen, Isaac.	Appointements comme officier dirigeant	500 00	
do	Déboursés do	23 40	
Sheasgreen, Wm.	Main-d'œuvre.	25 60	
Sinclair, E.	Bois de service.	12 53	
			1,347 25
ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN (N.-B.)			
Fawcett, Chas.	Poêle	18 67	
Gosline, Edward.	Distribuer des alevins de saumon.	2 50	
Graham, J. R.	Bois de service	5 00	
Mulhern, Jas.	Ouvrage de charpentier.	6 00	
Mulhern, A.	Distribuer des alevins de saumon.	5 00	
McAfee, John.	Ferblanterie.	2 00	
McCluskey, R. A.	Louage d'un cheval, distribuer des alevins, etc.	60 00	
McCluskey, M. F.	Distribuer des alevins de saumon, etc.	48 75	
McCluskey, John C.	Louage d'un cheval, distribuer des alevins.	7 50	
McCluskey, Chas.	Appointements comme officier dirigeant.	600 00	
do	Déboursés do	678 85	
Cie de ch. def. du N.-B.	Fret	41 14	
Parish, John.	Louage d'un cheval, distribuer des alevins	11 00	
Pickett, M.	Loyer du terrain occupé par l'établissement, jusqu'au 31 juillet 1887.	50 00	
Ryan, George.	Main-d'œuvre.	2 50	
Tibbits, Jas.	Houille.	21 00	
			1,559 91
ETABLISSEMENT DE BEDFORD (N.-E.)			
Bayers, George.	Prendre du saumon reproducteur.	37 50	
Bayers, Frederick.	do do	36 00	
Beach, J. W.	do do	57 00	
Beck, Wm.	do do	55 50	
Bouillier, A.	do do	56 25	
Campbell, D.	do do	66 50	
Campbell, Peter.	Ferronnerie, etc.	20 43	
Cogswell, R. H.	Thermomètre.	1 00	
Colbright, John	Soin du réservoir	10 00	
Daley, George.	Main-d'œuvre et garde du réservoir.	25 62	
Daniels, J. A.	Plâtrage, etc.	18 00	
Eastwood, O.	Cueillir des œufs.	4 00	
Evans, David.	Distribuer des alevins.	10 00	
Ford, Theo.	do	34 45	
Fraser, Daniel.	do	3 00	
Frost & Co.	Bois de service.	29 72	
Gaul, Wm.	Toiles cirées.	16 00	
A reporter		480 97	

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE — *Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	480 97	.....
ETABLISSEMENT DE BEDFORD (N.-E.)— <i>Fin.</i>			
Geldert, D. M. ....	Louage de cheval.....	58 00	
Giles, Thos. ....	Barils.....	33 00	
Grant, P. E. ....	Loyer de terrain.....	10 00	
Grant, A. McN. ....	Houille, main-d'œuvre, etc.....	58 06	
Grant, John.....	Bois de service.....	60 68	
Greenough, Isaac.....	Main-d'œuvre pour réparer le réservoir.....	34 00	
Guild, E. S. ....	Ferronnerie, etc.....	6 59	
Hare, Wm.....	Main-d'œuvre.....	78 00	
Harris, Geo. J.....	Main-d'œuvre pour le réservoir, ferblanterie, etc.....	65 20	
Harvey, Jacob.....	Distribuer des alevins.....	4 00	
Hatfield, Jno. A.....	do.....	38 80	
Hogan et Fils, John.....	Chaux, lattes, etc.....	27 00	
Holsworth, R. M.....	Distribuer des alevins.....	10 00	
Johnstone et Cie.....	Bois de service.....	28 12	
Kiezer, Jas. ....	Charriage de saumon, etc.....	18 44	
Mackenz e, Wm.....	Houille, etc.....	82 00	
Moir, Son et Cie.....	Ferronnerie, bois de service, etc.....	182 32	
Moir, W. et A.....	Boulons, rondelles, etc.....	15 15	
Muirhead, Andrew.....	Surveiller le saumon, etc.....	58 75	
Murray, M. G.....	Distribuer des alevins.....	6 00	
McCabe, John J.....	Prendre du saumon reproducteur.....	55 50	
McIntyre, Wm.....	Distribuer des alevins.....	27 50	
McKay, Daniel.....	do.....	7 50	
Robley, Thos.....	Main-d'œuvre, bois de service, etc.....	96 23	
Rood et Morrison.....	Pension.....	32 60	
Rowlings, C.....	Pension des hommes et chevaux.....	22 83	
Rowlings, George.....	Bois de service.....	25 75	
Goëlette "P. C. Hill" et propriétaires.....	Fret sur œufs de saumon.....	12 00	
Sears, Thos. J.....	Construire des réservoirs.....	76 20	
Soles, Samuel.....	Prendre du saumon reproducteur.....	20 00	
Stone, John.....	Main-d'œuvre.....	32 50	
Theakston et Augwin.....	Ferronnerie.....	49 05	
Tolson, F. G.....	Gages comme aide.....	321 00	
Tolson, Albert.....	Ferronnerie, louage de cheval, etc.....	250 50	
Rem. "Daisy" et propr.....	Remorquage de saumon, etc.....	8 00	
Van Buskirk, G.....	Boîte.....	2 00	
Cie de télégr. U. de l'O.....	Télégrammes.....	3 42	
Warnell, Wm.....	Main-d'œuvre et garde du réservoir.....	21 25	
Warner, Wm.....	Garder le réservoir et prendre du saumon reproduct.....	101 38	
Warner, Albert.....	Prendre du saumon reproducteur.....	76 50	
Williams, John.....	Main-d'œuvre.....	7 50	
Willis, Wm.....	Charriage, etc.....	28 00	
Wilmot, A. B.....	Appointements comme officier dirigeant.....	800 00	
do.....	Déboursés do.....	442 71	
Wilson, J. E.....	Réparer le poêle, etc.....	6 00	
Wilson, B. C.....	Bois de service.....	24 00	
			3,904 98
ETABLISSEMENT DE SYDNEY (N.-E.)			
Brown, Geo.....	Main-d'œuvre.....	2 50	
Campbell, L. G.....	Huile.....	15 00	
Carmichael, Donald.....	Prendre du saumon reproducteur.....	72 35	
Clements, Wm.....	Remorquage de chalan, etc.....	48 50	
A reporter.....		138 35	.....

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 138 35	\$ cts. .....
ETABLISSEMENT DE SYDNEY (N.-E.)— <i>Fin.</i>			
Dunlop, W. J.....	Gages comme aide .....	360 00	
do .....	Louage de cheval et distribution d'alevins .....	127 00	
Dunlop, J. G.....	do do .....	68 00	
Ethridge, Thos.....	Prendre du saumon reproducteur.....	85 00	
Farquharson, C. A.....	Appoint. comme officier dirigeant .....	500 00	
do .....	Déboursés do .....	210 01	
Harrington, C. H.....	Bois de service .....	14 90	
Lapel, Jos.....	Main-d'œuvre .....	17 75	
Matheson Frères.....	Ferronnerie .....	89 51	
Morgan, P. H.....	Plan d'arpent. et rapport des terrains à la pisciculture .....	15 00	
Morrison, Donald.....	Prendre du poisson reproducteur .....	73 00	
Morrison, John.....	do do .....	130 50	
Murphy, Moses.....	Louage de cheval.....	12 00	
McDonald, Ronald.....	Main-d'œuvre .....	8 00	
McDonald, Alex.....	Houille .....	49 02	
McDonald, Allan.....	Main-d'œuvre .....	40 90	
McIntyre, Wm.....	Prendre du saumon reproducteur .....	73 00	
McKenzie, A. F.....	do do .....	76 38	
McLellan, N. et J.....	Ferronnerie .....	46 67	
McLennan, Alex.....	Louage de cheval, distribution d'alevins .....	97 50	
McLennan et Farquharson .....	Bois de service, etc .....	35 10	
McLeod, Angus.....	Peinturage, etc .....	39 05	
McNeil, Angus.....	Main-d'œuvre.....	21 80	
McRae, John.....	Prendre du saumon reproducteur.....	76 37	
McRae, Alex.....	do do .....	160 00	
Ross, David.....	Garde do .....	59 25	
Ross, John A.....	Ferronnerie .....	5 25	
Ross, Donald.....	Prendre du saumon reproducteur .....	83 00	
Ross, Jas. J.....	do do .....	49 10	
Saple, Jos.....	Main-d'œuvre.....	6 00	
Cie houillère de Sydney et Louisbourg .....	Houille .....	26 75	
Wagner, Richard.....	Réparations de cheminées .....	2 75	
			2,796 91
ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DUNK (I.P.-E.)			
Brown, D. C.....	Poêles, tuyau, etc. ....	43 19	
Clark, Bertram.....	Main-d'œuvre .....	58 00	
Clark, Hy.....	Appoint. comme officier dirigeant .....	400 00	
do .....	Déboursés do .....	627 25	
Holman, Robt. T.....	Houille, pompe, tuyau, etc.....	51 91	
Peake Frères et Cie.....	Vernis .....	2 00	
Rogers, D.....	Houille, etc .....	70 26	
Taylor, John.....	Halage de houille.....	7 60	
			1,260 21
ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE FRASER, (C.B.)			
Bill, Douglas.....	Gages comme canotier et emploi de canot.....	13 50	
Bon Accord Fishery Co.	Soude caustique, etc.....	3 95	
Buie, John.....	Main-d'œuvre.....	239 00	
Butler, John.....	do .....	75 00	
Briggs, Thos. L.....	Fret .....	91 27	
Cunningham et Cie, Jas	Ferronnerie, huile, etc.....	63 67	
			.....
A reporter .....		486 39	.....



ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Suite.*PISCICULTURE—*Suite.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts	\$ cts.
	Report.....	486 00	.....
ETABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE FRASER (C.B.)— <i>Suite.</i>			
Curtis et Cie, D.S.	Eponges .....	10 00	
Ewen et Cie .....	Emploi du vapeur "Buz", pour distribuer les alevins .....	10 00	
Germaine, Fred. ....	Main-d'œuvre.....	33 34	
Laidlaw et Cie. ....	Rets à saumon .....	75 00	
Lee, Soon .....	Main-d'œuvre .....	36 00	
Lee, Foo. ....	Sciage de bois. ....	6 00	
Luc, Wing. ....	Main-d'œuvre. ....	35 00	
Mowat, Thomas. ....	Appoint. comme officier dirigeant.....	1,200 00	
do .....	Déboursés do .....	385 45	
Mowat, M. M. ....	Gages comme aide .....	975 00	
do .....	Déboursés do .....	220 75	
McPhaden, D. ....	Provisions .....	8 80	
O'Connor, A. ....	Main-d'œuvre, louage de cheval, etc.....	386 00	
Ovens, Thomas. ....	Ferronnerie .....	5 25	
Pittendrigh, A. E. ....	Main-d'œuvre .....	466 00	
Port et Cie, D. W. ....	Rets à hareng .....	2 80	
Ross, M. Y. ....	Main-d'œuvre. ....	68 34	
Sinclair, T. F. ....	Ferronnerie, etc.....	10 15	
Propriétaires du vapeur "R. Dunsmuir"	Fret .....	5 00	
Propriétaires du vapeur "Adelaide"	Emploi d'un vapeur pour distribuer les alevins.....	50 00	
Propriétaires du vapeur "Alice"	Distribution d'alevins .....	6 00	
Service de télégraphe et de signaux. ....	Télégramme ..	3 80	
Townsend, W. B. ....	Fret .....	28 75	
Trapp, T. J., et Cie....	Ferronnerie, etc.....	23 28	
The Royal City Planning Mills Co. ....	Louage du remorq. "Gipsy", pour distr. les alevins. ....	75 00	
Wintemute Frères....	1 paire de rames.....	1 75	
Vianen, W. H. ....	Ficelle, etc.....	4 50	
Wise, Jos. M. ....	Louage de cheval .....	5 00	
			4,623 35
COMPTÉ GÉNÉRAL.			
Barry, Thomas.....	Carvelles pour passes-migrat., rivière Magaguadavic .....	27 62	
Broad et Fils, E. ....	Moitié du coût de passes-migrat., St. Stephen, N.-B....	100 00	
Campbell, Jas. ....	Travail aux passes migratoires, rivière Magaguadavic .....	13 50	
Cawley, Michael. ....	Main-d., réparat. aux passes-migrat., do .....	10 98	
Clements, G. W. ....	Travail, nettoyer le cours d'eau, comté de Yarmouth .....	10 00	
Comeau, S. R. ....	Travail et chal., pour obtenir des échantill. de poisson .....	7 50	
Connors Frères....	Moitié du coût de passes-migrat., riv. Ste-Marie, N.-E .....	124 93	
Cousineau, T. ....	Faire rapport sur dépôts de bran de scie, riv. Ottawa .....	3 00	
Croft, Wm. ....	Travail et déboursés pour enlev. les obstacles, rivière d'Or, N.-E .....	149 97	
Douglas, Thos. ....	Frais de messagerie pour œufs de poisson blanc. ....	28 25	
Ellis, Nathan. ....	Réparat. à la passe-migrat., digue du moulin Héfflers .....	16 74	
Essansa, Charles. ....	Travail aux passes-migrat., rivière Magaguadavic.....	13 50	
Fisher, Jas. A. ....	Moitié du coût de passes-migrat., riv. Sainte-Marie....	44 85	
Fulton, George. ....	Enlever les passes-migratoires et réparation de la digue du moulin, rivière à l'Achigan .....	121 72	
Gilchrist, F. C. ....	Pour obtenir des échantillons de poisson blanc .....	78 90	
A reporter.....		751 46	.....

ETAT des dépenses pour les pêches.—*Suite.*PISCICULTURE—*Fin.*

Nom.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 751 46	\$ cts. .....
	COMPTÉ GÉNÉRAL— <i>Fin.</i>		
Gillmor, Wm .....	Travail à la passe-migratoire, riv. Magaguadavic.....		
Gillmor, Hy .....	do do .....	15 00	
Gillmor, Sidney.....	do do .....	13 50	
Gillmor, E. ....	do do .....	21 00	
Gillmor, Hampden.....	Travail et billots pour la passe-migrat. do .....	25 50	
Gotreau, Théo.....	Main-d'œuvre et chaloupe, procurer des éch de pois.	27 00	
Gotreau, P. F.....	do do .....	9 00	
Gotreau, A. F.....	do do .....	9 00	
Harris et Campbell.....	Modèles de passes-migratoires .....	10 00	
Kinney, I.....	Procurer des échantillons de poisson.....	30 00	
Kinney, W. H.....	Construction de passe-migr., riv. Magaguadavic.....	93 50	
do .....	do riv. des Neuf Milles, N.-E. ....	72 00	
do .....	do comté d'Antigonish.....	88 35	
do .....	do riv. d'Or, N.-E.....	173 10	
do .....	Rép. de passe-migr. à Charlotte, comté d'Antigonish.	37 38	
Kinney, J. B.....	Déboursés en rapport avec les passes-migratoires, Lawrencetown .....	49 03	
Kyte, Jas. et Michael...	Enlever des obstacles dans le ruis. com. de Richmond	20 00	
Landry, H. P.....	Procurer des échantillons de poisson .....	25 00	
Merrick, H.....	Déboursés en rapport avec l'inspection, pêcheries de la baie Georgienne .....	4 50	
Mowat, John.....	Fournir des homards pour expéd. à la Colombie-Brit.	3 95	
McQuarrie, Allan .....	Constr. d'une passe-mig sur la riv. Ste-Marie, N.-E.	57 25	
do .....	Répar. do .....	50 92	
Receveur général .....	Ret. pour le fonds de retr., sur les app. de S. Wilmot.	32 60	
Richard, J. F.....	Procurer des échantillons de poisson .....	40 00	
Richard, A. F.....	do do .....	12 00	
Rindress, Seamour et Cie.....	Construction d'une brise-lames sur la riv. Wallace...	18 00	
Rogers, W. H .....	Rep la digue du moulin Fisher, comté d'Antigonish..	40 00	
do .....	Droit régalian sur la patente de passe-migr. Rogers...	100 00	
Todd, F.....	Prendre soin du saumon reproducteur.....	300 87	
Wade, T. R. ....	Construction et réparation de passe-mig, comté de Guysboro', N.-E.....	60 00	
Wilmot, Samuel.....	Appointem. comme surintendant de la pisciculture...	156 29	
do .....	Déboursés comme surintendant.....	1,960 00	
Wilmot, Chas. ....	Allocation comme commis du surintendant.....	250 00	
Bureau de la papeterie.	Papeterie .....	42 26	
	Total pour la pisciculture.....		4,750 81
			37,864 22

ETAT des dépenses pour les pêches, etc.—*Fin.*

## RÉCAPITULATION.

PÊCHERIES, ETC.		\$	cts.	\$	cts.
Ontario.....		19,534	01		
Québec.....		14,956	55		
Nouvelle-Ecosse.....		18,092	21		
Nouveau-Brunswick.....		16,944	87		
Ile du Prince-Edouard.....		4,044	49		
Colombie-Britannique.....		5,860	72		
Manitoba.....		2,468	25		
					81,911 10
Frais judiciaires et dépenses imprévues.....		1,258	54		
Expositions des pêches canadiennes.....		1,481	63		
Dépense relative à la distribution de primes de pêches.....		6,623	41		
Construction de passe-migratoires, rivière La Have.....		1,953	96		
Enlever les obstructions pour la montée du poisson sur la Grande Rivière.....			10 23		
					11,327 77
PISCICULTURE.					
Etablissement de Newcastle.....		5,367	10		
do Sandwich.....		3,513	04		
do Tadoussac.....		1,971	15		
do Gaspé.....		2,164	92		
do Magog.....			835 85		
do Ristigouche.....		3,768	74		
do Bedford.....		3,904	98		
do Sydney.....		2,796	91		
do Miramichi.....		1,347	25		
do la rivière Saint-Jean.....		1,559	91		
do la rivière Dunk.....		1,260	21		
do la rivière Fraser, (C-B.).....		4,623	35		
Déboursés en général.....		4,750	81		
					37,864 22
<b>Total.....</b>					<b>131,103 09</b>

## ANNEXE No 2.

## PRIMES DE PÊCHE.

ETAT GÉNÉRAL des réclamations reçues en 1886 pour primes de pêche.

Province.	Comté.	Nombre de réclamations reçues.	Nombre de réclamations rejetées.	Nombre de réclamations en suspens.	Nombre de réclamations payées.
Nouvelle-Ecosse .....	Annapolis .....	194		1	195
	Antigonish .....	126			126
	Cap-Breton .....	504	1		517
	Colchester .....	1			1
	Digby .....	324		6	323
	'Guysboro' .....	1,049	1		1,055
	Halifax .....	1,364	6		1,381
	Inverness .....	662			666
	King .....	44			50
	Lunenburg .....	681	1		685
	Pictou .....	16	2		14
	Queen .....	167	1		175
	Richmond .....	1,057	3		1,061
	Shelburne .....	563	3		561
	Victoria .....	671			675
	Yarmouth .....	216	1	1	217
		7,639	19	8	7,702
Nouveau-Brunswick .....	Charlotte .....	686	1	12	678
	Gloucester .....	754	6		752
	Kent .....	203			206
	Northumberland .....	19	1		20
	Restigouche .....	2	1		2
	Saint-Jean .....	75		1	77
	Westmoreland .....	28			28
		1,767	9	13	1,763
Ile du Prince-Edouard...	King .....	651	69		590
	Prince .....	361	32		370
	Queen .....	119	8		120
	1,131	109		1,080	
Québec .....	Bonaventure .....	1,390	5		1,393
	Gaspé .....	2,215	3		2,226
	Saguenay .....	670	7		736
	4,275	15		4,355	

## RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse .....	7,639	19	8	7,702
Nouveau-Brunswick .....	1,767	9	13	1,763
Ile du Prince-Edouard .....	1,131	109		1,080
Québec .....	4,275	15		4,355
<b>Totaux .....</b>	<b>14,812</b>	<b>152</b>	<b>21</b>	<b>14,900</b>

ETAT GÉNÉRAL des paiements faits sur réclamations pour primes  
en 1886.

Province.	Comté.	Montant payé.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis .....	1,495	10	98,789	54
	Antigonish .....	832	00		
	Cap-Breton .....	4,157	00		
	Colchester.....	74	00		
	Digby .....	4,056	29		
	Guysboro' .....	10,457	90		
	Halifax .....	13,147	52		
	Inverness .....	6,559	12		
	King .....	393	50		
	Lunenburg .....	19,877	64		
	Pictou .....	250	50		
	Queen.....	2,781	00		
	Richmond .....	9,591	00		
	Shelburne .....	10,952	67		
Victoria .....	4,821	70			
Yarmouth .....	9,342	60			
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte.....	6,825	67	17,894	57
	Gloucester.....	6,978	00		
	Kent.....	1,679	50		
	Northumberland.....	672	50		
	Ristigouche .....	35	00		
	Saint-Jean .....	1,478	40		
	Westmoreland .....	225	50		
Ile du Prince-Edouard...	King .....	4,919	94	10,935	87
	Prince .....	4,380	40		
	Queen .....	1,635	53		
Québec.....	Bonaventure .....	9,294	00	33,283	61
	Gaspé .....	16,642	48		
	Saguenay.....	7,347	13		

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse.....	98,789	54
Nouveau-Brunswick.....	17,894	57
Ile du Prince-Edouard...	10,935	87
Québec.....	33,283	61
Total.....	160,903	59

## LISTE des primes de pêche payées aux navires en 1886, dans chaque comté.

Province.	Comté.	Nombre de navires.	Tonnage.	Tonnage moyen.	Nombre d'hommes.	Montants payés. \$ cts.
Nouvelle-Écosse .....	Annapolis.....	11	223	20	34	431 60
	Cap-Breton .....	11	196	18	49	392 00
	Colchester .....	1	37	37	2	74 00
	Digby.....	53	1,098	21	295	2,131 79
	Guysboro' .....	35	1,538	44	247	2,936 90
	Halifax.....	93	2,482	27	397	4,947 02
	Inverness.....	16	666	42	85	1,294 12
	King.....	4	48	12	11	96 00
	Lunenburg .....	124	8,438	68	1,476	16,755 64
	Pictou .....	2	78	39	7	156 00
	Queen .....	17	907	53	188	1,814 00
	Richmond.....	48	1,325	28	335	2,650 00
	Shelburne.....	65	3,947	61	827	7,880 67
	Victoria .....	7	115	16	24	222 20
Yarmouth.....	75	4,277	57	1,045	8,513 60	
		562	25,375	45	5,022	50,295 54
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte .....	77	1,303	17	281	2,579 67
	Gloucester .....	21	258	12	61	516 00
	Kent .....	6	103	17	19	206 00
	Northumberland.....	12	298	25	63	592 00
	Ristigouche .....	1	14	14	3	28 00
	Saint-Jean .....	28	654	23	93	1,054 40
		145	2,628	18	520	4,976 07
Ile du Prince-Édouard...	King .....	15	407	27	76	770 44
	Prince .....	13	494	38	115	967 40
	Queen.....	4	170	42	24	271 53
		32	1,071	83	215	2,009 37
Québec.....	Gaspé .....	18	604	34	118	1,176 98
	Saguenay .....	34	1,126	33	202	2,227 63
		52	1,730	33	320	3,404 61

## RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Écosse.....	562	25,375	45	5,022	50,295 54
Nouveau-Brunswick.....	145	2,628	18	520	4,976 07
Ile du Prince-Édouard.....	32	1,071	33	215	2,009 37
Québec .....	52	1,730	33	320	3,404 61
<b>Totaux .....</b>	<b>791</b>	<b>30,804</b>	<b>39</b>	<b>6,077</b>	<b>60,685 59</b>

## LISTE des primes de pêche payées aux bateaux en 1886.

Province.	Comté.	Nombre de bateaux.	Nombre d'hommes.	Montant payé.
				\$ cts.
Nouvelle-Écosse .....	Annapolis .....	184	294	1,063 50
	Antigonish .....	126	232	832 00
	Cap-Breton .....	506	1,037	3,765 00
	Digby .....	270	544	1,924 50
	Guysboro' .....	1,020	2,068	7,521 00
	Halifax .....	1,288	2,181	8,200 50
	Inverness .....	650	1,495	5,265 00
	King .....	46	102	297 50
	Lunenburg .....	561	8 4	3 122 00
	Pictou .....	12	27	94 50
	Queen .....	158	286	967 00
	Richmond .....	1,013	1,919	6,941 00
	Shelburne .....	496	840	3,072 00
	Victoria .....	668	1,298	4,599 50
Yarmouth .....	142	224	829 00	
		7,140	13,351	48,494 00
Nouveau-Brunswick.....	Charlotte .....	601	1,178	4,246 00
	Gloucester .....	731	1,773	6,462 00
	Kent .....	200	412	1,473 50
	Northumberland .....	8	22	80 50
	Ristigouche .....	1	2	7 00
	Saint-Jean .....	49	116	424 00
	Westmoreland .....	28	64	225 50
		1,618	3,567	12,918 50
Ile du Prince-Édouard ...	King .....	575	1,167	4,149 50
	Prince .....	357	981	3,413 00
	Queen .....	116	399	1,364 00
		1,048	2,547	8,926 50
Québec .....	Bonaventure .....	1,393	2,547	9,291 00
	Gaspé .....	2,208	4,093	15,465 50
	Saguenay .....	702	1,341	5,119 50
		4,303	7,981	29,879 00

## RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse.....	7,140	13,351	48,494 00
Nouveau-Brunswick .....	1,618	3,567	12,918 50
Ile du Prince-Edouard .....	1,048	2,547	8,926 50
Québec .....	4,303	7,981	29,879 00
Totaux .....	14,109	27,446	100,218 00

LISTE détaillée des primes de pêche payées aux NAVIRES, pour l'année 1886.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou du propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.
							\$ cts.
83,258	Alfred .....	Annapolis .....	22	Aif. Longmire, P.G.	Hillsburn .....	6	44 00
36,569	Hope .....	Halifax .....	31	Elias Hudson .....	Parker's Cove...	4	63 00
77,957	Kedron .....	Annapolis .....	22	James Anderson .....	Granville .....	2	44 00
77,766	Laconic .....	do .....	15	David Milner .....	do .....	2	30 00
75,594	Lizzie G. ....	Digby .....	16	David Hayden .....	Victoria Beach..	23	28 00
83,256	Marquis of Lorne.	Annapolis .....	27	Joseph Hall, P.G. ...	do .....	3	54 00
77,958	Maggie M .....	do .....	16	Parker Zwicker .....	Clements .....	3	32 00
83,257	Princess Louise...	do .....	21	Joseph Hall, P.G....	do .....	3	42 00
83,253	Rescue .....	do .....	17	Josiah Burrell .....	Clements Port... 5	5	34 00
59,347	Sea Gull .....	do .....	20	S. et S. W. Anderson	Hillsburn .....	2	40 00
77,956	Speed .....	do .....	13	Chas. W. Burrill .....	Clements .....	51	15 60

a. 1 de l'équipage a été réclamé par un autre navire.

b. 4 de l'équipage n'ont pas terminé leur temps

COMTÉ DU CAP-BRETON.

88,515	Alexander Gordon	Sydney .....	12	Thos. McLellan .....	Sydney-Nord ...	3	24 00
88,506	Bonnie Kate .....	do .....	14	Peter H. Stubbert...	Petit Bras-d'Or..	5	28 00
88,507	Belle of Rome .....	do .....	14	Alexander Leblanc...	do ...	3	28 00
88,513	Ida .....	do .....	10	Joseph Jessome .....	do ...	4	20 00
80,977	I. W. Ingraham...	do .....	14	Chas. Anesty, sr....	Sydney-Nord ...	3	28 00
80,973	Ocean Wave .....	do .....	20	Samuel Moore .....	Petit Bras-d'Or..	5	40 00
88,504	Quick Step .....	do .....	12	Thos. Marsh <i>et al.</i> ...	Lingan .....	4	24 00
75,707	R. Grant .....	do .....	43	I. Noel .....	Sydney-Nord... 7	7	86 00
74,038	River Queen .....	do .....	32	Peter Deveaux .....	Petit Bras-d'Or..	4	64 00
77,857	Sailor Bride .....	do .....	10	Edward O'Brien....	do ...	3	20 00

COMTÉ DE COLCHESTER.

42,987	Daniel. ....	Charlottetown, I.P.E. ....	37	Jno. Roberts .....	Tatamagouche...	2	74 00
--------	--------------	-------------------------------	----	--------------------	-----------------	---	-------



## LISTE détaillée des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouv.-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
75,612	Alice .....	Yarmouth .....	17	Gilbert Bates .....	Freeport .....	6	34 00
72,978	Annie Coggins...	Digby .....	23	Livingston Coggins, P. G. ....	Westport .....	8	44 00
83,431	A cadian .....	Weymouth .....	32	Rudolph Potier, P. G.	M-teghan .....	8	64 00
80,795	Buda .....	Digby .....	20	E. P. Ruggles, P. G.	Westport .....	7	40 00
74,331	Condor .....	Yarmouth .....	11	Howard Titus .....	do .....	5	22 00
71,332	Crusade .....	Barrington .....	44	Howard Anderson...	Digby .....	9	88 00
75,711	Dove .....	Yarmouth .....	20	Joseph Osinger .....	Tiverton .....	7	40 00
74,326	Dreadnought .....	do .....	20	Wallace Gower .....	Westport .....	6	40 00
85,683	Edith L .....	Digby .....	16	Isaac Peters, P. G. ...	Freeport .....	3	32 00
77,740	Elmer .....	do .....	15	Chas. Titus et W. Coggins .....	Westport .....	5	30 00
75,757	Etta .....	Yarmouth .....	17	Thos. W. et Clarence Webber .....	do .....	7	34 00
90,662	Edward A. Horton	Digby .....	67	Joseph E. Snow .....	Digby .....	11	134 00
83,261	Economist .....	do .....	14	Jno. S. Hayden .....	Granville .....	3	28 00
75,601	Flash .....	do .....	10	James A. Peters .....	Westport .....	21	12 50
74,329	Fairy Queen .....	Yarmouth .....	13	Wallace Coggins .....	do .....	4	26 00
75,614	Fawn .....	Digby .....	17	Isaac Peters, P. G. ...	do .....	5	34 00
77 733	Freddie Stevens...	do .....	25	Chas. B. Bowers .....	do .....	9	50 00
80,798	Freddie G .....	do .....	18	George Gower .....	do .....	6	36 00
80 001	Florence .....	Saint-Jean, N. B.	15	E. C. Bowers .....	do .....	2	20 00
85,686	Gladstone .....	Digby .....	16	Augustus Haycock...	do .....	6	32 00
75,728	George Killam .....	do .....	30	Jno. S. Hayden .....	Granville .....	9	60 00
75,751	Helen Gertrude Nickerson .....	Yarmouth .....	16	Haines Frères .....	Freeport .....	4	32 00
80,650	Happy Home .....	do .....	14	Jno. Pugh, P. G. ....	Westport .....	6	28 00
80,800	Helen Maud .....	Digby .....	30	Chas. A. McDormand	do .....	5	40 00
80,799	Hattie T .....	do .....	16	Thos. C. Titus .....	do .....	6	32 00
80,604	Jennie O. ....	Yarmouth .....	16	Chas. Hicks et Fils...	do .....	6	32 00
77,783	Lost Heir .....	Port-Medway .....	15	Amos H. Outhouse...	Tiverton .....	8	30 00
85,690	Lora T. ....	Digby .....	15	Joseph Thurber .....	Freeport .....	6	30 00
75,598	Lizzie Jane .....	do .....	18	Jno. W. Snow .....	Digby .....	5	36 00
88,404	Live Yankee .....	do .....	57	do .....	do .....	11	114 00
85,685	L. M. Ellis .....	do .....	35	W. E. Ellis .....	do .....	5	70 00
85,533	Minnie C. ....	Yarmouth .....	12	Jno N. Sanders .....	Port-Maitland...	5	24 00
80,794	Minnie C. ....	Digby .....	18	C. H. Bailey .....	Westport .....	3	26 00
85,687	Mabel .....	do .....	38	Orbin Sproul .....	do .....	33	54 29
74,322	Morning Star .....	Yarmouth .....	25	Jas. W. Cousins .....	Digby .....	26	40 00
90,873	Primrose .....	do .....	34	Wm. McKenzie et Eldridge Adams...	Port-Maitland ...	6	68 00
95,714	Prince .....	do .....	10	George H. Stevens...	Freeport .....	5	20 00
42,081	Randolph P .....	Digby .....	15	Chas. A. McDor- mand, P. G. ....	Westport .....	21	20 00
83,132	Restless .....	do .....	25	Frank Suthern .....	Westport .....	5	50 00
75,864	Roving Lizzie...	Weymouth .....	11	Jos. W. Tidd .....	Tidville .....	3	22 00
75,547	River Rose .....	Barrington .....	13	E. C. Bowers .....	Westport .....	3	26 00
85,568	S. A. Crowell .....	Yarmouth .....	23	Luke, Célestin et Fla- vien Leblanc .....	Salmon River ...	5	46 00
80,784	Silver Cloud .....	Digby .....	41	Jas. A. Peters et An- drew Coggins .....	Westport .....	7	82 00
75,726	Thrush .....	Yarmouth .....	13	E. C. Bowers .....	do .....	6	26 00
42,072	Ulrica .....	Digby .....	20	Jacob Davis .....	do .....	22	25 00

a. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

b. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. c. 4 de l'équipage, citoyens américains.

d. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. e. 6 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE DIGBY—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
80,630	Vanity .....	Yarmouth .....	11	Chas. Cann, Samuel F. Perry et James E. Perry.....	Riv. du Castor...	3	22	00
85,559	Willie F.....	do .....	12	Mande Trahan et Léon X. Deveaux.	Cap Sainte-Marie	5	24	00
72,950	Wave .....	Digby .....	11	Samuel Thurber....	Freeport .....	6	22	00
74,317	Willie.....	Yarmouth .....	22	Henry Glaven.....	Westport .....	8	44	00
71,334	Watchman .....	Barrington .....	15	Ambroise Thibau- deau <i>et al.</i> .....	Clare .....	5	30	00
75,722	Yuba .....	Yarmouth .....	15	Jno. E. Collins.....	Westport....	6	30	00
77,953	Zulu .....	Annapolis .....	18	Théodore Raymond..	Mint Cove.....	5	36	00

## COMTÉ DE GUYSBORO'.

80,985	Annie Roy.....	Guysboro' .....	80	G. E. Jost .....	Guysboro' .....	14	160	00
41,771	Atalia .....	do .....	34	Thos. H. Peoples....	Havre Pirate....	5	68	00
80,991	Atalanta .....	do .....	80	John McMillan....	Havre Isaac.....	a5	102	25
80,992	Annie W .....	do .....	10	Elijah Walters.....	Havre du Vin....	3	20	00
69,132	Belle of the Bay ..	do .....	20	R. H. Morrison.....	New Harbor .....	7	40	09
37,565	Defiance .....	do .....	24	Caleb Peart .....	Guysboro'.....	5	48	00
80,988	Dido .....	do .....	59	John McMillan....	Havre Isaac.....	b7	93	44
80,984	Estella .....	do .....	75	G. E. Jost .....	Guysboro'.....	c11	120	87
80,994	Espérance .....	do .....	10	Thomas Munro, aîné.	Whitehead.....	3	20	00
80,911	Georgenia.....	do .....	80	J. McG. Cunningham	Guysboro'.....	16	160	00
80,999	Guardian Angel...	do .....	21	Joseph Fougère, jeun	Rivière Larry....	5	42	00
80,996	Gertie Belle.....	do .....	15	Alex. Munro .....	Whitehead.....	3	30	00
80,987	Geraldine .....	Halifax.....	80	A. N. Whitman.....	Canso.....	20	160	00
80,997	Hippomenes .....	Guysboro' .....	80	John McMillan....	Havre Isaac.....	19	160	00
46,105	Jane Otis .....	Halifax.....	50	V. et R. Keating....	Port-Mulgrave....	4	100	00
36,273	Jenny Lynd .....	do .....	14	Wm. O'Hara.....	Coddles Harbor..	4	38	00
74,039	James Henry .....	Sydney .....	18	Wm. Archibald.....	Sherbrooke .....	2	36	00
80,989	Laura .....	Guysboro' .....	80	J. McG. Cunningham	Guysboro'.....	14	160	00
69,964	Lizzie A. ....	Pt. Hawkesbury..	20	J. F. et A. H. Reeves	Port-Mulgrave ..	3	40	00
74,355	La Mode .....	Pictou .....	26	John Forrestall....	Anse Auld .....	4	52	00
74,117	Lizzie M.....	Halifax.....	37	John E. Myers.....	Liscombe.....	4	74	00
77,781	Lina May .....	Guysboro' .....	80	A. N. Whitman.....	Canso .....	16	160	00
69,141	Mary Elizabeth ..	Halifax.....	16	Wm G. Webber .....	Torbay.....	5	32	00
88,330	Morning Light....	do .....	28	W. J. Arnold.....	Anse Sandy.....	4	56	00
83,092	Wend F.....	Pt. Hawkesbury..	11	Wm. Critchett.....	Creek Steep .....	2	22	00
88,443	North Star.....	Halifax.....	25	Robt et Jno. Cooper	Havre du Vin....	4	50	00
80,970	Orion .....	do .....	24	Edward B. Pelrine..	Rivière Larry....	5	48	00
75,892	Peter Mitchell....	Pt. Hawkesbury..	26	Wm et W. P. Power	Port-Mulgrave ..	5	52	00
75,763	Ripple .....	Lunenburg.....	17	Robt. Jamieson....	Canso.....	3	34	00
75,839	Swallow.....	Halifax.....	73	Cumminger Frères..	.....	d5	133	84
74,129	Telephone .....	Port Medway....	70	Wm. McConnell....	Port-Hillford....	6	140	00
80,852	Victory .....	Halifax.....	80	James Purcell.....	Port-Mulgrave ..	15	160	00
36,991	Vegete .....	do .....	33	John Maskill.....	Jeddore .....	4	66	00
72,064	Wm. R. Page.....	Guysboro' .....	80	A. N. Whitman.....	Canso.....	9	160	00
64,912	William Boak.....	Halifax.....	62	Robert Reid .....	Port-Hillford....	e6	108	50

a. 13 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

c. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

e. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

b. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

d. 1 de l'équipage n'a pas fait la pêche 3 mos.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ D'HALIFAX.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							Ⓔ cts.
57,727	Agnes .....	Halifax .....	31	John Hayes .....	Anse au Hareng.	4	42 00
36,474	Alexander Fraser.	Lunenburg .....	32	Richard Kaizer.....	Halifax.....	4	64 00
74,020	Addie .....	Halifax .....	17	Denis Fagan, M. O...	Havre Ketch.....	4	34 00
36,996	Agile .....	Lunenburg .....	27	Henry A. Shatford...	Anse Hubbard...	6	54 00
37,619	British Queen .....	Halifax.....	20	Wm. Hublely.....	Baie Spry.....	4	40 00
73,969	Bertha E. ....	do .....	21	Henry A. Shatford...	Anse Hubbard...	4	42 00
90,496	Black Prince .....	do .....	18	J. W. Slaunwhite ...	Baie Terence ...	3	36 00
74,071	Condor .....	do .....	15	John Julien .....	W. Chezzetcook...	3	30 00
64,872	Catherine .....	do .....	20	Dan Lapierre .....	do .....	3	40 00
61,629	Carrie R. ....	Guysboro' .....	17	Peter Jollimore.....	Baie Terence .....	3	34 00
85,381	Champion .....	Halifax .....	17	Dan Slaunwhite .....	do .....	4	34 00
74,108	City Belle .....	do .....	21	D. Zink et N. Fader, sen	East Dover .....	4	42 00
85,655	Daisy .....	do .....	16	Wm. Johnston .....	Havre au Sauv... ..	3	32 00
85,667	Dart .....	do .....	10	Geo. Julien .....	W. Chezzetcook..	2	20 00
83,320	Dessie M. ....	Port-Medway .....	80	J. T. Thompson .....	Halifax.....	16	160 00
80,986	Diamond.....	Halifax.....	80	Cie de pêche de Chib.	do .....	15	160 00
57,672	Daisy .....	do .....	35	Samuel Smith .....	Anse Ferguson ..	5	70 00
57,674	Dreadnought. ....	do .....	17	J. F. Slaunwhite ...	Baie Terence .....	3	34 00
90,481	Ella D. ....	do .....	32	Archibald Darrah ...	Anse au Hareng..	7	64 00
80,832	Ella May .....	Lunenburg .....	16	Geo. Adams, aîné... ..	Havre au Sauv... ..	4	32 00
85,651	Elcy Elvy .....	Halifax .....	18	Simon Hublely .....	do .....	4	36 00
55,836	Frank Newton .....	Sydney .....	40	Theo. Conrod .....	Havre Sheet .....	5	80 00
88,227	Fleetwing .....	Halifax .....	32	Thos Lapierre, aîné.	W. Chezzetcook..	10	64 00
61,972	Fanny .....	do .....	17	Jas. Bayers, aîné ...	H'vre Petpiswick	5	34 00
85,664	Flora .....	Lunenburg .....	42	Patk. Scallion .....	Anse au Hareng ..	9	84 00
90,717	Florence .....	Halifax .....	80	C. W. Anderson .....	Halifax.....	16	160 00
83,180	Friend .....	Lunenburg .....	17	A. H. Slaunwhite .....	Baie Terence .....	3	34 00
61,903	Flying Cloud .....	Liverpool .....	20	Moses Brooks .....	Havre Ketch .....	3	40 00
77,751	Flora Dell .....	Halifax .....	63	Geo. W. Smith .....	Havre au Sauv... ..	14	126 00
85,382	G. H. Marryatt .....	do .....	24	G. H. Marryatt .....	Pennant .....	7	48 00
57,760	Guardian Angel .....	do .....	36	John Reyno .....	Anse au Hareng ..	5	72 00
88,220	Grandee .....	do .....	14	Wm. Hart .....	Sambro .....	3	28 00
69,097	Highland Jane .....	do .....	32	Geo. Hartlin .....	East Jeddore... ..	8	64 00
69,172	Hope .....	Halifax .....	31	Michael McGrath.....	Upper Prospect..	5	62 00
88,213	H. H. Belle .....	do .....	13	Levi, Jno et Stephen Longard .....	Havre Head.....	2	26 00
85,379	Helena .....	do .....	17	Dennis Ryan.....	Lower Prospect..	5	34 00
90,481	Helena May .....	do .....	70	Geo. P. et Ben C Boutillier et Joseph Whitkar .....	Baie Sainte-Mar- guerite .....	6	140 00
83,134	Infant .....	Lunenburg .....	15	C. Slaunwhite, aîné..	Baie Terence .....	3	30 00
83,306	Iona .....	Halifax.....	26	Andrew Sullivan .....	Anse au Hareng..	5	52 00
83,135	J. B. M. ....	do .....	20	Jno. Brown, aîné... ..	do .....	4	40 00
54,132	John Franklin .....	do .....	18	Jas. Dempsey, aîné..	do .....	5	36 00
69,105	Lady of the Lake .....	do .....	20	Edward Walsh, aîné.	Upper Prospect ..	3	40 00
85,385	Mianie M. ....	do .....	26	Isaac, Henry et Ro- bert Lapierre .....	W. Chezzetcook ..	8	52 00
90,722	Minnie Bell .....	do .....	11	John Kent .....	H. Musquodoboit	2	22 00
36,277	Mathew Mooney .....	do .....	25	Jas. H. Beaver .....	Baie Shoal .....	3	50 00
83,408	M. A. Franklyn .....	do .....	22	Michael Morash .....	West Dover .....	4	44 00
61,939	Margaret .....	do .....	22	F. G. Henrion .....	Anse Ferguson... ..	5	44 00
85,646	Maude .....	Lunenburg .....	15	Jas. W. Morash .....	Anse Nord-Ouest	5	30 00
83,108	Maud .....	Halifax.....	15	Joseph Reyno .....	Anse au Hareng..	4	30 00
85,388	Mary Alice .....	do .....	21	Chas. Beaver .....	Baie Spry.....	5	42 00
83,409	Minnie B. ....	do .....	18	Joseph Richardson...	Havre au Sauv... ..	4	36 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*COMTÉ D'HALIFAX *Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Residence.	Equipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
46,498	Mariner .....	Halifax.....	56	W. C. et J. H. Henley, jeune .....	Baie Spry. ....	8	112	00
85,664	Mary E. ....	do .....	14	Andrew Twhig .....	Pennant .....	3	28	00
85,653	Mary O'Dell .....	do .....	10	James L. Richardson .....	Hav. au Sauvage .....	21	13	34
88,431	Mayflower .....	do .....	21	Jno. Lapierre. ....	W. Chezzetcook .....	5	42	00
90,716	New Dominion.....	do .....	34	Jeremiah et Joseph Fillis. ....	do .....	2	63	00
80,841	Nina.....	do .....	13	Thomas Siteman.....	Ship Harbor.....	8	26	00
69,162	Norns .....	do .....	22	George Schnair.....	Sambro.....	6	41	00
85,665	Nellie D. ....	do .....	12	Dan. Smith, jeune .....	do .....	3	24	00
80,843	Nettie B. H. ....	do .....	23	Jno. et Wm. Hearn .....	Upper Prospect. ....	4	46	00
36,185	Orion .....	do .....	39	Henry & Wilbur Hutt .....	Owls Head.....	3	78	00
85,670	Osceola .....	do .....	80	S. D. Oakes .....	Halifax.....	14	160	00
46,018	Ocean Bride .....	do .....	23	Mathew Lynch.....	Anse Ferguson.. ..	6	46	00
85,340	Ocean Ranger .....	Lunenburg. ....	12	Jno. N. Blackburn.....	Upper Prospect. ....	3	24	00
57,631	Quickstep .....	Halifax.....	21	Ed. Gallaher, M. O. ....	Havre Ketch.....	5	42	00
53,551	Koving Bird .....	do .....	24	John Brown .....	Anse au Hareng .....	6	48	00
88,213	River Belle.....	do .....	11	R. Christain .....	Upper Prospect. ....	3	22	00
73,119	Royal .....	do .....	12	Edward Corney. ....	Dover-Est.....	5	24	00
75,575	Rising Dawn.....	Lunenburg. ....	18	Jno., Leander et Jno. A Wambolt. ....	Hav. au Sauvage .....	4	36	00
69,134	Sophia Catherine. ....	Halifax. ....	19	Chas. H. Shellnutt.....	Baie à la Batture. ....	3	38	00
74,037	Sea Gem.....	do .....	30	William Jeanex .....	Jeddore-Est.....	5	60	00
88,226	Sapphire .....	do .....	80	Cie de p <sup>te</sup> Chebouctou .....	Halifax.....	19	160	00
64,869	Sarah L Oxner.....	do .....	34	Edward Hayes .....	Anse au Hareng. ....	8	68	00
83,114	Sarah's Fancy .....	do .....	16	Jno. A., Leander et John Wambolt.....	Hav. au Sauvage .....	5	32	00
53,600	Star Light .....	do .....	29	Mark Power .....	Anse au Hareng .....	6	58	00
83,118	Spray .....	do .....	15	Charles Fader, aîné. ....	Baie Margarine.....	2	30	00
61,935	Squirrel.....	do .....	15	Geo. J Longard et Jno D. Christain. ....	Upper Prospect. ....	3	30	00
85,790	Susan O .....	do .....	21	Daniel Croucher.....	Anse Hackets.....	5	42	00
42,320	Teazer.....	do .....	31	Jao. A. Bollong .....	Popes Harbor.....	64	51	68
90,490	T. W. Wolfe .....	do .....	31	S. Fillis <i>et al.</i> .....	W. Chezzetcook. ....	8	62	00
75,833	Twilight .....	do .....	14	Eli Baker .....	Jeddore-Est.....	5	28	00
85,387	Topaz .....	do .....	80	Cie de p <sup>te</sup> Chebouctou .....	Halifax.....	14	160	00
77,836	T. W. Smith .....	do .....	35	Wm Hayes.....	Anse au Hareng .....	6	70	00
90,482	Two-Forty .....	do .....	18	Geo H. Slaunwhite. ....	Baie Terence.....	3	36	00
90,485	Violet West .....	do .....	36	Thos. H. Gates <i>et al.</i> .....	Seaforth.....	10	72	00
57,662	Village Bride.....	do .....	24	Em. Fagan, M.O. ....	Havre Ketch .....	5	48	00
83,228	Welcome .....	do .....	33	Dan. Bonang <i>et al.</i> .....	W. Chezzetcook .....	9	66	00
83,042	Western Belle .....	Shelburne .....	23	Jno. Thomas, aîné .....	Anse au Hareng .....	4	46	00
66,747	Willow .....	Halifax.....	18	Jeffy Gorman .....	do .....	3	36	00
75,578	Wily.....	Lunenburg. ....	13	James Morash, jeun. ....	Dover-Ouest.....	3	26	00
61,904	Water Lily.....	Halifax.....	14	Artemus Zink .....	do .....	3	28	00
83,222	Wave .....	do .....	15	Arch. Jollimore et Fr. Slaunwhite, jr .....	Baie Terence .....	3	30	00
71,368	Zelu .....	Port Medway....	21	Abraham Publicover .....	Dover Ouest .....	2	42	00

a. 2 de l'équipage, garçons mineurs.

b. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle Ecosse.— Suite

## COMTÉ D'INVERNESS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage	Montant payé.	
							\$	cts.
90,731	Annie E. Paint....	Pt. Hawkesbury	80	Wm. H. et F. L. M. Paint .....	Pt. Hawkesbury.	13	160	00
37,063	British Pearl.....	Guysboro' .....	78	Peter Paint, jeune ..	do .....	6	156	00
75,561	Boreas.....	Lunenburg.....	41	Jno. Colford .....	Port-Richmond..	5	82	00
37,540	Brilliant.....	Pt. Hawkesbury..	78	Wm. Davis.....	Pt. Hawkesbury	5	136	00
77,763	Fanny Young.....	do .....	80	Wm. H. et F. L. M. Paint .....	do .....	15	160	00
83,088	Good Intent.....	do .....	22	George Walker .....	Bassin, riv. des Habitants.....	2	44	00
69,154	Head Reaches....	do .....	56	Robert Murray .....	Port-Richmond..	4	112	00
83,091	Jennie .....	do .....	11	Jno. Jamison.....	Creek Steep .....	2	22	00
69,125	Mayflower.....	Halifax.....	11	Polycarpe Cormier et Germain Chiasson.	Havre de l'Est... do .....	4	22	00
38,417	Messenger.....	Arichat .....	30	Placide Leblanc.....	do .....	6	60	00
50,948	Margaret.....	Pt. Hawkesbury.	39	Gasper Embree.....	Pt. Hawkesbury	a3	55	72
69,969	Morning Light....	do .....	39	David Walker .....	Bassin, riv. des Habitants.....	b3	62	40
61,630	Olive J.....	Halifax.....	57	Peter Malcolm <i>et al</i>	Port-Malcolm....	7	114	00
83,094	Saint Mary .....	Pt. Hawkesbury.	15	Désiré Chiasson et Philip Doucette....	Margaree .....	6	30	00
83,090	Susan.....	do .....	15	Murdoch Hureau .....	Riv. Habitants..	2	30	00
.....	Sisters.....	Chatham .....	14	John Walker.....	Bassin, riv. des Habitants .....	2	28	00

a. 4 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois. b. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

## COMTÉ DE KING.

83,397	Ada B .....	Windsor.....	10	Carr Bolsor .....	Canning.....	3	20	00
83,396	Brant .....	do .....	12	Sylvester Bolsor .....	do .....	3	24	00
75,430	Dolphin .....	Annapolis.....	11	Henry E. Ogilvie....	Harborville.....	3	22	00
80,380	Enterprise.....	Parrsboro' .....	15	Caleb Ogilvie.....	do .....	2	30	00

## COMTÉ DE LUNENBURG.

77,601	Atlas .....	Lunenburg.....	52	E. Seller.....	South .....	11	104	00
83,176	Amazon .....	do .....	73	C. L. Silver .....	Lunenburg.....	12	146	00
85,739	Aubrey A .....	do .....	80	B. Anderson, P.G. ...	do .....	15	160	00
90,852	Athlete .....	do .....	78	John B. Young, P.G.	do .....	12	156	00
90,600	Acadia.....	do .....	79	David Smith.....	do .....	12	158	00
46,476	Amiel Corkum....	do .....	53	W. A. Zwicker, P.G.	do .....	10	106	00
83,140	Araunah.....	do .....	71	James C Hunt.....	La Have .....	15	142	00
88,602	Algeria .....	do .....	80	Eph. Lohnes, P.G....	do .....	14	160	00
69,143	Arequipa.....	Halifax.....	36	J. S. Bell, P.G.....	do .....	8	72	00
85,347	Brilliant.....	Lunenburg.....	80	John B. Young, P.G.	Lunenburg.....	15	160	00
88,359	Bridewell .....	do .....	77	Joseph Dauphinee ..	do .....	12	154	00
85,345	Beatrice .....	do .....	79	W. A. Zwicker, P.G.	do .....	12	158	00
85,730	Beulah .....	do .....	80	Ep. Lohnes, P.G....	La Have .....	14	160	00
80,825	Bridgewater.....	do .....	60	Benjamin Mason.....	Baie Mahone.....	11	120	00
88,343	Ceylon.....	do .....	80	Charles Smith, P.G.	Lunenburg.....	15	160	00

## ETAT des primes de pêches payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE LUNENBURG—Suite.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
85,732	Conductor.....	Lunenburg.....	80	S. Watson Oxner.....	Lunenburg.....	23	106 67
74,014	Corsica.....	do.....	79	Henry Greser, P.G....	La Have.....	12	168 00
90,857	Capio.....	do.....	72	Albert McKean.....	do.....	12	144 00
90,856	Cleta.....	do.....	80	W. N. Reinhardt, P.G.	do.....	14	160 00
88,348	Cymbeline.....	do.....	80	Norman Rafuse, P.G.	do.....	14	160 00
85,642	Charlotte E. C.....	do.....	80	Wm. Colp.....	Baie Mahone.....	15	160 00
74,131	City Queen.....	do.....	53	John Bruhm.....	do.....	11	106 00
90,855	Delta.....	do.....	25	Enos et Simon Naas.	Lunenburg.....	2	50 00
88,358	Dolphin.....	do.....	80	Thos. Hamm, P.G....	do.....	15	160 00
85,736	Dominion.....	do.....	80	Geo. A. Ros <sup>c</sup> , P.G....	do.....	14	160 00
77,607	Dianthus.....	do.....	45	George Parks, P.G....	La Have.....	8	90 00
88,618	Darling.....	do.....	80	Jacob B. Sarty, P.G.	do.....	13	160 00
88,355	D. A. Mader.....	do.....	80	J. A. Maier.....	Baie Mahone.....	16	160 00
83,136	Eva Stewart.....	do.....	80	Rufus Mossman.....	Kingsbury.....	14	160 00
90,590	Evelyn.....	do.....	77	Amiel Corkum.....	Lunenburg.....	12	154 00
69,173	Ellen May.....	do.....	60	David Westhaver.....	Martin's Brook..	10	120 00
88,606	Egeria.....	do.....	80	J. D. Sperry.....	Petite Rivière.....	15	160 00
90,584	Eldora.....	do.....	75	Wm. McGregor, P.G.	La Have.....	15	150 00
37,532	Emerald.....	do.....	27	John H. Publicover..	Blandford.....	3	54 00
85,738	Emma F.....	do.....	13	James F. Boutilier..	Sandy Beaches..	4	26 00
85,731	Eva L. H.....	do.....	62	James Wentzel.....	Pointe aux Sauv..	13	124 00
88,356	Energy.....	do.....	80	Alex. Chisholm.....	Baie Mahone.....	14	160 00
85,361	Forest Belle.....	do.....	80	Leonard Young, P.G.	Lunenburg.....	611	138 68
88,357	Foresta.....	do.....	57	Stephen Mosher.....	do.....	12	114 00
80,853	Fearnot.....	Halifax.....	80	Wm. Falt, P.G.....	Petite Rivière..	16	160 00
71,338	Fish Hawk.....	Barrington.....	49	T. A. Wilson.....	La Have.....	11	98 00
75,571	Fanny.....	Lunenburg.....	16	James Covey.....	do.....	2	32 00
80,829	Florence B.....	do.....	32	Elias Richard, aîné..	do.....	7	64 00
66,749	Flash.....	Halifax.....	24	Thomas Coolen.....	Pte. au Renard..	7	48 00
90,853	Florence A. Z.....	Lunenburg.....	80	John B. Young, P.G.	Lunenburg.....	14	160 00
90,582	G. A. Smith.....	do.....	80	William Young.....	do.....	14	160 00
88,347	Geneva.....	do.....	80	do.....	do.....	16	160 00
85,734	Glenola.....	do.....	80	Geo. A. Ross, P.G....	do.....	14	160 00
80,831	Glide.....	do.....	16	John S. Sperry.....	Dublin-Ouest....	2	32 00
90,588	Grenoble.....	do.....	47	Ed. Weagle, P.G....	La Have.....	11	94 00
90,859	Hector W. McGre- gor.....	do.....	80	Wm. McGregor, P.G.	do.....	14	160 00
77,786	Hesperus.....	Port Medway.....	17	Lenoir Oxner, P.G....	do.....	5	34 00
90,585	Iris.....	Lunenburg.....	80	David Smith, P.G....	Lunenburg.....	14	160 00
74,009	Jewel.....	do.....	52	Leonard Young, P.G.	do.....	12	104 00
85,723	Jesse A. Loye.....	do.....	80	do.....	do.....	14	160 00
90,599	J. A. Hirtle.....	do.....	73	Charles Silver, P.G.	do.....	13	146 00
83,485	John M. Inglis...	Liverpool.....	79	John S. Wolfe, P.G.	Dublin-Ouest....	14	158 00
85,727	Je-sie.....	Lunenburg.....	40	James Huat, P.G....	La Have.....	10	80 00
74,015	Kohinoor.....	do.....	77	Joseph Rudolph, J <sup>ne</sup>	Lunenburg.....	10	154 00
90,594	L. B. Young.....	do.....	80	John Geldert, P.G....	do.....	14	160 00
90,854	Latona.....	do.....	80	L Anderson et Cie, P.G	do.....	14	160 00
80,822	Leone.....	do.....	79	Isaac Mason.....	do.....	12	158 00
88,351	Louisa J. Selig....	do.....	80	J. Moyle Rudolf, P.G.	do.....	14	160 00
88,352	Linarina.....	do.....	80	William Falt, P.G....	Petite Rivière..	14	160 00
80,840	Lettie May.....	do.....	41	Wm. Cleversy, P.G.	La Have.....	8	82 00
36,495	Lady Speedwell...	do.....	56	John H. Publicover..	Blandford.....	11	112 00
88,360	Lettie M. Hardy...	do.....	80	W. A. Pickels.....	Baie Mahone.....	16	160 00
90,583	Moriah.....	do.....	79	Clar. L. Smith, P.G.	Lunenburg.....	12	158 00

a. 6 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

b. 4 de l'équipage de Terre-neuve.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE LUNENBURG—Suite.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
83,177	Maggie Belle.....	Lunenburg.....	72	Alfred Heisler.....	Lunenburg..	12	144 00
90,586	Morris Wilson.....	do	80	J. H. Wilson.....	do	14	160 00
83,173	Maggie Smith.....	do	80	Reuben Smith, P.G.	La Have.....	14	160 00
74,142	Mary A.....	do	45	Solomon Teal, P.G.	do	10	90 00
77,619	Milford Wuy.....	do	60	David Smeltzer.....	Baie Mahone.....	11	120 00
88,342	Nova Zembla.....	do	80	Adam Knickle, P.G.	Lunenburg.....	12	160 00
85,343	Narcissus.....	do	80	S. Watson Oxner, P.G.....	do	14	160 00
88,613	N. P. Christian...	do	80	Alfred Heisler.....	do	15	160 00
85,731	Notice.....	do	47	James Bell, P.G.....	La Have.....	8	94 00
90,851	Niagara.....	do	74	Timothy Hebb.....	Baie Mahone.....	12	148 00
88,603	Nokomis.....	do	80	David Mader.....	do	14	160 00
88,344	Onward.....	do	80	Charles Hewitt, P.G.	Lunenburg.....	14	160 00
88,360	Orion.....	do	78	Thomas Ham, P.G.	do	11	156 00
85,632	Ocean Belle.....	do	80	Leonard Young, P.G.	do	13	160 00
88,346	Olive.....	do	80	Christ. Romkey, P.G.	La Have.....	14	160 00
90,587	Ornatus.....	do	80	Albert McKean, P.G.	do	15	160 00
90,838	Ocean Bride.....	do	20	do	do	c 1	24 00
83,139	Ocean Friend.....	do	78	M. B. Westhaver.....	Martin's Brook...	12	156 00
85,611	Pleroma.....	do	80	Wm. C. Smith, P.G.	Lunenburg.....	15	160 00
85,636	Prize.....	do	80	John B. Young, P.G.	do	15	160 00
85,337	Parthenia.....	do	80	S. Watson Oxner, P.G.....	do	14	160 00
85,331	Parisian.....	do	80	Allan R. Morash.....	do	14	160 00
80,837	Pet.....	do	69	Charles Anderson...	do	12	138 00
85,647	Pembina.....	do	80	L. Anderson et Cie., P.G.....	do	14	160 00
77,622	Pleasantville.....	do	80	Albert McKean, P.G.	La Have.....	14	160 00
69,203	R. W. Smith.....	do	74	Napier Smith.....	Lunenburg.....	12	148 00
85,349	Rise Over.....	do	80	William Smeltzer...	do	14	160 00
90,693	Ralph.....	do	51	J. D. Sperry.....	Petite Rivière...	10	102 00
83,133	Regina B.....	do	80	Jacob Ritcey, P.G...	La Have.....	12	160 00
85,737	Scylla.....	do	80	James Eisenhauer et Cie, P.G.....	Lunenburg.....	14	160 00
85,645	Sissie Belle.....	do	40	Henry Gerhart.....	South.....	9	80 00
85,350	Saxon.....	do	79	George A. Ross, P.G.	Lunenburg.....	12	158 00
74,018	Sunbeam.....	do	68	L. Anderson et Cie., P.G.....	do	13	136 00
88,605	S. A. Morash.....	do	80	Henry Greaser, P.G.	La Have.....	14	160 00
85,728	Selina.....	do	61	Jno. Schmeisser, P.G.	do	12	122 00
88,349	Senovar.....	do	80	Nathan Hiltz.....	Rivière Martin...	14	160 00
85,729	Tyrone.....	do	80	George Blair, P.G...	do	14	160 00
74,118	True Love.....	Halifax.....	30	Charles Bell, P.G...	La Have.....	7	60 00
88,607	Undaunted.....	Lunenburg.....	47	W. N. Reinhardt, P.G.	do	10	94 00
85,735	Victory.....	do	80	A. H. Zwicker.....	Lunenburg.....	15	160 00
90,597	Vivian.....	do	80	do	do	14	160 00
88,353	Violet.....	do	80	David Smith, P.G...	do	13	160 00
88,601	Virgilia.....	do	80	S. W. Oxner, P.G...	do	16	160 00
85,338	Viola.....	do	80	Alfred Heisler.....	do	14	160 00
85,640	Virgin Belle.....	do	57	F. Conrad.....	South.....	12	114 00
85,334	Valorus.....	do	57	Ben. Lohnes, 1 <sup>er</sup> aîné	do	11	114 00
83,164	Valiant.....	do	80	Eph. Lohnes, P.G...	La Have.....	12	160 00
85,635	Vanilla.....	do	80	Jas. A. Romkey, P.G.	do	14	160 00
88,609	Vergesco.....	do	57	Albert McKean.....	do	10	114 00

c. 4 de l'équipage n'ont point pêché 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*COMTÉ DE LUNENBURG—*Fin.*

Numero officiel	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé
69,200	Vesta .....	Lunenburg.....	64	Martin Evans.....	Chester .....	d5	104 00
83,174	W. E. Young.....	do .....	80	J. H. Wilson.....	Lunenburg.....	14	160 00
74,147	Welcome.....	do .....	45	E. Walters, P.G....	La Have .....	11	90 00
88,614	Wilhelmina.....	do .....	54	Dan. Neal, P.G....	do .....	10	168 00

d 3 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

## COMTÉ DE PICTOU.

69,446	Champion.....	Pictou.. .....	55	George McPherson...	Pictou. ....	4	110 00
38,510	Lily.....	do .....	23	Thomas Tanner....	do .....	3	46 00

## COMTÉ DE QUEEN.

85,482	Angola.....	Liverpool .....	80	Jas. C. Inness, P.G.	Liverpool .....	19	160 00
75,778	Coronila .....	do .....	64	Jas. H. Smith, P.G..	Brooklyn .....	13	128 00
83,492	Dessie .....	do .....	11	Alex. Shankle .....	Port-Mouton....	4	22 00
85,344	Donzella .....	Lunenburg .....	80	Adam Selig .....	Lunenburg .....	14	160 00
83,308	Ella .....	Liverpool .....	10	Amos Martin .....	Liverpool .....	3	20 00
83,318	Genesta.....	Port-Medway .....	29	Jno. Mann .....	Anse Vogler.....	5	58 00
75,782	Hattie E .....	do .....	35	Henry Selig .....	do .....	9	70 00
83,491	Lizzie Wharton..	Liverpool .....	80	Colin McLeod, P.G.	Brooklyn .....	12	160 00
83,316	Lottie.....	Port-Medway.....	80	S. E. Teel .....	Anse Vogler.....	14	160 00
92,313	Martha.....	Liverpool .....	11	Wm. Rhynard .....	Brooklyn .....	3	22 00
75,762	May Queen .....	do .....	17	E. M. McLeod .....	do .....	5	34 00
83,493	Mary U.....	do .....	80	Hendry et McMillan, P.G.	Liverpool .....	18	160 00
83,310	Myosotis .....	Port-Medway.....	80	Asa Morine et Fils...	Port-Medway.....	19	160 00
83,315	Mazurka .....	do .....	80	Wm. Vogler .....	Anse Vogler.....	14	160 00
83,500	S ella.....	Liverpool .....	10	Joseph Winters.....	Liverpool .....	3	20 00
83,314	Spartan .....	Port-Medway.....	80	W. R. Cohoon .....	Port-Medway.....	17	160 00
83,495	Utopia .....	Liverpool .....	80	Rupert H. Gardner..	Brooklyn .....	16	160 00

## COMTÉ DE RICHMOND.

64,713	Amelia M .....	Pte Hawkesbury	14	Andrew Boudrot .....	Gros Nez. ....	3	28 00
77,544	Alpha.....	Arichat .....	42	Wm. LeVesconte .....	D'Escousse .....	10	84 00
38,501	B. Weir & Co. ....	do .....	19	Abram Fougère, j <sup>ne</sup>	Riv. Bourgeois..	7	38 00
35,996	Blue Bell .....	do .....	25	D. Gruchy et Fils...	D'Escousse .....	9	50 00
43,109	Chatham Head .....	Chatham, N.-B..	24	Dominique Fougère..	Potlamond.....	9	48 00
38,439	Catharine .....	Arichat .....	20	Désiré Burk .....	Riv. Bourgeois..	7	40 00
75,783	Crescent .....	Port-Medway .....	27	Abram Fougère. ....	do .....	7	54 00
72,061	C. P. M .....	Arichat .....	22	Désiré Burk .....	do .....	6	44 00
72,068	Daisy .....	do .....	34	Simon P. Richard .....	Arichat .....	3	68 00
75,616	Eliza Jane .....	Shelburne .....	22	Alex. Vigneau.....	do .....	2	44 00
77,822	Eliza Smith .....	Arichat .....	44	Patient Poirier .....	do .....	10	88 00
83,395	Elerie.....	Halifax .....	29	Chas. Boudrot .....	Riv. Bourgeois..	7	58 00



## Liste des primes de pêche payées aux navires, etc —Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE RICHMOND—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
38,477	Elizabeth .....	Arichat .....	18	P. Burke <i>et al.</i> .....	Riv. Bourgeois... ..	6	36 00
69,190	Mama .....	do .....	47	Jos. Matheson .....	L'Ardoise .....	10	94 00
57,733	Farewell .....	do .....	23	Abram Sampson .....	Arichat .....	3	46 00
83,399	Fannie R. C .....	Halifax .....	23	Peter Boudrot .....	Riv. Bourgeois... ..	7	44 00
80,972	John Vincin .....	Sydney .....	17	David Sampson .....	do .....	6	34 00
38,486	Julia .....	Arichat .....	20	L. et W. Burke .....	do .....	6	40 00
42,217	Life Boat .....	do .....	48	Peter Campbell .....	Arichat .....	12	96 00
75,875	Lida and Lizzie .....	do .....	56	Wm. Le Vesconte .....	D'Escousse .....	11	112 00
72,070	Lennox .....	do .....	46	D. Gruchy et Fils .....	do .....	10	92 00
58,516	Lady of the Lake .....	do .....	28	C. et S. Dugas .....	Riv. Bourgeois... ..	7	51 00
72,071	Lumen Diei .....	do .....	17	U. Sampson .....	do .....	6	34 00
72,072	Lady Fougère .....	do .....	11	Docité Fougère .....	do .....	5	22 00
72,067	May Flower .....	do .....	11	P. M. LeLacheur .....	Cap LaRonde .....	3	24 00
61,932	Morning Star .....	Halifax .....	35	Jno. Manger .....	Arichat .....	9	70 00
83,100	Morning Star .....	Pte Hawkesbury .....	13	A. Gernior .....	Port-Royal .....	3	26 00
38,400	Mary .....	Arichat .....	24	Henry Boudrot .....	Ponlamond .....	4	48 00
46,082	Mary .....	Pt Hawkesbury .....	43	D. Gruchy et Fils .....	D'Escousse .....	10	86 00
38,489	Mary Ann .....	Arichat .....	29	Désiré Poirier .....	do .....	7	58 00
36,435	Mary Stephens .....	do .....	31	Patient Poirier .....	do .....	10	62 00
72,047	Mary Moulton .....	do .....	26	G. Cordeau .....	Riv. Bourgeois... ..	7	52 00
38,521	Mary .....	do .....	23	Isaiah Boudrot .....	do .....	7	46 00
38,413	Morning Star .....	do .....	25	Amable Pottie .....	do .....	8	50 00
54,139	Ocean Belle .....	Halifax .....	27	A. J. Boyd .....	do .....	5	40 00
88,451	Port Royal .....	Arichat .....	12	R. Leblanc .....	Port-Royal .....	2	21 00
72,067	Philomen D .....	do .....	22	T. Dugout et Désiré Dugas .....	Riv. Bourgeois... ..	7	44 00
38,462	Partners .....	do .....	26	Thomas Sampson .....	do .....	8	52 00
64,033	Ripple .....	Pte Hawkesbury .....	34	J. W. Cruickshank .....	R. des Habitants .....	3	68 00
72,059	Richmond Queen .....	Halifax .....	37	D. Gruchy et Fils .....	D'Escousse .....	10	74 00
42,231	Rentrew .....	do .....	42	S. et F. Poirier .....	do .....	9	84 00
36,521	Shooting Star .....	Arichat .....	33	W. Le Vesconte .....	do .....	9	66 00
37,612	Sea Slipper .....	Lunenburg .....	41	C. Manger .....	do .....	11	82 00
38,480	Two Brothers .....	Arichat .....	32	Simon Landry .....	Riv. Bourgeois... ..	6	61 00
61,990	Union .....	Halifax .....	20	Felix Burke .....	do .....	6	40 00
37,066	Victory .....	Arichat .....	38	W. Le Vesconte .....	D'Escousse .....	10	76 00
38,523	Victoria .....	do .....	24	P. Burke, aîné .....	Anse des Franç. .....	7	48 00
88,518	W. F. Elizabeth .....	Sydney .....	10	S. Burke .....	do .....	5	20 00

## COMTÉ DE SHELBURNE.

85,565	Alice Louise .....	Barrington .....	80	N. McGray .....	Ile du Cap .....	19	160 00
83,054	Ardella .....	Shelburne .....	80	Jonathan Locke .....	Lockeport .....	16	160 00
88,552	Afton .....	do .....	72	Jonathan Locke et Enos. C. Locke .....	do .....	13	144 00
85,479	Alina .....	do .....	80	Churchill Locke .....	do .....	17	160 00
85,567	Annie Robertson .....	Barrington .....	80	W. H. Kenney .....	do .....	16	160 00
88,544	Annie May .....	Shelburne .....	34	Rufus Acker .....	Shelburne .....	5	68 00
85,490	Billy Browne .....	do .....	80	Johnson et Churchill .....	Lockeport .....	15	160 00
88,551	Blanche M. Thorbourn .....	do .....	80	Jno. H. Thorbourn .....	do .....	16	160 00
77,758	Bride .....	do .....	78	John Purney .....	Shelburne .....	15	156 00
81,905	Champion .....	Liverpool .....	14	J. W. Hopkins, P.G. .....	Barrington .....	6	28 00
85,661	Cape Sable .....	Barrington .....	80	N. McGray .....	Ile du Cap .....	17	160 00
83,048	Clifford .....	Shelburne .....	80	Jno. A. McGowan, j. .....	Shelburne .....	18	160 00
85,624	Dwina .....	do .....	52	Shelburne .....	Austen Locke .....	15	104 00

## Liste des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE SHELBURNE—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Équipage.	Montant payé.
77,803	Eidon C.....	Barrington .....	27	Martin Hopkins. ....	Barrington .. .....	7	54 00
75,558	Euma B .....	do .....	80	W. T. Wickens, P.G. ....	do .....	19	160 00
88,541	Edward T. Russell .....	Shelburne .....	78	W. H. Kenney .....	Lockeport .....	14	156 00
83,043	Ella A. Downie.....	do .....	72	Johnson et Churchill .....	do .....	9	144 00
83,047	Festina Lente .....	Shelburne .....	80	Austen Locke .....	Lockeport .....	17	160 00
85,476	Fleetwing .....	do .....	11	Edw. Hammond .....	Rivière Jordan.. ..	6	22 00
71,333	Freddie M. Reynolds.....	Barrington .....	35	Cornelius Snow .....	Port Latour .....	6	70 00
85,568	Georgie Harold.....	do .....	80	W Wallace Kenney, P.G. ....	Lockeport .....	16	160 00
88,557	Golden Oriole .....	Shelburne .....	80	Clifford Locke et Cie .....	do .....	13	160 00
85,478	Glenora .....	do .....	76	S Locke et Fils. ....	do .....	13	152 00
84,555	G. C. Kelly .....	do .....	80	Thos. E. Ryer .....	Shelburne .....	15	160 00
75,623	Grace Greenwood.....	do .....	80	Johnson et Churchill .....	Lockeport .....	14	160 00
85,570	Hattie Dell .....	Barrington .....	80	Ephraim Larkin, P.G. ....	Barrington .....	20	160 00
36,448	Highlander .....	Shelburne .....	32	A. M. Wrayton .....	Shag Harbour .....	4	61 00
85,563	Helena Maude .....	Barrington .....	80	Jno. H Lyons, P.G. ....	Barrington .....	16	160 00
61,536	John Purney .....	Shelburne .....	66	John Purney .....	Shelburne .....	13	132 00
61,572	John Halifax .....	do .....	63	Orlando Taylor .....	Port Latour .....	14	128 00
85,556	J. Lyons .....	Barrington .....	15	John Lyons .....	do .....	4	30 00
71,339	Joe Howe .....	do .....	12	Christian Nelson .....	Rivière Glyde .....	2	24 00
74,051	Kate McKinnon.....	do .....	73	Randall McKinnon.....	Ile du Cap .....	18	146 00
73,967	Katie .....	Liverpool .....	14	Marshall Swaine .....	Lockeport .....	3	28 00
77,761	Knight Templar.....	Shelburne .....	80	Johnson et Churchill .....	do .....	13	160 00
49,436	Leon Porter .....	Yarmouth .....	56	B. F. Kenney .....	Ile du Cap .....	8	112 00
57,258	Lion .....	Lunenburg .....	40	Alvin Atwood .....	Bear Point .....	10	80 00
71,326	Light Foot .....	Barrington .....	17	Seth Nickerson .....	Ile du Cap .....	7	34 00
54,114	Lone Star .....	Halifax .....	29	Clifford Locke et Cie .....	Lockeport .....	8	58 00
74,054	Laura E. Douglass .....	Barrington .....	39	David Horton .....	Port Latour .....	10	78 00
85,477	Myrtle .....	do .....	80	D. V. Kenney .....	Ile du Cap .....	20	160 00
77,746	Magellan Cloud .....	Shelburne .....	80	Wm. H. Thorbourn.....	Baie Jordan.....	16	160 00
83,046	Millie B .....	do .....	80	Clifford Locke et Cie .....	Lockeport .....	15	160 00
88,543	Max O'Rell .....	do .....	80	Churchill Locke .....	do .....	17	160 00
85,480	M. A. Morrison .....	do .....	80	Donald Morrison.....	Baie Jordan .....	17	150 00
85,484	Mellacoree .....	do .....	80	Geo. J. Thorbourn.....	Shelburne .....	20	160 00
88,556	Mary .....	do .....	80	Jno A. McGowan, jeu .....	do .....	16	160 00
85,488	Mabel Somers .....	do .....	80	Johnson et Churchill .....	Lockeport .....	17	160 00
74,355	Nova Stella .....	do .....	53	Wm. Llyod, jeune .....	do .....	13	106 00
83,052	Nautilus .....	do .....	11	James Roach .....	West Head .....	3	22 00
83,060	Nellie Morrow .....	do .....	80	Clifford Locke et Cie .....	Lockeport .....	15	160 00
88,546	Nellie M. Johnston .....	do .....	80	Churchill Locke .....	do .....	20	160 00
88,553	Neskletia .....	do .....	80	Austen Locke .....	do .....	14	160 00
55,830	Oregon .....	do .....	20	T. G. Banks .....	Barrington .....	1a	26 67
85,562	Oresa .....	Barrington .....	14	Alex Smith .....	Blanche .....	5	28 00
74,133	Pioneer .....	Yarmouth .....	80	Peter Kenney .....	Ile du Cap .....	15	160 00
75,628	Rover .....	Shelburne .....	80	Jonathan Locke .....	Lockeport .....	18	160 00
75,559	Surprise .....	Barrington .....	13	Daniel Stoddart .....	Shag Harbour .....	3	26 00
85,483	Sarah H. Seaton .....	Shelburne .....	80	Clifford Locke et Cie .....	Lockeport .....	17	160 00
37,523	Snow Drop .....	Liverpool .....	30	James Crowell .....	Port Latour .....	5	60 00
88,542	Three Bells .....	Shelburne .....	80	Austen Locke .....	Lockeport .....	20	160 00
77,759	Thomas Robertson .....	do .....	66	Austen Locke .....	do .....	11	132 00
77,744	Whip-poor-will .....	do .....	15	Alfred Harding .....	Rockland .....	6	30 00
77,748	Winifred .....	do .....	80	S Locke et Fils .....	Lockeport .....	17	160 00
85,487	Willie McGowan.....	do .....	80	Jno. A. McGowan, jun .....	Shelburne .....	19	160 00

a. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

## COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
74,031	Annie Linwood ...	Sydney.....	13	K. McAulay.....	Grand Bras d'Or	26	18 20
90,487	Annie Eliza .....	Halifax.....	14	Jeremiah Curtis .....	Baie Sud.....	3	28 00
75,888	Annie.....	Pictou .....	22	C. Dwyer .....	Pictou .....	3	44 00
77,844	Mayflower.....	Halifax .....	16	Wm. Carey .....	New Campbell- ton .....	5	32 00
77,858	Sambo .....	Sydney.....	14	A. B. Morrison .....	Sainte-Anne .....	3	28 00
80,965	Smiling Water .....	do .....	26	R. E. Burke .....	Ingonish .....	5	52 00
92,593	Thomas Parnell ...	do .....	10	Simon Hawley.....	do .....	3	20 00

b. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

## COMTÉ DE YARMOUTH.

88,586	Alma .....	Yarmouth .....	18	S. P. White .....	Riv. Abraham ...	4	36 00
88,547	Arthur .....	Shelburne .....	80	H. B. Cann.....	Yarmouth .....	17	160 00
75,733	Alfred .....	Yarmouth .....	46	Parker Eakins et Cie	do .....	12	92 00
75,721	Angeline .....	do .....	67	Parker Eakins et Cie	do .....	14	134 00
90,655	Annina .....	do .....	11	Hilaire Bourque .....	Bel Brook .....	3	22 00
90,653	Alba .....	do .....	58	Jos. R. Rogers .....	Yarmouth .....	16	116 00
88,598	Alph. B. Parker ...	do .....	39	Hilaire Leblanc.....	Tusket Wedge...	12	78 00
80,647	Annie M. Bell .....	do .....	64	Aug. A. Amiro, P.G.	L. E. Pubnico...	16	128 00
75,748	Anna McGee.....	do .....	58	G. D. D'Entremont...	Pubnico .....	15	116 00
80,627	Annie D .....	do .....	71	G. D. D'Entremont...	do .....	16	142 00
71,030	Arizona .....	do .....	80	Sylv D. D'Entremont...	do .....	13	160 00
61,595	Annie Louisa .....	Shelburne .....	40	Harvey Goodwin ...	do .....	17	80 00
71,007	Alfarata .....	Yarmouth .....	48	Chas T D'Entremont	W. Pubnico .....	14	96 00
74,320	Brenton .....	do .....	70	Parker Eakins et Cie	Yarmouth .....	14	140 00
80,644	Beatrice .....	do .....	80	A. F. Stoneman et Cie	do .....	16	160 00
71,028	Barbaroni .....	do .....	80	C. J. D'Eon .....	Pubnico .....	18	160 00
66,682	Briak .....	do .....	67	Léon D'Eon .....	do .....	17	134 00
75,625	Banneret .....	Shelburne .....	54	Reuben Goodwin.....	do .....	16	108 00
85,549	Byron .....	Yarmouth .....	80	Byron Hines .....	do .....	18	160 00
85,526	Circassian .....	do .....	80	Wm. Ryder .....	Argyle .....	16	160 00
69,217	Chlorus .....	do .....	57	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	15	114 00
80,605	Coral Leaf .....	do .....	71	G. B. Goodwin .....	Pubnico .....	18	142 00
90,871	Dora .....	do .....	63	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	17	126 00
66,679	Diploma .....	do .....	80	Louis D'Eon .....	W. Pubnico .....	18	160 00
75,754	E. L. Perkins .....	do .....	46	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	10	92 00
85,551	Ethel .....	do .....	80	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	16	160 00
80,646	Emma S .....	do .....	80	Geo. Bates et Cie.....	do .....	21	160 00
85,552	Edith A .....	do .....	80	G. D. D'Entremont...	Pubnico .....	18	160 00
75,720	Florence B. Parr...	do .....	80	Parker Eakins et Cie	Yarmouth .....	17	160 00
90,654	Flora .....	do .....	63	D. D'Entremont .....	Pubnico .....	19	126 00
88,599	Guide .....	do .....	38	Jos. R. Rogers .....	Yarmouth .....	11	76 00
90,647	Hattie Emeline ...	do .....	11	Peter Amiro.....	W. Pubnico .....	3	22 00
85,554	Hazel Glen .....	do .....	80	S. L. Oliver .....	E. Pubnico .....	20	160 00
80,643	Hazel Dell.....	do .....	80	S. L. Oliver .....	E. Pubnico .....	15	160 00
85,560	Jacques .....	do .....	58	Jos. R. Rogers .....	Yarmouth .....	18	116 00
80,641	Jonathan .....	do .....	68	D. L. Amiro .....	W. Pubnico .....	18	136 00
88,581	Kingfisher .....	do .....	47	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	14	94 00
90,642	Komaroff .....	do .....	10	Jos. R. Rogers.....	do .....	a	10 00
71,005	Kelso .....	do .....	80	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	15	160 00
81,788	Lynx .....	do .....	59	J. R. Rogers .....	Yarmouth .....	17	118 00

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc — Nouvelle-Ecosse. — Suite.

## COMTÉ DE YARMOUTH—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
61,587	Lucretia Jane .....	Yarmouth .....	80	J. R. Rogers .....	Yarmouth .....	18	160 00
80,624	Lima .....	do .....	12	N. B. Lewis .....	do .....	3	24 00
80,614	Louise .....	do .....	80	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	19	160 00
80,632	Lumen .....	do .....	30	J. H. Porter et Cie...	do .....	12	60 00
51,972	Lydia Ryder .....	do .....	57	L. P. D'Entremont, P. G. ....	Pubnico.....	13	114 00
74,012	Mystic .....	do .....	79	James M. Davis.....	Yarmouth .....	15	158 00
85,539	Maggie Jane.....	do .....	12	Riley Haskell.....	Sandford.....	3	24 00
90,874	Maggie Bell .....	do .....	10	F. Boudreau .....	Pinkney's Point	6	20 00
74,339	Waitland .....	do .....	45	N. B. Lewis .....	Yarmouth .....	14	90 00
74,301	Minnehaha.....	do .....	13	Richard Carroll .....	do .....	52	19 50
61,5.0	Mansimalo .....	Shelburne .....	50	Rémi D'Entremont...	Pubnico.....	18	100 00
88,596	M A. Louis .....	Yarmouth .....	64	W. A. Lurette, P. G.	do .....	19	128 00
80,648	Maria .....	do .....	80	B. Hines, P. G.....	Pubnico-Est .....	16	160 00
90,659	N. A. Laura.....	do .....	58	J. D'Entremont.....	Pubnico.....	17	116 00
74,330	Nokomis .....	do .....	68	J. R. Rogers .....	Yarmouth .....	11	136 00
86,615	Opal .....	do .....	80	Parker, Eakins et Cie	do .....	14	160 00
85,553	Onyx .....	do .....	80	Parker, Eakins et Cie	do .....	16	160 00
66,675	Olka .....	do .....	54	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	17	108 00
47,332	Proditor .....	do .....	54	Zacharie D'Eon .....	Pubnico-Ouest...	17	108 00
71,037	River Rose .....	do .....	54	C. M. Boudreau .....	Tusket Wedge...	18	108 00
74,323	Regina .....	do .....	57	A. C. D'Entremont .....	Pubnico .....	16	114 00
80,628	Roseneath .....	do .....	80	Byron Hines.....	do .....	15	160 00
71,031	Sarah J. Killam .....	do .....	51	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	15	102 00
88,589	Sandford .....	do .....	20	Abram Thurston .....	Sandford.....	4	40 00
65,535	Sigefroi .....	do .....	41	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	15	82 00
75,724	Sea Foam .....	do .....	75	J. H. Porter et Cie...	do .....	15	150 00
57,150	Salvador .....	do .....	53	J. D. D'Eon .....	Pubnico .....	17	106 00
75,749	Vivid .....	do .....	44	Parker, Eakins et Cie	Yarmouth .....	14	88 00
74,370	Village Belle .....	Shelburne .....	40	Jas. Lennox .....	Pubnico.....	10	80 00
71,034	Vanguard .....	Yarmouth .....	47	C. V. Amiro .....	Pubnico-Ouest...	16	94 00
66,685	Wide Awake .....	do .....	78	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth .....	14	156 00
61,921	W. E. Weir .....	do .....	41	A. F. Stoneman et Cie	do .....	5	58 10
80,629	Winnie L. ....	do .....	80	Jos. R. Rogers .....	do .....	16	160 00
61,579	Will-o-the-Wisp .....	do .....	41	J. D'Entremont .....	Pubnico .....	16	82 00
57,101	Young Scotland...	do .....	47	J. H. Porter et Cie...	Tusket Wedge...	15	94 00

a. L'équipage n'a pas fait la pêche 3 mois. b. Deux (2) de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.  
c. Sept (7) de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

## PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

## COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
83,469	Austin P.....	Saint-André.....	12	L. Richardson.....	Ile au Cerf.....	al	16 00
92,065	Adelia.....	Windsor, N.-E.....	17	Elias Wright.....	Havre du Castor..	3	34 00
92,506	Annie G.....	Saint-André.....	10	S. Mitchell.....	Wilson's Beach..	3	20 00
59,346	A. J. Malloch.....	do.....	21	Isaac Malloch.....	Campobello.....	5	42 00
88,283	Annisquam.....	do.....	26	Geo. R. Batson.....	do.....	65	47 67
83,478	Argyle.....	do.....	10	Robert Ross.....	Saint-André.....	2	20 00
75,199	Blue Jay.....	Digby, N.-E.....	14	Gilbert L. Stevens..	Grand-Manan...	4	28 00
59,311	Blooming Rose.....	Saint-André.....	19	Aaron Cook.....	Ile au Cerf.....	5	38 00
64,011	Bee.....	Digby, N.-E.....	12	Robt Shaw, aîné..	Lepréaux.....	3	24 00
35,338	Carolina.....	Saint-André.....	18	J. M. Lord et H Stuart.....	Ile au Cerf.....	3	36 00
59,375	Cadet.....	do.....	13	Chas. Savage.....	Wilson's Beach..	3	26 00
88,469	Carrie.....	Digby, N.-E.....	12	Jas. McLeese.....	Back Bay.....	2	24 00
92,502	Elizabeth Ann.....	Saint-André.....	14	Gradis Johnson.....	Ile au Cerf.....	3	28 00
80,833	Exenia.....	Windsor, N.-E.....	18	W. F. Parker, <i>et al.</i>	Havre du Castor	4	36 00
80,882	Ella Mabel.....	Saint-André.....	14	Robt. Ross.....	Saint-André.....	4	28 00
59,391	Eliza Ann.....	do.....	12	W. J. et Geo. Morse..	Grand-Manan...	3	24 00
77,968	Empress.....	do.....	14	Geo. et M. Caffary..	Mace's Bay.....	2	28 00
88,280	E. B. Lane.....	do.....	12	Jos. McGe.....	Back Bay.....	cl	15 00
59,373	E. M. Oliver.....	do.....	14	J. et Wm. J. Oliver.	do.....	4	28 00
88,281	Eastern State.....	do.....	22	Jas. Barrott.....	Masarene.....	4	44 00
51,966	Friendly.....	Digby, N.-E.....	18	Henry Burnham.....	Grand-Manan...	3	36 00
77,963	Freeman Colgate.....	Saint-André.....	26	A. et G. English.....	Lord's Cove.....	6	52 00
64,017	Fannie Belle.....	Digby, N.-E.....	24	B. T. Snell.....	Havre du Castor	4	48 00
59,400	Foam Belle.....	Saint-André.....	10	Phos. Ellsworth.....	Hav. du Corbeau	3	20 00
83,480	Fred. Taylor.....	do.....	13	Jos. Boyd.....	Wilson's Beach..	3	26 00
88,276	Falcon.....	do.....	12	Wm. Brown.....	do.....	4	24 00
35,397	Franklin Gould.....	do.....	46	Mrs. Ann G. Carson..	Saint-André.....	5	92 00
59,396	Gertie Westbrook..	do.....	10	James Cline.....	Ile au Cerf.....	5	30 00
83,463	Havelock.....	do.....	33	Wm. James.....	Campobello.....	5	66 00
59,394	Hattie.....	do.....	10	Chas. Harkins.....	Dipper Harbor..	4	20 00
64,006	Jessie Lent.....	Saint-Jean.....	28	L. B. Mitchell, aîné.	Bocabec.....	4	251 00
83,461	Josie L. Day.....	Saint-André.....	16	W. E. Tatton, <i>et al.</i>	Grand-Manan...	4	32 00
59,388	Leticia.....	do.....	10	Alfred Johnson.....	Ile au Cerf.....	4	20 00
59,399	Leona.....	do.....	12	James McLean.....	do.....	3	24 00
83,474	Lester B.....	do.....	12	David Kelly.....	Latête.....	3	24 00
83,426	Louisa.....	Saint-Jean.....	16	L. et P. H. Conners..	Black's Harbor..	4	32 00
88,407	Linnet.....	Digby, N.-E.....	15	Alva Brown.....	Wilson's Beach..	3	30 00
83,472	Linden.....	Saint-André.....	12	Galba Brown.....	do.....	3	24 00
59,321	Livlie Nell.....	do.....	21	Wm McLellan.....	Campobello.....	4	42 00
38,141	Liberal.....	Yarmouth, N.-E..	26	Jno. A. Mitchell.....	do.....	5	52 00
77,965	Lydia B.....	Saint-André.....	12	Jno. M. Calder.....	do.....	3	24 00
83,466	Look Out.....	do.....	48	A. W. Ingersoll.....	Grand-Manan...	6	90 00
83,464	Little Annie.....	do.....	19	Jacob Cook.....	Latête.....	5	38 00
88,273	Lillian E.....	do.....	13	Andrew McGe.....	Back Bay.....	2	26 00
59,342	Lizzie S. McGe.....	do.....	14	Andrew McGe.....	do.....	5	28 00
80,881	Lena May.....	do.....	18	Edward Mathews.....	Latête.....	5	36 00
85,442	Mystery.....	Windsor, N.-E.....	14	Jno F. Paul.....	Havre du Castor	3	28 00
86,277	Maggie Jane.....	Saint-André.....	18	S. B. et A. A. Cross.	do.....	4	36 00
38,109	Mary.....	Yarmouth, N.-E..	17	Jas. Thompson.....	Black's Harbor..	3	34 00

a. Deux (2) de l'équi. n'ont pas pêché 3 mois. b. Un (1) de l'équi. réclamé comme pêcheur en bateau.

c. Trois (3) de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

d. \$ 5 déduit du propriétaire à cause de surpaiement en 1884.

## LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

## COMTÉ DE CHARLOTTE—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
88,271	Magellan Cloud.....	Saint-André.....	20	Simon Brown.....	Wilson's Beach.	4	40 00
92,501	Maby.....	do.....	11	Robt. Ross.....	Saint-André.....	2	22 00
83,176	Mabel.....	do.....	11	Robt. Ross.....	do.....	2	22 00
89,034	Mabel.....	do.....	12	Andrew Lamb.....	do.....	4	24 00
59,326	Maud Holmes.....	do.....	21	Jacob Cook.....	Latête.....	4	42 00
59,367	Nymph.....	do.....	11	Wm. Gatecomb.....	Grand-Manan.....	3	22 00
77,967	Naomi.....	do.....	14	Wm. James.....	Campobello.....	3	28 00
64,029	Norman B.....	Digby, N.-E.....	20	Howard Jackson.....	do.....	4	40 00
59,365	Onward.....	Saint-André.....	19	Willard Brown.....	Grand-Manan.....	3	38 00
59,383	Pilgrims Progress.....	do.....	16	A. Porter, P.G.....	Wilson's Beach.....	3	32 00
75,591	Rise and Go.....	Digby, N.-E.....	16	Wm. Sirls.....	do.....	4	32 00
88,279	Senator.....	Saint-André.....	33	Wm. L. Carr.....	Ile au Cerf.....	6	66 00
59,378	Sarah Beach.....	do.....	28	James Glass.....	.....	5	56 00
59,322	Sea Flower.....	do.....	11	Addison Eldridge et Philip Hutton.....	Havre du Castor	2	22 00
88,287	Satellite.....	do.....	26	Edgar Watlin et Mil- ton Eldridge.....	do.....	5	52 00
59,357	Silver Bell.....	do.....	13	Peter Mallock.....	Wilson's Beach.....	3	26 00
88,271	Simon H Bell.....	do.....	14	Geo Kirkpatrick.....	do.....	3	28 00
88,284	Sea Foam.....	do.....	13	Edward Leavitt.....	Back Bay.....	3	26 00
88,414	Trumpet.....	Saint-Jean.....	20	Andrew Holmes.....	Havre du Castor	4	40 00
92,504	Tiger.....	Saint-André.....	15	Thos. Mitchell.....	Campobello.....	3	30 00
59,387	Telephone.....	do.....	19	Joseph Mc Gee.....	Back Bay.....	5	38 00
33,468	Village Belle.....	do.....	15	Allan P. Dixon.....	Grand-Manan.....	4	30 00
88,282	Veritas.....	do.....	10	Luther Matthews.....	Latête.....	2	20 00
59,331	Victory.....	do.....	16	Frank Campbell, <i>et al</i>	Havre de Dipper	3	32 00
77,969	Wave Queen.....	do.....	11	Wm. McMahon.....	Latête.....	4	22 00

## COMTÉ DE GLOUCESTER.

72,099	Adelina.....	Chatbam.....	12	Auguste Poulin.....	Lamèque.....	2	24 00
61,432	Alice.....	do.....	11	Moses Dignard.....	Tracadie.....	2	22 00
61,431	Bee.....	do.....	11	Paul Noël.....	Lamèque.....	3	22 00
72,079	Betsy.....	do.....	13	Cyrenus Gionet.....	Shippegan.....	3	26 00
61,464	Esperance.....	do.....	10	Olivier Robichaud.....	Pokemouche.....	3	20 00
61,437	Flying Cloud.....	do.....	11	Lévi Chiasson.....	Lamèque.....	3	22 00
61,445	Flavie.....	do.....	13	Théop Dugué.....	do.....	3	26 00
61,425	Hope.....	do.....	13	C Robin et Cie.....	.....	2	26 00
61,447	Jean.....	do.....	13	Dom. Galien.....	Caraquette.....	3	26 00
72,100	Merida.....	do.....	13	André Aché, aîné.....	Lamèque.....	3	26 00
61,442	Marie Cécle.....	do.....	11	Onésime Chiasson.....	do.....	4	22 00
72,077	Mary.....	do.....	15	Olivier Duguay.....	do.....	3	30 00
88,669	Morning Star.....	do.....	12	Moses Dugué.....	Shippegan.....	3	24 00
88,669	Morning Star.....	do.....	12	Gustave Gionet.....	Pokemouche.....	2	24 00
88,692	Mary.....	do.....	11	J N. Boutillier.....	Caraquette.....	3	22 00
61,400	Maggie May.....	do.....	13	David Godin.....	Mizonette.....	4	26 00
72,076	Providence.....	do.....	12	Eutrope Dugué.....	Shippegan.....	3	24 00
92,404	Rosa.....	do.....	17	Octave Aché.....	Lamèque.....	2	31 00
61,406	Reward.....	do.....	11	Jos LeBoutillier.....	Caraquette.....	4	22 00
74,401	Sara.....	do.....	11	Nazaire Noël.....	Lamèque.....	3	22 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouveau-Brunswick—*Suite.*

## COMTÉ DE KENT.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
43,124	Industry.....	Chatham.....	17	Jno. Curwin.....	Richibouctou... 3	3	24 00
66,257	Ino.....	Charlo't'n, I.P.E	18	Steven Légère.....	Lower Village... 2	2	36 00
61,428	Mab.....	Chatham.....	12	J. Robicheau.....	Richibouctou... 2	2	24 00
35,548	Morning Star.....	do.....	30	A. Arseneau, P.G.	Kingston..... 5	5	60 00
75,899	Maria.....	do.....	16	Jos. Doucette.....	do..... 4	4	32 00
71,308	Sea Mouse.....	Richibouctou....	10	Nazaire Doucette..	do..... 3	3	20 00

## COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

61,417	Belle.....	Chatham.....	12	P. S. Bremner.....	Chatham..... 3	3	24 00
75,904	Empress.....	do.....	26	Maxime Martin.....	do..... 5	5	52 00
85,699	Four Sisters.....	do.....	10	A. et R. Mills.....	Miramichi..... 5	20 00	
83,035	Gasper Embree....	do.....	80	W. S. Loggie.....	Chatham..... 12	160 00	
61,373	Maria.....	do.....	28	W. S. Loggie.....	do..... 9	56 00	
75,891	May Queen.....	do.....	23	A. McEachern.....	do..... 4	46 00	
66,724	Nettie Cole.....	Liverpool, N.-E.	13	A. et J. Adams.....	Néguac..... 2	26 00	
78,044	Princess Louise....	Chatham.....	21	R. J. Walls.....	Chatham..... 4	42 00	
75,895	Two Brothers.....	do.....	26	Geo. T. Tait.....	do..... 3	52 00	
72,091	White Wing.....	do.....	19	r. B. Williston....	Baie du Vin..... 7	38 00	

## COMTÉ DE SAINT-JEAN.

72,192	Ada.....	Saint-Jean.....	19	J. Galbraith, <i>et al.</i>	Pisarinco..... 4	38 00
57,171	Anna Bell.....	Saint-André.....	19	Henry Alston, <i>et al.</i>	do..... 4	38 00
79,977	Amanda Green.....	Saint-Jean.....	15	Samuel Hutton.....	Carleton..... 4	30 00
80,093	Anna K.....	do.....	14	Wm. Spence.....	Portland, N.-B.. 3	32 40
72,246	Alpha.....	do.....	21	J et C. Cobham.....	Carleton..... 3	42 00
88,270	Alice Mary.....	do.....	10	Robt. Thompson....	Little Musquash. 3	20 00
88,267	Bessie May.....	do.....	23	J. B. Wilmot.....	Carleton..... 5	46 00
50,072	Buena Vista.....	do.....	14	Jao. McNulty.....	Musquash..... 4	28 00
74,308	Bald Eagle.....	Yarmouth, N.-E.	14	James Wilson.....	Portland, N.-B.. 3	28 00
35,972	Dove.....	Saint-Jean.....	11	S. McGuire.....	Musquash..... 3	22 00
83,253	E. B. Colwell.....	do.....	19	A. N. Harned.....	Carleton..... 5	38 00
66,926	Emma.....	do.....	13	D. et J. Thompson..	Chance Harbor.. 3	26 00
85,503	George P. Taylor..	do.....	13	E. S. Toote, <i>et al.</i>	Carleton..... 4	26 00
57,181	Hattie.....	Windsor, N.-E..	13	S Galbraith et Robert Knox	Pisarinco..... 3	26 00
90,745	Ida Vaughan.....	Saint-Jean.....	15	Thomas Burnset Jno. Coleman	Saint-Jean..... 4	30 00
79,901	Kate Wilson.....	Dorchester.....	80	Geo R. Ellis.....	do..... 5	80 00
88,261	Little Jos.....	Saint-Jean.....	18	Joseph O'Brien....	Carleton..... 4	36 00
83,266	Lizzie Young.....	do.....	13	Nathaniel Young....	Musquash..... 5	26 00
52,159	Mary E.....	do.....	21	Fred. Buchanan.....	Carleton..... 4	42 00
59,370	Sparkling Billow..	Saint-André.....	25	White Peters, <i>et al.</i>	do..... 4	50 00
72,973	Sea Breeze.....	Digby, N.-E.....	13	Thos. Evans.....	Saint-Jean..... 3	26 00
42,087	Two Sisters.....	do.....	14	Thos. Wilson.....	Pisarinco..... 3	28 00
59,156	Tom.....	Saint-Jean.....	14	Peter et Jas. Boyle..	Chance Harbor.. 5	28 00
59,313	U. S. Grant.....	Yarmouth, N.-E.	33	Jno. et Robt. Hutton	Carleton..... 4	66 00
88,264	Walter J. Clarke...	Saint-Jean.....	20	John M. et G. Christoph	do..... c3	32 00
72,321	Widgeon.....	do.....	10	Jas. Kennedy.....	Portland, N.-B.. 3	20 00

a. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

c. 2 de l'équipage n'ont pas pêché 3 mois.

b. Equipage de 7 hommes appartenant à Terre-neuve

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

## PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

## COMTÉ DE KING

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							¢	cts.
66 428	Albert .....	Charlottetown...	41	Jno. Herring .....	Havre Murray....	6	82	00
66,342	Amorette .....	do .....	18	Peter Roberts .....	do .....	6	36	00
88,660	Annie Lewis.....	do .....	52	John McLean.....	Souris .....	a1	67	04
83,196	Ethel Blanche.....	Pictou, N-E .....	12	Reuben Cahoon.....	Havre Murray....	6	24	00
83,198	Harriet .....	do .....	27	D. Reynolds, sr.....	do .....	6	54	00
75,481	Julia Ward.....	Charlottetown....	39	Wm. Herring .....	do .....	6	78	00
75,566	Julia A .....	Lunenburg, N.E ..	15	Nathl. Jost .....	Souris .....	4	30	00
75,882	Lord McDonald ...	Charlottetown....	15	David Cahoon .....	Havre Murray....	2	30	00
69,220	Lorraine .....	Lunenburg, N.E. ..	69	Matthew, McLean et Cie .....	Souris .....	14	138	00
90,640	Lorena .....	Charlottetown....	11	Wm. Burke.....	Baie Fortune ....	b2	15	40
80,915	Lilybank.....	do .....	16	A. et J. Landry.....	Montague.....	5	32	00
80,937	Montague .....	do .....	16	Geo. Dunn .....	Havre Murray....	3	32	00
83,095	Mary Margaret.....	Port-Hawkesbury, N-E .....	17	Alex. Jackson.....	do .....	4	34	00
90,639	Morell .....	Charlottetown....	16	Edward Olorey .....	Georgetown .....	2	34	00
71,467	Ontario .....	do .....	43	John Henderson .....	Havre Murray....	6	86	00

## COMTÉ DE PRINCE.

72,081	Annie .....	Chatham, N-B ..	13	Jno McDonald. ....	Campbellton.....	3	16	00
71,302	Alice .....	Charlottetown....	10	Alex. McArthur.....	Lot 14.....	5	20	00
71,310	Black Watch.....	Richibouctou, N-B	23	Geo. B. Ellis et Terence Farrell .....	Alberton .....	7	46	00
82,086	Charlie .....	Charlottetown....	64	J. T. Crockett, M.O.	Charlottetown....	17	128	00
59,348	Carrier Dove.....	St-André, N-B....	45	J. S. Allen .....	Summerside. ....	5	90	00
55,829	Emma McMillan...	Pictou, N-E.....	20	Jto Coughlan .....	Campbellton.....	3	40	00
88,642	Express .....	Charlottetown....	47	Robert Bell et John Champion.....	Alberton. ....	13	94	00
90,636	Gertie.....	do .....	42	Benj. Rogers.....	do .....	14	81	00
66,948	Lois .....	do .....	67	Jno. A. Matheson .....	Campbellton....	69	113	40
59,663	Lettie .....	do .....	57	D. H. McGowan, M O	Tignish .....	15	114	00
38,506	Margaret Jane .....	Arichat, N-E .....	42	John Agnew.....	Alberton. ....	9	84	00
72,087	Spy .....	Chatham, N-B....	18	Isaac Lewis.....	do .....	3	36	00
59,717	Sylvanus McDonald.	Charlottetown....	46	J. J. Chaisson.....	Tignish.....	12	94	00

## COMTÉ DE QUEEN.

77,934	Lily Dale.....	Charlottetown....	12	S. Doiron .....	Rustico.....	4	24	00
61,967	Onward .....	do .....	52	D. A. McLeod .....	New-London .....	11	104	00
38,722	Onward .....	do .....	26	Longworth et Cie....	Charlottetown....	d5	36	85
90,637	White Wings.....	do .....	80	J. E. Grant.....	do .....	e4	106	64

a. 10 de l'équipage n'ont pas fait la pêche tout le temps. b. 3 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.  
 c. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. d. 7 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois. e. 8 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.



LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

## PROVINCE DE QUÉBEC.

## COMTÉ DE GASPÉ.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
33,622	Admiration.....	Gaspé .....	60	Joseph Tripp .....	Bassin de Gaspé.	16	120 00
63,710	Antelope .....	Port-Hawkesbury, N.-E. ....	24	Vilbon Thériault ...	Hav. aux Maisons	5	43 00
85,392	Colibri .....	Iles de la Madel. ....	15	A. D. Thériault .....	do ...	3	30 00
71,357	Emma Gidney.....	Halifax, N.-E. ....	47	Damien Devaux .....	Havre Aubert....	9	94 00
77,604	E. D. Myra.....	Lunenburg, N.E. ....	43	P. P. Delaney .....	Hav. aux Maisons	4a	64 52
85,393	Formosa .....	Iles de la Madel. ....	43	P. P. Delaney .....	do ...	7b	76 46
73,029	F. P. T. ....	do .....	41	Camille Delaney .....	do ...	9	82 00
59,457	Highland Lass .....	Lunenburg, N.E. ....	15	Dom. Boudreau .....	Havre Aubert....	5	30 00
85,395	Kate .....	Iles de la Madel. ....	11	John Doyle .....	Hav. aux Maisons	4	23 00
55,644	Lion .....	do .....	42	Cleophas Richard....	do ...	6	84 00
73,494	Marie Dolorosa .....	do .....	44	André Devaux .....	Havre Aubert....	7	83 00
73,011	Marie Anne.....	do .....	46	Wm. Terrier .....	Hav. aux Maisons	7	92 00
33,351	Nancy .....	Arichat, N.-E. ....	16	T. Cormier et al .....	Havre Aubert....	5	32 00
54,982	Pheasant .....	Iles de la Madel. ....	32	J. N. Arseneau .....	Hav. aux Maisons	5	64 00
75,692	S-a Horse .....	Québec .....	10	G. et A. Lepage .....	Cap Chatte.....	2	20 00
73,492	Thirza .....	Iles de la Madel. ....	14	J. P. Savage .....	Havre Aubert....	4	28 00
73,017	Una.....	do .....	41	Olivier Cheverie .....	Hav. aux Maisons	7	82 00

a. 4 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

b. 2 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

## COMTÉ DU SAGUENAY.

57,742	Acara .....	Halifax, N.-E. ....	30	Frederic Jomphe .....	Pte-aux Esquim.	7	60 00
42,426	Amelia .....	Gaspé .....	50	Paul Cormier .....	do ...	10	100 00
59,468	Busy .....	Québec .....	39	André Vigneau et Nap. Blais .....	do ...	3a	53 64
33,370	C. M. G. P. ....	do .....	46	Geo. Picard .....	do ...	11	92 00
61,966	D. Cronan.....	Halifax, N.-E. ....	40	P. Lemarquand .....	do ...	4	80 00
33,368	D. Talbot .....	Québec .....	10	Désiré Talbot .....	Natashquan .....	4	20 00
30,751	Eugénie.....	do .....	48	Nap. Blais et André Vigneault .....	Pte-aux-Esquim..	8	96 00
59,509	Elizabeth .....	do .....	27	Luc Cormier .....	do ...	7	54 00
55,939	Espérance .....	do .....	27	P. Landry et al .....	Natashquan .....	3	54 00
66,028	Frerillon .....	do .....	14	Aug. Michaud .....	Ile Verte .....	3	28 00
35,751	Florida.....	do .....	26	H. et J. Bourque .....	Natashquan .....	4	52 00
75,679	Gleaner .....	do .....	41	B. Landry et Fils .....	Pte-aux-Esquim..	7	82 00
33,750	H. B. ....	do .....	57	H. Boudreau .....	do ...	7	114 00
35,753	Java .....	do .....	46	Dom. Cormier et Césime Doyle .....	do ...	8	92 00
72,092	J. M. G. Campbell	Halifax, N.-E. ....	15	Xavier Arseneau .....	Anticosti .....	5	30 00
42,435	Labrador .....	Gaspé .....	43	P. et Wm. Doyle .....	Pte-aux-Esquim.	10	86 00
50,755	La Marina .....	Québec .....	18	Laurent Gallant....	Aqawanus .....	5	36 00
77,868	Leodore .....	do .....	39	Edouard Boudreau .....	Natashquan .....	3	78 00
42,434	Marguerite .....	Gaspé .....	27	Jno. Cormier et al .....	Pte-aux-Esquim.	3	54 00
69,380	Marie Anne.....	do .....	36	Etienne Landry .....	do ...	8	72 00
69,382	Marie du Sacré Cœur .....	do .....	46	Wm. Briand .....	do ...	9	92 00
69,584	Marie Louise .....	Québec .....	23	E. Vigneault et al .....	Natashquan .....	3	45 00

a. 5 de l'équipage n'ont pas fait la pêche 3 mois.

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Québec—*Fin.*COMTÉ DE SAGUENAY—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipsage.	Montant payé.
37,573	Ocean Bride .....	Gaspé .....	21	J. et G. Chiasson.....	Natashquan .....	4	42 00
42,437	Progress .....	do .....	52	Boudreault et Leblanc	Pte-aux-Esquim.	6	104 00
75,445	Phoenix .....	do .....	28	P. Vigneau et Frères	do .....	7	56 00
77,866	Pioneer .....	Québec .....	39	N. Picard et Wm. Le Brun .....	do .....	8	77 99
69,591	Ste. Marie .....	do .....	37	Alex. Sherer .....	do .....	5	74 00
80,753	Stella Maris .....	do .....	51	Francis Cummings...	do .....	9	102 00
73,026	Ste. Anne .....	Iles Madeleine ...	20	F. X. Corriveau ...	do .....	5	40 00
75,680	Sea Star .....	Québec .....	52	Stauslas Boudreau et Jude Poirier .....	do .....	10	104 00
75,675	Sancta Maria .....	do .....	20	O. Lapierre <i>et al</i> .....	Natashquan .....	4	40 00
83,352	Ste. Anne .....	do .....	18	Pierre Brochu .....	Sept-Iles .....	4	36 00
88,291	St. Joseph .....	do .....	18	F. Buteau .....	Berthier .....	4	36 00
37,591	Triumph .....	Lunenburg, N.-E	22	N. Cormier .....	Pte-aux-Esquim.	4	44 00

Les navires suivants pour 1884 et 1885 tenus en suspens furent payés en 1886-87.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ DU CAP-BRETON.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
85,537	Sisters .....	Yarmouth .. ...	15	Robt. Crowell.....	.....	8	30 00

COMTÉ DE DIGBY.

80,001	Florence .....	Saint-Jean.....	15	E. C. Bowers .....	Westport .....	5	30 00
--------	----------------	-----------------	----	--------------------	----------------	---	-------

COMTÉ DE LUNENBURG.

83,175	A. K. Walter.....	Lunenburg .....	80	A. H. Zwicker .....	Lunenburg .....	14	160 00
77,615	Candour .....	do .....	71	Jas. Zink, P.G.....	do .....	12	142 00
85,735	Victory .....	do .....	80	A. H. Zwicker.....	do .....	13 <sup>a</sup>	154 29

a. 1 de l'équipage dans des pays inconnus.

Les navires suivants pour 1884 et 1885 tenus en suspens furent payés en 1886-87.

### PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

#### COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
59,391	Eliza Ann .....	Saint-André .....	12	W. J. et G. Morse....	Grand-Manan....	3	24 00
59,394	Hattie .....	do .....	10	Chas. Harkins .....	Dipper Harbour..	4	20 00
59,385	Onward .....	do .....	19	W. et G. Brown.....	Grand-Manan....	3	38 00

#### COMTÉ DE GLOUCESTER.

.....	Jean .....	Chatham .....	13	D. Gallien .....	Caraquette.....	3	26 00
-------	------------	---------------	----	------------------	-----------------	---	-------

#### COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

85,699	Four Sisters .....	Chatham .....	10	A. et R. Mills.....	Baie du Vin .....	5	20 00
81,373	Maria .....	do .....	28	W. S. Loggie.....	Chatham.....	4	56 00

#### COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

80,930	Jessie .....	Chatham .....	14	Simon McGregor ....	Dalhousie .....	3	28 00
--------	--------------	---------------	----	---------------------	-----------------	---	-------

#### COMTÉ DE SAINT-JEAN.

79,901	Kate Wilson .....	Dorchester .....	80	Geo. R. Ellis .....	Saint-Jean .....	a	80 00
79,901	Kate Wilson.....	do .....	80	Geo. R. Ellis.....	Saint-Jean .....	b	80 00

a. Equipage de 8 hommes appartenant à Terre-neuve. b. Equipage de 8 hommes appart. à Terre-neuve.

### PROVINCE DE QUÉBEC.

#### COMTÉ DE GASPÉ.

33,622	Admiration .....	Gaspé.....	60	J. Tripp, sr.....	Gaspé Basin.....	16	120 00
--------	------------------	------------	----	-------------------	------------------	----	--------

## ANNEXE No 3.

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE EN 1887,  
PAR W. H. ROGERS, INSPECTEUR.

AMHERST, N.-E., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre la statistique des pêches de cette province pour 1887, ainsi qu'un résumé des rapports des différents préposés au service des pêcheries, et un relevé des matériaux employés dans cette industrie. A part les tableaux comparatifs ordinaires, j'en ai préparé un qui fait connaître l'augmentation ou la diminution survenue dans le rendement des différentes espèces de poissons, et au moyen duquel on peut voir d'un coup d'œil où les fluctuations se sont produites. Comme la plupart de nos employés qui recueillent les données statistiques ont une expérience de plusieurs années et sont bien connus des pêcheurs et des marchands, on peut accepter leurs relevés comme représentant à peu près très exactement la valeur réelle du rendement, y compris la consommation locale, comme ils le faisaient depuis deux ou trois ans. Ces quantités ont été inscrites dans les colonnes régulières afin d'éviter la confusion dans la préparation des tableaux généraux.

La valeur totale des pêches de cette année est fixée à \$8,379,682.68; c'est à peu près \$35,579 de moins que l'année dernière. Si les prix du marché avaient été aussi élevés au printemps que nous les avons vus vers la fin de la campagne, nul doute que plusieurs de nos pêches auraient été exploitées avec plus de profit et que nous aurions pu accuser un surplus considérable contre l'année précédente. Quoi qu'il en soit, les opérations de 1887 ont été, en somme, très satisfaisantes pour les intéressés.

## SAUMON.

Le rendement de cette pêche a donné, cette année, une augmentation considérable. La capture totale se chiffre par 1,276,353 livres, dont 500,000 livres fournies par la côte du Labrador et 776,353 par la Nouvelle-Ecosse. Ces chiffres prouvent que la pêche du saumon continue d'être très bonne et confirment, ce que j'ai toujours maintenu, que l'abondance ou la rareté du saumon dépend plus d'influences naturelles, sur lesquelles l'homme n'a aucun contrôle, que de la culture et de la protection du poisson. Ayant fait depuis quelque temps une étude particulière de ces influences naturelles, je prévois que d'ici à trois ou quatre ans cette pêche aura diminué, en dépit des efforts que nous faisons pour l'améliorer. Ce fait, cependant, ne condamne ni la pisciculture ni la protection dont le poisson est l'objet : toutes deux, au contraire, contribuent à augmenter la moyenne du résultat général. Au reste, l'effet de la pisciculture dépendra, dans une large mesure, de l'importance des opérations artificielles comparées à celles de la nature; par exemple, si la nature produit disons 200,000,000 d'alevins par année et que l'art n'y ajoute que un ou deux millions par année, un résultat proportionnel dans le résultat est tout ce que l'art peut réclamer. D'après les faits obtenus, ce résultat est entre  $\frac{1}{4}$  et  $\frac{1}{5}$  de 1 pour 100 du nombre des alevins distribués. C'est à près la proportion de ceux qui échappent à leurs ennemis naturels et deviennent poissons. Sur ce nombre il est probable que pas plus de un

sur six ou huit sera capturé et servira à l'alimentation. Il est donc facile de se convaincre que l'on a trop attendu comme résultat de la pisciculture, et que l'on a réclaté et réclame encore trop en sa faveur : de là bien des déceptions. La quantité d'alevins distribués dans les rivières de la Nouvelle-Ecosse devrait être de 20,000,000 par année, au lieu de 2,000,000, comme aujourd'hui. La pêche illégale et les engins destructeurs sont encore en usage sur nos rivières. Dans le voisinage des mines d'or, de houille et de fer, on emploie la dynamite, qui détruit une grande quantité de saumon et de truite. J'insiste toujours sur la nécessité d'établir des châtimens rigoureux contre ceux qui emploient ces moyens illicites : un arrêté du conseil devrait prescrire la prison et l'amende.

Voici quelle a été la capture du saumon en cette province, à l'exclusion du Labrador, depuis 1870 :—

	Lbs.
1870	795,905
1871	792,379
1872	785,325
1873	850,299
1874	858,815
1875	873,162
1876	810,042
1877	677,444
1878	653,304
1879	535,110
1880	383,550
1881	279,943
1882	580,061
1883	575,940
1884	747,950
1885	789,293
1886	609,184
1887	<u>776,353</u>

Et voici la quantité totale pêchée, en y comprenant le Labrador, pendant la même période, excepté durant les années comprises entre 1877 et 1880, pour lesquelles nous n'avons pas de relevés :—

	Lbs.
1870	1,345,905
1871	1,292,379
1872	1,335,325
1873	1,330,299
1874	1,378,818
1875	873,162
1876	810,042
1877	677,444
1878	653,304
1879	535,110
1880	383,550
1881	279,943
1882	580,061
1883	575,940
1884	1,047,950
1885	1,189,293
1886	1,009,183
1887	<u>1,276,353</u>

On voit par les chiffres qui précèdent que cette branche des pêcheries redevient aussi productive qu'autrefois.

La rivière Wallace, dans le comté de Cumberland, continue à s'améliorer, grâce à la pisciculture. D'après les données les plus sûres que nous avons pu recueillir, cette rivière contenait, l'automne dernier, de 800 à 1,000 saumons; mais comme il n'y entrent pas avant l'arrivée des pluies d'automne, et alors pour la fraie, il n'en est pas pris, excepté peut-être par les braconniers, qui se donnent bien garde de nous faire connaître leurs exploits. Cette rivière et d'autres qui avoisinent le détroit de Northumberland sont renommées par leur splendide pêche à saumon dans les mois de juin et juillet; il en est de même de la Merigomish, dans le comté de Pictou, à 60 ou 70 milles de la rivière Wallace. Si la quantité de saumon dont je viens de parler était entrée dans la rivière alors qu'il est permis de le pêcher, il n'en serait probablement pas pris plus de un sur six ou huit. Alors 150 poissons de 12 lbs chaque, formant un poids collectif de 1,800 lbs., à 20c. la lb., donneraient \$360. Comme il a été déposé 40,000 alevins par année dans cette rivière depuis 1878, elle en a reçu 400,000. Mais comme ceux qui ont été déposés depuis quatre ans ne sont pas encore arrivés à maturité, les 800 saumons dont il est question plus haut sont le produit de 240,000, c'est-à-dire que  $\frac{1}{3}$  de 1 pour 100 de ces alevins est devenu de gros poissons. Plus tard, et en faisant entrer l'augmentation naturelle dans nos calculs, le poisson sera produit à beaucoup meilleur marché; et si je ne me trompe pas, cette branche des pêcheries demandée des opérations plus considérables et l'exercice d'une plus grande économie, non seulement au Canada, mais ailleurs.

La rivière Clyde, comté de Shelburne, qui a les mêmes dimensions à peu près que la Wallace, était, jusqu'à l'automne de 1879, exactement dans la même condition que cette dernière en 1878, entièrement privée de poisson, et il en a été ainsi pendant plusieurs années. Une des passes-migratoires de Rogers fut pratiquée dans le barrage en 1879, deux ans après que l'on eut commencé à déposer des alevins dans la rivière Wallace, c'est-à-dire que 40,000 alevins furent déposés au printemps de 1875 et que l'échelle fut placée dans le barrage au mois de septembre 1879; or le poisson remonta par la passe-migratoire et fraya au mois d'octobre ou de novembre de cette année-là. Le tableau suivant donne les résultats jusqu'à l'automne dernier:—

Année.	Saumon. lbs.	Gaspereau. brls.
1880	.....	.....
1881	.....	.....
1882	.....	5
1883	.....	10
1884	.....	20
1885	300	35
1886	2,480	120
1887	3,570	90

Ces poissons ont été capturés et mis sur le marché. Or, d'après le calcul fait pour la rivière Wallace, il devrait y avoir dans la Clyde six fois plus de poisson qu'il n'en a été pris, c'est-à-dire 21,420 lbs.. Cette quantité, à 12 lbs. par poisson, représente 1,701 saumons, comparés aux 800 de la Wallace où la passe-migratoire avait été placée deux ans plus tôt. Cette échelle ayant coûté environ \$250, le saumon capturé coûte en réalité 45c. la pièce, et le gaspereau rien. Il n'a pas été fait de semence artificielle dans la Clyde, les frais de la passe-migratoire seront faibles, et la production continuera.

Je reviens encore une fois sur la nécessité qu'il y a de construire immédiatement des passes-migratoires dans tous les barrages et toutes les chutes qui empêchent le poisson d'arriver à ses frayères. Cette affaire prend une importance majeure quand on considère que la masse du jeune poisson qui descend les rivières sert de pâture, dans les havres, les estuaires et sur les côtes, aux gros poissons de mer qui, attirés de la sorte sur la côte, deviennent pour les pêcheurs maritimes une proie abondante. Le jeune gaspereau descend les rivières vers la fin d'août et de septembre, et le

maquereau est attiré dans les anses, etc., où il s'en nourrit. Ceci étant un fait universellement admis, le principal soin du département est de prendre des mesures pour pourvoir nos côtes de jeune poisson aussi abondamment et à moins de frais que possible.

## GASPEREAU.

La capture de ce poisson a donné à peu près le même résultat que l'année dernière, et elle soutient avantageusement la comparaison avec celle de sept ou huit années précédentes. Le gaspereau paraît être aussi abondant que jamais ; mais comme les marchés sont restreints, il n'est pas pêché autant qu'il le serait dans des conditions plus favorables. Le tableau suivant fait connaître la capture annuelle depuis 1869. De 1875 à 1879, on a cru généralement et publié partout que la pêche du gaspereau était ruinée par la sciure, les barrages de moulins, etc. J'ai affirmé en toute confiance que ce n'était pas le cas et que nous verrions revenir le gaspereau en plus grande abondance, grâce aux influences de la nature, aux passes-migratoires améliorées, à la protection, etc. La statistique suivante me donne raison :—

	Barils.
1869	9,182
1870	14,366
1871	10,055
1872	11,712
1873	11,783
1874	13,469
1875	13,237
1876	7,616
1877	5,443
1878	5,733
1879	9,409
1880	16,145
1881	22,474
1882	21,656
1883	18,346
1884	20,688
1885	17,153
1886	16,812
1887	16,590

Les sept années écoulées entre 1869 et 1875 ont donné un rendement de 83,104 barils. A \$4 le baril, la valeur totale se chiffre par \$332,416. Dans l'espace des sept années comprises entre 1881 et 1887, la récolte a été de 133,719 barils, qui, au même prix, représentent une valeur de \$534,876. Cette comparaison accuse en valeur, sur la première période, un surplus net de \$202,460 que l'on peut mettre en toute justice au crédit de la stricte exécution des lois et des passes-migratoires améliorées. L'augmentation signalée dans la capture d'autres poissons anadromes atteint la même proportion, en sorte que nous avons une valeur de près d'un demi-million de piastres. La capture du poisson des côtes produit une somme beaucoup plus considérable. On voit par là que le gaspereau est un poisson beaucoup plus important que sa valeur commerciale semble l'indiquer. Il a aussi l'avantage de fournir la première boîte aux pêcheurs. Très agile, il franchit les passes-migratoires aussi vivement que le saumon ou la truite, et pour cette raison on devrait autant que possible aplanir les obstacles qui l'empêchent d'arriver aux eaux de l'intérieur. Ces obstacles existent en grand nombre dans cette province, sous la forme de chutes, barrages, etc. On devrait les faire disparaître immédiatement, il en coûterait peu, et les frais seraient refaits par un rendement plus abondant. Il y a quelques années on ne pouvait qu'émettre des théories à cet égard, mais aujourd'hui nous avons des faits qui ne laissent plus de doute sur ce que devraient faire les autorités.



## ALOSE.

Ce poisson décline toujours dans la baie ou pêche d'été, mais le poisson du printemps ou frayant augmente. La capture de l'alose dans le havre et la rivière Saint-Jean a été comme suit, depuis 1878, d'après les rapports du département :—

	Barils.
1878	429
1879	521
1880	613
1881	1,885
1882	1,882
1883	1,728
1884	2,420
1885	2,189
1886	<u>2,716</u>

En cette province il ne se prend guère beaucoup d'alose pendant la fraie, non plus que durant le mois de mai, excepté peut-être un cent ou deux sur la rivière Shubenacadie. La pêche d'été diminue, ainsi que les chiffres suivants en font foi :—

	Barils.
1878	7,245
1879	11,142
1880	7,557
1881	1,882
1882	6,45
1883	3,442
1884	3,376
1885	4,160
1886	2,934
1887	<u>1,300</u>

Cette statistique démontre que, tandis que l'alose du printemps ou alose reproductive augmente dans la rivière Saint-Jean, celle de la baie ou alose d'été diminue rapidement. Peut-on expliquer cela par l'hypothèse que l'alose de la baie est née dans nos rivières? Je suis toujours d'opinion que notre alose d'été appartient principalement aux rivières de la Nouvelle-Angleterre un peu plus au sud, où l'art n'a pas amélioré cette pêcherie comme on s'y attendait il y a quelques années. Tous les ans elle est poursuivie avec une énergie nouvelle par les pêcheurs de ces Etats pendant la fraie, la seule époque au cours de laquelle elle entre dans les estuaires et les rivières, tout comme elle entre dans la rivière Saint-Jean au mois de mai. Nul doute que l'alose de la rivière Saint-Jean est prise dans la baie pendant le mois de septembre, après avoir descendu la rivière, et elle devient grasse et bonne; mais l'alose capturée dans les mois de juin, juillet et août doit avoir frayé beaucoup plus tôt, et par conséquent plus au sud, probablement à l'Hudson, et, après avoir frayé, vient au nord selon que la température de l'eau lui convient. Cette opinion est partagée par la plupart de ceux qui ont étudié la question.

## MAQUEREAU.

Ce poisson n'a pas été aussi abondant que l'année dernière; la pêche a donné 10,000 barils en moins. Pour une raison ou une autre, le maquereau ne s'est pas tenu près de terre, comme d'habitude. Cependant les prix du marché ayant haussé dans la dernière partie de la saison, la campagne a été profitable, après tout. D'après tous les renseignements que nous avons pu recueillir, les neuf dixièmes à peu près du maquereau capturé a été pêché en bateaux, avec des trappes et des rets, dans la limite des trois milles. Le maquereau est très incertain dans ses mouvements; toutefois l'abondance de bonne boitte l'attire toujours, en sorte que ce jeune poisson anadrome devient de la plus grande importance sous ce rapport.

## HARENG.

Le hareng a été extraordinairement rare sur quelques parties de la côte, et comme toujours la cause en est attribuée à la pêche du homard. C'est ce que constatent les rapports des gardes-pêche; mais cette assertion a été si souvent contredite, que je n'y ajoute pas grande foi. La capture a été moyenne et se chiffre par 181,146 barils.

## MORUE.

Légère diminution dans le rendement de la morue et dans celui de tous les autres membres de la même famille, tels que l'égréfin, la merluche et le merlan. Cependant, les fonds de pêche paraissent être inépuisables. La valeur commerciale de ce poisson a beaucoup augmenté depuis l'année dernière; par suite, les opérations de pêche ont été plus profitables.

## ÉPERLAN.

La pêche de l'éperlan n'a pas été aussi fructueuse que l'année dernière. Cette diminution ne peut pas être attribuée à la rareté du poisson, non plus qu'aux excès de pêche, car la pêcherie est encore toute nouvelle dans notre province, et elle est destinée à prendre de vastes proportions.

## HOMARD.

La quantité de homard pêchée a été à peu près la même que l'année dernière; mais comme la cote du marché a baissé de 3c. par boîte, la valeur réalisée a été un peu plus faible. On a fabriqué 500,000 boîtes de moins, mais la quantité de homard vivant expédié aux Etats-Unis a été beaucoup plus considérable. Ce commerce prend un développement immense, il rapporte de jolis profits, et il n'épuise pas la pêcherie, attendu qu'il n'est pas expédié de homards ayant moins de 10½ pouces de long. En automne et en hiver, le homard obtient de bons prix. La nouvelle saison réservée, qui a été fixée par l'arrêté du conseil du 17 décembre 1887, sera très favorable à cette pêcherie. Je crois seulement qu'elle devrait prendre fin le 31 octobre; de la sorte, elle donnerait trois mois de protection au homard.

## PASSES-MIGRATOIRES.

Dans le cours de l'année, il a été construit huit passes-migratoires comme suit :

*Comté de Lunenburg.*

Deux dans le second barrage du moulin de E. D. Davison et Fils, Bridgewater; trois dans des barrages de la rivière Mushamush, baie Mahone; une dans un petit barrage de Chester.

*Comté d'Antigonish.*

Une dans le barrage de Cameron, sur la rivière du Sud; une dans le barrage de McDougall, rivière du Sud.

Elles donnent entière satisfaction aux intéressés.

La passe-migratoire établie dans le barrage de McCallum, sur la rivière Avon, a été réparée, ainsi que celle du barrage de Fisher, à Lochaber, comté de Guysboro', et celle de Tangier, comté d'Halifax.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les gardes-pêche de cette province sont pour la plupart des hommes intelligents et fidèles. Ils remplissent bien leurs devoirs, qui sont parfois ardues et embarrassants, et dont l'exécution exige beaucoup de temps et de voyages. La seule pêche du homard absorbe une grande partie de leur attention. Je ne saurais quitter ce sujet sans demander de nouveau que leur solde soit augmentée suffisamment pour qu'ils puissent se consacrer exclusivement à leurs devoirs de gardes-pêche pendant l'été. Je suis certain qu'une juste rémunération de ces employés ferait plus que tout le reste

pour faire exécuter les lois et protéger le poisson. On trouve peu de gens disposés à donner leur temps pour rien.

Espérant que ces matières recevront votre attention, et que les observations qui précèdent sur les pêches de cette province, seront trouvées satisfaisantes,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. ROGERS,  
*Inspecteur des pêcheries.*

## ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

### COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Le garde-pêche *W. T. Carty*, de Tupperville, rapporte que la capture du poisson dans la baie de Fundy a excellé celle de l'année dernière sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Le hareng a abondé jusqu'au commencement de la pêche du homard, alors qu'il s'est éloigné de la côte. On se plaint universellement que la pêche du homard ruine celle du hareng. Cet officier recommande que la pêche du homard soit prohibée pendant deux ans, afin de voir si les plaintes des pêcheurs de hareng sont fondées, et de donner au jeune homard la chance de croître. Les habitants du bas de Lawrencetown se plaignent de n'avoir ni saumon ni alose. Avant que la passe-migratoire puisse servir, le barrage devrait être resserré. Entre Round-Hill et Paradise, dans les eaux de marée, il a été pris plus de saumon, de bar et d'alose que l'année dernière.

Le garde-pêche *W. M. Bailey*, de Round-Hill, dit que dans son district moins de navires que l'année dernière ont été employés à la pêche. Il en a été de même pour le nombre des bateaux et des hommes, surtout pour les pêcheurs en bateaux dans le voisinage du Goulet de Digby qui tous ont fait d'importantes captures de poissons squamifères. La pêche du hareng sur les bords de la baie a assez bien réussi—mieux que depuis quelques années, mais il a fallu tendre les rets plus au large, ce qui entraîne plus de dépenses. Il a été pris une grande quantité de homard, mais on est en train de compromettre cette industrie en pêchant à outrance et en capturant des homards chargés de frai et d'autres qui sont trop petits. *M. Bailey* conseille au département d'adopter la mesure américaine. Quelques pêcheurs de homard emploient de grandes quantités de déchets comme boîte, souvent ils laissent leurs trappes tendues pendant plusieurs jours, et les matières qu'elles renferment souillent l'eau et chassent le hareng. En dedans du bassin la pêche a diminué, non pas que le hareng ait manqué, mais parce qu'on n'a pas construit un certain nombre de nasses. Celles qui avaient été construites sur le côté sud ont bien réussi, notamment les nasses de Ditmars, Pardy, Spurr et Vroom; les deux dernières étaient en eau profonde. Le hareng est un poisson très timide, et le moindre bruit le chasse de la côte. *M. Bailey* dit que si la loi qui concerne l'emploi de la drainette pour prendre de la coïtte n'est pas plus strictement mise en vigueur dans le bassin, l'importante pêche du hareng sera ruinée, car à l'approche du froid le poisson se tient en eau profonde dans un état de demi-langueur, et il ne remonte à la surface qu'en apercevant les flambeaux; or comme la drainette se fait au premier flux, la marée emporte le poisson dans la baie sans qu'il puisse revenir. *M. Bailey* constate une forte augmentation de saumon, notamment dans le ruisseau de Round-Hill, qui commence à se ressentir des effets de la passe-migratoire qui a été placée là il y a cinq ou six ans. Il a passé toute sa vie en cet endroit, et il n'a jamais vu auparavant autant de saumon dans le ruisseau; cependant les fortes crues d'eau font qu'il a été pris très peu de poisson. Par contre il en a été pêché une grande quantité dans le ruisseau Lequille. A 13 milles de la ville, il y a un autre ruisseau qui était naguère excellent pour la pêche, mais qui n'a plus de saumon. Si on le remplissait de poissons fournis par les établissements de pisciculture, il redeviendrait excellent, car il a un fond de gravier et il s'étend loin dans l'intérieur du comté.

## COMTÉ D'ANTIGONISH.

Le garde-pêche *John McDonald*, de Doctor's Brook, signale le fait que la valeur du poisson capturé dans son district est plus faible que celle des deux rendements précédents; et cela parce que les deux fabriques de conserves de homard, à Arisaig et à l'Anse-Maline, sont restées inactives et que les opérations des autres n'ont pas été aussi considérables qu'on s'y attendait. Il y a une diminution considérable dans le rendement du saumon; les pêcheurs ne s'accordent pas d'opinion sur les causes. Les rivières sont bien protégées par de bons officiers aux époques réservées. M. McDonald s'est appliqué, pendant les crues d'automne, à s'assurer par lui-même comment les gardiens s'acquittaient de leurs devoirs, et il a constaté que tous exercent la plus grande vigilance, si bien que les braconniers n'ont aucune chance de commettre leurs déprédations. On croit que les deux nouvelles passes-migratoires construites dans les barrages de moulins de la rivière du Sud donneront satisfaction; ceux qui s'entendent dans ces constructions disent qu'elles sont excellentes. M. McDonald a reçu, pendant la saison de pêche, plusieurs rapports allant à dire que la loi était violée. S'étant rendu sur les lieux et ayant fait des recherches, il a constaté que ces dénonciations n'étaient pas fondées et avaient été portées par des gens mal-intentionnés. D'après ses connaissances personnelles et d'après l'opinion de pêcheurs expérimentés, il est convaincu que les poissons de toutes espèces, particulièrement ceux de mer, sont plus abondants sur la côte qu'ils ne l'ont été depuis plusieurs années; mais grand nombre d'individus qui faisaient autrefois la pêche l'ont abandonnée pour se livrer à d'autres genres d'occupations ou pour aller ailleurs. Ceux qui ont persisté à pêcher ont bien réussi. Vers la fin de novembre, de grands bancs de morue ont visité la côte d'Antigonish, mais le mauvais temps a empêché nos gens de faire des captures fructueuses.

## COMTÉ DE COLCHESTER.

Le garde-pêche *H. Gass*, de Tatamagouche, rapporte que les pêcheurs de son district ne font pas plus de pêche qu'il n'en faut pour leurs propres besoins. Il ne peut rien dire au sujet de la quantité de saumon, car personne n'a essayé d'en prendre avant la saison réservée; il en a été vu, cependant, autour du quai et vis-à-vis le pont, sur la rivière des Français. Un seul pêcheur a commencé la pêche de l'éperlan; les autres ont refusé de payer \$3 pour un permis. L'encornet fourmillait encore sur les rives, et les gens le prenaient par charretées pour en faire de l'engrais.

Le garde-pêche *R. J. Pollock*, de la Stewiacke intérieure, rapporte que les hautes eaux du printemps ont été défavorables à la pêche de l'alose. Les sécheresses de l'été ont empêché le saumon d'entrer dans les rivières. Les hautes marées ont apporté de si grandes quantités de vase que le saumon en était étouffé; M. Pollock en a trouvé plusieurs de morts qui avaient les ouïes remplies de vase. Après les pluies, le poisson est arrivé en assez grande abondance. Très peu de tentatives ont été faites de violer la loi. Il n'y a pas eu de pêche à l'éperlan. Autrefois on pouvait compter, dans un espace de  $1\frac{1}{2}$  mille, de cinquante à soixante-quinze pêcheurs qui pêchaient l'éperlan, et ils en prenaient et vendaient de grandes quantités. Ce printemps l'éperlan était aussi abondant que jamais, cependant on n'a pas vu un seul pêcheur sur les bords de la rivière. Les pêcheurs se plaignaient beaucoup de n'avoir plus les mêmes privilèges qu'autrefois, mais ils respectent la loi.

Le garde-pêche *J. W. Davison*, de la petite rivière au Bar, accuse une nouvelle diminution dans le rendement de l'alose. Ce poisson a fait son apparition dans la baie plus tard que d'habitude. Un très grand nombre de pêcheurs n'ont pas sorti leurs bateaux. Ceci explique pourquoi la capture du saumon a été plus faible; ce poisson est ordinairement pêché en bateaux à l'époque de la pêche de l'alose. On a aussi tendu moins de nasses, vu les succès précédents. On se plaint beaucoup de ce que l'alose mère n'est pas protégée pendant qu'elle est à frayer dans le haut de la rivière.

## COMTÉ DE CUMBERLAND.

Le garde-pêche *William Murphy*, de Wallace, accuse une diminution dans le rendement de l'éperlan. L'éperlan lui-même était aussi abondant que jamais, mais moins

de gens en ont fait la pêche. On n'a jamais vu le hareng en aussi grande abondance. Sur la rive sud de Malagash et ailleurs, peu d'efforts ont été tentés pour en prendre. Le homard était abondant et gros; les relevés établissent une augmentation de 73,000 boîtes. Les lois qui régissent cette pêche ont été bien observées. Le gaspereau a donné le même rendement à peu près que l'année dernière, et n'a pas beaucoup été recherché. L'aloise revient dans la rivière Wallace, et a été plus abondante qu'on ne l'a vu depuis vingt-cinq ans. Le saumon est entré dans les rivières deux semaines plus à bonne heure que depuis les cinq dernières années. Il fit son apparition vers le deux septembre, et la saison étant très humide, il passa tout droit; on l'a d'abord vu en amont du barrage de Kindress et Seamon. Le 18 novembre, après une forte pluie, des gens dignes de foi qui habitent les bords de la rivière Wallace depuis cinquante ans, ont dit à M. Murphy que le saumon était aussi abondant que jamais. M. Murphy est sûr que 1,000 saumons ont remonté la rivière cet automne. Les lois ont été bien observées, et les gardiens ont réussi sans peine à déjouer plusieurs tentatives de braconnage. Les huîtres sont devenues une chose du passé; ce qui en reste ne vaut pas la peine d'être pêché.

## COMTÉ DE DIGBY.

Le garde-pêche *William Hanley*, de Digby, rapporte que le nombre des bateaux qui ont fait la pêche a été moindre que l'année précédente. Le poisson était plus abondant; mais plusieurs pêcheurs, croyant faire mieux, l'ont négligé pour le homard; d'autres, découragés par les bas prix du marché, sont allés aux États-Unis. Ces derniers auraient mieux fait de rester, car ceux qui ont fait la pêche en bateaux ont eu plein succès. Le hareng abondait au commencement de l'été, mais il n'est pas resté longtemps, et par suite il a été difficile d'obtenir de la boîte. Presque tout le maquereau pêché à Weymouth et à Sainte-Marie a été pris dans des trappes, dont deux avaient été tendues au large de Weymouth et l'autre au large de l'anse de Gilbert; elles appartenaient à des gens de Yarmouth. La pêche de l'aloise a complètement manqué; il n'en a été pris que quinze barils dans la baie. Les fabriques de conserves de homard ont fait de bonnes opérations. Les règlements ont été observés, et les rivières sont comparativement libres de sciure. Cet officier ne mentionne ni confiscations ni impositions d'amendes.

Le garde-pêche *James A. Collins* accuse une augmentation dans le rendement de la pêche à la ligne et du homard. Les prix du marché ont été un peu plus élevés. La fabrique de Westport n'a pas fait d'opérations cette année; la plus grande partie du homard était expédiée, vivant, aux États-Unis. La fabrique de Tiverton a mieux réussi que l'année dernière. La pêche du maquereau a manqué. Il en a été pris une petite quantité à Sainte-Marie, mais pas du tout dans le district de M. Collins. Les pêcheurs se livrent plus qu'autrefois à la pêche d'automne et d'hiver. Il a été pris de grandes quantités d'égréfin et d'autres poissons qui ont été expédiés, frais, à Saint-Jean et ailleurs. Des navires venus de Digby, Grand-Manan et d'autres ports canadiens, ont participé à cette pêche, faisant de Westport la base de leurs opérations. Des juges compétents admettent que la campagne de 1887 est la plus fructueuse qui ait été faite depuis cinq ans dans ce district.

## COMTÉ DE GUYSBORO'.

Le garde-pêche *James A. Tory*, de Guysboro, annonce une diminution dans le rendement des pêches; elle est principalement attribuée au fait que le maquereau a manqué. Au printemps la capture de ce poisson a été bien au-dessous du résultat des années précédentes, quoiqu'il parût être aussi abondant; il n'est resté sur la côte qu'une nuit ou deux. La pêche d'été et d'automne a totalement manqué. On a dit que le poisson abondait vers l'ouest, mais il était trop au large pour les pêcheurs en bateaux. La capture de hareng a été assez bonne; quoique inférieure à celle des années précédentes dans quelques localités, elle a été énorme dans d'autres, et, en somme, elle a excédé le rendement de l'année dernière. La morue et l'égréfin ont donné un déficit, et cela parce que plusieurs banquiers se sont retirés des opérations. En dépit de toutes les mesures prises, la pêche du homard a produit 38,424 lbs. de

plus, soit une valeur de \$5,763 ; on dirait réellement que ceux qui devraient être intéressés à la conservation de cette pêcherie sont déterminés à l'épuiser. Il y a dans ce district onze fabriques de conserves qui ont fait des opérations tout l'été, et deux autres sont en cours de construction. M. Tory fait voir la nécessité de nommer un gardien qui serait chargé de surveiller ces établissements et de voir à ce que les lois soient strictement observées,—sans quoi cette pêcherie sera bientôt ruinée. La fabrication du guano a diminué de 160 tonneaux, par suite de différends survenus avec la compagnie. Cet article est estimé bien au-dessous de sa valeur dans les relevés ; son prix, à la fabrique, varie de \$30 à \$35 le tonneau. M. Tory dit que toutes les autres espèces de poissons ont donné le même rendement que l'année dernière. Les pêcheurs regrettent la diminution du maquereau, et nul doute que plusieurs en souffriront. Le prix du poisson a été élevé. M. Tory enregistre deux infractions aux lois : un individu qui avait illégalement tendu une trappe dans la rivière New-Harbor a été condamné à l'amende, et un autre qui a pris du homard et fabriqué des conserves en saison défendue est à subir son procès.

Le garde-pêche *Allan McQuarrie*, de Sherbrooke, rapporte que dans son district la campagne a donné à peu près le même résultat que l'année dernière. La capture du saumon a été moyenne, mais le saumon lui-même était extraordinairement gros. Au commencement de la saison, grand nombre de poissons sont remontés la rivière jusqu'aux sources, ce qui aura probablement de bons résultats plus tard. Plus de 100 barils de saumon ont été pris par des pêcheurs de ce district sur la côte du Labrador l'année dernière. Les pêcheurs de cette division comptent principalement sur le hareng et la morue, et la capture de ces deux poissons a été au-dessous de la moyenne. Vers la fin de la saison, le hareng est venu en grandes quantités dans certains endroits et y est resté quelques jours, mais il en a été pris très peu. Depuis quelques années la morue et le hareng semblent s'éloigner de la côte, et les petits bateaux n'ont pas réussi à en prendre de grosses charges. Il faut maintenant aller bien loin, en eau profonde, pour avoir de la boîte que l'on trouvait autrefois en abondance tout près de terre. La seule manière d'améliorer nos pêcheries côtières, c'est de protéger nos pêches à saumon, gaspereaue, truite, éperlan, etc., de l'intérieur.

Quelques-uns des pêcheurs n'ont pas complètement réussi et ils trouveront l'hiver long, mais la plupart sont à l'aise. L'opinion générale parmi eux est absolument contraire à des concessions dans la négociation d'un traité avec les Etats-Unis. La pêche du homard a donné un excédant de 20,000 lbs sur 1886. Cette pêche paraît résister à l'exploitation dont elle est l'objet, et elle ne manifeste encore aucun symptôme d'épuisement. Les petits homards sont peut-être plus nombreux que les gros ; mais, d'après M. McQuarrie, cela est dû au système de pêcher avec des trappes à la main dans les eaux basses, tout près de terre, plutôt qu'à une pêche excessive. La côte sud de Guysboro' est âpre et rocheuse, et elle offre aux homards à test tendre, mâles et femelles, ample abri et protection. Mais M. McQuarrie est d'opinion que les trappes à la main devraient être prohibées par arrêté du conseil, et qu'on devrait établir une saison réservée sur cette partie de la côte entre le 10 juillet et le 10 septembre, après quoi on pourrait laisser une couple de mois à la pêche avec moins de risques que maintenant. C'est l'opinion générale des pêcheurs. Dans les mois de juillet et d'août, les homards sont évidemment malades et immangeables ; les paqueurs eux-mêmes l'admettent. Le gaspereaue était moins abondant que l'année dernière. Il a été mieux protégé et moins pêché. Les règlements ont été assez bien observés ; la seule infraction dénoncée a été le paquage de quelques homards en automne. M. McQuarrie dit qu'il a mis du temps et dépensé de l'argent pour tâcher de traduire les délinquants en justice, mais sans succès. Cette infraction n'est pas commise en la manière ordinaire. Ceux qui veulent éluder la loi se rendent dans une île ou dans un endroit inaccessible, où ils opèrent la nuit ; impossible de les découvrir. Toute la côte entre Beckerton et Ecum Secum n'a pas de gardien, et M. McQuarrie est obligé de veiller à tout. Les nouvelles passes-migratoires établies dans les barrages de Fraser et de McDonald fonctionnent parfaitement, et le poisson les franchit sans difficultés. Le barrage de McKim devrait avoir une nouvelle passe-migratoire, car l'ancienne est tout à fait inutile. Le moulin est brûlé, mais le barrage existe toujours. On n'a

encore rien fait pour enlever de la rivière de Indian Harbor les obstacles qui empêchent, pendant des semaines entières, le poisson de remonter aux plus belles frayères qu'il soit possible de désirer, et qui consistent en une chaîne de lacs de sept milles de long, lesquels ne sont séparés de la marée que par une grève de sable.

COMTÉ D'HALIFAX.

Le garde-pêche *George Rowlings*, du havre de Musquodoboit, accuse une importante augmentation de hareng et de maquereau, et il ajoute que le maquereau est le plus beau qu'ils ont vu, presque tout du n° 1. On croit généralement que si le système de protection actuel était maintenu et si l'usage des seines en bourses était défendu, le hareng et le maquereau abonderaient toujours sur nos côtes. On remarquera une diminution dans le rendement de la morue; la raison en est que les pêcheurs de bord préfèrent la pêche du homard à celle de la morue. Il y a dix-sept fabriques de conserves de homard dans ce district; en conséquence la pêche de la morue n'est pas faite toute la saison durant, et lorsque les fabriques terminent leurs opérations, le temps est si mauvais que les bateaux ne font pas grand'chose avec la morue. La bonne tenue des prix du marché a donné plus de courage aux pêcheurs que l'année dernière. On remarquera une diminution dans le nombre des boîtes de conserves de homard, bien qu'il y eût plus de fabriques. Si on voyait les nombreuses trappes qui sont tendues sur la côte dans le mois de juin, on ne s'étonnerait plus de voir le homard se faire rare. M. Rowlings est d'avis que la saison réservée au homard ne devrait pas commencer plus tard que le 10 juillet. Dans le cours de ce mois on en trouve des masses qui sont chargés de frai; de plus il en est pris un plus grand nombre de petits et à test tendre qu'en tout autre temps, et il est à peu près impossible d'empêcher les pêcheurs de les prendre. Les paqueurs lui ont donné beaucoup de misère cet automne. Sur la rivière, la pêche a donné un résultat moyen. Le gaspereau est monté en assez grandes quantités, et il en a été pris passablement. Sur la rivière Musquodoboit, le saumon n'a pas été aussi abondant que l'année dernière, mais il en a été pris davantage à l'entrée du havre. M. Wilmot, de la pisciculture de Bedford, n'y a pas obtenu autant de saumons reproducteurs que l'année dernière. M. Rowlings croit que c'est parce qu'il est venu trop tard, et que la plus grande partie du poisson avait monté avant son arrivée.

La passe, sur cette rivière, est un chenal naturel à une extrémité du barrage et suffit quand il y a beaucoup d'eau; mais une échelle Rogers dans le centre du barrage ferait bien mieux, car le poisson pourrait monter en n'importe quel temps, et les gens ne pourraient le capturer avec l'épuisette quand il passe. M. Rogers a fait réparer l'échelle qu'il avait établie sur la rivière Tangier, et le poisson n'a pas eu de misère à remonter aux lacs. Les passes-migratoires sur les rivières Morris et de l'Est, auront besoin de réparations l'année prochaine.

Quant à l'ostréiculture dans le havre de Musquodoboit, M. Stayner a été désappointé du résultat de ses efforts; il espère, cependant, réussir à la longue. Il y a deux ans, il a semé 1,115 barils d'huîtres du Nouveau Brunswick, des lacs Bras d'Or et de l'Île du Prince-Edouard, et quelques huîtres américaines. Une partie en a été semée au printemps, et le reste à l'automne. Elles n'ont pas frayé avant l'automne de l'année dernière, alors qu'elles étaient remplies de naissain. M. Stayner avait supposé qu'elles fraieraient plus à bonne heure cette année, mais la même chose est arrivée. Elles ont frayé au mois d'octobre, et le froid a fait périr le naissain. Il avait observé l'année dernière que le naissain adhérait aux collecteurs pendant six mois sans changement. Il semble ainsi que les jeunes huîtres ne peuvent être transportées à une certaine distance, ni même déplacées, sans danger, et qu'elles prennent beaucoup de temps à s'acclimater. Elles ont crû considérablement, mais pas du tout dans la proportion des huîtres indigènes. Les jeunes provenant des quelques huîtres indigènes qui se trouvaient là croissent et augmentent rapidement. Il en a vu une qui était plus grande qu'une pièce d'une piastre, grasse et belle. Toutes les huîtres indigènes étaient robustes, celles de l'étranger très pauvres. Il espère qu'elles fraieront l'été prochain; dans ce cas les jeunes vivront et se multiplieront rapidement.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de l'Anse-du-Portugais, dit que les pêcheries de son district sont dans une condition satisfaisante. Les passes-migratoires sont en bon ordre, mais par suite des sécheresses de l'été dernier, l'eau était si basse que le poisson n'a pas pu les remonter. Les captures ont été moyennes, sauf celle du saumon, qui a donné une augmentation. Prise dans son ensemble, la campagne a été satisfaisante, bien que la pêche du maquereau ait manqué.

## COMTÉ DE HANTS.

Le garde-pêche *J. B. Colter*, de Milford, rapporte que la pêche n'a pas été aussi fructueuse que l'année dernière, bien que le poisson fût plus abondant. Le poisson a remonté la rivière jusqu'au Grand Lac. Les premiers saumons et gaspereaux sont arrivés deux semaines plus tôt qu'à l'ordinaire. Ils ont remonté la rivière des Neuf-Milles où il a été capturé quelques-uns des plus gros saumons que l'on ait vu depuis vingt ans. La saison réservée a été bien observée, et le gardien s'est parfaitement acquitté de ses devoirs. M. Colter a fait déblayer le chenal, qui était obstrué de broussailles et de rebuts de moulins.

Le garde-pêche *T. B. O'Brien*, de Maitland, accuse une nouvelle diminution d'alose. La capture de cette année est la plus faible dont il ait eu connaissance. L'alose est arrivée plus tard que d'habitude, et il n'a pas été tendu plus que la moitié des rets. Diverses causes sont assignées à ce résultat : les uns l'attribuent aux nasses, les autres à la sciure de moulins. M. O'Brien ne partage pas cette opinion ; il a visité toutes les scieries, et il s'est assuré par lui-même qu'elles ont pris des mesures pour empêcher la sciure d'aller à l'eau. Il y a eu un peu de braconnage sur la rivière Shubénacadie, mais on y a promptement mis fin.

## COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *Reuben F. Reid*, de Wolfville, constate une diminution dans la quantité de gaspereaux pêchés sur la rivière aux Gaspereaux, et il l'attribue au fait que l'eau a été exceptionnellement haute dans la première partie de la saison, et que le poisson est arrivé bien avant que les engins destinés à le prendre eussent été tendus. De cette façon, un plus grand nombre de poissons sont parvenus aux frayères. On en a eu la preuve dans la quantité extraordinairement considérable de petits poissons qui sont descendus à l'automne. Le saumon était plus abondant, bien que la capture ait été au-dessous de la moyenne. On a vu un nombre énorme de saumons dans la rivière Aylesford cet automne. Les passes-migratoires établies dans les moulins du Rocher-Blanc sont tout ce qu'il y a de mieux, et M. Reid pense que si une échelle de ce genre était placée dans le barrage du moulin de Dodge, elle aiderait considérablement le poisson à remonter aux lacs, ses frayères naturelles ; ce barrage constitue pour le moment une barrière infranchissable.

Le garde-pêche *James S. Miller*, de Canning, rapporte que la dernière campagne a donné de très médiocres résultats, excepté aux pêcheurs de hareng. La capture du maquereau, dans ce comté, n'est guère très importante. Dans la baie, la pêche du saumon a été moyenne. Certaines personnes essaient la culture des huîtres dans le bassin, et en ont semé 70 barils dans ce but. Elles ont hâte de pouvoir affermer des bancs afin de protéger leurs droits.

## COMTÉ DE LUNENBURG.

Le garde-pêche *David Evans*, de Chester, constate que la capture du saumon a plus que double le résultat de l'année précédente. Le saumon a visité la côte et remonté les rivières beaucoup plus à bonne heure qu'auparavant. Au commencement de la saison, les pêcheurs en ont obtenu jusqu'à 75c. la livre, et la capture totale leur a rapporté au moins \$75,000 au moment où ils avaient le plus grand besoin d'argent. A une population qui compte tant sur la pêche pour vivre, M. Evans ne peut cesser de répéter que cette industrie devrait être protégée et encouragée, et ajoute qu'on ne saurait mieux y parvenir qu'en plaçant des passes-migratoires dans chaque barrage de moulin ; de cela il est de plus en plus convaincu depuis qu'il en a vu les effets. Il y en a cinq dans son district—trois sur la rivière Mushamush, une sur un bras de la rivière d'Or, et une au lac du Moulin, près Chester. Un peu plus en haut de la Mus-



hamush il y a trois barrages qui empêchent complètement le poisson de monter, et dans lesquels M. Evans recommande vivement de placer des passes-migratoires. Il ajoute que les barrages de Boylan et de Wauxhall, sur la rivière d'Or, à New-Ross, et les barrages de Hennigar et Millett, à Chester-Grant, ont aussi besoin de passes-migratoires. En compagnie du gardien Boylan, il a visité la source de la rivière d'Or, à New-Ross, et il l'a trouvée obstruée par des débris qui forment un obstacle à l'ascension du poisson. Il demande avec instance que ces obstructions soient enlevées.

La capture du maquereau a donné une augmentation considérable, les prix se sont maintenant élevés, en sorte que tout le monde a pu voir la valeur de cette pêcherie en dedans de la limite des trois milles, et reconnaître qu'un gouvernement étranger ne peut la détruire en imposant un tarif hostile. La capture du hareng, de la morue et du homard a été au-dessous de celle de l'année dernière. Des permis ont été donnés pour trois trappes dans ce district; chacune a pris à peu près 100 barils de maquereau. Plusieurs amendes ont été imposées pour braconnage.

Le garde-pêche *C. E. Godard*, de Bridgewater, rapporte que la capture du saumon a été au-dessous de celle de l'année dernière. On a vu un grand nombre de saumons dans des mares profondes entre les barrages supérieur et inférieur de Davison, où il en a été capturé de 14 à 26 livres. L'eau a été extraordinairement basse dans la rivière La Have, et on a pu compter jusqu'à huit poissons dans une seule mare; mais dès que M. W. H. Kinney eut placé une passe-migratoire brevetée de Rogers dans le second barrage de Davison, on n'a plus vu un seul saumon en aval, ce qui prouve qu'ils avaient franchi la passe. M. Godard est certain que cette échelle répond à tous les besoins; elle est un modèle du genre, et fait honneur à celui qui l'a construite. Le gaspèreau abondait au second moulin. On a vu un certain nombre d'aloses au second barrage, et il en a été pris quelques-unes sous le moulin. M. Godard est certain que le poisson n'aura plus de misère à remonter l'année prochaine, car il peut se rendre de suite dans le haut de la rivière, et les braconniers n'auront plus, comme autrefois, l'occasion de le prendre. Une stricte surveillance sera nécessaire pour tenir ces individus éloignés des passes-migratoires. M. Godard dit que les petits barrages qui se trouvent sur les bras nord et sud de la rivière La Have ont besoin de passes-migratoires, ainsi que le barrage de la scierie, sur le bras ouest, lequel barrage est formé par un rocher d'environ 12 pieds de haut. L'année où cette scierie a été construite, deux jours après la clôture du passage, une quarantaine de saumons ont été pris avec des fourches, et on a pris du gaspèreau au baril. Aujourd'hui, on ne voit plus un seul poisson dans la rivière. M. Godard a eu beaucoup d'ennuis avec les propriétaires de scieries, qui jettent constamment leurs rebuts dans les rivières, et il a dû envoyer des assignations à la plupart des propriétaires de moulins établis sur la batture et sur le bras ouest, mais il n'a pu réunir une preuve suffisante pour faire condamner les délinquants. La population ne lui montre aucune sympathie, et il rencontre tous les obstacles possibles quand il veut faire respecter les règlements. Ces petites scieries ont plusieurs propriétaires, quelquefois même jusqu'à sept, et comme ils font le sciage eux-mêmes, il est difficile de faire la preuve, les inculpés n'étant pas obligés de s'incriminer eux-mêmes. Cependant, M. Godard est parvenu à établir la culpabilité de quelques-uns, et il espère que cela aura un bon effet sur les autres. Deux nouveaux barrages ont été construits cette année sur la rivière du Nord, à 16 milles environ de Bridgewater. M. Godard est allé voir les propriétaires, et il leur a donné l'avis officiel au sujet de la construction de passes-migratoires.

#### COMTÉ DE PICTOU.

Le garde-pêche *A. C. Pritchard*, de New-Glasgow, rapporte que le saumon est venu en bien petite quantité dans son district. Il ne se rend pas compte de ce fait, mais il présume qu'il est périodique. Il dit que le braconnage a diminué au point que l'année prochaine il n'aura plus besoin que d'un aide, au lieu de deux comme autrefois. Il y a des gens qui prennent de la truite au moyen de matières explosives; on a trouvé des étuis de cartouches sur les bords des lacs, etc. Le club de chasse et de pêche de New-York a offert une récompense de vingt piastres pour amener la

découverte des coupables, mais en vain. Il désire que cette affaire soit portée à la connaissance du ministre, afin que les autorités établissent une pénalité plus forte que celle que comporte le statut.

Le garde-pêche *Robert Sutherland*, de la rivière Jean, dit que la principale pêcherie de son district est celle du homard, et que le rendement de cette année a été un peu plus faible que l'année dernière. Le maquereau était abondant, mais il n'a pas été beaucoup pêché. La pêche de l'éperlan est appréciée de plus en plus, mais les pêcheurs de ce district ont le désavantage de ne pouvoir compter sur la glace avant le milieu de janvier, ce qui leur laisse peu de temps pour la pêche.

Le garde-pêche *D. G. McDonald*, de Lismore, accuse une diminution dans la quantité totale du poisson pêché dans ce district. C'est le homard qui formait la plus grande part du déficit. *M. McDonald* croit que si la diminution des deux dernières années continue plus longtemps, la pêche du homard sera entièrement ruinée. En 1885 le district a exporté 620,000 boîtes, 215,740 en 1886, et cette année 192,000 seulement. *M. McDonald* ne voit d'autre remède à ce déplorable état de choses que la fermeture des établissements de conserves pendant quelques années. Le saumon donne aussi une légère diminution, mais *M. McDonald* n'a pas de doute que cette pêche reprendra bientôt son assiette. La valeur totale des autres pêches n'a pas diminué, quoique les quantités aient varié. Les saisons réservées ont été bien observées. Il n'y a pas eu de tentatives de braconnage sur la rivière aux Français, mais le gardien *Foot* a confisqué un rets, et il croit qu'il n'a pas été pris de poisson.

#### COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *S. T. N. Sellon*, de Liverpool, rapporte que la pêche du homard a tellement augmenté qu'il faudra de nouvelles lois et un surcroît de vigilance pour sauver ou protéger le crustacé. Il est nécessaire de prolonger la saison réservée, et on devrait défendre de porter au marché ou de mettre en conserves le homard ayant moins de 10½ pouces. Cet officier recommande que la pêche du homard, sur la rive sud, commence au mois d'avril pour finir le 15 juillet. L'exportation du homard vivant, si elle est continuée, fera un tort considérable à la pêcherie. La protection sera à peu près impossible si on permet aux semailles étrangères de ramasser le homard. La morue et les autres poissons du large ont été apparemment aussi abondants qu'à l'ordinaire, mais la boîte était rare, et, comme résultat, la capture a été faible.

Le hareng et le maquereau étaient abondants au large, mais ils ne sont pas entrés dans les havres, et par suite la pêche en bateaux a comparativement fait défaut. Depuis plusieurs années on n'a pas vu autant de saumons dans le haut de la rivière et dans les lacs, mais la pêche aux rets sur la côte n'a pas rémunéré. *M. Sellon* est d'avis que les trappes à homard qui fonctionnent constamment tiennent le saumon et le gaspereau éloignés de la côte.

Le garde-pêche *John Fitzgerald*, de Mill-Village, accuse une situation aussi favorable qu'il soit possible de la désirer. La capture du poisson d'eau douce a été plus considérable qu'en 1886. Le saumon et le gaspereau ont été plus abondants qu'on ne les a vus depuis plusieurs années. Le hareng a donné un surplus appréciable. La capture de la morue sur les bords a été plus considérable; mais comme il est allé moins de navires sur les bancs, les relevés accusent une légère diminution. Il en est de même du maquereau. La quantité de boîtes de saumon est plus faible que l'année dernière; mais *M. Fitzgerald* croit qu'il a été pris plus de homard, attendu qu'une grande quantité de crustacés vivants a été expédiée aux États-Unis. Il rapporte que les rivières ne sont pas obstruées, et que les propriétaires de scieries observent bien les règlements.

#### COMTÉ DE SHELburne.

Le garde-pêche *W. J. McGill*, de Shelburne, dit que, par suite des bas prix du marché, le nombre des navires employés à la pêche en eau profonde a encore diminué. Sur les bancs le poisson n'était pas aussi abondant qu'autrefois, et plusieurs ont dû revenir avec de faibles chargements, ce qui explique la diminution que l'on remarque

dans le rendement de la morue. Sans le mauvais temps, la capture aurait été plus considérable. Les relevés accusent une diminution de 1,398 barils dans le rendement du maquereau. Les bancs d'automne, qui passent ordinairement sur cette côte, ont fait défaut. Le hareng n'est pas entré dans le havre comme d'habitude; aussi, cette pêche a manqué. Plusieurs attribuent ce résultat aux casiers à homard placés sur les fonds de hareng. Le rendement du saumon s'est amélioré d'une manière appréciable. Ce poisson semble revenir aux rivières qu'il fréquentait autrefois. On dit que les passes-migratoires sont en bon ordre. M. McGill espère qu'on va repeupler les rivières au moyen d'alevins. Le gaspereaue n'a pas augmenté comme on s'y attendait. Le jeune gaspereaue est revenu au mois de juillet, ce qui était plus à bonne heure que d'habitude, et il n'a jamais été aussi abondant. Le homard abondait aussi, et il est de bonne taille. Les relevés accusent une diminution de 11,867 boîtes, par le fait qu'il en est fourni un grand nombre aux semailles à vapeur américaines. Si ce crustacé avait été porté aux fabriques de conserves, il aurait employé un grand nombre de bras et constitué un placement plus profitable. Les semailles américaines augmentent en nombre, et paient le homard plus cher. Ceci a pour effet de diminuer la quantité vendue aux fabriques. Cette branche de pêcheries a été l'objet de l'attention particulière du garde-pêche. La campagne s'est terminée par d'assez bons résultats pour les pêcheurs, car des prix élevés ont été obtenus pour toutes les espèces de poissons, et les perspectives de l'année prochaine sont encourageantes.

Le garde-pêche *E S Goudy*, de Barrington, rapporte que par suite des bas prix du marché, la flotte de pêche comptait cette année sept navires de moins que l'année dernière. Cette abstention a été une erreur, car le poisson s'est vendu avantageusement cette année. La morue a donné 6,000 qtx de moins, les banquiers n'étant revenus qu'avec des demi-chargements. Augmentation d'environ 2,000 barils en fait de hareng. Le maquereau a aussi donné 800 barils de plus que l'année dernière. Ceci est dû, d'après les gardes-pêche, au fait que les seineurs américains n'ont pas été tolérés comme naguère, dans la limite des trois milles. On observe une diminution d'environ 52,000 boîtes dans la fabrication des conserves de homard; deux fabriques ont dû cesser les opérations parce que le crustacé manquait. Il s'est fait une exportation considérable de homards vivants aux Etats-Unis, et elle a bien rémunéré. M. Goudy a visité la passe-migratoire établie sur la rivière Clyde, et l'a trouvée en bon ordre. L'eau étant très basse, le gaspereaue et le saumon n'ont pas pu remonter les rivières. La capture du saumon a produit 1,570 lbs de plus que l'année dernière. La capture du gaspereaue dépasse aussi la précédente. M. Goudy a appris de bonne source qu'un Sauvage qui était allé en haut de la Clyde a vu, en descendant, sur la batture à la Pruche, sept saumons qui, l'eau étant très basse, se sont sauvés en le voyant s'approcher; à une autre batture, il en a vu deux autres. Cette assertion peut être corroborée par un individu qui était avec le Sauvage. M. Goudy a visité toutes les fabriques de conserves de son district, et il a constaté que les lois y étaient bien observées.

#### COMTÉ DE YARMOUTH.

Le garde-gêche *Enos Gardner*, de Tuskot, accuse une diminution dans la quantité de poisson capturé. Il est venu de Pubnico trois navires de moins qu'à l'ordinaire. L'un d'eux était préparé pour faire la pêche du maquereau, mais il n'a pas réussi: il n'a pas que 10 barils de maquereau et 450 barils de hareng. La plupart des navires sont allés sur les bancs, ce qui explique le faible rendement de merlan et d'égréfin. Comme les prix obtenus étaient deux fois plus élevés que l'année précédente, la saison a été très fructueuse, et les pêcheurs en général sont à l'aise, à l'exception des familles des quatorze pêcheurs du Ruisseau-à-l'Anguille, qui ont péri avec leurs dorées sur les bancs. La pêche du homard a été profitable, et de bons prix ont été obtenus pour les crustacés vivants expédiés aux Etats-Unis. Cette pêche a été bien protégée et les règlements ont été bien observés. Les établissements de conserves ont suspendu leurs opérations le 1er août, et leurs gérants se sont montrés disposés à observer la loi. La pêche du saumon et du gaspereaue a donné de bons résultats, quoique la capture de ce dernier n'ait pas été aussi abondante que l'année

dernière. Les prix obtenus ont été plus élevés que jamais. Il ne s'est pas vendu de gaspéreau pour moins de \$5 le baril, et même les prix ont atteint \$5.50. La pêche du saumon a été excellente, et il en a été pris un bon nombre au commencement de la saison, alors que ce poisson se vendait \$1 la livre. Au mois de juin le saumon est venu en abondance, et il s'est vendu 15 centins la livre à Yarmouth. M. Gardner compte pouvoir bientôt donner de bonnes nouvelles du jeune saumon élevé à Tusket-Falls et placé dans la rivière par le gardien Hatfield; il avait espéré qu'on lui enverrait quelques œufs cette année, ou que l'on construirait une piscifaculture sur la rivière. Le prix élevé obtenu pour le saumon au commencement de la saison fait que sa pêche est très importante pour cette section de la province et mérite tous les encouragements possibles. Pendant l'été l'eau de la grande rivière était très-basse. Le gardien Hatfield, accompagné d'un aide, est allé en chaloupe à la source de cette rivière, et en descendant ils ont enlevé sept nasses à anguilles et autres obstructions. Un délinquant a été surpris au moment où il venait d'installer une nasse dans laquelle on a trouvé un grand nombre de jeunes poissons morts. Cet individu a été condamné à \$10 d'amende ou dix jours de prison, et il a quitté le pays. Grâce aux précautions prises, le jeune poisson a pu passer librement. On en a vu descendre un grand nombre. Les passes-migratoires de Carleton et Kemptville ont été bien entretenues. La dernière donne entière satisfaction; les propriétaires de scieries ont à cœur de la tenir en ordre, et le poisson la franchit en grand nombre. Celle de Carleton aurait besoin de quelques améliorations; les propriétaires de moulins ne s'en soucient guère.

Le garde-pêche *H. Robertson*, de Yarmouth, dit que, nonobstant le droit imposé par le gouvernement des Etats-Unis, les pêcheurs de morue ont assez bien réussi; quelques-uns ont fait une prise moyenne, d'autres abondante. Une hausse de prix a compensé ceux qui avaient fait de pleins chargements. La capture totale accuse une légère diminution. Relativement aux pêches côtières, M. Robertson a constaté par lui-même que la majorité des pêcheurs favorise la continuation de la protection; ils pensent que si la protection est toujours vigoureusement exercée, elle leur amènera une grande proportion du commerce du maquereau. Un certain nombre de marchands favoriseraient ce retour à l'état de choses qui existait à la faveur du traité de Washington, mais pas avant qu'il ne soit effectué un règlement satisfaisant pour eux-mêmes et pour leurs voisins. Le flétan accuse une diminution, comparé aux années précédentes. Presque toute la prise en est expédiée aux Etats-Unis dans de la glace. Avant 1886, de grandes quantités de flétan étaient achetées de pêcheurs américains qui venaient dans ce port. L'égréfin et le merlan ont fourni un rapport moyen. Le hareng, qui sert principalement de boîte, donne une augmentation considérable; le maquereau, une petite diminution, due au fait qu'il y avait un plus grand nombre de trappes. La capture a varié considérablement dans différentes trappes: les unes n'ont pas couvert leurs frais, tandis que d'autres ont fait une campagne profitable. Le maquereau ne serre pas la côte d'aussi près qu'auparavant, indubitablement à cause des nasses et des casiers à homard qui brisent les bancs. M. Robertson répète qu'on devrait empêcher de tendre les rets et les casiers à homard près des trappes à poisson, surtout dans la baie Chegoggin. Les trappes licenciées devraient être protégées, et il n'y a rien qui empêche les pêcheurs de secouer leurs rets loin des trappes. Tout ce que les trappeurs demandent, c'est de l'eau claire devant leurs trappes. Ceci peut entraîner quelques inconvénients d'abord, mais à la fin ce serait un avantage pour les rets et les trappes. Le gouvernement devrait tenir compte des dépenses qu'occasionne la pêche aux rets à enclos. Les homards vivants expédiés aux Etats-Unis ont augmenté en nombre, mais ils sont de plus petite taille. Aux fabriques, il fallait le double du nombre de l'année dernière pour remplir une boîte d'une livre. Les paqueurs se plaignent que la masse des crustacés employés à la fabrication des conserves atteignent à peine la taille fixée par les règlements, et qu'il leur a été impossible d'en acheter une grande quantité sans qu'il s'y trouvât quelques petits. A quelques exceptions près, les pêcheurs n'ont pas d'intérêt à ménager cette pêcherie. Ils persistent à en retirer tout ce qu'ils peuvent, sans plus se soucier de l'avenir, et si un paqueur refuse d'acheter de petits homards, un autre n'hésitera pas.

---

Quelques-uns sont d'avis que la taille réglementaire du homard devrait être de  $10\frac{1}{2}$  pouces. M. Robertson ajoute que pour bien faire observer ce règlement, il faudrait un gardien à chaque fabrique, car deux ou trois visites par saison ne pourraient possiblement pas prévenir l'emploi des petits. On ne devrait pas prolonger la saison de pêche, car les paqueurs et les exportateurs sont satisfaits du temps qui est actuellement accordé. Dans ce comté, la plus grande partie des crustacés pris après le 1er août se compose de homards à test tendre. Les lois et les règlements ont été bien observés.

# CAP-BRETON.

## RAPPORT DE M. C. BERTRAM, SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE DU CAP-BRETON.

SYDNEY-NORD, C.B., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, pour l'année expirant aujourd'hui, sur les pêches maritimes et fluviales de cette île, qui est divisée en quatre comtés : Cap-Breton, Inverness, Victoria et Richmond.

### RÉSULTAT DE LA CAMPAGNE.

En comparant les relevés statistiques publiés plus loin avec ceux de la campagne de 1887, on voit en faveur de 1887 une augmentation appréciable dans la prise et la valeur de quelques espèces de poissons ; par contre, d'autres espèces accusent une diminution non moins importante. Sur l'ensemble des opérations de l'année expirante, le total en valeur donne un léger déficit qui s'exprime comme suit :

En 1886 la valeur totale des pêches du Cap-Breton était de..	\$1,561,655
En 1887, elle a été de.....	1,554,288

Déficit en 1887.....	7,367
----------------------	-------

Les articles propres à la vente qui ont donné une augmentation sont : le saumon en conserves, le maquereau en barils, le maquereau en conserves, le hareng, la morue, le merlan, le flétan, l'alose, la truite, l'encornet et autres poissons à boîte, l'éperlan, l'anguille, les huîtres et le homard en conserves. Ceux qui accusent une diminution sont : le saumon en barils et le saumon frais dans la glace, le gaspereau, les langues et noues, la merluche, l'égreffin, l'huile et le guano de poisson.

### CAUSES DU DÉFICIT.

La principale diminution s'est produite dans les pêches du printemps, les glaces du Saint-Laurent étant restées sur la côte plus tard que d'habitude. En plusieurs endroits, le temps des premières pêches du hareng, du maquereau, du gaspereau, etc., était passé lorsque la glace partit, et il a été impossible de faire des opérations de pêche. A ce désavantage peuvent être ajoutées des causes purement locales dans certains districts, telles que des tempêtes inattendues et la rareté de la boîte, mais la cause principale et la plus générale a été le séjour prolongé des glaces sur la côte. La pêche d'été a donné une bonne moyenne, tandis que pour quelques espèces, spécialement le maquereau, la pêche a été excellente, et celle de l'automne supérieure. La diminution du rendement collectif est plus que compensée par la bonne tenue des prix de vente sur les marchés, ainsi que par les prix très raisonnables auxquels il est facile de se procurer les effets de pêche, les provisions et les céréales. L'inscription des matériaux de pêche, tels que lignes, ficelles, etc., sur la liste des articles admis en franchise, est une considération très importante pour les pêcheurs à faibles ressources, pour pouvoir régler leur compte à la fin de chaque saison.

### CONDITION DES PÊCHEURS.

C'est un véritable plaisir pour moi de me trouver en mesure de dire que les pêcheurs et leurs familles sont dans des conditions très confortables à l'approche de l'hiver et en position de se bien préparer pour la prochaine campagne. Les circonstances qui ont contribué à cet heureux résultat, brièvement énumérées, sont : 1. Les prix exceptionnellement rémunérateurs que le poisson a commandés au pays et à l'étranger, et que la protection donnée aux pêcheries côtières par le gouvernement a favorisés ; 2, la prime qui aide beaucoup à l'achat des gréments de pêche au commencement de la campagne ; 3, les prix raisonnables auxquels se vendent les

matériaux de pêche, et qui ont été amenés par l'importation de ces articles en franchise; 4, les prix raisonnables des provisions et des céréales qui sont devenues à meilleur marché et de meilleure qualité avec le développement du commerce inter-provincial, lequel donne aux pêcheurs les avantages de la concurrence avec les producteurs des États-Unis.

#### SAUMON.

Dans la quantité totale du saumon pêché il y a une diminution notable, comparée à l'année dernière; mais une légère augmentation dans la quantité du même poisson mise en conserves. Le prix du saumon salé en barils est plus faible que l'an dernier; celui du saumon frais et en conserves reste à peu près le même. En somme, il y a une diminution dans le rendement du saumon pour l'année. Les causes qui ont contribué à ce résultat sont: 1, l'époque tardive à laquelle la glace est restée sur la côte; 2, des tempêtes locales pendant la saison de pêche; 3, un été sans précédents pour la chaleur et la sécheresse qui, en tenant les eaux basses, ont empêché le saumon de monter dans les baies de l'intérieur et les estuaires des rivières, circonstance qui a aussi gâté le plaisir des pêcheurs à la ligne.

Les pêcheurs de saumon affirment—et leur dire est appuyé par des gardes-pêche qui connaissent les pêcheries de la côte et de l'intérieur depuis de longues années—que le nombre sans cesse croissant de trappes à homard qui sont tendues sur la côte a un effet défavorable sur la pêche aux rets en éloignant le saumon de sa voie ordinaire, tout près de la côte. Une diminution de rendement dans des circonstances apparemment favorables, correspondant avec l'augmentation des trappes, constitue une preuve des funestes effets de ces dernières. Cette observation mérite considération, car si elle est vraie, toute la pêcherie à saumon et la visite annuelle du poisson dans les rivières où il se rend pour frayer seront gravement affectées.

#### TRUITE.

On remarque cette année une importante augmentation de truite sur la quantité pêchée l'année dernière. Quoique soumise aux mêmes influences qui font tant de tort à la pêche du saumon, la truite, poisson plus petit et plus alerte, résiste aux causes qui diminuent visiblement ce dernier. Une augmentation dans la quantité et une amélioration dans la qualité de la truite de mer qui fréquente les rivières de l'île sont devenues très appréciables. Cet heureux résultat est dû en grande partie à la stricte observation de la saison réservée, et à l'amélioration de différents cours d'eau obstrués par des amas de billots et de broussailles qui formaient des battures infranchissables. Avant que les rivières fussent surveillées comme elles le sont aujourd'hui, le dard et les rets avaient à peu près décimé les grosses truites de mer qui s'y aventuraient.

#### MAQUEREAU.

La pêche du printemps a été extraordinairement médiocre, mais ce maigre résultat a été plus que racheté par les pêches de l'été et de l'automne, qui ont donné une forte augmentation sur l'année dernière sous le double rapport du maquereau en barils et en conserves. Cette augmentation est universellement attribuée à la manière dont le gouvernement a protégé les pêcheries situées dans la limite des trois milles contre les déprédations des navires étrangers qui venaient faire la pêche sur les côtes.

#### HARENG.

Bien que la capture de hareng n'ait pas été abondante en certains endroits, le rendement total de cette pêche importante a donné une magnifique augmentation de 6,199 barils sur l'année dernière; de plus, le cours du marché a baissé de douze pour cent. L'industrie du hareng fumé n'a pas encore atteint une grande importance au Cap-Breton. Mais on a essayé, cette année, à préparer le hareng pour l'exportation, comme le saumon et le maquereau, c'est-à-dire en boîtes de conserves. Si l'essai est couronné de succès, comme le hareng d'été de cette côte est d'une qualité qui n'est pas excéllée, une ère nouvelle de profit et de prospérité va s'ouvrir devant notre pêcherie de hareng. Le hareng de meilleure qualité est pris sur la côte vers le milieu de l'été; gros et gras, il s'en perd une grande quantité avant qu'il puisse être curé et

salé. Si les marchés acceptent le hareng en conserves, il sera possible à l'avenir d'éviter la plus grande partie des pertes qui se font aujourd'hui.

#### MORUE.

Le principal produit de la pêche, la morue, a donné une augmentation sur le rendement précédent; les prix du marché sont jusqu'ici restés les mêmes. La glace tardive a considérablement entravé cette pêche sur toute la côte. Dans quelques localités, la capture a été au-dessous de la moyenne, non pas que la morue fût rare, car les bancs en étaient nombreux, mais parce que la boîte manquait; en d'autres endroits, cette dernière abondait, et la quantité de morue pêchée a été des plus satisfaisantes.

#### FLÉTAN.

Dans son ensemble, cette pêche a donné une augmentation sur l'année dernière, bien que le flétan ait entièrement disparu des endroits qu'il avait l'habitude de fréquenter près des côtes, spécialement la côte sud du comté de Richmond, où il était pris naguère en grandes quantités. Cette disparition est attribuée aux lignes de fond que les Américains tendent sur les bancs de l'Atlantique au large de la côte.

#### GASPEREAU.

Ce poisson arrivant de bonne heure au printemps, sa capture a été défavorablement influencée par le séjour prolongé de la glace sur les côtes; néanmoins, la diminution dans les quantités totales a été faible, comparée au rendement précédent.

#### ENCORNET.

Ce poisson-boîte accuse une augmentation satisfaisante qui a eu une heureuse influence sur la pêche de la morue. L'encornet a été abondant dans quelques localités, et presque rare dans d'autres.

#### HOMARD.

Cette pêche a donné une augmentation considérable sur tous les résultats antérieurs, mais la valeur du homard a subi sur le marché une dépréciation de 20 pour 100, comparée à l'année dernière. Il existe une impression générale que cette pêcherie est soumise à un épuisement qui avance sa ruine prochaine, et la réduction qui a eu lieu cette année dans les prix du marché tend à le faire croire. Il faut dire, cependant, que l'augmentation de la quantité capturée fait incliner vers une conclusion différente. Mais il ne faut pas oublier que les fabriques de conserves de homard se multiplient d'année en année, de même que le nombre des bateaux et des hommes employés à cette pêche. A l'heure qu'il est, la plupart des pêcheurs de grèves abandonnent les autres pêches, qui sont plus profitables, pour celle du homard; car en fin de compte, les pêches de la morue, du hareng, du maquereau, etc., sont plus profitables et donnent de l'emploi à un plus grand nombre de personnes, mais les pêcheurs se laissant tenter par les fabriques de conserves, qui paient argent comptant sur livraison du homard, tandis qu'ils ne sont payés qu'en effets pour le produit des autres pêches.

Que les eaux de quelques parties des provinces maritimes soient épuisées par une pêche excessive, cela est hors de doute, et pour prévenir l'extinction du crustacé, il a été suggéré de défendre absolument la pêche du homard pendant deux ou trois ans, afin de lui donner le temps de se remettre. Mais cette mesure, qui serait efficace pour le moment et même nécessaire si l'on ne trouve pas d'autres moyens de restauration, est entourée de difficultés. 1. Elle serait ruineuse pour ceux qui ont placé leurs capitaux dans l'établissement de fabriques, etc., et elle serait aussi rejetée par une partie des pêcheurs. 2. A la reprise de la pêche, l'exploitation reprendrait probablement avec une plus grande énergie que jamais, et avant longtemps il faudrait encore recourir à la prohibition absolue. Ces suspensions alternatives jetteraient cette industrie dans un état d'incertitude fort préjudiciable aux pêcheurs et aux paqueurs. Il est évident qu'une restriction est devenue nécessaire dans l'intérêt public, et on pourrait peut-être éviter ce préjudice en adoptant les mesures suivantes:—



1. Un règlement aux termes duquel il serait illégal de tuer du homard ayant moins de 11 pouces de long, et une stricte surveillance sur tous les bateaux arrivant aux fabriques, pour voir à ce que ce règlement soit fidèlement observé; aucun homard ne devrait être vendu avant d'avoir passé à l'inspection.

2. Aucune fabrique ne pourrait faire des opérations sans avoir reçu une licence du département, et il ne serait pas donné de licences à des fabriques situées à une certaine distance d'autres fabriques déjà licenciées,—la préférence étant gouvernée par la priorité de la demande.

Ce genre de restriction préserverait à perpétuité la pêche du homard, et empêcherait d'attribuer à l'intérêt personnel les plaintes de certains individus. En abrégant le temps de la pêche, le département pourrait chaque année fixer, pour l'ouverture et la clôture des époques qui conviendraient à toutes les localités.

#### PÊCHES SECONDAIRES.

L'éperlan, l'anguille, les huîtres, etc., ont donné une augmentation sur l'année précédente.

#### HUILES DE POISSON.

Cet important produit des pêcheries accuse une diminution considérable, comparée à l'année dernière. Il est à regretter que les pêcheurs du Cap-Breton ne s'appliquent pas plus à la séparation du foie de morue, afin de lui donner plus de valeur sous la forme d'huile médicinale. Cette indifférence leur fait perdre tous les ans une grande partie du fruit de leurs labeurs. Cette perte n'a d'autre cause que l'ignorance du procédé à suivre pour préparer le foie de morue, et la négligence des pêcheurs à s'en informer.

Je crois qu'en leur distribuant gratuitement une brochure qui ferait connaître les instruments nécessaires pour rendre l'huile médicinale, le procédé par lequel le foie doit passer, la manière de traiter l'huile obtenue, et les défauts à éviter, on rendrait un grand service aux pêcheurs.

#### MÉTHODES DE PÊCHE.

J'ai parlé dans mes rapports précédents de certaines méthodes nuisibles employées pour capturer le poisson; je reviens sur ce sujet, car il est d'importance première si nous voulons conserver nos pêcheries côtières, du moins celles qui se trouvent dans la limite des trois milles. J'ai déjà signalé le tort immense que fait la seine près du rivages et dans les baies. C'est pour cette raison principalement que nous ne voulons pas permettre aux étrangers de venir participer à nos pêcheries riveraines. Mais les mêmes méthodes employées par nos gens sont également préjudiciables; la seule différence, c'est que le mal est moins grand en raison du nombre plus restreint de pêcheurs. L'usage des seines, des trappes et des lignes de fond, devrait être défendu partout en dedans de la limite des trois milles d'où nous excluons les étrangers. La plupart des pêcheurs reconnaissent la nécessité de cette mesure, et ils verraient avec plaisir la promulgation d'une loi excluant l'usage de ces engins destructeurs, sauf des lignes à la main et des rets droits, même avec certaines réserves quant à ces derniers. Les seuls qui pourraient s'opposer à un règlement de cette nature seraient quelques capitalistes ayant les moyens de se procurer les engins les plus dispendieux et ne faisant des placements que pour un profit immédiat, sans plus s'occuper des conséquences à venir. Les espèces de poisson qui ont le plus de valeur, soit au point de vue purement commercial ou comme produit alimentaire, sont la morue, le hareng et le maquereau. C'est sur elles que le pêcheur se repose pour sa subsistance, et que le marchand compte spécialement pour la vente au pays ou pour l'exportation à l'étranger; et ce sont elles qui subissent le plus les mauvais effets de la seine, de la trappe et de la ligne de fond. Sur le principe du plus grand bien pour le plus grand nombre et du plus grand bien possible pour tous, ces trois espèces d'engins devraient être rigidelement exclues des limites en question, sinon du golfe Saint-Laurent tout entier.

#### ENCOURAGEMENT DES PÊCHERIES.

Que le gouvernement ait pris des mesures sages et efficaces pour développer l'industrie nationale de la pêche au Cap-Breton, c'est un fait admis et apprécié par

tous les pêcheurs intelligents. Ils considèrent que la protection de nos pêcheries côtières contre les empiètements des Etats-Unis, est un premier pas de fait depuis deux ans dans la voie du succès.

L'admission en franchise d'engins de pêche, tels que lignes, ficelles, hameçons, etc., leur permet de gréer à beaucoup moins de frais que les pêcheurs des Etats-Unis qui ont à payer des droits d'importation considérables sur ces articles. Cet important avantage permet à nos pêcheurs d'augmenter les profits de leurs opérations de l'année, et tant que les circonstances permettront leur continuation, il donnera tous les ans une nouvelle impulsion à l'industrie de la pêche.

Une importante concession faite aux pêcheurs maritimes ou banquiers, c'est la remise des droits dont sont frappés les matériaux importés qui entrent dans la construction des navires, et l'exemption du fisc des munitions, approvisionnements, etc., nécessaires à un voyage de pêche. Le nombre des navires du Cap-Breton qui font aujourd'hui la pêche sur les bancs augmente à mesure que nos pêcheurs se sentent en moyens de construire et de gréer des navires convenables à ce genre d'industrie. Aux gens à faibles ressources qui aspirent à devenir propriétaires de navires propres à faire la pêche sur les bancs, la concession d'une réduction de droits est un appoint considérable, c'est réellement une prime qui leur arrive au moment du besoin. Ces concessions encouragent les pêcheurs du Cap-Breton et assurent graduellement à leur industrie une prospérité permanente.

J'ai déjà parlé du développement que prend le commerce interprovincial, qui permet à nos poissonniers de faire la concurrence aux producteurs et aux marchands américains dans l'achat des approvisionnements. Il est bon de dire que ce commerce ne se fait pas tout d'un côté, mais que de grandes quantités de poissons et d'huiles de poisson sont expédiées directement du Cap-Breton aux ports de l'ouest, par navires et par chemins de fer.

J'annexe ici un résumé des rapports des gardes-pêche de ce district. Le tout respectueusement soumis.

A. C. BERTRAM,  
*Officier des pêcheries du Cap-Breton.*

## ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

## COMTÉ DE CAP-BRETON.

Le garde-pêche *Francis Quinan*, de Sydney, signale une amélioration dans la capture du hareng et du flétan, ainsi que dans celle des espèces inférieures de poisson, mais la pêche au saumon a été aussi faible que l'année dernière. La pêche de la morue a donné de médiocres résultats jusque vers la fin de la saison, alors que les pêcheurs réussirent à faire d'excellentes captures, qui contribuèrent à rendre la capture totale plus considérable que celle de 1886. La pêche du homard a été beaucoup moins bonne qu'auparavant; une fabrique de conserves a fermé ses portes, et l'outillage en a été transporté à Terre-neuve. L'industrie de la pêche, dans ce district, s'est considérablement ressentie du fait qu'un grand nombre de pêcheurs l'ont abandonnée pour travailler dans les houillères et sur le chemin de fer du Cap-Breton, où la main-d'œuvre était en grande demande. L'argent dépensé pour enlever les débris qui encombraient la rivière au Saumon a été une dépense bien appliquée. Le garde-pêche recommande qu'un gardien soit préposé à la surveillance du ruisseau Noir et de la rivière de la Fourche, en amont du chemin de Morley, dans ce district.

Le garde-pêche *Alexander McDonald*, de la Baie de l'Est, accuse une augmentation dans la capture du maquereau et du homard, et une diminution dans celle de la morue et du flétan, tandis que la pêche du hareng n'a donné aucun signe d'amélioration sur l'année dernière. La diminution signalée dans le rendement de la morue est due à la rareté de la boîte, et au fait que plusieurs pêcheurs sont allés travailler au chemin de fer du Cap-Breton qui est en cours de construction. Le maquereau et le hareng de printemps sont restés très peu de temps sur la côte,—de là le manque de boîte qui a fait tant de tort à la pêche de la morue. L'augmentation signalée dans le rendement du maquereau est attribuée par les pêcheurs à la protection que le gouvernement a donnée depuis deux ans aux pêcheries du bord. Les trois fabriques de conserves ont fait des opérations considérables cette année. L'augmentation sur 1886 se chiffre par 21,954 boîtes de homard et 4,800 boîtes de saumon. La prolongation de temps accordée aux pêcheurs a été fort appréciée, et à la fin de la saison le homard était abondant et en bonne condition. Ceux qui ont fait la pêche du saumon ont très bien réussi, et ont réalisé de bons prix. La pêche de flétan n'est plus qu'une chose du passé, pour ce qui est des pêcheurs en bateaux. Autrefois cette pêche était bonne, mais les lignes de fond l'ont ruinée. En comparant la pêche de cette année avec celle des deux dernières, on peut dire qu'elle a mieux rémunéré les pêcheurs de l'endroit qui se plaisent à louer la manière dont l'Etat protège les pêcheries.

Le garde-pêche *James P. Burke*, de Main-à-Dieu, signale une légère augmentation dans le rendement de la morue et du hareng d'été, et une diminution considérable dans celui du hareng d'automne. Ce dernier n'est pas venu à l'île Scatarie comme autrefois. Il s'est aussi produit une diminution dans le rendement du homard. Au printemps le maquereau est venu en grands bancs sur la côte de Main-à-Dieu, mais la capture d'automne a été faible, car le poisson n'a pas fait son apparition en aussi grand nombre que d'habitude. Quoi qu'il en soit, la capture totale du maquereau a été pour le moins aussi abondante que l'année dernière. Une particularité de la campagne de cette année a été une augmentation notable dans le rendement du flétan. M. Burke attribue ce résultat à l'exclusion des Américains, dont les lignes de fond chassaient le flétan de la côte. Un établissement de conserves de Main-à-Dieu a voulu faire cette année une innovation en fabricant des conserves de hareng, dont il a exporté 150 caisses. Si cette conserve obtient succès sur les marchés étrangers, une

industrie importante prendra naissance ici. En somme, les pêcheurs ont mieux réussi que depuis plusieurs années, car le poisson leur a rapporté de meilleurs prix.

Le garde-pêche *Y. A. W. Barrington*, des Mines de Sydney, rapporte une diminution dans la pêche de la morue du lac Bras-d'Or, et il l'attribue au fait que les pêcheurs ont travaillé tout l'été sur le chemin de fer du Cap-Breton. Il y a eu cependant une légère augmentation dans le rendement du maquereau et du flétan, mais une diminution dans celui du saumon. M. Barrington attribue ce dernier résultat aux trappes à homard, qui ont éloigné les bancs de saumon de la côte.

#### COMTÉ D'INVERNESS.

Le garde-pêche *D. F. McLean*, de Port-Hood, accuse une augmentation dans le rendement des différentes pêches, sauf celles du hareng et du homard. Les tempêtes du mois d'octobre ont empêché les pêcheurs de prendre plus de maquereau et de morue. Les services de protection des pêcheries et de la distribution de la prime annuelle ont beaucoup encouragé les gens à se livrer à la pêche: il en est résulté une augmentation dans presque toutes les branches des pêcheries. M. McLean a toujours affirmé que l'emploi de la seine était préjudiciable, et il est aujourd'hui plus positif que jamais dans son opinion. D'abord la seine chasse le maquereau de la côte; comme conséquence il ne prend pas la boîte aussi vivement et il ne fraie pas aussi près du bord. En second lieu, les hommes à capitaux peuvent seuls exploiter cette pêche à la seine, et ils y emploient comparativement peu de pêcheurs, tandis que les pêcheurs les plus pauvres peuvent aisément se procurer des hameçons, des lignes et des canots. Chaque pêcheur, si le cœur lui en dit, peut faire la pêche du maquereau; mais quand il lui faut lutter contre la concurrence des seines, il se décourage. La pêche du homard se fait encore en grand dans ce district. M. McLean ne recommande pas qu'elle soit défendue pendant quelques années, mais que la saison réservée soit depuis le 20 juillet jusqu'au 1er mai; ce serait une protection suffisante, car à cette époque la plupart des homards ont le test tendre et fraient. Le saumon augmente considérablement sur la côte, ce qui démontre les bienfaits de la protection exercée par les officiers des pêcheries sur les rivières et les cours d'eau pendant la fraie. Sans cette protection, les importantes pêcheries à saumon seraient épuisées depuis longtemps.

Le garde-pêche *James Coady*, de Margaree sud-ouest, accuse une augmentation dans le rendement de la morue, de l'égreffin, du saumon et du homard, et une légère diminution dans celui du maquereau, du hareng et du gaspereau. Grâce à cette augmentation et à la hausse des prix de vente, les pêcheurs du district sont très encouragés. Les bancs de saumon entrés dans les rivières Margaree au mois de juillet, étaient extraordinairement petits, vu que l'eau était basse; par suite, les nombreux amateurs venus du Canada et des Etats-Unis pour faire la pêche du saumon n'ont eu qu'un médiocre succès. La sécheresse prolongée a considérablement nui, aussi, à la pêche aux rets dans les eaux de marée. Les habitants sont toujours disposés à pratiquer le braconnage; mais les rivières sont bien gardées, et les braconniers ne réussissent pas beaucoup.

Le garde-pêche *David Ross*, de Margaree nord-est, dit que la capture du maquereau a donné 1,882 barils de plus que l'année dernière. Les pêcheurs ont vendu leur poisson à des marchands de l'endroit et de l'étranger, à des prix beaucoup plus élevés que les années passées. La capture totale de morue a été un peu plus faible que l'année dernière, mais les pêcheurs l'ont vendue plus cher. M. Ross ajoute que le hareng a donné une augmentation, et que la capture du saumon a été moyenne. Cette dernière pêche aurait eu de meilleurs résultats dans les eaux de marée si la saison n'avait pas été exceptionnellement sèche.

Le garde-pêche *Peter McEachren*, de Glendale, signale une bonne capture de morue et de hareng. Le service de protection de la rivière a été très efficace; les gardiens ont fait la terreur des braconniers. Sept rets à truite ont été saisis et confisqués. On a découvert un des propriétaires de ces engins, et il va recevoir sa punition.

## COMTÉ DE RICHMOND.

Le garde-pêche *Francis Marmeau*, d'Arichat, accuse une diminution dans le rendement de la morue; mais une augmentation considérable dans celui du hareng. Cependant, la hausse survenue dans les prix de vente de la morue a permis aux pêcheurs de faire mieux qu'auparavant. L'amélioration sensible qui s'est produite dans la pêche du hareng, est attribuée à l'exclusion des Américains des fonds de pêche, où leur système de seinage détruisait non seulement la pêche du maquereau, mais encore celle du hareng. La pêche du homard se fait toujours avec une grande vigueur. Deux nouvelles fabriques de conserves ont été établies cette année, et elles ont bien réussi, de même que celles qui existaient déjà. Plusieurs infractions à la loi ont eu lieu, mais les délinquants ont été poursuivis et condamnés à l'amende. Le nombre des fabriques de conserves de homard augmentent dans son district, M. Marmeau recommande la nomination d'un nouveau gardien, qui serait chargé de visiter ces établissements tous les jours, ou aussi souvent que possible. Vu la vive concurrence qui existe dans cette exploitation, les paqueurs ont besoin d'être surveillés de près, sans quoi la loi sera violée.

Le garde-pêche *D. Cameron*, de Saint-Pierre, accuse une diminution dans toutes les pêches, sauf celle du hareng. Il attribue ce résultat aux glaces flottantes qui, le printemps dernier, sont restées sur la côte et dans les baies beaucoup plus tard que les années précédentes. Il croit que le premier maquereau est passé avant le départ des glaces. La rareté de la boitte et le mauvais temps ont été cause que les pêcheurs n'ont pu faire la pêche de la morue avec autant de succès qu'auparavant. Cependant, la hausse survenue dans les prix de vente du poisson les a quelque peu dédommagés.

## COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *D. McRae*, de Baddeck, dit que la campagne a été moyenne, comparée à celle de l'année dernière. Ceux qui ont fait la pêche dans ce district sont principalement des cultivateurs qui ne lui ont consacré qu'une partie de leur temps. Les différentes rivières confiées à la surveillance de M. McRae ont été bien protégées. Plusieurs jeunes gens pris en flagrant délit de tentative de violer la loi sur la rivière du Milieu ont été condamnés à l'amende et à la prison. Les frayères ont vu un plus grand nombre de reproducteurs qu'auparavant, et plusieurs saumons ont été pris dans cette rivière pour la piscifacure de Sydney.

Le garde-pêche *Wm Bingham* d'Englishtown, rapporte une augmentation dans la capture générale du poisson. Au commencement de la saison la morue était rare, mais plus tard elle devint plus abondante, et vers l'automne la pêche fut exceptionnellement fructueuse. Le maquereau abondait; les premiers bancs étaient petits, mais ceux de l'automne furent plus considérables, et les marchands de l'endroit en donnaient de bons prix. La plus grande partie du maquereau a été prise avec les rets.

La pêche du saumon a été médiocre, les glaces flottantes étant restées sur la côte jusqu'au mois de juin. Ces glaces ont aussi beaucoup nui aux opérations des paqueurs de homard, qui n'ont pu tendre les trappes qu'après leur départ de la côte. La prolongation de temps accordée par le gouvernement jusqu'au 15 août a permis aux paqueurs de se dédommager; sans cela, le rendement du homard aurait été bien faible dans ce district. L'encornet abondait cette année dans le havre d'Englishtown, et des navires de Saint-Pierre Miquelon, de Terre-neuve, et de la partie occidentale de la Nouvelle-Ecosse, en ont acheté de grandes quantités; quelques-uns sont même retournés avec de pleins chargements.

Le garde-pêche *Malcolm McIntosh*, de la Baie Aspy, accuse un bon rendement de maquereau, une légère diminution dans celui de la morue par suite du grand nombre d'hommes qui ont abandonné cette pêche pour travailler aux fabriques de conserves de homard, un rendement moyen de hareng, et une diminution dans celui

du saumon. M. McIntosh attribue ce dernier résultat aux trappes à homard, qui effraient le timide saumon et l'éloignent de la côte. Il est d'avis que si les pêcheurs de l'endroit étaient munis de bons rets, etc., comme ceux qu'ils avaient il y a quelques années, la capture du maquereau aurait été énorme; on en pris au moins 1,000 barils à la Pointe-Blanche seulement. Cette amélioration survenue dans la pêche du maquereau est attribuée à l'exclusion des Américains de nos fonds de pêche. Les seines en bourses employées par les navires de la Nouvelle-Ecosse et des États-Unis donnent lieu à des réclamations de la part de nos pêcheurs. Quatre fabriques de conserves de homard ont fait des opérations cette année; deux sont en cours de construction, en sorte que cette industrie sera activement exploitée l'année prochaine. Un paqueur de la Pointe-Blanche a été condamné à l'amende pour avoir eu en sa possession des homards au-dessous de la taille réglementaire.

**NOUVELLE-**

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés poisson, et du nombre total des hommes employés, etc.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.				
<i>Annapolis.</i>			\$	\$		\$	\$					\$ cts.
Margaretville .....	1	12	400	4	7	210	14	700	350	.....	.....	.....
Port-George .....	.....	.....	.....	.....	24	480	48	2400	1200	.....	1600	1100
Port-Lorne et Chute's-Cove .....	.....	.....	.....	.....	40	200	20	2300	1100	2	200	.....
Pbinney-Cove .....	.....	.....	.....	.....	9	45	18	900	450	.....	.....	148
Rivière Annapolis .....	.....	.....	.....	.....	8	40	16	80	160	.....	1200	.....
Traverse de Granville à Thorne's-Cove .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Thorne's-Cove à Digby Gut .....	2	44	1320	10	15	300	30	700	350	4	400	.....
Litchfield et Hillsburn .....	.....	.....	.....	.....	31	620	57	400	200	2	150	.....
Parker's-Cove et Young's-Cove .....	.....	.....	.....	.....	20	400	46	1110	555	.....	.....	265
Annapolis .....	1	10	306	3	40	680	68	3000	1500	.....	.....	1292
Rivière Lequille .....	3	42	1260	9	21	130	29	130	65	6	800	18
Rivière Round-Hill .....	.....	.....	.....	.....	6	80	15	200	100	2	100	4000
<b>Totaux .....</b>	<b>16</b>	<b>128</b>	<b>3886</b>	<b>31</b>	<b>225</b>	<b>3095</b>	<b>367</b>	<b>12500</b>	<b>6070</b>	<b>16</b>	<b>1650</b>	<b>6700</b>
<i>Antigonish.</i>												
Tracadie .....	.....	.....	.....	.....	60	1400	120	12000	10000	.....	10000	650
Antigonish .....	.....	.....	.....	.....	35	600	65	8400	7500	.....	34000	595
Morristown .....	.....	.....	.....	.....	72	1600	150	15000	13000	.....	32000	425
Arisaig .....	.....	.....	.....	.....	61	1200	132	13000	11000	.....	15000	290
<b>Totaux .....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>228</b>	<b>4800</b>	<b>467</b>	<b>48400</b>	<b>41500</b>	<b>.....</b>	<b>91000</b>	<b>1960</b>

**ÉCOSSE.**

à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1887.

ESPECES DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.									
	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.										
Gaspereau, barils.													
Morue, qtx.													
Merluche, qtx.													
Langues et noues de morue, brls.													
Merlan, qtx.													
Noues de merluche.													
Egrefin, qtx.													
Flétan, lbs.													
Alose, barils.													
Achigan, lbs.													
Truite, lbs.													
Eperlan, lbs.													
Anguille, barils.													
Huitres, barils.													
Homard, boîtes.													
Huile de poisson, gallons.													
Poisson employé comme boîtes, barils.													
Poisson employé comme engrais, barils.													
				\$ cts.									
.....	187	2	10	10	12000	.....	.....	.....	.....	40	19	100	5,639 00
.....	200	.....	13	20	1000	.....	.....	.....	.....	40	20	50	6,253 00
.....	100	.....	25	20	2000	.....	.....	.....	.....	50	100	50	4,575 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	666 00
.....	.....	.....	.....	.....	5	3900	100	.....	.....	.....	.....	.....	475 00
.....	220	225	3	230	405	2200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,629 10
.....	1136	1077	4	235	1085	1194	13900	.....	.....	.....	.....	.....	20,486 20
.....	451	438	1	10	417	566	1900	.....	.....	.....	.....	.....	8,051 70
.....	236	160	1	244	150	173	3100	.....	.....	.....	.....	.....	10,915 60
.....	327	386	2	11	463	384	3567	.....	.....	.....	.....	.....	14,296 95
.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145 00
.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	300	.....	979 00
<b>Totaux .....</b>	<b>26</b>	<b>2857</b>	<b>2276</b>	<b>13</b>	<b>548</b>	<b>2345</b>	<b>2712</b>	<b>39667</b>	<b>5</b>	<b>3490</b>	<b>400</b>	<b>.....</b>	<b>2894</b>
.....	109	70	200	.....	.....	270	125	.....	.....	600	2400	7000	120
.....	180	80	450	.....	.....	345	375	.....	.....	4000	6000	15000	320
.....	220	465	2000	.....	.....	2125	375	.....	.....	1500	300	9000	.....
.....	40	200	1150	.....	.....	1250	625	.....	.....	700	600	10000	.....
<b>Totaux .....</b>	<b>520</b>	<b>815</b>	<b>3800</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>3990</b>	<b>1500</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>6800</b>	<b>9300</b>	<b>41000</b>	<b>440</b>

\* Homards frais expédiés aux Etats-Unis, etc., 527 tonnes, à \$35.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.			Bateaux.			Nasses.		Saumon, barils	Saumon fr., dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, en barils.	Maquereau, en boîtes.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.							Valeur.
<i>Cap-Breton.</i>			\$		\$			\$							
Du pont Marion à False Bay Beach				36	600	67	2000	800	3080			12			
De False Bay Beach à Long Beach	1	10	300	4	45	760	70	4180	1584	1650		104			
De Long Beach à la Grande et à la Petite Baie des Glaces et Bridgeport				30	544	60	1980	700	200			4			
De Lingan à la Barre Sud et au côté s. de la r. Sydney	1	10	250	3	46	720	87	2780	1052	1200		10			
De Sydney à Coxheath, Pte Edouard, Bras N.-O. et Sydney Forks				60	600	70	1860	651				3			
Du Nord de la Baie Est				5	100	10	250	70							
Escaroni				4	80	8	200	56							
De la rivière George à Lloyd's Creek	10	200	2800	70	55	1100	110	2750	800	600		57			
Sydney-Nord, Lettche's Creek et Ball's Creek				19	380	38	950	266				45			
Black Brook et Horn's Mill															
De Boisdale à Grand Narrows				52	1040	104	2600	728				3			
Baie Mira				42	1680	89	6460	2584	33			364			
Main-à-Dieu				50	3000	140	8000	3200	10		2400	161	1200		
Scatarie				25	2000	100	2500	1000	4			25			
Gabarus				80	4200	240	7300	3600				800			
Anse Kennington				9	380	27	1000	500				90			
Louisburg				51	2600	150	6150	3075			10800	710			
Grande Lorraine				47	2820	141	5040	2525	4			550			
Petite Lorraine				16	960	48	250	1250	2			240			
Baulne				13	650	30	800	400	5			100			
Grand Mira et Baie Lewis				16	250	30	400	200		200	100				
Baie Est et Grand Etang				20	300	40	1000	500							
<b>Totaux</b>	<b>12</b>	<b>220</b>	<b>3350</b>	<b>77</b>	<b>721</b>	<b>24774</b>	<b>1559</b>	<b>58450</b>	<b>25541</b>	<b>58</b>	<b>6930</b>	<b>100</b>	<b>13200</b>	<b>3278</b>	<b>1200</b>

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

PIÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Fictan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huitres, barils.	Homards, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.		Poisson employé comme boîtes.
70		70	400	35	30	400	20	3200		2600	35	20		200		108	4,598 00
1155		20	1950		285	11500	12	550		2300	40		35863	1020	32	500	23,918 06
170			610		54	7600		2000		3000	25		23568	305	30	145	8,816 66
396		6	1050		75	11000		500		3500	50		39408	475	40	250	14,822 96
200	100	97	60					2100		5000	34			30		15	2,522 00
400			160					900			8	20		19		4	2,448 00
			40								5			7		2	215 80
395		27	2495		130	3300		650			19		140000	467		102	30,927 80
250			495		10	1000		200		1000	8			89		21	4,012 10
								470		1600							143 00
30			430								9			77		17	2,187 30
753		20	2720		239	7900					2			1125		220	21,800 90
1125		40	3410		450	6178		10					38400	1560		400	29,768 30
400			3200		400	8000		15					1600	1600		500	18,814 00
560			3600		100	500							134260	1800		200	44,101 20
100			160		30									75		5	2,327 50
620			3000		200	500							52800	1040		180	32,802 00
600			2500		50	400								1250		140	20,314 00
280			1200		800									600		40	9,352 00
120			520		40	1000								160		15	4,246 00
		20						300		1000	4						316 00
200		5	200					100		300	5	6		50			1,638 50
<b>7824</b>	<b>100</b>	<b>305</b>	<b>28140</b>	<b>35</b>	<b>2093</b>	<b>60078</b>	<b>36</b>	<b>11370</b>	<b>25</b>	<b>21300</b>	<b>244</b>	<b>46</b>	<b>464299</b>	<b>11949</b>	<b>102</b>	<b>2864</b>	<b>280,237 76</b>



STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, fraiss, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			
<i>Colchester.</i>			\$	\$		\$	\$				
Stirling .....	4	60			400	200				5	
Lower Stewiacke .....	9	54	9		90	63		1200			
Forrest Glen .....	5	30	5		50	35		1300			
Middle Stewiacke .....	4	24	4		40	28		400			
Olifon .....	3	20	6		400	150		125			
Black Rock .....	2	75	4		1000	400		300			
Princeport .....	2	100	4		600	200		175			
Masstown .....	7	200	14		1650	350		1300			
Little Dyke .....	7	250	14		1600	300		1050			
Grand-Village .....	1	40	2		300	60		250			
Highland Village .....	4	120	8		1200	200		500			
Pointe du Grand-Village .....	4	120	8		1300	250		600			
Portaupique .....	1	30	3		300	60	1	200	50		
Cinq-Maisons .....	3	110	7		950	120	1	100	200		
Birch Hill .....	1	40	4		350	60	2	500	100		
Rivière aux Achigans .....	2	70	5		600	80	1	350			
Petite rivière aux Achigans .....	3	120	7		1000	120	1	200	200		
Upper Economy .....	5	160	14		1500	200	4	1000	1200		
Economy Point .....					4			1500			
Central Economy .....					6			1200			
Lower Economy .....					3			300			
Cinq Iles .....	5	150	14		150	4	600				
<b>Totaux .....</b>	<b>72</b>	<b>1773</b>	<b>145</b>		<b>13300</b>	<b>3026</b>	<b>24</b>	<b>5850</b>	<b>8950</b>	<b>5</b>	
<i>Cumberland.</i>											
Pugwash, rivière Pugwash et Port-Philip .....	1	40	1000	7	22	580	22	32	40	15	
Rivière-aux-Oies .....	2	30		2	12	12				5	
Northport .....											
Wallace .....	48	960	75		720	288				5	
Rivière La Planche .....					230	200			300		
Nappan .....					100	85			200		
Minnie .....	2	40	6		400	300			500		
Rivière aux Pommes .....	3	50	9		160	140			6	1000	
Advocate .....	12	240	30		400	350			100		
Ile Spencer et Port-Greville .....	8	175	24		250	206	3	100	200		
Farrsboro' .....	2	40	6		80	70	2	50	400		
Deux-Iles .....	2	40	6		40	30	2	50	300		
Rivière Philippe .....	1	32	1200	4	2	40	8	125	180	3000	
<b>Totaux .....</b>	<b>2</b>	<b>72</b>	<b>2200</b>	<b>11</b>	<b>103</b>	<b>2195</b>	<b>188</b>	<b>2549</b>	<b>1895</b>	<b>7</b>	

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse—Suite.

ESPECES DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.		Valeur.
	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	
Hareng, barils.			
Hareng, fumé, en boîtes.			
Gaspereau, barils.			
Morue, qtx.			
Merlan, qtx.			
Mentche et noncs, lbs.			
Egrefin, qtx.			
Filetan, lbs.			
Alose, barils.			
Truite, lbs.			
Eperlan, lbs.			
Angruille, barils.			
Huitres, barils.			
Homard, boîtes.			
Huile de poisson, gallons.			
(Eufs de poisson, barils.			
Poisson employé comme boîte, barils.			
Poisson employé comme engrais, barils.			
	\$	cts.	
	50	40	28985
			200
			5 300
			1 500
			10
			20
			15
			30
			40
			10
			25
			26
			10
			25
			13
			20
			22
			53 1500
			20
	50		20
	150	20	18
	1200	12	10
			10
		140	10
			750
			385 3250
			28985
			50 92120
			62602
	130		1875
			43000 10
			50 302880
	500	150 10	
			30 100
			12 80
			80 100
			500
	300	150 75	100 800
			200 1000
	75 10	50 40	80 600
	60 20	25 20	60 500
			10 1000
			20
			100
			180 10
			890
			2880 00
			1,160 00
			805 00
			2,650 00
			*350 00
	1135	30 713	465 205 150 470 3400
			134 1000 125257 10 120 395000 180 10 890
			9,072 14
			15,725 52
			60 00
			1,132 50
			43,553 60
			381 00
			188 80
			893 50
			886 00
			2,782 00
			2,880 00
			1,160 00
			805 00
			2,650 00
			*350 00
			73,447 92

\* Homards, frais, 10 tonnes, à \$35.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Msquerean, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	
<i>Digby.</i>			\$		\$			\$	\$						
Digby .....	12	360	4500	96	10	499	20	2000	1600	13	2000	20	400	25000	
Broad Cove .....					11	530	22	800	550				450		
Gulliver's Cove .....					6	300	12	450	400			750	150		
Shelving Cove .....					7	350	14	480	440				200		
Centerville .....					28	1440	56	1400	1350				100	300	
Sandy Cove .....					13	650	26	600	610	1	100	1000	30	260	
Petite-Rivière .....					45	2000	94	1800	1645			100	1050		
Weymouth .....					15	620	30	950	635	2	150		750	600	
Pointe de l'Eglise .....					14	600	28	900	590				375		
Météghan .....					7	350	14	470	430				350		
Rivière au Saumon .....	1	30	600	8	16	700	34	1020	600				600		
Baie Sainte-Marie .....					4	120	8	220	200	5	450		300	20	
Westport .....	25	500	21000	190	45	1600	130	15000	9000				750		
Freeport .....	17	340	15000	136	90	3160	270	13000	8000				900		
Tiverton .....	3	60	2300	30	48	2000	144	8000	5000				150		
Totaux .....	68	1290	43400	460	359	14859	902	47090	31040	21	2700	1750	1300	6555	25000

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.			
Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Rognes de poisson, barils.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	\$	cts.
3000		500	2000	5100	150000		500	1000		34460	6500	500	1500	1500	71,535	20	
465		80	500	1950	2800						1000	50	620	650	14,600	00	
345		100	300	1475	2600						390	25	320	380	9,991	00	
400		140	400	1550	2000						640	50	350	45	10,863	50	
2200		600	1000	5000	3000						2900	1000	1000	700	42,060	00	
1000		525	600	3000	2800						980	200	745	680	23,359	50	
3550		550	950	4200	1050						3500	600	1250	750	46,230	00	
390		530	360	1450	640						1250	100	975	800	24,356	50	
390		500	300	1425	620						1000	75	800	565	13,492	00	
500		250	150	775	3600						1050	25	800	675	10,242	50	
5880		2000	380	1960	14000						2600	40	1200	540	47,110	00	
											165		150	300	4,266	00	
30500	40	20300	2500	37200	95000						50000	2000	5000	500	404,025	00	
24000	30	14000	1100	20000	35000						33500	1500	4000	650	266,675	00	
3260		2900	550	4200	2000						5000	400	900		51,175	00	
75810	70	42975	11980	89285	315110		15	600	1000	50	64460	110475	6565	19610	8735	1,086,331	20

\* Homard, frais, expédié aux États-Unis, 986 tonnes, à \$35..... \$34,510  
 Merluche fumée, 98,000 lbs., à 4c..... 3,920  
 Egrefin, frais, expédié aux États-Unis, 198,000 lbs., à 4c..... 7,920

\$46,350

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPECES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.												
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Bar, lbs.	Truite, lbs.		Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtes, barils.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.																							Valeur.				
<i>Guysborough.</i>			\$		¢			¢	¢																							\$	cts.				
Côté Est de Beckerton, havres du Pêcheur et du Pays...					43	1720	64	17600	2300																												
Havre Isaac à New Harbor	4	301	18000	64	154	5290	212	75360	9420	1	500	5																									
Baie Tor à l'Anse Charlo	5	86	1750	27	130	4540	179	68400	8550																												
Hav. de Cole à Dover	2	52	2000	20	328	7180	493	192760	24150	1	200	14																									
Canso au ruiss. Lea.	5	370	19300	66	298	8932	485	239625	31125	9	3700	105																									
Guysborough à la Ligne du Comté...	9	369	10030	68	453	8460	597	336085	42630	3	1500	51																									
Baie Sainte-Marie à la riv. du Sauvage.	3	66	2000	13	83	2030	154	27830	2720				8100	1300	300																						
Port Beckerton					18	580	56	3840	400				100		200																						
Marie-Joseph	1	9	250	4	60	1800	150	8400	960				500	150																							
Ecum Secum					45	1600	70	2750	300				1500	200																							
Port-Hillford	4	245	7000	25	40	1020	80	11300	4500				880	1000	500																						
Baies Liscombe et des Espagnols					95	2400	220	8750	1200				400																								
Rivière Sainte-Marie et lacs	2	91	2400	10	22	330	24	1880	550				130	10500	800	200																					
Tête de la rivière du Pays					5	75	5	200	70					900	50																						
<b>Totaux</b>	<b>35</b>	<b>1589</b>	<b>62700</b>	<b>297</b>	<b>1774</b>	<b>45407</b>	<b>2790</b>	<b>994780</b>	<b>128775</b>	<b>14</b>	<b>5800</b>	<b>1185</b>	<b>23000</b>	<b>3000</b>	<b>4444</b>	<b>10839</b>																					

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPECES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.												
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses		Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Bar, lbs.	Truite, lbs.		Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîtes, barils.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.																							Valeur.				
<i>Guysborough.</i>			\$		¢			¢	¢																											\$	cts.
Côté Est de Beckerton, havres du Pêcheur et du Pays...					43	1720	64	17600	2300																												
Havre Isaac à New Harbor	4	301	18000	64	154	5290	212	75360	9420	1	500	5																									
Baie Tor à l'Anse Charlo	5	86	1750	27	130	4540	179	68400	8550																												
Hav. de Cole à Dover	2	52	2000	20	328	7180	493	192760	24150	1	200	14																									
Canso au ruiss. Lea.	5	370	19300	66	298	8932	485	239625	31125	9	3700	105																									
Guysborough à la Ligne du Comté...	9	369	10030	68	453	8460	597	336085	42630	3	1500	51																									
Baie Sainte-Marie à la riv. du Sauvage.	3	66	2000	13	83	2030	154	27830	2720				8100	1300	300																						
Port Beckerton					18	580	56	3840	400				100		200																						
Marie-Joseph	1	9	250	4	60	1800	150	8400	960				500	150																							
Ecum Secum					45	1600	70	2750	300				1500	200																							
Port-Hillford	4	245	7000	25	40	1020	80	11300	4500				880	1000	500																						
Baies Liscombe et des Espagnols					95	2400	220	8750	1200				400																								
Rivière Sainte-Marie et lacs	2	91	2400	10	22	330	24	1880	550				130	10500	800	200																					
Tête de la rivière du Pays					5	75	5	200	70					900	50																						
<b>Totaux</b>	<b>35</b>	<b>1589</b>	<b>62700</b>	<b>297</b>	<b>1774</b>	<b>45407</b>	<b>2790</b>	<b>994780</b>	<b>128775</b>	<b>14</b>	<b>5800</b>	<b>1185</b>	<b>23000</b>	<b>3000</b>	<b>4444</b>	<b>10839</b>																					

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.													
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon, barils.		Saumon, frais dans la glace, lbs.		Saumon, fumé, lbs.		Saumon, boîtes, lbs.		Maquereau, barils.		Maquereau, boîtes.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Hatifax.</i>																						
Côte Nord.	3	75	2,400	18	190	5,700	180	41,600	3,360	43	9,600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Sainte-Marguerite-Est.	4	80	3,200	24	168	5,040	178	44,000	3,520	67	12,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre aux Sauvages.	4	100	3,200	24	134	4,020	109	13,000	1,440	38	7,600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse à Peggy.	6	120	4,800	36	91	2,730	94	64,000	5,120	62	12,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dorset.	4	100	3,200	18	395	11,850	345	244,000	20,520	92	18,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prospect.	7	140	5,600	42	142	4,260	135	52,000	4,160	33	6,600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Ference.	2	56	2,000	12	83	3,520	102	21,900	1,750	10	2,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pennant.	5	100	3,000	24	120	3,600	160	18,100	1,810	4	1,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Esambo.	13	340	10,500	78	115	1,820	90	105,500	10,550	21	4,200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre de Ketch.	2	50	1,200	12	68	1,360	82	14,800	1,420	32	6,400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse aux Portugais.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse aux Harengs.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anse Ferguson.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bedford.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Halifax.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Reum Secum à Quoddy.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sober Island à Sheet Har-	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
bor.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre Taylor au havre du Na-	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
ivre.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre aux Meules au Havre Pet-	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
erswick.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	111	307	10,650	85	221	3,057	163	56,500	4,047	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	2	35	850	10	148	2,109	190	46,960	3,529	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	83	2,065	65,500	502	2,909	74,241	2,339	976,160	83,526	505	103,550	2,070	69,263	6,422	4,130	12,618	17,200	.....	.....	.....	.....	.....

Chesetook-Ouest à Seaforth.	111	307	10,650	85	221	3,057	163	56,500	4,047	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre aux Trois-Brasses au Pas-	2	35	850	10	148	2,109	190	46,960	3,529	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
age Est.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	83	2,065	65,500	502	2,909	74,241	2,339	976,160	83,526	505	103,550	2,070	69,263	6,422	4,130	12,618	17,200	.....	.....	.....	.....	.....

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICT.	ESPECES DE POISSON.											PRONDS DU POISSON.		VALEUR. \$ cts.		
	Hareng, barils.	Caspeaux, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Noues de merluche.	Breton.	Pétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Berlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Merluche, qtx.		Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme botte, barils.
<i>Halifax—Fin.</i>																
Côte Nord.....	520	40	620	10	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	60	.....
Rete Sainte-Marguerite-Est.....	733	.....	3,310	61	1,540	273	.....	.....	.....	.....	6,500	.....	.....	2,760	460	.....
Havre aux Sauvages.....	1,255	.....	180	3	.....	368	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	90	40	.....
Anse à Peggy.....	180	25	1,300	21	1,490	645	.....	.....	.....	.....	57,000	.....	.....	1,530	350	.....
Dover.....	680	.....	2,730	51	650	325	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,920	240	.....
Prospect.....	3,010	.....	5,770	71	1,565	68	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,060	550	.....
Baie Terrence.....	630	65	8,350	160	160	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4,800	185	.....
Pennent.....	335	82	4,790	90	200	75	400	.....	.....	.....	96,000	.....	.....	2,700	540	.....
Sambro.....	343	.....	2,410	42	310	85	850	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,260	250	.....
Havre de Ketch.....	1,200	55	25	500	7	54	450	.....	.....	.....	.....	.....	.....	210	55	.....
Anse aux Portugais.....	960	25	5,910	112	.....	426	211,500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,360	560	.....
Anse au Hareng.....	1,190	10	330	5	108	320	10,800	.....	.....	.....	19,873	106	.....	.....	420	.....
Anse Ferguson.....	1,150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bedford.....	60	.....	6,130	.....	.....	.....	23,000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Halifax.....	20,000	.....	1,269	2	.....	64	413	3,010	.....	.....	421,416	.....	.....	25,000	68	.....
Scum Secum à Quiddy.....	21	9	1,269	.....	.....	.....	.....	.....	2,700	65	.....	.....	.....	578	.....	.....
Ile Sober à Sheet Harbor.....	175	18	781	4	18	25	1,260	950	.....	.....	192,432	15	270	.....	46	.....
Havre de Taylor au havre du Navire.....	2,490	128	3,460	8	.....	170	2,610	650	.....	1,680	234,600	.....	.....	1,337	201	.....
Havre aux Moules au havre Pespwick.....	974	54	6,166	9	3	361	2,790	2,300	.....	8,100	271,200	2	2,269	.....	361	.....

Chezetcook-Est à Seaforth.....	1,140	149	5,027	5	.....	83	175	200	.....	1,600	7	1,668	.....	.....	303	.....	32,694	46
Havre aux Trois-Brosses au havre de l'Est.....	838	171	1,617	3	.....	170	1,680	570	21,000	12,400	17	20,160	.....	798	107	.....	104,078	60
Totaux.....	36,944	831	60,690	664	6,042	3,807	232,928	29,680	21,000	26,480	209	1,320,844	6,038	52,382	4,896	.....	1,016,027	68

\* Vendu frais sur les marchés d'Halifax.  
† 113,000 homards vendus vivants aux Etats-Unis, à 4cts. chaque.

## STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.			MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.
	Navires.			Rets.		Nasses.			
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
<i>Hants.</i>		\$			\$		\$		
Rivière Shubénacadie et Maitland .....	28	650	31	2325	700	.....	.....	.....	2450
Selmah .....	2	100	4	1000	300	.....	.....	.....	575
Noël .....	2	90	4	1100	310	.....	.....	.....	400
Tennicape .....	4	210	8	1900	450	.....	.....	.....	300
Walton .....	2	110	4	1200	500	1	500	.....	280
Hants-Ouest .....	20	1600	40	5000	1200	7	700	15	1500
Grand Lac à Shubénacadie .....	102	408	102	9090	561	.....	.....	.....	3225
<b>Totaux .....</b>	<b>160</b>	<b>3168</b>	<b>193</b>	<b>21615</b>	<b>4021</b>	<b>8</b>	<b>1200</b>	<b>15</b>	<b>3730</b>

## la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.								PRODUITS DE POISSON.			VALUEUR
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Eperlan, lbs.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.	Poisson employé comme boîtes, barils.	
.....	240	.....	.....	.....	11	2520	.....	8	.....	.....	\$ cts.
.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	1,823 40
.....	.....	6	.....	.....	9	.....	.....	4	.....	.....	205 00
.....	.....	.....	.....	.....	27	.....	.....	.....	.....	.....	186 60
.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	303 00
60	.....	11	.....	.....	10	.....	.....	6	.....	.....	462 40
125	25	75	65	550	200	.....	3000	.....	.....	.....	3,810 00
.....	924	.....	.....	.....	10	2245	.....	.....	.....	.....	5,027 70
<b>185</b>	<b>1189</b>	<b>92</b>	<b>65</b>	<b>550</b>	<b>277</b>	<b>4765</b>	<b>3000</b>	<b>18</b>	.....	.....	<b>11,818 10</b>



STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

Table with columns: DISTRICT, NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE (Navires, Bateaux), MATÉRIEL DE PÊCHER (Rets, Nasses), and other fishing equipment. Rows include locations like King, Lunenburg, and totals.

a pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite

Table with columns: ESPÈCES DE POISSON (Gaspereau, Morue, etc.), PRODUITS DU POISSON (Huile de poisson, Guano, etc.), and V. A. L. E. U. R. Rows list various fish species and their products.

\* 600 douz. de pétoncles.



STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEAUX DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.		
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Hommes.	Brasses.	Valeur.							
<i>Pictou.</i>		\$		\$		\$							
Ile Pictou.....	40	800	115	350	240	.....	.....	800	26	1000			
Havre de Chance.....	14	280	30	1600	1700	12000	.....	85	.....	.....			
Petit Havre.....	11	220	25	1500	1500	14200	.....	180	.....	.....			
Grande Ile.....	20	400	40	2300	2000	28000	.....	75	.....	.....			
Rive Nord.....	4	80	8	650	600	8800	.....	.....	.....	.....			
Etangs.....	12	200	20	1400	1400	17000	.....	20	.....	.....			
Lismore.....	10	200	22	600	1200	19500	.....	28	.....	.....			
Merigonish.....							.....						
Pictou-Ouest.....	3	102	12	90	4000	180	16000	1800	2000	.....			
<b>Totaux.....</b>	<b>3</b>	<b>102</b>	<b>12</b>	<b>201</b>	<b>6180</b>	<b>440</b>	<b>25000</b>	<b>10440</b>	<b>101500</b>	<b>830</b>	<b>584</b>	<b>1000</b>	
<i>Queen's.</i>													
Liverpool.....	7	338	25410	79	26	367	32	2000	844	4150	.....	17	.....
Port-Mouton.....	4	120	1200	13	17	4500	212	8500	4250	.....	30	.....	.....
Brooklyn.....	2	187	7000	36	48	1127	30	1340	306	2560	.....	.....	.....
Port-Joli.....					28	520	40	300	150	.....	.....	.....	.....
Port-Lebert.....	3	57	600	6	8	60	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Somerville.....					11	110	12	200	100	.....	.....	.....	.....
Pointe de Hunt.....					12	360	24	960	480	.....	10	.....	.....
Pointe-Blanche.....					8	160	16	1100	580	.....	55	.....	.....
Beach Meadows.....					5	69	6	176	64	.....	1	.....	.....
Coffin Island.....					19	300	21	870	334	81	.....	.....	.....
Eagle Head.....					6	150	6	400	160	700	.....	.....	.....
West Berlin.....					20	400	21	1160	406	280	.....	.....	.....
East Berlin.....					18	240	23	1380	690	1106	.....	18	.....
West Head.....					25	261	29	1700	517	.....	40	.....	.....
Moose Harbor.....					9	139	10	435	180	20	.....	5	.....
Pointe Noire.....					14	174	14	520	220	70	.....	16	.....
Milton.....					4	40	15	150	60	2500	.....	.....	.....
Ile du Goëland.....					7	140	7	240	136	.....	10	.....	.....
East Head.....					7	120	6	320	127	200	.....	2	.....
Mill Village.....					57	420	55	1930	700	3734	800	.....	.....
Port-Medway.....	6	571	28000	103	90	1425	95	8650	1820	16700	325	.....	836
Ponhook.....					10	100	30	225	115	2550	250	.....	.....
<b>Totaux.....</b>	<b>22</b>	<b>1273</b>	<b>62210</b>	<b>239</b>	<b>602</b>	<b>11182</b>	<b>712</b>	<b>32556</b>	<b>12239</b>	<b>34645</b>	<b>1375</b>	<b>1059</b>	<b>.....</b>

a pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—*Suite.*

ESÈCE DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et notes de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Notes de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huîtres, barils.	Homards, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.
345	.....	300	.....	117	97	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	170500	70	800	200	25,713 50
540	.....	350	.....	130	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27	.....	.....	75	.....	.....	8,110 00
900	.....	300	.....	160	160	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....	120	.....	.....	11,348 00
125	.....	130	.....	170	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	21600	65	300	100	11,730 50
.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,820 00
127	.....	6	.....	140	140	.....	.....	.....	.....	.....	1900	85	.....	.....	27	.....	.....	6,230 30
22	.....	93	.....	175	175	.....	.....	.....	.....	.....	3500	5	.....	.....	40	.....	.....	5,858 00
.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10900	360	.....	.....	.....	.....	.....	4,354 00
542	20	200	.....	125	114	.....	.....	.....	.....	.....	11360	35	10	400000	250	300	4500	58,244 60
<b>2601</b>	<b>20</b>	<b>1499</b>	.....	<b>1017</b>	<b>896</b>	<b>14</b>	.....	.....	.....	.....	<b>27660</b>	<b>555</b>	<b>10</b>	<b>592100</b>	<b>647</b>	<b>1400</b>	<b>4800</b>	<b>133,408 90</b>
84	25	8560	.....	.....	.....	12	165	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1017	25	20	36,283 30
700	35	2474	6	.....	.....	110	600	1000	40	.....	.....	10	.....	70464	1756	190	1650	24,751 58
14	40	2439	.....	.....	.....	45	2025	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1733	70	.....	15,891 70
.....	25	310	.....	.....	.....	.....	.....	1100	.....	1700	40	.....	.....	.....	180	.....	.....	1,636 50
.....	5	67	.....	.....	.....	10	.....	500	.....	300	50	.....	.....	.....	50	.....	.....	918 50
15	.....	24	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	186 50
20	.....	310	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....	240	.....	.....	1,666 00
130	.....	150	.....	.....	.....	15	.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	130	.....	.....	1,977 00
31	.....	1 <sup>e</sup>	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	220 30
176	.....	122	1	.....	.....	24	230	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	41	12	1,634 70
20	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	318 00
92	5	65	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	10	.....	1,060 70
26	10	68	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	72	31	.....	877 30
124	.....	33 <sup>a</sup>	5	.....	.....	118	1200	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	235	30	190	3,274 00
42	1	33	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	3	13	421 30
69	.....	60	.....	.....	.....	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	70	107	900	5,767 50
.....	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	3	.....	778 50
12	.....	40	.....	.....	.....	6	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65	14	80	485 00
25	.....	92	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	584 50
.....	19	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1275	.....	18300	15	.....	.....	.....	11,192 30
163	1245	14191	21	.....	.....	.....	.....	14625	.....	.....	3200	.....	.....	57600	4726	.....	.....	87,373 90
.....	612	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1340	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,508 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	*6,000 00
<b>1743</b>	<b>2043</b>	<b>30340</b>	<b>32</b>	<b>3</b>	.....	<b>432</b>	<b>19245</b>	<b>5668</b>	<b>51</b>	<b>23500</b>	<b>146</b>	<b>163064</b>	<b>10491</b>	<b>524</b>	<b>2865</b>	<b>210,231</b>	<b>58</b>	<b>.....</b>

\* 150,000 homards expédiés vivants aux Etats-Unis, à 4cts. chaque.  
† Moules, 475 barils, à \$7.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.			
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Richmond.</i>			\$		\$		\$		\$	
Arichat.....	2	80	1200	20	60	800	120	40000	5000	
Arichat, Ouest.....	2	80	1200	20	80	1000	140	30000	4000	
Petit de Grat.....					90	950	180	70000	8000	
Cap Au Guet.....					50	700	100	40000	6000	
Port Royal.....	1	20	600	6	12	400	24	20000	3000	
D'Escousse.....	17	700	17000	200	30	150	60	50000	7000	
Polimand.....	3	120	3730	30	10	100	20	1000	5000	
Port Richmond.....	4	160	3800	40	5	100	10	900	400	
Cap Le Rond.....					20	300	40	4000	2000	
Baie Rocheuse.....					40	600	80	8000	4000	
Petite Anse.....					50	800	100	8000	4000	
Gros Nez.....					60	900	100	8000	4000	
Rivière aux Habitants.....	3	120	1900	18	10	200	20	9000	5000	
Rivière Noire.....					10	200	20	900	490	
D'Escousse inférieure.....	3	120	1900	18	40	200	80	1000	500	
Martinique et Passage Lennox.....					12	400	24	1000	500	
Fourchu.....	2	42	1500	8	35	1225	87	5600	1400	
Framboise.....					5	175	12	1000	250	
Saint-Esprit.....					10	250	22	3000	1070	
L'Archevêque.....					11	330	24	3080	770	
Grande Rivière.....					33	990	66	10560	2640	
Pointe Michaud.....					18	360	42	3600	800	
L'Ardoise.....					200	3800	405	26300	10980	
Ile Saint-Pierre.....	3				49	784	98	6200	3780	
Saint-Pierre.....	3	70	1000	17	40	600	80	7500	1400	
Rivière Bourgeois.....	24	600	12000	170	20	240	30	2450	940	
<b>Totaux.....</b>	<b>64</b>	<b>2112</b>	<b>45820</b>	<b>547</b>	<b>1000</b>	<b>16554</b>	<b>1984</b>	<b>361090</b>	<b>82830</b>	

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALUEUR.		
	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, brls.	Egrefin, quintaux.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Rogues de poisson, barils.	Guano de poisson, ton x.		Poisson employé comme botte, barils.	
			3000	2000	100	500	10	1000			200000					\$	cts.
			300	500	50	500	10	500	500	10	20000	50					75,570 00
5	1000		3000	100	15	500	10	500			120000	50					12,725 00
			750	250	10	500	10	1000				50					55,317 50
			75	200	20	500	10	500	1000			50					16,290 00
			150	100		25000	50	100				1000					6,070 00
				50		3000	30					500					103,550 00
				20	20	500	10					50					12,725 00
			375	500	10	200	10	100			20	50					2,500 00
			450	100		50	5	50			50	60000					15,815 00
			600	100		500	10	500			120000	50					6,320 00
			450	200		100	5	100				20					26,170 00
				200	40	50						20					1,488 00
												20					360 00
10												20000					10,944 00
			300	100	20	1000	20	50				10					90 00
				10	10												29,412 00
			315	280		2100					129600	1050					1,439 46
			60	90		75						36					3,838 00
			200	180		150						70					9,084 00
			176	77		66						52800					10,792 00
			693	396		165						85					4,186 00
2			180	120	12	260						150					65,715 00
30			2000	2200	110	3700						2100					26,873 50
			490	980	40	490						250					7,100 00
2			200	200		900						420					36,737 00
				20	60	6	8500					70					
49	1000		13784	9013	463	49306	190	8595	1500	144	832800	10647			5		548,270 30

## STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	
<i>Shelburne.</i>		\$			\$			\$		\$	
Barrington .....	5	283	13800	58	32	600	31	4620	816		
Havre de Wood .....	3	72	1250	26	90	1500	125	18480	1232	2	3500
do Shag .....	4	200	8700	32	19	782	32	5340	1200	1	900
Pointe à l'Ours .....					24	750	19	4500	900		
Ile du Cap .....	4	349	13000	74	230	5000	352	29563	4350	7	13000
Port-Latour et Baccaro .....	2	100	2900	24	160	3000	129	14000	3500		
Port-Latour, en haut .....	1	42	1000	8	20	235	40	4500	575		
Cap du Nègre, en Blanche .....	1	14	525	4	66	1400	72	3720	934		
Ile du Cap du Nègre .....					40	750	44	4200	1000	1	1000
Port-Olyde .....					7	136	12	940	240		
Havre Nord-Est et Clyde-Est .....					18	720	25	6300	900		
Pointe Noire et Tête Rouge .....					30	2500	50	19250	1425		
Ile Roseway et McNutt .....					40	2500	75	16750	1600		
Birchtown .....					33	1450	58	5000	560		
Shelburne et Pointe de Sable .....	7	634	25500	132	40	800	60	18750	2000	1	260
Traverse de Jordan .....	1	86	4000	18	25	800	35	5000	500		450
Baie de Jordan .....	1	86	3000	18	16	800	25	7500	700		
Lockeport .....	25	1894	98000	380	40	2100	70	8000	1000		300
Totaux .....	54	3760	171675	774	930	25823	1254	175410	23272	11	18400

## la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse.—Suite.

Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boîtes.	PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.
											Huile de poisson, gallons.	Poisson em. comme boitte, barils.	
												\$	cts.
54	171	380	6208	200	250	16500			60		2520	1947	36,038 00
165	1200		150	15	25					152640	75	2916	30,860 80
229	451		4404	100	250	3000					1345	884	25,957 50
14	393		309	63	100	300				130824	206	169	19,889 28
768	2825		16747	127	2191	6400					6000	5000	108,728 50
530	790	26	6050	2125	1900	7500				27600	4830	3495	61,568 50
10	165		1275	180	350	3000			55		860	370	9,831 80
91	487	10	1960	120	730	3000			39		925	550	16,453 50
150	800		2650	120	800	3000				23040	150	500	24,094 80
		128	18	50	8						10	15	1,520 90
	6	25	120		25				5		60		893 50
58	570		1035	75	560						1190		10,417 00
25	240	20	1083	50	350					20640	1200		10,358 80
10	300	25	700		300						400		5,794 50
35	1175	15	11670		650		5000				2000	50	56,633 00
7	20		2162		100			12000			24480	500	13,169 60
60	105		2781		459						982		14,545 30
911	550	40	45248	25	500	50000	1000			43488	12000		211,857 56
													* 73,701 24
													† 17,880 00
3117	10248	669	104570	3250	9548	92700	6000	12000	159	422712	36603	15896	750,193 78

\* Homard vivant expédié aux Etats-Unis et vendu aux semailles américains, 1,842,531, à 4c. chaque.  
 † Maquereau vendu frais..... 257,600 lbs., à 5c.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, en boîte.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîte.	Hareng, barils.
<i>Victoria.</i>			\$			\$		\$		\$						
New-Campbelton .....	40	600	60	2000	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	350
Grand Bras-d'Or .....	25	375	50	1200	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	209
Ile Boularderie .....	2	30	4	50	45	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	110
Grand-Narrows .....	34	500	90	900	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600
Washabuck .....	7	100	14	250	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200
Goulet Nord .....	16	340	32	700	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500
Baddeck .....	3	60	3	150	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10
Englishtown .....	1	14	500	4	52	1040	104	33	1308	.....	.....	50	.....	.....	.....	620
Black-Head .....	7	105	14	936	304	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	155
Bird-Island .....	110	5500	330	18480	7700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	350
Barachois .....	10	120	20	720	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60
Indian-Brook .....	20	240	40	1920	800	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160
Little-River .....	6	54	12	720	288	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	140
Breeding-Cove .....	5	50	10	490	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50
French-River .....	20	800	40	2880	1200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200
Wreck-Cove .....	6	96	12	576	192	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	46
Path-End .....	7	140	14	634	344	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45
Ingonish-Sud .....	5	201	5600	25	32	640	64	4900	1584	.....	.....	.....	.....	.....	.....	515
Ingonish-Nord .....	32	800	64	1924	912	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60
Ile Ingonish .....	7	175	14	360	180	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20
Meat-Cove et étang de la baie Saint-Laurent .....	19	380	39	836	456	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	57
Baie Saint-Laurent .....	33	660	70	1452	792	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	71
Port-du-Nord .....	7	168	16	462	252	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55
White-Point .....	40	960	85	2640	1440	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
New-Haven .....	25	600	54	1650	900	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	65
Neil's Harbor .....	30	900	64	1320	720	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	145
Anse-Verte .....	14	420	32	1232	672	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	55
<b>Totaux.....</b>	<b>6</b>	<b>215</b>	<b>6100</b>	<b>29</b>	<b>609</b>	<b>15853</b>	<b>1351</b>	<b>52590</b>	<b>22815</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>137</b>	<b>192</b>	<b>2807</b>	<b>7227</b>	<b>4784</b>

à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.		VALBUR.		
	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et nouses de morue, barils.	Merluche et merlan, qtx.	Nones de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguilles, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	\$		cts.	
.....	600	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	200	5,005	00		
.....	350	.....	.....	30	15	65	600	.....	.....	.....	.....	.....	100	125	3,342	50		
.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	863	00		
10	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	100	.....	300	200	6,535	00		
.....	130	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	100	.....	8	5	1,830	70		
.....	280	.....	.....	.....	.....	35	.....	.....	.....	100	.....	.....	50	60	4,480	00		
10	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	315	00		
.....	996	.....	.....	.....	100	60	.....	.....	.....	5000	.....	.....	19200	445	804	34,002	00	
.....	180	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	50	.....	.....	80	12	3,155	50		
.....	2240	.....	.....	.....	.....	134	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	50	12,986	00		
.....	60	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	8	1,473	60		
.....	80	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	10	2,557	00		
.....	224	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28800	100	12	5,368	00	
.....	60	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	6	900	40		
.....	571	.....	.....	.....	.....	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	254	25	4,943	10		
.....	72	.....	.....	.....	.....	39	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	7	1,094	30		
.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	6	1,283	50		
.....	7392	.....	.....	.....	.....	336	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38400	3300	180	51,487	50	
.....	3193	.....	.....	.....	.....	345	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1425	75	17,140	50		
.....	448	.....	.....	.....	.....	84	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	10	3,093	00		
.....	740	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	38100	370	152	9,559	74	
.....	1400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	700	264	7,723	50		
.....	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22224	122	56	4,603	68	
.....	2300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	105	.....	.....	5568	1000	320	14,414	16	
.....	3240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1400	250	14,727	50		
.....	3400	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26400	1700	270	19,454	30	
.....	1150	.....	.....	.....	.....	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	540	140	6,173	50		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	660	00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	640	00
10	30062	20	30	165	1419	600	5255	1000	29	210	178992	13446	3247	239,841	98			

## STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.				
<i>Yarmouth.</i>			\$		\$			\$	\$					
Acadie et Petite-Rivière.....	100	3000	160	5000	1200	15000	7500	*1	2000	350	550	850		
Tusket, Wedge.....	11	754	22500	184	30	1500	80	15000	4000	5200				
Rivière au Saumon.....					60	800	75	12000	200	24000	10100	150	280	
Tusket.....	2	47	1800	12	180	3500	200	24000	7500		3350			
Rivière de l'Est.....					70	650	80	9000	2500					
Lac et ruisseau à l'Anguille.....	2	29	1200	16	50	500	75	1600	1200		270	450		
Argyle.....	1	116	6000	20	25	300	60	4000	1450		80	150		
Argyle Sound.....					50	1200	100	8000	4000		400	950		
Pubnico - Est et Ouest.....	27	1856	122000	508	40	2500	80	12000	5500	*1	2000	780	1245	
Yarmouth.....	27	1740	64140	302	30	900	40	2000	600	5	17000	3000	1724	
Maitland.....	12	190	7325	58	12	240	24	1760	440	1	3000	1000	1000	
Sandford.....	2	32	1280	12	28	336	56	2000	1000	6	20000	4800	3900	
<b>Totaux.....</b>	<b>84</b>	<b>4804</b>	<b>226245</b>	<b>1112</b>	<b>675</b>	<b>15226</b>	<b>1030</b>	<b>96360</b>	<b>36890</b>	<b>14</b>	<b>44000</b>	<b>27800</b>	<b>8014</b>	

\* Trappe.

## la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.
Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Traite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonnes.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	
15	230	3	10			76	6500			800	12	172000	60			2000	\$ cts.
50	14800	22	835			965	17500						5830				25,868 50
1280										400	15000	14					81,422 00
1430	650	4	140			90				1400	25000	45		300			7,890 00
560										850		10					17,474 00
																	3,375 00
320	740	4	60			60					12000	320					14,177 00
290	3100	3					2500					25	90000	600		1500	27,660 00
20																	9,165 00
45	33730	54	630			1885	6000	4				20	74400	11360		1200	175,593 00
60	47210	10	640	125	100	2310	139180						80000	9500	300		272,971 00
	1600	5				100	10000	5						1000	100	100	16,845 00
30	3500		1000			2000	10000							80	50	75	89,339 50
4130	105560	105	3315	125	100	7486	191680	15	2650	52800	446	416400	28910	150	475	4700	870,514 00

† Merluche fumée, 29,000, à 4c ..... \$ 1,160 00  
 Morue désossée, 50,000 à 4c ..... 2,000 00  
 Gaspereau fumé, 120,000, à 80c. par 100 ..... 960 00  
 Poisson blanc, 400, à 6c. .... 24 00  
 Homard vivant, expédié aux E.-U., 3,115,000, à 4c. chaq. 124,600 00

\$128,744 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total des hommes employés, etc., en 1887—Nouvelle-Ecosse.

Districts.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses.		Saumon, bris.	Saumon, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîte, lbs.	Maquereau, bris.	Maquereau, en boîte.	Hareng, bris.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, bris.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.									
Annapolis.....	16	128	3800	31	225	3095	367	12430	6070	16	1650	6700	18	.....	5092	49135	25
Antigonish.....	.....	.....	.....	.....	228	4800	467	48400	41500	.....	.....	91000	1960	.....	965	.....	520
Cape Breton.....	12	220	3350	77	721	24774	1659	58450	25541	.....	.....	6930	3278	.....	7624	100	305
Colchester.....	.....	.....	.....	.....	72	1773	145	13350	30236	24	5850	8950	5	.....	50	1440	10
Cumberland.....	2	72	2200	11	103	2195	188	2549	1895	7	200	6000	25	.....	1135	30	713
Digby.....	58	1290	43400	460	359	14859	902	47030	31040	21	2700	1750	1300	.....	6355	25000	.....
.....	35	1589	62700	297	1774	45407	2790	994780	128775	14	5900	23000	4444	10839	20810	20272	2058
.....	83	2065	65500	502	2909	74241	2839	976160	83576	505	103550	69383	4130	12618	17200	36944	831
Halifax.....	.....	.....	.....	.....	160	3168	193	21615	4021	8	1200	8730	.....	.....	185	.....	1189
Hants.....	17	511	17200	131	878	21890	2437	1005590	45700	68	680	46725	12000	11959	10896	10527	745
Inverness.....	9	106	2500	36	64	1405	112	34221	8223	41	11280	22170	54	.....	3850	10085	75
King's.....	.....	.....	.....	.....	181	34255	2862	501000	90835	3	2000	33150	19927	.....	46293	.....	484
Lunenburg.....	195	10192	560900	1981	1881	6180	440	25000	10440	.....	.....	101500	800	584	1000	2601	20
Pictou.....	3	102	2200	12	201	6180	440	32556	12237	.....	.....	34615	800	1059	1743	.....	4043
Queen's.....	22	1273	62210	239	602	11852	712	361090	82830	.....	.....	49	1000	13784	9013	.....	463
Richmond.....	64	2112	45830	547	1000	16564	1094	185410	23372	11	18400	6017	.....	3117	10248	.....	669
Shelburne.....	54	3760	171675	774	930	25823	1351	524590	21815	.....	.....	137	192	2807	7227	4784	10
Victoria.....	6	215	6100	29	609	15853	1351	96360	36890	14	44000	27800	8014	.....	13065	120	4130
Yarmouth.....	84	4804	226245	1112	675	15226	1030	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	660	28439	1275890	6259	13391	322750	21732	3543531	637736	732	197360	3662495350	91348	58163	181146	85910	16290

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.					
	Morce, qtx.	Langues et rue, brls.	Me-lan, qtx.	Mertuche, qtx.	Noues de mer-luche, lbs.	Breghn, qtx.	Pétan, lbs.	Alose, brls.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Bucornet, brls.	Bperlan, lbs.	Anguille, brls.	Huitres, brls.		Howard, boites.	Huile de poisson, gall.	Gruano de poisson, tonx.	Poisson em-boite, brls.	Poisson em-ployé comme engrais, brls.
Annapolis.....	2857	13	548	2276	2345	2712	39667	9	3400	400	123267	1000	440	240	108000	2694	2404	2358	83,111 55	
Antigonish.....	815			3800	3990	1500	60078	36	6800	9300	41000	240	440	1600	108000	2170	1600		101,998 50	
Cap-Breton.....	28140		36		2093				11370	1370	25	21300	244	46	464239	11949	102	2861	280,237 78	
Colchester.....	172			75	150	470	3400	134	3260	3260	28985	10	120	395000	180		50		9,072 10	
Cumberland.....	465		205	10	150	470	3400	134	500	1000	123267	10	120	64460	110475		890		73,097 92	
Digby.....	76810	70	42975	6565	11080	89285	315110	15	100	31240	2005	28300	238		1181704	162123	20	4096	1,039,981 90	
Guyaborough.....	45439	9		6038	6042	3807	232928		100	29650	21000	26480	209		1320844	52382		4895	657,165 08	
Halifax.....	60690	684				65	550	277	4765	3000	3000				18				967,907 68	
Hants.....	92				17500	4394	7800	18	43570	1235	48020	698	1090		199748	22195	50	2367	485,937 98	
Inverness.....	44140	65	810			333	400	418	2500	9000	10				1645		153	2267	40,826 75	
King's.....	1418		461						8444	749	12870	364			346800	162301	257	3937	1,763,601 60	
Lunenburg.....	212934	230	20858	117	1358	54686	198630				5655	51			2760	555	10	592100	1,832,408 90	
Pictou.....	1499		3	1017	896	14	19215				23500	146			163064	10491		524	200,906 88	
Queen's.....	30340	32				432	19215				5655	51			832800	10647		5	548,270 30	
Richmond.....	49306	180				8695	92700				6000				432712	36603		15898	668,612 54	
Shelburne.....	104570		3250			9548	92700				1000	159			472712	36603		3247	238,541 98	
Shelburne.....	30062	20	30		165	1419	600				5265				178992	12446				
Victoria.....	105560	106	3315	125	100	7486	191680	15			2860				410400	28910	150	475	741,770 00	
Yarmouth.....																				
<b>Totaux.....</b>	<b>794309</b>	<b>1398</b>	<b>72490</b>	<b>20023</b>	<b>48626</b>	<b>198027</b>	<b>1181288</b>	<b>1300</b>	<b>15065</b>	<b>165469</b>	<b>30330</b>	<b>163672</b>	<b>3740</b>	<b>1716</b>	<b>6688923</b>	<b>483366</b>	<b>579</b>	<b>65014</b>	<b>8,379,782 68</b>	

Homard expédié frais aux Etats-Unis, 527 tonneaux, à \$35 .....  
 do d'après les rapports du comté.....  
 Homards vivants, merluche fumée et bœreina frais, d'après le rapport.....  
 Montant vendu sur le marché d'Halifax et homards vivants expédiés aux Etats-Unis, d'après le rapport du comté.....  
 Pétoncles, d'après le rapport du comté.....  
 Homards vivants et montes, expédiés, d'après le rapport du comté.....  
 do expédiés aux Etats-Unis et vendus aux bateaux-pêcheurs américains, et maqueveau frais, d'après le rapport.....  
 Huile de foie de morue et huile de quoque, d'après le rapport du comté.....  
 Divers poissons non inclus ci-dessus, d'après le rapport du comté.....

Valueur totale.....

## RÉCAPITULATION DU RENDEMENT DES PÊCHES, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1887.

Espèces de produits.	Quantités.	Taux.		Valeur.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Saumon, mariné.....	3,662 bris.	16	00	58,692	00		
do frais.....	495,350 lbs.	0	20	99,070	00		
do fumé.....	13,827 lbs.	0	20	2,767	40		
do conserves.....	34,766 boîtes.	0	15	5,214	90		165,644 30
Maquereau, mariné.....	91,348 bris.	12	00	1,096,176	00		
do conserves.....	56,163 boîtes.	0	12	6,719	56		
do expédié frais.....	357,600 lbs.	0	05	17,880	00		1,121,035 66
Hareng, mariné.....	181,146 bris.	4	50	815,157	00		
do fumé.....	85,910 boîtes.	0	25	21,477	50		
Gaspereau, mariné.....	16,290 bris.	4	50	73,305	00		
do fumé.....	120,000 douz.	80c. par 100.		960	00		
Morue, séchée.....	794,269 qtx.	4	00	3,177,236	00		
do désossés.....	50,000 lbs.	0	04	2,000	00		
do langues et nœuds.....	1,388 bris.	10	00	13,980	00		
Merlan, sec.....	72,490 qtx.	4	00	80,092	00		
Merluche, sèche.....	20,023 qtx.	4	00	43,628	00		
do toutes de.....	43,628 lbs.	1	00				
Egréfin, sec.....	198,027 qtx.	4	00	793,108	00		
do frais.....	196,000 lbs.	0	04	7,920	00		
Merlucho fumée.....	121,000 lbs.	0	04	5,080	00		
Flétan.....	1,184,228 lbs.	0	10				805,108 00
Alose.....	1,300 bris.	9	00	11,700	00		118,428 80
Acigan.....	15,065 lbs.	0	06				903 80
Truite.....	155,469 lbs.	0	10				15,646 80
Encornet.....	30,320 bris.	4	00				121,280 00
Epuritan.....	463,672 lbs.	0	06				27,920 32
Anguille.....	3,740 bris.	10	00				37,400 00
Huitres.....	1,716 bris.	3	00				5,148 00

Homards, en conserves.....	6,686,923 boîtes.	0	12	802,670	76		
do expédiés frais.....	1,523 ton x.	35	00	53,305	00		
do vivants. Expédiés aux E.-U. et vendus aux semailles américaines.....	5,225,631	chaq.	0 04	209,021	24		1,064,997 00
Huile de poisson.....	483,366 galls.	0	40				193,346 40
Gusano de poisson.....	579 ton x.	25	00				14,475 00
do employé comme huile.....	65,014 bris.	1	50				97,521 00
do engrais.....	28,570 bris.	0	50				14,285 00
Poisson rendu sur les marchés d'Halifax.....							42,400 00
Divers, non compris dans les colonnes. Voir rapports de comté.....							4,949 00
Total.....							8,379,782 68



ÉTAT comparatif de la valeur des pêches dans chaque comté de la province de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1886 et 1887.

Comtés.	1886.		1887.		Diminution.	Augmenta- tion.	
	\$	cts.	\$	cts.			
Annapolis.....	107,334	00	101,556	55	5,777	45	
Antigonish.....	111,193	00	101,998	50	9,194	50	
* Cap-Breton.....	356,325	35	280,237	78	76,087	57	
Colchester.....	13,961	50	9,072	10	4,889	40	
Cumberland.....	93,758	80	73,447	92	20,310	88	
Digby.....	881,196	70	1,086,331	20	.....	205,134 50	
Guysboro'.....	812,957	50	657,166	08	155,791	42	
Halifax.....	904,301	23	1,015,027	68	.....	110,726 45	
Hants.....	23,926	25	11,818	10	12,108	15	
* Inverness.....	471,629	85	485,937	98	.....	14,308 13	
King's.....	32,136	50	40,826	75	.....	8,690 25	
Lunenburg.....	1,693,597	21	1,763,901	50	.....	65,304 29	
Pictou.....	160,471	75	133,408	90	27,062	85	
Queen's.....	252,607	65	210,231	58	42,376	07	
* Richmond.....	566,039	00	548,270	30	17,768	70	
Shelburne.....	908,025	70	750,193	78	157,831	92	
* Victoria.....	167,660	65	239,841	98	.....	72,181 33	
Yarmouth.....	853,258	81	870,514	00	.....	17,275 19	
<b>Totaux.....</b>	<b>8,415,361</b>	<b>45</b>	<b>8,379,782</b>	<b>68</b>	<b>529,198</b>	<b>91</b>	<b>493,620 14</b>
<b>Diminution.....</b>	.....	.....	.....	.....	<b>35,578</b>	<b>77</b>	.....

\* NOTE.—Les quatre comtés de l'île du Cap-Breton, savoir : Cap-Breton, Inverness, Richmond et Victoria, donnent \$1,554,288.04 comme valeur totale du poisson pris, contre \$1,561,654.85 en 1886; diminution de \$7,366.81.

La valeur du poisson pris dans les quatorze autres comtés, ou la Nouvelle-Ecosse proprement dite, est de \$6,825,494.64, contre \$6,853,706.60; diminution de \$28,211.96.

ÉTAT comparatif de l'augmentation et de la diminution de divers produits de pêche  
de la Nouvelle-Ecosse, pour les années 1886 et 1887.

Articles.	Augmentation	Diminution.
Saumon, mariné.....	brls. 1,078	
do frais, dans la glace.....	lbs. 98,967	
do fumé.....	lbs. 5,687	
do en conserves.....	boîtes. 19,785	
Maquereau, mariné.....	brls. ....	10,321
do en conserves.....	boîtes. 35,283	
do expédié frais.....	lbs. 297,600	
Hareng mariné.....	brls. 27,121	
do fumé.....	boîtes. 49,149	
Gaspereau, mariné.....	brls. 288	
do fumé.....	douz. 20,000	
Morue, séchée.....	qtx. ....	29,175
do désossée.....	lbs. 16,000	
Langues et noues de morue.....	brls. ....	168
Merlan et merluche, séchés.....	qtx. 11,702	
Noues de merluche.....	lbs. ....	13,927
Egrefin, séché.....	lbs. 8,992	
do frais.....	lbs. ....	302,000
Merluche fumée.....	lbs. 5,486	
Fictan.....	lbs. ....	168,451
Alose.....	brls. ....	903
Achigan.....	lbs. ....	5,985
Truite.....	lbs. ....	23,907
Encornet.....	brls. 25,926	
Eperlan.....	lbs. ....	138,471
Anguille.....	brls. 238	
Huitres.....	brls. 319	
Homard.....	boîtes. ....	517,426
do expédié frais.....	ton'x. 664	
Huile de poisson.....	galls. ....	8,159
Guano do.....	ton'x. ....	9
Poisson employé comme boîte.....	brls. 7,882	
do do engrais.....	brls. 2,431	

TABLEAU de la valeur des pêches de la Nouvelle-Ecosse pour les dix sept années de 1870 à 1886, inclusivement.

Année.	Valeur.	
	\$	cts.
1870.....	4,019,424	07
1871.....	5,161,030	90
1872.....	6,016,835	00
1873.....	6,577,086	51
1874.....	6,652,301	55
1875.....	5,573,851	58
1876.....	6,029,049	94
1877.....	5,527,858	37
1878.....	6,131,599	64
1879.....	5,752,936	20
1880.....	6,291,061	46
1881.....	6,214,781	50
1882.....	7,131,418	36
1883.....	7,689,374	75
1884.....	8,763,779	36
1885.....	8,283,923	87
1886.....	8,415,361	45
1887.....	8,379,782	68

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets et nasses employés aux pêches de la Nouvelle-Ecosse, et estimation approximative de la valeur du matériel de pêche non compris dans les relevés.

	\$	\$
660 navires.....		1,275,890
13,191 bateaux.....		322,750
3,543,581 brasses de rets.....		657,736
732 nasses.....		197,360
		2,453,736
Etablissements de conserves.....	150,825	
do guano.....	11,500	
Seines (non compris dans les relevés).....	38,031	
Trappes à homard, etc, (non compris dans les relevés).....	66,957	
Lignes de fond, etc. do.....	69,159	
Vapeurs, semailles, canots do.....	38,573	
Quais de pêche et divers.....	111,280	
		486,325
Total.....		2,939,061

\* NOTE.—La seconde partie du tableau ci-dessus ne comprend pas les quatre comtés du Cap-Breton.

## ANNEXE No 4

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU NOUVEAU-BUNSWICK  
POUR L'ANNÉE 1887, PAR M. W. H. VENNING, INSPECTEUR.

SAINT-JEAN, N. B., 31 décembre 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les pêcheries du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1887, accompagné d'une analyse des rapports des gardes-pêche. Comme on s'y attendait, les relevés de la capture générale accusent une diminution qui se chiffre en valeur par plus d'un million de piastres.

## SAUMON.

La capture du saumon a été un peu plus considérable que l'année dernière. C'est probablement là un des résultats avantageux que l'on nous faisait espérer de la pisciculture. Cependant, en 1874, année où les établissements ichthyogéniques commencèrent leurs opérations, la capture avait été de 3,214,182 livres; cette année elle n'a donné que 1,356,307 livres, quoique les engins de pêche aient été plus améliorés et les pêcheurs plus nombreux. Donc, la pisciculture n'est pour rien dans l'augmentation de cette année, et il en sera ainsi tant que la pêche sera faite avec excès sur les rivières à saumon.

## BAR.

Cette pêcherie, dans la partie septentrionale de la province, où elle était naguère très considérable, donne maintenant un rendement de plus en plus faible chaque année. Je ne vois aucun espoir d'amélioration dans les conditions actuelles. Toutes les mesures de protection adoptées ont été opposées avec persistance par les pêcheurs et par les marchands, qui se figurent que le poisson durera toujours. Ils continuent à violer la loi chaque fois qu'ils peuvent éviter les gardiens, et les chemins de fer leur offrent des facilités pour transporter le poisson au marché. Je ne crois que cette pêcherie s'améliore tant qu'une opinion publique éclairée ne considérera pas les braconniers et les marchands malhonnêtes comme des ennemis publics.

## ALOSE.

La capture excède par environ 1,000 barils celle de l'année dernière, mais elle a donné près de 3,000 barils de moins qu'en 1885. La saison était favorable à la pêche, et celle-ci a été faite activement, car la demande était considérable et les prix étaient exceptionnellement bons. Si, comme le prétendent certains théoriciens, toute l'alose de la baie de Fundy est élevée dans les rivières américaines et vient dans nos eaux pour se nourrir, il leur appartient d'expliquer comment il se fait que notre approvisionnement diminue en dépit de la grande augmentation que l'on dit avoir résulté des opérations de pisciculture de la commission des États-Unis.

## GASPAREAU.

Pas de progrès dans cette pêche, dont le rendement a été le même à peu près que l'année dernière. Comparé au résultat de 1885, celui de 1887 a donné une diminution d'environ 5,000 barils. Comme la plus grande partie de la capture est opérée dans le havre et la rivière Saint-Jean, on ne peut espérer une amélioration tant que le destructif mode actuel de pêche sera continué.

## ÉPERLAN.

La pêche excessive dont ce poisson a été l'objet depuis cinq ans commence à faire sentir ses résultats naturels. Avec plus de rets et plus d'hommes à l'œuvre, la capture est d'au delà d'un million de livres plus faible que l'année dernière, et jusqu'ici tout porte à croire que la prise de cet hiver n'atteindra pas la moitié de celle de l'hiver précédent. Mais la demande est plus considérable et la hausse des prix sur tous les marchés qui étaient autrefois encombrés donnera plus de profits aux marchands qui conduisent leurs affaires avec plus de prudence.

## PETITE MORUE ET PLIE.

Ces poissons sont en plus grande demande. La capture du premier a été moindre que l'année dernière, mais celle du dernier a plus que doublé. Tous deux étaient autrefois employés comme amendements marins; mais ils sont profitablement utilisés comme aliments depuis que les chemins de fer ont ouvert des marchés lointains et créé des facilités de transport.

## DORÉ ET PERCHE.

La capture du doré n'est pas aussi considérable que l'année dernière, mais celle de la perche l'est beaucoup plus. Vu l'importance croissante que prennent ces poissons comme articles d'alimentation et de commerce, je recommande encore une fois qu'on établisse pour eux une saison réservée de trois mois qui couvrirait tout le temps de la fraie. Dans les comtés de Sunbury et de Queen, leur capture et leur exportation dépassent celles de toutes les autres espèces combinées. Aussi devrait-on protéger ces poissons en empêchant de les capturer hors de saison.

## TRUITE.

La capture de la truite ne peut être calculée qu'approximativement. La quantité exportée et celle qui est expédiée aux marchés locaux ne constituent qu'une faible partie de la capture que font les innombrables pêcheurs à la ligne qui fréquentent nos cours d'eau et nos lacs toute l'année. La prolongation de la saison réservée et la défense de pêcher à travers la glace auraient le meilleur effet pour l'avenir.

## HARENG.

La capture est moindre que l'année dernière. S'il y a une augmentation dans le hareng frais et fumé, le hareng mariné et la sardine accusent une diminution. J'ai déjà, dans des rapports précédents, exprimé une opinion adverse à la dérivette et à la pêche aux flambeaux, et je n'ai aucun doute que la rareté du hareng dans la baie de Saint-André, au commencement de la saison, provenait de la pêche aux flambeaux, qui a été faite en grand sur la baie dans le cours de l'automne précédent. Cette pêche a été faite encore cette année tant qu'il y a eu du hareng dans la baie, et c'est à cela que l'on doit attribuer la faible capture de sardines.

## MAQUEBEAU.

Cette pêche a manqué. Des 17,868 barils et 70,128 boîtes de l'année dernière la capture est tombée cette année à 3,607 barils et 44,278 boîtes. Les mouvements du maquereau sont trop irréguliers et on en connaît trop peu à ce sujet depuis le

moment qu'il quitte nos bords, pour me permettre d'assigner une cause à cette rareté du poisson. Mais comme les pêcheurs n'ont pas été plus heureux sur la côte des Etats-Unis, il semblerait y avoir de bonnes raisons pour confirmer l'opinion des observateurs attentifs, que la grande destruction de jeune poisson causée par l'usage des seines dans la pêche au maquereau est la cause de la rareté que je signale. Comme nos pêcheurs emploient maintenant ces seines, on peut s'attendre à une destruction plus grande encore. M. B. P. Chederick, de Bedford, Mass., une autorité en ces matières, dit que " la capture de 500,000 barils de maquereau de dimensions raisonnables occasionne la destruction totale de plus de 100,000,000 de barils de jeune poisson. \* \* \* J'ai vu une seule seine détruire 150 barils de maquereau en un jour, pour prendre 30 barils de poisson vendable. Si une seine fait tant de ravages en une seule journée, quel doit être l'effet des seines de 400 navires pendant 90 jours ?

#### MORUE.

Elle a donné un rendement plus considérable que l'année dernière. Tous les comtés, Westmoreland et Alberta exceptés, ont contribué à cette augmentation. Dans les comtés du Nord, les facilités de transport qu'offrent les chemins de fer devront donner une grande impulsion aux pêcheries maritimes, qui dans ces dernières années ont été négligées pour l'exploitation, plus commode quoique moins profitable, de la pêcherie du homard. Cette dernière étant maintenant à peu près épuisée, la pêche de la morue va heureusement donner de l'ouvrage à tous ceux qui ont été employés depuis quelques temps à capturer du homard pour les fabriques de conserves.

#### FLÉTAN.

Les relevés accusent une légère diminution dans le rendement de cette année. Mais il semble impossible d'obtenir des relevés complets. Les navires se rendent directement des fonds de pêche aux marchés des Etats-Unis, et il n'existe pas de registre où je puisse puiser des chiffres exacts. Les pêcheurs pratiques sont d'avis que la quantité pêchée est au moins double de celle accusée par les relevés.

#### MERLAN, MERLUCHE ET EGREFIN.

La capture du merlan et de la merluche a de beaucoup exilé celle de l'année dernière, tandis que le rendement de l'égréfin a été à peu près le même. L'augmentation s'est produite pour la plus grande partie dans le comté de Charlotte, où la rareté des sardines a forcé les pêcheurs à s'occuper de la ligne.

#### HOMARD.

Les relevés accusent une diminution alarmante. Pour le homard frais la diminution a été de 1,252 tonnes, et pour le homard mis en conserves 2,031,253 livres, presque la moitié de la quantité de l'année dernière. Cet écart est entièrement dû à la rareté du crustacé forcément amenée par la pêche excessive des années passées. Plusieurs fabriques ont dû fermer leurs portes avant la fin de la saison, parce qu'elles ne pouvaient pas se procurer assez de homard pour continuer leurs opérations. J'ai si souvent prédit ce résultat qu'il ne reste plus qu'à regretter la fin de cette grande industrie, survenue plus tôt encore que je l'avais pensé.

#### HUITRES.

Les bancs épuisés de Caraquette et de la baie du Vin ont fourni presque toute la récolte, 23,296 barils. Tous les pêcheurs d'huitres qui se répandaient naguère sur les bancs de Shemogue, Shédiac, Cocagne, Bouctouche et Richibouctouse réunissent sur les seuls bancs qui puissent être exploités. Jusques à quand pourront-ils continuer cette exploitation excessive ? C'est ce que l'on saura bientôt. Il faut espérer que la commission qui a été chargée l'année dernière d'étudier la question des pêcheries du homard et des huitres des provinces maritimes va recommander des mesures pratiques pour sauver cette industrie profitable d'une destruction absolue.

## PASSES-MIGRATOIRES.

Les crues extraordinaires du printemps dernier, qui ont été désastreuses pour les ponts, les digues et les moulins, n'ont pas épargné les passes-migratoires de Saint-George. Celles-ci ont en effet reçu des avaries considérables, et elles sont devenues inutiles pour le poisson, car le temps de la montée était passée quand on a pu les réparer. Elles sont maintenant en bon ordre, et si elles résistent aux crues du printemps, je pourrai constater d'une manière certaine si le poisson les remonte. Je pense que le poisson qui a été vu en haut des chutes et qu'on a cru être du gaspéreau qui avait monté par les passes-migratoires était indigène, probablement du doré ou de la perche. Les passes-migratoires de Sainte-Croix, qui n'avaient pas reçu beaucoup d'avaries, ont été promptement réparées, et le poisson les remonte facilement, comme à l'ordinaire. Celles de Denny et de Flume-Ridge n'ont pas été avariées et elles ont pu servir pendant toute la saison. La passe-migratoire sur la rivière au Loup a été réparée; mais je n'ai jamais espéré que ce cours d'eau puisse être repeuplé de saumon.

## ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

## COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche *Verge*, de la division de la rivière, dit:—" En somme, la saison a été très favorable à la pêche; assez d'eau et pas de gros vents; mais la capture a donné 6,722 livres de moins que l'année dernière. Du côté de Québec, la diminution a été plus considérable encore: elle se chiffre par 12,525 livres. Je crois que les avaries causées à quelques postes de pêche par les remorqueurs et autres bateaux ont occasionné la diminution constatée sur le côté du Nouveau-Brunswick. Le produit de la pêche à la ligne est de beaucoup inférieur à celui de l'année dernière."

Le garde-pêche *McPherson*, de la division de la Côte, écrit:—" Comparaison faite avec les résultats des années précédentes, je constate que le saumon diminue beaucoup. Il en est de même pour le homard, sous le double rapport de la quantité et de la taille.

## COMTÉ DE GLOUCESTER.

Le garde-pêche *Hichson* constate une bonne capture de saumon dans le haut du district, mais un faible résultat à Salmon-Beach et plus bas. Dans la rivière Nipisiguit, le saumon s'est fait rare. La pêche du maquereau a complètement manqué. Une goélette, grée à Bathurst dans toutes les conditions voulues pour la seine, a tenté fortune dans la baie tout l'été, mais sans succès. La pêche du homard devient de plus en plus nulle; tous les ans le crustacé se fait plus rare et il est de plus petite taille. La morue et le hareng donnent à peu près le même rapport.

Le garde-pêche *Haché*, de Caraquette (en haut), constate que les huitres ont produit le même rendement qu'à l'ordinaire. La capture de l'éperlan a été plus faible que l'année dernière; même résultat pour le homard. Les autres poissons ont donné un rendement moyen.

Le garde-pêche *Cormier*, de Caraquette (en bas), constate une bonne capture de hareng du printemps et de l'automne. La morue abondait, et il en a été pris en assez bonne quantité; mais la pêche du maquereau a manqué. Le homard devient de plus en plus rare et petit; une seule fabrique a fait des opérations, et il lui fallait  $6\frac{1}{2}$  homards pour remplir une boîte. M. Cormier est décidément d'avis que la pêche du homard ne devrait être permise que depuis le 15 août jusqu'au 31 octobre seulement.

Le garde-pêche *Poirier*, de Grande-Anse, dit que la saison a été favorable pour la pêche, si on en excepte un gros coup de vent qui, au mois de juillet, a détruit nombre de rets à saumon tendus sur la côte. La morue et le hareng abondaient, et il en a été fait d'assez bonnes captures. Comme partout ailleurs, la pêche du maquereau a manqué ici; de même celle du homard. M. Poirier, qui a une grande expé-

rience dans la pêche du homard, dit : " Le seul moyen qu'il y ait de sauver cette pêcherie serait, soit d'arrêter la pêche pendant trois ans, ou de faire les trappes de façon à ce qu'elles ne prennent pas le petit homard. Les officiers devraient être autorisés à inspecter toutes les trappes avant qu'elles ne soient tendues et voir à ce que les espaces soient assez larges pour permettre aux petits homards de s'échapper."

Le garde-pêche *Aché*, de Shippegan, rapporte une augmentation dans le rendement des pêcheries de son district. La capture du saumon n'a pas dépassé la moitié de celle de l'année dernière, et M. Aché attribue ce résultat aux vents contraires. La morue était abondante et grosse, mais le mauvais temps a empêché d'en prendre une grande quantité. Le hareng abondait, et il en a été fait de bonnes captures, au printemps et à l'automne. Le homard se fait de plus en plus rare, et il est plus petit que jamais.

Le garde-pêche *Boyd*, du havre de Miscou, signale une bonne capture de morue et de hareng, mais une diminution dans celle du homard, qui continue à décroître en nombre et en dimensions ; aussi M. Boyd exprime encore une fois l'opinion que, si elle n'est pas protégée, l'industrie de homard devra être bientôt abandonnée. La pêche de l'éperlan a été fructueuse l'hiver dernier, et comme le chemin de fer est maintenant à portée, on fait de grands préparatifs pour les opérations de l'hiver prochain. La pêche du bar a été assez bonne ; toute la capture a été faite par la ligne et l'hameçon.

Le garde-pêche *Sewell*, du district de Pokemouche, constate une augmentation dans toutes les espèces de poissons, excepté le maquereau, le saumon et le homard. La diminution de ce dernier montre que l'industrie du homard est tombée beaucoup plus tôt qu'on ne s'y attendait. L'année dernière, trois fabriques de conserves étaient en opération ; cette année, deux ont fermé leurs portes, et celle qui reste, ayant tout le homard à elle, n'a fait que 16,760 boîtes, c'est-à-dire 33,536 boîtes de moins que l'année dernière.

Le garde-pêche *Mauzerolles*, du district de Tracadie, signale une bonne capture de morue, de hareng, de gaspereau, de truite, d'éperlan et d'anguille ; mais le saumon, le maquereau et le homard ont manqué. Trois fabriques de conserves ont fermé leurs portes faute de homard, et la seule qui ait continué les opérations n'a pas fait de quoi couvrir ses frais. L'industrie des conserves a cessé de rémunérer sur cette partie de la côte.

#### COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le garde-pêche *Noble*, du district d'Escuminac, dit que la pêche du maquereau a totalement manqué. Le saumon a donné le même rendement à peu près que l'année dernière, mais la demande et les prix étaient meilleurs. La pêche du bar a cessé d'être une affaire profitable. Celle de l'éperlan a été faite avec plus de vigueur que jamais ; mais la capture a été plus faible que l'année dernière, tandis que les marchés encombrés ont maintenu les prix si faibles, que les pêcheurs ont fait peu de profits. Les bancs d'huîtres continuent à être râtelés d'une manière excessive toute la saison durant, et maintenant on a commencé sur une grande échelle le râtelage pendant l'hiver à travers la glace,—ce qui va hâter la destruction de ces bancs, les seuls de la province qui ne soient pas encore épuisés.

Le garde-pêche *Williston*, de la Baie-du-Vin, rapporte que le hareng et le maquereau étaient rares, mais que le saumon a donné à peu près le même rendement que l'année dernière. Le bar était très rare, et il n'a pas couvert les frais de la pêche. La capture de l'éperlan dans la Baie-du-Vin a été plus considérable que jamais, et vers la fin de la saison elle a rapporté de bons prix aux pêcheurs qui n'étaient pas entre les griffes des marchands. M. Williston revient à la charge pour que l'on adopte des mesures propres à sauver d'une destruction complète les bancs d'huîtres qui restent encore, mais qu'un râtelage excessif épuise rapidement.

Le garde-pêche *Stymast*, du district de Tabusintac, dit que la capture du saumon a été plus faible que l'année dernière. De même pour l'éperlan, dont une grande quantité a été perdue dans les doux temps, au début de la pêche. M. Stymast considère que le nouveau règlement qui défend la pêche avant le 1er décembre est la meilleure protection que cette pêcherie puisse avoir. Les fabriques de conserves ont



cessé leurs opérations, faute de homard, bien longtemps avant la fin de la saison. Le bar était plus rare que jamais, et ce qui en a été pris avec l'hameçon constituait un bien faible encouragement, même pour les Sauvages, qui sont les seuls à faire cette pêche dans le district.

Le garde-pêche *Robichaud*, du district de Néguaq et de l'Île-du-Portage, signale une bonne capture de morue, de hareng et de saumon. Deux fabriques seulement ont commencé des opérations de conserves cette année, mais elles ont dû bientôt cesser, n'ayant plus de homard. Le bar était plus rare qu'à l'ordinaire, et il n'en a été pris qu'une bien faible quantité. La pêche de l'éperlan a été fructueuse, et comme elle n'a commencé qu'après que la glace fût devenue forte, il ne s'est pas perdu de poisson.

Le garde-pêche *Wyse*, du district de Chatham et de Newcastle en bas, écrit : " La capture de l'éperlan a diminué tout à coup aussitôt après la formation de la glace. Jusqu'ici la pêche durait, dans cette partie de la rivière, jusqu'à la fin de septembre. Je dois dire que les rets en poches continuent à faire un massacre du jeune bar depuis qu'on a permis de les tendre en amont de l'île du Milieu. Il ne saurait y avoir de doute que cette destruction annuelle de jeune poisson est cause de la rapide décroissance qu'on a remarquée dans cette pêcherie depuis quelques années. La capture de saumon, quoique à peu près la même, a donné beaucoup plus de profits aux pêcheurs par les prix plus élevés qu'elle leur a rapportés. Le gaspereaue abonde dans la rivière principale et en aval de Chatham ; mais les " pêcheurs pauvres " n'avaient ni rets pour le prendre, ni sel pour le saler, ni barils pour le contenir ; et cependant la plupart de ces *pauvres* pêcheurs possèdent des fermes et ont l'avantage des pêcheries au saumon et à l'éperlan toujours, ainsi que du maquereau et du hareng quand ces poissons donnent. "

Le garde-pêche *Hogan*, du district de Newcastle et d'Est-Nord, constate une faible capture de saumon, et il l'attribue à la pêche excessive qui se fait avec les rets au confluent de la rivière. La diminution dans le rendement du bar est très considérable, et la pêcherie porte aujourd'hui la preuve indubitable des excès commis dans le passé. La capture de l'éperlan n'a pas été forte, et même sur la petite quantité qui en a été pêchée, le doux temps en a fait perdre beaucoup. M. Hogan dénonce encore une fois le mode qui est employé pour capturer des saumons reproducteurs destinés aux piscifactures. Il dit que grâce au nouveau système de surveillance, le braconnage a presque complètement cessé. Si les employés de chemins de fer et les agents de messageries recevaient l'ordre de ne pas accepter pour le transport de poisson pris illégalement, les frais de protection seraient beaucoup diminués.

Le garde-pêche *Sutherland*, du district du Bane Rouge, fait de ses travaux un compte-rendu détaillé qui démontre que lui et ses engagés ont été activement employés et sont parvenus à prévenir presque totalement le braconnage sur la rivière Nord-Ouest d'en haut. Si le système est continué, la destruction de poisson reproducteur sera restreinte aux officiers et employés de la piscifacture.

Le garde-pêche *Parker*, du district sud-ouest, qui embrasse maintenant Derby, Blackville et Blissfield, rapporte que lui et ses engagés ont confisqué, au cours de la saison, 103 rets tendus illégalement. Soixante et dix-huit de ces rets, qui avaient des mailles d'une dimension illégale, et qu'on avait tendus expressément pour prendre des grills, ont été détruits ; c'était le plus sûr moyen pour empêcher qu'on s'en servît plus tard ; les 25 restants, ayant la dimension de mailles réglementaire, seront vendus le printemps prochain, conformément à la loi. Pour la première fois, les braconniers qui prennent du poisson illégalement et les marchands qui achètent ce poisson ont compris que la loi peut être mise à effet et qu'elle le sera. La capture illégale de saumon a été la même à peu près que l'année dernière. La capture illégale a été si faible que les frayères d'amont ont dû être encombrées de reproducteurs.

Le garde-pêche *Freeze*, de Doaktown, dit qu'il ne se rappelle pas avoir vu la rivière mieux protégée qu'elle l'est aujourd'hui. Il ne signale que deux cas d'illégalités commises dans son district immédiat : un rets tendu contrairement à la loi et qui a été détruit, et un dard qui a été confisqué et vendu, ainsi que les flambeaux et le canot.

Le garde-pêche *Orr*, de Boiestown et du district d'en haut, rapporte que ses engagés ont fait une patrouille incessante sur la rivière sous sa direction personnelle. Son district couvre 35 milles en aval de Boiestown, jusqu'à la partie de la rivière la plus difficile à protéger. Quatre tentatives seulement de pêche illégale ont été faites : dans chaque cas les rets ont été confisqués et détruits. Deux fois on a essayé de faire la pêche au dard et chaque fois les dards ont été confisqués et détruits. Dans le haut de la rivière le club de pêche a fait sa part et employé quatre gardiens pour aider au service de protection : en sorte que cette partie de la rivière a été surveillée par huit gardiens, tandis qu'il n'y en avait que deux auparavant. On ne saurait trop apprécier les bons effets de ce système de protection qui, s'il est continué, fera beaucoup pour soustraire cette importante rivière saumoneuse aux conséquences des exès dont elle a été l'objet depuis dix ans.

#### COMTÉ DE KENT.

Le garde-pêche *Guimond*, du district de Saint-Louis, constate une grande augmentation de saumon qu'il attribue au très-beau temps du mois de mai, dans la dernière semaine duquel le poisson est arrivé. La pêche fut bonne jusque vers le 15 de juin, alors que le mauvais temps chassa le poisson de la côte autour de la pointe du Sapin. Le hareng abondait comme à l'ordinaire, et il en a été fait une bonne capture; mais le maquereau était rare, et la pêche a manqué. La morue était abondante, et sa capture excède celle de l'année dernière. La capture de l'éperlan n'a pas été aussi considérable; mais les prix étaient meilleurs, et les pêcheurs ont assez bien fait. Le homard devient plus rare et plus petit; il a donné 100,000 livres de moins que l'année dernière.

Le garde-pêche *Hannah*, du district de Richibouctou, signale une bonne capture de saumon, de morue et de merluche. Le bar est devenu si rare que les pêcheurs en ont abandonné la pêche. La capture de l'éperlan a été très abondante, quoique moindre que l'année dernière. Le homard était rare; la quantité mise en conserves est bien au dessous de celle de l'année dernière, et quelques fabriques ont fermé leurs portes avant la fin de la saison, faute de homard.

Le gardien *Harnett*, du district de la rivière d'En-Haut, dit que la pêche du bar a complètement fait défaut. Le gaspereau était abondant, mais le mauvais temps a empêché la pêche d'être fructueuse. L'éperlan et la petite morue ont abondé tout l'hiver, et il en a été fait de bonnes prises.

Le garde-pêche *Girouard*, du district de Bouctouche, signale une diminution dans le rendement du maquereau, du hareng et du bar, mais une augmentation dans celui de la morue et du homard. L'éperlan a été abondant tout l'hiver, et la capture a égalé celles des années précédentes. La quantité de homard mis en conserves a été la même à peu près; mais les huîtres deviennent plus rares tous les ans.

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Cocagne, dit :—La capture du hareng a été de la moitié moindre qu'à l'ordinaire; ce poisson n'est pas venu sur la côte en aussi grande quantité que d'habitude. Le maquereau n'est pas venu du tout, et la quantité pêchée au large a été très faible. L'éperlan abondait, mais la capture n'a pas été aussi considérable que l'année dernière, vu qu'il n'y avait pas autant de pêcheurs. Le homard continue à se faire rare et petit, et la quantité mise en conserves a été moindre que l'année dernière.

Le garde-pêche *LeBlanc*, de Légerville, au confluent de la rivière Canaan, a rendu de grands services en protégeant les cours d'eau à saumon du voisinage. Il a empêché la pêche aux rets qui ruinait ces eaux, et les pêcheurs à la ligne ont pu s'en donner à cœur joie. La prorogation de la saison réservée jusqu'au 1er avril aura le bon effet de protéger davantage la belle truite dont ces cours d'eau abondent.

#### COMTÉS DE WESTMORELAND ET ALBERT.

Le garde-pêche *Deacon* fait rapport comme suit : "Dix-neuf fabriques de conserves de homard ont fait des opérations cette année; neuf anciennes fabriques ont été fermées, mais cinq nouvelles ont commencé des opérations. Les relevés accusent une diminution de 95,760 livres dans la capture. Chaque année le rendement diminue, quoique la main-d'œuvre et les appareils soient plus nombreux. Le maquereau est arrivé sur la côte vers le 10 juillet, et pendant une quinzaine la pêche à la ligne a été

fructueuse. Après cela, le maquereau ne mordait plus, et, quoiqu'on en vît beaucoup, il ne forma plus de bancs, en sorte qu'il ne put être soigné. Dans ces conditions, la capture a été faible, comparée à celle de l'année dernière. La capture de l'éperlan a été beaucoup plus considérable, car il y avait un plus grand nombre de rets et de pêcheurs; mais le poisson est de plus en plus petit. La glace étant restée très tard dans le détroit, le hareng s'est trouvé attardé, et les bancs ne sont pas venus sur la côte comme d'habitude. La pêche a complètement manqué sur cette côte."

Le garde-pêche *Goodwin*, du district de la Baie-Verte et de Sackville, accuse une augmentation générale, dont l'éperlan fournit la plus forte partie. Le hareng et le maquereau ont donné le même rendement qu'à l'ordinaire, mais l'alose une diminution. Cette diminution constante de l'alose est attribuée à la sciure et aux rebuts de moulins. M. Goodwin dit: "J'ai minutieusement examiné l'eau et les bords de la rivière, mais je n'y ai pas trouvé de rebuts de scieries. Des hommes qui font la pêche de l'alose depuis des années m'ont dit n'avoir jamais vu dans l'eau rien de ce dont on se plaint."

Le garde-pêche *Cormier*, du district de Dorchester, signale une importante diminution dans le rendement de l'alose, et il l'attribue à la pêche excessive et à la sciure. Il recommande encore une fois que la pêche ne commence pas avant le 20 juin, que les bateaux ne pêchent pas avec plus de 200 brasses de rets, et qu'il soit défendu de pêcher entre le vendredi soir et le lundi matin de chaque semaine. Comme les pêcheurs eux-mêmes favorisent ces changements qui seraient à leur avantage, je recommande qu'ils soient opérés. Je ne vois pas pourquoi des recommandations qui n'ont en vue que la préservation de la pêcherie ne seraient pas adoptées et renfermées dans un arrêté du conseil.

Le garde-pêche *Stewart*, du comté d'Albert, dit que la capture des poissons de toutes sortes a été médiocre. Ce résultat n'est pas tant dû à la rareté du poisson qu'à l'aversion de plus en plus prononcée des pêcheurs d'entretenir et de renouveler le grément nécessaire pour faire la pêche maritime. Les pêcheurs vont maintenant sur les lacs et les rivières.

#### COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche *Ryan* constate un meilleur état de choses sur la Tobique—résultat d'avoir des gardiens spéciaux pour faire l'ouvrage que des gardiens résidents ont si longtemps négligé. Il dit qu'il se fait maintenant très peu de pêche au dard, et qu'il y a dans la rivière plus de saumon qu'on n'en a vu jusqu'ici depuis sa nomination. Deux individus seulement sont venus faire la pêche à la ligne sur la rivière, et en quelques jours ils ont pris une quarantaine de saumons. M. Ryan exprime l'avis que si on continue pendant quelques années encore d'employer des gardiens pour faire la patrouille sur la rivière, on mettra fin à la pêche illégale.

#### COMTÉ DE CARLETON.

Le garde-pêche *Lindsay*, de la division supérieure, dit que l'état des choses est meilleur qu'il ne l'a vu depuis qu'il était en fonctions. A l'automne, le saumon était aussi nombreux sur les frayères qu'il y a vingt ans; il n'a pas été dérangé par les rets et le dard. Il n'y a pas de doute que le système de protection qui vient d'être adopté rétablira, s'il est continué, la rivière dans sa condition d'autrefois.

Le garde-pêche *Burt*, de la division inférieure, écrit: "Le saumon et l'alose sont venus en plus grand nombre que je ne les ai vus depuis plusieurs années; aussi, les Sauvages et les blancs ont fait tout leur possible pour échapper à la surveillance du gardien stationné dans le haut du district."

Le gardien *Scott*, de la Rivière-à-l'Anguille, dit que, entre le milieu de mai et la fin de juin, le saumon a été plus abondant qu'à l'ordinaire. Neuf rets ont été tendus dans ce district, et comme les règlements étaient bien observés, il n'a pas été opéré de saisies.

#### COMTÉ DE YORK.

Le garde-pêche *Orr* fait rapport comme suit:—"La capture du saumon dans la rivière Saint-Jean, comté de York, a été meilleure que l'année dernière. L'alose et le bar n'étaient pas aussi abondants. Très peu de pêche illégale, attendu que les gardiens Cronkhitte et McHally se relevaient de façon à exercer une surveillance

constante. Le premier fait rapport que deux rets seulement n'étaient pas dans les conditions voulues par la loi, et que quelques différends survenus à propos de postes de pêche ont été réglés à l'amiable. La quantité totale de saumon pêchée s'est élevée à 6,282 livres. Depuis la nomination de ces excellents gardiens, la pêche illégale est à peu près inconnue dans le district."

#### COMTÉ DE SUNBURY.

Le garde-pêche *Hoben* écrit :—" Il y a eu augmentation dans le rendement de toutes les espèces de poissons, sauf l'alose. Le gaspereau était abondant, et la capture, déjà bonne, aurait été meilleure si on s'était mieux préparé à faire la pêche. Les prix étaient plus élevés que l'année dernière, et la pêche a rémunéré les pêcheurs plus amplement. La capture du doré et celle de la perche ont été plus abondantes que l'année dernière, et elles ont trouvé un marché tout prêt." M. Hoben demande encore qu'une saison réservée de trois mois,—mai, juin, juillet—soit établie par le doré et la perche, afin qu'on n'en prenne pas pendant la fraie.

#### COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche *Hetherington* dit que la capture du saumon, de l'alose et du gaspereau a été aussi faible que l'année dernière. Le doré n'était pas aussi abondant, et M. Hetherington demande aussi une saison réservée pour protéger ce poisson pendant la fraie; il recommande aussi que le règlement fixe la dimension des mailles à 3 pouces, afin d'empêcher de tuer le petit poisson. Un correspondant ayant fait, dans un journal de la localité, une assertion erronée au sujet de ce poisson, M. Hetherington fait les observations suivantes, qui sont basées sur une meilleure connaissance du sujet :—" Je dois dire que la pêcherie du doré dans les comtés de Queen et de Sunbury, a plus de valeur pour les habitants que toutes les autres pêcheries qu'ils possèdent. Quant aux habitudes de ce poisson, une observation attentive de plusieurs années me fait affirmer que, dans nos eaux, il se nourrit principalement de perche jaune, de chabot, de carpe, poissons qui n'ont aucune valeur, de grenouilles, etc., et qu'on ne le voit jamais ou très rarement dans les eaux fréquentées par l'alose, le bar ou le gaspereau."

#### COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche *Belyea*, du district de Westfield et Belleisle, signale une médiocre capture de toutes les espèces de poisson. Comme on n'a pas donné des permis de pêche à l'esturgeon cette année, les relevés accusent une valeur bien réduite. Les fortes crues du printemps ont indubitablement été la cause de ce maigre résultat, car il était tard lorsque les pêcheurs ont pu tendre leurs rets.

Le garde pêche *Goslin*, de la Kennebecasis et ses tributaires, signale une bonne capture de gaspereau et d'alose, qui ont été plus abondants que depuis plusieurs années. Nul doute que ce résultat est dû à l'eau haute. Le doré et la perche augmentent, ou plutôt ils ont été plus recherchés depuis qu'on a trouvé un marché pour les écouler, et la pêche s'en fait maintenant avec système.

#### COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Le garde-pêche *O'Brien* fait rapport comme suit :—" La capture du saumon a été meilleure que l'année dernière, aussi celle du gaspereau, et les prix ont été plus élevés. La pêche du hareng a donné à peu près le même résultat. La plus grande partie du homard capturé a été expédié vivant aux Etats-Unis. En somme la dernière saison a donné satisfaction aux pêcheurs et aux marchands."

Le garde-pêche *Rourke*, de Saint-Martin, accuse une capture moyenne; comme toujours, le hareng et le homard, tiennent la tête dans les relevés.

#### COMTÉ DE CHARLOTTE

Le pêche-garde *Todd*, du district de *Sainte-Croix*, dit que le rendement des pêcheries a été le même à peu près que l'année dernière, sauf celui de la sardine, qui était plus faible. Le saumon était plus abondant, et il en a été pris un plus grand nombre. Les passes-migratoires étaient en bon ordre, et elles sont restées ouvertes toute la saison durant. Le gardien de nuit que M. Todd emploie et celui qui veille

sur le côté américain de la rivière, ont prévenu toute pêche illégale. Le commissaire du Maine a placé 250,000 saumoneaux dans la rivière Sainte-Croix, et M. Todd regrette beaucoup qu'on ne lui ait pas accordé la même quantité d'alevins.

Le garde-pêche *Campbell*, de la Baie-de-Saint-André, fait rapport comme suit :—  
 “ Si la capture du poisson n'a pas été aussi considérable qu'en 1886, les prix étaient bien plus élevés. Les pêcheurs ont réglé la ligne pour la nasse. Il a été pris plus de poisson par nos pêcheurs que par les étrangers. Aujourd'hui, ce sont nos gens qui ont le monopole de la pêche à la sardine. La pêche d'hiver n'a pas aussi bien réussi qu'à l'ordinaire; il y avait moins de navires qu'en 1886, mais un plus grand nombre de nos bateaux, et les prix étaient rémunérateurs. Le homard a donné un rendement un peu meilleur que l'année dernière, mais il était plus petit. Afin de mieux protéger notre pêcherie, nous devrions avoir, comme aux Etats-Unis, un règlement qui fixerait la dimension légale du homard à 10½ pouces au lieu de 9; nos voisins s'en trouvent fort bien. La pêche aux flambeaux s'est faite sur une grande échelle, surtout avant que le steamer *Dream* eut été placé dans la baie. Partout où ce genre de pêche est pratiqué, la nasse ne réussit pas.”

Le garde-pêche *Ash*, du Havre-au-Castor, dit que la campagne a eu pour résultat une augmentation dans le rendement général. La sardine n'a pas été aussi abondante que l'année dernière. Quelques nasses ont bien réussi, tandis que d'autres n'ont rien fait; mais les prix étaient bons, et, en somme, il s'est fait plus d'argent. La pêche à la ligne aurait réussi, mais les pêcheurs ont préféré la nasse. Le homard n'était pas aussi abondant, mais il s'en est fait de bonnes captures, et il a été expédié vivant à Eastport. Moins de pêche aux flambeaux que l'année dernière, mais les bateaux sortaient dès que l'absence du croiseur diminuait les dangers de la saisie.

Le garde-pêche *Lord*, de district de l'Île-au-Chevreuil et Latête, écrit :—“ L'année qui finit a donné une augmentation dans la capture de quelques espèces de poisson, mais une diminution considérable dans celle de quelques autres. Le rendement du hareng, au commencement de l'été, est le plus médiocre que l'on ait eu depuis plusieurs années; voilà pourquoi la quantité de hareng fumé fournie par notre district est si insignifiante. Quoique quelques nasses aient eu assez de succès, le rendement de la sardine atteint à peine les deux tiers de la capture de l'année dernière. La pêche du hareng d'hiver promet beaucoup, mais la campagne précédente a produit peu de résultat. Le rendement de la morue, de l'égréfin et de la merluche a été moyen, tandis que celui du merlan a doublé.”

Le garde-pêche *Brown*, de Camp-Bello, signale une augmentation dans le rendement de toutes les espèces de poissons, spécialement dans celui du merlan. Il attribue ce résultat à l'absence des pêcheurs américains de nos eaux; le poisson que ces derniers prenaient autrefois revient à nos gens. Le rendement de la sardine n'a pas été aussi considérable que l'année dernière, mais la hausse des prix a comblé le déficit. Il en a été fumé une plus grande quantité, et une récente élévation de la cote des marchés a récompensé ceux qui ont persisté à faire cette pêche.

Le garde-pêche *McLaughlin*, de Grand-Manan, transmet le rapport suivant :—  
 “ La campagne de 1887 se termine par une augmentation générale dans mon district. L'augmentation produite par la pêche à la ligne est quelque chose de merveilleux, et cette pêche a été faite activement par nos bateaux et nos navires. Plusieurs navires de la Nouvelle-Ecosse ont trouvé d'excellents fonds de pêche en dedans de la limite des trois milles, et ils ont pu écouler ici le fruit de leur campagne avec plus d'avantage qu'ils n'en trouvaient naguère aux Etats-Unis. Nous attribuons ce résultat au fait que nous ne voyons plus d'étrangers dans nos eaux. La grande majorité de nos pêcheurs souhaite qu'il en soit toujours ainsi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. VENNING,

Inspecteur des pêcheries, Nouveau-Brunswick.

**NOUVEAU-BRUNSWICK.**

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de poisson, etc., dans la province du Nouveau-Brunswick, pour l'année 1887.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE																		
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Naasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.		Saumon, en boîtes, lbs.		Magneureau, barils.		Magneureau, en boîtes.		Hareng, barils.		Gaspereau, barils.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Restigouche.</i>																									
De la tête de la marée à Dal-																									
housie .....																									
De Dalhousie à Bellefleur.....																									
Totaux .....																									
<i>Gloucester.</i>																									
Petit-Rocher .....																									
Bathurst .....																									
New-Bandon .....																									
Caraquette, en haut .....																									
Caraquette, en bas .....																									
Grande-Anse .....																									
Shippegan .....																									
Île Misou .....																									
Pokemouche .....																									
Tracadie .....																									
Totaux.....																									

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc. — Nouveau Brunswick — Suite.

DISTRICTS	ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR. \$ cts.								
	Morue, qix	Lar gues et rouges de morue, barils.	Merluque, qix	Nous de merluque, lbs	Breûn, qix	Fletan, lbs.	Aloee, barils.	Archigan, lbs.	Truite, lbs.	Baconnet, barils.	Pile, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils	Homard, tonnes.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Gruas de pois, ton.		Poisson employé comme boîtes.	Poisson em. comme engrais, barils						
<i>Restigouche.</i>																											
De la tête de la marée à Dalhousie.....	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,248 00	
De Dalhousie à Bellefune.....	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48,749 29	
Totaux.....	1770	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	63,095 69	
<i>Gloucester.</i>																											
Petit-Rocher.....	1000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	63,074 00
Bathurst.....	170	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37,105 00
New-Bandon.....	3500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	71,105 00
Carquette, en haut.....	17000	20	1000	3500	500	700	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	118,157 50
Carquette, en bas.....	23500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	160,825 00
Grande-Anse.....	2500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,400 00
Shippegan.....	14000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123,367 70
Ile Miscou.....	1400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51,831 00
Pokemouche.....	613	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	31,988 60
Tracadie.....	1706	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	48,480 50
Totaux.....	65388	20	2678	7075	1224	2500	85	7050	176.0	320	1500	772745	276	11508	212	1032960	53266	1	14490	8240	.....	.....	.....	.....	.....	.....	729,533 30

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

Districts.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈRES DE POISSON.										
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon, fraie, dans la glace, lbs.	Saumon, tams, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morne, dix.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Northumberland.</i>																			
Pointe Escuminac à la Baie du Vin	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Tabusintac aux Grandes Dunes	1	14	200	2	2100	211	11234	3370	56	1600	1000	1000	74040	25	4000	1600	110	9.5	
Baie et rivière Tabusintac	2	95	4000	20	570	38	150	150	118	2360	4000	4000	1284	120	20	100	110		
Hardwicke à Glencig	3	120	5000	36	1000	200	9000	2375	119	2380	5760	5760	35400	235	63150	1000	450		
Baie du Vin à l'Île Beaubair	3	120	5000	36	2000	100	5000	900	288	5760	5760	5760	63150	235	63150	1000	450		
Baie de Newcastlle et Esk-Nord	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Banc Rouge	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Derry	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Blackville	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Blis-field	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Doaktown à Boiestown	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
Boiestown aux eaux supérieures	1	14	200	2	800	84	4000	2000	50	1800	7000	7000	10000	100	5000	310	1600	814	
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>229</b>	<b>9200</b>	<b>58</b>	<b>7510</b>	<b>767</b>	<b>39449</b>	<b>29871</b>	<b>669</b>	<b>13950</b>	<b>12000</b>	<b>13000</b>	<b>50</b>	<b>480</b>	<b>900</b>	<b>930</b>	<b>912</b>	<b>1769</b>	
<i>Kent.</i>																			
Riv. à l'Anquille à Kouchibouquais	8	313	9400	86	5000	400	7000	6000	105	3675	11000	11000	45900	250	10500	3000	15	270	
Kouchibouquais à la Riv. Chockfish	8	313	9400	86	5280	528	6300	4600	223	7805	12000	12000	15600	458	3400	190	500	2800	
Rivière Richibouctou et bras	1	14	200	2	800	160	2000	600	120	4014	3800	3800	16	12	194	38	710	126	
Baie et rivière Bouctouche	1	14	200	2	2758	737	759	2267	120	4014	3800	3800	16	12	194	38	710	126	
Baie et rivière Cocagne	1	14	200	2	5000	550	16000	5000	45	500	5575	5575	1012	110	10884	8910	1050	3146	
<b>Totaux</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>900</b>	<b>85</b>	<b>19336</b>	<b>875</b>	<b>289</b>	<b>2467</b>	<b>49</b>	<b>16124</b>	<b>32375</b>	<b>32375</b>	<b>16</b>	<b>61400</b>	<b>1012</b>	<b>110</b>	<b>10884</b>	<b>8910</b>	<b>1050</b>



STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALEUR. \$ cts									
	Langues et noues de morue, barils.	Merluques, qtx.	Noues de merluque, lbs.	Égrefin, qtx	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Troute, lbs.	Petite morue, lbs.	Bocornet, barils.	Pie, lbs	Kperlan, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, barils.		Estres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Navarro pois. tix.	Poisson employé comme boîte,	Poisson employé comme barils.	Poisson empl. comme engrais, barils.		
<i>Northumberland.</i>																									
Pointe Escuminac à la Baie du Vin.	155	200	200	...	1600	600	...	84000	...	...	...	...	...	...	...	...	2500	158335	85	200	500	...	...	61,252 20	
Tabusintac aux Grandes Dunes.	150	200	200	...	10000	1050	...	98843	...	...	...	...	...	...	...	...	1000	500	...	1800	200	...	...	37,918 58	
Baie et rivière Fabusintac.	...	...	...	...	3000	2000	...	141038	...	200	...	...	...	...	...	...	435	45000	...	700	...	...	...	19,759 08	
Hardwicke à Glensel.	...	...	...	...	50	845	...	32850	...	6000	...	...	...	...	...	...	5000	...	...	...	...	...	...	47,351 76	
Baie du Vin à l'île Beaubair	...	...	...	...	5000	120.	40000.	1000000	...	6000	...	...	...	...	...	...	18	450	1000	...	...	100.	...	98,875 00	
Newcastle et Esk-Nord.	...	...	...	...	21175	...	...	43600	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10 180 70	
Banc Rouge	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	600 00	
Derby	...	...	...	...	...	1000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10,200 00	
Blackville	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	497 00	
Biss-Bald.	...	...	...	...	...	2000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	825 00	
Doaktown à Boiestown	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Boiestown aux eaux supérieures.	305	400	...	...	600	7800	459300	14500	169331	209	450	8935	20335	500	85	4505	2595	...	...	...	...	...	...	287,469 32	
<b>Totaux</b> .....																									
<i>Kent.</i>																									
Riv. à l'Anguille à Kouchibouquais	700	700	4500	25	3000	25	16	2000	281100	115	8000	8000	8000	8000	8000	8000	300	200000	300	4000	...	...	...	...	82,165 00
Kouchibouquais à la Riv. Chockfsh	42	3000	4500	25	3000	25	500	4000	760000	200	5000	5000	5000	5000	5000	5000	400	455000	1700	3200	210	...	...	...	164,511 00
Rivière Richiboucton et bras	...	...	...	...	500	660	33000	900	95700	259	4000	4000	4000	4000	4000	4000	259	...	...	...	...	...	...	...	20,112 00
Baie et rivière Bouctouche	374	791	30	134	10	212	1050	30980	4	58370	78132	400	400	400	400	400	679	17184	477	1609	...	...	...	...	70,899 84
Baie et rivière Cocagne.	55	40	...	...	500	275	4000	225000	...	...	...	...	...	...	...	...	1000	175356	45	2300	100	...	...	...	54,068 22
<b>Totaux</b> .....	42	4139	5991	95	3134	81	6742	5975	82980	4	68270	214642	17400	1387	50	2618	858040	2522	...	11169	310	...	...	...	591,746 06





STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>York.</i>															
Ligne du comté de York à la ligne du comté de Sunbury															
<i>Sunbury.</i>															
Rivière Saint-Jean	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac Otnabog	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gagetown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gagetown supérieure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac de Hart	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lakeville et Sheffield	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sheffield supérieure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Maugerville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Embouchure de l'Oromocto	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Oromocto et lac des Français	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Branches de l'Oromocto	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Burton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Totaux</b>	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	137	1245	\$	284	4800	2200									
<i>Queen.</i>															
Lac Washademoak	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Canaan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Totaux</b>	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	40	80	\$	80	6500	1200									
	40	80	\$	80	6000	1200									

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.—Suite

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.			VALEUR. \$ cts.
	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Gaspereau, brls.	Merlan.	Alose, barils.	A chigan, lbs.	Truite, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Huile de poisson, gallons.	Rognes de poisson, barils.	Gruau de poisson, tonneaux.	
<b>York.</b>														
Ligne du comté de York à la ligne du comté de Sunbury	1448				50	5130								3,647 40
<b>Sunbury.</b>														
Rivière Saint-Jean			25		10	40 1/2		30000		20				2,442 50
Lac Onabog			25		5	2000		1000						229 50
Gagetown	1200		30		10	2000		2000						705 00
Gagetown supérieure.	100		10		15	1000		2000						260 00
Lac de Hart			20		10			2000		70				300 00
Lakeville et Sheffield.			250		5	2000		6000		4				3,430 00
Sheffield supérieure.	200		50					400		100				344 00
Mangerville	200		20		2	200		2000		2				360 00
Embouchure de l'Oronoco	100		25		5	200		2500						339 50
Oronoco et lac des Français			100			500		4500						750 00
Branches de l'Oronoco			50											225 00
Burton			10		5									90 00
<b>Totaux.</b>	1800		615		67	28300		50400		96				9,415 50
<b>Queen.</b>														
Lac Washademoak			450		305	400		45000		45				8,019 00
Rivière Osaana	500		50		20			500						643 00
<b>Totaux</b>	500		50		330	400		45500		45				8,662 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.									
	Navires.		Bateaux.		Reis.		Nasses.		Reis à homard.		Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, nom-bre.	Hareng, fumé, en boîte.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.								
<i>King.</i>																		
Westfield.....	18	186	400	18	600	400	600	400	.....	.....	14952	.....	.....	.....	.....	.....	608	.....
Nerepis.....	20	200	520	20	1300	520	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	.....
Kennebecasis et ses tribu-taires.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14952	.....	.....	.....	.....	.....	658	.....
Totaux.....	38	380	920	38	1900	920	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<i>Saint-Jean.</i>																		
Quaco-Head à Lepréau, y comp. le port de St-Jean Port de St Jean à la rivière aux Oies.....	27	451	9000	96	6000	59000	87600	420	4200	180000	4800	.....	25000	4500000	18000	10860	800	.....
Totaux.....	31	1051	2400	246	565	13250	108000	124700	23	9000	4200	.....	1800	4500000	18000	10860	2000	.....
<i>Charlotte.</i>																		
Sainte-Croix.....	6	98	2500	24	96	4500	150	90	.....	.....	6000	.....	60	.....	.....	.....	650	.....
Baie Saint-André.....	22	330	6600	110	3400	34650	7000	3560	1115	1115	.....	.....	150	3400000	.....	.....	50	.....
La Tête au havre de Castor.....	9	325	10500	100	250	17000	13500	6750	3000	3000	.....	.....	300	6000000	7000	.....	1000	.....
Ile aux Chevreuils.....	17	302	10450	7	136	5850	178	8997	2500	1875	.....	.....	200	2500000	2000	.....	800	.....
Grand-Mauson.....	12	196	12000	50	450	40000	20000	10000	505	219	.....	.....	475	786700	450000	.....	2000	.....
Totaux.....	76	1249	42450	356	1066	73100	54597	37033	263	111650	4200	.....	21126	17486700	1469000	650	20100	.....

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouveau-Brunswick—Suite.

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.					VALEUR. \$ cts.							
	Langues et noues de morue.	Merlan, qtx.	Mertuche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barrils.	Achigan, lbs.	Traite, lbs.	Petite morue, lbs.	Rencornet, barrils.	Phe, lbs.	Bperlan, lbs.	Dore, lbs.	Anguille, barrils.	Sardine, boucants.		Homard, ton x.	Huile de poisson, gallons.	Cruans de poisson, ton x.	Poisson em. comme boîte, barrils.	Poisson em. comme engrais, barrils.		
<i>King.</i>																								
Westfield.....														4000										3,628 56
Nerepis.....															10									2,886 00
Kennebecassis et ses tribu- taires.....			40				600							1500	12									1,105 00
Totaux.....			40				600							5500	22									7,569 56
<i>Saint-Jean.</i>																								
Queco-Head à Loppéau, y comp. le port de St-Jean.	300			480	2000		1610	5000													300			259,310 00
Port de St-Jean à la rivière aux Oies.....	170	400			550	3000	1500																	48,830 00
Totaux.....	2000	400	400	400	2550	3000	3110	5000							40	250	365			300	200	300	200	303,140 00
<i>Charlotte.</i>																								
Sainte-Croix.....					150				5000	1000						50						500		8,230 00
Baie Saint-André.....	100		50		75	3000			1500							8400	108		50	100	500		110,720 00	
La Tête au havre du Castor.....	2000	1000	900		900					20						40100	143				500		460,080 00	
Ile aux Chevreuils.....	4000	200	50		50											2000	150						60,850 00	
Campy-Bello.....	6312	2375			2421	2562				360						894	137				360			189,840 80
Grand-Manan.....	14	16000	20000	23000	5000	38000					1600					1000	2400				1500	5000	72,970 00	
Totaux.....	14	28412	23625	23671	8737	41000			7500	5000	380	22200	8000	4000		52344	2938		61257	50	2480	6000		1,553,780 80

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, etc.—Nouveau-Brunswick.

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Restigouche	30	457	46800	119	134	1540	179	27210	15665	3	12000	5	125	2940	1470
Gloucester	6	229	9200	54	1065	62146	2605	31430	18102	154	3670	154	3670	35050	31525
Northumberland	8	315	9400	86	381	7510	767	39449	29871	669	13950	493	16124	12000	12000
Kent	2	103	1300	23	790	14970	1875	38394	21467	223	4475	223	4475	16030	16030
Westmoreland					10	500	22	2750	1000	1	35				
Albert					10	100	20	300	200						
Victoria					40	800	80	800	400						
Carleton					137	1245	284	4800	2200						
York					40	80	80	6000	1200						
Sunbury					38	380	38	1900	920						
Queen					655	13250	1080	170400	124700	24	8000			4500	4500
King	61	1051	24000	246	1066	73100	1588	84897	37033	264	111650			15220	14209
Saint-Jean	76	1249	42450	356	5085	194959	10200	439430	267213	292	133685	1544	38644	118115	112109
Charlotte	183	3404	133250	887											
<b>Total</b>															



RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—Nouveau-Brunswick.—Suite.

ESPÈCE DE POISSON.

DISTRICTS.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, nombre.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Merluche, noues, lbs.	Régén, qtx.	Pétan, lbs.	Aloue, barils.	Achigan, lbs.
Restigouche.....	.....	271730	.....	1085	.....	.....	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Gloucester.....	.....	384195	.....	1500	.....	.....	19225	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Northumberland.....	.....	340236	.....	4500	.....	.....	1930	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kent.....	.....	61400	.....	1012	.....	.....	8910	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Westmoreland.....	.....	1350	.....	1029	.....	.....	4405	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Albert.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria.....	.....	36000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Carleton.....	.....	14448	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
York.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sunbury.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Queen.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
King.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Jean.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Charlotte.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	150	1312610	9300	3597	3607	44278	82819	21986700	1478896	15676	93521	76	30412	31277	37537	12706	50284	6865	104779

RÉCAPITULATION de la quantité et de la valeur du poisson, etc.—Nouveau-Brunswick—Fin.

DISTRICTS.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				Valeur. \$		
	Traite, lbs.	Pete morte, lbs.	Encornet, barils.	Phe, lbs.	Bperlan, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, boucauts.	Huitres, barils.	Homard, ton'x.	Homard, en boîte.	Huile de poisson, gallons.	Gruau de poisson, ton'x.		Poisson em. comme boîte, barils.	Poisson em. comme engrais, barils.
Restigouche.....	17840	.....	.....	.....	8200	.....	.....	.....	.....	3	57432	.....	53266	.....	570	300	63,095 59
Gloucester.....	7800	15000	320	.....	772745	.....	276	.....	11708	212	1032960	.....	53266	1	14490	8240	729,553 30
Northumberland.....	7800	14500	.....	.....	1899331	.....	209	450	8935	.....	204335	.....	500	85	4505	2295	287,469 32
Kent.....	5975	82980	4	69270	2145421	17400	1387	50	2638	.....	858040	.....	2522	.....	11109	310	391,746 06
Westmoreland.....	4850	13800	.....	2500	731624	.....	175	.....	108	182	477792	.....	.....	.....	5635	4800	167,295 26
Albert.....	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17,586 10
Victoria.....	5000	.....	.....	200	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	896 00
Carleton.....	22000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,660 00
York.....	.....	.....	.....	.....	.....	50400	96	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3,647 40
Sunbury.....	.....	.....	.....	.....	.....	45500	4600	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9,415 50
Queen.....	.....	.....	.....	.....	.....	5600	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8,662 00
King.....	600	.....	.....	.....	.....	.....	40	250	.....	365	.....	.....	800	.....	300	200	7,569 56
Saint-Jean.....	7500	5000	380	22200	8000	4000	.....	52314	.....	2938	.....	.....	61257	50	2160	6000	308,140 00
Charlotte.....	71765	560980	704	122170	5366331	105400	22300	2285	23196	3650	263 0559	.....	118369	136	39069	22145	1,553,780 80
<b>Totaux.....</b>	<b>71765</b>	<b>560980</b>	<b>704</b>	<b>122170</b>	<b>5366331</b>	<b>105400</b>	<b>22300</b>	<b>2285</b>	<b>23196</b>	<b>3650</b>	<b>263 0559</b>	<b>118369</b>	<b>136</b>	<b>39069</b>	<b>22145</b>	<b>22145</b>	<b>3,559,506 89</b>

RÉCAPITULATION du rendement et de la valeur des pêches dans la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1887.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon.....	brls. 150	16	00	2,400	00
do frais, dans la glace.....	lbs. 1,312,610	0	20	262,532	00
do fumé.....	lbs. 9,300	0	20	1,860	00
do en boîtes.....	lbs. 3,597	0	15	539	55
Maquereau.....	brls. 3,607	12	00	43,284	00
do en boîtes.....	lbs. 44,278	0	12	5,313	36
Hareng.....	brls. 82,819	4	50	372,685	50
do gelé.....	par 100. 21,986,700	0	50	109,933	50
do fumé.....	boîtes. 1,478,996	0	25	369,749	00
Gaspereau.....	brls. 15,876	4	50	71,442	00
Morue.....	qtx. 93,524	4	00	374,096	00
Langues et noues de morue.....	brls. 76	10	00	760	00
Merlan.....	qtx. 30,412	4	00	121,648	00
Merluce.....	qtx. 31,277	4	00	125,108	00
Noues de merluce.....	lbs. 37,537	1	00	37,537	00
Egrefin.....	qtx. 12,706	4	00	50,824	00
Flétan.....	lbs. 50,234	0	10	5,233	40
Alose.....	brls. 6,865	9	00	61,785	00
Achigan.....	lbs. 104,779	0	08	6,286	74
Truite.....	lbs. 71,765	0	10	7,176	50
Petite morue.....	lbs. 560,980	0	03	16,829	40
Encornet.....	brls. 704	4	00	2,816	00
Plie.....	lbs. 122,470	0	10	12,247	00
Eperlan.....	lbs. 5,366,321	0	06	321,979	26
Doré.....	lbs. 105,400	0	06	6,324	00
Perche.....	lbs. 22,300	0	03	669	00
Anguille.....	brls. 2,255	10	00	22,550	00
Sardine.....	boucants 53,094	10	00	530,940	00
Huitres.....	brls. 23,196	3	00	69,588	00
Homard.....	ton'x. 3,650	30	00	109,500	00
do.....	boîtes. 2,630,559	0	12	315,667	08
Huile de poisson.....	galls. 118,369	0	40	47,347	60
Guano de poisson.....	ton'x. 136	25	00	3,400	00
Poisson employé comme boitte.....	brls. 39,069	1	50	58,603	50
do do engrais.....	brls. 22,145	0	50	11,072	50
Total, 1887.....				3,559,506	89
do 1886.....				4,180,227	27
Diminution.....				620,720	38

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, trappes, etc., employés dans les pêcheries de la province du Nouveau-Brunswick, durant l'année 1887.

	Valeur.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
183 navires, 3,404 tonneaux .....	133,250	00		
5,085 bateaux de pêche .....	194,959	00		
Rets, 439,430 brasses .....	267,213	00		
292 nasses .....	132,685	00		
1,544 rets à éperlan .....	38,644	00		
118,115 trappes à homard .....	112,109	00		
5 trappes à maquereau .....	5,550	00		
			884,410	00
2 fabriques de conserves de saumon et de maquereau .....	800	00		
123 do homard .....	111,200	00		
1 fabrique de conserves de sardine .....	1,200	00		
45 réfrigérants .....	46,350	00		
99 glacières .....	17,430	00		
1 fabrique d'engrais .....	40,000	00		
700 boucaus et accessoires .....	204,083	00		
82 presses à l'huile, avec fourneaux et bouilloires .....	5,700	00		
			426,763	00
Total .....			1,311,173	00

## ANNEXE No 5.

## ILE DU PRINCE-EDOUARD.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD,  
ANNÉE 1887, PAR J. HUNTER DUVAR, INSPECTEUR.

ALBERTA, I. P. E., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, sous forme de tableaux, une statistique des pêches de l'île du Prince-Edouard en 1887, et j'y joins les observations qui suivent.

## SOMMAIRE.

Quoique les chiffres soient, dans quelques cas, plus faibles que ceux accusés par des rapports précédents, je puis dire que l'année qui vient de finir a été bonne et que les pêcheurs sont satisfaits. Je dois cependant faire une exception à propos du homard, dont le rendement a diminué de moitié, soit plus d'un million et demi de boîtes de moins que les années précédentes, ce qui fait voir clairement que cette pêcherie est épuisée et qu'elle devrait être soumise à un règlement rigoureux.

La campagne de 1887, comparée à celle de l'année précédente, a produit, en valeur, un déficit de \$104,565.40, dans lequel le homard, d'après la cote officielle, entre pour \$192,920.76, mais la différence est partiellement rachetée par d'autres articles. Ceux qui ont donné une augmentation sont : le saumon, la morue (capture double de celle de 1886), l'égrefin, l'éperlan, l'anguille, l'huile de poisson, le guano de poisson, et les amendements marins non fabriqués. Les suivants ont donné une diminution : maquereau, 3,507 barils de moins; maquereau en conserves, déficit considérable; harang, 4,330 barils de moins; noues de merluche, 1,297 qtx de moins; homard, 1,607,673 boîtes de moins.

Le capital, mort et flottant, placé dans la fabrication des conserves de homard, a diminué de \$30,000 par une année de détérioration de l'outillage, tandis que le capital employé aux pêches maritimes a augmenté. Cette année il y a, sur la dernière, une augmentation de 8,800 brasses de rets, 7,195 brasses de seines, outre un total de 140,000 brasses de lignes de fond. Le nombre de navires et le tonnage ont été les mêmes à peu près que l'année dernière, mais les équipages étaient plus nombreux.

La valeur actuelle de l'outillage employé dans les pêches de l'île du Prince-Edouard peut être établie comme suit :—pêche du homard (en l'évaluant au plus haut prix) \$240,000; pêches maritimes et d'eau douce, \$229,095; pêche des huîtres, \$10,000, —employant collectivement pendant leurs campagnes, 56 navires de 2,349 tonneaux, 1,139 bateaux de mer, 650 bateaux plus petits, 4,059 hommes et 700 femmes, outre environ 850 pêcheurs d'huîtres. Valeur totale de l'outillage, \$479,000.

La boîte était très rare cette année. Au commencement de la saison, les balaines, les coryphènes et autres poissons de proie étaient plus nombreux qu'à l'ordinaire, harassant le harang et terrifiant le maquereau. C'est en partie à cela que j'attribue le prétendu fait que lorsque le premier maquereau fut sur le point d'entrer dans le golfe il s'en est détaché de grands bancs qui se sont dirigés vers le sud et ne se sont arrêtés qu'aux côtes de la Nouvelle-Angleterre. En évaluant la capture totale de

cette année, il faut y ajouter 500 ou 600 barils de petit maquereau pour la boîte affectée aux pêches maritimes. La saison de pêche du homard devant être courte en 1888, il faudra moins de boîte pour les trappes, et on fera probablement une suffisante provision de hareng sur nos côtes pour ne pas être comme l'ordinaire, obligé d'en importer des îles de la Madeleine et d'ailleurs. En 1886, la capture de maquereau s'était élevée à 27,534 barils, outre 5,000 barils de conserves; cette année elle a donné 24,027 barils; sans compter 565 de conserves; déficit, 3,872 barils. Toutefois ce déficit est amplement comblé par la qualité supérieure du poisson.

Des 38,874 barils de hareng qui composent la capture, il n'en a été affecté que 3,790 à la consommation,—mais la prime de pêche sera réclamée sur le rendement brut. A l'automne, il a été fait en différents endroits de bonnes prises de hareng de qualité supérieure.

L'importante capture de morue peut, en partie, être attribuée au faible rendement de homard, qui a forcé les fabriques de conserves à fermer leurs portes plus tôt que d'habitude et libérer leurs employés, qui se sont livrés à d'autres pêches. Ce fait devrait être une réponse suffisante à ceux qui prétendent que les pêcheurs seraient chassés du pays si les fabriques de homard étaient fermées.

Les relevés des différentes huîtrières accusent une capture totale de 36,443 barils, soit 3,323 de plus que l'année dernière. Les prix étant faibles, les bancs ont été moins exploités. Les gardes-pêche disent dans leurs rapports qu'il y a de grandes quantités de jeunes huîtres sur ces bancs. Ainsi que je le démontre plus loin, cette pêcherie a grandement besoin d'être réglementée. Beaucoup de personnes s'informent à quelles conditions elles pourraient affermer des fonds de pêche pour y pratiquer l'ostréiculture.

Les cours d'eau sont en bon état et abondent en truite. Je suis d'opinion que le mois de décembre devrait être ajouté à la saison réservée pour la truite dans l'Île du Prince-Edouard. Les estuaires ont donné une plus grande quantité d'éperlan et d'anguille—un nouveau marché ayant été ouvert à l'anguille marinée.

J'ai lieu de penser que le saumon abonde tout le long de la côte de cette province, se rendant de la mer aux splendides rivières saumoneuses du Nouveau-Brunswick. Il ne paraît pas rechercher les eaux de l'Île du Prince-Edouard (excepté dans un ou deux "trous à saumons"), pour la raison qu'il y règne en été une température de 50° à 60°, lui qui ne peut pas bien jouer dans une eau dont l'atmosphère est au-dessous de 42° à 45°. Cependant, il vient sur notre côte. Tous les ans il s'en prend environ deux tonnes dans des nets tendus ostensiblement pour d'autres poissons, et je demande respectueusement qu'on m'autorise à émettre un permis qui couvrirait l'emploi des rets fixes à mailles de six pouces qui seraient tendus soi-disant pour d'autres poissons, mais en réalité pour le saumon, spécialement au large de la baie de Saint-Pierre. Il n'y a pas de règlements applicables au saumon dans l'Île du Prince-Edouard.

D'autres considérations relatives aux pêches de l'année sont contenues dans le présent rapport.

#### LES PÊCHERIES MARITIMES CONSTITUENT UNE RESSOURCE NATIONALE.

Le raccourcissement de la saison de pêche du homard et la probabilité qu'une clôture absolue de cette pêche peut devenir nécessaire pendant un certain nombre d'années, font nécessairement reporter l'attention aux autres branches de l'industrie de la pêche dans lesquelles les pêcheurs, libérés de l'exploitation du homard, peuvent s'employer avec profit. Les témoignages que comme membre de la commission des pêcheries, j'ai recueillis sur les côtes des provinces maritimes, m'ont confirmé dans l'opinion que très peu de nos pêcheurs de homard—peut-être pas un seul—iraient chercher de l'emploi aux États-Unis. Presque tous possèdent une pièce de terre sur laquelle se trouve leur habitation. La moyenne des gages que reçoivent les pêcheurs de homard est à peu près \$90 pour trois mois de travail. Je puis paraître hardi, mais je n'hésite pas à dire que la pêche du homard en Canada, dans ces dernières années, a été une calamité plutôt qu'un avantage. Avant qu'elle eût absorbé un aussi grand nombre de pêcheurs, chacun d'eux possédait son grément pour la pêche mari-

time. Depuis qu'ils se sont mis à compter sur des gages mensuels, ils ont vendu ce gréement ou l'ont laissé aller en ruine. Bien peu ont les moyens de le remplacer. De plus, les pêcheurs, règle générale, ont dépensé leurs gages et n'ont fait aucune économie. Autrefois, avant que la pêche du homard fût connue, lorsqu'ils commençaient la pêche maritime dès le début du printemps, elle absorbait tout leur temps; ils avaient un compte courant chez le marchand qui les fournissait, et lorsqu'ils réglaient à l'automne, il leur revenait un solde de compte qui leur permettait de passer l'hiver. Il en est autrement du pêcheur à gages. Lorsque le paqueur le paie, il n'a plus besoin de lui. La seule chose que le pêcheur de homard puisse faire c'est de tirer le meilleur parti possible de la capture qu'il fait entre le 20 août et l'automne. Nécessairement, cette capture est faible. Il n'y a pas d'autre manière de développer l'industrie de la pêche maritime qu'en encourageant les pêcheurs à augmenter leur capture. Et cela ne peut se faire que de deux façons : la première, en accordant des primes de pêche plus considérables, et la seconde en réglementant la prime actuelle.

1° Presque tous ceux qui font la pêche en eau salée, à l'Île du Prince-Edouard, possèdent une partie du sol dont ils tirent leur subsistance. La pêche, quand ce n'est pas la culture, constitue simplement une occupation auxiliaire qui contribue pour une part à leur entretien. Conséquemment, la pêche maritime ne forme pas leur principale industrie. Tant que la pêche du homard durait, c'était une bonne chose de recevoir mensuellement des gages à la fabrique de conserves la plus rapprochée; ces gages étaient gagnés aisément et tenaient les pêcheurs en fonds jusqu'à la fin de chaque mois, mais il ne leur restait plus rien quand la pêche était finie. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que la pêche du homard était un désavantage plutôt qu'un bienfait pour les pêcheurs.

2° Le règlement actuel exige que chaque pêcheur qui réclame la prime pêche pendant trois mois et prenne 2,500 livres de poisson vert. C'est une quantité absurdemment faible pour des eaux comme celles qui entourent l'Île du Prince-Edouard. Le temps nécessaire pour cette pêche, en laissant les dimanches de côté, est de 80 jours, et la quantité de 2,500 livres, ou de 31 livres par jour, est une estimation ridiculement faible. Environ 12½ barils de hareng couvriraient toute la saison, de même que 12 barils de maquereau contenant disons 3,000 poissons, soit 38 maquereaux par jour; or, tous ceux qui connaissent quelque chose en fait de pêche savent que quand le maquereau mord, un pêcheur peut en prendre de 200 ou 300 par jour au lieu de 38, et cela avec la ligne et l'hameçon. Avec les seines, la disproportion est encore plus grande. De même 4 ou 5 morues ou merluches vertes par jour formeraient les 2,500 livres voulues. Ce n'est pas tout. L'octroi d'une prime de pêche a pour but d'encourager et d'augmenter l'approvisionnement du poisson alimentaire sur les marchés. Cependant une très grande partie des primes payées aux pêcheurs canadiens sont basées sur du hareng qui ne vient pas au marché, mais qui sert de boîte pour capturer d'autres poissons. Elles sont donc payées deux fois, une sur la boîte et l'autre sur le poisson pris par cette boîte. Or, le gouvernement n'a pas dû avoir l'intention d'offrir une prime pour fournir de la boîte aux trappes à homard. Prenons cette année pour exemple: il a été capturé 38,874 barils de hareng, dont 35,084 barils ont été affectés à la boîte. En conséquence, on va payer cette année, sans nécessité, à l'Île du Prince-Edouard seulement, \$8,418 comme prime sur la boîte pour les trappes à homard.

Nous avons apporté un remède propre à mettre un terme à l'état de choses actuel et à augmenter du même coup le rendement de la pêche maritime: c'est de modifier les règlements de façon à ce que la prime ne soit payée que sur le poisson comestible placé sur le marché ou entrant dans la consommation. Il peut être difficile d'en arriver à la quantité précise absorbée dans la consommation locale, mais il ne l'est pas de suivre la quantité légitimement placée sur le marché. Il suffirait pour cela de jeter un coup d'œil sur le compte des ventes, et ordre devrait être donné de montrer ce compte à l'officier des pêcheries quand il est appelé à vérifier les demandes de prime. Cela aurait pour effet de faire retrancher un grand nombre de réclamations inusées. Pour me résumer, les points que je sou mets respectueusement à votre attention sont les suivants: — 1. Qu'augmentant la prime dans le but

d'accroître le produit des pêches maritimes, on ne ferait qu'augmenter la fraude; 2. Que la quantité actuellement requise de 2,500 livres de poisson vert pour 80 jours de pêche est ridiculement petite; 3. Que les règlements devraient être modifiés de manière à préserver le poisson de mer mis sur le marché comme article alimentaire; 4. Que tous les bateaux ou navires qui veulent faire la pêche maritime seront tenus de prendre un billet d'enregistrement chez le gardien de pêche le plus rapproché, au commencement de la saison. Ce dernier règlement contribuerait à mettre fin aux réclamations fausses.

Une chose certaine, c'est que les pêcheries maritimes constituent une ressource nationale de premier ordre, et qu'on peut infiniment plus compter sur elles que sur les avantages temporaires de la pêche du homard.

PRODUITS DE LA MER.

Le tableau suivant fait voir les fluctuations survenues dans la capture du maquereau, à l'île du Prince-Edouard, pendant les cinq dernières années :

Année.	COMTÉS.			Ajoutant le maquereau en conserves.	Total pour l'île du Prince-Edouard.
	Prince.	Queen.	King.		
	Barils.	Barils.	Barils.	Barils.	Barils.
1883.....	9,573	8,900	10,873	Rien.	29,349
1884.....	8,197	4,214	4,578	100	17,089
1885.....	10,977	6,174	8,584	2,950	28,685
1886.....	10,626	5,040	14,134	5,097	38,897
1887.....	6,843	4,773	12,411	365	24,392

Quoique les chiffres soient, cette année, un peu plus faibles que ceux de l'année dernière, on peut dire que la pêche du maquereau a donné satisfaction. Une bonne partie de la capture était de qualité extra-supérieure. On dit même que quelques maquereaux mesuraient 17 à 18 pouces de long et pesaient de 3 à 4 livres. Dans la première moitié du mois d'octobre, la ligne et l'hameçon ont fait des captures considérables. La pêche à la seine s'est terminée vers le 15 octobre. L'année dernière, le maquereau avait donné plus d'un demi-million de boîtes de conserves, soit 5,000 barils; cette année il n'a produit que 46,000 côtes, ou 365 barils environ.

Quelques incidents de la pêche méritent mention. Cette année, comme l'année dernière, le maquereau a paru donner sur la côte du comté de King, mais il ne s'est pas répandu sur celle des comtés de Queen et de Prince. On se perd en conjectures sur les causes de cette distribution inégale. Au large de la Pointe de l'Est, comté de King, la pêche a été exceptionnellement fructueuse, sous le double rapport de la grosseur et de la qualité du poisson. Vers le 18 septembre, le poisson a donné abondamment entre la pointe de l'Est et Port-Hood; aussi, les seineurs canadiens et américains ont fait de bonnes prises: un seul homme a pu en capturer 400 barils. A la hauteur du lac du Nord, dans la première semaine d'octobre, des bateaux ont capturé de 400 ou 500 à 1,300 poissons chacun. Le 4 octobre, la goélette *Maggie Auce*, de Souris, a fait 162 barils, et d'autres bateaux ont également bien réussi, au nord et à l'ouest du comté de King. Les pêcheurs de l'île ont continué la pêche, avec assez de succès, après le départ des Américains. Le poisson a continué d'abonder jusqu'à la fin de la saison, mais il ne mordait pas; toutefois, il était de bonne qualité. Il paraît que les Américains n'ont rapporté que des demi-chargeements.

Des renseignements recueillis tout le long des côtes de la province établissent que, à l'exception de quelques pêcheurs opiniâtres, tous approuvent les mesures de protection qui ont été prises l'année dernière et désirent voir les gardes-côtes continuer le service. Ils font cependant une exception en faveur de Souris, quartier général de la flotte américaine, ainsi que de Georgetown, où ils préféreraient que le traité de Washington fût encore en vigueur. Ils ont parfaitement raison. Les



dépenses annuelles de la flotte américaine pour réparations, approvisionnements, etc., se chiffrent par \$20,000 ou \$30,000, et il est naturel que les ports en question cherchent à profiter de cette aubaine. La persévérance du garde-côte *Critic*, capitaine McLaren, mérite une mention spéciale. Dans un rapport qu'il m'adresse, le gardien McDonald dit :—

“ Je ne saurais vous dire la quantité de maquereau que les Américains ou les Canadiens ont pris avec la seine ou dedans de la limite des trois milles. Il y eut beaucoup de maquereau sur les deux côtés de l'île au commencement de la saison, et pas de navires. Les navires sont allés au nord et ont laissé le poisson en arrière. Quant la flotte revint, les Canadiens réussirent pendant une semaine. Le poisson ne s'est montré en dedans de la limite qu'après le 15 août. Durant toute la semaine, que les Canadiens réussirent, il n'y avait d'autres gardes-côtes que le *Critic*. Il y avait une flotte d'environ cent cinquante navires entre Saint-Pierre et la pointe de l'Est; quand le garde-côte allait à l'ouest, les Américains venaient à l'est, et *vice versa*. Si l'un des gardes-côtes à vapeur venait autour de la pointe de l'Est l'un de ces jours, il n'aurait pas de misère à faire quelques prises. Il est admis par tout le monde que le *Critic* a rendu des services cette année.”

L'expérience de la dernière saison a ramené sur le tapis une question qui surgit périodiquement : celle de savoir si la pêche du maquereau pourrait être faite avec autant de profit si la seine était défendue. Les seines ne sont employées que pour les grands corps et font indubitablement beaucoup de ravages lorsque le poisson se forme en bancs ou se masse en blocs solides. Mais à une distance donnée, au-dessus de la surface, le poisson prend ses ébats à l'aise ou se précipite à la recherche de sa pâture. Quelques poignées de boitte (du hareng ou autre poisson coupé et moulu au moulin à main) jetée par-dessus bord réuniraient le poisson autour du bateau du pêcheur, comme une poignée de grain réuni les volailles dans une cour. On en a vu un exemple cette année : les hommes du seigneur *Samuel Drake* étaient à pêcher avec la ligne et l'hameçon, lorsque est arrivé un banc de poisson sur lequel ils se hâtèrent de mettre la seine, mais ils manquèrent le maquereau ; pendant ce temps-là, un homme qui était resté à bord de la goélette se mit à pêcher à la ligne, et lorsque ses camarades revinrent, il avait pris un demi-baril de maquereau n° 1 valant \$20. Les pêcheurs à l'hameçon et à la ligne ont beaucoup parlé cette année de la possibilité et de l'opportunité de défendre la seine. La question est compliquée. Une chose certaine, c'est que tant que les pêcheurs étrangers emploieront des engins améliorés pour prendre du poisson en quantité sur le bord même de nos eaux, nos Canadiens devront en faire autant ou se risquer à perdre leur part des richesses de la mer.

Je ne puis passer sous silence l'étonnante impudence de certains pêcheurs américains qui, d'après le *Gloucester Advertiser*, dans une récente assemblée de leur “ Union ” adoptaient une résolution comme celle-ci : *Résolu*, que nous ne recourons pas et que nous ne désirons pas recourir aux eaux canadiennes pour la pêche pratique.” Que faisaient donc, alors, les 200 voiliers de seigneurs américains qui ont rôdé sur les côtes de l'île pendant toute la dernière saison du maquereau, et qui n'ont été empêchés de jeter leurs seines dans la limite des trois milles que par la présence des gardes-côtes canadiens ?

La pêche de la morue a été fructueuse cette année; elle a donnée 26,422 quintaux, le double de la quantité de l'année dernière. Ce résultat peut être dû à des circonstances fortuites, mais je ne puis me défendre de l'attribuer en partie au grand nombre de pêcheurs qui, libérés de la pêche de homari parce que les fabriques de conserves avaient été obligées de fermer leurs portes au mois de juillet, se sont livrés à celles du maquereau et de la morue. On dit que la morue était petite sur certaines parties de la côte, mais grosse et belle sur d'autres; la différence dépendait probablement de la plus ou moins grande profondeur d'eau dans laquelle on la pêchait. Le fait est que nos pêcheurs de l'île ne pratiquent pas la pêche de la morue comme ils le devraient, et ils ne le peuvent pas non plus avec les bateaux inférieurs qu'ils emploient généralement. Ils ont partout devant les yeux les beaux et solides bateaux du Nouveau-

Brunswick dont plus de 200 sont venus pêcher sur la côte de l'île cette année et sont repartis avec de pleins chargements. Il faut espérer que si la nécessité amène la clôture de la pêche du homard pendant un certain nombre d'années, ceux qui font cette pêche s'équiperont mieux pour exploiter les pêches maritimes avec plus de succès.

Les rapports des gardiens de pêche indiquent que les langues et les noues de morue n'ont pas été utilisées autant qu'elles auraient dû l'être. Il en est de même de l'huile de poisson; quoique les relevés accusent une augmentation de 2,828 gallons sur l'année dernière, un total de 17,829 gallons est loin de constituer un rendement comme devraient en produire 34,705 qtx. de morue et de merluche. Le guano de poisson figure dans les relevés pour 530 tonnes, mais l'amendement marin préparé sur l'île peut difficilement être appelé "guano" d'après la formule. L'emploi des amendements marins non fabriqués, c'est-à-dire des écailles et des corps de homard, varie suivant les besoins des cultivateurs. Cette année ils n'ont pas paru se soucier beaucoup de charroyer ces débris fertilisants des fabriques de conserves. Les relevés n'accusent que 2,370 tonnes. Je suis porté à en faire une estimation plus élevée.

Je ne sache pas qu'il y ait en cette province un établissement pour faire geler le hareng et autres boîtes. On s'en est demandé si la boîte salée était aussi bonne que la fraîche. Pêcheur maritime amateur, je dis positivement que la boîte salée, le hareng par exemple, n'est pas à comparer avec la fraîche. Tous les amateurs diront avec moi qu'il est assez difficile de prendre le premier poisson avec du lard salé, du hareng salé, etc.; mais le premier poisson une fois pris, le reste va de soi. On le coupe par tranches de façon à simuler un petit poisson, et ses congénères trompés se précipitent dessus. Voilà pourquoi les Américains prennent du hareng frais, n'ayant pu acheter de la boîte aux îles de la Madeleine, à la baie Fortune ou ailleurs.

De nouveaux faits sont venus confirmer cette année l'opinion que j'ai souvent exprimée, dans des rapports et ailleurs, que les côtes de l'île du Prince-Edouard pourraient devenir le théâtre d'une vaste pêcherie de hareng. Tout le long de la côte septentrionale, spécialement à la hauteur du comté de King, on a vu du hareng cet automne, et il en a été pris quelques centaines de barils d'une qualité égale à celle du hareng du Labrador. Selon toute apparence, cette pêche ne demande qu'à être exploitée avec énergie pour donner des résultats considérables. C'est un fait que dans plusieurs fermes canadiennes un baril de bon hareng salé est plus apprécié qu'un baril de maquereau, nonobstant la notable différence qui existe dans les prix; et réellement quelques barils de hareng ne constituent pas une mauvaise provision d'hiver pour le cultivateur. Avec les facilités de transport que nous avons aujourd'hui, il n'y a pas de doute que le hareng peut être profitablement exporté dans les provinces d'en haut, et graduellement dans l'ouest, si l'exploitation était faite avec énergie. Ceci sans compter le développement des marchés des Antilles et de l'Amérique du sud. De fait il n'y a pas de raisons qui puissent nous empêcher d'espérer des demandes de l'Europe. Le maquereau mariné n'est pas un article favori chez les masses en Angleterre; le hareng l'est. Grâce à l'abondance de ce dernier et à la courte traversée de l'Atlantique, je ne vois pas pourquoi cette nouvelle industrie ne se développerait pas bientôt. Si la pêche était établie, ses ramifications s'étendraient loin. Les pêcheurs auraient de quoi s'occuper après le départ du maquereau; les gens qui sont aujourd'hui occupés au pagage du homard trouveraient également un emploi profitable dans les différents détails de la pêche de hareng, comme c'est le cas sur les côtes de l'Ecosse; les conducteurs d'attelages et ceux qui travaillent à terre seraient toujours occupés, tandis que les tonneliers, etc., verraient accroître considérablement leur commerce. Avec plus d'énergie, la nouvelle industrie s'organiserait d'elle-même. Les agents qui achètent comptant le poisson brut des pêcheurs et le salent eux-mêmes dans de grands établissements, apporteraient leurs capitaux à l'affaire et donneraient de l'emploi à beaucoup de personnes à terre, et les saleurs seraient intéressés à trouver des marchés. J'ai la plus grande confiance dans le succès de la pêche du hareng d'automne après qu'un commencement aurait été fait, et après en avoir causé avec plusieurs sociétés intéressées aux pêcheries, elles paraissent croire que la pêche du

hareng aura un jour une plus grande importance que celle du homard n'a jamais eue. La question est de savoir qui aura assez d'esprit d'entreprise pour commencer l'exploitation de cette industrie nouvelle. Une chose certaine, c'est qu'elle ne sera pas couronnée de succès si elle est exploitée avec autant d'indolence que la pêche a été faite cette année. Pour bien faire la pêche du hareng, il faut des dérivettes et de meilleurs bateaux. Ces bateaux auraient un double emploi, indispensable pour la pêche du hareng, ils seraient beaucoup plus convenables pour celle de la morue. Je recommande qu'il se forme un syndicat de pêcheurs dans le but de mettre à exécution les idées que je viens de suggérer, et je serai heureux de lui donner mon concours en faisant venir d'Ecosse des plans de bateaux et de rets, et en fournissant tous les renseignements nécessaires. Si une pêche de hareng permanente prenait des développements, ce serait avant tout une industrie canadienne, et elle n'aurait pas à craindre la concurrence des pêcheurs américains.

Bien que je n'aie pas grande confiance dans le principe des primes de pêche, on pourrait étudier la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'offrir une prime spéciale, pendant quelques années, afin de développer la pêche du hareng d'automne dans le golfe.

#### HOMARD.

N'ayant en vue que l'intérêt des pêcheries de ma province, je ne déguiserai pas le fait que l'industrie des conserves du homard sur les 400 milles de côtes de l'île est complètement épuisée; c'est une vérité incontestable, évidente. Plusieurs fabriques ont dû fermer leurs portes au mois de juillet faute de homard, et plusieurs paqueurs ont fait faillite. Le homard est devenu d'une taille défavorablement petite, et il en faut  $7\frac{1}{2}$ , 8, et quelques fois 9 pour remplir une boîte d'une livre. J'apprends de source certaine que, vu la pauvre qualité de l'article, la plupart des épiciers de Londres, Angleterre, ont décidé de ne plus importer du homard de l'île du Prince-Edouard.

En 1885 il a été fait.....	4,389,180 boîtes
1886 do .....	3 616,180 do
1887 do .....	2,609,167 do

Cette énorme diminution provient de la rareté du homard. D'après toutes les indications, le homard que l'on prend aujourd'hui est tout jeune, pas en âge de propager l'espèce.

Ayant eu l'honneur de faire partie de la commission chargée d'étudier les pêcheries du homard et des huîtres du Canada, il ne m'appartient pas de dire quelles mesures il pourra être convenable de prendre pour l'avenir de ces pêcheries, et il m'est inutile d'insister ici sur l'importance de cette commission. Les journaux avaient fait connaître les endroits de l'île du Prince-Edouard où elle devait siéger, ses séances étaient publiques, et tous les intéressés ont été invités à communiquer avec les commissaires. Une chose à noter, c'est que la grande majorité des hommes importants qui ont paru devant la commission ont confessé qu'ils ne voyaient pas d'autre moyen de préserver la pêcherie d'une extinction complète, que celui de fermer les fabriques de conserves pendant un nombre d'années suffisant pour permettre au homard de croître.

L'opinion publique, exprimée dans des conversations et par la presse, semblait favoriser une suspension absolue de la pêche. D'un autre côté, on a représenté que cette suspension pendant quelques années, décrétée sans en donner au moins une année d'avis, ferait beaucoup de tort aux pêcheurs, qui comptaient sur la continuation de leurs gages mensuels, et aux paqueurs, qui avaient placé des capitaux dans l'industrie. On a donc pensé que ce serait un acte de justice d'accorder une année de plus pour la pêche, avant d'adopter des mesures plus rigoureuses si c'est nécessaire, et le 17 décembre courant un arrêté du conseil accordait ce privilège.

Une courte saison de pêche aidera beaucoup à résoudre la question de savoir si la pêcherie peut-être récupérée sans aucune suspension complète de la pêche. L'objection de quelques-uns des paqueurs les moins importants contre une suspension quelconque, c'est que pendant la cessation des opérations, les fabriques, les trappes et les bateaux pourraient, et qu'on porterait atteinte à "des droits inhérents et

acquis." C'est ce que je ne puis admettre. Nul n'a un droit inhérent de causer la ruine d'une pêcherie; il n'existe pas de droits acquis que ceux qui sont officiellement reconnus, et les endroits de pêche du homard ne sont pas officiellement reconnus comme pêcherie. De même il ne saurait exister de droits à une "compensation." Je suis heureux de dire que pas un paqueur n'a réclamé, devant les commissaires, une compensation pour avoir ruiné la pêcherie par une pêche excessive. Il est impossible de faire un règlement général qui s'applique également à toutes les localités. Je dois dire, en passant, que des paqueurs du côté sud de la province prétendent que le homard n'arrivant pas sur leur bord en même temps que sur le côté nord, ils ont plus de désavantage que les paqueurs du nord. Ils porteront probablement cette question à notre attention. Tant que le principal problème de la pêche du homard n'aura pas été résolu d'une façon pratique, la question de l'affermage des fonds de pêche et les autres questions secondaires devrait être laissée de côté. Certaines personnes prétendent que la clôture des fabriques de conserves fera souffrir plusieurs autres industries. Je ne le crois pas. Il est toujours facile d'exagérer. La fourniture du combustible aux fabriques de conserves n'est pas une grande affaire, et n'est pas plus difficile que d'approvisionner une maison d'école. Une fois que la fabrique est approvisionnée de combustible, le seul travail qu'il reste à faire à terre est de raccommoder les trappes et de remplacer celles qui peuvent manquer. Si les produits des pêche maritimes augmentaient autant qu'ils le devraient, les autres industries ne souffriraient pas; les scieries feraient moins de caisses d'emballage, mais par contre les tonneliers feraient un plus grand nombre de barils. De fait il n'y a pas de raisons pour que les branches collatérales de l'industrie souffrent de la suspension de la pêche du homard.

Une courte saison en 1888, réglementée par un arrêté du conseil, pourrait permettre de voir si sa continuation tous les ans serait une protection suffisante pour la pêcherie. Cependant, comme il n'en sera probablement pas ainsi et comme ce rapport, une fois déposé devant le parlement, sera lu par les paqueurs de l'île, je crois qu'il serait sage de se préparer à des mesures plus restrictives.

#### HUITRES.

Le prix des huîtres a été très faible toute la saison durant; néanmoins la capture a donné 36,448 barils, contre 33,125 l'année précédente, soit une augmentation de 3,323.

Les règlements actuels concernant la pêche des huîtres ne donnent pas satisfaction.

Nous avons en cette province une saison réservée qui s'étend du 1er juin au 15 septembre inclusivement; le règlement ne défend pas la pêche l'hiver à travers la glace, et cependant il se perd alors de grandes quantités de jeunes huîtres qui gèlent et périssent. Rien n'empêche de prendre et d'expédier des huîtres de deux ou trois pouces qui sont invendables. Un pareil gaspillage devrait être passible d'amendes; je suis en position de savoir que les principaux expéditeurs seraient contents d'y voir mettre fin. Un gardien a été placé avec une chaloupe sur la baie Richmond l'été dernier, et sa surveillance a eu un bon effet. On devrait en placer un autre sur l'autre côté de la baie pour coopérer avec lui. La baie de Richmond, siège principal de la pêcherie, est remplie de bancs d'huîtres, à six ou sept milles de long et ne peut pas être bien surveillée par un seul gardien.

A l'île du Prince-Edouard, la pêche des huîtres se fait dans la baie ainsi que dans les criques et les estuaires. Ce sont deux pêches différentes, mais le principe est le même pour les deux; il s'agit de protéger les jeunes huîtres et de voir à ce que la saison réservée soit bien observée.

Vu le rapport des commissaires, il serait oiseux de discuter ici la question abstraite de la pêche des huîtres. Cependant, ce qu'il faudrait dès maintenant, ce serait de définir les limites des bancs réservés au public, de spécifier les règlements de la pêche, de prévenir la destruction des petites huîtres, de défendre la pêche d'hiver, et d'encourager l'ostréiculture. Il faut espérer qu'on fera cela avant longtemps.

## COURS D'EAU.

Nos rivières—ou plutôt nos cours d'eau à fond sablonneux, car nous avons peu de rivières dignes de ce nom—sont remplies de truite et attirent une foule de pêcheurs des Etats-Unis et d'ailleurs. Quoique nous ayons toujours à nous plaindre de la sciure, le braconnage n'existe presque plus, et il n'en a été découvert qu'un cas ou deux. Une cause d'assaut commis sur un gardien dans l'exécution de son devoir sur la rivière Morell est encore pendante. La haute température et le bas niveau de nos cours d'eau font que le saumon adulte n'y reste pas longtemps, mais nous y avons vu cette année une quantité extraordinaire de jeunes saumons de six à dix pouces de long. Ce résultat est attribuable, dans une certaine mesure, à la piscifaculture.

J'ai reçu du surintendant de cet établissement la lettre suivante :—

“ PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DUNK, 7 décembre 1887.

“ M. J. DUVAR, inspecteur des pêcheries.

“ MONSIEUR,—La saison de la fraie vient de finir pour cette année, et nous n'avons réussi à obtenir que 1,000,000 d'œufs de saumon, à cause du peu de profondeur de l'eau ; il y a tant de frayères en aval de l'établissement, que le poisson ne vient pas, et il est impossible de le faire monter. L'année prochaine, nous aurons à enlever le sable, ou bien à construire une trappe au pont. Nous avons eu beaucoup de difficultés à surveiller la rivière cette année : On pêchait au pont, et le notoire Schurman a dû quitter l'île après avoir été pris sur le fait. La digue est en bon état, et tout marche à merveille. Je crois qu'il a frayé autant de poissons dans la rivière qu'il en est venu dans l'établissement ; c'étaient presque tous des petits poissons, et je pense que les gros ont été capturés au large avec des rets. J'ai vu le gardien Howatt, de Tryon, l'autre jour. Il dit qu'il y avait un grand nombre de saumons dans cette rivière, ainsi que dans la rivière Crapaud, ce qui tend à démontrer que le saumon augmente. Je crois que nous aurons à faire des trappes pour aller capturer du poisson dans d'autres rivières l'année prochaine, puisque nous ne pouvons pas nous en procurer ici. J'ai remarqué de la sciure dans la rivière dernièrement ; M. Wall n'est pas très particulier à propos des rebuts de sa scierie. Je crois qu'il serait bon de signaler au ministre la nécessité d'empêcher les gens de prendre de l'anguille entre le 1er octobre et le 1er décembre, car en faisant la pêche au dard ils ont tué plusieurs saumons qui n'ont pu leur échapper parce que l'eau était trop basse,

“ HENRY CLARK, *garde-pêche.*”

## AUTRES POISSONS.

Le gaspereau, dont la capture s'est chiffrée cette année par 367 barils, n'a plus d'importance. Quoiqu'il monte dans tous nos estuaires, il n'est recherché pour la consommation domestique que dans deux ou trois localités, par des cultivateurs établis sur les bords de ruisseaux. Le hareng l'a remplacé comme boitte.

Dans plusieurs de mes rapports précédents, j'ai fait remarquer que l'anguille pourrait devenir un bon article d'exportation. On a commencé, cette année, à envoyer de l'anguille marinée aux Etats-Unis ; le résultat a été profitable, et ce commerce promet de prendre bientôt des proportions considérables. J'approuve pleinement la recommandation que fait le garde-pêche Clark, dans la lettre qui précède, de défendre la pêche de l'anguille dans les rivières à saumon depuis le 1er octobre jusqu'au 1er décembre inclusivement.

Il n'y a pas de chance immédiate de voir l'exportation de l'éperlan gelé se faire un peu en grand ; aussi, il serait inutile d'appliquer à cette province l'arrêté du conseil récemment édicté à cet égard.

Le propriétaire du remorqueur à vapeur *Batts* et M. Walter Matheson, de Charlottetown, voulant exploiter les pêcheries maritimes, ont importé des dragues (*trawls*) anglaises comme celles qui prennent la plus grande proportion de poissons de toutes sortes dans les mers britanniques. Le mot *trawl* dans les eaux canadiennes signifie

une ligne de fond qui consiste en un long câble auquel sont attachés quelques centaines d'hameçons amorcés. La drague anglaise est un immense rets à poche entouré de fer et traîné par un navire à vapeur ou à voile dans la direction de la marée, capturant tous les poissons qui se trouvent sur son chemin. Les messieurs plus haut nommés ont l'intention d'employer leurs dragues l'année prochaine, principalement dans le golfe, au nord de l'île. L'essai qu'ils en ont fait a été couronné d'un plein succès; la drague était remplie de morue, d'égrefin, de hareng et de plusieurs espèces de poissons plats. Il est singulier qu'il existe en cette province un préjugé contre le poisson plat comme article alimentaire; les captures que les dragues vont faire contribueront à faire disparaître ce préjugé. Ailleurs plusieurs espèces de poissons plats sont regardées comme un luxe. Cependant, pour que l'emploi de la drague soit profitable, il est nécessaire de trouver un vaste marché pour le poisson frais.

Je dois remercier les différents gardes-pêche à l'occasion de la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs pendant ma longue absence de l'île.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. HUNTER DUVAR,

*Inspecteur des pêcheries, I. P.-E.*

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans le

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Saumon frais, dans la glace, lbs.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.		
<i>Prince.</i>			\$			\$									
Baie de Cascumpèque au cap Kildare.....	5	400	8600	65	22	700	65	600	300	1400	2000	300	2530	1968	3050
Kildare à Sea Cow Head, y compris Tignish.....	5	220	5300	75	30	900	90	1000	250	1100	2800	.....	500	5000	600
Sea Cow Head à Skinner's Pond.....	.....	.....	.....	80	2200	300	3000	1500	400	1200	.....	500	.....	5300	.....
Skinnars à Black Pond.....	.....	.....	.....	40	1000	120	700	400	850	2000	.....	804	.....	2350	.....
Black Pond à Grande Mimingash.....	3	75	1500	36	70	2500	280	2160	960	1920	4500	.....	1350	22056	1320
Petite Mimingash à Pointe au Phoque, lot 7, y compris Campbellton.....	4	127	2800	56	25	500	75	300	150	1200	2800	.....	145	1920	600
De la Pointe au Phoque, tout le lot 8.....	.....	.....	.....	12	240	36	1000	500	300	700	100	200	10000	.....	.....
De la ligne est du lot 8, à la baie Egmont.....	.....	.....	.....	12	240	36	600	300	170	256	.....	110	56	400	.....
Baie Egmont à la Pointe du lot 15.....	.....	.....	.....	16	480	36	3600	1800	250	350	.....	204	.....	2820	.....
Baie Richmond et Summerside.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Indian River, y compris Malpèque.....	.....	.....	.....	12	340	36	300	150	.....	.....	.....	200	.....	550	.....
Lot 12, rive.....	.....	.....	.....	9	270	27	450	225	.....	.....	.....	100	.....	400	.....
Grande rivière, lot 13.....	.....	.....	.....	4	120	16	120	60	.....	.....	.....	10	.....	200	.....
Graham Head, lot 26, au cap Traversé.....	.....	.....	.....	20	500	50	120	60	.....	.....	.....	100	.....	400	.....
Cap Traversé à la ligne du comté de Queen.....	1	23	600	3	4	200	9	160	80	.....	.....	90	1500	70	.....
Rivières et estuaires, sav.: Dunk, Tyne, Ten, Enmore, Percival, les deux Pierre Jacques, et autres.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	18	848	18800	235	358	10190	1176	14110	6735	7590	16600	400	6843	42500	18060

engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, pour l'année 1887.

Valeur.	ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.	
															Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.
	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspereau, barils.	Morue, qtx.	Langues et nones de morue, lbs.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	.....	.....	.....	.....
.....	10	600	1500	30	.....	.....	400	10000	2000	200	170880	300	65	70,711	76	
.....	.....	1000	.....	100	10000	2000	.....	.....	1000	.....	148576	800	.....	32,549	12	
.....	20	350	2000	410	4500	2000	500	.....	2500	.....	155780	1800	175	57,548	60	
.....	5	500	800	600	700	500	.....	1000	500	.....	102416	700	.....	37,443	42	
.....	.....	200	300	150	5000	1500	1000	.....	3000	.....	54768	200	.....	33,603	88	
.....	70	.....	110	312	141	.....	500	600	500	.....	12000	190	.....	7,359	50	
.....	.....	50	200	100	.....	.....	100	500	2000	.....	92688	20	.....	15,600	56	
.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	2600	.....	800	.....	57840	.....	.....	10,452	52	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	234760	.....	.....	43,369	20	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	23514	.....	.....	70,542	06	
.....	.....	3000	.....	400	.....	.....	1800	3000	5000	2511	73286	300	.....	35,782	22	
.....	.....	1157	.....	150	.....	.....	.....	.....	2500	1384	.....	.....	.....	12,630	06	
.....	.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5000	3470	.....	.....	.....	12,330	00	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2000	3000	2000	.....	60853	.....	.....	10,882	36	
.....	10	10	.....	15	.....	.....	5000	2000	2000	.....	42720	20	.....	7,674	40	
.....	100	.....	.....	.....	.....	.....	20000	18000	28000	.....	.....	.....	.....	6,330	00	
70	155	7077	5112	2096	20200	6000	33900	38100	56800	31079	1206567	4330	240	464,749	64	

## STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.			
<i>Queen.</i>			\$					\$		\$			
Ligne est du comté de Prince à New-London .....	1	54	1200	13	16	600	48	800	400	680	1800	300	2400
New-London à Cavendish .....	1	52	1200	13	20	850	60	750	370	630	1800	360	2400
Clifton .....													
District de Rustico .....	6	300	8000	60	48	1240	250	2000	1000	3000	6000	2930	
District de New-Glasgow .....					10	300	30	200	100			180	
River Wheatley à Pile Rustico .....					5	200	20	30	15			20	
Cove-Head et Tracadie, y compris les Etangs, à la ligne nord-ouest.					48	2000	144	2730	1365	600	1800	828	
Co. de King, lig. S.-O., à Pte Prime	8	200	2800	20	22	700	44	1800	750	175	400	25	500
Baie Pownal à riv. au Loup-Marin .....					4	160	11	70	35			30	
Orwell et Newton .....					2	80	6						
Baie Hillsborough, y compris Charlottetown .....					4	160	8	500	250			50	
Argyle Shore .....													
De Sable à la ligne sud-est du comté de Prince .....	3	160	4000	12	8	240	14	100	50	115	300	50	200
Rivières et estuaires, savoir: Nord, Est, Ouest, Johnston's, Truite, Hope, Winter, Vernon et autres .....													
Totaux .....	19	766	17200	118	187	6520	635	8980	4335	5250	12100	4773	3100

## at bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Morue, quintaux.	Langues et noues de morue, barils.	Merluche, qtx.	Egrefin, lbs.	Fétaui, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton.x.	Engrais de poisson non manufacturé, ton.x.		\$
700		600									114240	150			22,918	
220		525	20	25								450			7,979	00
							500	400	4000	170					984	00
2000		5000					500	1500	5000			15000	400	50	68,010	00
125		110				250	1000	3000	5000				60		3,991	50
80		206			400		250	600	1200				200		1,677	00
623		964						2000	6000			15000	600		19,355	50
30	20	50	400	225	700		400	4000	200	14	112608	370	10		17,160	96
							300								3,390	00
10		20					100	100							141	00
15		5									860	10000			3,867	50
800							800	1000	500			80000		100	14,090	00
175								1000	1000	1500		38448		30	7,085	26
								8350	15400	28200	2300				11,479	00
5058	20	7474	420	250	1100	250	13200	29000	51600	5344	385296	2230	90	100	185,129	52



STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires,

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS DANS LES PÊCHES.				MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.				Valeur.	Brasses.	Valeur.
<i>King.</i>			\$											
Ligne N.-E. du comté de Queen à Morell, y compris la Baie St-Pierre.....					14	600	69	1600	585			960	309	
Morell à Cable-Head.....					46	1360	132	1000	500	200	400	1500	400	
Étang de la Goélette à Naufrage.....	2	140	2400	26	58	1740	174	2500	800	350	900	1200	525	
Lots 46 et 47, et les lacs Nord et Sud.....					145	4500	433	6960	2000				2175	
A Red-Head, y compris Souris.....	5	250	10000	70	80	2000	160	6000	2000	2000	5000		2000	3000
Baies Rollo, Fortune et Howe.....					23	850	81	1000	500	280	400		182	
Baie et île Boughton.....					100	3000	300	6600	3000	175	300		5700	
Baie Cardigan.....	1	50	1500	6	25	750	75	250	120	160	300		250	
Georgetown au Cap Sharp.....	1	45	1500	9	50	2000	150	2500	1000	160	300		270	
Ligne S.-E. du comté de Queen et Murray Harbor	10	250	5000	60	50	2000	150	2000	1000	180	350		600	
Rivières et estuaires, sav.: Morell, Midgell, Marie, Montague, Cardigan, Brundenel et autres.....														
<b>Totaux.....</b>	<b>19</b>	<b>735</b>	<b>20400</b>	<b>171</b>	<b>596</b>	<b>18740</b>	<b>1724</b>	<b>30410</b>	<b>11505</b>	<b>3505</b>	<b>7950</b>	<b>3660</b>	<b>12411</b>	<b>3000</b>

et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Gaspereau, barils.	Morue, qtz.	Langues et noues de morue, lbs.	Morue désossée, lbs.	Merluche, qtz.	Egrefin, lbs.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.	Guano de poisson, ton x.	Engrais de poisson manufacturé, ton x.		
340	86	673			10	1500	900	2000	2000	5250	25	10000	305		270	\$	cts.
200	50	600			20	2000	500	500		2000		16680	150	200			16,146 60
700	26	300			15			1500	3000	300		18000	60				13,611 00
3500	50	3900	700		700	3000	2000	5600		3000		111488	4000				76,668 56
1200		1200		2500	1500							38400	2500				46,318 00
216		73			22			700	125	1500		15000					5,563 50
6400		600	600		600			800	6000	50000		15600	600	2000			111,582 00
250		25			20	500		500	1200	1000		15000					6,347 00
2500		500										9000			150		17,630 00
450		400	5500		3000	50000		500	6000	20000		168076	3500				63,479 12
								16000	4000	21500							3,990 00
15756	212	11871	6800	2500	5887	57000	3400	28100	22325	104550	25	417244	11265	200	2270		372,546 78

STATISTIQUE indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, la quantité et la valeur du matériel de pêche, les espèces et quantités de poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans la province de l'Île du Prince-Édouard, pour l'année 1887.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHES.								MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.										
	Navires.				Bateaux.				Rets.		Seines.		Saumon fr., dans la glace, lbs.	Maguereau, lbs.	Maguereau, en boîtes.	Hareng, fumé, en boîtes.	Hareng, barils.	Maguereau, en boîtes.	Langrais de poisson ton x.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Barrats de poisson non manufacturé, ton x.	VALEUR.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.														
Comté de Prince	18	840	18,800	235	356	10,190	1,176	14,110	6,735	7,590	16,600	400	6,813	42,500	18,060	70	155	42,500	4,330	240	.....	.....	484,749	64	
do Queen	19	766	17,200	118	187	6,820	625	8,980	4,335	5,250	12,100	.....	4,773	5,100	5,958	20	.....	5,100	2,230	90	100	.....	.....	185,129	52
do King	19	735	20,400	171	596	18,740	1,724	30,410	11,505	3,505	7,950	3,660	12,411	3,000	15,756	....	212	3,000	200	2,370	.....	.....	372,546	78	
Totaux.....	56	2,349	56,400	524	1,139	35,450	3,535	53,500	22,575	16,345	36,650	4,060	24,027	48,600	36,874	90	347	48,600	17,825	530	2,370	.....	.....	1,022,425	94

DISTRICT.	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, lbs.	Morue désossée, lbs.	Merluche, qtx.	Egrena, lbs.	Pletan, lbs.	Traite, lbs.	Bperlan, lbs.	Anguille, lbs.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Barrats de poisson non manufacturé, ton x.			
Comté de Prince	7,077	5,112	.....	2,096	20,200	6,000	33,900	38,100	56,800	31,079	1,208,667	4,330	240	.....	.....	484,749	64
do Queen	7,474	420	.....	250	1,100	280	13,200	29,000	51,600	5,343	385,296	2,230	90	100	.....	185,129	52
do King	11,871	6,800	2,500	5,887	57,000	3,400	28,100	24,325	104,550	25	417,244	11,263	200	2,370	.....	372,546	78
Totaux.....	26,422	12,332	2,500	8,233	78,300	9,650	75,200	89,425	212,850	36,448	2,009,107	17,825	530	2,370	.....	1,022,425	94

## RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de l'Île du Prince-Edouard, durant l'année 1887.

Espèces de poisson.	Prix.	Quantité.	Valeur.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
				Quantité.	Quantité.
	\$ cts.		\$ cts.		
Saumon, frais.....	Lbs. 0 20	4,060	812 00	1,660	.....
Maquereau.....	Brls. 12 00	24,027	288,324 00	.....	3,507
do en boîtes.....	Lbs. 0 12	48,600	5,832 00	.....	630,984
Hareng.....	Brls. 4 50	38,874	174,933 00	.....	4,330
do fumé.....	Boîtes. 0 25	90	22 50	90	.....
Gaspereau.....	Brls. 4 50	367	1,651 50	.....	333
Morue.....	Qtz. 4 00	26,422	105,688 00	13,572	.....
do désossée.....	Lbs. 0 06	2,500	150 00	.....	33,290
Noues de morue et de merluche.....	Lbs. 0 05	12,332	616 60	.....	8,248
Merluche.....	Qtz. 4 00	8,233	32,932 00	.....	1,297
Egrefin.....	Lbs. 0 04	78,300	3,132 00	6,750	.....
Flétan.....	Lbs. 0 10	9,650	965 00	.....	30
Alose.....	Lbs. 0 06	.....	.....	.....	750
Bar rayé.....	Lbs. 0 06	.....	.....	.....	200
Truite.....	Lbs. 0 10	75,200	7,520 00	5	.....
Eperlan.....	Lbs. 0 06	89,425	5,365 50	25,325	.....
Anguille.....	Lbs. 0 10	212,950	21,295 00	62,300	.....
Huitres.....	Brls. 3 00	36,448	109,344 00	3,323	.....
Homard, conserves.....	Lbs. 0 12	2,009,107	241,092 84	.....	1,607,673
Huile de poisson.....	Galls. 0 40	17,825	7,130 00	2,828	.....
Guano de poisson.....	Ton'x. 25 00	530	13,250 00	530	.....
Poisson pour engrais, non préparé.....	Ton'x. 1 00	2,370	2,370 00	.....	845
			1,022,425 94		
Poisson frais pour consommation locale, 15,000 familles.....			15,000 00		
Valeur totale du produits des pêches de l'I.P.-E., 1887.			1,037,425 84		
do do do 1886..			1,141,991 40		
Diminution en 1887.....			104,565 46		

## ESTIMATION

du capital placé dans le matériel des pêcheries de la province de l'Île du Prince-Edouard, durant l'année 1887.

	Valeur.	Total.
<i>Pêcheries de mer.</i>		
	\$	\$
56 navires de pêche, tonnage collectif, 2,349 .....	56,400	
1,130 bateaux do .....	35,450	
650 petits bateaux .....	3,000	
53,900 brasses de rets .....	22,575	
16,335 do seines .....	36,650	
140,000 do lignes de fond .....	25,000	
Disons 350 échafauds, établissements de salaison, presses, etc.....	50,000	
		229,075
<i>Pêche du homard.</i>		
130 fabriques, fonctionnant et non fonctionnant. Estimation à peu près la même que l'année dernière, moins la détérioration; avec tout leur outillage, y compris les trappes, appareils, câbles, ancres, outils, etc.....		240,000
<i>Pêche aux huîtres.</i>		
350 bateaux.....		10,000
Total.....		479,075

J. HUNTER DUVAR,  
Inspecteur des pêches, I.P.-E.

## ANNEXE No 6.

## QUEBEC.

RAPPORT DE L'OFFICIER COMMANDANT LE NAVIRE FÉDÉRAL *LA CANADIENNE*, PRÉPOSÉ A LA PROTECTION DES PÊCHERIES DU GOLFE, ANNÉE 1887.

GASPÉ, QUÉ., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la division du golfe, province de Québec, pour l'année 1887, ainsi qu'une analyse des rapports qui m'ont été transmis par les différents gardes-pêche, et les relevés des captures dans les comtés qui forment la division. Ces relevés accusent une légère augmentation sur le rendement de l'année dernière, et elle aurait été encore plus considérable sans les tempêtes de l'automne, qui ont notablement nui aux pêches de la morue et du hareng pendant les mois d'octobre et de novembre.

## SAUMON.

La pêche du saumon a donné une augmentation appréciable sur le résultat de la campagne précédente. Voici les chiffres :—

		1886.	1887.	Augmen- tation.
Saumon, salé, en barils .....	Erls.	647	770½	123
do frais, dans la glace .....	Lbs.	364,957	475,873	110,916
do en conserve .....	"	2,255	8,448	6,193

soit un total de de 142,896 barils. L'augmentation a été générale, mais plus forte sur la côte nord, dans le comté de Saguenay, que sur la côte sud dans Gaspé et Bonaventure. Ce magnifique résultat est dû, je crois, à la belle saison que nous avons eue. Le tableau suivant fait voir quelle a été la capture annuelle du saumon dans cette division depuis dix ans :—

	Salé, brls.	Frais, dans la glace, lbs.	En conserves, lbs.
1878 .....	2,729	489,786	139,574
1879 .....	1,002	684,651	17,605
1880 .....	814½	306,340	.....
1881 .....	568	247,273	3,192
1882 .....	1,022	248,307	.....
1883 .....	731½	340,142	3,633
1884 .....	1,122½	327,743	4,715
1885 .....	739	501,384	2,914
1886 .....	647	364,957	2,255
1887 .....	770½	475,873	8,448
	10,146	3,986,456	182,336

Ces chiffres établissent que la capture moyenne annuelle des dix dernières années a été de 680,675 lbs. La capture totale de cette année étant de 684,651, il s'ensuit que le rendement a dépassé un peu la moyenne ordinaire. Le poisson était abondant et de bon poids. Autant que j'en puis juger d'après les rapports des gardes-pêche, les informations que j'ai prises auprès de certains gardiens particuliers et mes propres observations, les rivières sont bien fournies de saumon reproducteurs. Quoique la capture ait été bonne, la pêche aux rets n'a pas duré longtemps à cause de la baisse rapide des eaux amener par les sécheresses extraordinaires du printemps et de l'été. Le poisson n'est pas resté longtemps dans les estuaires et le bas des rivières, il est monté de suite dans les étangs d'en haut. La pêche à la mouche a donné de bien maigres résultats. Il n'y a pas eu de pluie pendant les mois de mai et de juin ; l'eau est restée claire et basse et le saumon ne sautait pas.

#### MORUE.

La pêche de la morue a commencé tard, le poisson n'ayant pas donné avant le 10 juin. Le rendement a été le même à peu près qu'en 1886, avec une différence de 3,050 qtx en faveur de cette année. La capture fut considérable vers la fin de juin et le commencement de juillet, et chacun s'attendait à une pêche extraordinairement abondante ; mais aux mois d'août et de septembre la boîte devint rare, et pendant les mois d'octobre et de novembre le temps fut si mauvais qu'il devint impossible de pêcher. Quand le temps se remit au beau et que les bateaux purent sortir, le poisson abondait partout. On a remarqué cette année que la morue a monté en plus grandes quantités et plus haut dans la baie des Chaleurs. Le même fait a été observé sur la côte nord. Depuis plusieurs années, quinze au moins, il n'avait pas été pris de morue en amont de la Pointe de Monts ; cette année elle abondait jusqu'à Manicouagan. Il est généralement admis que la morue n'a jamais été plus abondante que cette année près de terre. Dans le haut de la rive sud, depuis le cap de la Madeleine jusqu'au cap Chatte, la pêche de la morue a été gâtée par l'apparition des marsouins blancs, qui sont descendus la rivière pendant l'été et ont chassé la morue de cette partie de la côte. Ces marsouins sont très craintifs et difficiles à tuer, et je considère qu'il ne serait pas mauvais d'offrir une prime pour leur capture. Il n'y a pas de doute qu'ils ruinent la pêche de la morue dans le golfe et qu'ils font aussi beaucoup de tort à la pêche du saumon, car chaque fois qu'ils se montrent dans la baie des Chaleurs, la pêche du saumon a manqué, et on a trouvé quantité de saumons qui portaient la trace de poissons de proie.

La capture de la morue sur la côte du Labrador a été encore faible ; on n'en a pris que 22,717 quintaux en aval de Natashquan. Le poisson s'est tenu au large, et il a été tout pris avec l'hameçon et la ligne ; on n'a rien fait avec la *ficelle*, expression dont se servent les pêcheurs de Terre-Neuve et de la côte nord pour désigner les seines, trappes et rets à mailles. En général, les pêcheurs de la côte nord ne sont pas montés pour la pêche au large. Leurs bateaux sont presque tous petits, et un seul homme suffit pour manœuvrer et faire la pêche près de terre. Si le poisson mord bien, les bateaux sont vite chargés et ils sont obligés de faire plusieurs voyages. Dans les saisons ordinaires, le poisson se prend avec ce qu'on appelle des lignes flottantes, c'est-à-dire plus au fond, mais plus près de la surface, avec une courte ligne, un petit hameçon et un plomb léger. Il s'en suit que lorsque le poisson se tient en eau profonde, au fond et loin de terre, la majorité des pêcheurs de la côte nord n'ont pas les bateaux et les engins nécessaires pour aller le prendre, quelque abondant qu'il soit. Sur la côte nord supérieure, depuis Mingan jusqu'à la Pointe de Monts, la pêche d'été a donné d'excellents résultats, spécialement à Saint-Jean, Maggie et Sheldrake.

Le prix de la morue sèche indique une tendance à la hausse, en Amérique et en Europe. Il faut espérer que cette hausse sera permanente, car notre industrie de la pêche a été paralysée depuis quelques années par les bas prix du poisson.

L'attention de votre département sera probablement appelée sur le fait que les banquiers de Saint-Pierre Miquelon, se trouvant privés par la nouvelle loi de Terre-Neuve, de leurs principaux approvisionnements de boîte, sont à prendre des arrange-

ments pour en obtenir de la fraîche soit aux îles de la Madeleine ou au Cap-Breton. Comme le gouvernement français frappe le poisson étranger d'un droit prohibitif et accorde une prime énorme à ses pêcheurs—prime qui s'élève à la moitié de la valeur du poisson et qui fait que le poisson français se vend moins cher que le nôtre sur les marchés européens, il est permis de se demander si nous devons laisser les banquiers de Saint-Pierre Miquelon se procurer de la boîte sans payer de droits.

## HOMARD.

La capture du homard n'a produit que 857,098 lbs., tandis qu'en 1886 elle en avait produit 949,482, soit une diminution de 92,384 lbs. Le tableau suivant accuse la capture annuelle depuis 1877 dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé, y compris la terre ferme et les îles de la Madeleine.

## COMTÉ DE BONAVENTURE.

1877.....	98,565 lbs.	1883.....	43,710 lbs.
1878.....	149,112 "	1884.....	157,644 "
1879.....	97,404 "	1885.....	178,616 "
1880.....	210,553 "	1886.....	143,312 "
1881.....	131,696 "	1887.....	78,111 "
1882.....	99,000 "		

## COMTÉ DE GASPÉ (TERRE FERME).

1877.....	73,000 lbs.	1883.....	92,000 lbs.
1878.....	240,960 "	1884.....	110,655 "
1879.....	315,184 "	1885.....	103,593 "
1880.....	238,046 "	1886.....	257,810 "
1881.....	255,656 "	1887.....	311,023 "
1882.....	147,430 "		

## ILES DE LA MADELEINE.

1877.....	277,104 lbs.	1883.....	470,444 lbs.
1878.....	390,048 "	1884.....	519,984 "
1879.....	376,641 "	1885.....	590,048 "
1880.....	227,952 "	1886.....	510,360 "
1881.....	473,564 "	1887.....	458,964 "
1882.....	476,528 "		

En 1877 il y avait quatre fabriques de conserves en opération aux îles de la Madeleine; cette année, vingt et une. Sur la terre ferme de Gaspé il y avait quatre fabriques en 1877; cette année, dix-huit. Dans le comté de Bonaventure trois fabriques ont fait des opérations en 1877; cette année, six. Ces relevés démontrent qu'en 1877, alors que cette industrie était encore dans son enfance, onze fabriques ont fait 448,669 lbs. de conserves de homard, tandis qu'en 1887, quarante-cinq fabriques, mieux organisées que les premières, n'ont réussi qu'à en faire 857,098; et encore l'article est de qualité médiocre, car à cause des petites dimensions du homard qui se prend aujourd'hui, la chair est très inférieure. Il est absolument nécessaire de mettre fin à cette pêche excessive, et on n'y arrivera qu'en fermant totalement les fabriques de conserves pendant un certain nombre d'années ou qu'en abrégant la saison de pêche et en défendant de prendre du homard ayant moins de 10 ou 10½ pouces de long. Aux îles de la Madeleine, la pêche dans les lagunes devrait être prohibée, car il n'y a pas à douter que les eaux chaudes de ces lagunes servent de frayères naturelles au homard.

## PHOQUES.

La chasse aux phoques sur la glace, dans les mois de mars et d'avril, n'a produit que de maigres résultats ; les navires se sont engagés entre les glaces et n'ont réussi à s'approcher des phoques que lorsque les petits fussent devenus trop vieux. Deux navires des îles de la Madeleine se sont fait prendre au large de la côte du Cap-Breton et durent être abandonnés ; leurs équipages furent sauvés. La pêche sédentaire, sur la côte du Labrador, a pareillement été au-dessous de la moyenne. La hausse survenue dans la valeur des peaux a dédommagé dans une certaine mesure pour la médiocrité de la capture et le bas prix de l'huile.

## HARENG.

Le hareng du printemps abondait, mais la capture a été faible ; au reste, ce poisson a maintenant si peu de valeur commerciale qu'on ne le prend plus que pour boitte de homard et amendements marins. On a soulevé la question de savoir s'il n'était pas mal de prendre le hareng pour en faire des amendements marins. Je m'en suis occupé avec soin, et d'après toutes les informations que j'ai pu recueillir, je ne suis pas disposé à condamner cette pratique. S'il était possible d'exporter le hareng avec profit, on le prendrait en beaucoup plus grandes quantités qu'aujourd'hui. Au printemps, il entre dans les baies en masses si énormes qu'il les bloque littéralement, et après tout la quantité prise dans les rets à mailler est insignifiante. La pêche d'automne sur la côte nord a été médiocre, mais c'est dû à un mauvais temps continu qui a chassé le poisson au large. Sur la côte du Labrador et à Anticosti, la capture a été bonne. Tous les navires de la Pointe-aux-Esquimaux ont pris de pleins chargements à leur première expédition, et plusieurs en ont fait une seconde avec un égal succès.

## MAQUEREAU.

Le maquereau était rare dans toute la division, quoiqu'il en ait été pris quelques-uns de très belle qualité aux îles de la Madeleine. La plupart des bancs sont restés autour de l'île du Prince-Édouard et du Cap-Breton, et ils n'ont pas traversé le golfe pour venir au nord.

## FLÉTAN.

La capture du flétan a considérablement augmenté depuis quelques années, et les pêcheurs de morue rapportent qu'il devient partout plus abondant. Cette pêche n'a jamais été exploitée par nos pêcheurs comme industrie séparée, et ils le prenaient accidentellement en pêchant la morue. Comme le flétan augmente, et vu les facilités qui existent sur les côtes nord et sud pour l'expédier aux marchés dans de la glace, plusieurs pêcheurs se préparent à faire exclusivement cette pêche l'année prochaine. Dans les environs de la Pointe de Monts et de la Baie-Trinité, il a été capturé plusieurs gros flétans. Cette partie de la division du golfe a toujours été le rendez-vous favori du flétan, et autrefois lorsque les Américains en faisaient la pêche dans nos eaux, ils prenaient la plus grande partie du flétan sur la côte nord entre la Pointe de Monts et Mingan.

## BOITTE.

Le capelan a donné en abondance au printemps, quelque temps avant l'apparition de la morue. Quoique je ne sois pas disposé à conseiller au département de défendre de prendre le hareng pour en faire des amendements marins, je suis porté à croire qu'il serait sage de prohiber le seinage du capelan pour cette fin. Sur la côte sud, et spécialement dans la baie des Chaleurs, on ne rencontre pas le capelan en aussi énormes quantités que le hareng, et il n'est pas non plus aussi généralement distribué. On en prend pour amendements marins en deux endroits, Paspébiac et Newport, et je pense qu'il serait bon de mettre fin à cette pratique.



Le hareng abondait au printemps et pendant tout l'été, mais il devint rare vers l'automne. L'encornet est arrivé de bonne heure, et il était très abondant. Le lançon était plus rare qu'à l'ordinaire.

Le 12 août, j'eus le plaisir d'aborder à Mingan, sur la côte nord, la goélette *Grampus*, capitaine Collins, de la commission des pêcheries des Etats-Unis. Ce monsieur, qui est conservateur d'architecture navale du Musée National, Washington, était accompagné de MM. Fred. A. Lucas et du Dr Palmer, naturalistes, aussi du Musée National. Ils arrivaient des îles Funk, au large de la côte est de Terre-Neuve, où ils étaient allés à la recherche d'os du grand pingouin aujourd'hui disparu. Ils avaient eu heureusement du beau temps aux îles, avaient débarqué plusieurs fois et trouvé de bons échantillons d'os. Ils étaient venus dans le golfe par le détroit de Belle-Isle, et cherchaient ici des échantillons du phoque à tête de cheval ou phoque gris. Le capitaine Collins avait aussi l'intention d'apporter avec lui quelques fletans vivants, dans le réservoir dont la goélette est munie. Je me mis complètement à sa disposition ; mais le temps était devenu si mauvais qu'il fut impossible de capturer les échantillons désirés, et la durée de son expédition étant limitée, le capitaine Collins décida de s'en retourner sans eux. Comme je vais souvent à Mingan et que je pourrai me procurer des échantillons de phoque gris, grâce à l'obligeance de M. Mathewson, l'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, j'ai promis au capitaine Collins de lui en envoyer.

Je joins à mon rapport une analyse de ceux des gardes-pêche, accompagnée des relevés ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WAKEHAM.

## ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

### RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche *J. A. Verge* rapporte que la capture du saumon par les rets, dans l'estuaire de la Ristigouche, a produit 12,527 lbs. de moins qu'en 1886. La saison était favorable, et nul doute que les captures abondantes qui ont été faites sur la côte ont influencé le résultat négatif obtenu dans l'estuaire. Le règlement du dimanche a été parfaitement observé.

### NEW-RICHMOND.

Le garde-pêche *John Cullen* constate une augmentation considérable dans le rendement du saumon. En 1886, ses relevés accusaient 75,067 lbs.; cette année la campagne a produit 112,310 lbs., soit une augmentation de 37,243 lbs., et les prix du marché étaient bas. La pêche de la morue n'a guère réussi—525 qtx. de moins que l'année dernière. L'embranchement de l'Intercolonial allant à Dalhousie et la prochine

ouverture du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs ont créé de nouveaux débouchés pour les produits agricoles; plusieurs pêcheurs ont trouvé de l'ouvrage sur le chemin de fer, de sorte que le nombre de ceux qui ont fait la pêche de la morue a été moindre qu'à l'ordinaire. Le rendement du homard diminue constamment, et il n'y a plus que trois petites fabriques en opération dans cette subdivision. M. Cullen est en faveur d'une clôture absolue de la pêche pendant quelques années. Le hareng du printemps abondait, et on aurait pu en prendre et en saler tant qu'on aurait voulu si on avait trouvé à le vendre. Il en a été pris une grande quantité pour amendements marins. La pêche du maquereau s'est réduite à très peu de chose. Le capelan n'est pas venu sur cette partie de la côte. M. Cullen n'a pas eu connaissance que la loi et les règlements de pêche aient été violés.

## PORT-DANIEL.

Le garde-pêche *John Phelan* dit que la pêche du saumon a commencé le 30 mai et qu'elle a donné le plus fort rendement que l'on ait vu depuis 1878. La pêche de la morue a été bien médiocre pendant les mois de juin et de juillet, mais au mois d'août elle s'est améliorée, et comme il y avait abondance d'encornet et de hareng, elle a donné un résultat considérable. Certains pêcheurs ont observé qu'il y avait beaucoup plus de poisson qu'à l'ordinaire près de terre, car on en prenait à volonté. La pêche d'automne a fait défaut, non pas que le poisson et la boitte aient manqué, mais les grands vents en ont été la cause. La pêche du homard a commencé le 14 mai. La fabrique de Port-Daniel a cessé ses opérations le 13 juin. Ce n'est pas que le homard fût rare, mais les pêcheurs trouvaient plus profitable de travailler au quai que le gouvernement fait construire dans la baie. La fabrique de Nouvelle a fermé ses portes le 28 juillet. A l'Anse à Gascon insuccès complet, et il n'est pas probable que la fabrique recommence jamais ses opérations. M. Phelan est d'avis que le homard est aussi abondant qu'auparavant, mais qu'on ne le laisse pas prendre son plein développement, ce qui explique la diminution constatée. Il ne voit pas d'autre moyen de restaurer cette industrie que celui de suspendre la pêche du homard pendant quelques années. La plupart des pêcheurs sont en faveur de cette mesure, dit-il. Naturellement les paqueurs prétendent qu'elle serait ruineuse pour eux. Le maquereau était rare; le hareng abondant pendant le printemps et l'été, mais rare à l'automne; il n'en a été pris guère assez pour la consommation locale durant l'hiver. La lacune ainsi créée par la rareté du poisson a été comblée par une abondante récolte de grain et de pommes de terre. M. Phelan ne signale aucune contravention à la loi des pêcheries.

## GASPÉ.

Le garde-pêche *P. Vibert* dit que les rets à saumon furent tendus le 16 mai, et que le premier poisson fut pris le 21 du même mois. La pêche a été bonne et la moyenne du poids élevée.

	Livres.
Capture par les rets.....	103,307
“ par les pêcheurs à la ligne.....	3,370
	<hr/>
	106,677

Augmentation de 17,761 livres sur l'année dernière.

La morue est arrivée à Percé le 2 juin, et le 4, le capelan était abondant. L'encornet est venu de bonne heure: on en a pris dans la Grande-Rivière le 21 juillet. Au mois de septembre la pêche a été rendue nulle par le mauvais temps et la rareté de la boitte; plusieurs bateaux ont été avariés et mis hors de service pendant les mois de septembre et d'octobre. Le poisson abondait près de terre, et la preuve c'est qu'un pêcheur, monté dans une prame, a pris 90 qtx. à lui seul, au Cap d'Espoir. Pendant une tourmente, le 22 octobre, le brigantin de Jersey *St. Brelade* s'est échoué et a fait naufrage à Grande Rivière. La saison a été désastreuse pour les pêcheurs; plusieurs bateaux ont reçu des avaries, et quatre de nos meilleurs transports se sont perdus: les *G. D. T. Hébé* et *St. Brelade* (nolisés), appartenant à MM. Le Boutillier,

Frères, et le *J. L. B.* appartenant à la maison *J. L. Boutillier et Cie*, de Gaspé. La baleinière *Admiration*, capitaine Tripp, de Gaspé, a fait son expédition au détroit de Belle-Isle, et a tué sept baleines qui ont produit 5,000 gallons d'huile. Il est entré très peu de maquereau dans la baie de Gaspé, et il n'en a été pris que quelques douzaines. Les maquilleurs *Orient* et *Jennie Leaverns*, de Gloucester, sont arrêtés à Gaspé et ont dit qu'il n'y avait pas de grands bancs de maquereau dans le golfe. Le homard était loin d'être abondant, et en général il était de petite taille. Trois propriétaires de fabrique de conserves ont été condamnés à l'amende pour avoir utilisé du homard n'ayant pas les dimensions réglementaires. Huit permis de pêche à l'éperlan ont été accordés, et la capture de ce poisson s'est élevée à 39,636 livres. Dans toutes les rivières, l'eau était très basse et très claire; aussi les pêcheurs à la ligne n'ont-ils pris que 192 saumons, ayant un poids moyen de 17 $\frac{3}{4}$  livres.

#### SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

Le garde-pêche *Jos. J. Letourneau* rapporte qu'un seul petit fond de pêche à saumon a été exploité, les autres ayant été achetés par le monsieur qui possède le privilège de faire la pêche à la mouche sur la rivière. Tenant compte du fait que l'eau était très basse par suite d'un printemps hâtif et de la sécheresse, on peut dire que la pêche du saumon à la ligne a été bonne: elle a produit 159 saumons d'un poids moyen de 17 lbs. On a pris un peu de truite avec la ligne et l'hameçon; ceux qui avaient des permis de rets n'en ont pas profité. Faible capture de morue; il restait peu de pêcheurs pour consacrer leur temps à cette pêche. Comme toujours, depuis quelques années, le marsouin blanc abonde et il a complètement chassé la morue de la côte. Ce poisson est revenu en abondance à l'automne, mais vu le petit nombre de pêcheurs et le mauvais temps, la capture a été faible. Le hareng d'automne était rare, et il en a été pris juste assez pour la consommation locale. On n'a pas vu de maquereau.

#### ILES DE LA MADELEINE.

Le garde-pêche *Ant. Chevrier* accuse une augmentation considérable dans la capture de la morue aux îles. Nos banquiers ne sont pas allés sur la côte du Labrador comme ils ont fait jusqu'ici, mais ils ont borné leurs opérations aux bancs qui entourent les îles. Ils ont été sages en cela, car ils ont fait de bonnes expéditions, tandis que la pêche a manqué sur la côte du Labrador. La plus grande partie de la morue capturée par nos pêcheurs a été vendue à Halifax et a rapporté plus que depuis plusieurs années. Le homard accuse une diminution considérable, sous le double rapport de la quantité et de la taille. Il en est de même du phoque, qui a produit 4,850 peaux et 25,725 gallons d'huile de moins que l'année dernière. Les navires ont mis du temps à sortir des glaces; ceux du Havre-aux-Maisons sont les seuls qui aient fait des expéditions payantes. Deux goélettes ont été écrasées par la glace, et on a dû les abandonner; leurs équipages ont été sauvés, heureusement. Le hareng du printemps abonde, mais comme ce poisson n'est demandé que pour la boîte du homard, on en a pris peu. Le maquereau était rare; ce qu'on en a pris était de belle qualité et il a rapporté de bons prix.

#### GODBOUT.

Le garde-pêche *N. A. Comeau* dit que la pêche du saumon aux rets a donné une bonne moyenne et que le poisson capturé était gros, d'un poids moyen de 15 lbs. La pêche à la mouche n'a pas duré longtemps par suite de l'eau basse, mais elle a été assez fructueuse. La truite était abondante; il en a été pris de grandes quantités par les pêcheurs à la ligne, les Sauvages de l'endroit, etc. Vers la fin de juillet, on a vu de petits bancs de maquereau dans la baie Godbout. Le 8 août la goélette américaine *Emma W. Brown*, de Gloucester, fit escale à Godbout, à la recherche de maquereau. Le thon étant très abondant. Cette année on a pris de la morue jusqu'à Saint-Nicolas; elle abondait aussi dans la baie Godbout, et si les pêcheurs y avaient été

préparés, ils auraient pu en prendre beaucoup ; c'aurait été chose inouïe dans cette division, car depuis des années on n'a pas vu de morue à l'ouest de l'île du Caribou. Le flétan a considérablement augmenté en nombre et en poids,—résultat probablement dû à l'exclusion des lignes de fond américaines. Le hareng a été abondant toute la saison durant, depuis mai jusqu'à novembre. On a vu grand nombre de marsouins blancs pendant les mois de juin et juillet ; après cela ils sont devenus rares. Les marsouins noirs étaient rares aussi, et les chasseurs de l'endroit n'en ont tué que quelques-uns. Les phoques diminuent ; les phoques de havre qui avaient coutume d'abonder autour de Manicouagan, étaient rares cette année, ayant probablement été effrayés par le bruit des opérations de la Compagnie Canadienne d'Huile et de Guano de Poisson à Manicouagan. Il n'y a pas eu de conflit avec les pêcheurs, tous s'étant volontiers soumis aux règlements.

## TRINITÉ.

Le garde-pêche *J. A. Bélanger* dit que le rendement de la pêche du saumon aux rets a presque doublé celui de 1886. La pêche à la mouche dans la rivière Trinité n'a guère réussi, vu le bas niveau de l'eau, mais la rivière était bien remplie de poisson. La pêche de la truite a été moyenne ; celle de la morue, médiocre. Cette dernière a commencé tard, et le poisson a été rare toute la saison durant ; il devint plus abondant à l'automne, mais par suite du mauvais temps et de la perte de plusieurs bateaux et rets dans un gros coup de vent, la capture s'est réduite à presque rien. Le hareng était abondant. Le flétan aussi ; quelques pêcheurs qui avaient tendu des lignes de fond ont bien réussi, car le flétan augmente évidemment, et le service régulier du paquebot-poste *Otter* offre de grandes facilités pour l'envoyer frais au marché. Certains pêcheurs ont l'intention de se consacrer à l'exploitation de cette pêcherie. Le maquereau était rare, et il n'en a été pris qu'une petite quantité.

## MOISIE.

Le garde-pêche *T. Mignault* signale une importante capture de saumon dans sa division. La pêche aux rets commença le 21 mai ; elle était dans son plus fort le 6 juin, et continua d'être bonne jusqu'au 9 juillet, alors qu'elle se mit à diminuer ; le 23, tous les rets étaient levés. La capture totale opérée dans cette division s'est chiffrée par 107,140 livres, contre 68,548 livres en 1886. Les pêcheurs à la mouche sont venus tard ; cependant, ils ont capturé 57 saumons d'un poids moyen de 26 livres : le plus gros pesant 39½ livres. La morue est arrivée le 14 juin, et la meilleure pêche s'est faite entre le 15 juillet et la fin d'août. En somme la pêche a été médiocre, il ne s'est absolument rien fait après le mois d'août. Hareng abondant. Maquereau rare.

## MINGAN.

Le garde-pêche *G. L. Duguay* rapporte que la pêche du saumon aux rets a été meilleure qu'en 1886. La pêche à la mouche n'a guère réussi, l'eau étant trop basse et trop claire. 43 saumons ont été capturés sur la rivière Romaine, 38 sur la Mingan et 9 seulement sur la Saint-Jean. Sur cette dernière les pêcheurs n'ont pu résister aux mouches. La pêche de la morue d'été, quoique tardive, a été assez bonne ; celle d'automne a manqué. Les 20 navires composant la flotte de la Pointe-aux-Esquimaux, n'ont pris que 500 qtx. de morue sur la côte du Labrador ; cependant ils s'étaient grésés pour le hareng aussi, et lorsque la morue manqua, ils réussirent à prendre des chargements de hareng du Labrador. Au printemps, les mêmes navires ne purent capturer que 6,550 phoques.

## NATASHQUAN.

Le garde-pêche *Wm. McLeod* dit que la pêche du saumon aux rets commença le 13 juin et était finie le 15 juillet ; quoique au-dessous de la moyenne, son rendement fut un peu meilleur que celui de l'année dernière. La pêche de la morue a complètement fait défaut : il n'y avait ni poisson ni boitte. La capture des phoques

sur la glace a été meilleure qu'en 1886. Le hareng n'a pas été aussi abondant qu'à l'ordinaire.

#### WASHEECOTAI.

Le garde-pêche *G. Mathurin* signale une diminution dans toutes les pêches de sa division. C'est la conséquence du fait qu'il reste très peu de pêcheurs ; ceux qui demeureraient à Kegoshka et à la Baie-Washeecotai sont partis de la côte. La pêche du saumon n'a donné que dix-huit jours, le poisson ayant monté tout droit sans s'arrêter dans les estuaires. La morue n'est jamais venue dans les eaux basses, et les quelques pêcheurs qui ont restés, n'étant pas gréés pour la pêche au large, n'ont presque rien fait. Deux goélettes, une des îles de la Madeleine et l'autre de la Pointe-aux-Esquimaux, ont fait la pêche et la conserve du homard dans la baie Coccochoo, et ont assez bien réussi. Le hareng était assez rare.

#### SAINT-AUGUSTIN.

Le garde-pêche *John Legowé* rapporte que la pêche du saumon aux rets a été un peu meilleure qu'en 1886. La température était favorable, mais la campagne fut de courte durée : l'eau étant basse et le capelan rare, le poisson n'est pas resté longtemps dans l'eau salée. La pêche de la morue a donné un meilleur rendement que depuis deux ans, quoique la capture n'ait pas encore été bien considérable. Le capelan s'est tenu éloigné de terre ; par suite la morue est restée en eau profonde. A la Baie-du-Mouton et à Harrington, où les pêcheurs sont mieux pourvus de bateaux et d'appareils pour la pêche en eau profonde, et sont en réalité plus entreprenants que ceux de la côte, la capture a été assez bonne. La pêche sédentaire du phoque, qui se fait au mois de décembre, a été médiocre, les phoques s'éloignant davantage de la côte en se dirigeant vers l'ouest. Quelques familles de Saint-Augustin sont à la gêne pour l'hiver, mais il n'y aura pas de misère générale dans cette division.

#### BONNE ESPÉRANCE.

Le garde-pêche *W. H. Whitely* rapporte que la pêche de la morue a été bien meilleure que l'année dernière ; vers la fin de juin la perspective était excellente, mais le beau temps retint la boîte et le poisson loin de la côte, trop loin pour que les seines et les trappes pussent faire quelque chose, et il empêcha pareillement le poisson de mordre. Pour faire une bonne pêche il faut toujours un peu de vent et que l'eau soit un peu ridée ; quand le temps est clair et calme le poisson est ombrageux, et il refuse de prendre l'appât. La morue était abondante, et il n'y a pas de doute que si le temps eût été plus favorable, il se serait fait de meilleures captures. Le rendement du saumon a été moyen ; il y eut d'abord abondance de poisson, mais elle n'a pas duré longtemps ; le calme extrême ne convenait pas à la pêche aux rets. La pêche sédentaire du phoque a manqué, parce que la glace du nord est venue dans le détroit aux mois de mai et de juin et s'est resserrée contre la côte. Plusieurs rets furent emportés. Le capelan fut abondant durant les premières six semaines de la saison. Le langon, qui sert de boîte quand le capelan a disparu, a manqué, et par suite de cette circonstance de grandes quantités de poisson ont été perdues pendant les mois d'août et septembre.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté Maquereau, dans la province

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHS.						
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à éperlan.		
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Vingt stations de pêche au saumon			\$		20	200	20	3615	3615			3	75

SUBDIVISION DE NEW-RICHMOND

Magasha				18	300	40	1350	1110					
Nouvelle				40	600	80	1650	1400					
Carleton				75	1150	110	5000	3500	200	200			
Maria				110	1500	160	8500	7000	40	40			
New-Richmond et Black-Cape				55	750	65	3225	2267					
Capelin				80	1400	100	3500	1100	140	140			
Grand et Petit Bonaventure				165	5650	270	4400	2500	500	500			
New-Carlisle				25	500	60	1400	700	160	160			
Paspébiac	31	3200	170160	186	150	3800	270	3000	1960	340	340		
Total	31	3200	170160	186	718	15650	1150	32025	21537	1380	1380		

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL

Portage de Paspébiac				30	1400	60	1060	400	250	360			
Nouvelle et Shegawack				55	2000	110	2200	930	200	260			
Pointe Loup-Marin				40	500	45	1200	400	60	75			
Baie du Port-Daniel				35	1400	70	1850	550	130	150			
L'Anse à la Barbe				15	600	40	600	300	60	90			
L'Anse au Gascon				60	3000	120	2400	1200	200	300			
Total				235	8900	445	9010	3750	900	1235			

TOTAL POUR LE COMTÉ

Subdivision de Ristigouche				20	200	20	3615	3615			3	75
do New-Richmond	31	3200	170160	186	718	15650	1150	32025	21537	1380		
do Port-Daniel				235	8900	445	9040	3750	900	1235		
Grand total	31	3200	170160	186	973	24750	1620	44680	28902	2280	2615	3 75

de Bonaventure, s'étendant depuis la tête de la marée, Ristigouche, jusqu'à la Pointe de Québec, pour l'année 1887.

(De la tête de la marée à Maguasha).

Saumon, frais, lbs.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON				VALEUR.		
	Morue, qtx.	Égrené, qtx.	Éperlan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Anguille, barils.	Langues et nones de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et poisson mélé, barils.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.			
51765			4000												\$	cts.	10,473 00

(De Maguasha à la Pointe-Paspébiac).

13053				100	400	5	10										
8500				150	600	6	8										
15462	25			200	2000	8	4										
44889	30			225	1500	10	50										
27811				100	950	5	5										
	300	40		200	1100	7											
595	1090	140		400	1200	11	9										
	200	50		100	500	5											
2000	1100	200		150	800	14	18										
112310	2745	390		1625	9050	71	104										

(De la Pointe-Paspébiac à la Pointe-Maquereau).

	1200			100													
375	1000			70													
	400			50													
34198	600			40													
4100	900			50													
1024	3500			140													
39697	7800			450													

DE BONAVENTURE.

51765				4000													
112310	2745	390		1625	9050	71	104										
39697	7600			450													
203772	10345	390	4000	2075	9050	71	104										

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté la Madeleine), dans la province

SUBDIVISION DE GASPÉ

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	
Pointe-Noire.....				18	330	27	308	150	60	110	
Iles Newport.....				26	894	45	716	400	120	132	
Newport.....				18	750	34	705	344	20	10	
Anse à Blondel.....				9	650	21	610	430	30	50	
Pointe Newport.....				35	1850	81	1580	800			
Anse aux Canards.....				8	320	17	280	90	20	10	
Grand Pabos.....				22	1020	54	548	524	60	65	
Grand Ruisseau.....				6	220	12	180	85			
Anse aux Basques.....				17	1010	38	650	361	30	40	
Sainte Adélaïde, de Pabos.....				9	287	17	266	112	25	30	
Petit Pabos.....				24	1360	49	1500	980	50	80	
Petite Rivière, Ouest.....				19	1500	39	726	425	50	20	
Grande Rivière.....				77	4620	167	2600	1700	300	170	
Petite Rivière, Est.....				43	1975	82	1740	916	87	105	
Cap d'Espoir.....				24	490	33	700	299			
Anse du Cap.....				48	3180	92	1960	962	96	80	
Anse à Beaufile.....				36	1460	66	1320	618	160	97	
Ile Bonaventure.....				67	1376	123	2491	1260	25	10	
Percé.....				149	6215	289	5232	2976	215	170	
Coin du Banc.....	2	114	2200	9	16	795	32	750	488	462	
Barschois.....				43	2150	86	1642	1080	250	200	
Belle Anse.....				12	480	24	970	560	25	15	
Malbaie.....				36	1600	72	1440	805	25	20	
Pointe Saint Pierre.....	2	116	1600	9	67	3230	133	2710	1360	150	
Chien Blanc.....				19	1525	38	800	460	80	75	
Bois Brulé et Tête Rouge.....				30	1900	60	1150	630	25	20	
Anse au L.-Marin et Anse au Brilliant.....				15	550	30	505	250			
Douglstown.....	2	143	3000	11	18	540	36	1025	635	60	
Sandy-Beach.....	3	172	6000	15	20	452	33	2256	1667	25	
Gaspé, Nord et Sud.....	2	125	2800	21	71	1080	88	4270	2125	50	
Péninsula et Cap aux Os.....	1	40	300	4	10	85	15	1263	1198		
Petit Gaspé et Rocher au Loup-Marin.....				31	374	45	1111	653			
Grande Grève et Anse Saint-George.....	2	145	2000	12	17	365	32	578	495	140	
Cap au Sauvage et Tête-de-Navire.....				33	835	53	1348	915	22	40	
<b>Totaux.....</b>	<b>14</b>	<b>855</b>	<b>17900</b>	<b>81</b>	<b>1093</b>	<b>45468</b>	<b>2063</b>	<b>45938</b>	<b>26751</b>	<b>2486</b>	<b>2491</b>

de Gaspé, s'étendant de la Pointe-Maquereau au Cap-Chatte (y compris les Iles de de Québec, pour l'année 1887.

(Pointe-Maquereau à la tête du Cap-Gaspé).

SAUMON, frais, lbs.	SAUMON, en boîtes, lbs.	MORUE, qtx.	MÉRGIN, qtx.	FLÉTAN, lbs.	HARENG, barils.	HARENG fumé, boîtes.	MAQUEREAU, barils.	TRAITÉ, barils.	ANGUILLE, barils.	LANGUES et noues de morues, barils.	HUITRES en boîtes, lbs.	PEAUX de loup-marin, No.	HUILE de loup-marin, gallons.	HUILE de baleine, gallons.	HUILE de morue, gallons.	POISSON employé comme engrais, barils.			POISSON employé pour la consommation locale, barils.	VALEUR.	
																POISSON employé comme engrais, barils.	POISSON employé comme engrais, barils.	POISSON employé pour la consommation locale, barils.			
561	2	267	26																		
1300	3	850	95																		
1090	3	735	30																		
785	2	430	66																		
2460	4900	1	250	30																	
300	345	2	2300	150																	
1000	2088	5	1850	70				5	3	2											
366	1		25	60																	
2200	2		50																		
1180	2	750	60																		
5500	2950	3	500	130																	
1830		200	195						3	1											
4400	8410		655																		
4248			43	2																	
1135																					
4107																					
2165																					
3660			33																		
25	9380		475																		
1600	910		11																		
10000	3000		30																		
2250	8448		600																		
900	2080		350	15																	
	4240		30																		
	950		20																		
	1400		20																		
1550	450		20																		
5230	540		76																		
12075	237		53																		
25900	325		62																		
12550	285		62																		
10350	160		30																		
2025	631		29																		
3802	1564		22																		
102907	8448	70072	26	8482	2556	62	70	24	16	147	311023	4	10	5000	57004	16413	4376	2953		418,068	16

## STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux

## SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MADELEINE—

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.			
Cap des Rosiers .....	95	1020			125	1400	950	100	45		
L'Anse à Louise .....	60	840			80	1200	600	25	20		
Jersey Cove .....	29	362			29	840	420				
Trois-Ruisseaux .....	41	222			54	580	290				
Anse aux Griffons .....	64	1024			89	1440	768	100	120		
Anse à Fougère .....	10	105			14	160	80				
Rivière au Renard .....	136	1540			186	3200	2100	325	250		
Petite Rivière .....	24	324			34	480	288	20	20		
Petit Cap .....	30	331			50	600	300				
Grande Anse .....	14	161			21	120	48				
Echourie .....	6	48			9	240	120				
Pointe Jaune .....	13	136			18	240	120				
L'Anse à Valeau .....	16	224			22	320	192	60	20		
Grand Etang .....	6	130			10	250	100				
Pointe Sèche .....	15	410			22	380	175				
Grande Chlorydorme .....	24	680			21	380	175	60	60		
Petite Chlorydorme .....	14	250			19	400	200	60	60		
Petite Anse .....	14	250			15	300	120				
Pointe de la Frégate .....	15	260			17	400	200				
Petite Vallée .....	18	300			20	420	200				
Anse à Collin .....	13	200			9	350	150				
Anse à Mercier .....	10	150			9	350	150				
Grande Vallée .....	29	280			31	750	400			3	
Grande Anse .....	12	148			11	200	100				
Cap à l'Ours .....	30	525			33	600	400			10	
Petite Madeleine .....	12	120			15	200	100				
Manche D'Epée .....	8	100			9	180	90				
Gros Mâle .....	10	150			14	300	150			5	
Ruisseau des Olives .....	8	120			8	200	120			5	
Anse Pleureuse .....	7	110			10	250	150			6	
Mont Louis .....	74	2000			98	1500	1000	250	100	6	900
Rivière à Pierre .....	10	200			12	250	120				
Rivière Claude .....	21	400			40	300	200	50	50	4	
<b>Totaux .....</b>	<b>888</b>	<b>13120</b>			<b>1164</b>	<b>18780</b>	<b>10876</b>	<b>1050</b>	<b>745</b>	<b>39</b>	<b>900</b>

et rets, etc., dans le comté de Gaspé, etc.—*Suite.*

## (Tête du Cap Gaspé à la rivière Claude.)

	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.		
	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en bot. es. lbs.	Poisson commun et mélé, barils.	Nombre de peaux de loup-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Huile de loup marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de morue, gallons.		Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.
	1390			70										650	440	100	130
	1100			35										550	370		100
	465			9										230	185		90
	500			11										250	210		100
	730	600		38										365	310	100	120
	80			7										50	14		25
	2900	1000		100										1500	795	175	350
	300			21										150	50		30
	390			53										200	175		65
	100			15										50	24		12
	260			11										175	40		20
	240			14										120	5		24
	400	525		10										200	65	50	20
	200			10			3							100	40	25	15
	700			25										350	140		22
	400			10										200	80		21
	400			11										200	80		29
	120			5										60	25		20
	200			7										100	40		18
	300	625		10										150	60		28
	100			4										50	20		31
	100			3										50	20		10
	525	500		27			5							268	110	25	10
	50			10										25	10		60
	750	750		10										380	150	10	25
	75	700												40	15		100
	50													25	10		17
	125													65	25		8
	50													30	10		15
	50													25	10		10
	900	1200					3							500	180	25	119
	25						1							10	10		60
	75						1							40	15		55
<b>Totaux .....</b>	<b>14050</b>	<b>5900</b>	<b>526</b>	<b>13</b>										<b>7158</b>	<b>3783</b>	<b>510</b>	<b>1759</b>
																	<b>75,919 70</b>



STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, quintaux.	Égreffin, qx.	
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.						
Marsois.....			\$	5	200	10	150	123				100		
Rivière à Martin.....				8	320	16	225	175				400		
Sainte-Anne.....	2	159	10000	10	54	2360	109	1120	975	216	165	4	2677	1141
Cap-Chatte.....	3	98	2600	10	27	1080	54	798	520	106	60			410
<b>Totaux.....</b>	<b>5</b>	<b>255</b>	<b>12600</b>	<b>20</b>	<b>94</b>	<b>3960</b>	<b>189</b>	<b>2291</b>	<b>1793</b>	<b>322</b>	<b>225</b>	<b>7</b>	<b>2677</b>	<b>2051</b>

SUBDIVISION DES

Ile Amherst.....	5	163	3400	32	106	3585	263	19000	12900	1330	1310			8046	138
do de la Meule.....	9	350	16000	95	64	5010	192	1500	1110	1000	710			6500	600
do Allright.....	11	420	15400	118	3	75	8	320	150	1000	250			3245	58
do Bryon.....					25	625	50							1050	11
do de l'Entrée.....					4	100	9							80	4
Grosse Ile et Grande Entrée.....	1	40	2000	4	17	440	36	36	32	2170	1400			530	10
<b>Totaux.....</b>	<b>26</b>	<b>970</b>	<b>36800</b>	<b>249</b>	<b>219</b>	<b>9835</b>	<b>558</b>	<b>20856</b>	<b>14192</b>	<b>5500</b>	<b>3670</b>			<b>19451</b>	<b>821</b>

TOTAL POUR LE

Subdivision de Gaspé.....	14	855	17900	81	1033	45458	2063	45938	26751	2486	2491		102907	8448	70072	26
Subd. de la R. Madeleine do Ste-Anne.....	5	255	12600	20	94	3960	189	2291	1792	322	225	7	2677		14050	
Subd. d. Iles de la Mad.....	26	970	36800	249	219	9835	558	20856	14192	5500	3670				2051	
<b>Totaux.....</b>	<b>45</b>	<b>2080</b>	<b>67300</b>	<b>350</b>	<b>2284</b>	<b>72373</b>	<b>3974</b>	<b>87556</b>	<b>53067</b>	<b>9358</b>	<b>7131</b>	<b>46</b>	<b>106484</b>	<b>8448</b>	<b>105634</b>	<b>827</b>

et rets, etc., dans le comté de Gaspé, etc.—*Suite.*

(Rivière Clauie au Cap Chatte.)

ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.					VALBUR.
Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng fumé, en boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en b. fcs.	No. de peux de marsois	Huile de joup-marin, gallons.	Huile de marsoin, galls.	Huile de baleine, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	
.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	45	28	42	20
.....	16	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200	100	20	25
.....	184	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	.....	500	189	220	390
.....	144	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	125	.....	.....	200	120	150	310
<b>Totaux.....</b>	<b>366</b>	.....	.....	<b>32</b>	.....	.....	.....	.....	.....	<b>225</b>	.....	.....	<b>945</b>	<b>437</b>	<b>432</b>	<b>745</b>
															<b>15,137 90</b>	

ILES DE LA MADELEINE.

.....	342	.....	.....	.....	12	66816	5970	15610	.....	.....	6500	460	1010	1045	
.....	.....	10	.....	.....	8	101040	3700	7880	.....	.....	4000	460	400	1500	
.....	653	.....	35	.....	.....	37440	2000	6000	.....	.....	2530	802	575	450	
.....	.....	80	.....	.....	.....	57600	60	200	.....	.....	950	150	.....	60	
.....	.....	1	.....	.....	.....	12096	25	75	.....	.....	50	25	.....	30	
.....	.....	26	.....	.....	.....	183972	370	1130	.....	.....	395	1800	.....	330	
<b>Totaux.....</b>	<b>995</b>	<b>469</b>	.....	.....	<b>20</b>	<b>458964</b>	<b>11225</b>	<b>30875</b>	.....	.....	<b>14425</b>	<b>3797</b>	<b>1935</b>	<b>3415</b>	
															<b>418,068 16</b>

COMTÉ DE GASPÉ.

.....	8482	2556	62	70	24	16	147	311023	.....	4	10	.....	5000	57904	16413	4376	2953	418,068 16
.....	5900	526	.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7158	3783	510	1759	75,919 70
.....	.....	366	.....	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	945	437	432	745	15,137 90
.....	.....	995	.....	469	.....	.....	20	458964	11225	30875	.....	.....	14425	3797	1985	3415	196,162 18	
<b>Totaux.....</b>	<b>14382</b>	<b>4443</b>	<b>62</b>	<b>539</b>	<b>69</b>	<b>16</b>	<b>167</b>	<b>769987</b>	<b>11229</b>	<b>30885</b>	<b>225</b>	<b>5000</b>	<b>79532</b>	<b>24430</b>	<b>7303</b>	<b>8872</b>	<b>705,287 94</b>	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., dans le comté de Saguenay, s'étendant de Manicouagan aux Blancs Sablons, dans la province de Québec, née 1857.

SUBDIVISION DE GODBOUT

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, lbs.	
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Seines.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.		
Manicouagan.....	1	15	300	3	3	90	3	50	50	1763	2150	250
Pointe aux Outardes.....					3	53	5	75	65			
Mistassini.....					3	40	2	90	90			800
Godbout.....					13	288	10	645	612	270	322	7273
Pointe des Monts.....					5	85	4	315	305	60	40	5000
<b>Totaux.....</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>300</b>	<b>3</b>	<b>27</b>	<b>556</b>	<b>24</b>	<b>1175</b>	<b>1122</b>	<b>2093</b>	<b>2512</b>	<b>13323</b>

SUBDIVISION DE LA TRINITÉ

Pointe des Monts.....					5	156	8	156	59	240	156		
Baie de la Trinité.....					8	380	6	695	340			9431	
Petit Mai.....	1	13	409	2	17	532	14	387	177			1100	
Islets au Caribou.....	3	51	1500	7	17	358	21	962	371			14587	
Iles aux Œufs.....	1	31	400	3	3	46	6	170	83				
Baie des Anglais.....					37	541	43	710	258			8	
Pentecôte.....	3	107	2700	7	17	367	15	115	51	120	47		
Caïles Rouges.....					11	234	11	120	45	50	22		
Caoui.....					2	56	3	25	10				
<b>Totaux.....</b>	<b>8</b>	<b>202</b>	<b>5000</b>	<b>19</b>	<b>117</b>	<b>2670</b>	<b>127</b>	<b>3340</b>	<b>1394</b>	<b>410</b>	<b>225</b>	<b>8</b>	<b>25116</b>

SUBDIVISION DE MOISIE

Jambons.....	3	49	1250	9	17	496	30	1591	608	270	500		
Rivière Sainte-Marguerite.....					2	100	4	690	855	40	25	9500	
Sept-Iles.....	2	35	1150	8	20	845	39	2705	2321	98	94	8228	
Rivière Moisie.....	1	54	500	4	24	1745	89	4350	3745	175	120	89412	
Pigou.....					4	200	9	200	150	70	50		
<b>Totaux.....</b>	<b>6</b>	<b>138</b>	<b>2900</b>	<b>21</b>	<b>67</b>	<b>3386</b>	<b>171</b>	<b>9536</b>	<b>7679</b>	<b>651</b>	<b>789</b>	<b>9</b>	<b>107140</b>

Saguenay, s'étendant de Manicouagan aux Blancs Sablons, dans la province de Québec, née 1857.

(Manicouagan à la Pointe des Monts).

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.					VALEUR.
Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Esturgeon, lbs.	Nombre de peaux de loup-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé com boîte, briq.	Pois. emp. comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale.	
		15				9000	1		2					6	
		23					40		120					11	
				2										1	
18		11					72	9	360	18	5			9	
	9000	13					106	7	530	14				8	
18	9000	62		2		9000	219	16	1012	32	5			35	5,694 20

(Pointe des Monts à la Rivière à Vachon).

27	13925	9	4								20	3		8	
107	1400	114									100	66		10	
311	1250	74									300	100		15	
31		63									25	6		19	
965	1900	74									900	250		6	
69		5									60	16		75	
80		23									80	70		15	
18											10	6		19	
														4	
1608	18475	362	4	17							1485	450		171	17,231 10

(Jambons à la Rivière au Bouleau).

1199	1200	355	12			7		12		60	507	172	4	22		
64	260					2					25	20	2	3		
1131	2200	127	2			8		45		225	12	658	150	6		
3064	5850					7		30		150	1969	450	8	115		
240	900	20				2		3		15	150	80		5		
5698	10350	502	14	7	24			90		450	12	3309	872	20	201	51,856 40

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, etc.,

SUBDIVISION DE MINGAN

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.			Bateaux.	Rets.		Seines.		Rets à pièges.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.
		\$			\$			\$		\$		
Petite Rivière.....				16	490	17			100	120		
Chaloupe.....				12	372	13			100	120		
Sheldrake.....				57	2014	75	200	200	300	360	2	500
Rivière du Tonnerre.....				36	1344	42						
Dock.....				22	720	27			200	250		
Pointe Riche.....				6	186	6			200	280		
Jupitagan.....				10	310	13	100	75	50	60		
Magpie.....				50	1740	69			50	60		
Rivière Magpie.....				2	24	2	200	150	300	360		
Saint-Jean.....				43	1694	70	50	500	200	250		
Longue Pointe.....				30	1120	45	100	160	209	250		
Mingan.....				4	240	3	100	100				
Romaine.....				2	25	1						
Pointe aux Esquimaux.....	22	550	20000	110	100	740	120	1600	750	600	840	
Betchouan.....	4	112	2000	20	8	240	8	400	200	100	120	
La Corneille.....				3	75	2	100	100	50	50		
Baie Fiashter.....				4	120	6	200	175	50	50		
<b>Total.....</b>	<b>26</b>	<b>662</b>	<b>22000</b>	<b>130</b>	<b>405</b>	<b>11454</b>	<b>519</b>	<b>3500</b>	<b>2350</b>	<b>2500</b>	<b>3170</b>	<b>2 500</b>

SUBDIVISION DE NATASHQUAN

Nabissipi.....				7	210	20	200	100	100	50		
Agwanus.....				10	300	28	200	100	100	50		
Pashasheeboc.....				6	180	18	150	75	100	50		
Isle à Michon.....				4	120	12	150	75	50	30		
Havre Canadien.....				26	780	15	1200	1000	200	100		
Natashquan.....	9	270	4000	56	35	1050	95	3000	1500	300	200	
Rivière Natashquan.....				5	150	13	2000	1000	150	100		
<b>Total.....</b>	<b>9</b>	<b>270</b>	<b>4000</b>	<b>56</b>	<b>93</b>	<b>2790</b>	<b>291</b>	<b>6900</b>	<b>3350</b>	<b>1000</b>	<b>580</b>	

dans le comté de Saguenay, etc.—Suite.

(Chaloupe à Watsheeshoo.)

Espèces de poisson.	Espèces de poisson.					Produits du poisson.				Poisson employé pour la consommation locale, barils.	Valeur.	
	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Peaux de loup-marins, nombre.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîtte, barils.			Poisson employé comme engrais, barils.
			150				100	50			20	
		130					80	50			15	
3		3200	1800				3000	750	20		100	
		1200	1200				1000	450	50		100	
		1500	1200				1200	500			30	
											8	
5		200	300				100	25			20	
28		3000	2500	20			2500	750	100		200	
											4	
20800		2000	2000				1500	500	100		150	
		1200	500				900	400			50	
2											4	
											1	
		500	3000	6000	6150	43050	350	150			500	
				800	400	2800					25	
4		50		5			25	20			6	
5		100		15	15	75	75	30			10	
<b>49 1/2</b>	<b>20000</b>	<b>13230</b>	<b>12500</b>	<b>6840</b>	<b>6565</b>	<b>45925</b>	<b>10830</b>	<b>3675</b>	<b>270</b>	<b>1243</b>	<b>129,628 50</b>	

(Watsheeshoo à la Pointe des Anglais.)

14		100	500			75	25		30	
30		135	500	150	400	100	30		40	
		75				50	20		25	
4		60				40	20		4	
		500	1500			400	150	20	20	
		500	1500	1154	3755	400	150	30	250	
176		80				40	10		20	
<b>224</b>		<b>1450</b>	<b>4000</b>		<b>1304</b>	<b>4155</b>	<b>1105</b>	<b>405</b>	<b>389</b>	<b>15,380 50</b>

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires,

SUBDIVISION DE WASHEECOOTAI

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$			\$		\$			\$
Kegashka.....	6	180	4	150	30	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Mistassini.....	1	19	1	80	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe Curlew.....	2	30	2	75	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Washeecootai.....	3	90	3	300	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Coacochoo.....	1	10	1	30	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Romaine.....	1	25	400	3	7	210	6	200	100	.....	.....	.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>400</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>530</b>	<b>17</b>	<b>835</b>	<b>535</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	.....	.....

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN

Baie Wolf.....	3	100	6	130	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Etamamu.....	1	12	3	200	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pointe à Mourier.....	1	100	2	150	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Harrington.....	1	12	60	3	28	1400	35	100	40	380	600	.....	.....
Petite-Meccatina.....	2	20	3	80	30	50	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Tête de la Baleine.....	18	1116	16	760	700	240	200	.....	.....	.....	.....	1	195
Baie du Mouton.....	26	750	29	400	250	300	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....
La Tabatière.....	1	10	250	3	11	230	24	1400	1600	200	200	.....	.....
Grande-Meccatina.....	5	75	8	300	300	100	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Kekapoa.....	2	40	2	255	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Poacachoo.....	3	115	3	308	220	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rigolet.....	1	15	1	171	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Baie Saint-Augustin.....	1	40	1	150	80	20	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Saint-Augustin.....	2	50	2	420	410	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile de Sable.....	4	100	6	681	355	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cancasippi.....	2	30	2	280	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
L'Anse à Portage.....	1	40	1	80	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Havre de Canso.....	2	40	4	150	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Chicatica.....	3	110	6	117	85	100	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	<b>310</b>	<b>6</b>	<b>116</b>	<b>4383</b>	<b>154</b>	<b>6132</b>	<b>4910</b>	<b>1390</b>	<b>1550</b>	<b>1</b>	<b>195</b>

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—*Suite.*

(Pointe des Anglais à Coacochoo).

Saumon, barils.	ESPÈCE DE POISSON.							PRODUITS DU POISSON.				Valeur.		
	Morue, qx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Langues et nages de morue, barils.	Homard, en boîtes.	Nombre de peaux de loups-marins.	Huile de loup-marins, gallons.	Huile de marsoulin, gallons.	Huile de baleine, gallons.	Huile de morue, gallons.		Poisson employé comme boîte, bar.	Poisson employé c. engrais, barils.
14	190	420	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	100	24	.....	5
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	9000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
14	12	.....	.....	.....	.....	.....	8	20	.....	.....	6	6	.....	10
47	202	420	.....	.....	.....	9000	8	20	.....	.....	106	30	.....	21
														<b>2,869 40</b>

(Coacochoo à Chicatica).

1	200	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	20	.....	5
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
4	1500	109	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1100	700	.....	60
2	50	10	.....	.....	.....	.....	175	710	.....	.....	25	20	.....	6
10	540	61	.....	.....	.....	.....	100	400	.....	.....	400	213	.....	36
4	1500	378	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1100	750	.....	65
27	160	131	.....	.....	.....	.....	1300	5200	.....	.....	100	60	.....	22
3	100	30	.....	.....	.....	.....	470	1880	.....	.....	50	30	.....	10
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	62	248	.....	.....	.....	.....	6
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	52	.....	.....	.....	.....	3
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	160	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
3	50	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	.....	2
5	100	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	25	.....	6
132	4200	794	16	.....	.....	.....	2160	8650	.....	.....	2875	1828	.....	244
														<b>33,133 00</b>

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires,  
SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$			\$		\$			\$
Nabitiipi.....	2		40	2	80	80							
Anse du Taureau et B. d. Roches.....	12		500	15	400	600							
Ile au Ohien.....	4		200	4	400	500							
Pêche-à-Lizotte.....	1		20	1	100	60							
Ile du Vieux Fort.....	8		400	20	100	50	40			30			
Rivière Saint-Paul.....	5		200	4	400	200							
Bonne Espérance.....	60		4000	130	400	200	1500	4000					
Ile Waby.....	10		600	24		200	200						
Ile Brûlée.....	8		600	20		200	200						
Ile au Pigeon.....	12		1000	24	200	160	300	300					
Pointe au Bâton.....	8		700	15	200	200	200	200	1	300			
Baie au Saumon.....	4	345	9500	24	100	6000	250	500	500	2000	4000	2	600
Petite Pécherie.....	2		140	4	400	300							
Cinq-Lieues.....	3		260	7	400	300	100	140					
Baie du Milieu.....	2	120	3000	10	25	1000	50		400	800			
Belles Amours.....	2		100	4	100	100							
Bradore.....	1	70	1400	5	20	1000	40	900	660	400	600		
L'Anse des Dunes.....	5		140	6	400	400							
Longue Pointe.....	10		400	15	600	600							
Anse Gulsh.....	2	100	2400	10	12	600	20		250	400	2	600	
Blancs Sablons.....	1	80	3000	6	6	500	12	500	400	100	160		
Ile Verte.....	20		1000	60	300	400	400	400		400			
Total.....	10	715	19300	55	335	19500	727	6380	5590	6090	11430	5	1500

L'ILE.

Baie au Renard.....	6		180	3	210	84							
Rivière au Saumon.....	2		50	5	100	75							
Mauzerolles.....	10		300	20	800	400	75	90					
Anse Tapp.....	3		90	6	250	125	30	45					
Baie des Vaches.....	8		240	20	800	400	50	45					
Rivière aux Pommes de Terre.....	5		200	10	300	150	25	30					
Baie Capelan.....	3		90	3	100	300	30	45					
Anse Macdonald.....	15		450	30	1100	550	30	45					
Pointe au Foin.....	1		20	2	20	10							
Havre au Sauvage.....	5		150	12	800	400	30	45					
Baie des Anglais.....	1		30	2	60	30							
Rivière à l'Huile.....	2	50	1200	9	10	300	20	1000	500	125	160		
Anse aux Fraises.....	15		269	28	900	420	109	100					
Rivière Becsac.....	1		15	1	40	40							
Rivière Jupiter.....	3		100	2	100	100							
Crique Challop.....	3		100	2	100	100							
Rivière Dauphine.....	1		20	1	100	100							
Total.....	2	50	1200	9	92	2604	172	6780	3784	484	605		

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—Suite.  
(Chicaticaux Blancs Sablons).

Saumon, barils.	Morue, q'x.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Peaux de loups-marins, nombre.	PRODUITS DU POISSON.					Valeur.	
									Huile de loup-marlin, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Guano de poisson, ton x.	Poisson employé comme eng.-brisi.		Poisson employé pour la consommation locale, barils.
														\$	cts.
4	15				6			20		60	15	10			4
29	200		100		2			20		60	200	200			30
2	30				2			90		540	30	30			8
14					2										
	400				6			40		240	400	400			50
80	20				7			10		40	20	40			10
11	3500		40		2						3000	2000			300
	600										600	400			50
10	700										700	500			40
10	450										700	500			50
10	500				4						450	300			30
15	100				1			30		180	100	100			8
5	150		100		5			50		300	140	140			20
7	1500		40								1400	1000			100
	50										40	30			10
	1500		200					200	1200	1500	1100				100
	100		50					40	240	100	80				12
	300		50					200	1200	300	200				32
	1600							100	600	1500	1100				40
	200		30					120	720	200	200				24
	1000		100					40	240	1000	500				120
197	18115		710		36			960	5620	16395	12030	60		1538	116,130 00

D'ANTICOSTI.

3	320	1600						40	150	300	150				15
10								105	450						3
	500	1200		500						400	220				10
	150	600		150						130	70				2
	400	600		400						375	150				6
	250			280						200	100				7
	150	1000		200						140	30				2
2	750	1200		800						625	300				12
	20	220		20		1	2	25	52	182	16	8			10
	250	600		400						225	175				4
	20			40				8	34	18	9				2
	500	5300		250	650	2		500	29	90	369	500		100	40
	300	200		110		3	30	107	30	52	288	400		130	60
2															2
14															2
20															3
7															3
															1
58	3610	12220		3150	650	6	32	632	264	958	3086	2112		230	181
															43,516 10

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets, etc., dans la division du comté de Saguenay, s'étendant de Manicougan aux Blancs Sablons, etc.—Suite.

TOTAL POUR LE COMTÉ DE SAGUENAY.

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.														
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.		Eperlan, lbs.		Saumon, barils.		Saumon, frais, lbs.		Saumon, en boîtes, lbs.		Morue, qtx.		Egrem, qtx.		Flétan, lbs.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$	\$			\$			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$
Subdivision de Godbout...	1	15	300	3	27	556	24	1175	1122	2093	2512	2812	2812	410	225	8	25118	13325	18	1608	18475	18	1608	18475	9000	18475	
do de la Trinité.	8	202	5000	19	117	2670	127	3340	1394	410	225	410	225	661	789	9	107140	9	1608	18475	9	1608	18475	10350	18475		
do de Moisie.....	6	138	2900	21	67	3386	171	9536	7679	651	789	651	789	2500	3170	2	500	492	5698	13230	5698	13230	2500	12500	12500	12500	
do de Mingan....	26	662	22000	130	405	11454	519	3500	2350	2500	3170	2500	3170	1000	590	30	47	294	14800	14800	14800	14800	4000	4000	4000	4000	
do de Natasquan	9	270	4000	56	93	2780	201	835	585	30	30	30	30	132	132	47	30	47	202	4300	202	4300	420	420	420	420	
do de Washecootal	1	25	400	3	20	630	17	835	585	30	30	30	30	132	132	47	30	47	202	4300	202	4300	420	420	420	420	
do de St-Augustin.	2	22	310	6	116	4333	164	6132	4910	1390	1650	1	195	6080	5590	5	1500	197	18115	18115	18115	18115	12230	12230	12230	12230	
do de Bonne-Espérance	10	715	19300	55	335	19500	727	6380	5590	6080	11430	5	1500	494	605	58	58	58	3610	3610	3610	3610	12230	12230	12230	12230	
do d'Anticosti.....	2	50	1200	9	92	2604	172	8780	3784	494	605	58	58	724	165581	724	165581	724	48131	48131	48131	48131	66985	66985	66985	66985	
Total .....	65	2099	55410	392	1272	47873	2112	44578	31214	14648	20891	8	2195	724	165581	724	165581	724	48131	48131	48131	48131	66985	66985	66985	66985	

TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

Comté de Bonaventure....	31	3200	170160	186	973	24750	1620	44670	25902	2280	2615	3	75	4000	203772	10345	390	847	14682	14682	14682	14682	66985	66985	66985	66985
do de Gaspé.....	45	2080	67300	350	2281	72373	3974	87556	53067	9358	7131	8	2195	4000	46	106484	8448	8448	48131	48131	48131	48131	66985	66985	66985	66985
do de Saguenay.....	65	2099	55410	392	1272	47873	2112	44578	31214	14648	20891	8	2195	4000	46	106484	8448	8448	48131	48131	48131	48131	66985	66985	66985	66985
Grand total .....	141	7379	292870	838	4523	144996	7706	176804	113183	26286	30637	11	2270	4000	770	475637	8448	8448	164100	164100	164100	164100	81347	81347	81347	81347

STATISTIQUE du nombre total et de la valeur des navires, bateaux, rots, etc., dans la division du comté de Saguenay—Fin.  
TOTAL POUR LE COMTÉ DE SAGUENAY.

NOMS DES STATIONS.	ESPÈRES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.							VALEUR. \$ cts.		
	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et nones de morue, barils.	Howard, boîtes, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson commun et poisson mêlé, barils.	Nombre de peaux de loups-marins.	Nombre de peaux de marsouins.	Guano, tonneaux.	Huile de loup-marin, gallons.	Huile de marsouin, gallons.	Huile de baleine, gallons.	Huile de morue, gallons.	Poisson employé comme engrais, barils.		Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.
Subdivision de Godbout.....	62	.....	.....	2	.....	.....	.....	9000	.....	219	16	.....	1012	32	.....	5	.....	.....	.....	35
do Trinité.....	382	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	90	.....	.....	450	12	.....	1485	450	.....	.....	171
do Moisie.....	503	.....	.....	7	.....	24	.....	.....	.....	6565	.....	.....	45935	.....	.....	3309	872	.....	.....	201
do Mingan.....	6840	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1304	.....	.....	4155	.....	.....	10830	3875	.....	.....	1243
do Natashquan.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	20	.....	.....	1105	405	.....	.....	389
Subdiv. de Washecootal.....	794	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	2160	.....	.....	8650	.....	.....	2875	1828	.....	.....	21
do Saint-Augustin.....	710	.....	.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	960	.....	.....	5620	.....	.....	16395	12030	.....	.....	244
do Bonne-Espérance.....	3150	650	.....	6	32	632	.....	.....	.....	264	.....	.....	958	.....	.....	3086	2112	.....	.....	181
do d'Anticosti.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	12420	650	18	84	32	656	9000	9000	11570	16	60	66790	44	.....	39196	21402	570	4023	415,439	20

TOTAL POUR LA DIVISION DU GOLFE.

Comté de Bonaventure.....	2075	9050	71	.....	104	130	7811	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8295	2865	69500	6590	181,730	32
do Gaspé.....	4443	62	539	69	16	167	76987	.....	11239	.....	.....	30886	225	5000	.....	79532	24430	7303	8872	705,287	94
do Saguenay*.....	12420	650	18	84	32	656	9000	9000	60	11570	16	66790	44	.....	.....	39196	21402	570	4023	415,439	20
Grands totaux.....	18938	9762	628	153	152	953	857088	9000	1675	60	22799	16	97675	269	5000	27023	48697	77373	19485	1,302,457	36

\* 9,000 lbs. d'esturgeon, à 10 cts. par lb., et 60 tonneaux de guano, à \$50 par tonneaux, y compris la valeur totale pour le comté de Saguenay.

## Capital placé dans les établissements de conserves de homard, division du golfe, 1887.

## COMTÉ DE BONAVENTURE.

Localité.	Valeur des bateaux et des trappes.	Valeur des bâtiments et de l'outillage.	Valeur total.
	\$	\$	\$
Capelin .....	800	900	1,700
Petit-Bonaventure.....	479	900	1,379
New-Carlisle .....	370	932	1,302
Nouvelle .....	850	800	1,650
Port-Daniel .....	1,300	1,600	2,900
L'Anse au Gascon .....	650	600	1,250
<b>Total .....</b>	<b>4,449</b>	<b>5,732</b>	<b>10,181</b>

## COMTÉ DE GASPÉ (terre ferme).

Newport .....	800	2,800	3,600
do .....	300	350	650
Grand Pabos .....	585	800	1,385
Petit Pabos .....	300	400	700
Petite Rivière, Ouest .....	300	800	1,100
do Est.....	300	200	500
Cap D'Espoir.....	900	1,700	2,600
L'Anse au Cap .....	250	225	475
Percé .....	150	150	300
do .....	450	1,450	1,900
Ile Bonaventure .....	325	500	825
Coin de la Grève.....	550	1,400	1,550
Belle Anse .....	200	275	475
Chen Blanc .....	250	250	500
Bois Brûlé .....	500	650	1,150
Anse au Loup-Marin .....	300	1,700	2,000
Cap aux Qs et Cap des Rosiers.....	1,100	900	2,000
<b>Total .....</b>	<b>7,560</b>	<b>14,150</b>	<b>21,710</b>

## COMTÉ DE GASPÉ (Iles de la Madeleine).

Ile de l'Entrée.....	900	260	1,160
Amherst .....	1,800	3,750	5,550
L'Anse à la Cabane.....	2,800	1,600	4,400
Grève Sud .....	2,100	3,575	5,675
Etang du Nord.....	2,300	1,750	4,050
do .....	1,800	3,000	4,800
Hôpital .....	1,000	700	1,800
Ile à la Meule .....	4,000	2,400	6,400
do .....	1,000	2,000	3,000
do .....	1,750	1,200	2,950
Havre aux Maisons .....	650	600	1,250
do .....	1,500	800	2,300
do .....	700	500	1,200
Grande Entrée.....	3,000	3,000	6,000
do .....	3,450	3,200	6,650
Old Harry .....	750	900	1,650
Grosse Ile.....	700	400	1,100
do .....	750	450	1,200
Tête Rouge .....	600	600	1,200
Ile Bryon .....	1,200	1,000	2,200
do .....	900	560	1,460
<b>Total .....</b>	<b>33,650</b>	<b>32,345</b>	<b>65,995</b>

## COMTÉ DE SAGUENAY (Labrador).

Base de Wolf.....	650	800	1,450
do .....	400	500	900
<b>Total .....</b>	<b>1,050</b>	<b>1 300</b>	<b>2,350</b>
<b>Total, comté de Bonaventure.....</b>	<b>4,449</b>	<b>5,732</b>	<b>10,181</b>
do Gaspé (terre ferme).....	7,560	14,150	21,710
do Gaspé (Iles de la Madeleine).....	33,650	32,345	65,995
do Saguenay.....	1,050	1,300	2,350
<b>Grands totaux .....</b>	<b>46,709</b>	<b>53,527</b>	<b>100,236</b>



**ÉTAT de la valeur du matériel employé dans les pêches du golfe, saison de 1887.**

Description.	Valeur.
	\$
Navires, 141, de 7,379 tonneaux.....	292,870
Bateaux, 4,529.....	144,996
Rets, 176,804 brasses.....	113,183
Seines, 26,286 do .....	30,637
Trappes et pêches en fascines, 11.....	2,270
Fabriques et outillage pour homard.....	100,236
Total.....	684,192

**ÉTAT du nombre d'hommes employés dans les pêches du golfe, saison de 1887.**

Description.	Nombre.
Matelots.....	838
Pêcheurs et gréviers.....	7,706
Total.....	8,544

## RÉCAPITULATION.

ÉTAT de la quantité et de la valeur du poisson, des huiles, etc., dans la division du golfe, pour la saison de 1886.

Espèces de poisson.	Quantités.	Prix.		Valeur.
		\$	cts.	\$ cts.
Eperlan.....	Lbs. 4,000	0	03	120 00
Saumon, salé.....	Brls. 770½	16	00	12,328 00
do frais, dans la glace.....	Lbs. 475,873	0	20	95,167 40
do conserves.....	" 8,448	0	15	1,267 20
Morue, salée.....	Qtz. 164,100	4	00	656,400 00
Egrefin.....	" 1,237	4	00	4,948 00
Flétan.....	Lbs. 81,347	0	10	8,134 70
Hareng, salé.....	Brls. 18,938	4	50	85,221 00
do fumé.....	Boîtes. 9,762	0	25	2,440 50
Maquereau, salé.....	Brls. 628	12	00	7,536 00
Truite, salée.....	" 153	10	00	1,530 00
Anguille do.....	" 152	10	00	1,520 00
Langues et noues de morue, salées.....	" 953	10	00	9,530 00
Homard, en conserves.....	Lbs. 857,098	0	12	102,851 76
Poisson commun et poisson mêlé, salés.....	Brls. 1,675	3	00	5,025 00
Peaux de loups-marins.....	Pièces. 22,799	1	00	22,799 00
Huile de do.....	Galls. 97,875	0	40	39,070 00
Huile de marsouin.....	" 269	0	40	107 60
Huile de baleine.....	" 5,000	0	40	2,090 00
Huile de morue.....	" 127,023	0	40	50,809 20
Poisson employé comme boîte, frais.....	Brls. 48,697	1	50	73,945 50
do engrais.....	" 77,373	0	50	38,686 50
Poisson pour la consommation locale.....	" 13,485	4	00	77,940 00
Esturgeon.....	Lbs. 9,000	0	10	900 60
Guano.....	Ton'x 60	50	00	3,000 00
Peaux de marsouins.....	Pièces 16	5	00	80 00
Valeur totale en 1887.....				1,302,457 36
do 1886.....				1,238,059 62
Augmentation pour 1887.....				164,397 74

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, NON COMPRIS LA DIVISION DU GOLFE, CAMPAGNE DE 1887.

DIVISION DE LA COTE SUD—DE LA POINTE-LÉVIS AU CAP-CHATTE.

F. C. CARON, *garde-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :

Espèces de poisson.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	5,100	3,010	3,740
Truite..... "	6,500	6,000	6,000
Alose..... Pièces	16,335	lbs. 105,252	lbs. 75,684
Anguille..... "	92,883	lbs. 225,602	lbs. 212,268
Esturgeon..... Brls.	644	264	166
Bar et poisson blanc..... Douz.	2,063	1,907	1,633
Poisson mêlé..... Brls.	1,012	482	470
Valeur .....	\$ 20,856 20	25,932 49	22,719 37

Le garde-pêche *F. C. Caron*, dont la division s'étend de la Pointe-Lévis à Sainte-Anne, dit qu'un grand nombre de pêcheurs n'ont pas fait la pêche cette année, ayant probablement trouvé un emploi plus lucratif ailleurs. Cette circonstance et la grande sécheresse que nous avons eue tout l'été, expliquent la diminution que l'on remarque dans toutes les pêches de la division. L'esturgeon accuse une diminution de 100 barils. La pêche du saumon paraît tenir bon. Elle a donné une légère augmentation sur l'année dernière, quoiqu'elle soit loin d'égaliser le rendement de 1885. La pêche du bar a été complètement ruinée par des excès.

## DE SAINTE-ANNE A LA POINTE-A-LA-LOUPE.

X. PELLETIER ET NAP. LEVESQUE, *gardes-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :--

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	16,580	12,620	2,960	5,480
Truite..... "	4,000	5,000	*24,500	*22,800
Hareng..... Brls.	7,730	11,510	4,270	1,764
Esturgeon..... "	420	857	70	28
Alose..... Pièces	40,375	38,050	lbs. 123,691	lbs. 122,775
Anguille..... "	40,770	82,950	lbs. 112,148	lbs. 103,446
Sardine..... Brls.	6,666	4,859	183	530
Poisson blanc..... Douz.		110	580	11
Peaux de marsouins..... Pièces	17	41	74	90
Huile de do..... Galls.	1,020	2,460	4,440	5,142
Poisson mêlé..... Brls.	1,726	2,050	336	8 282
Poisson pour engrais..... "	4,073	4,225	821	702
Valeur..... \$	78,290 00	99,162 25	43,257 59	53,970 80

\* Y compris le lac Témiscouata.

Le garde-pêche *X. Pelletier*, dont la division s'étend de Sainte-Anne à la Pointe à-la-Loupe, constate une diminution dans presque toutes les espèces de poissons spécialement dans le bas de la division, où plusieurs pêcheurs ont négligé de veiller sur leurs nasses. Le hareng et l'anguille semblent diminuer. *M. Pelletier* est d'opinion que les marsouins qui fréquentent ces eaux en grand nombre, contribuent à en éloigner le petit poisson.

Le garde-pêche *Nap. Levesque*, qui a charge des pêcheries bordant le comté de Témiscouata, constate aussi une diminution dans le rendement moyen. Quoique la quantité de saumon pêchée soit double de celle de l'année dernière, elle est encore de 50 pour 100 au-dessous de la capture de 1885. On a tué 81 marsouins.

## DE LA POINTE-A-LA-LOUPE A RIMOUSKI.

H. MARTIN, *garde-pêche.*

Le rendement des pêches dans cette division est représenté comme suit :--

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	14,280	18,580	15,400	11,840
Truite..... "	13,000	9,755	9,000	9,200
Alose..... Pièces	3,556	6,850	lbs. 15,465	5,945
Anguille..... "	2,875	5,500	lbs. 6,000	6,600
Hareng..... Brls.	4,992	8,325	4,075	1,870
Esturgeon..... "	3	16	4	1
Sardine..... "	690	1,620	540	330
Poisson mêlé..... "	71	153	83	42
Poisson pour engrais..... "	3,340	5,100	3,740	2,450
Valeur..... \$	31,382 53	53,034 50	27,516 90	14,209 70

La division du garde-pêche *H. Martin* s'étend de la Pointe-à-la-Loupe à Rimouski. La valeur des pêches de ce district paraît avoir diminué de moitié, comparée au résultat de l'année précédente. Cela s'explique par le fait qu'une partie de la division a été ajoutée à la précédente. Les pêcheurs ne se sont pas plaints que le poisson fût rare ; cependant, neuf nasses sont restées et n'ont pas été utilisées. La pêche de l'anguille a été bonne. Le capelan et les autres petits poissons ont donné en abondance. Sur la rivière Rimouski il a été pris à la mouche 15 saumons qui pesaient en moyenne plus de 18 lbs. ; le plus gros pesait 32 lbs. Plusieurs saumons ont été pris dans les claies entre le quai et la rivière, ainsi qu'à Saint-Barnabé— chose qu'on n'avait pas vue depuis plusieurs années.

## DE RIMOUSKI A LA RIVIÈRE-BLANCHE.

L. E. GRONDIN, *garde-pêche.*

Le rendement de ce district a été comme suit :—

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	7,640	10,830	11,060	4,530
Alose..... Pièces	1,800	750	lbs. 11,400	20,385
Hareng..... Brls.	12,281	8,580	13,300	8,550
Sardine..... "	1,215	315	.....	.....
Valeur..... \$	66,358 00	45,537 00	69,158 00	40,377 60

Le garde-pêche *Grondin* est chargé de la division qui s'étend de Rimouski à la Rivière-Blanche. Il constate une diminution considérable dans le saumon et le hareng. L'alose seulement accuse une amélioration appréciable. Il n'a pas été pris de sardine dans cette division depuis deux ans. M. Grondin ne signale aucune violation de la loi.

## DE LA RIVIÈRE-BLANCHE AU CAP-CHATTE.

J.-BTE. SAUCIER, *garde-pêche.*

Etat du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	3,770	3,010	3,260	5,710
Hareng..... Brls.	750	905	335	340
Sardine..... "	65	38	.....	.....
Poisson commun..... "	6	299	225	370
Poisson pour engrais..... "	200	.....	.....	.....
Traite..... Lbs.	.....	.....	400	550
Alose..... "	.....	.....	.....	180
Valeur..... \$	4,578 50	5,987 50	2,871 00	3,577 30

Le garde-pêche *Saucier*, dont la division s'étend de la Rivière-Blanche au Cap-Chatte, fait rapport que le saumon a été plus abondant qu'autrefois : les rets en ont pris 431, et la mouche 150. Le plus gros pesait 34 lbs. La misérable capture de hareng opérée par les nasses au printemps a été plus que refaite par la qualité supérieure du poisson pris à l'automne par les rets. On n'a pas pris de sardine dans cette division depuis deux ans. Il n'est constaté aucune violation de la loi.

## COTE NORD—DE QUÉBEC A BERSIMIS.

## DIVISIONS DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

L. P. HUOT, garde-pêche.

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division :—

Espèces de poisson.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	2,640	3,750	3,120	1,940	2,670
Alose..... Pièces	2,575	3,425	4,535	lbs. 23,259	lbs. 19,692
Anguille..... "	21,595	34,836	31,192	lbs. 119,052	142,970
Esturgeon..... Brls.	207	162	136	182	128
Bar et poisson blanc..... Douz.	1,904	1,161	1,665	3,175	1,979
Petit poisson..... Brls.	131	131	220	385	150
Doré..... Lbs.	.....	15,880	15,944	16,727	13,144
Valeur..... \$	6,454 25	7,830 40	8,140 74	15,482 03	14,512 61

La division du garde-pêche *Huot* comprend l'île d'Orléans et la partie de la côte nord du Saint-Laurent qui s'étend de Château-Richer à Saint-Joachim. Ce monsieur constate une augmentation dans la capture du saumon et de l'anguille, et une diminution dans celles des autres espèces de poissons. Il dit que s'il doit juger la condition présente de la pêche du bar par les résultats de la pêche à la ligne, ce beau poisson est fini ; mais il est plutôt porté à attribuer sa rareté à quelque cause inconnue, et qu'une autre saison pourra amener un meilleur résultat. Ceci est pour le moins douteux.

## DIVISION DE LA MALBAIE.

ULYSSE BHÉREUR, *garde-pêche.*

ANT. FILION,	} gardiens (lacs de l'intérieur.)
JOS. SIMARD,	
HENRI COTÉ,	
ED. MARTIN,	

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Truite..... Lbs.	35,700	46,900	74,420	97,800
Anguille..... Pièces	39,100	33,460	72,646 lbs.	86,414 lbs.
Saumon..... Lbs.	2,280	3,530	1,310	3,100
Sardine..... Brls.	144	16	13	79
Hareng..... "	3	.....	15	22
Esturgeon..... "	26	60	15	.....
Petit poisson et poisson mélé..... "	40	60	85	96
Bar et poisson blanc..... Douz.	400	250	80	70
Poisson pour engrais..... Brls.	885	687	1,658	3,386
Peaux de marsouin..... Pièces	12	3	3	25
Huile de do..... Galls.	720	180	180	1,500
Valeur..... \$	8,180 25	7,743 75	9,995 96	18,552 34

La division du garde-pêche *U. Bhéreur* s'étend de la Rivière-du-Gouffre à la Rivière-aux-Canards, y compris l'Île-aux-Coudres. Ce monsieur constate une bonne capture de saumon, plus que double de celle de 1886. De fait, chaque espèce de poisson accuse une augmentation. De grandes quantités de truites ont été capturées dans les eaux de l'intérieur. Vingt-cinq marsouins ont été tués à l'Île-aux-Coudres; l'année dernière il n'y en avait eu que trois.

## DIVISION DU SAGUENAY.

L. N. CATELLIER, *garde-pêche.*JOSEPH BOILY, *gardien.*

ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Saumon..... Lbs.	10,810	22,580	14,790	16,720
Anguille..... Pièces	1,500	8,500	.....	.....
Truite..... Lbs.	230,400	211,700	35,060	33,200
Hareng..... Brls.	309	27	202	123
Sardine..... "	80	9	8	21
Esturgeon..... "	1	.....	.....	.....
Petit poisson..... "	457	233	150	125
Poisson pour engrais..... "	.....	205	1,525	1,891
Alose..... Lbs.	.....	.....	495	.....
Peaux de marsouins..... Pièces	.....	.....	80	175
Huile de do..... Galls.	.....	.....	4,000	10,500
Valeur..... \$	18,299 50	17,704 95	8,383 45	12,565 00

Le garde-pêche *L. N. Catellier*, qui est chargé du district du Saguenay, rapporte que le saumon est arrivé plus à bonne heure que de coutume, avant que les rets fussent tendus. La pêche à la mouche a été médiocre, parce que l'eau était trop basse et trop claire. De grands bancs de marsouins sont restés tout l'été à l'embouchure du Saguenay. *M. Catellier* n'a eu connaissance que d'une seule violation de la loi : l'accusé a été trouvé coupable d'avoir tendu des rets le dimanche, et on les a confisqués.

## DIVISION DU LAC SAINT-JEAN.

JOB BILODEAU, }  
 CHAS. POTVIN, } *gardiens.*  
 R. MALTAIS, }

## ETAT comparatif du rendement des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Truite..... Lbs.	4,200	3,500	3,600	5,000
Winnoniche..... Pièces	25,600	28,500	lbs. 64,600	lbs. 55,000
Poisson blanc..... Douz	9,725	3,400	1,630	1,308
Poisson mêlé..... Brls.	115	135	1,160	335
Doré..... Lbs.	29,000	12,100	89,900	90,400
Brochet..... "	106,600	84,700	42,500	42,600
Valeur..... \$	27,174 25	16,813 00	15,968 50	13,994 00

Les gardiens *Bilodeau*, *Potvin* et *Maltais*, chargés de la division du Lac Saint-Jean, constatent une moyenne capture de poissons. La truite et le doré augmentent, mais le winoniche diminue constamment.

## DE QUÉBEC AU HAUT DE L'OTTAWA.

## DIVISION DE RICHELIEU.

PIERRE LATRAVERSE, }  
 J. F. PICOTIN, } *gardes pêche.*  
 JOS. GINGRAS, }

## ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose..... Pièces	7,000	7,200	lbs. 12,600	lbs. 9,000
Anguille..... "	13,900	131,000	lbs. 106,100	lbs. 92,400
Esturgeon..... Lbs.	15,000	16,800	60,100	70,000
Truite..... "	.....	125	.....	.....
Maskinongé..... "	4,560	5,050	4,000	3,100
Achigan..... "	2,500	3,300	2,000	1,450
Doré..... "	26,500	3,500	11,800	16,500
Brochet..... "	3,500	3,300	13,500	14,000
Poisson blanc..... "	2,080	1,800	.....	1,800
Poisson mêlé..... "	120,000	148,600	146,720	144,600
Valeur..... \$	8,246 20	18,899 00	15,160 40	16,729 00



## DIVISION DE VERCHÈRES.

MATHIAS HURTEAU, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Traite..... Lbs.	.....	.....	600	.....	600
Alose..... Pièces	6,000	7,220	7,300	lbs. 9,330	8,301
Anguille..... "	58,650	15,580	41,400	lbs. 234,400	340,960
Poisson blanc..... Lbs.	12,000	2,814	3,460	13,300	13,000
Esturgeon..... "	4,758	3,290	6,400	260,000	20,000
Maskinongé..... "	6,000	1,775	5,030	7,220	8,700
Achigan..... "	1,343	469	1,000	709	1,235
Doré..... "	3,183	1,500	1,090	3,200	1,500
Brochet..... "	3,815	1,393	1,980	3,900	3,400
Poisson mêlé..... "	159,250	54,800	38,450	41,000	75,000
Valeur..... \$	12,033 47	4,134 79	6,952 40	30,592 40	26,361 76

## DIVISIONS DE CHAMBLY ET D'IBERVILLE.

J. B. CHEVALIER, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose..... Pièces	.....	6,500	7,000	.....	.....
Anguille..... "	27,500	50,755	282,650	lbs. 109,278	107,800
Esturgeon..... Lbs.	1,400	705	500	95,000	2,200
Achigan..... "	7,010	6,255	2,940	800	3,219
Doré..... "	5,160	5,915	6,600	1,820	4,494
Brochet..... "	10,600	136,600	31,150	1,630	7,340
Poisson mêlé..... "	93,600	475,000	714,000	138,760	177,850
Maskinongé..... "	40	460	2,320	.....	.....
Valeur..... \$	6,208 80	20,165 15	45,776 30	14,422 98	12,765 28

## DIVISIONS DE CHATEAUGUAY ET DE BEAUHARNOIS.

JOACHIM LABERGE, }  
 JOHN KELLY, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille..... Pièces	30,400	34,700	lbs. 82,890	46,300
Esturgeon..... Lbs	22,700	94,500	89,000	150,000
Maskinongé..... "	23,000	18,600	112,195	16,200
Achigan..... "	154,700	132,900	80,025	31,800
Doré..... "	95,500	96,000	106,200	62,950
Brochet..... "	136,600	136,350	155,200	104,800
Poisson mêlé..... "	475,000	637,000	401,075	501,700
Valeur..... \$	42,361 00	47,552 50	49,078 50	32,726 00

## DIVISION DE LA BAIE DE MISSISQUOI.

P. E. LUKE, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose..... Pièces	6 500	5,400	lbs. 7,218	lbs. 11,400
Doré..... Lbs.	30,960	17,000	2,125	22,800
Poisson mêlé..... "	38,200	36,000	19,900	34,200
Valeur..... \$	3,890 80	2,620 00	993 08	3,078 00

## DIVISION DE MAGOG.

N. A. BEACH, }  
 T. MARCHESSAULT, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Truite..... Lbs.	18,000	20,000	.....	14,000
Alose..... Pièces	.....	.....	lbs. 15,000	.....
Achigan..... Lbs.	4,600	51,000	101,000	53,000
Doré..... "	1,200	5,000	151,200	161,500
Poisson mêlé..... "	12,000	39,000	28,000	45,000
Brochet..... "	40,000	120,000	.....	.....
Anguille..... "	.....	.....	.....	4,000
Valeur..... \$	4,144 00	12,860 00	21,636 00	15,860 00

## DIVISIONS DE SHERBROOKE ET DE MÉGANTIC.

P. W. NAGLE, }  
 JOEL SHURTLEFF, }  
 A. L. DANCHE, } *gardes-pêche.*  
 J. B. McDONALD, }  
 P. C. BOUBKE, }

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1886.	1887.
Truite.....	Lbs.	24,570	20,400
Alose.....	"	17,400	21,650
Anguille.....	"	12,000	17,500
Maskinongé.....	"	7,350	11,350
Achigan.....	"	8,800	11,625
Doré.....	"	17,250	21,625
Brochet.....	"	8,920	10,600
Poisson mêlé.....	"	35,800	111,500
Esturgeon.....	"		500
Poisson blanc.....	"		1,500
Valeur.....	\$	7,563 60	11,090 00

## DIVISIONS DE CHAMPLAIN ET DE SAINT-MAURICE.

O. LACOURSÈRE, }  
 JOSEPH DESAULNIERS, } *gardes-pêche.*  
 JOSEPH LAMBERT, }

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Alose.....	Pièces	23,000	25,500	lbs. 80,000	lbs. 200,500
Anguille.....	"	31,400	56,000	lbs. 179,000	lbs. 55,000
Petite morue.....	Brls.	2,080	1,550	10,000	lbs. 500,000
Truite.....	Lbs.	51,200	59,300	63,500	52,900
Esturgeon.....	"	142,000	148,000	157,400	110,000
Maskinongé.....	"	12,050	16,000	16,500	13,100
Poisson blanc.....	"	6,000	11,800	12,000	32,300
Achigan.....	"	4,000	5,000	7,200	4,750
Doré.....	"	19,350	25,000	18,000	22,600
Brochet.....	"	55,300	60,000	60,850	47,600
Poisson mêlé.....	"	980,000	992,800	1,284,200	583,000
Valeur.....	\$	45,433 00	50,163 00	76,512 50	68,301 00

## DIVISIONS DE BERTHIER, JOLIETTE ET MONTCALM.

J. W. HANSON,  
S. A. GRANT,  
J. L. MARTEL,  
WILLIAM RITCHIE, } *gardes-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille.....Pièces	1,820	1,420	lbs. 101,000	3,300
Traite.....Lbs.	26,500	32,200	45,950	53,810
Poisson blanc....."	.....	.....	1,700	2,550
Maskinongé....."	1,170	1,320	2,500	3,500
Achigan....."	810	210	750	1,200
Doré....."	4,800	1,350	10,000	8,200
Brochet....."	4,600	6,800	12,500	18,050
Poisson mêlé....."	631,250	106,800	29,200	114,500
Alose....."	.....	.....	10,500	9,000
Esturgeon....."	.....	.....	9,000	7,000
Valeur.....\$	15,699 40	5,424 40	13,221 00	11,854 50

## DIVISION DE MONTRÉAL.

JOHN MORRIS, *garde-pêche.*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose.....Pièces	5,000	19,000	lbs. 60,000	lbs. 186,000
Anguille....."	17,000	19,800	lbs. 38,000	lbs. 80,000
Esturgeon.....Lbs.	15,500	17,000	18,000	20,000
Maskinongé....."	25,000	30,000	32,000	35,000
Achigan....."	15,000	10,000	3,000	4,000
Doré....."	25,000	25,000	15,000	15,000
Brochet....."	20,000	23,000	23,500	20,000
Poisson mêlé....."	90,000	90,000	90,000	95,000
Poisson blanc....."	500	5,000	2,000	2,000
Valeur.....\$	11,015 00	13,200 00	13,915 00	24,410 00

## DIVISION DE TERREBONNE.

JOSEPH LAUZON, } gardes-pêche.  
T. CLOUTIER, }

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Alose..... Nomb.	1,100	1,380	Lbs. 6,350	Lbs. 7,800
Anguille..... "	1,105	680	" 1,775	" 1,890
Fruite..... Lbs.		48,000	49,000	43,000
Achigan..... "	4,560	6,000	5,590	5,900
Doré..... "	2,265	3,125	3,510	4,150
Brochet..... "	4,360	4,700	4,930	5,000
Poisson mêlé..... "	8,700	10,000	11,300	10,600
Esturgeon..... "	18,600	15,600	31,200	31,400
Valeur.....	\$2,128 50	\$5,991 00	\$7,192 60	\$7,936 40

## DIVISIONS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES ET DE L'ILE PERROT.

THÉOPHILE SABOURIN, } gardes-pêche.  
JULIEN MONPÉTIT, }

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Anguille..... Nomb.	3,500	6,000	Lbs. 6,500	Lbs. 4,980
Alose..... "	1,400	1,500	" 5,000	" 3,000
Maskinongé..... Lbs.	20,000	21,000	13,000	6,130
Esturgeon..... "	35,000	36 100	38,000	20,000
Achigan..... "	3,200	2,000	1,800	1,400
Doré..... "	10,000	10,500	13,500	6,500
Brochet..... "	4,000	4,210	12,500	4,760
Poisson mêlé..... "	30,000	33,000	24,000	16,900
Poisson blanc..... "		2,000		
Valeur.....	\$5,696 00	\$6,245 50	\$5,879 00	\$3,266 80

## DIVISION DE L'OTTAWA INFÉRIEURE.

ROBERT W. JONES, *garde-pêche.*

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884	1885.	1886.	1887.
Alose.....Nomb.	1,200	1,450	Lbs. 6,000	Lbs. 12,000
Anguille....."	5,000	7,000	" 14,800	" 30,000
Esturgeon.....Lbs.	18,000	20,900	30,000	29,000
Truite....."	1,500	1,100	1,400	1,500
Maskinongé....."	5,000	12,500	14,000	1,000
Poisson blanc....."	2,100	.....	600	2,880
Achigan....."	1,700	2 800	3,000	2,800
Doré....."	6,500	7,000	7,500	7,000
Brochet....."	16,000	12,000	14,000	13,000
Poisson mêlé....."	50,000	44,000	50,000	48,000
Valeur.....	\$4,328 00	\$5,197 00	\$5,568 00	\$7,378 40

## DIVISION D'ARGENTEUIL.

ALEXANDER BEATON, *garde-pêche.*

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Doré.....Lbs.	.....	10,000	.....	.....
Truite....."	5,000	5,100	15,000	20,000
Anguille.....Nomb.	5,400	5,500	.....	.....
Poisson blanc.....Lbs.	3,000	1,000	3,000	.....
Poisson blanc....."	15,000	8,000	8,500	.....
Brochet....."	.....	.....	4,000	10,000
Valeur.....	\$1,480 00	\$1,998 00	\$1,810 00	\$2,500 00

## DIVISIONS DE L'OTTAWA SUPÉRIEURE ET DE LA GATINEAU.

JOSEPH MARION,  
 JAMES MOHR,  
 J. T. COGHLAN, } *gardes-pêche;*

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Truite..... Lbs.	120,000	135,000	142,000	150,000
Anguille .... Nomb.	7,000	7,200	Lbs. 12,480	Lbs. 12,500
Poisson blanc..... Lbs.	22,000	25,000	21,200	13,700
Esturgeon..... "	5,800	6,200	7,100	6,300
Maskinongé..... "	1,800	1,500	1,650	1,700
Achigan..... "	13,000	11,000	12,000	12,000
Doré..... "	8,400	10,000	12,120	15,000
Brochet..... "	52,000	65,000	66,100	65,500
Poisson mêlé..... "	32,100	33,200	35,600	34,500
Valeur.....	\$17,528 00	\$19,544 00	\$20,221 60	23,749 20

STATISTIQUE DES PÊCHES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que Laurent, depuis la Pointe-Lévis jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		Nombre de pêcheurs.	MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Nombre.	Valeur.		Rets à maille.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
				Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$		\$		\$		\$	
Pointe-Lévis.....	8	308	7			6	2300					
Beaumont.....	4	310				4	1350					
Saint-Michel.....	5	190	5			5	2820					
Saint-Valier.....	3	150	4			3	3000					
Berthier.....	3	32	17			2	1200		15	770		
Saint-Thomas.....	2	20	24			2	600	17	1015			
Cap Saint-Ignace.....			10					10	705			
Anse à Gill.....			10					10	1109			
Ile aux Grues.....			26					26	5010			
Eaux de l'intér., co. de L'Islet.....									20	1192		
L'Islet.....			19						46	2060		
Saint-Jean-Port-Joli.....			46						32	1241		
Saint-Roch.....			30									
Sainte-Anne.....			21			3	300	1	200	24	758	
Rivière-Ouelle.....			34			52	2634	1	300			
Saint-Denis.....			12			12	465	1	100	6	88	
Kamouraska.....			5			2	280	1	150	4	170	
Saint-André.....			14			2	830	4	360	11	210	
Notre-Dame-du-Portage.....			2			3	110	9	198			
Rivière-du-Loup.....						2	235	2	280	2	40	
Cacouna.....			1			1	200	11	1500	6	250	
Ile Verte.....	14	1200	26			21	2550	7	320	4	50	
do (terre ferme).....	12	1500	16			6	260					
Trois Pistoles.....	2	200	4									
Eaux de l'intér., co. Témiscouata												
Lac Témiscouata et rivière												
Touladi.....	3	18	8			4	80	1	10	3	60	
Saint-Simon.....	3	20	6	1	125	75	2	30	3	100	8	100
Saint-Fabien.....	4	50	10	1	250	120			5	150		
L'Anse au Foin.....	8	75	20						10	400		
Rivière Hâtée.....	2	12	4							2	50	
Rivière Rimouski.....			13	1	15	20			12	240		
Rimouski.....			7			7	140		7	240		
Sainte-Anne.....			15	1	38	30			14	300		
Sainte-Luce.....			2						2	40		
Sainte-Flavie.....			1						1	40		
Pointe-aux-Snelles.....			1						4	100		
Métis.....			4						6	85		
Rivière Blanche.....			6						11	165		
Matane.....	8	80	16						6	90		
Sainte-Félicité.....	5	50	10									
Cherbourg.....	4	40	8									
Méchins.....	12	120	24	4	240	192			3	45		
Capucins.....	9	90	18	1	30	24						
Totaux.....	111	4465	508	9	698	461	102	16264	206	15914	192	7217

\* Pêche à marsouin.

BEC, NON COMPRIS CELLES DU GOLFE SAINT-LAURENT.

le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive sud du fleuve Saint-Cap Chatte, pendant l'année 1887.

ESPÈCES DE POISSON.										Poisson pour engrais, barils.	Peaux de marsouins, nombre.	Huile de marsouins, gallons.	VALEUR.	
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, brls.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Poisson commun et petit poisson, barils.					\$	cts.
870		13500		12700	12		200					2,012 50		
1030		45627		9400	22		407					4,074 87		
710		6000		1800	23		204					944 50		
980		9084		26600	32		207	11				2,712 29		
130		1461		11560	2		308	23				1,207 26		
20		12		7510	34		253	25				953 07		
				633	32		40	20				258 28		
				6880	10		10	30				490 30		
				52970								3,178 20		
6000												600 00		
				20860				103				1,303 10		
				39816				165				2,471 46		
				21534				93				1,338 54		
		750		27764	6		9	6				1,944 09		
				5-170				25		9	540	3,817 20		
1250		17400	2	10060		110						2,174 10		
250		3000		2210	10	12		2	460			642 10		
230		5355		3062	1	10	2	11	5			612 52		
				984				11				92 04		
500		9720	150	80	2	26		105	100			1,791 00		
1500		12600	350	416	4	230		1130	32			6,696 96		
800		68550	760		1	130		6666	35			27,9 8 50		
600		3600	55	700	2	12		60	110	81	4602	3,054 80		
330		1800	34		2			238	20			1,017 50		
												250 00		
	20300		420									3,920 00		
5400		420	20	600		10		2	50			1,022 20		
1500		525	100	5000		44		5	150			1,231 50		
3000		4500	250			1	50	15	250			2,170 00		
1800		500	1500			225		20	2000			8,785 00		
140	9200			1000								1,001 66		
320		9120	2900									13,645 20		
920		4500	1500									7,158 00		
2600		3000	2400									11,370 00		
100		75	75									357 00		
		100	100									450 00		
		3600	1550									7,266 00		
90		90	25									131 40		
1500	500		60									545 00		
50			50									292 50		
			20									240 00		
3860	50	180	100					200				1,644 80		
400			110					100				855 00		
31400	38550	224969	12524	322314	195	860	1644	8694	3622	90	5142	133,679 78		



STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que le du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Nombre.	Valeur.	Rets à mailles.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
			Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Ile d'Orléans.</i>											
Saint-Laurent.....	6	6	745	1095					2	90	
Saint-Jean.....	12	10	1050	1425					7	202	
Saint-François (côté nord de l'île).	14	7	845	1660					5	59	
Argentensy.....	9	4	420	660					1	15	
Saint-François (côté sud de l'île)	10							9	235		
Sainte-Famille.....	15	1	150	300				14	343		
<i>Côte nord.</i>											
Saint-Pierre.....	1							1	20		
Ile-Madame.....	3	3	300	360				1	20		
Ile-aux-Réaux.....	2	2	200	240							
Chateau-Richer.....	5	1	75	100				4	82		
Sainte-Anne.....	8							4	75	4	
Saint-Joachim.....	26							5	1700	21	
Baie-Saint-Paul et lacs environnants	46							27	1350	19	
Isle-aux-Coudres.....	49	*	70					29	319	49	
Les-Eboulements.....	46							28	308	46	
Saint-Irénée.....	19							16	128	3	
Malbaie.....	18	2	100	70				16	128		
Saint-Fidèle.....	8	4	265	90				4	30		
Saint-Siméon.....	7	5	375	164				2	20		
<i>Eaux intérieures de Charlevoix.</i>											
Grand Lac Nairne.....											
Petit do.....											
Lac Saint-Hylarion.....											
Lac Long.....											
Autres lacs.....											
<i>Division du Saguenay.</i>											
Port-aux-Quilles.....	1	10	2	1	44	80			1	20	
Baie des Rochers.....	1								1	20	
Échafaud-aux-Basques.....	1	15	1	1	19	30					
Rivière-aux-Canards.....	1								1	20	
Pointe-aux-Bouleaux.....	1								1	20	
Anse Sainte-Catherine.....	2								2	50	
Poste Saint-Martin.....	5								5	100	
Grande-Baie.....	1								1	20	
Tadoussac.....	3	60							3	45	
Pointe Rouge.....	2	50	4	1	50	176					
Moulin Baudé.....	1	20	2	1	40	80					
Anse Puante.....	1								1	20	
Pointe-à-la-Cariole.....	1	10	1	1	40	80					
Anse-aux-Pilots.....	2	30	3	2	130	100					
Petites Bergeronnes.....	2										

\*Pêche du marsouin.

rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans les districts sur la rive nord Bersimis, pendant l'année 1887.

ESPECES DE POISSON.											VALEUR.				
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, barils.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, douz.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit, barils.		Winnonish, lbs.	Poisson pour engrais, barils.	Nombre de peaux de marsouin.	Huile de marsouin, gallons.
970							230	1880							\$ cts.
1160		12450		24400	1		366	1152							2,761 80
120		3900		31400	6		113	816							2,848 62
30		632		20900	1		124	1520							1,500 19
		132		6700	1		26	1068		18					665 62
				2240	9		182	1632		82					329 98
				5590	29										1,051 82
				500			6	60							41 10
210		1215		8200	30		500	2041							1,493 86
180		1350		5600	18		175	840							767 15
				1440	25		159	1812		44					650 87
				2904	6		30	324		6					279 18
		12		32696	3		68								2,122 48
	26700			64940	3		70			20					6,713 90
				11360						74		160	25	1500	1,683 60
				9914			51					1167			1,331 34
				200			13					815			458 50
700	4000						13					1130			1,145 00
750	200*			8			7					94			407 50
1650	3900	300	4				1			2		20			602 50
	7000														700 00
	6000														600 00
	5200														520 00
	6000														600 00
	37900														3,790 00
340										5					66 00
															45 00
300			10												45 00
150										15					81 00
80			3							10		200			164 50
270	1000		15							40		350			503 00
	2000									50					350 00
	500									5					65 00
1600	3000		20									600	96	5700	3,350 00
1500															240 00
															225 00
															72 00
1400			16												1,750 00
1970												55	3300		295 50
															200 00

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, le nombre du fleuve Saint-Laurent, de Québec

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.									
	Nombre.	Valeur.	Rets à mailles.			Pêches en fascines avec rets.		Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.		
			Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Division du Saguenay—Fin.</i>												
Anse à la Cave.....		\$	1						1	20		
Escoumains.....			2						2	50		
Anse à Pelletier.....	2	20	3	2	44	80			1	25		
Îlets Boisés.....	1	10	1	1	19	40						
Îlets Penchés.....	1	10	1	1	25	45						
Baie des Bacons.....			3						3	60		
Sault au Mouton.....	1		1						2	50		
Mille Vaches.....			2						1	30		
Pointe Boisvert.....	1	15	3	1	40	60			2	40		
Portneuf.....	2	30	3	2	100	100			1	30		
Sault aux Cochons.....	1	20	2	1	50	40			1	25		
Batture aux Gibiers.....	1		1	1	20	40						
Pointe Colombier.....	1	300	2	3	100	200						
Îlets Jérémie.....	1		1						1	20		
Bersimis.....	1	10	2	1	25	40			1	20		
Eaux de l'intérieur.....												
<i>Division du Lac Saint-Jean.</i>												
Saint-Joseph-d'Alma.....			40									
Signal.....			50	50	1500	260						
Metabetchouan, est.....			30	50	900	150						
do ouest.....			38	38	1100	200						
Charlevoix.....			34	34	1000	175						
Paribonca.....			14	14	440	75						
Roberval.....			90	30	975	600						
Labarre et lacs environnants.....												
Totaux.....	21	610	658	262	11186	8809			192	5143	157	2008

de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive nord de Bersimis, pendant l'année 1887.

ESPÈCES DE POISSON.											VALUE.				
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, barils.	Anguille, lbs.	Esturgeon, barils.	Sardine, barils.	Bar et poisson blanc, doz/z	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, brls.		Winnoniche, lbs.	Poisson pour engrais, barils.	Peaux de marsouins, L. ombre.	Huile de marsouin, galls.
			5									100			72 50
	500		10				4					150			182 00
2500			4									25	25	1500	1,105 50
250															27 50
260															29 00
	200		13				5					140			163 50
			3				2					30			34 50
							10					40			50 00
1000			9									16			198 50
540			5									25			116 00
1200	2000														380 00
320															48 00
1880															282 00
			3									15			21 00
1160	2000		2									*350	21000		10,183 00
	20000														2,600 00
							80	300	500	2000					236 00
							55	7300	2400	25	16000				1,561 75
							25	3200	7400	20	8000				1,133 25
							38	2500	8200	20	8500				1,177 50
							70	12600	11000	30	12500				2,233 50
							40	4300	12100	10	1000				1,003 00
							1000	60200	1000	230	7000				6,022 00
	5000														500 00
22490	136000	19992	145	229384	128	100	3357	103544	42600	706	55000	5077	550	33000	59,623 95

\* Marsouins tués sur la rive nord jusqu'à la Pointe des Monts.

STATISTIQUE DONNANT LES STATIONS DE PÊCHE, LE NOMBRE ET LA VALEUR DES BATEAUX ET DES  
dans le district s'étendant de Québec au

NOMS DES DIVISIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		Nombre de pêcheurs.	ESPÈCES DE RETS EMPLOYÉS.						
	Nombre.	Valeur.		Rets à maille.			Seines.		Pêches à l'anguille.	
				Nombre.	Erasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Richelieu .....	106	\$ 318	136	105	1750	120	24	360	194	1541
Verchères.....	437	2185	502	740	1480	7500	.....	.....	583	2700
Chamblay et Iberville.....	46	507	92	.....	.....	.....	21	415	20	3457
Chateauguy et Beauharnois.....	147	2065	194	160	1600	480	18	540	8	70
Baie Missisquoi.....	10	119	23	.....	.....	.....	10	425	.....	.....
Magog et Brome.....	50	500	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sherbrooke et Mégantic.....	.....	.....	172	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
*Champlain, Saint-Maurice et Trois-Rivières.....	84	546	106	200	2000	1500	.....	.....	200	1500
Berthier, Joliette et Montcalm.....	193	670	193	50	250	250	50	1000	175	1500
Montréal.....	25	250	50	.....	.....	.....	25	500	.....	.....
Terrebonne.....	208	1800	300	.....	.....	.....	.....	.....	11	55
Lac des Deux-Montagnes (y compris l'île Perrot).....	16	200	45	30	1400	400	.....	.....	.....	.....
Bas de l'Ottawa.....	15	210	20	50	1875	400	.....	.....	.....	.....
Argenteuil.....	5	250	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Haut de l'Ottawa.....	80	500	105	328	3400	2200	.....	.....	.....	.....
Lac de la Gatineau.....	.....	.....	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Totaux.....</b>	<b>1422</b>	<b>10060</b>	<b>2395</b>	<b>1663</b>	<b>13755</b>	<b>12850</b>	<b>148</b>	<b>3240</b>	<b>1197</b>	<b>9823</b>

\*500,000 lbs. de petite morue devraient être compris dans ce district.

rets, le nombre de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc.,  
haut de l'Ottawa, pendant l'année 1887.

ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.
Truite, lbs.	Alose, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson blanc, lbs.	Mashinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, lbs.	
.....	9000	92400	70000	1800	3100	1450	16500	14000	144600	\$ cts.
600	8301	340960	20000	13000	8700	1235	1500	3400	75000	16,729 00
.....	.....	107800	2200	.....	.....	3219	4494	7340	177850	26,361 76
.....	.....	46300	150000	.....	16200	31800	62950	104800	301700	12,765 28
.....	11400	.....	.....	.....	.....	.....	22800	.....	34200	33,726 00
14000	.....	4000	.....	.....	.....	53000	161500	.....	45000	3,078 00
20400	21650	17500	500	1500	11350	11625	21625	10600	111500	15,860 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11,090 06
52900	220500	55000	110000	32300	13100	4750	22600	47600	583000	68,301 00
53800	9000	3300	7000	2550	3500	1200	8200	18050	114500	7,378 40
.....	186000	80000	20000	2000	35000	4000	15000	20000	95000	11,854 50
43000	7800	1890	31400	.....	.....	5900	4150	5000	10600	24,410 00
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7,936 40
.....	3000	5000	20000	.....	6130	1400	6500	4760	16900	3,266 80
1500	12000	30000	29000	2880	1000	2800	7000	13000	48000	7,378 40
20000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10000	.....	2,500 00
.....	.....	12500	6300	.....	1700	.....	15120	.....	34500	3,172 20
150000	.....	.....	.....	19700	.....	12100	.....	65500	.....	20,577 00
358210	488651	796650	466400	75730	99780	134479	369939	324050	1792350	268,006 34

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis la **Pointe-Lévis** jusqu'au **Cap Chatte**, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.	Prix pour 1887.	1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			\$ cts.		\$ cts.
Alose .....	Lbs. 0 06	255,808	15,348 48	224,969	13,498 14
Anguille .....	" 0 06	343,750	20,625 00	322,314	19,338 84
Hareng .....	Brls. 4 50	22,043	110,215 00	12,524	56,358 00
Esturgeon .....	" 5 00	338	1,690 00	195	975 00
Sardine .....	" 3 00	723	2,169 00	860	2 580 00
Truite .....	Lbs. 0 10	39,900	3,192 00	38,550	3,855 00
Saumon .....	" 0 15	35,690	5,353 50	31,400	4,710 00
Poisson blanc .....	Douz. 1 25	2,487	3,108 75	1,644	2,055 00
Peaux de marsouins .....	Nomb. 4 00	74	296 00	90	360 00
Huile do .....	Galls. 0 40	4,440	2,220 00	5,142	2,056 80
Poisson commun .....	Brls. 3 00	1,126	3,378 00	8,694	26,082 00
Poisson employé comme engrais .....	" 0 50	4,561	1,140 25	3,622	1,811 00
Valeur totale du produit des pêches .....			168,735 98		133,679 78
Diminution .....					35,056 20

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis **Quebec** jusqu'à **Ber-simis**, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.	Prix pour 1887.	1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			\$ cts.		\$ cts.
Alose .....	Lbs. 0 06	23,754	1,425 24	19,992	1,199 52
Anguille .....	" 0 06	191,698	11,501 88	229,384	13,763 04
Hareng .....	Brls. 4 50	217	1,085 00	145	652 50
Esturgeon .....	" 5 00	197	985 00	128	640 00
Sardine .....	" 3 00	21	63 00	100	300 00
Saumon .....	Lbs. 0 15	18,040	2,706 00	22,490	3,373 50
Truite .....	" 0 10	113,020	6,781 20	136,000	13,600 00
Doré .....	" 0 06	106,627	6,397 62	103,544	6,212 64
Brochet .....	" 0 05	42,500	2,125 00	42,600	2,130 00
Bar et poisson blanc .....	Douz. 1 25	4,885	6,106 25	3,357	4,196 25
Winnoniche .....	Lbs. 0 06	64,600	3,876 00	55,000	3,300 00
Poisson mêlé .....	Brls. 3 00	1,780	3,560 00	706	2,118 00
Poisson employé comme engrais .....	" 0 50	3,183	795 75	5,077	2,538 50
Peaux de marsouins .....	Nomb. 4 00	83	332 00	500	2,200 00
Huile do .....	Galls. 0 40	4,180	2,090 00	33,000	13,200 00
			49,829 94		69,423 95
Diminution .....					19,594 01

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'au haut de l'Ottawa, en 1886 et 1887.

Espèces de poisson.	Prix pour 1887.	1886.		1887.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		¢	\$	¢	\$
Alose..... Lbs.	0 06	229,398	13,763 88	488,651	29,319 06
Anguille..... "	0 06	898,153	53,889 18	796,650	47,799 00
Esturgeon..... "	0 06	795,800	39,790 00	466,400	27,984 00
Truite..... "	0 10	341,420	27,313 60	376,210	35,621 00
Poisson blanc..... "	0 08	53,800	4,304 00	78,730	6,058 40
Maskinongé..... "	0 06	209,415	16,753 20	99,780	5,986 80
Achigan..... "	0 06	226,965	18,157 20	134,479	8,068 74
Doré..... "	0 06	373,225	29,858 00	369,939	22,196 34
Brochet..... "	0 05	381,530	19,076 50	324,050	16,202 50
Poisson mêlé..... "	0 03	2,342,555	46,851 10	1,792,350	53,770 50
Petite morue..... "	0 03	10,000	15,000 00	500,000	15,000 00
Valeur totale des pêches.....			281,756 66		268,006 34
Diminution.....					16,750 32

## RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de Québec (à l'exclusion de la division du golfe) pour 1887.

Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.
Alose..... Lbs.	743,612	44,016 72
Anguille..... "	1,348,348	80,900 88
Saumon..... "	53,890	8,083 50
Esturgeon..... Brls.	323	1,615 00
do..... Lbs.	466,400	27,984 00
Sardine..... Brls.	960	2,880 00
Truite..... Lbs.	530,760	53,076 00
Hareng..... Brls.	12,669	57,010 50
Poisson blanc..... Lbs.	75,730	6,058 40
Bar et poisson blanc..... Douz.	5,001	6,251 25
Doré..... Lbs.	473,583	28,408 98
Brochet..... "	366,650	18,332 50
Winnoniche..... "	55,000	3,300 00
Achigan..... "	134,479	8,068 74
Maskinongé..... "	99,780	5,986 80
Peaux de marsouins..... Nomb.	640	2,560 00
Huile do..... Galls.	38,142	15,256 80
Poisson mêlé..... Brls.	18,362	81,970 50
Poisson pour engrais..... "	8,699	4,349 50
Petite morue..... Lbs.	500,000	15,000 00
Total en 1887.....		471,110 07
do 1886.....		503,322 58
Diminution.....		32,212 51

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

RENDEMENT et valeur des pêches dans toute la province de Québec, en 1887.

Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.	
		\$	cts.
Saumon, saumuré.....	Brls. 770½	12,328	00
do frais.....	Lbs. 529,763	103,250	90
do en conserves.....	“ 8,448	1,267	20
Morue, saumurée.....	Qtz. 164,100	656,400	00
Egrefin, saumuré.....	“ 1,237	4,948	00
Flétan.....	Lbs. 81,347	8,134	70
Hareng, saumuré.....	Brls. 31,607	142,231	50
do fumé.....	Boîtes. 9,762	2,440	50
Alose.....	Lbs. 743,612	44,016	72
Anguille.....	“ 1,348,348	80,900	88
do salée.....	Brls. 152	1,520	00
Maquereau, salé.....	“ 628	7,536	00
Sardine.....	“ 560	2,880	00
Esturgeon.....	Lbs. 475,400	28,884	00
do.....	Brls. 323	1,615	00
Truite.....	Lbs. 530,760	53,076	00
do salé.....	Brls. 163	1,530	00
Winnoniche.....	Lbs. 55,000	3,300	00
Bar et poisson blanc.....	Douz. 5,001	6,251	25
Poisson blanc.....	Lbs. 75,730	6,058	46
Maskinongé.....	“ 99,780	5,986	80
Achigan.....	“ 134,479	8,098	74
Doré.....	“ 473,583	28,408	98
Erochet.....	“ 366,650	18,332	50
Petite morue.....	“ 500,000	15,000	00
Langues et noues de morue.....	Brls. 953	9,530	00
Eperlan.....	Lbs. 4,000	120	00
Homard, en conserves.....	“ 857,998	102,851	76
Petit poisson et poisson mêlé.....	Brls. 20,037	86,995	50
Peaux de loups-marins.....	Nomb. 22,799	22,799	00
Peaux de marsouins.....	“ 656	2,640	00
Poisson pour boitte et engrais.....	Brls. 134,769	116,081	50
Huile de poisson.....	Galls 268,109	197,243	60
Guano.....	Ton'x. 60	3,000	00
Consommation locale.....	Brls. 19,485	77,940	00
Total en 1887.....		1,773,567	43
do 1886.....		1,741,382	20
Augmentation.....		32,185	23

Ce qui suit est une estimation du capital placé dans les pêches de la province de Québec, pour l'année 1887 :—

A l'exclusion de la division du golfe.	Valeur.	Total.
	\$	\$
1,554 bateaux de pêche.....	15,135	
2,032 rets et seines (30,079 brasses).....	25,360	
2,016 nasses (en fascines et à anguille).....	56,469	
Valeur totale, division du golfe (voir page 213).....		96,964
		684,192
		781,156

## ANNEXE No 7.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1887, PAR M. THOMAS MOWAT, INSPECTEUR.

NEW-WESTMINSTER, C.B., 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les pêcheries de la Colombie-Britannique en 1887, ainsi que des relevés statistiques et les rapports des gardes-pêche.

Les relevés accusent une augmentation de valeur sur l'année dernière, y compris la consommation des Sauvages. Voici les chiffres :—

Valeur totale, 1887.....	\$1,974,887 00
do 1886.....	1,577,343 00
Augmentation, 1887.....	<u>\$ 397,539 00</u>

Nonobstant cette augmentation, il y a eu diminution dans la somme des capitaux affectés aux pêches et dans le nombre d'hommes employés :—

Capitaux affectés aux pêches, 1886.....	\$372,445 00
do do 1887.....	767,455 00
Diminution en 1887.....	<u>\$104,990 00</u>

Cette diminution est attribuable à la perte de deux goélettes dans un gros coup de vent, à la destruction d'une manufacture d'huile par le feu, et à l'inactivité de plusieurs fabriques de conserves sur la côte septentrionale, dont la valeur n'est pas comprise dans les chiffres de cette saison.

Nombre d'hommes employés :—

En 1886.....	6,211
1887.....	6,154
Diminution en 1887.....	<u>57</u>

Cette diminution est également due aux causes mentionnées plus haut.

SAUMON.

Contrairement à l'attente des intéressés, la capture du saumon a été beaucoup plus fructueuse que l'année dernière. Ce résultat, joint à la bonne tenue des prix de vente sur le marché, a fait de la dernière campagne une des plus profitables que nos fabricants de conserves aient faites jusqu'ici. Les hauts prix dont je parle doivent être attribués à ce qu'il s'est fait peu d'opérations sur les rivières depuis la Colombie

jusqu'au Sacramento, inclusivement; le déficit s'est chiffré par 409,800 caisses, ou 240,000 caisses de moins qu'en 1883 sur la Columbia seulement. Ces chiffres indiquent une diminution étonnante dans toutes les rivières du sud sur la côte nord de la province, et elle a forcé les fabricants de conserves américains à chercher de nouveaux champs d'exploitation. Ils les ont trouvés dans le territoire voisin, l'Alaska, où le paquage a atteint cette année un total de \$163,000 caisses.

Voici quelle a été la production des conserves de saumon pour les deux dernières années:—

1887, caisses de 4 douz. de boîtes de 1 lb.....	206,083
1886 .....	161,270
	42,813
Augmentation en 1887 .....	42,813

Le paquage total s'est élevé à 9,795,984 lbs. Comme un quart au moins du poids est perdu dans la préparation du poisson dans la fabrication des conserves, ceci représente 13,061,312 lbs. de saumon frais.

En y ajoutant le saumon salé, fumé et frais, sans compter la consommation des Sauvages, nous voyons que la capture totale opérée par la population blanche a été de 16,209,762 lbs.

La quantité de saumon paqué dans les différentes fabriques de la rivière Fraser et de la côte est comme suit:—

	Caisses.
Rivière Fraser, 12 fabriques.....	128,806
Côte, 8.....	75,277
	204,083
Total.....	204,083

L'augmentation du paquage sur la rivière Fraser est de 1,422,192 boîtes de 1 lb. On voit aussi que la règle des fluctuations périodiques dont je parlais dans mon dernier rapport a encore changé, et qu'un plus grand nombre de poisson est venu dans toutes ces rivières, les anses exceptées; la seule que je puisse donner pour justifier l'insuccès de ces dernières, c'est qu'elles ont été soumises à une pêche excessive. L'augmentation du paquage sur les autres rivières est en partie expliquée par les efforts extraordinaires qu'ont fait les fabricants de conserves pour se procurer autant de poissons que possible pendant que les prix étaient élevés; c'est pour cela qu'il a été pris et mis en conserves une plus grande quantité de *cohas*. Le *saw-qui* a donné une augmentation qu'expliquent les relevés de pisciculture dont il est question dans mon rapport relatif à l'établissement ichthyogérique. Le rendement du *quinnat*, ou saumon du printemps, a été le même à peu près que l'année dernière, mais la proportion du poisson blanc a été un peu plus grande. Plusieurs de nos pêcheurs et de nos fabricants de conserves sont d'opinion que le saumon rouge et le saumon blanc du printemps, comme on les appelle, appartiennent à deux espèces distinctes. Je maintiens que c'est une erreur, et à l'appui de mon opinion je me permets de citer la correspondance suivante échangée entre le professeur G. Brown Goode et moi:—

NEW-WESTMINSTER, C. B., 9 septembre 1887.

“Professeur G. BROWN GOODE,

“Smithsonian Institute, Washington. D. C.

“CHER MONSIEUR,—Je vous envoie, par voie des messageries, un saumon blanc et un saumon rouge de l'espèce *quinnat*. Veuillez les examiner et me dire s'ils appartiennent à la même espèce.\* Ce sont des échantillons du saumon de septembre, et leur apparence extérieure ressemble sous tous les rapports à celle du *quinnat* de juin et de juillet.

“Je remarque que quelques-uns sont d'un blanc pur, d'autres d'un rose très pâle, d'autres d'un rose un peu plus foncé, et d'autres d'un teint blond, comme les échantillons que j'envoie. Je remarque aussi que quelques-uns sont blancs à l'extérieur près de la peau jusqu'à un pouce d'épaisseur, et reprennent graduellement la couleur rose pâle qui devient foncée à mesure qu'on arrive à l'os.



On trouve quelques poissons de ce genre parmi ceux qui viennent en juillet, mais la plus grande partie du *quinnat* qui donne en ce moment est blanc ou rose pâle. Le saumon qui manque de couleur n'est pas mis en conserves, car la cuisson lui enlèverait ce qui lui reste de couleur. En examinant un certain nombre de ces poissons il y a quelques jours, j'en ai trouvé qui avaient une teinte rose autour de l'os, et que la plupart devaient frayer avant un mois. Les œufs variaient en couleur, comme le poisson qui les portait; mais les plus pâles étaient plus gras et plus mûrs. On a constaté les mêmes particularités de couleur sur des œufs extraits de poissons pris sur les frayères.

“ Je constate que les habitudes du *quinnat* dans les eaux salées et saumâtres diffèrent de celles du *cohoë* et du *saw-quai*. Le dernier peut être pris avec l'hameçon et la ligne dans les détroits de Fuca et de Géorgie pendant les mois de décembre, janvier, février et mars, et de fait durant presque chaque mois de l'année, tandis que le *cohoë* n'est pris que pendant une partie de septembre et d'octobre, et la *saw-quai* est rarement, si jamais, capturé avec l'hameçon et la ligne.

“ Les Sauvages et les blancs savent quand le *saw-quai* fait son apparition à l'extrémité est de l'île Vancouver, en se rendant de l'océan à ses différentes frayères. On trouve le *quinnat* se nourrissant dans les détroits en différents temps de l'année, et il n'est pas encore clairement établi de quelle direction il vient. En consultant une carte marine du golfe, vous verrez que les marées se rencontrent à l'île Valdès, causant un fort clapotis qui retient dans le golfe une grande quantité d'eau douce de la Fraser et d'autres rivières. Ceci est prouvé par le fait que, de bonne heure au printemps, on peut prendre un seau d'eau fraîche à Plumpers-Ross, à vingt-cinq milles de la rivière Fraser.

“ Un autre fait digne d'être noté, c'est qu'on ne trouve pas de saumon blanc au large des embouchures du Sacramento et de la Columbia; d'un autre côté, par mes observations personnelles et d'après toutes les informations prises, je sais qu'il n'a pas été capturé de saumon blanc dans l'eau salée au large de la côte des îles Vancouver et de la Reine-Charlotte. Dans les différentes anses de la terre ferme qui s'ouvrent sur l'océan, telles que les anses de Rivers et de Smith, on prend rarement un poisson blanc, et quand il en est pris un il s'est en toute probabilité échappé du détroit de Géorgie.

“ En terminant je dois dire que, selon moi, les deux saumons appartiennent à la même espèce—*Oncorhynchus Chouicha*. Mon opinion à cet égard est partagée par M. K. Ito, président de l'Association des pêcheries du Japon à Sapporo, qui a fait avec moi un examen de quelques-uns de nos saumons.

“ Je vous serais donc très obligé si vous vouliez bien me faire connaître l'opinion d'un homme d'autant d'expérience que vous en avez—opinion qui aiderait beaucoup à résoudre la question.

“ Je suis, monsieur,

“ Bien à vous,

“ THOMAS MOWAT.”

“ SMITHSONIAN INSTITUTE,

“ WASHINGTON, D.C., 17 septembre 1887.

“ M. THOMAS MOWAT,

“ Inspecteur des pêcheries,

“ New-Westminster, C.-B.

“ CHER MONSIEUR,—Les spécimens que vous m'avez envoyés il y a quelques jours ont été reçus, et je trouve qu'ils appartiennent à la même espèce de saumon *Quinnat*, la *Oncorhynchus Chouicha*. En l'absence de notre ichthyologiste, je ne suis pas en mesure d'expliquer la différence de couleur de la chair mentionnée par votre lettre et indiquée par les spécimens envoyés; mais dès qu'il sera de retour je lui ferai faire un examen.

“ Vu la réorganisation de la commission des pêcheries qui se fait en ce moment par suite de la mort du professeur Baird, et vu ma nomination au poste de commissaire, cet examen subira peut-être quelque retard.

“ Bien à vous,

“ G. BROWN GOODE,

“ *Sous-secrétaire.*”

Vers le même temps, une lettre écrite dans le même sens fut envoyée, avec des échantillons de poissons, à M. Samuel Wilmot, surintendant de la pisciculture en Canada. Dans sa réponse, portant la date du 28 novembre 1887, M. Wilmot fait l'observation suivante :

“ Le saumon que vous m'avez envoyé était en assez bonne condition, et je suis d'avis qu'ils appartiennent à la même espèce. L'eau, la nourriture et la saison de l'année font une différence merveilleuse dans l'apparence extérieure du poisson.”

Si donc il est vrai que le saumon blanc et le saumon rouge appartiennent à la même espèce, et sachant, comme nous le savons ici, que rien de la saveur ou de la substance n'est perdu dans le changement de couleur, je ne vois aucune raison pour que ce poisson ne soit pas introduit sur les marchés de l'est et n'ajoute pas ainsi considérablement aux profits de notre commerce de poisson en utilisant ce qui est aujourd'hui rejeté comme inutile.

Les exportations de saumon frais et gelé ont augmenté de 650,000 livres sur celles de l'année dernière. On a établi cette année, sur la rivière Fraser, deux congélateurs d'une capacité de 320,000 lbs. Le poisson a été préparé parfaitement et expédié aux Etats-Unis et au Canada-Est, où il est arrivé en bon état, grâce à la rapidité du trajet opéré par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Cependant, les expéditeurs disent que les frais de transport sont si élevés qu'ils ne peuvent faire concurrence à la rivière Columbia et aux provinces de l'est, et ils craignent d'être forcés de se retirer du commerce, attendu que le saumon du Pacifique ne rapporte pas autant sur le marché que celui de l'Atlantique, et que le saumon de l'Orégon et du territoire de Washington se vend à meilleure condition.

La pêche à la ligne ne se fait pas beaucoup en cette province, car le saumon ne prend pas la mouche dans l'eau douce. La principale raison, je crois, c'est qu'il se gâte presque aussitôt après y être entré. Nos grands cours d'eau sont d'ordinaire si boueux que le poisson ne peut voir la mouche que quand il arrive dans le haut des rivières et entre dans les petits ruisseaux des montagnes pour frayer, alors que, arrivé au même point de maturité que l'est le *salmo salar* en septembre, il ne peut plus être attiré par l'amorce la plus alléchante. C'est un fait bien reconnu que nos principaux saumons prennent bien la cuiller ou la boîte dans l'eau salée quand le temps en est venu, et on m'assure que cette pêche est aussi bonne que celle de la mouche à la surface.

La plus grande partie du saumon mis en conserves cette année a été expédiée en Angleterre, bien qu'il en ait été envoyé une plus grande proportion que jamais dans l'est du Canada.

#### ESTURGEON.

Ce poisson abonde toujours dans la rivière Fraser. La pêche de l'esturgeon ne se fait, en cette province, pas encore régulièrement, car les frais de transport sont trop élevés pour faciliter l'établissement d'un commerce profitable. Les quelques esturgeons qui sont capturés le sont par les rets à saumon, en sorte que les gros reproducteurs de 200 à 600 lbs ont toutes les chances possibles de s'échapper. J'ai pris beaucoup de renseignements sur la grosseur, la condition et la qualité des œufs d'esturgeon à différentes saisons de l'année, avec l'intention de faire le commerce du caviar. Cette industrie, une fois commencée, deviendrait bientôt importante, d'autant plus que le poisson est d'excellente qualité et que sa chair peut être fumée ou séchée. Dans ces conditions, l'exportation serait assez avantageuse.

#### ÉPERLAN.

L'éperlan approche des côtes de la Colombie-Britannique vers le milieu de février, pour y frayer. L'eau de la rivière Fraser est trop froide pour lui, et il n'en remonte

pas beaucoup à plus de deux milles dans le haut de la rivière. Il a l'habitude de déposer ses œufs sur des bancs de sable et le long de la côte où l'eau douce se mêle à l'eau salée. Il est si abondant que les indigènes le prennent avec l'épuisette. Il ne sert qu'à la consommation locale, et, de même que les autres poissons peu coûteux, il ne peut être mis sur le marché pour faire la concurrence à son congénère de l'Atlantique : Les frais de l'exploitation de cette pêche ne couvriraient pas ceux de l'exportation.

#### COLACHAN.

Ce poisson est beaucoup recherché, mais il en vient si peu d'ordinaire dans nos rivières du sud qu'on n'en prend que juste ce qu'il faut pour l'usage immédiat ; la demande en est si grande que pour la remplir il faut faire venir le poisson, fumé et salé, des rivières du nord, où il est pris en grandes quantités. On en prend quelques fois à travers la glace, comme l'éperlan sur l'Atlantique. Selon le gardien McNab, les rivières du nord sont la demeure du colachan. Aussi, je crois qu'il serait urgent d'y placer des gardiens pour empêcher les Sauvages américains et autres de détruire cette importante pêcherie.

#### TRUITE.

La quantité de truite capturée chaque année, par besoin ou par plaisir, augmente. La demande locale est bonne, et il ne s'en prend pas assez près de la côte pour approvisionner le marché. Dans les grands lacs de l'intérieur, comme Pemberton, Seaton, Nicola, Kamloops, Shuswap, Okanagan, Osoyoos et le lac la Hache, la truite est plus abondante ; mais vu leur éloignement, on ne peut les utiliser pour le marché.

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur la nécessité de changer la saison réservée à ce poisson. Les règlements actuels ne conviennent pas à notre pays. Nos lacs couvrent une si grande étendue de territoire et nous avons un climat si différent, que les saisons de la fraie sont jusqu'à un certain point gouvernées par ces circonstances, et presque chaque mois nous voyons du poisson frayant dans une localité ou dans une autre. C'est pourquoi je recommanderais qu'un arrêté du conseil établit deux saisons réservées à la truite en cette province, savoir :—

Sur l'île Vancouver, depuis le 15 octobre jusqu'au 15 mars, et sur la terre ferme depuis le 1er février jusqu'au 1er mai. Je recommanderais aussi qu'un règlement défendît l'emploi de rogues de saumon comme boîte pour la truite.

#### POISSON BLANC.

Ce poisson n'a pas encore été porté aux marchés des villes de la côte pour les mêmes raisons qui empêchent la truite des lacs d'être envoyée—la longueur et les difficultés de transport, ainsi que le manque d'engins pour prendre le poisson. En général il n'est pas aussi gros ni aussi savoureux que le poisson blanc de l'Atlantique ; mais j'apprends de bonne source que celui que l'on trouve sur la côte Arctique peut soutenir avantageusement la comparaison avec tout le poisson blanc du continent.

#### ALOSE.

Ce poisson a certainement augmenté sur la côte du Pacifique depuis quelques années. Le fait est clairement démontré par le rapport des commissaires des pêcheries de la Californie, et j'ose dire qu'on pourrait en prendre en petites quantités sur la côte ouest de l'île Vancouver. Le capitaine John Devereux, surintendant du bassin de radoub, m'a dit que, étant à Alberni avec le steamer *Douglas*, il a vu des indigènes apporter à bord plusieurs aloses qui pesaient en moyenne de huit à dix livres. Le 4 novembre, j'ai reçu deux beaux échantillons de jeunes aloses de M. George Frye, inspecteur des douanes à Victoria. Elles mesuraient 14½ pouces et pouvaient peser ½ lb. ; elles avaient été capturées à la hauteur de Race-Rocks, ce qui me fait croire qu'elles sont nées dans quelque ruisseau près du Sacramento, et espérer que l'alose de ces parages peut se rendre à la rivière Fraser. Je considère qu'il n'est pas juste de laisser nos populations attendre une industrie qui est si profitable à nos voisins américains sur cette côte, quand, à peu de frais, on pourrait distribuer quelques milliers d'alevins qui, en peu d'années, ajouteraient à la richesse de

nos pêcheries. On ne pourrait trouver d'endroits plus favorables à la propagation artificielle de l'alose que les affluents de la rivière Fraser.

## PÊCHE MARITIME.

On n'a rien fait de sérieux pour développer cette importante industrie. Aucune expédition n'a été envoyée depuis mon court voyage d'exploration, au mois d'octobre 1886. Il avait été question d'envoyer un navire cette année; malheureusement, comme je vous l'ai déjà dit, nous n'avons pas pu nous en assurer d'un bon à temps. J'espère que, suivant ma recommandation, on emploiera pour l'exploration de l'année prochaine un steamer, qui, s'il est bien équipé fera plus en deux mois pour recueillir des données sûres qu'une goélette à voiles en un an.

M. James G. Swan, commissaire des pêcheries et sous-percepteur à Port-Townsend, T. W., me dit que la commission des Etats-Unis a l'intention d'envoyer son steamer *Albatross* sur cette côte l'année prochaine, dans le but de connaître au juste la valeur et l'étendue des pêcheries. Avec la permission de M. Swan, j'insère ici copie de sa communication :—

“ Port-Townsend, T. W., 24 novembre 1887.

“ Cher M. Mowat,—J'ai reçu aujourd'hui, du professeur G. Brown Goode, commissaire des pêcheries des Etats-Unis, une lettre datée de Washington, D C., le 16 novembre, dans laquelle il me parle des œufs de homard, de bar et de *salmo salar* que vous attendiez et dont j'ai dit un mot au commissaire au mois d'octobre. Je vais citer la lettre dans son entier :—

“ J'ai lu votre lettre avec beaucoup d'intérêt, et je serai bien aise de connaître la condition dans laquelle sera en arrivant à destination, le poisson que le gouvernement canadien expédie à la Colombie-Britannique, et de recevoir tout mémoire que vous jugerez devoir m'intéresser. Il me fait plaisir d'apprendre les bons rapports qui existent entre l'inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique et vous. Je suis sûr que vous ferez tout en votre pouvoir pour les continuer.

“ Je crois que le temps est arrivé de se rendre parfaitement compte et de travailler au développement des pêcheries de la côte du Pacifique, et je souhaite vivement que l'expédition de l'*Albatross* soit couronnée des plus heureux résultats.

“ ‘ Bien à vous,

“ ‘ G. BROWN GOODE,

“ ‘ Commissaire.

“ ‘ M. JAMES G. SWAN,

“ ‘ Port-Townsend, T. W.’ ”

“ Cette lettre me fait plaisir, car elle me donne l'assurance que la commission des pêcheries des Etats-Unis désire travailler, avec le gouvernement canadien, au développement des pêcheries du Pacifique sur la côte et dans l'intérieur.

“ J'espère que vous continuerez à m'écrire, et soyez assuré que je ferai tout mon possible pour continuer de mériter les sentiments d'amitié qui m'ont été manifestés par vous et par vos prédécesseurs, le capitaine Pittendreigh et feu M. Anderson.

“ Toutes les recommandations que vous pourriez faire seront transmises par moi à la commission, ainsi qu'au capitaine Tanner, de l'*Albatross*, lorsqu'il arrivera ici le printemps prochain.

“ Bien sincèrement à vous,

“ JOS. G. SWAN.

“ Adjoint à la commission des Etats-Unis.

“ M. THOMAS MOWAT,

“ Inspecteur des pêcheries,  
New-Westminster, C.B.”

## MORUE

M. Wyman, de la société Wm. Wyman et Cie, de Grande-Grève, Gaspé, P. Q., est sur nos côtes depuis quelque temps, et m'informe que sa maison a l'intention d'entreprendre le commerce de morue dès qu'elle sera sûre de trouver un marché et certaine de se procurer assez de poisson pour en faire une affaire payante.

La morue était plus abondante que d'habitude sur les marchés, et à mon avis, elle est de bonne qualité. Comme la demande locale augmente, les pêcheurs sont plus encouragés à exploiter cette industrie. M. Wyman se déclare satisfait du poisson qu'il a vu, mais il paraît croire qu'il est plus aqueux que la morue de l'Atlantique. Toutefois, il est d'avis que le poisson pris un peu plus au nord doit être de meilleure qualité et aussi bon que celui que l'on prend au large de la côte.

Vers le 10 octobre, la morue et la jeune merluche (qui se nourrit d'encornet) abondaient dans le détroit de Juan de Fuca, ce qui prouve qu'elles trouvent ici la même pâture que dans les eaux de l'Atlantique. Des capitaines de goélettes qui font la chasse aux phoques disent que vis-à-vis le détroit Cross, à trente milles de terre, la morue et l'égrefin sont abondants. Tous les ans, une flotte composée de navires de 50 à 200 tonneaux, part de San-Francisco pour aller faire la pêche de la morue près des îles Shumigan, dans l'archipel des Aléoutiennes et dans la mer de Behring. Une flotte plus nombreuse se rend dans la mer Okhostsk et la mer Kamtschatka. La morue est salée verte et expédiée à San-Francisco ; là elle est séchée et livrée à l'exportation. Il en vient un peu dans cette province pour approvisionner nos marchés.

## FLÉTAN.

Une très petite quantité seulement de ce poisson a été expédiée dans la glace à San-Francisco, car les pêcheurs de cette localité ont si peu de confiance dans le flétan de Victoria qu'ils se coalisent pour le chasser du marché. Comme personne n'a jugé à propos d'en envoyer des chargements de goélette, ce but a été facilement atteint, attendu qu'il est impossible de faire la concurrence aux pêcheurs de San-Francisco et de payer les frais réguliers de transport. Cependant des caboteurs américains transportent de temps à autres des chargements de Flattery-Banks à Seattle et Tecoma, d'où le poisson est exporté. On me dit que des pêcheurs de l'est sont dernièrement venus sur la côte dans le but de commencer ce commerce et d'exporter le flétan comme celui qui nous vient aujourd'hui de la baie d'Hudson.

MORUE NOIRE (*Skil*).

Comme à l'ordinaire, ce poisson est bien recherché par ceux qui connaissent ses excellentes qualités ; mais le nombre en est si petit que les goélettes n'osent se lancer dans cette industrie au risque de manquer la pêche du phoque. Je suis convaincu que, tant que nous n'aurons pas plus de navires et d'hommes entreprenants pour lui créer un marché, cette pêcherie ne pourra pas prendre son plein développement.

MORUE BLEUE (*Tooshqua*).

Chaque année ce poisson est pris en plus grande quantité pour fournir aux besoins de la population, qui augmente rapidement. Comme je le disais dans mon dernier rapport, la morue bleue est disséminée sur une vaste partie des côtes du Pacifique, dans des profondeurs de trois à quatre-vingts brasses d'eau. Elle n'est jamais très abondante à un endroit donné, et on ne sache pas qu'elle se forme en bancs comme la morue proprement dite (*gadus*). Elle fait un bon poisson de table en toutes saisons, et on en envoie quelquefois à l'intérieur dans la glace. Elle se prend avec l'hameçon et la ligne.

## POISSON DE ROCHE, OU MORUE DE ROCHE.

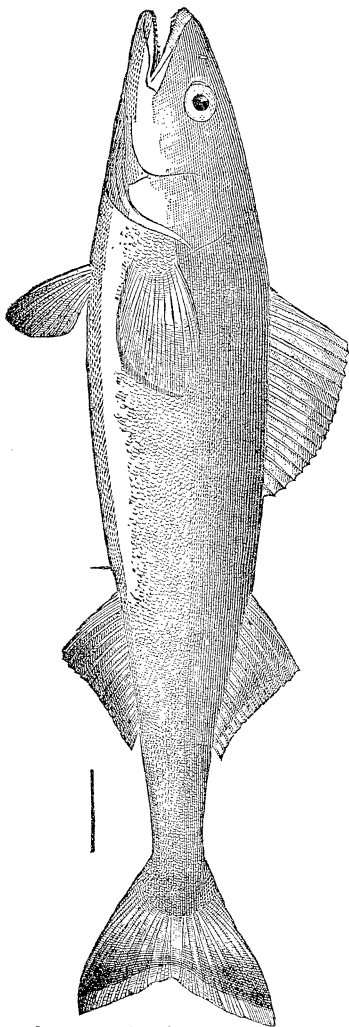
Il existe au moins vingt-huit variétés de ce poisson, et, comme la morue bleue, elles sont bien répandues sur la côte dans des profondeurs variant de deux à quatre-vingts brasses, et elles ne se forment pas en bancs. L'espèce la plus abondante et la plus recherchée est la morue rouge (*snapper*). Elle se prend avec la ligne à la main et les lignes de fond. En hiver, elle est le principal poisson frais de nos marchés et constitue un mets excellent. Il en est exporté une petite quantité, mais jusqu'ici ce commerce est restreint.

## HARENG.

Depuis que le commerce d'exportation s'est développé, le hareng a presque complètement déserté Burrard Inlet, et aujourd'hui on n'en prend plus qu'une petite quantité là où il paraissait être inépuisable. Depuis l'incendie de la fabrique d'huile et le dégrèvement du *Spratt's Ark*, personne n'a osé entreprendre l'exploitation de l'huile de hareng. Dans ces dernières années, le hareng est devenu rare sur la côte méridionale de la Colombie-Britannique ; mais en s'avancant vers le nord, on le trouve en plus grande abondance dans toutes les baies et anses. Il en est très peu salé, encore moins utilisé à l'état frais, et la petite quantité qui en est fumée rapporte de bons prix ; mais la demande est si faible qu'elle n'offre aucun encouragement au commerce.

## SARDINES.

Ce petit poisson a été très abondant durant les mois d'août et de septembre dans tous les havres près du détroit, spécialement à Esquimalt. Des pêcheurs italiens en ont pris de grandes quantités avec la seine. Il est un peu plus gros que la sardine française, et de bonne qualité. Il suit le *Lant* en bancs, ce qui fait que son séjour à un



endroit donné est très incertain. D'après ce que j'en ai vu sur la côte de l'ouest, dans mon voyage d'exploration, et d'après la quantité qui s'en prend à Victoria, je suis certain qu'avec des appareils convenables on pourrait en capturer assez pour établir une fabrique de conserves, et nul doute que ses produits s'écouleraient bien.

#### CHIEN DE MER.

Ce squalé est extrêmement abondant, mais on ne le prend que pour son huile. Le gérant de la compagnie d'huile de Skedigate dit qu'il pourrait doubler la production si le marché en avait besoin. Je suis heureux de dire que la demande et les prix sont à la hausse. La Compagnie en question extrait l'huile du corps du poisson, aussi bien que de son foie ; mais les Sauvages n'utilisent que le foie et rejettent le reste. Quelques fois cependant ils font un effort pour extraire l'huile du poisson d'une façon bien primitive : Après avoir lavé le poisson, ils le coupent en morceaux, le font bouillir, puis le mettent dans de grandes cuvettes où les Sauvages en font sortir l'huile à pression de pieds. Il en résulte une huile très inférieure qui est employée en grande partie à la préparation des peaux. Si le chien de mer était séché au soleil, ainsi que je le suggérais dans mon dernier rapport, je crois qu'il pourrait faire l'objet d'un commerce lucratif avec Honolulu et la Chine.

#### BALEINES.

Les habitants de cette province n'ont pas encore entrepris l'exploitation de la baleine, et je ne vois pas pourquoi, à moins que ce ne soient parce qu'ils manquent de navires, ou bien qu'ils ne comprennent pas encore l'importance de cette industrie. Le cétacé est très abondant sur toute la côte occidentale, et lors de mon voyage de l'été dernier j'en ai vu des bancs de 15 à 25 dans le détroit. On dit que la flotte qui est partie de San-Francisco pour la mer Arctique l'année dernière a capturé 257 baleines, évaluées en totalité à \$1,285,000, soit une moyenne de plus de \$107,000 pour chaque navire. Comme nos populations se trouvent de 750 milles plus rapprochées de l'Arctique que nos voisins de San-Francisco, je ne comprends réellement pas pourquoi elles ne participent point à cette industrie lucrative.

#### PHOQUES À FOURRURES.

Cette année, les navires canadiens ont pris 5,117 peaux de moins que l'année dernière. Le marché de Victoria accuse une diminution de 8,715 peaux. Les cotres douaniers des États-Unis en ont confisqué 3,598. Il a été capturé à peu près autant de phoques à fourrures que l'année dernière, mais la capture de la loutre de mer a donné 50 peaux de plus, comme on peut le voir par le relevé suivant :

RELEVÉ des navires britanniques et canadiens qui ont fait la pêche des phoques à fourrures sur les côtes de l'Orégon et de la Colombie-Britannique, et sur la mer de Behring, en 1887.

Noms des armateurs.	Noms des navires.	Tonnage.	Nombre de chaloup.			Nombre de phoques provenant des côtes de la O.-B. et de l'O.	Valeur.	Nombre de phoques provenant de la mer de Behring.			Valeur.	Nombre total de peaux.	Valeur.
			...	...	...			\$	\$	\$			
Gutman et Frank.	Black Diamond.	81	...	8	22	170	1,190	667	6,769	1,137	7,959		
do	Alfred Adams....	69	...	10	25	334	2,338	* 1,388	* 9,702			12,236	
McLean Frères....	Mary Ellen.....	67	6	...	21	300	2,100	2,157	15,099	2,457	17,999		
Troop et Cie.....	Teresa.....	70	5	...	18	325	2,275	899	6,293	1,224	8,568		
White, Leibs et Cie	Lottie Farfield...	165	6	...	23	400	2,800	2,507	17,549	2,907	20,349		
F. D. B.	Wanderer.....	16	1	4	8	200	1,400	.....	.....	200	1,400		
Gutman et Frank.	Mountain Chief.	40	1	6	17	500	3,500	682	4,774	1,182	8,274		
J. Byrne.....	Triumph.....	14	4	10	500	3,500	.....	.....	.....	500	3,500		
Hall Goppel.....	Juanita.....	40	4	10	25	337	2,359	.....	.....	337	2,359		
Carue et Muncie...	Pathfinder.....	66	6	...	21	440	3,030	2,377	16,639	2,817	19,719		
Sauvages.....	Letitia.....	28	...	8	17	600	4,200	.....	.....	600	4,200		
Mow Wossan.....	Discovery.....	40	...	10	22	700	4,900	.....	.....	700	4,900		
J. D. Warren et Cie	Mary Taylor.....	63	5	...	18	200	1,400	837	5,859	1,037	7,259		
Chas. Spring.....	Kate.....	55	2	12	30	600	4,200	1,650	11,550	2,250	15,750		
do	Favourite.....	80	7	...	23	300	2,100	1,878	13,146	2,178	15,246		
Gray et Cie.....	Penelope.....	70	5	...	19	977	6,839	1,500	10,500	2,477	17,339		
do	Ada.....	60	1	10	25	300	2,100	1,676	12,732	1,976	14,832		
F. Reiz (Allem'd).	Adele.....	40	1	7	19	165	1,155	1,313	9,191	1,478	10,348		
J. D. Warren.....	Grace.....	80	1	12	30	391	2,737	* 781	* 5,467	1,152	8,204		
do	Dolphin.....	80	1	11	28	307	2,149	* 618	* 4,326	9,245	6,475		
do	Annie Beck.....	50	1	9	32	313	2,191	* 334	* 2,338	647	4,529		
do	W. P. Sayward..	60	1	10	25	225	1,575	* 479	* 3,353	704	4,928		
do	Thornton.....	35	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Chas. Spring.....	Onward.....	35	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Carue et Muncie...	Carolina.....	33	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
J. D. Warren.....	Rustler.....	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Gutman et Frank.	Active.....	45	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
Saisis sur la mer de Behring en 1886.													
Perdus sur la côte de la Colombie-Britannique, 1887.													
Total.....		1,529	50	131	468	3,584	60,088	21,716	152,012	30,300	212,000		
Estimation des peaux achetées des Sauvages.....		.....	.....	.....	.....	3,500	24,500	.....	.....	3,500	24,500		
		1,529	50	131	468	12,084	84,588	21,716	152,012	33,800	236,600		

Loutrés de mer capturés sur les côtes de la Col.-Britannique, saison de 1887, 75 à \$60.00..... \$4,500  
Phoques à fourrures do do do 3,500 à 75..... 2,615

NOTE.—\* Indique le nombre et la valeur des peaux saisies sur la mer de Behring.

La diminution survenue dans la capture des phoques à fourrures, bien que la flotte employée à la pêche ait été plus nombreuse qu'en 1886, est due aux vents impétueux qui ont existé pendant toute la saison et qui ont provoqué la perte de quelques navires et d'un certain nombre de vies précieuses. Mais la principale raison, en ce qui concerne la mer de Behring, a été l'état incertain des affaires avec les Etats-Unis et les ennuis causés par la saisie de nos goélettes. Votre département ayant été mis en possession des faits des différentes causes, je n'ai pas à insister sur ce sujet et je me borne à espérer sincèrement, dans l'intérêt de la province, un prompt règlement des difficultés.



## CRUSTACÉS.

*Homard.*

J'ai été fort désappointé, au mois de novembre dernier, de ne pas recevoir le chargement de homard qui m'avait été promis ; mais je suis certain aujourd'hui qu'il n'aurait pas été prudent de lui faire faire un voyage par un temps aussi inclement que celui que nous avons eu. En l'expédiant pendant le mois de mai, non seulement on aurait une température plus égale pour toute la durée du trajet, mais le homard serait plus fort et en meilleure condition. J'ai déjà dit à votre département comment j'entendais traiter le homard lorsqu'il arriverait ici. J'ai étudié et noté la température d'un certain nombre de localités qui semblent réunir les conditions les plus favorables à l'acclimatation du homard, et je ne crains pas les résultats quand il y sera installé. J'ai l'intention de garder, pendant quelque temps après son arrivée, le homard reproducteur dans des mannes, afin de voir l'effet que notre eau de mer peut avoir sur lui. Ceci, avec de bons soins et beaucoup de nourriture, fera du bien, spécialement au homard faible. Une fois installé, s'il se multiplie comme l'a fait l'alose, je suis certain que nous verrons accourir ici des gens de l'est pour exploiter cette industrie.

Je vois par les journaux que la commission des pêcheries des Etats-Unis a l'intention d'introduire le hareng dans les eaux du Pacifique, parce qu'elle comprend l'importance de l'industrie. Une correspondance échangée avec M. Jas. G. Swan, qui a beaucoup voyagé sur la côte dans l'intérêt de son gouvernement, me permet de dire qu'il approuve mon idée de distribuer le homard, ce qui, croit-il, donnera aux reproducteurs tous les avantages que l'on peut désirer pour eux. Quand le homard aura été distribué, il sera encore nécessaire d'édictier un arrêté du conseil pour sa protection, de placer à chaque endroit un gardien digne de confiance. J'ai déjà vu à ce dernier détail. Le capitaine Deveraux a promis de surveiller le homard qui pourra être déposé dans le voisinage d'Esquimalt, et d'autres personnes fiables se sont engagées à veiller sur d'autres localités. J'espère qu'une autre saison ne se passera pas sans que le homard soit introduit dans les eaux de notre province.

## CRABES.

Ils sont très nombreux et il y en a partout sur la côte. On en voit souvent de grands bancs, vers l'époque de la copulation, dans les eaux peu profondes, au fond des anses profondes. Il existe plusieurs variétés de crabes, mais les plus répandues sont le crabe du Pacifique, le crabe rouge et le crabe de roche. Ces variétés ressemblent beaucoup au homard par ses habitudes ; elles se nourrissent de tout ce qu'elles peuvent trouver et sont portées à se battre. Les indigènes font une grande consommation de crabe ; en saison il est mis en vente sur nos marchés. Mais il n'est pas mis en conserves ni exporté, attendu que les marchés de l'est sont trop éloignés pour que le commerce en soit profitable, et que les marchés américains sur le Pacifique peuvent s'approvisionner plus près.

## ECREVISSES DE MER.

Les crevettes abondent dans presque tous les havres où le petit poisson se prend à la seine. La crevette commune est la plus nombreuse, et sous le rapport de la taille elle soutient avantagensement la comparaison avec celle que l'on trouve dans d'autres parties du Pacifique, mesurant de  $2\frac{1}{4}$  à  $2\frac{1}{2}$  pouces. La crevette californienne, qui est si abondante près de San-Francisco, est prise en petite quantité par des pêcheurs italiens, qui la vendent sur les marchés de Victoria. Elle est plus grosse que la crevette commune, et mesure de  $2\frac{3}{4}$  à  $3\frac{3}{4}$  pouces.

La salicoque est prise dans de petites seines avec la crevette, et quand elles sont mises ensemble sur le marché, elle portet le même nom d'écrevisses de mer. Ni la crevette ni la salicoque ne sont exportées, pour la même raison qui empêche l'exportation du crabe, et la demande locale n'est pas plus considérable que la population.

*Huîtres.*

Nos huîtres sont petites, et il n'en est pris que pour la consommation locale. Pour suffire à la demande, on est obligé d'en importer des huîtrières d'Olympia. Ces dernières huîtres sont d'une meilleure qualité et d'un goût plus exquis que les nôtres, parce qu'elles sont cultivées avec un plus grand soin. Quelques fois des huîtres transplantées de l'est sont importées de San-Francisco. Elles sont de bonne grosseur et paraissent saines, mais on ne les trouve pas aussi bonnes que celles de l'Atlantique. Nous avons un certain nombre de bancs d'huîtres sur cette côte; mais faute de soin et d'attention, ils sont détériorés et ils ne valent presque rien aujourd'hui.

Deux baux d'affermage de bancs d'huîtres ont été accordés à des particuliers de cette province: l'un à la Compagnie d'huîtres de Mud-Bay, et l'autre à A. W. McLellan, de Victoria-Arm. On me dit que la compagnie a l'intention de nettoyer les bancs et d'y planter des huîtres de l'est l'été prochain. M. McLellan a importé une certaine quantité d'huîtres de l'est pour peupler Victoria-Arm; je lui ai écrit plusieurs fois pour lui demander un rapport qu'il m'avait promis, mais il ne me l'a pas encore envoyé. Il paraît cependant que l'entreprise n'a pas été un succès; l'emplacement n'étant pas favorable, le naissain a péri.

*Moules.*

Ils sont abondants et de grande variété. Les indigènes et la population blanche en font une grande consommation pour la soupe et les sauces; il y en a toujours sur les marchés en saison. La variété la plus commune est le guahang, moule à petit cou. On trouve aussi le moule-géant en petite quantité; mais comme bien d'autres il ne sert qu'à la boîte. Comme je l'ai déjà dit dans des rapports précédents, quelques caisses de moules ont été mises en conserves, mais ont dû abandonner ce commerce, parce que les prix étaient trop élevés et qu'il n'y avait pas de marchés.

## PASSES-MIGRATOIRES

Nous n'avons pas encore de passes-migratoires dans la Colombie-Britannique. Le barrage en construction sur la rivière Nicolas fut terminé avant que le modèle de passe-migratoire nous parvint, et lorsque je le reçus j'étais si occupé, me trouvant seul au bureau, que je n'ai pu visiter les localités mentionnées dans mon dernier rapport. Etant allé dans l'intérieur l'été dernier, j'arrêtai au pont de Spence avec l'intention d'aller visiter le barrage qui se trouve à dix autres milles de là; mais je ne pus trouver une voiture, et je dus renoncer au voyage. En conversant avec M. Semlin, M. P. P., au sujet de la Ponaparte, il me dit que la passe-migratoire au-dessus des chutes sur cette rivière, était de la plus haute importance.

J'ai reçu de plusieurs personnes de Victoria des lettres au sujet de la construction d'une passe-migratoire sur le Mill-Creek pour permettre à la truite de remonter de Sanich-Arm au lac Shawnigan. Ainsi que je le disais dans mon rapport de 1886, les rivières Stare et Nanaïmo ont aussi besoin de passes-migratoires.

## PISCICULTURE.

J'ai déjà fait connaître mon opinion au sujet de la pisciculture dans mon rapport annuel pour cette institution, et je suis enchanté des progrès qu'elle a faits depuis son établissement. Relativement à l'établissement d'une pisciculture sur la rivière Frazer, je dois dire que si votre département juge nécessaire d'en établir une autre, elle devrait se trouver sur la rivière Harrison ou sur la rivière Thompson. Depuis que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé, il est plus facile de transporter les matériaux en ces endroits, et d'après l'expérience que j'ai acquise dans la construction de l'établissement actuel, je n'ai aucun doute qu'on pourrait en construire une autre beaucoup plus économiquement.

Plusieurs personnes sont d'opinion que le premier saumon *quinnat* qui pénètre dans l'intérieur fraie avant septembre et octobre, et que pendant que ses œufs se trouvent dans les premières phases de l'incubation, les frayères sont visitées par les derniers *saw-quais* et *cohoes* qui renversent les œufs embryonnaires et causent ainsi leur destruction. Je crois qu'il serait bon de charger un homme résidant aux sources de la rivière Fraser et dans le voisinage des frayères supérieures, de tenir un journal des dates de la première fraie, afin que nous puissions avoir des renseignements certains sur ce qui n'est aujourd'hui qu'un sujet de conjecture. Ceci pourrait être fait à peu de frais et serait d'une valeur incalculable.

#### PROTECTION.

Les saisons réservées et la suspension hebdomadaire ont été généralement bien observées dans les districts où il y a des gardiens ; la plupart des propriétaires de fabriques établies sur la rivière Fraser ont à cœur que les règlements soient exécutés. C'est donc contre les employés et les pêcheurs de l'extérieur que nous avons à recourir à l'imposition d'amendes. Les propriétaires de moulins et les fabricants qui connaissent la loi et ses exigences ne donnent aucun sujet de plainte, et quand on me signale une infraction à la loi, je constate invariablement qu'elle est commise par quelque nouveau venu qui ignore les règlements.

*M. McNab*, gardien des rivières Naas et Skeena, me dit que tous les directeurs de fabriques de conserves, à une seule exception près, l'ont aidé à faire observer la loi dans ces endroits reculés ; et il en est très heureux, car c'est une partie du pays où les facilités de traduire les délinquants en justice sont très restreintes. L'exception signalée est celle de *M. John Cuthbert*, le gérant de la fabrique Balmoral, qui a refusé de payer le permis et qui a fait plus pour encourager que pour calmer le mécontentement parmi les pêcheurs sauvages.

Le gardien *Guilford*, d'Alberni, rapporte que les indigènes ont très peu pêché le saumon sur la rivière, s'étant procuré un abondant approvisionnement de poisson de l'océan. La seule maison qui ait exploité la pêche est la Compagnie de Pêche du détroit de Barclay, et elle a bien observé les règlements.

Le gardien *Berkely*, de Comox, rapporte que les Sauvages ont été paisibles et qu'ils ont observé les règlements relatifs à la suspension hebdomadaire et à l'ouverture des nasses.

Le gardien *York*, de la rivière Nansimo, dit que les indigènes se sont strictement conformés à la loi, et ont réussi à se faire un approvisionnement de *quinnat* suffisant pour l'hiver.

Le gardien *Raymond*, du lac Shawnigan, m'informe que les saisons réservées et la suspension hebdomadaire ont été observées. La pêche à la ligne augmente, grâce au grand nombre d'étrangers qui arrivent ici par le chemin de fer de l'île, lequel passe sur le bord du lac. Il n'a été porté aucune plainte au sujet de pêche illégale par les rets ou l'emploi de la poudre.

Le gardien *Healey*, du lac Sooke, dit que les règlements ont été assez bien observés et qu'il a empêché des Sauvages de tuer du saumon *hone* et *quallock*, qu'ils laissaient sur les bords de la rivière Goid, à la grande incommodité des colons.

Le gardien *Keil*, de la rivière et du havre Sooke, dit que le saumon a pu remonter la rivière, la loi ayant été bien observée. Si le saumon continue à commander un prix sur les marchés, il est probable que l'année prochaine verra augmenter considérablement le nombre de ceux qui exploitent cette industrie. Il faudra, en conséquence, augmenter le nombre des gardiens, spécialement le long de la côte. Il n'y en a pas assez de deux sur la rivière Fraser ; mais avec un petit steamer, il ne serait pas nécessaire d'avoir un personnel plus nombreux, et cela serait en définitive plus économique. De plus, il sera absolument nécessaire de mettre un gardien sur le lac Okanagan pour protéger les pêcheries du district environnant, et un autre à River's-Inlet, afin de surveiller la côte jusqu'à la baie Alert.

## IMMIGRATION.

L'immigration des *Crofters* absorbe en ce moment l'attention de quelques hommes publics de l'Angleterre et provoque des débats dans les journaux non seulement de la Grande-Bretagne et de la Colombie-Britannique, mais encore de toutes les provinces en général. Jusqu'à quel point ces gens-là amélioreraient leur condition en venant s'établir comme pêcheurs dans la Colombie-Britannique, je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de le prédire; mais ce que je puis affirmer, c'est que les pêcheries de notre province, lorsqu'elles seront développées, pourront faire vivre une population nombreuse. La question des *Crofters* a évidemment attiré l'attention d'un grand nombre de nos pêcheurs de l'est sur cette industrie, et ils m'écrivent souvent à ce sujet; bien plus, des hommes d'affaires importants de l'est me demandent des renseignements. Je ne saurais donc trop insister auprès de votre département sur la nécessité de faire des efforts énergiques pour avoir au sujet de nos pêches maritimes, des données sûres qui pourraient servir à ceux qui voudraient exploiter cette industrie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS MOWAT,  
*Inspecteur des pêcheries, C.-B.*

RAPPORT DE M. JOHN McNAB, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DES RIVIÈRES NAAS ET SKEENA.

NEW-WESTMINSTER, C. B., 15 septembre 1886.

M. THOS. MOWAT,

Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, je me suis rendu à la rivière Skeena par voie de Victoria, que je quittai le 3 de juin à bord du steamer *Maud*, arrivant à destination, *vid* Port-Simpson, le 8 du même mois. Je trouvai quatre fabriques de conserve, en pleine opération : la Compagnie de Paquage d'Inverness, B. Stapleton, gérant ; la Skeena, R. Cunningham, gérant ; la British American, Gus. Holmes, gérant ; et la Compagnie de Paquage Windsor, d'Aberdeen, W. H. Dempster, gérant. La Compagnie de Paquage Balmoral, John Cuthbert, gerant, n'a commencé ses opérations que trois semaines plus tard. La première de ces compagnies avait commencé la pêche vers le 25 mai, et elle fit des opérations à pertes sensibles jusqu'au 10 juin, car c'est à cette date seulement qu'elle prit assez de saumon pour couvrir les déboursés courants. Le poisson capturé à cette époque était de magnifiques échantillons du saumon du printemps, pesant de 25 à 45 lbs. et plus. Si la quantité capturée a été faible, c'est peut-être plus à cause de l'eau haute et des obstructions formées par les chicots et les débris qui détruisent les rets, qu'en raison de la rareté du poisson. Informations prises, j'ai constaté que cette année comme les années précédentes, les gérants des fabriques de conserves n'avaient pas pu s'entendre sur une date du mois de juin où la pêche commencerait ; et après m'être consulté avec ceux de la rivière Skeena, je puis dire que tous accepteraient avec empressement un règlement qui défendrait la capture du saumon sur cette rivière avant le 1er juin ; quelques-uns préféreraient même que la pêche commençât plus tard. Le premier lundi de juin serait une date acceptable pour tous les intéressés. Il m'est inutile d'insister sur l'importance et l'avantage de laisser un grand nombre de ces magnifiques poissons, dont la capture a toujours eu pour résultat une perte financière, arriver sans obstacles à leurs frayères. Je suggérerais aussi qu'au lieu du système actuel des permis, on imposât une taxe de 1½ c. par caisse de 48 lbs et de 8 cts. par baril de 200 lbs. Je fais cette recommandation plus particulièrement à l'égard des rivières Skeena et Naas, où le saumon est capturé presque exclusivement par les Sauvages, dont plusieurs pêchent par contrat et reçoivent tant par poisson. C'est ainsi qu'une fabrique, la Balmoral, a eu tout son poisson, et il est probable que l'année prochaine une grande partie de la pêche se fera de cette façon. A la faveur du système actuel, il arrive que des Sauvages pêchant à bord d'un bateau licencié reçoivent du poisson qui a été pris illégalement par des bateaux ou canots pêchant occasionnellement dans les parties de la rivière les plus éloignées, et le livrent aux fabriques comme faisant partie de leur capture. Sur une rivière aussi grande et aussi rapide que la Skeena, où plus de la moitié du poisson est pris la nuit sur une distance de plus de 30 milles, il est difficile d'empêcher les Sauvages qui se servent de leurs propres canots de faire une pêche illégale. Le système actuel prête donc aux abus. Avec le changement que je suggère, il importerait peu par qui le poisson sera pris, pourvu que les rets fussent employés conformément à la loi.

Le paquage opéré sur la Skeena cette année va s'élever, en totalité, à près de 60,000 caisses. Toute la capture a été faite par les dérivettes. Deux pêcheurs m'ont demandé la permission d'employer des rets fixés par des piquets ou des ancres, mais je n'ai pas cru devoir la leur accorder. La rivière offre peu d'endroits convenables pour ces rets, et afin d'assurer le plus de bien au plus grand nombre, il vaut mieux que la pêche sur la Skeena soit restreinte, comme aujourd'hui, aux dérivettes. Si cependant on juge à propos d'accorder le privilège de pêcher avec des rets fixes, il devrait être fait une carte sur laquelle seraient indiqués tous les endroits disponibles de la rivière, et le privilège d'y fixer des rets devrait être donné tous les ans par soumissions.

J'ai visité la rivière Naas au commencement de juillet. Aucune fabrique de conserves n'était en opération à cette époque—M. Green faisait le salage dans le

havre de Naas. Son paquage va s'élever à plus de 1,200 barils. La fabrique, dans le havre, a été achetée par M. McLennan, qui se propose de la refaire et de l'exploiter l'année prochaine.

Au mois d'août, je visitai Smith et River Inlet et la baie Alert. Je regrette de dire qu'aux deux premiers endroits les opérations ont comparativement manqué. A la baie Alert le paquage, quoique peu considérable, a rémunéré, car la pêche aux rets s'est faite à peu de frais.

Tandis que j'étais sur la côte, j'ai voulu recueillir tous les renseignements possibles au sujet des pêcheries maritimes, spécialement en ce qui concerne la morue grise et la morue noire. Voici en peu de mots le résultat de mes recherches :—Avec les engins nécessaires, on peut prendre des deux espèces dans la plupart des détroits et baies des côtes et des îles. On ne sait rien de défini sur leurs habitudes et les localités qu'elles fréquentent de préférence à certaines époques de l'année. Je dois dire ici que j'ai vu et palpé deux morues de l'Atlantique qui avaient été capturées par l'un des rets de M. Cunningham pendant qu'il faisait la dérivative pour le saumon dans le passage Telegraph en dedans de l'île Kennedy, près de l'embouchure de la Skeena, vers le 1er juillet. M. Stapleton, le gérant de la Compagnie de Paquage Inverness, m'a dit qu'il avait lui aussi vu apporter à terre dans ses bateaux de la morue qui avait été capturée à l'entrée de la passe du nord. Au moment de mon départ de la baie Alert, pendant que nous prenions, au quai de Spencer, un chargement de saumon, une belle morue grise a été capturée sur le bord de notre navire, et comme elle nous fut servie au déjeuner du lendemain, je puis garantir qu'elle était d'excellente qualité.

On trouve du flétan en grandes quantités sur toute l'étendue de la côte, entre Skeena et Port-Simpson. Dans cette section, la végétation marine est très riche, elle offre au petit poisson abri et pâture; les lits de coquillages sont très grands. Les rives sont unies, et présentent çà et là de belles grèves de sable et de gravier, favorables au débarquement et à la salaison du poisson; bref, nous avons ici toutes les conditions que l'on rencontre dans le voisinage des fonds de pêche les plus féconds, sur les côtes de l'Atlantique. Si les bancs de morue ne sont pas d'accès facile, j'en attribue la cause aux immenses troupeaux de chiens de mer voraces qui les forcent à se réfugier au large.

Je crois qu'une personne compétente qui ferait une croisière tout l'été contribuerait beaucoup à résoudre le problème de la valeur des pêcheries maritimes.

Une autre matière que je considère de grande importance et que je prends la liberté de signaler à votre attention, c'est celle des pêcheries de l'oolachan sur la rivière Naas. Peu de personnes, je crois, ont idée des quantités toujours croissantes de ce poisson qui sont détruites tous les ans pour l'huile que les Sauvages estiment hautement comme article de diète. Je sais qu'il existe des difficultés, car les Sauvages sont jaloux de ce qu'ils croient être leurs droits exclusifs; cependant ils sont de facile composition si on les traite bien, et en prenant des mesures judiciaires on pourrait diminuer le gaspillage qui se fait avec la présente méthode d'extraction de l'huile. En justice pour les loyaux Sauvages des rivières Naas et Skeena, on ne devrait pas permettre aux Sauvages américains de l'Alaska de pêcher l'oolachan dans la Naas, comme ils le font en nombre toujours croissant. Les plus intelligents de nos Sauvages de la côte septentrionale se plaignent, et avec raison, que tandis qu'on les force d'observer les lois du pays concernant le poisson et le gibier, on laisse les Sauvages, "Boston," qui ne sont pas assujétis à nos lois, participer à leurs privilèges les plus importants. Ce mécontentement a été mis à projet par des individus intéressés à faire partir de Metlahkatla les Sauvages, auxquels ils ont fait croire qu'en devenant sujets des Etats-Unis ils jouissaient de tous les privilèges des citoyens américains sans perdre aucun des droits qu'ils possèdent en cette province. Je considère que l'oolachan, une fois préparé et fumé, est de beaucoup supérieur au hareng de la baie de Fundy, et il est certainement supérieur à l'éperlan des provinces de l'est. On le trouve en plus grande abondance entre le 1er et le 15 mars.

Je suis, monsieur,

Tout à vous,

JOHN McNAB.

Gardien.

---



---

**RAPPORT DE M. W. H. LOMAS, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE COWICHAN ET DE SES AFFLUENTS.**

QUEMICHAW, C-B., 31 décembre 1887.

M. THOMAS MOWAT,

Inspecteur des pêcheries, Colombie-Britannique.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que dans le cours de la dernière saison j'ai souvent visité les nasses tendues par les Sauvages sur les rivières Cowichan et Chemainus, et que les règlements ont été fort bien observés. On a vu, au printemps, de grands bancs d'alevins de saumon dans la Cowichan. Les Sauvages pensent qu'ils proviennent des œufs embryonnaires qu'on y avait déposés, car ils disent qu'ils diffèrent en apparence et dans leurs habitudes des alevins qu'on voyait autrefois. La pêche de la truite a été très fructueuse dans le haut de la rivière, spécialement près du lac Cowichan; mais plus bas elle a été moins bonne que les années dernières, et près de l'embouchure il ne s'en fait plus. Le saumon du printemps est arrivé dans la baie au mois d'août, mais comme l'eau était basse, bien peu ont essayé de remonter la rivière, et peu de temps après les pêcheurs des piscicultures de la rivière Fraser sont venus pêcher avec trois seines. Ils réussirent, et en six semaines de temps ils capturèrent environ 40,000 saumons, dont la plus grande partie fut envoyée à la Fraser dans des chalans remorqués par le steamer *My Queen*. Une bonne partie de ce succès est dû au fait que la rivière étant très basse, le poisson s'est trouvé obligé de rester dans la baie. À preuve, je dois dire que dans les quarante-huit heures qui ont suivi la crue des eaux, tous les saumons des meilleures espèces étaient montés, et les pêcheurs qui avaient des permis de rets à maille n'ont pu prendre que du saumon beccard.

Quant à la truite, je dois dire que dans le lac Shawnigan elle a commencé à frayer vers le 1er octobre. Dans les creeks voisins elle ne fait que commencer, et dans le lac Cowichan elle ne fraie pas avant le mois de mars.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. LOMAS,

*Gardien.*

---

**RAPPORT DE M. CHAS. F. GREEN, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE FRASER.**

LADNERS'-LANDING, 8 décembre 1887.

M. THOMAS MOWAT,

Inspecteur des pêcheries, C.B.

MONSIEUR.—En réponse à la demande que vous m'adressez de faire un rapport sur les pêcheries dont la surveillance m'a été confiée, je vous dirai que nos fabriques de conserves de saumon ont fait une bien meilleure capture qu'en 1883—ce que personne ne peut s'expliquer et ce qui renverse absolument la théorie qui veut que la pêche ne soit bonne que tous les quatre ans. Je dois dire aussi que les fabriques ont pris grand soin du poisson qu'elles ont capturé, et qu'il n'a été paqué dans ce district que du poisson frais et sain. Allant dans ces fabriques tous les jours, j'ai eu l'occasion de voir le poisson. J'ai toujours trouvé leurs propriétaires disposés à observer la loi et à m'aider à la faire observer par les pêcheurs.

Puisque vous désirez connaître mon opinion sur la question de savoir si la pêche au confluent de la rivière est préjudiciable à l'intérêt général, je dois dire que, suivant moi, le poisson est jusqu'à un certain point empêché d'entrer dans la rivière grâce à la pêche excessive que font les pêcheurs auxquels on permet trop d'aller loin

en dehors de l'embouchure—quelques-uns vont même jusqu'au phare flottant, à 4 ou 5 milles de terre. Et à l'époque des marées basses, comme il n'y a qu'un peu d'eau dans les chenaux, les nombreux bateaux qui font la pêche en cet endroit doivent certainement empêcher le poisson d'y entrer, et ce qui me le fait croire, c'est qu'il a été pris plusieurs *sow quai* dans le mois d'octobre, fait très extraordinaire sur la rivière Fraser. C'est pourquoi je recommanderais, comme remède partiel, qu'on n'accordât à l'avenir qu'un nombre restreint de permis, et que chaque fabrique n'employât pas plus que 40 bateaux, à l'entreprise ou autrement, ce qui diminuerait le nombre des bateaux qui font la pêche dans mon district. Je recommanderais aussi qu'on refusât des primes aux pêcheurs qui viennent de la rivière Columbia, car ils n'apportent aucun avantage au pays et exigent plus de surveillance que nos gens, attendu qu'ils ne sont pas familiers avec nos règlements.

Je voudrais encore, pour que les pêcheries de la Fraser fissent mieux protégées, qu'un petit bateau à vapeur fût placé sur la rivière pour l'utilité des gardiens, car pendant la saison de pêche le courant est si fort qu'il est très difficile de le remonter à la rame, et dans les mauvais temps il devient presque impossible de rester dehors. Comme je n'ai pas d'aide, il me faut employer un petit bateau à rames. Les propriétaires de fabriques de conserves ont l'obligeance de mettre leurs remorqueurs à ma disposition, mais si on nous donnait un bateau à vapeur, il serait très utile, surtout pendant le temps que dure la suspension hebdomadaire.

Il est très malheureux qu'une aussi grande quantité de rebuts de poissons soient jetés dans la rivière, car ils pourraient être utilisés, non seulement pour l'huile, mais encore comme engrais. Je n'ai aucun doute que s'il s'organisait une compagnie pour exploiter ces déchets, elle y trouverait son compte, car nos sept fabriques de conserves ne sont qu'à six ou sept milles de distance les unes des autres, et les déchets de poissons se donneraient pour rien.

En terminant, je dois dire que je n'ai eu à juger que deux cas d'infraction au règlement concernant la suspension hebdomadaire, ce qui accuse un bon état de choses, si on tient compte du grand nombre de pêcheurs employés dans ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. F. GREEN,

*Gardien.*

## RAPPORT DE M. JOHN BUIE, PRÉPOSÉ À LA SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE FRASER.

M. THOS. MOWAT,

Inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique.

MONSIEUR,—En réponse à votre demande d'un rapport sur les pêches de la rivière Fraser, j'ai l'honneur de vous présenter le suivant :—

La pêche de saumon a été faite cette année avec plus d'activité qu'à l'ordinaire, et on y a mis un plus grand nombre de bateaux et de rets qu'autrefois. Les fabriques de conserves ont fonctionné très tard, au lieu de fermer leurs portes vers la fin d'août ou le commencement de septembre, comme d'habitude. Cela vient de ce que cette année le poisson a donné dans les mois de septembre et d'octobre, ou jusqu'à ce que la nature les ait pressés à prendre le chemin de leurs frayères. Le saumon du printemps ou *quinnat* était en assez bonne quantité, mais le *cohoes* a manqué presque complètement. Vous verrez cependant par le relevé ci-joint des opérations faites sur la rivière Fraser depuis 1876, que le nombre de caisses de conserves préparées cette année n'a été dépassé qu'en 1881 et 1882. Vous observerez aussi que la moyenne de la production de chaque fabrique confirme la théorie que deux campagnes fructueuses sont suivies de deux autres à peu près nulles. Toutefois, celle de



1886 a été une exception, et elle dérange l'ordre de succession, bien que les fabricants de conserves aient fait tous les efforts possible pour forcer les opérations. On verra aussi que la campagne de 1887 a renversé la règle générale, mais dans un autre sens, heureusement, et au lieu d'une moyenne de 6,000 à 8,000 caisses, nous en avons eu un résultat de près de 11,000.

Très peu de personnes se font une idée de la quantité de saumon qui est pêchée chaque année dans la rivière Fraser. Cette année, les fabriques de conserves ont fait 6,182,688 boîtes de 1 lb. Dans la confection des conserves, il se perd au moins un quart du saumon frais, et en ajoutant ce quart à la quantité absorbée par la fabrication, nous avons, comme chiffre réel de la capture, 8,243,584 lbs de saumon frais. Le saumon employé pour les congélateurs, expédié dans la glace, vendu sur place et consommé par la population blanche qui habite les bords de la rivière, s'est élevé à 1,481,000 lbs. La consommation qu'en ont faite les indigènes établis sur la Fraser et dans l'intérieur doit se chiffrer par quelques millions de livres, car ils se nourrissent principalement de saumon. Je ne crois pas exagérer lorsque je dis que la capture du saumon, sur la rivière Fraser seulement donne, en définitive, un résultat de 12,000,000 ou 13,000,000. Représentez-vous un convoi de chemin de fer composé de vingt wagons contenant chacun 20,000 lbs. de poisson, partant de la Fraser tous les matins, les dimanches compris, pendant un mois entier ! Les commentaires sont inutiles.

Cette année, pour la première fois, il a été possible d'avoir un relevé exact des bateaux qui ont fait la campagne de pêche, et je constate que douze fabriques ont pris des permis pour 358 bateaux. Des permis ont aussi été accordés à 109 bateaux de l'extérieur—ce qui fait un total de 467 bateaux qui ont dragué la rivière Fraser jour et nuit. Je crois que l'année prochaine il y en aura beaucoup plus si on le permet ; mais il est grand temps de mettre un frein à cette pêche, et j'espère que le département va s'en occuper d'une manière sérieuse.

Les propriétaires de fabriques de conserves sont parfaitement disposés à se conformer à toutes les exigences de la loi, et quand un de leurs bateaux est pris en défaut, je suis certain que c'est sans leur connaissance ou leur consentement. Mais la flotte de pêche est si considérable, et si grand est le nombre des bateaux conduits par les indigènes, dont la seule crainte est d'être pris en flagrant délit, que, vous devrez en convenir avec moi, il faut plus que deux gardiens en chaloupes à rames pour faire un service de protection efficace pendant la saison de pêche. À ce propos, laissez-moi vous rappeler que la rivière, dans toutes ses ramifications, couvre plus de 70 milles de fonds de pêche qui demandent à être surveillés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN BUIE,

*Gardien.*



## STATISTIQUE des espèces, quantités et valeur du poisson

NOM DES STATIONS.	NOM DU PROPRIÉTAIRE.							
		Saumon, préparé, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes de 48 lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Esturgeon, lbs.	Flétan, frais, lbs.	Hareng, frais, lbs.
Rivière Kitloupe .....	Harrison et McAllister.....	357	5000					
Smith's Inlet.....	Queshella Packing Co.....	325	4000					
Victoria.....	George Vienna .....	15	41600		2000	20000	50000	15600
do .....	G. Tollick .....		35000		550	15000	55000	12000
do .....	E. Brown .....	10	14000		500	6000	16000	8000
do .....	Joseph Brown .....				5000			
do .....	John Vaio.....	10	16000		400	5000	18000	6000
do .....	Guttman et Frank.....							
do .....	Charles Spring .....							
Poisson vendu par les colporteurs à Victoria, Nanaimo, Cowichan, Comox, Alberni, et autres places sur Vancouver, et les îles dans le détroit (estimation)...		200	150000		2000	10000	200000	100000
Vancouver.....	R. V. Winch .....	15	28000			5000	10000	16000
do .....	Wright, Williams et Cie .....	10	27000			3000	2000	12000
do .....	R. Spence .....							
Poisson vendu par les colporteurs à Vancouver, Moodyville et Port-Moody (estimation).....			55000			25000	25000	28000
Huile achetée par les marchands, expéditeurs et comp. indust. des Sauv. et autres dans la prov. (estimation)								
Pêcheries de phoques à fourrure de la Colombie-Britan.								
* Totals.....		4459	2226600	204083	31050	249000	388000	205600

AJOUTEZ—Valeur estimée du saumon et autres poissons consommés par les Chinois sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et autres endroits sur la terre ferme..... \$100,000

NOTE.—Poisson assorti et mélangé consiste en :—morue, "teshquaw," poisson de roche, soles, plies, skate, éperlan, poisson blanc, alose, perche et morue noire ou "skil."

## dans la province de la Colombie-Britannique, etc.—Suite.

Hareng, fumé, lbs.	Poisson assorti, lbs.	Truite, lbs.	Oolâchan, frais, lbs.	Oolâchan, salés, barils.	Oolâchan, fumé, boîtes.	Nombre de peaux de phoques à fourrure.	Nombre de peaux de phoques à pelage doux.	Nombre de peaux de lotures de mer.	HUILES.			Où VENDU.
									Huile d'oolâchan, gallons.	Huile de chien de mer, raffinée, gallons.	Huile de chien de mer, de phoque et de marsouin, gallons.	
				20	40							Huiles crues—Pour la consommation locale.
2500	77000	1000	5000	20	20				30	500		
2000	60000	1100	6000	20	20							
400	26500	600	2000	10	10							
600	20000	800	1500	10	10							
5000	400000	25000	5000	25	200							
	32000											
	15000											
	2000											
	62500	2000										
14500	712000	55500	25500	115	350	33800	3500	75	340	67500	40000	Fourrures—Royaume-Uni, Etats-Unis et Canada.

## Estimation des crustacés pour la province :—

Huitres indigènes.....	\$3,500	
Crabes et langoustes .....	4,500	
Moules et autres crustacés .....	3,500	
		\$11,500
Sardines et anchois.....	2,000	
Colle de poisson .....	5,000	
		7,000
		\$18,500

ETAT indiquant le nombre et la valeur des navires, bateaux,

NOM DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	NAVIRES.				BATEAUX DE PÊCHE.	
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Nombre de matelots.	Nombre.	Valeur.
<i>Rivière Fraser.</i>				\$		\$	
Ile Lulu	Phoenix Canning Co.				26	750	
Annieville	British Columbia Packing Co.				29	850	
Passe du Canot	British America Packing Co.	1	30	3000	3	27	800
do	Wellington Packing Co.	1	13	2500	3	36	1440
Ladner's Landing	Harlock et Cie				30	1200	
do	E. A. Wadham				33	1320	
do	Delta Canning Co.	1	15	2000	3	40	1600
Ile Dease	Finlay, Durham et Brodie.	1	15	2500	3	20	500
Ile du Lion	Ewan et Cie	2	70	11000	10	39	1580
Sapperton	Laidlaw et Cie				40	1600	
Coquitlam	Bon Accord Fishing Co.				28	1000	
Richmond	I. H. Todd et fils				29	1160	
New-Westminster	W. H. Vianen				7	250	
do	D. W. Port et Cie				6	240	
do	E. Hosker				2	80	
Port-Haney	Fraser River Freezing Co				8	320	
<i>Rivière Skeena.</i>							
Port-Essington.	Skeena Packing Co.				35	1400	
Inverness	Inverness Packing Co.	1	10	2000	3	40	1600
Balmoral	Balmoral Packing Co.				32	800	
Port-Essington.	British America Packing Co.				43	1720	
Aberdeen	Windsor Canning Co.				37	1295	
<i>River's-Inlet.</i>							
River's-Inlet	River's Inlet Canning Co.	2	26	5000	6	30	1200
do	Whannock Packing Co.	1	10	2000	3	22	880
do	Frederick Kaye				7	280	
do	Hans Helgeson				7	245	
do	Hall et Goppel	1	40	300	5	3	120
<i>Rivière Naas.</i>							
Rivière Naas	A. E. Green				18	400	
do	Edward Donohue				3	120	
<i>Baie de l'Alerte.</i>							
Baie de l'Alerte	Alert Bay Packing Co.				2	70	
Alberni	Frank McQuillan				2	80	
do	Vancouver Oil Co.				1	100	
Skidegate	Skidegate Oil Co.				150	1000	

† Canots.  
262

rets, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'année 1887.

BATEAUX PLATS.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.								OBSERVATIONS.		
Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à saumon.		Seines à hareng.		Seines à poisson.			
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.
	\$					\$		\$		\$			\$	
1	100	100	80	35	2000	2500	1	400						
2	200	120	120	40	2400	3000	2	900						
2	200	120	120	40	2400	3000								
4	400	144	150	40	2400	4000	2	900						
2	200	120	120	30	1800	3000								
4	300	132	125	40	12000	4000								
3	450	132	140	100	32000	5610	1	400						
1	50	80	65	32	9600	3200								
9	2000	150	200	100	45000	10000								
4	800	132	140	89	31680	5610								
4	400	120	90	54	14000	3800								
1	100	125	125	40	12000	4000								
1	800	30	3	20	500	1300	1	400						
		20	5	10	2500	1000								
1	300	4	2	3	750	400								
1	50	20	5	12	4320	1200								
3	300	160	160	41	9000	3230								
2	500	160	150	90	22500	11250								
1	250	64	50	32	9600	3200								
2	600	140	160	43	12000	3600								
2	150	74	150	74	25000	9000								
1	50	120	150	35	20000	3000								
2	200	90	90	35	16800	4375								
		16	7	15	3750	1875								
		14	6	7	1500	600								
		5	2	4	1200	500								
3	250	36	20	19	5940	1250								
		6	1	4	1200	400								
1	75	9	40			2	800							
		4	2	3	900	300								
2	300		5				2	250	200	1	80	125		

263

{ Poisson pris par les indigènes.

## STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,

NOMS DES STATIONS.	NOM DE L'ARMATEUR.	NAVIRES.				BATEAUX DE PÊCHE.		
		Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Nombre de matelots.	Nombre.	Valeur.	
Rivière Kitloupe .....	Harrison & McAllister .....			¢		7	300	
Smith's Inlet.....	Queshella Packing Co.....					7	245	
Victoria .....	George Vienna .....					4	160	
do .....	G. Tollick .....					2	200	
do .....	E. Brown .....					2	200	
do .....	Joseph Brown .....					2	200	
do .....	John Vaio.....					3	250	
do .....	Guttman & Frank .....					2	150	
do .....	Charles Spring .....					2	150	
Nombre de permis de bateaux accordés à des particuliers.....						116	5800	
Pêcheries de fourrures de mer, Colombie-Britannique.....		*18	1061	54000	} 75	50	5000	
do do do .....		4	270	28000		†131	5240	
Permis accordés aux sloops par la douane de Victoria, engagés dans le commerce de poisson et d'huile .....		†17	115	10500	35	10	200	
Divers équipages non mentionnés ailleurs (estimation) .....		†40	200	12000	80	100	4000	
Total, vapeurs.....		15			} 1875	} 137500	} 229	} { 991 } } †181 } 48155
do goëlettes.....		18						
do sloops.....		57						

\* Goëlettes. † Sloops. ‡ Canots.

## rets, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, etc.—Fin.

BATEAUX PLATS.		Nombre de pêcheurs.	Nombre de gréviers.	RETS ET SEINES.									OBSERVATIONS.	
Nombre.	Valeur.			Rets à saumon.			Seines à saumon.		Seines à hareng.			Seines à poisson.		
		Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.	Nombre.	Verges.	Valeur.		
1	100	12	3	10	2600	1000								
1	300	7	7	7	875	700	1	400						
		8	4									2	160	800
		6	2						1	150	200	1	70	400
		6	2						2	300	400	1	80	400
		6	2						1	150	100	1	80	200
		3	2				1	300	2	300	200			
		3	2						1	200		1	200	400
		3	2						1	200		1	200	400
15	2500	375	240	72000	25000	8	3200	3	450	600	6	1200	2400	
		173												
		‡295												
20	3000	100	25	25	7500	2500			10	1500	2000	17	3400	6800
									20	3000	4000	20	2500	6500
96	14725	{ 3095 } ‡295	2535	1379	491215	127450	19	7700	41	6100	7700	53	8370	19225

‡ Chasseurs indigènes.

## RELEVÉ du saumon mis en boîtes sur la rivière Fraser, depuis 1876 jusqu'à 1887.

Année.	Nombre de fabriques.	Nombre de boîtes.	Moyenne de chaque fabrique.	Observations.
1876.....	3	9,847	3,282	Les appareils pour la mise en boîte étaient imparfaits et n'ont pas servi cette année.
1877.....	5	64,300	12,860	
1878.....	8	103,018	12,877	Les fabriques ont manqué de ferblanc et ont été obligées de fermer au milieu de la saison.  On a fait de grands préparatifs, mais le poisson a manqué.  Boîtes, étant le résultat des opérations sur la rivière Fraser pendant les 12 dernières années.
1879.....	7	52,573	7,510	
1880.....	7	42,155	6,022	
1881.....	8	142,516	17,814	
1882.....	11	200,204	18,200	
1883.....	12	105,700	8,808	
1884.....	6	38,407	6,401	
1885.....	6	89,617	14,936	
1886.....	11	99,137	9,012	
1887.....	12	128,806	10,734	
		1,076,280		

JOHN BUIE,  
*Garde-pêche.*

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêcheries dans la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.
		\$	cts.	\$ cts.
Saumon, en conserve..... Boîtes	9,795,984	0	12	1,175,518 08
do frais..... Lbs.	2,226,600	0	10	222,660 00
do fumé..... "	31,050	0	16	4,968 00
do salé..... Brls.	4,459	12	00	53,508 00
Esturgeon, frais..... Lbs.	243,000	0	06	14,940 00
Flétan do..... "	386,000	0	10	38,600 00
Hareng do..... "	205,600	0	03	6,168 00
do fumé..... "	14,500	0	10	1,450 00
Poisson assorti et mêlé..... "	712,000	0	05	35,600 00
Truite, fraîche..... "	55,500	0	10	5,550 00
Oolâchan, frais..... "	25,500	0	06	1,530 00
do salé..... Brls.	115	12	00	1,380 00
do fumé..... Boîtes	350	2	00	700 00
Peaux de phoques à fourrure..... Nomb.	33,800	7	00	236,600 00
do à pelage doux..... "	3,500	0	75	2,625 00
do de loutre de mer..... "	75	60	00	4,500 00
Huile, oolâchan..... Galls.	340	1	00	340 00
do chien de mer, raffinée..... "	67,500	0	50	33,750 00
do mêlée..... "	40,000	0	40	16,000 00
Valeur présumée de la consomm. de poisson dans la province.....				160,000 00
Estimation de poisson crustacé, sardines et anchois.....				18,500 00
Total.....				1,974,887 08
Consommation par les Sauvages :—				
Saumon.....	\$2,732,500	00		
Flétan.....	190,000	80		
Esturgeon et autres poissons.....	260,000	00		
Huiles de poissons.....	75,000	00		
				3,257,500 00
Grand total du rendement approximatif de 1887.....				5,232,387 08

NOMBRE et valeur des navires, rets, etc., employés dans les différentes pêcheries de la province de la Colombie-Britannique, pendant l'année 1887.

Nombre	Navires, rets, etc.	—		Valeur.	
		\$	cts.		\$
90	Goélettes, vapeurs et sloops .....			127,500	00
991	Bateaux de pêche .....			41,915	00
181	Canots de cèdre .....			6,240	00
96	Bateaux plats et chalans .....			14,725	00
1,379	Rets à saumon, 491,215 vgs .....			127,450	00
19	Seines à saumon .....			7,700	00
41	do à hareng .....			7,700	00
53	do à poisson .....			19,225	00
				362,455	00
20	Etablissements de conserves, valeur présumée .....	360,000	00		
2	Fabriques d'huile .....	15,000	00		
	Différentes stations de salaison .....	20,000	00		
2	Glacières .....	10,000	00		
	Total .....			405,000	00
				767,455	00

Matelots .....	229
Pêcheurs .....	3,695
Chasseurs indigènes .....	295
Gréviers .....	2,535
Total .....	6,154

THOS. MOWAT,  
Inspecteur des pêcheries pour la Colombie-Britannique.



## ANNEXE No 8.

## ONTARIO.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA PROVINCE  
D'ONTARIO, ANNÉE 1887.

## DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches de cette division :—

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Brls.	1,144	1,064	1,083	759
do frais..... Lbs.	336,150	393,360	630,560	505,360
Truite..... Brls.	2,150	1,703	1,366	1,506
do..... Lbs.	215,500	570,974	568,954	401,801
Doré..... "	10,800	83,000	152,988	69,100
Esturgeon..... "	400	41,500	41,480	120,960
Poisson emp. pour la consommation locale. "			77,625	67,261
Totaux en lbs.....	1,223,650	1,642,234	1,961,407	1,617,482
Valeur..... \$	77,790	111,871 72	134,033 15	116,680 33

Le garde-pêche *James Dickson*, dont la division couvre la partie du lac Supérieur comprise entre la rivière aux Tourtes et l'île d'Ardoise, rapporte avoir accordé 50 permis pour des bateaux et 6 pour des rets à enclos. Un de ces derniers n'a pas été utilisé, un second n'a pas eu de succès, mais les quatre autres ont rapporté d'amples rendements à leurs propriétaires. Les rets à mailler ont donné un meilleur résultat parce qu'ils étaient mieux faits. La pêche d'automne, sur la baie du Tonnerre, n'a pas égalé celle de la saison correspondante de 1886. *M. Dickson* dit que cette baie n'est pas un endroit de pêche régulière, mais est remplie de frayères sur lesquelles le poisson blanc se rend en petite quantité pendant le mois de novembre et y passe l'hiver, après quoi il retourne en eau profonde. Il considère d'importance vitale qu'on s'occupe spécialement de ces fonds, mais il est difficile de faire comprendre aux pêcheurs que les règlements ont été établis pour leur avantage. En somme, la pêche a donné un rendement égal à celui de 1886. Cependant, la division du lac Supérieur, prise dans son ensemble, accuse une diminution de plus de 300,000 lbs. de poisson. Le garde-pêche n'a eu connaissance que d'une seule infraction aux lois, et le coupable a été condamné à \$5 d'amende.

Le garde-pêche *Jos. Wilson*, dont le district s'étend depuis l'île d'Ardoise, sur le lac supérieur, jusqu'à l'Anse de Collin, sur la baie Georgienne, constate une pêche moyenne sur le lac Supérieur, mais une diminution considérable dans la capture opérée sur la baie Georgienne, spécialement en fait de poisson blanc. Tant que les rets à enclos seront aussi nombreux sur le côté américain de la rivière Sainte-Marie, on ne peut espérer une amélioration sur le côté canadien. Les prix étaient

plus élevés en 1886 qu'ils l'ont été en 1887. La saison réservée a été assez bien observée sur le lac Supérieur, la plupart des pêcheurs étant partis avant la fin d'octobre. Les gardiens employés sous la direction du garde-pêche Wilson ont rendu de grands services pendant la saison réservée. Le 12 novembre, le gardien Strain a capturé un bateau appartenant à un nommé Leroy Hill, et qui avait à son bord 20 rets et 400 lbs. de poisson frais; bateaux et rets furent amenés à Thessalon, et le délinquant fut condamné à l'amende. Le gardien Cameron, de son côté, a saisi un bateau, 6 rets et 200 lbs. de poisson frais, qui ont été mis sous la garde du douanier de Killarney. M. Wilson a visité tous les fonds de pêche de sa division jusqu'à Killarney, mais n'a pu découvrir aucune infraction à la loi. Cependant, il est convaincu qu'on devrait prendre des mesures vigoureuses pour arrêter la pêche excessive qui se fait là. Je suggère qu'on détermine la quantité de rets que chaque bateau devrait avoir, ainsi que le nombre des bateaux pour chaque fond de pêche—diminuant le nombre des rets à enclos, fixant à 6 milles la distance entre chaque rets, et ne permettant pas qu'il en soit tendu à moins de 6 milles de l'embouchure des rivières. La demande de l'esturgeon sur les marchés des Etats-Unis augmente rapidement, et s'il n'est pas protégé, ce poisson ne pourra pas soutenir longtemps la lutte; il lui faudrait une saison réservée.

### DIVISION DE L'ILE MANITOULINE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Brls.	250	965	915	475
do ..... Lbs.	1,103,932	640,960	684,078	611,826
Truite..... "	1,938,194	1,412,680	1,359,440	855,747
do ..... Brls.	312	480	430	10
Achigan ..... Lbs.			1,316	
Doré ..... "	522,104	264,442	310,747	87,169
Brochet ..... "				600
Esturgeon..... "	234,659	477,400	451,576	170,150
Poisson emp pour la consommation locale. "			2,268	7,391
Poisson commun..... "				1,200
Totaux en lbs.....	3,911,319	3,084,462	3,108,424	1,825,083
Valeur .....	\$ 296,551 67	218,476 12	220,102 07	154,737 65

Le garde-pêche *D. Cameron*, qui est chargé des fonds de pêche autour des îles Manitouline, Saint-Joseph, Cockburn et aux Canards, accuse une forte diminution dans le rendement de presque toutes les espèces de saumon, spécialement du doré et de l'esturgeon, et il l'attribue aux excès commis dans le passé avec les rets à enclos. Les pêcheurs de cette division paraissent être adverses à l'emploi des rets à enclos. La saison réservée a été bien observée. Nous avons eu du mauvais temps et des tempêtes vers la fin de l'année, et il aurait été dangereux de tenter la pêche pendant la saison réservée. Les gardiens ont rendu de grands services. Comparée avec le résultat de l'année dernière, la valeur totale des captures accuse un déficit de \$65,000.

## DIVISION DE LA BAIE GEORGIENNE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc ..... Brls.	684	946	491	811
do frais..... Lbs.	350,184	398 000	858,571	1,795,380
Truite..... Brls.	938	746	482	948
do ..... Lbs.	1,386,520	1,712,000	1,505,366	1,743,148
Hareng..... Brls.	449	938	472	218
do frais..... Lbs.	.....	.....	.....	1,000
Achigan..... "	200	1,000	400	17,800
Doré..... "	73,900	89,000	30,500	28,200
Brochet..... "	23,320	17,000	10,000	900
Esturgeon..... "	2,350	600	2,000	3,015
Poisson commun..... "	27,480	39,000	13,000	44,850
Poisson emp. pour la consommation locale. "	7,800	100 000	120,000	60,400
Maskinongé..... "	.....	500	.....	500
Totaux en lbs.....	2,285,592	2,883,100	2,828,837	4,090,593
Valeur..... \$	164,189 06	200,890 00	207,648 96	342,739 60

Le garde-pêche *F. M. G. Fraser* a charge de la partie de la baie Georgienne qui s'étend de Parry-Sound à Victoria-Harbor. Pendant les mois de juillet et d'août, le poisson blanc et la truite saumonée ont abondé. Les relevés de la capture sont certainement exagérés en moins, car il est impossible d'obtenir des données exactes. Très peu de pêcheurs se conforment au règlement qui fixe la quantité de brasses de rets, et la plupart la dépassent de deux à trois mille brasses; le règlement qui concerne les mailles de 5 pouces n'est pas plus strictement observé. On a toujours la mauvaise habitude de vider le poisson en le sortant des rets, particulièrement à la Pointe-au-Baril et à Byng-Inlet. Si on n'y met un terme, cette pratique finira par être désastreuse pour les fonds du poisson blanc. La saison a été assez bien observée dans la partie sud du district, mais dans le haut de la baie on a vu pêcher plusieurs bateaux qui étaient montés par des Sauvages de Manitouline. Ils vendent leurs poissons à des marchands de Killarney qui, en l'achetant, les encouragent à violer la loi.

Le garde-pêche *Samuel Fraser* a charge de la partie de la baie Georgienne qui s'étend de Victoria-Harbor à Allenwood. L'hiver ayant été très rigoureux, la glace est partie tard des hauts-fonds. *M. Fraser* a visité son district pendant la saison réservée du printemps, et il croit que les gens l'ont observée parce qu'ils y ont été forcés. Il a appris de bonne source que de grandes quantités de poisson défendu sont expédiées par les marchands, paqué entre du hareng et d'autres poissons permis. Le poisson capturé pendant la saison réservée est salé pour faciliter sa vente sur le marché. Nul doute que les Sauvages abusent de leur privilège, car ils trouvent toujours des acheteurs qui les encouragent à violer la loi.

La division du garde-pêche *G. S. Miller* comprend la partie de la côte sud de la baie Georgienne qui s'étend de Allenwood à la baie de Colpoy. Le rendement de la pêche a été plus considérable que depuis plusieurs années. Cette augmentation est indubitablement due aux nouveaux modes de pêche, aussi qu'à l'emploi de petits remorqueurs qui font un service rapide entre les fonds de pêche et les différents marchés. La saison réservée a été généralement bien observée, mais plusieurs pêcheurs se plaignent de sa longueur et voudraient avoir le privilège de prendre de la truite saumonée après le 15 novembre. La dernière partie d'octobre a été signalée par des tempêtes qui ont occasionné de grandes pertes de rets, etc. La prohibition des rets à enclos sur la baie Georgienne a beaucoup servi la pêche avec

es rets à mailler. De grandes quantités de poisson pris dans le haut de la baie Georgienne sont expédiées de Wiarton aux marchés des Etats-Unis *via* le Grand Tronc de chemin de fer.

## DIVISION DU LAC HURON.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Hareng..... Brls.	6,592	6,912	1,932	5,057
do frais..... Lbs.			320,200	364,800
Poisson blanc..... Brls.	701,750	757,100	557,000	225,600
do..... Brls.				500
Truite..... Lbs.				1,250
do..... Lbs.	508,100	610,130	270,690	190,100
Achigan..... Lbs.	7,600	9,500	42,600	17,100
Brochet..... Lbs.	500	1,000		
Doré..... Lbs.	198,430	246,900	119,500	171,074
Esturgeon..... Lbs.	135,032	347,800	373,200	200,713
Poisson emp. pour la consommation locale..	504,000	496,400	409,800	394,175
Poisson commun.....				7,200
Totaux en lbs.....	3,373,812	4,327,230	2,484,390	1,577,569
Valeur..... \$	163,996 40	208,032 40	132,815 20	130,928 97

Le garde-pêche *J. Shackleton* est chargé des rives de la baie Georgienne, qui s'étendent de la baie de Colpoy au lac Hurd, et de là sur le lac Huron jusqu'à la baie de Stoke. Il accuse une augmentation de rendement due à des efforts extraordinaires de la part des pêcheurs et à l'emploi d'engins améliorés. On se plaint beaucoup de ce que des rebuts de moulins soient laissés sur les bords de l'eau pour être ensuite emportés dans la baie, où ils nuisent ensuite à la pêche. La saison réservée est observée d'une manière très indifférente; les tempêtes ont été plus que tout le reste préjudiciables à la pêche.

Le garde-pêche *R. H. Murray*, chargé de la côte du lac Huron, entre la baie de Stoke et la pointe de Clark, constate une diminution, surtout dans le rendement du poisson blanc et de la truite saumonée.

Le garde-pêche *A. C. McKinnon*, dont la division s'étend depuis la pointe de Clark jusqu'à celle de la Chaudière, ne fait pas de rapport, mais les relevés accusent une bonne capture. Trente et un rets à enclos ont été tendus dans cette division.

Le garde-pêche *D. McMaster*, dont la division comprend la rivière Sainte-Claire et la partie du lac Huron entre Sarnia et la pointe de la Chaudière, accuse encore une diminution dans les pêches de son district. Il ne peut lui assigner aucune cause raisonnable. Ce n'est certainement pas manque d'énergie de la part des pêcheurs, qui ont récemment amélioré leur méthode de préparer le poisson pour le marché. Les prix ont été meilleurs que l'année dernière. *M. McMaster* n'a pas eu connaissance que la loi ait été violée.

## DIVISION DE LA RIVIÈRE ET DU LAC SAINTE-CLAIRE.

(Y compris la rivière Thames.)

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs.	33,800	25,800	21,400	15,800
Truite.....	"	70,400	107,300	40,800	67,400
Hareng.....	Brls.	725	541	2,066	2,066
do frais.....	Lbs.			288,200	231,200
Maskinongé.....	"	235	500	355	1,100
Achigan.....	"	60,460	10,250	20,950	12,000
Brochet.....	"	25,490	8,900	8,400	13,200
Doré.....	"	136,400	69,700	85,115	98,800
Esturgeon.....	"	320	290	4,980	5,800
Poisson commun.....	"	237,500	145,100	143,657	140,300
Poisson employé pour consommation locale.	"	89,300	36,000	4,080	2,400
<b>Totaux en lbs.....</b>		<b>798,805</b>	<b>512,040</b>	<b>1,031,937</b>	<b>1,001,200</b>
<b>Valeur.....</b>	<b>\$</b>	<b>34,878 00</b>	<b>24,072 50</b>	<b>41,202 31</b>	<b>40,864 00</b>

Le garde-pêche *G. W. Roymond*, qui est chargé du haut du lac Sainte-Claire n'a pas fait de rapport.

Le garde-pêche *A. Quenneville*, dont la division comprend la partie du lac Sainte-Claire située près l'embouchure de la rivière Thames, dit qu'il n'y a pas eu beaucoup de pêche l'été dernier, par suite du grand nombre de rets à enclos qui étaient tendus près de son district.

Les gardes-pêche *P. McCarron*, de Wallaceburg, et *J. B. Moody*, de Wabano, qui ont charge de la rivière Sydenham et de ses tributaires disent que le poisson n'a pas rencontré d'obstacles pour monter à ses frayères. Aucune illégalité n'a été signalée.

Le garde-pêche *T. McQueen*, dont la division s'étend depuis l'embouchure de la rivière Thames jusqu'à Lewisville, signale une augmentation sur le rendement de 1886. Sur vingt-trois quartiers de pêche, dix-huit ont été en pleine activité. Il est venu beaucoup de poisson pendant le mois de décembre, après les pluies d'automne. Les saisons réservées ont été observées. Après enquête on a constaté que les creeks Jeannette et Baptiste n'étaient pas barrés par des seines, ainsi que quelqu'un en avait donné l'information. Une chose qui ennuie les pêcheurs, c'est l'habitude que certains habitants ont prise de jeter des branches d'arbres dans la rivière.

Le garde-pêche *John Crotty*, qui a charge de la partie centrale de la rivière Thames, depuis Lewisville jusqu'à Wardsville, dit que la pêche a donné de médiocres résultats, parce que l'eau était haute et que la glace est restée aussi longtemps. On s'attend à faire mieux l'année prochaine.

Le garde-pêche *P. McCann*, qui a charge de la partie supérieure de la rivière Thames, constate une capture assez bonne. Cinq individus ont été condamnés à l'amende; un pour avoir fait la pêche au dard, trois pour avoir vendu du poisson blanc au-dessous de la taille réglementaire, et un autre pour avoir pris du poisson avec des substances empoisonnées. Les saisons réservées ont été bien observées.

## DIVISION DE LA RIVIÈRE DÉTROIT.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs.	71,950	31,000	14,500	43,459
Hareng.....	Brls.	1,200	13,680	35,100	.....
do frais.....	Lbs.	.....	.....	325,600	378,855
Maskinongé.....	"	450	1,150	950	1,000
Achigan.....	"	570	.....	.....	400
Brochet.....	"	7,850	7,500	5,700	4,640
Doré.....	"	8,800	6,500	8,800	15,120
Esturgeon.....	"	47,000	49,780	85,950	70,000
Poisson commun.....	"	149,600	4,000	29,500	48,084
Poisson employé pour consommation locale.	"	15,000	.....	.....	.....
Totaux en lbs.....		541,220	2,835,930	7,491,000	561,549
Valeur.....	\$	20,025 70	74,333 00	198,992 50	29,284 47

## DIVISION PRINCIPALE DE LA POINTE PELÉE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Hareng.....	Brls.	9,118	14,730	lbs. 1,713,995	lbs. 3,394,000
Poisson blanc.....	Lbs.	30,842	58,380	25,530	100,686
Achigan.....	"	29,000	48,030	20,685	73,849
Doré.....	"	30,000	37,250	33,785	58,030
Esturgeon.....	"	47,800	91,260	3,651	39,780
Poisson commun.....	"	7,400	104,000	186,060	104,670
Totaux en lbs.....		1,968,642	3,284,920	1,983,706	3,771,015
Valeur.....	\$	54,209 36	91,120 20	96,774 70	191,194 52

Le garde-pêche *Wm. Prosser*, dont la division s'étend depuis l'embouchure de la rivière Détroit jusqu'à la ligne du comté de Kent, signale une amélioration sensible dans le rendement de toutes les espèces de poissons, le poisson commun excepté. Le poisson blanc accuse un surplus de 300 pour 100 sur 1886. La capture d'achigan, de hareng et d'esturgeon excède considérablement celle de l'année précédente. La valeur totale des pêches de cette division paraît plus considérable qu'elle ne l'est en réalité, car trois millions de livres de hareng sont cotés au prix uniforme de 5s. la livre, tandis que le poisson ne pourrait peut-être pas rapporter plus de 1c. la livre, vendu en bloc sur place.

## DIVISION DE L'ILE PELEE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Achigan .....	Lbs.		42,347	3,575	
Poisson blanc .....	"	45,561		2,700	31,300
Hareng .....	Brls.	634	8,863	Lbs. 240,000	Lbs. 105,563
Doré .....	Lbs.	22,483	11,964	6,750	
Esturgeon .....	"	186,600	7,290	24,325	12,000
Poisson commun .....	"	9,800	27,858	12,200	26,150
Total en lbs. ....		371,244	1,862,059	289,550	175,013
Valeur .....	\$	16,787 86	48,773 90	14,417 75	9,286 65

Le garde-pêche *James Cummins*, qui a charge des fonds de pêche autour de l'île Pelée, accuse une capture plus faible que celle de 1886. Seul, le poisson blanc a donné une augmentation.

## DIVISION DU LAC ÉRIÉ (À L'EXCLUSION DES DIVISIONS DE L'ILE PELEE ET DE PELEE (PRINCIPALE).

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc .....	Brls.				8
do .....	Lbs.	151,400	127,700	113,413	199,420
Truite .....	"	500	820	700	350
Hareng .....	Brls.	4,003	6,084		7,176
do .....	Lbs.			1,467,644	1,368,053
Maskinongé .....	"	2,900	2,000	2,350	3,995
Achigan .....	"	25,260	20,050	13,746	29,990
Brochet .....	"	13,280	17,700	23,600	34,370
Doré .....	"	122,114	635,888	787,124	872,954
Esturgeon .....	"	101,620	295,715	321,878	557,829
Poisson commun .....	"	635,800	76,875	72,840	324,056
Poisson employé pour la consommation loc. .	"	30,000	49,200	32,400	505,430
Total en lbs. ....		1,882,974	2,147,033	2,836,689	5,333,246
Valeur .....	\$	66,902 44	102,880 88	151,165 18	230,952 38

Le garde-pêche *J. McMichael*, dont la division comprend la partie de la côte du lac Érié qui fait face au comté de Kent, signale une légère amélioration dans la pêche de cette année. Vers la fin de la saison nous avons eu des tempêtes violentes qui ont fort endommagé les rets. *M. McMichael* n'a pas eu connaissance que les saisons réservées aient été violées, ni qu'il y ait eu des abus.

Le garde-pêche *Alex. McBride*, chargé de la partie du lac Érié qui fait face au comté d'Elgin, accuse une augmentation de rendement sur 1886. Deux pêcheurs qui

avaient employé des rets à enclos ont été condamnés à l'amende pour avoir pris du poisson blanc n'ayant pas la taille réglementaire et pour l'avoir vendu à des marchands de London. Cet exemple aura son effet. Prise dans son ensemble, la campagne a été assez fructueuse, malgré les avaries causées à des rets à enclos par des tempêtes violentes.

Le garde-pêche *D. Sharp*, qui a charge de la partie du lac Erié faisant face au comté de Norfolk, accusé lui aussi une augmentation. Les saisons réservées ont été bien observées.

### DIVISION DU LAC ONTARIO, Y COMPRIS LA RIVIERE NIAGARA.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Lbs.	16,600	9,400	21,699	16,313
Truite..... "	102,080	181,340	60,416	28,475
Hareng..... Brls.	6,880	6,014	30	186
* do frais..... "			1,014,515	1,174,026
Maskinongé..... "	135,000	177,000	235,000	132,000
Achigan..... "	157,562	145,020	144,570	123,890
Doré..... "	70,750	85,400	59,155	48,124
Drochet..... "	38,555	131,530	62,090	52,830
Anguille..... "	15,500	15,375	20,695	14,290
Esturgeon..... "	44,440	10,050	39,330	6,610
Poisson commun..... "	324,770	189,200	153,013	508,350
Consommation locale..... "			1,830	1,000
Totaux en lbs.....	2,281,217	2,147,115	1,817,713	2,143,108
Valeur..... \$	80,358 97	83,298 15	94,471 49	101,107 68

\* Y compris les ciscoes.

La division du garde-pêche *J. W. Kerr* s'étend depuis la baie Moulton, sur le lac Erié, jusqu'au port de Whitby, sur le lac Ontario, y compris la rivière Niagara. Cet officier rapporte que le poisson blanc et la truite saumonée diminuent graduellement dans le lac Ontario; depuis quelques années nos gens ne s'occupent presque plus de cette pêche. Le hareng et le cisco étaient abondants et de bonne qualité, le dernier surtout; il y en avait même de 3 livres. *M. Kerr* recommande qu'il y ait une saison réservée pour le cisco depuis le 1er janvier jusqu'au 1er mars. La pêche de ce poisson pendant les deux premiers mois de l'année est souvent désastreuse pour les rets, outre qu'il s'en perd une très grande quantité. Plusieurs rets à enclos ont été démolis par des tempêtes sur le lac Erié. Un pêcheur y a perdu son bateau et deux rets à enclos. *M. Kerr* recommande que l'on défende l'usage de la seine sur la baie Burlington pendant trois ans. L'augmentation signalée a été produite par le hareng et le poisson commun.

Le garde-pêche *Chas. Gilchrist* a charge de la partie du lac Ontario qui fait face au comté de Northumberland, y compris le lac du Riz. Il accuse une diminution considérable dans la capture de la truite saumonée; de plus, il n'a pas été pris un seul poisson blanc dans toute la division. Sur le lac du Riz la pêche a été très fructueuse jusqu'au mois de juillet, alors que la sécheresse a fait pousser les herbes marines à une telle hauteur que la pêche à la cuillère n'a plus été possible qu'à l'automne.



## DIVISIONS DE PRINCE-EDOUARD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Lbs.	159,800	247,400	145,050	137,921
Truite..... "	265,500	108,000	158,350	75,000
Hareng..... "	364	1,505	230	.....
do frais..... "	.....	.....	40,100	112,600
Anguille..... "	.....	.....	7,400	1,600
Maskinongé..... "	550	1,900	1,215	760
Achigan..... "	45,400	75,900	4,780	25,000
Brochet..... "	43,500	93,400	50,450	128,050
Doré..... "	57,300	120,800	11,655	63,150
Esturgeon..... "	40,300	40,000	2,100	10,425
Poisson commun..... "	564,400	576,500	249,900	361,150
Poisson employé pour consommation locale. "	59,600	231,500	.....	6,500
Totaux en lbs.....	1,309,150	1,796,400	717,000	1,113,156
Valeur..... \$	64,949 00	78,783 00	38,980 50	53,021 75

Le garde-pêche *Charles Wilkins*, qui a charge de la division de la baie de Quinté, accuse une augmentation sur le rendement de l'année dernière: Le poisson aurait donné un meilleur rapport si le temps avait été plus favorable. Le hareng était abondant, et de la plus belle qualité que nous ayons vue jusqu'ici. *M. Wilkins* a visité les passes-migratoires de son district, et les a toutes trouvées en bon ordre. **A** une couple d'exceptions près, les saisons réservées ont été bien observées.

La garde-pêche *Redmond*, dont la division comprend la partie de la côte du lac Ontario qui borde le comté de Prince-Edouard, signale une capture assez bonne, sauf une légère diminution dans le rendement du poisson commun, laquelle s'explique par le fait qu'on a retranché de sa division les lacs Est et Ouest. Les saisons réservées ont été bien observées.

## DIVISIONS DE LENNOX, ADDINGTON ET FRONTENAC.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Lbs.	14,800	107,300	68,100	210,400
Truite..... "	28,400	24,350	5,400	13,850
Achigan..... "	2,900	3,500	800	48,300
Brochet..... "	4,300	31,000	26,600	55,100
Doré..... "	45,650	33,600	22,800	79,700
Anguille..... "	1,500	300	1,050	600
Hareng..... Brs.	153	114	lbs. 13,000	lbs. 4,600
Poisson mêlé..... Lbs.	84,400	122,800	68,200	88,200
Maskinongé..... "	.....	.....	.....	200
Totaux en lbs.....	212,550	345,650	205,950	580,950
Valeur..... \$	9,957 60	18,577 00	11,374 50	31,576 00

Le garde-pêche *A. D. Sills*, qui a charge des pêcheries du comté de Lennox signale une augmentation dans toutes les espèces de poissons. Plus de pêcheurs qu'en 1886. Le poisson blanc et surtout le doré ont rapporté 100 pour 100 de plus que l'année précédente. Le brochet et les autres poissons communs ont aussi augmenté.

Le garde-pêche *R. R. Finkle*, chargé de la partie du lac Ontario qui fait face au township d'Ernestown, accuse une capture extraordinairement bonne, le temps ayant spécialement favorisé la pêche. Les saisons réservées ont été bien observées.

Le garde-pêche *George Lake*, qui a charge des eaux de l'intérieur du comté de Frontenac, attribue la diminution du poisson à l'absence de bonnes passes-migratoires, et il recommande encore une fois qu'il en soit construit sur le lac Bob et sur le lac de l'Aigle. Il n'a été fait rapport d'aucune infraction. Toute la pêche se fait ici avec l'hameçon et la ligne, et le poisson capturé ne sert qu'à la consommation locale.

Le garde-pêche *Robert Gilbert*, qui est aussi chargé des eaux de l'intérieur du comté de Frontenac, dit qu'il n'y a pas été fait de pêche aux rets dans sa division. Les saisons réservées ont été bien observées. M. Gilbert a souvent visité les scieries de son district, et il croit qu'elles ne laissent pas tomber la sciure et les rebuts dans la rivière. Aucun des barrages n'est muni de passes-migratoires. L'année dernière, le haut du lac de la Truite a été repeuplé de truite saumonée provenant de la pisciculture de Newcastle.

Le garde-pêche *H. R. Purcell*, qui est chargé des eaux de l'intérieur du comté d'Addington, rapporte que le poisson était abondant, et la pêche aussi bonne à la ligne qu'à la cuillère. Il a confisqué quelques rets à mailles et quelques verveux sur les lacs Cranberry et Grass, et il les a détruits. Après enquête, il a constaté qu'une plainte portée au sujet de la saisie n'était pas fondée.

#### DIVISIONS DE L'ÎLE WOLFE ET KINGSTON.

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs. 700	1,200	2,500	1,000
Truite.....	9,700	16,400	12,000	1,500
Achigan.....	900	46,000	3,900	3,950
Doré.....	1,900	700	1,050	1,600
Anguille.....	3,300	3,200	2,250	8,400
Maskinongé.....	.....	15,000	1,110	1,000
Brochet.....	1,800	1,900	27,440	47,850
Esturgeon.....	4,900	5,550	2,200	5,700
Poisson commun.....	.....	60,100	26,425	78,700
Poisson employé pour consommation locale.	125,900	.....	.....	.....
Totaux en lbs.....	144,000	150,050	78,875	149,700
Valeur.....	\$ 5,277 00	7,445 50	3,910 85	6,222 50

Le garde-pêche *Thomas Merritt*, qui est chargé des bords du lac faisant face au comté de Frontenac, rapporte qu'il est venu très peu de poisson commun au printemps. La pêche aux verveux n'a pas été faite activement, parce que les pêcheurs ont préféré naviguer sur les lacs, où ils gagnaient de plus gros gages. La pêche de l'achigan à la ligne et à la cuillère sur les eaux réservées a été meilleure que depuis plusieurs années. Plusieurs amateurs venus des États-Unis ont visité les fonds de pêche. M. Merritt pense qu'il serait à propos d'émettre un nombre restreint de permis de pêche aux rets sur les eaux de l'intérieur de son district, afin d'arrêter le rapide accroissement du poisson commun, qui détruit le poisson de meilleure qualité.

Le garde-pêche *P. Keil*, qui surveille les fonds de pêche autour de l'île Wolfe, dit que le poisson de toutes espèces abondait. Sans les tempêtes qui ont signalé la

saison, la capture de la truite saumonée autour de l'île aux Tourtes aurait été plus considérable, car le poisson y était très abondant. Le poisson commun abondait aussi, mais comme il n'était pas en demande et ne se vendait pas cher, il a été peu pêché. Au reste, d'autres branches d'industrie qui employaient mieux la main-d'œuvre ont nuï à l'exploitation de la pêche.

Les gardes-pêche *John Cox* et *Nassau Acton*, qui ont charge du Saint-Laurent autour de l'île Howe et jusqu'au phare Jackstraw, disent que la pêche à la ligne et à la cuillère ont donné le même résultat qu'à l'ordinaire. On n'a pas signalé d'infractions à la loi. Les saisons réservées ont été bien observées.

### LES DIVISIONS LEEDS, LANARK ET RIDEAU.

ÉTAT du rendement et de la valeur des pêcheries dans cette division.

	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs. 825	2,400
Truite.....	" 11,500	15,800
Hareng, frais.....	" 9,600	2,600
Anguille.....	" 1,450	2,920
Maskinongé .....	" 1,000	1,000
Doré.....	" 22,525	23,250
Achigan.....	" 9,100	9,150
Brochet.....	" 49,625	32,500
Poisson commun.....	" 93,600	118,400
Total en lbs.....	199,225	208,020
Valeur.....	\$8,785.25	\$9,258.20

Le garde-pêche *George Jeacle*, chargé de la surveillance des lacs Rideau, dit que la pêche n'a pas été faite aussi activement que l'année dernière; les habitants du district trouvaient plus de profit à travailler sur le chemin de fer Brockville et Westport. Il a été pris peu de hareng, à peine assez pour la consommation locale. *M. Jeacle* a eu à juger huit cas de violation de la saison réservée, et il a puni les délinquants. Les propriétaires de scieries ont bien observé les règlements. Deux passes-migratoires ont été construites cette année, l'une près de Westford, à la tête du lac Rideau, et l'autre au barrage du moulin de Clark, lac de Sable; toutes deux seront très utiles.

Le garde-pêche *A. E. Mills*, qui a charge de la rivière Rideau, dit que le rendement de la pêche a été moyen. Les saisons réservées ont été assez bien observées; le seul abus commis a été la pêche au dard, dans le cours du printemps et de l'automne. Il n'y a que deux passes-migratoires, et elles auraient besoin d'être réparées pour l'année prochaine.

### DIVISIONS DE ROCKPORT, BROCKVILLE ET CORNWALL.

ÉTAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.	1885.	1886.	1887.
Maskinongé.....	Lbs. 22,200	23,000	24,000
Doré.....	" 15,000	21,000	21,000
Brochet.....	" 45,000	10,000	20,000
Eaturgeon.....	" 10,000	8,000	12,000
Poisson commun .....	" 28,000	25,000	26,000
Totaux en lbs.....	120,200	87,000	103,000
Valeur.....	\$ 5,810 00	4,290 00	5,200 00

## DIVISION DE PRESCOTT, RUSSELL ET CARLETON.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division pour 1886 et 1887.

		1886.	1887.
Anguille.....	Lbs.	8,000	10,000
Esturgeon.....	"	1,500	2,000
Maskinongé.....	"	10,500	10,100
Achigan.....	"	7,800	7,500
Doré.....	"	16,500	15,000
Brochet.....	"	16,800	17,000
Poisson commun.....	"	52,000	50,000
<b>Total en lbs.....</b>		<b>113,100</b>	<b>111,600</b>
<b>Valeur.....</b>		<b>\$4,963</b>	<b>\$5,026</b>

## DIVISION DE RENFREW.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division pour 1886 et 1887.

		1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs.	2,700	2,500
Truite.....	"	4,400	6,000
Anguille.....	"	2,200	1,500
Esturgeon.....	"	3,500	2,900
Maskinongé.....	"	4,050	3,100
Achigan.....	"	4,100	4,100
Doré.....	"	3,800	4,400
Brochet.....	"	11,000	8,400
Poisson commun.....	"	13,700	22,400
<b>Total en lbs.....</b>		<b>49,450</b>	<b>55,600</b>
<b>Valeur.....</b>		<b>\$2,531</b>	<b>\$2,847</b>

## DIVISION DU LAC NIPISSINGUE.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs.	16,000	15,000	16,000
Truite.....	"	24,000	25,000	25,000
Doré.....	"	30,000	28,000	30,000
Brochet.....	"			
<b>Totaux en lbs.....</b>		<b>70,000</b>	<b>68,000</b>	<b>71,000</b>
<b>Valeur.....</b>	\$	<b>4,220 00</b>	<b>4,100 00</b>	<b>4,600 00</b>

## DIVISIONS DE PARRY-SOUND ET MUSKOKA.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.	1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc..... Lbs.	18,000	15,000	3,000	1,600
Truite ....." "	3,500	7,230	20,400	20,300
Hareng ....." Brls.	90	80	lbs. 1,000	lbs. 1,500
Achigan ....." Lbs.	1,600	1,500	8,000	8,500
Doré ....." "	5,200	4,200	9,000	18,500
Brochet ....." "			1,000	500
Poisson commun.. .." "			16,000	17,000
Maskinongé..... .." "				1,500
Totaux en lbs..... ..	46,300	43,930	58,400	79,400
Valeur ....." \$	2,578 00	2,520 40	3,552 00	5,478 00

Le garde-pêche *E. C. Roper*, qui est chargé de la surveillance des eaux de Muskoka à l'est du lac Roseau, etc., dit que les règlements ont été observés mieux qu'à l'ordinaire. Quelques cas isolés de pêche au dard ont été les seules infractions qu'il ait eu à juger.

Le garde-pêche *Geo. R. Steele*, de McKellar, qui a charge des eaux de l'intérieur du district de Parry-Sound, dit que, à quelques exceptions près, les saisons réservées ont été assez bien observées. Il a condamné à l'amende deux individus qui avaient pris du doré en temps défendu. Il en a surpris d'autres qui pêchaient illégalement; mais l'obscurité l'a empêché de les reconnaître; toutefois, il a pu confisquer leurs engins de pêche. Les règlements concernant la sciure ont été mieux observés, et il n'a pas reçu de plaintes à ce sujet. Le besoin de bonnes passes-migratoires se fait vivement sentir sur plusieurs cours d'eau. La truite saumonée semble frayer plus à bonne heure dans les eaux de l'intérieur que dans les grands lacs. Les habitants se plaignent toujours de ce qu'on leur refuse le privilège de pêcher le hareng aux rets pour leur compte.

Le garde-pêche *A. H. Smith*, qui est chargé de la surveillance des lacs Joseph, Roseau, Muskoka et autres eaux du district de Parry-Sound, rapporte que plus de 10,000 touristes ont visité ces lacs magnifiques. Un propriétaire de moulin a été condamné à l'amende pour avoir laissé échapper de la sciure dans le lac. Les autres paraissent se conformer au règlement. Il y aurait encore beaucoup à faire pour prévenir la pêche aux rets. Plusieurs rets ont été saisis, et une couple de délinquants condamnés à l'amende. Le poisson augmente évidemment dans ces lacs. Ce sera une bonne affaire pour les habitants.

## DIVISIONS DU LAC SIMCOË ET COUCHICHING.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans ces divisions.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc .....	Lbs.	50,000	35,000	15,000	12,000
Truite .....	"	65,000	51,000	31,000	18,000
Hareng .....	Brls.	100	120	25,000	.....
Maskinongé .....	Lbs.	5,000	4,000	6,200	4,150
Achigan .....	"	20,000	15,000	10,000	16,200
Doré .....	"	.....	.....	.....	6,000
Brochet .....	"	20,000	20,000	22,000	8,000
Esturgeon .....	"	10,000	7,000	4,000	1,200
Poisson commun .....	"	.....	.....	.....	10,000
<b>Totaux en lbs.....</b>		<b>190,000</b>	<b>156,000</b>	<b>113,200</b>	<b>69,550</b>
<b>Valeur.....</b>	<b>\$</b>	<b>12,700 00</b>	<b>9,970 00</b>	<b>7,202 00</b>	<b>5,113 00</b>

Les gardes-pêche *L. S. Sanders* et *Wm. Hastings*, chargés de la surveillance du lac Simcoe, rapportent que la pêche à la ligne et la pêche à la cuillère sont aussi bonnes que l'année dernière. A l'exception de quelques individus demeurant près du lac au Serpent et qui ont été condamnés à l'amende, tout le monde a bien observé les saisons réservées.

Le garde-pêche *Fred. Webber*, qui est chargé du lac Couchiching et de la rivière Severn, accuse une augmentation appréciable dans toutes les espèces de poissons qui fréquentent ces eaux, sauf la truite mouchetée, dont il attribue la diminution aux grands froids de l'hiver précédent, qui en ont détruit une grande quantité dans les petits lacs. On n'a jamais vu l'achigan aussi abondant que cette année. Le maskinongé paraît augmenter. Trois propriétaires de moulins ont été trouvés coupables d'avoir violé le règlement concernant la sciure, et condamnés à l'amende. Cela a eu un bon effet, et depuis on a remarqué une amélioration sensible dans la condition des cours d'eau. *M. Webber* a beaucoup de misère à forcer les Sauvages Chippewa de respecter la loi. D'autres ennuis sont infligés par certains grands clubs de pêche des États-Unis qui viennent opérer sur la rivière Severn. Plusieurs rets à mailles étroites évidemment tendus pour prendre de la boitte, mais qui détruisaient du jeune poisson de toutes espèces, ont été confisqués, et on n'a pas pu découvrir leurs propriétaires. Ces étrangers font un gaspillage considérable du poisson, au détriment des habitants de l'endroit. La seule passe-migratoire qu'il y ait dans ce district, sur la rivière du Nord, est en bon ordre. D'autres seraient grandement nécessaires.

Le garde-pêche *Wm McDermott*, qui a charge des eaux de l'intérieur du comté de Simcoe, signale une amélioration dans toutes les espèces de poissons qui fréquentent ces eaux, à l'exception de la truite mouchetée. La rapide diminution de ce poisson ne peut être expliquée que par la rigueur des deux derniers hivers. Les règlements de pêche n'ont jamais été aussi bien observés: un seul individu a été trouvé coupable. Toutes les passes-migratoires du district sont en bonne condition, sauf une seule que son propriétaire a promis de réparer.

## DIVISION DU LAC SCUGOG.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Maskinongé .....	Lbs.	200,000	200,000	200,000	205,000
Achigan .....	"	80,000	60,000	60,000	60,000
Poisson commun .....	"	100,000	100,000	100,000	90,000
<b>Totaux en lbs.....</b>		<b>380,000</b>	<b>360,000</b>	<b>360,000</b>	<b>355,000</b>
<b>Valeur.....</b>	<b>\$</b>	<b>19,800 00</b>	<b>18,600 00</b>	<b>18,600 00</b>	<b>18,600 00</b>

## DIVISION DU COMTÉ DE WELLINGTON.

ÉTAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division :—

		1886.	1887.
Truite .....	Lbs.	172,500	150,000
Maskinongé.....	"	25,000	27,000
Brochet.....	"	35,000	30,000
Total en lbs.....		232,500	207,000
Valeur .....		\$17,050	\$18,120

## DIVISION DU COMTÉ DE VICTORIA.

ÉTAT du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1885.	1886.	1887.
Hareng .....	Lbs.	10,000	3,000	3,100
Maskinongé .....	"	15,000	15,000	15,000
Achigan .....	"	25,000	25,000	24,500
Doré.....	"	2,400	3,000	3,000
Poisson commun .....	"	5,000	5,000	5,000
Anguille.....	"			500
Totaux en lbs.....		57,400	51,000	51,100
Valeur .....	\$	2,944 00	2,880 00	2,885 00

## DIVISION DE PETERBOROUGH.

ÉTAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches dans cette division.

Espèces de poisson.		1884.	1885.	1886.	1887.
Poisson blanc.....	Lbs.	10,000	1,500	1,200	1,200
Truite.....	"	27,000	15,600	18,000	18,000
Hareng .....	Brls.	70	27	lbs. 7,000	lbs. 7,000
Maskinongé .....	Lbs.	174,400	117,000	121,000	121,000
Achigan .....	"	120,000	93,000	92,000	92,000
Poisson commun.....	"	30,000	22,000	36,000	36,000
Anguille.....	"			8,000	
Totaux en lbs.....		372,300	254,500	283,200	275,200
Valeur.....	\$	21,874 00	14,763 00	16,146 00	16,106 00

# ONTA

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., ainsi que du

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						
	Navires ou remorqueurs.				Bateaux.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.
<i>Division du lac Supérieur.</i>			\$		\$		
Baie de la Grosse-Truite.....					1	25	1
Ile Spar.....	1	10	400	3	1	75	2
Baie du Tonnerre.....	2	105	2600	6	21	2315	42
Iles Welcome.....					4	400	8
Pointe Porphyre.....	1	15	1500	3	4	705	12
Roche Debout.....					3	1050	16
Baie Noire.....	1	30	1500	3			
Baie Népigon.....					6	610	12
Ile Salter.....					2	225	5
Ile Sault.....					22	900	47
Népigon et autres Sauvages.....					3	900	6
Havre Péninsule.....					1	150	2
Rivière au Chien.....	1	10	1000	6	2	300	6
Baie Michipicoton.....					2	150	5
Ile au Caribou.....					3	1600	16
Ile au Léopard.....					1	75	3
Ile Pancake.....					3	775	6
Mamainse.....					2	150	4
Batchewang.....					7	350	16
Baie Goulet.....					2	105	4
Gros Cap.....							
<b>Totaux.....</b>	<b>*6</b>	<b>170</b>	<b>7000</b>	<b>21</b>	<b>102</b>	<b>10860</b>	<b>213</b>
<i>Iles Manitoulines.</i>							
Baie Mecbeth.....					3	600	6
Grand Sable.....					2	225	6
Grande Batture.....	1	50	4000	12	3	400	4
Rivière Espagnole.....	1	8	3400	4	4	450	8
Rivière au Serpent.....					1	350	4
Ile à la Sauvagesse.....	1	8	1500	5	30	6000	60
Ile Cockburn.....	1	33	3500	6	4	800	24
Ile Kakawong.....					1	150	2
Iles aux Canards.....	3	70	11000	20	20	3000	35
Cap Robert.....					4	800	18
Ile Verte.....					1	200	4
Ile Saint-Joseph.....					5	700	7
<b>Totaux.....</b>	<b>*7</b>	<b>169</b>	<b>23400</b>	<b>47</b>	<b>78</b>	<b>13275</b>	<b>208</b>

\* Tous remorqueurs.

# RIO.

rendement et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pendant l'année 1887.

MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.								Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.		
Rets à mailles.		Rets à chambres.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Esturgeon, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.			\$	cts.
Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.												
	\$		\$												
	100	50			5000	2500							200	656	00
	400	200			6000	9000							300	1,389	00
	3270	4295			123000	59750							6150	15,999	50
	1650	800			34500	40500							1250	6,847	50
	1950	975			38500	39500							2700	7,111	00
	3200	1650			42000	64000							4000	9,980	00
			6	1500		3500		30000	68000				1150	6,194	50
	2700	1350			300	10000	23000	373					2450	9,903	50
	700	350			350			258					900	6,107	00
	1900	800											40000	1,200	00
	1250	1750				23220	19000						225	3,761	35
	5850	1300	2	1000	15	24100	51550	125					400	8,495	00
	5400	1200			18	18400	30201	175					175	6,427	35
	12500	1700						475					180	4,755	40
	3400	574			50	120000		100					615	11,118	45
			1	350		20000		7000					210	2,026	30
	12500	1750				20200	19000						300	3,525	00
			3	900		4000		75000	1100				240	4,893	20
	330	90	3	1800		12940	43800	8960					616	5,971	28
	100	70			26								5200	416	00
	<b>62300</b>	<b>18904</b>	<b>15</b>	<b>5550</b>	<b>759</b>	<b>505360</b>	<b>401801</b>	<b>1506</b>	<b>120960</b>	<b>69100</b>			<b>67261</b>	<b>116,680</b>	<b>33</b>
			1	300		50900	40200						356	8,102	69
			1	350		5000	2460			550			218	685	54
	30000	3000	4	1200		40000	80000		60000	40000			298	17,208	94
			2	800					40000				309	2,409	27
			2	600					25000				210	1,506	30
	334000	15600			425	110000							6000	13,230	00
	46800	3900	13	13000	50	151876	160787	10	9450	11919				30,110	92
			1	250		3000	2000							440	00
	100000	10000	10	4000		120000	500000		10000	10000				60,800	00
	2700	1000	4	200		100000	20000		20900	10000				11,800	00
			2	600		400	36000							3,920	00
			6	1500		27050	14300		5700	8700	600	1200		4,524	00
	<b>513500</b>	<b>33500</b>	<b>46</b>	<b>24600</b>	<b>475</b>	<b>611826</b>	<b>855747</b>	<b>10</b>	<b>170150</b>	<b>81169</b>	<b>600</b>	<b>1200</b>	<b>7391</b>	<b>154,737</b>	<b>65</b>



STATISTIQUE du nombre et la valeur des

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires ou remorqueurs.		Bateaux.		Rets à mailler.		Seines.		Rets à chambres.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Division de la Baie Georgienne.</i>											
De Collins-Inlet au havre Victoria	2	200	11000	12	60	8980	163	195600	22680		
Du havre de Victoria à Allenwood				22	325	40	12050	1220			
Rivière Nottawasaga.				1	150	3			166	200	
Collingwood	2	75	7000	10	5	700	12	6308	2950		
Meaford	2	44	4300	8				2241	1000		
Thornbury				14	1940	37		6308	3910		
Vaile Point				5	560	11		1909	1015		
Owen-Sound	1	35	3000	4	8	870	19	2573	1000		
Baie Colpoj à Cap Hurd.	4	135	16000	21	20	4000	50	174000	15000		
Totaux	*11	489	41300	55	135	17525	335	400989	48775	166	200
<i>Division du lac Huron.</i>											
Ile à la Pêche				30	4000	90		52000	6000	400	1600
Sable Beach				7	70	42				1400	5600
Saugeen et Rivière				7	2100	28		7800	7200		
Inverburon				2	250	6		2000	400		
Kincardine				8	2000	32		80000	7520		
Goderich				3	600	9		21000	2570		
Bayfield				2	340	2		4500	540		
Lakeview								7700	1660		
Bosanquet				7	335	28			1290	1160	
Port Franks				2	400	3					2 425
Stony Point				1	150	4					2 300
Kettle Point				6	450	14					6 2380
Hillsborough				13	2000	19			1540	1125	
Lake-Shore				14	335	37			100	100	
Vieille Réserve Militaire.				1	25	6			118	560	
Point-Edward				6	275	25					
Totaux				109	13330	345		175000	25890	4848	10145 21 5705

\* Remorqueurs.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.	
													\$	cts.
464	1200600	124748	170		1000	500	500	12000	4500	900	40000	50000	118,687	80
123	203880	105000	65	28		15			20200		2500	10400	30,416	30
10	10000	50000	40	10		2500							6,495	00
93	103000	34000	90	40					900		950		13,732	50
6	43000	60000	50						500				10,030	00
72	68000	88000	233					3000			800		17,494	00
8	10100	18000	55						1300		400		19,528	00
35	21800	136800	95	40				2800	800		200		17,126	00
	135000	965000	150	100									109,250	00
811	1793380	1743148	948	218	1000	3015	500	17800	28200	900	44850	60400	342,739	60
500			650	1500									18,250	00
			350	1750									11,375	00
	46000	132000											15,880	00
	1000	2000		32									424	00
	48000	21200											5,960	00
	6000	17000	250										4,680	00
	200	8000									1200		852	00
		5000			180000							185000	15,050	00
	115000				32800	7600		17100	27800			200300	19,999	00
	2000				5080	2800							578	00
					2000	1800			2000		2000		388	00
	3900	7200		113	5000	28048			11374		4000		4,275	82
	3500	7500		205		81665			49000				10,058	65
		200		425	17000	52800			31900				7,864	50
				200	3000								1,050	00
				832	120000	26000			49000				14,244	00
500	225600	190100	1250	5057	364800	200713		17100	171074		7200	394175	130,928	97

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires et remorqueurs.		Bateaux.		Rets à mailier.		Seines.		Rets à chambres.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division de la rivière et du lac Ste-Claire et de la rivière Thames.</i>										
Baie Sarnia			1	20	6		40	50		
Réserve des Sauvages			7	114	25		260	370		
Moore			5	80	25		195	250		
Sombra			4	78	14		127	150		
Baie Mitchell			10	225	20		2000	500		
Rivière Sydenham			2	10	4		30	20		
Rivière Thames			20	197	123		740	730		
Stony Point			11	530	46		10000	10000		
Totaux			60	1254	263		13392	12070		
<i>Division de la rivière Détroit.</i>										
Rivière Détroit, île aux Pêches et pointe de l'île du Bois Blanc	*1	10	3	21	1265	109		19	2150	6 2100
<i>Division du lac Erié.</i>										
Pointe Pelée (terre ferme)				46	4730	73			37	11125
do (île)				7	935	20			14	2750
De Romney à Oxford				20	665	36	100	80	180	175
Port-Glasgow				1	120	3			2	300
Eagle				5	500	12			6	3000
Tyroncel				6	260	6			4	1500
Port-Stanley	*2	48	14	9	1515	4			10	6400
Port-Bruce	*2	13	11	6	850	6			9	3250
Port-Burwell	*2	68	6	6	730	6	900	200	11	3500
Longue Pointe				4	100	8	1250	160		
Houghton	*1	4	4	7	625	5			8	2450
Walsingham				13	1045	18		500	510	3 1000
Baies intérieures, y compris St. Williams				10	275	40		1140	1355	
Baies extérieures, y compris Turkey Point				4	135	15	500	60	760	900
Normandale				3	200	6	750	90	150	200
Port-Dover				6	1950	13	4400	600		
Naticoke à Rainham				3	550	11			3	800
De Cayuga à la baie Moulton, y compris la Grande Rivière	†2	8	4	7	258	21	22	100	6	360
De la baie Moulton à Fort Erié, y compris la pêche à travers la glace					10	430	21	1400	140	146
Totaux	9	141	39	153	15673	324	9322	1330	2882	4030

\*Remorqueurs. †Navires.

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

Verveux.		ESPÈCES DE POISSON.										Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.				
Nombre.	Valeur.	Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.			Poisson commun, lbs.			
					125	17500	600			2000	600						
					856	41500	1900			16200							1,623 50
					745	11000											7,013 00
					340	83000				6000							3,902 50
									8600		5000	6000					6,040 00
					15800	67400				1700		5000					910 00
										69000	6100	123400					342 00
									3300	1100	2000	3900	2400				20,181 00
																	852 00
					15800	67400		2066	231200	5800	1100	12000	98800	13200	140300	2400	40,864 00
1	50		43450				378855	70000	1000	400	15120	4640	4808				29,284 47
			100686			3094000	39780		73849	58030		104670					191,194 52
			31300			12000	105563					2650					9,286 65
			52254		6804			124352	1600	4800	5636	2420	28000	15600			44 670 60
			2809			30000	8150				11800						2,921 00
			10535			58846	17476		100	13500							5,649 66
			14954			74230	13200			21659							6,959 36
			31000			400000	54000			180000							36,520 00
			24686			63405	50410			113910		9300	31280				16,221 73
			15251	100		72750	65230			125020		8200	50				16,410 08
										12800		2000					868 00
			18500	250		59000	77000	250		25000		1580	1800				10,691 40
			3220			10083	5411		2600	11308	2200	4125					2,154 64
										2000	275	3140	34180	12000	18050	1100	3,530 20
										20100	50	110	1200	16000	5500	8000	2,561 60
										12266		9780	1000	6000			1,429 80
			2500			101179	3500	1250	1000	32300	1250						7,604 45
			6660			183700	11950		50	15411							11,362 46
8	50	8	1500			372		6800	450	10650	25650	8000	30000	155600			10,455 00
			11580					280500	107500	60	1450	233800		212800	300000		50,902 40
8	50	8	331406	350	7176	4867616	609609	3995	98839	930984	34370	454975	505430				431,433 53

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires ou remorqueurs.		Bateaux.		Rets à mailler		Seines.		Rets à chambres		Verveux.		
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
		\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
<i>Division du lac Ontario et de la rivière Niagara.</i>													
Queenstown.....	4	100	7			60	150			*3	425		
Niagara (ville).....	11	835	20	8050	1345	270	250						
Grantaam et Port-Dalhousie..	3	146	4	800	90								
Clinton.....	8	315	12	4800	460	125	150						
Grimby.....	1	50	2	1500	180								
Winona.....	2	285	5	5500	660								
Grève Burlington.....	21	1942	31	14350	1944	350	125						
Bronté.....	18	2065	48	32000	3840								
Port-Credit.....	3	275	8	4250	490								
Le Humber.....	1	180	2	1000	250								
Ile Toronto.....	5	6.0	10	5900	726								
Port-Union et Le Rouge.....	2	45	4	1200	144								
Baie des Français.....	2	70	4	1900	276								
Whitby.....	2	40	2	200	36								
Bowmanville à Brighton (y compris le lac du Riz).....	24	1100	48	10300	455	150	6100	1	100	52	520		
Rivière Trent.....													
Totaux.....	107	8067	207	91450	10896	955	6775	1	100	55	945		
<i>Division du comté de Prince-Edouard et de la Baie de Quinté.</i>													
Grève Wellington.....	3	30	8000	9	40	8000	70	17000	3600	700	700	25	250
Grève Weller.....													
Baie Smith.....													
Baie de Quinté.....	1	30	300		62	1707	173	2000	484		2805	69	1970
Ameliasburg.....													
Sophiasburg.....													
Thurlow.....													
Tyendenaga.....													
Totaux.....	4	60	8300	9	102	9707	243	19000	4084	700	3505	94	2220

\* Machines.

navires, rets, etc.—Ontario—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.													VALEUR.	
Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Traite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Mackinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.		\$
133	6525		36	84286	30	430		100	100		150		4,431	04
500	500			93790	160	2500		290	5124		1450	900	5,771	24
500	500			22200	500	180			400	500	1000	100	1,272	80
1875	2600			55750		500			500	600	3000		3,007	50
2600	1120			8000					15000				5,668	00
				86000									10,927	10
				195000	600				2500		17880	250	19,425	00
				375000									5,250	00
				92000	3000					600	8000		3,964	50
				60000						50	400		3,460	00
				69000									9,690	00
				15000						1200	296000		1,670	00
				18000						7600			123	00
										2400	100			
													16,400	00
													9,320	00
16313	28475	186	1174026	14290	6910	132000	123890	45124	52830	508350	1000		101,107	68
70000	75000	150				10000	3000	32000	26000	42000	22000	48000	23,745	00
195	67921		610	112600	1600	425	760	10000	38150	33050	287150	6500	29,276	78
195	137921	75000	760	112600	1600	10425	760	25000	63150	128050	361150	6500	53,021	78

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.				Bateaux.		Rets à maillier.		Seines.		Rets à chambres.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Divisions de Lennox, Addington et Frontenac.</i>													
Côte du lac en face de Lennox et Addington, y compris la rivière Napanee.....					28	590	47	1595	569	100	40	93	1620
Ile Amherst.....					23	350	31	7218	395				
Eaux intérieures, comté de Frontenac.....													
<b>Totaux.....</b>					<b>51</b>	<b>940</b>	<b>78</b>	<b>8813</b>	<b>964</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>93</b>	<b>1620</b>
<i>Division de l'île de Wolfe et Kingston.</i>													
Ile aux Tourtes.....					3	150	7	2400	320				
Baie de Reid.....					1	40	2	300	40			2	30
Grande Baie.....					1	60	2					10	150
Ile des Frères jusqu'à l'île Howe.....					4	160	6	660	120			15	50
Ile Howe.....					3	42	3	825	9			2	30
Gananouque.....					20	1000	40						
<b>Totaux.....</b>					<b>32</b>	<b>1452</b>	<b>60</b>	<b>4183</b>	<b>489</b>			<b>29</b>	<b>303</b>
<i>Divisions de Leeds et Lanark, (y compris les lacs Rideau et autres)</i>													
Lac Charleston.....					1	6	13					20	320
Lacs Rideau, Openicon, Otty et autres dans Leeds.....					24	336	33	500	160			18	450
Smith Falls.....													
Sly et Edmund Rapids.....													
Kilmarnock.....													
Merrickville.....													
Burritt's Rapids.....													
Long Reach.....					7	131	10	166	52			9	160
Rocky Narrows.....					4	60	7						
Rivière Tay et Fall Bay.....					1	25	1					4	80
Rivière et lac Mississipi.....													
<b>Totaux.....</b>					<b>37</b>	<b>558</b>	<b>64</b>	<b>666</b>	<b>152</b>			<b>51</b>	<b>1010</b>

navires, bateaux, rets, etc.—Ontario—Suite.

ESPECES DE POISSON.												Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.	
Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Bar, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.			\$	cts.
24500								19500	45100	82000			7,845 00	
185500	11850		4,000				44500	58000					22,375 00	
400	2000		600	600		200	3800	2200	10000	6200			1,356 00	
<b>210400</b>	<b>13850</b>		<b>4600</b>	<b>600</b>		<b>200</b>	<b>48300</b>	<b>79700</b>	<b>55100</b>	<b>88200</b>			<b>31,576 00</b>	
1000	1500				1700		100	800	50	1000			418 50	
				200	2000		150	300	300	3200			270 00	
				7000			700	500	7800	12000			360 00	
				200					4700	3300			1,038 00	
				1000	2000	1000	3000		35000	54000			346 00	
													3,790 00	
<b>1000</b>	<b>1500</b>			<b>8400</b>	<b>5700</b>	<b>1000</b>	<b>3950</b>	<b>1600</b>	<b>47850</b>	<b>78700</b>			<b>6,222 50</b>	
	11000						9000		5500	40000			3,115 00	
1000	2600		1600	550			650	250	2500	25000			1,392 00	
				200			700	200	700	4500			236 00	
				200			1700	700	2600	4000			421 00	
				120			1000	500	1800	2000			247 20	
				200			700	300	1000	1500			167 00	
				200			1000	800	1200	2000			245 00	
				200			1000	1500	2500	2500			422 00	
1400	2200									16800			650 00	
							5000	400	10800	17000			1,384 00	
				1000	1250		2000	5000	4000	8800			1,009 00	
<b>2400</b>	<b>15800</b>		<b>2600</b>	<b>2910</b>		<b>1000</b>	<b>23250</b>	<b>9150</b>	<b>32500</b>	<b>118400</b>			<b>9,258 20</b>	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL	
	Navires.			Bateaux.			Rets à mailler.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
<i>Divisions de Rockport, Brockville et Cornwall.</i>								
Fleuve Saint-Laurent, de Rockport à la ligne du comté de Glengarry			\$	80	4100	80		
<i>Division des comtés de Prescott, Russell et Carleton.</i>								
Rivière Ottawa, en face de ces comtés, y compris les eaux intérieures								
<i>Division du comté de Renfrew.</i>								
Rivière Ottawa, en face du comté								
Rivière Bonnechère et lacs								
Lacs aux Vison, Doré, Galabogie et autres								
<b>Totaux</b>								
<i>Division du lac Nipissingue</i>								
<i>Division de Parry-Sound et Muskoka</i>								
<i>Division du lac Simcoe</i>								
<i>Division du comté de Wellington, y compris la rivière Crédiit</i>								
<i>Lac Scugog</i>								
<i>Division du comté de Victoria</i>								
<i>Division de Peterboro'.</i>								
Lakefield				10	150	10		
Bobcaygeon				20	200	20		
Lindsay				10	200	10		
Peterboro'				15	150	15		
Norwood				4	40	4		
Lacs Drag, Eagle et autres								
<b>Totaux</b>				59	740	59		

navires, bateaux, rets, etc., Ontario—Suite.

DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.	
Rets à chambrés.		Verveux.		Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.		Poisson commun, lbs.
Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.											\$	
									12000	24040		21000	20000	26000	5,200 00
								10000	2000	10100	7500	15000	17000	50600	5,026 00
								500	1500	1500	2000	2100	2500	4000	701 00
				2500	1000	5000		1200	1600	1600	1800	1700	15400	1,194 00	
							1000	200	500	500	500	500	3000	972 00	
				2500	6000			1500	2900	3100	4100	4400	8700	22400	2,867 00
						16000						25000	30000		4,600 00
				1600	30300	1500				1500	8500	18500	500	17000	5,478 00
				12000	18000				1200	4150	16200	6000	8000	10000	5,113 00
					150000					27000			30000		18,120 00
										205000	60000			90000	18,600 00
						3100	500			15000	24500	3000		5000	2,885 00
					2000	6000				30000	15000			3000	2,990 00
										26000	26000			3000	3,410 00
										100 0	10000			2 00	1,260 00
										45000	35000			20000	5,400 00
										10000	6000			2000	1,020 00
					1200	10000	7000							6000	1,626 00
				1200	18000	7000				121000	92000			36000	16,106 00

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc., avec les espèces, quantités et valeur du poisson dans la province d'Ontario, pour l'année 1887.

	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.												
	Navires ou remorqueurs.			Bateaux.			Rets à mailler.			Seines.			Rets à chambres.			Verveux.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division du lac Supérieur ..	6	170	7000	21	102	10860	213	62300	18904	.....	.....	.....	15	5550	.....	.....	.....	.....	.....
do de l'île Manitouline.....	7	169	23400	47	78	13675	208	513500	33500	.....	.....	.....	46	24600	.....	.....	.....	.....	.....
do de la baie Georgienne.....	11	4-9	41300	55	13	1754	336	400989	48775	166	.....	.....	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Huron.....	.....	.....	.....	.....	109	13330	345	176000	26890	4348	.....	.....	13392	10145	21	5705	.....	.....	.....
do du lac et de la riv. Sainte-Claire	.....	.....	.....	.....	6	1264	26	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do de la rivière Détroit ..	.....	.....	.....	.....	21	1285	109	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Érié ..	.....	.....	.....	.....	163	1-613	324	932	1330	.....	.....	.....	6	2100	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Ontario ..	.....	.....	.....	.....	107	8087	207	91450	10896	.....	.....	.....	143	4030	.....	.....	.....	.....	.....
Prince-Edouard et baie de Quinté ..	.....	.....	.....	.....	102	9707	243	19000	4084	.....	.....	.....	1	100	.....	.....	.....	.....	.....
Lennox, Addington et Frontenac.....	.....	.....	.....	.....	51	940	78	8813	964	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division de l'île Wolfe et Kingston ..	.....	.....	.....	.....	32	145	60	4185	489	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do de Leeds, Lanark et Rideau.....	.....	.....	.....	.....	37	588	64	666	152	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rockport, Brockville et Cornwall.....	.....	.....	.....	.....	80	4100	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Prescott, Russell et Carleton.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du comté de Renfrew.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Nipissingue.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Parry-Sound et Muskoka ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Division du lac Simcoe ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du comté de Wellington ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du lac Seabrook.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do du comté de Victoria.....	.....	.....	.....	.....	59	740	59	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
do do Peterboro' ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux.....	38	1039	93930	174	1126	99146	2588	1285326	144984	2236	98915	232	86750	331	6195	.....	.....	.....	.....

NOMS DES DIVISIONS.

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc.—Province d'Ontario.—Fin.

NOMS DES DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.										Poisson pour la consommation locale, lbs.	VALEUR. \$ cts.			
	Poisson blanc, barils.	Poisson blanc, lbs.	Trite, lbs.	Trite, barils.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Masquinongé, lbs.	Achigan, lbs.			Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.
Division du lac Supérieur.....	759	505360	401801	506	.....	.....	.....	120860	.....	.....	69100	.....	.....	67261	116,880 33
do de l'île Manitouline .. .	475	6118 6	855747	10	.....	.....	.....	170150	.....	.....	81169	600	1200	7391	154,737 65
do de la baie Georgienne.....	811	1795380	1743148	948	218	1000	.....	3015	500	17800	28200	900	44850	60100	342,739 60
do du lac Huron .....	500	225600	190103	1250	5057	364800	.....	200713	.....	17100	171074	.....	7200	394175	130,938 97
do de la riv. et du lac St. Claire	.....	15800	67400	.....	2066	231200	.....	70000	1100	12000	98800	13390	140390	2400	40,864 00
do de la rivière Détroit .....	.....	43450	.....	.....	.....	378855	.....	608659	3993	93839	930934	54370	48084	.....	29,284 47
do du lac Érié .....	8	331406	350	.....	7176	4667616	.....	6610	32607	128830	48124	52330	508350	605430	431,433 55
do du lac Ontario.....	.....	16813	28475	186	1174026	14290	.....	10426	760	25090	63150	128050	361150	1000	101,107 68
Prince-Edouard et baie de Quinté .....	195	137921	75000	.....	760	112660	.....	1800	200	48300	79700	55100	88200	.....	53,031 78
Lennox, Addington et Frontenac.....	.....	210400	13850	.....	.....	4600	.....	.....	200	3950	1600	47850	78700	.....	31,576 00
Division de l'île Wolfe et Kingston.....	.....	1000	1500	.....	.....	2600	.....	5700	1000	23250	9150	32500	118400	.....	9,258 20
do de Leeds, Lanark et Rideau .....	.....	2400	1680	.....	.....	.....	.....	.....	1000	20000	21000	20000	26000	.....	5,200 00
Rockport, Brockville et Cornwall .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12000	24000	.....	15000	17000	6000	.....	5,026 00
Prescott, Russell et Carleton.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2000	10100	7500	4100	8700	21400	.....	2,867 00
Division du comté de Renfrew.....	.....	2500	6000	.....	.....	.....	.....	2908	3100	410	25030	30500	.....	.....	4,600 00
do du lac Nipissing .....	.....	.....	16000	.....	.....	1600	.....	.....	1500	8500	18600	500	17000	.....	5,478 00
do du lac Simcoe .....	.....	1600	3000	.....	.....	.....	.....	1200	4150	16200	6000	8000	10000	.....	5,113 00
Lac Simcoe .....	.....	12000	18000	.....	.....	.....	.....	.....	27000	60000	.....	30000	.....	.....	16,120 00
Comté de Wellington .....	.....	.....	150000	.....	.....	.....	.....	.....	206000	24500	.....	.....	90000	.....	18,600 00
Lac Sturgeon .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18000	6000	.....	.....	5000	.....	2,885 00
Comté de Victoria .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	121000	92000	.....	.....	38000	.....	16,106 00
do de Peterboro' .....	.....	1200	18000	.....	.....	7300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux .....	2748	3914106	2641371	3714	15463	7148897	39810	1221032	552405	683328	1689071	464240	2107709	1044537	1,531,849 73

## RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans la province d'Ontario, pendant l'année 1887.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Poisson blanc.....	Brls. 2,748	10	00	27,480	00
do .....	Lbs. 3,914,156	0	08	313,132	48
Truite.....	Brls. 3,714	10	00	37,140	00
do .....	Lbs. 3,631,471	0	10	363,147	10
Hareng.....	Brls. 15,463	4	50	69,583	50
do .....	Lbs. 7,148,897	0	05	357,444	85
Anguille.....	" 39,810	0	06	2,388	60
Esturgeon.....	" 1,221,082	0	06	73,264	92
Maskinongé.....	" 552,405	0	06	33,144	30
Achigan.....	" 583,329	0	06	34,999	74
Doré.....	" 1,689,071	0	06	101,344	26
Brochet.....	" 484,240	0	05	24,012	00
Poisson commun.....	" 2,107,709	0	03	63,231	27
Consommation locale.....	" 1,044,557	0	03	31,336	71
Total pour 1887.....				1,531,849	73
do 1886.....				1,435,998	41
Augmentation.....				95,851	32

ÉTAT du nombre et de la valeur des navires et bateaux, et des appareils de pêche employés dans Ontario pendant l'année 1887.

	Valeur.
	\$
38 navires ou remorqueurs (tonnage 1,039) .....	93,930
1,126 bateaux .....	99,146
1,285,225 brasses de rets.....	144,984
22,363 do seines .....	38,915
232 rets à chambres.....	86,750
331 verveux .....	6,195
	469,920



## ANNEXE No 9.

## MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ANNÉE 1887, PAR M. ALEXANDER McQUEEN, INSPECTEUR.

WINNIPEG, 31 décembre 1887.

L'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries,  
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, pour l'année 1887, ainsi que des rapports de gardes-pêche et des relevés fournis par des marchands, douaniers et autres autorités, faisant voir les progrès et le développement des pêcheries pendant la dernière saison.

La capture totale de poisson, pour la consommation locale et l'exportation, a été de 2,994,737 livres, et a rapporté aux intéressés une somme de \$129,084. La part consommée par les Sauvages est estimée à 1,500,000 livres de poissons de toutes espèces, ce qui porte la capture totale à 4,494,737 livres. Les pêcheries du Manitoba attirent plus l'attention à mesure que le pays s'établit. Cette industrie est encore dans son enfance, et chaque année voit augmenter le nombre de ceux qui cherchent à faire l'exploitation de nos grands lacs. Les ressources de nos eaux de l'intérieur sont très grandes, et il y a nombre de rivières et de lacs qui ne sont pas encore explorés et qui, au dire des Sauvages et des traiteurs, abondent en poissons de toutes espèces. Le commerce de poisson au Manitoba cette année a donné de l'emploi à plus de 850 personnes. Sept remorqueurs et barges d'un tonnage collectif de 550 tonneaux, évaluées à \$26,500, et 65 bateaux d'un tonnage total de 118 tonneaux, évalués à \$6,785 tonneaux, ont été employés à la pêche. Le service de navires est restreint au lac Winnipeg. Le système des permis, introduit ici pour la première fois cette année, a été un succès; il fixe à un endroit déterminé tous ceux qui sont employés dans l'industrie, il prévient dans une large mesure la pêche illégale, et est une source de revenus pour le gouvernement. Trois permis de seine et 130 permis de rets à mailles ont été délivrés pendant l'année, et ils ont rapporté \$472. Les rets à enclos ayant été prohibés, on a pris très peu d'esturgeon, qui est ordinairement très abondant dans le lac Winnipeg. Je suis d'avis que le gouvernement devrait permettre l'usage de ces rets, pourvu que les mailles n'aient pas moins de 8 pouces, ce qui permettrait au poisson blanc de s'échapper. Les règlements de pêche ont été généralement bien observés, et j'ai à signaler très peu d'infractions à la loi. Sur le lac Winnipeg, le garde-pêche Wood a saisi une certaine quantité de poisson blanc en la possession de deux traiteurs, un au Fort Alexander et l'autre à la rivière Noire; ce poisson avait été pris pendant la saison réservée, puis vendu aux traiteurs. Cette confiscation aura un effet salutaire; elle empêchera les traiteurs d'acheter des Sauvages le poisson que l'on permet à ces derniers de prendre pour leur usage seulement pendant la saison réservée.

## EXPORTATION DE POISSON.

L'exportation du poisson est plus que le double de celle de l'année dernière. J'inclus ici des relevés fournis par les percepteurs de douanes à Winnipeg et Emer-

son, et qui font connaître le chiffre des exportations aux Etats-Unis pendant l'année; j'y joins des relevés fournis par des expéditeurs et qui donnent la quantité exportée dans Ontario :—

*Port de Winnipeg.*

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais).....	841,480	\$ 39,048
do (salé).....	314,500	10,900
Brochet.....	238,604	6,345
Perche jaune.....	86,587	4,559
Doré.....	56,792	2,502
Brochet.....	19,475	803
Tullipie.....	18,736	657
Laquêche.....	3,621	118
Doré.....	5,003	220
Perche.....	1,487	53
Saumon (frais).....	4,725	227
do (en conserves).....	73	7
Carpe.....	164	2
	<u>1,591,247</u>	<u>\$65,441</u>

*Port d'Emerson.*

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	2,000	\$ 120
Brochet.....	3,000	50
Doré.....	1,200	36
	<u>6,200</u>	<u>\$206</u>

Un état fourni par le consul des Etats-Unis corrobore les relevés qui précèdent et fait voir que les exportations de poisson ont été faites aux villes américaines suivantes : Buffalo, Détroit, Saint-Paul, Minnéapolis, Omaha, Chicago, Duluth et Kansas City.

*Exportation d'Ontario.*

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais).....	853,900	\$ 42,695
do (salé).....	182,400	5,472
Doré.....	20,000	600
Brochet.....	30,000	600
	<u>1,086,300</u>	<u>\$49,367</u>

Soit une exportation totale de 2,683,747 lbs. de poissons de toutes espèces.

## CONSOMMATION LOCALE.

Les chiffres suivants donneront une idée approximative de la consommation de poisson qui se fait dans la province :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	113,090	\$ 5,654
Esturgeon.....	4,000	240
Doré.....	61,500	2,460
Barbue.....	6,100	183
Brochet.....	20,000	400
Laquèche.....	44,000	898
Buffalo.....	5,900	119
Carpe.....	42,000	840
Achigan (œil de lune).....	13,500	270
	310,990	\$11,064

MM. C. W. Gauthier et Cie sont les principaux exportateurs de poisson à Ontario; la plus grande partie de leur capture est expédiée à Windsor, leur place d'affaires, et de là à différents endroits des États-Unis.

## RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

*H. Martineau, des Narrows, lac Manitoba*, a visité les fonds de pêche sur les rives ouest, est et nord-est des lacs Manitoba, du Flux et du Reflux, et du Chien, et il s'est assuré que la saison réservée était bien observée. En différentes circonstances, il a dû permettre à des gens qui se trouvaient dans le besoin de pêcher avec un rets d'une centaine de pieds de long, mais dont les mailles avaient les dimensions voulues. Ce rets était le rets à mailler. Il en a été déployé 2,900 brasses, représentant une valeur d'environ \$1,400. Dans ce district il a été capturé environ 247,000 poissons blancs, et les marchands en ont acheté 55,000; le poisson se vendait à la pièce, de 8 à 10 centins. Nombre de pêcheurs, 53; nombre d'embarcations de pêche, 40, valant de \$10 à \$25 chacune. En général, les Sauvages se servent de canots. Cette année les Métis se sont moins livrés à la pêche que d'habitude, car les *scrips* qu'ils ont reçu leur ont permis de subsister sans elle. La scierie établie sur le lac du Flux et du Reflux n'a pas fonctionné depuis l'année dernière, et la sciure qui en provient est déposée dans un marais un peu éloigné du lac. Les principaux acheteurs sont: la Compagnie de la Baie-d'Hudson, Smalley et Chantler, Moar et McDonald, John McKenny et Cie, et John Munroe.

*Daniel Devlin, de Saint-Laurent, lac Manitoba*, a visité les fonds de pêche sur les rives est du lac Manitoba, depuis la Longue-Pointe jusqu'à la rivière Totogan, la pointe de Chêne du Nord, la Longue-Pointe Marécageuse, le creek du Cygne, la pointe du creek Cygne, la pointe du Lapin, la baie de Sable, la Pointe Rocheuse et la Longue-Pointe; au sud, l'Île de Roches, la baie Clandeboye, le creek du Portage et deux petits creeks à Totogan. En faisant l'inspection de ces localités, il a constaté que la saison réservée était bien observée. Les rets en usage sont les rets à mailler communs. Les pêcheurs se servent d'esquifs et de canots pour faire la pêche. Il a trouvé trois ou quatre individus qui pêchaient du doré et du brochet, et les mettaient ensuite dans des marais pour les garder vivants et les envoyer alors au marché. On lui a dit qu'une grande quantité de poissons ainsi gardés étaient morts, et en se décomposant avaient chassé les autres. Il a trouvé un individu qui se servait d'un rets en baril et obstruait ainsi le chenal du creek Clandeboye; il le lui a fait enlever. Les pêches de ce district ont occupé une centaine d'hommes, et ont employé 4,000 brasses de rets à mailler, évalués à \$1,800. Il a été vendu 25,000 lbs. de poisson blanc à 5 c. la lb., réalisant \$1,250; 120,000 lbs. de doré à 3½ c. la lb., réalisant \$4,375, et 300,000 lbs. de brochet à 2 c. la lb., réalisant \$6,000—soit une valeur totale de \$11,625. La consommation locale est

estimée à 50,000 lbs. de poisson blanc, valeur, \$2,500; 15,000 lbs. de doré, valeur \$525, et 20,000 lbs. de brochet, valeur \$400—soit une valeur totale de \$3,425 pour la consommation locale. On ne se sert pas de grands bateaux pour faire la pêche, seulement d'esquifs et de canots et il y en a 60; mais la plus grande partie de la pêche se fait en hiver au moyen de rets tendus sous la glace. Les principaux acheteurs sont : la Compagnie de la Baie-d'Hudson, A. G. Hepworth, John McKenny et Cie, Pierre Chaboyer, Hugh Armstrong et N. D. Bradstock.

*Wm. Archer, des Narrows de Saint-Martin, lac Manitoba*, me communique les détails suivants sur les pêcheries de cette section du lac Manitoba. La dernière capture se composait de 60,000 poissons blancs et de 5,000 perches, qui ont été tous vendus aux marchands. Le poisson blanc pesait à peu près 3 lbs. la pièce, soit un total de 180,000 lbs. Les Sauvages l'ont vendu 7c. la lb. Cette capture ne comprend pas le poisson pris par les Sauvages pour se nourrir, et qui peut être estimé à 200,000 lbs, ce qui fait une capture totale de 380,000 lbs. de poisson pour ce district. La plus grande partie de ce poisson a été prise dans les premiers quinze jours de la saison de pêche commençant le 10 novembre; le lac Manitoba et la rivière Fairford sont très bas cet automne, de fait plus bas qu'on ne les a vus depuis plusieurs années. Un hiver et des froids hâtifs ont fait subir de grandes pertes aux pêcheurs, car les rets se sont trouvés pris dans la glace. Une centaine de personnes ont fait le pêche dans ce district, avec un égal nombre de petits bateaux et de canots représentant une valeur de \$700. Elles ont employé environ 7,000 brasses de rets à mailles évalués à \$2,200. Il est possible que la capture de cette année soit inférieure à celle de l'année dernière sous le rapport du nombre, mais je crois que le poids rétablira l'équilibre, car le poisson de cette année était plus gros.

*John A. Fraser, de Woonona, lac à la Batture, Manitoba*, dit que peu de pêcheurs étaient à l'œuvre quand il a fait le tour du lac vers la fin de novembre et le milieu de décembre. Les principales espèces de poissons que l'on prend dans le lac à la Batture, qui se trouve un peu au nord de Stonewall, sont le brochet et la carpe; le premier de ces poissons est très agréable au goût, beaucoup plus que celui de la même espèce pris dans d'autres eaux du Manitoba. Le lac a environ trente-deux milles de long, et sa largeur varie de cinq à douze milles. Il y a deux goulets à chacun desquels la pêche est bonne. M. Fraser estime à 114,300 lbs. la quantité de poisson capturé dans le lac à la Batture; ce poisson a été vendu aux marchands au prix moyen de 2½ c. la lb., réalisant \$2,857. La consommation locale est estimée à 10,000 lbs. Les pêcheurs sont au nombre de 23, et leur grément est évalué à \$232.

*J. B. Johnson, de Bulls'-Head, lac Winnipeg*, dit que le 8 juin il a visité les établissements de pêche de MM. Reid et Cie, et C. W. Gauthier et Cie, à l'île Marécaugeuse et à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan. Aux deux endroits la pêche se faisait avec beaucoup de succès. Les déchets de poissons étaient convertis en une huile qui se vend facilement. Il a prié les pêcheurs de ne pas jeter les déchets de poisson dans le lac. Ce n'a pas été en vain, car lors d'une visite subséquente, au mois de juillet, il a trouvé les choses dans un état satisfaisant. Il a trouvé très peu de poisson commun en la possession des pêcheurs, et il a constaté que quand du poisson commun était pris dans un même rets avec le poisson blanc, ce dernier seul était retenu. M. Johnson dit qu'indépendamment des quartiers de pêche, il a quatre scieries et cinq réserves sauvages à surveiller; son district, qui est aussi le principal théâtre de la pêche d'hiver, s'étend depuis la pointe de la Meule jusqu'à la Petite Saskatchewan, sur le côté ouest du lac Winnipeg, et depuis le détroit du Huard jusqu'à la rivière de Beren, sur le côté est. Au mois de juin il a visité la scierie de Drake et Rutherford, sur la baie Humbug, et il l'a trouvée en très mauvais état; la sciure s'échappait dans le lac, tout près d'une bonne frayère de poisson blanc; il y a mis bon ordre. Au mois d'août il a visité la scierie du capitaine Robinson, sur le creek de l'Orignal, la scierie de Brown et Rutherford, sur la baie Fisher, et la scierie de la Compagnie de Bois de Selkirk, sur la rivière Fisher, et il les a trouvées dans une condition satisfaisante. Le 15 décembre il commença l'inspection des quartiers de pêche. Il visita d'abord la pointe au Lapin, où les Sauvages de la rivière Fisher font la pêche d'hiver; là il trouva treize Sauvages qui employaient en moyenne 5

rets à mailler mesurant chacun vingt-cinq brasses; le poisson blanc était plus abondant qu'autrefois. Il visita ensuite le quartier de pêche de la rivière de Beren, à 45 milles de la pointe au Lapin; il y avait là 35 Sauvages qui employaient en moyenne 6 rets à mailler mesurant chacun vingt-cinq brasses; le poisson blanc n'était pas aussi abondant que les années précédentes. Après avoir donné deux jours de repos aux hommes et aux chiens, il traversa le lac, distance de 35 milles, jusqu'à Cat-Head, où il trouva les Sauvages de Jack-Head occupés à la pêche; douze hommes pêchaient avec chacun 1 rets à mailler; la pêche était bonne. Il visita ensuite Dog's-Head, où l'esturgeon est le seul poisson qui se prend; un homme employé par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et un Sauvage pêchaient avec chacun deux rets de 40 brasses. A Bull's-Head, un grand nombre de rets à mailler sont employés, principalement par des hommes qui font la pêche d'été; il y en a 98 qui mesurent ensemble 5,640 brasses. Il porte à 158 le nombre de rets employés dans son district, et à 13,715 le nombre de brasses; valeur totale, \$2,076. Ceci, joint aux 32,000 brasses employées par M. C. W. Gauthier et Cie, et Reid, Clark et Cie, fait un total de 45,715 brasses de rets et représente une valeur collective de \$6,850. Il estime à 200,000 livres la quantité de poisson affecté à la consommation locale—ce poisson est principalement capturé par les Sauvages pendant la saison réservée—et on peut y ajouter 200,000 livres de plus pour la nourriture des chiens—tout du poisson blanc.

On ne peut faire exactement l'estimation des autres espèces de poissons, mais une évaluation approximative en porte la capture à 250,000 livres environ. La quantité de poisson blanc vendu à des marchands se chiffre à 75,000 livres, avec environ 11,000 livres d'esturgeon pris pendant la pêche d'hiver. M. Johnson est fortement opposé à ce que les Sauvages détruisent tant de poisson blanc, à une époque où l'on devrait prendre tous les soins possibles pour le ménager; il est à regretter que l'on tolère pareil gaspillage d'un article alimentaire aussi précieux que le poisson blanc du lac Winnipeg. Ce serait peut être chose grave que d'empêcher les Sauvages de faire des provisions pour leurs besoins immédiats; mais qu'ils donnent la plus grande partie de leur capture de la saison réservée aux chiens pendant l'hiver, c'est chose inexcusable et impardonnable. Toutefois, M. Johnson a la satisfaction de dire que depuis l'ouverture de la pêche d'hiver la destruction du poisson blanc pendant la saison réservée n'a pas été aussi grande, pour la raison que les Sauvages peuvent maintenant disposer de leurs poissons frais pour du lard, du bœuf, de la farine, etc., et qu'ils n'ont plus besoin d'une aussi grande quantité de poisson d'automne pour passer l'hiver.

*John Wood, de la rivière de la Mauvaise-Gorge, lac Winnipeg, écrit:—*Ce district s'étend depuis la pointe de la Grosse-Roche, près l'embouchure de la rivière de la Tête-Ouverte, jusqu'au détroit du Huard, sur le côté est du lac Winnipeg. Il comprend les rivières de Sable, de Mauvaise-Gorge, du Trou, et nombre d'autres plus petites, ainsi que l'île de l'Élan, Grand Marais, etc. Il y a quatre réserves sauvages dans ce district: sur la rivière de la Tête-Ouverte, à fort Alexandre, sur la rivière Noire, et sur la rivière du Trou. Il y a cinq scieries; deux à fort Alexandre et trois sur la rivière de la Mauvaise-Gorge. Toutes ont fait des opérations pendant l'année, sauf une du fort Alexandre; toutes aussi ont observé le règlement concernant la sciure, à l'exception de l'une de la rivière de la Mauvaise-Gorge; mais les propriétaires ont été avertis et ont promis de se soumettre.

M. Wood rapporte que la loi concernant la capture du poisson blanc par les Sauvages a été violée. Il a obtenu la preuve que des Sauvages ont vendu à certains marchands de grandes quantités de poisson blanc qu'ils avaient pêché pour leur propre usage pendant la saison réservée. A fort Alexandre il a surpris un marchand nommé Henderson en possession de 800 poissons blancs qu'il avait achetés des Sauvages. Une autre fois il a saisi 500 poissons illégalement achetés des Sauvages par un nommé Breyer. On lui a rapporté plusieurs autres violations, mais il espère que l'application de la loi dans les deux cas qui viennent d'être cités suffira pour empêcher les marchands et les pêcheurs d'enfreindre encore la loi. M. Wood dit que les Sauvages prennent du poisson blanc pendant la saison réservée et le conservent dans des réservoirs en attendant le temps de la traite, alors qu'ils le sortent et le vendent.

Ils ont recours à ce procédé pour éluder la loi, mais il leur a fait comprendre que la répétition de la chose serait considérée comme une infraction aux règlements. Ces violations ne se bornent pas à une ré-erve en particulier, mais des plaintes semblables sont portées contre celles de Saint-Pierre, de fort Alexandre, de la rivière Noire et de la rivière du Trou ; et si on laisse faire les Sauvages, les pêcheurs blancs, qui sont toujours au guet, seront trop heureux d'avoir une chance d'accuser l'officier des pêcheries d'être indulgent pour les Sauvages.

M. Wood dit que sur tout le côté est du lac Winnipeg il y a des lacs et des eaux littéralement remplis de poisson blanc et de truites, ainsi que d'autres variétés de poissons. C'est spécialement le cas dans la région de la rivière à la Veine-de-Sang. Nombre de ces eaux de l'intérieur pourraient devenir accessibles au commerce du lac Winnipeg si quelques chemins étaient ouverts.

Voici, en résumé une estimation de la dernière capture :—

Poisson blanc, 150,000 lbs., barbu 25,000 lbs., tullepie 40,000 lbs., esturgeon 14,000 lbs., brochet 50,000 lbs., doré 35,000 lbs ; en outre une grande quantité de carpe, de laquèche et d'autres poissons communs. De cette totalité de 314,000 lbs., il en a été vendu 100,000 au commerce. Il a été employé dans ce district, pendant l'année, 120 rets d'environ 3,250 brasses, 5 bateaux d'York évalués à \$100 chaque, ainsi qu'un grand nombre d'esquifs et de canots, et plus d'une centaine de personnes. Le commerce a été meilleur que les années précédentes, car la quantité de poisson capturé était presque double. La pêche s'est faite plus près de terre et plus en haut des rivières qu'à l'ordinaire. Les Sauvages en augurent un retour des saisons d'abondance qui suivent généralement les périodes de disette. M. Wood prétend que si on ne restreint pas le privilège qu'ont les Sauvages de pêcher pendant la saison réservée, les blancs se plaindront, car déjà ils trouvent absurde qu'on laisse cette faculté à de nombreuses bandes d'indigènes quand on la refuse à quelques pêcheurs blancs qui ne font pas la chasse, comme les Sauvages, et qui ont plus besoin de poisson que ces derniers pour faire vivre leurs familles.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Jusqu'ici on ne connaît des pêcheries de ces Territoires que les rapports qu'en a faits le garde-pêche Gilchrist, qui a la surveillance de l'Assiniboïa et qui s'acquitte de ses devoirs d'une façon satisfaisante. Je crois qu'il serait très à propos d'avoir des gardes-pêche qui rempliraient les mêmes fonctions dans les autres Territoires : un à Calgary pour Alberta, un à Battleford pour Saskatchewan, et quelqu'un d'Edmonton qui ferait un rapport sur les importants cours d'eau de l'Athabasca. Par ce moyen le ministère pourrait obtenir des renseignements qui feront ouvrir un nouveau champ au commerce et livrer à l'exploitation de la pêche des eaux inexplorées qu'on dit fourmillier de poissons de différentes espèces. Le garde-pêche de Battleford pourrait examiner les deux rivières Saskatchewan, la rivière Bataille, la rivière au Castor, la rivière aux Carottes, et les lacs qui abondent dans le district. Le garde-pêche de Calgary pourrait faire des rapports sur les pêcheries de truite des rivières de l'Arc, du Ventre, du Cerf et d'autres tributaires de la Saskatchewan du Sud, au sujet desquels on ne connaît encore que peu de choses.

J'ai l'honneur de vous soumettre ici le rapport du garde-pêche Gilchrist, d'Assiniboïa, pour l'année 1887.

#### *Pêcheries d'Assiniboïa.*

“ FORT-QU'APPELLE, ASSA., 31 déc. 1887.

“ MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries de la rivière Qu'Appelle et des lacs voisins, pour l'année qui finit aujourd'hui. Les pêcheurs de ce district vendent leur poisson au détail ; il n'existe pas de commerce d'exportation. Ils disposent de leur capture aussi près de chez eux que possible ; le reste est envoyé et vendu dans les villes qui se trouvent sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Les pêcheurs étant presque tous Métis et illettrés, refusent de

tenir et rendre compte de leur capture, ce qui rend très difficile d'arriver aux chiffres exacts. J'ai fait une estimation très basse l'année dernière, et quoiqu'elle soit un peu plus élevée cette année, elle est encore au-dessous de la réalité. Voici un relevé de la capture opérée pendant la saison close le 31 décembre 1887 :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	48,800	\$2,928
Tullipie.....	101,400	4,056
Brochet.....	50,000	2,000
Doré.....	35,000	1,400
do (fumé).....	500	40
Poisson commun.....	20,000	400
<b>Total.....</b>	<b>255,700</b>	<b>\$10,824</b>

“ Il a été employé aux pêches : 35 hommes, à part les Sauvages ; 23 bateaux, valeur \$260 ; et 103 rets de 200 pieds chacun, valeur \$412. Des permis ont été accordés à quatre personnes pour chacune quatre rets d'une longueur moyenne de 200 pieds. Ils ont été donnés tard, parce que les personnes intéressées doutaient du résultat ; elles disaient qu'il leur était inutile de prendre un permis, parce que les Sauvages vendraient le poisson moins cher qu'elles. J'ai mis les Sauvages hors du marché, et les pêcheurs sont enchantés des permis ; grand nombre en prendront l'année prochaine. La loi des permis a singulièrement simplifié ma tâche. Le poisson augmente, spécialement le tullipie, dont quelques-uns des lacs fourmillent littéralement. Quoique bien au-dessous du poisson blanc comme substance alimentaire, le tullipie est hautement prisé pendant l'hiver, le printemps et l'été, et sa capture ne fait jamais défaut. Si les ressources de ces lacs sont très grandes, il ne faut pas perdre de vue qu'il sont petits, et qu'ils ont à alimenter de poisson un immense pays qui n'a pas en réalité d'autres eaux ; par conséquent, il faut que la loi qui les protège soit strictement exécutée. Sur les lacs de pêche, les règlements concernant les saisons réservées ont été bien observés. Tous les pêcheurs blancs et métis ont mis de côté les rets à petites mailles, et je suis heureux d'ajouter que très peu de Sauvages se servent de ces rets ; c'était tout le contraire il y a deux ans. L'emploi des nouveaux rets réglementaires a diminué le chiffre de la capture, mais considérablement augmenté la qualité et la valeur du poisson, pour ne rien dire des milliers de petits poissons qui ont maintenant la chance de parvenir à maturité. Dès que le poisson reproducteur du printemps commence à circuler, les Sauvages barrent la rivière avec des trappes dans lesquelles se prennent tous les poissons, grands et petits, qui essaient de passer. J'ai forcé les Sauvages de la réserve de Mus-cow-pe-tung d'enlever trois de ces trappes, qui captureraient jusqu'à une charretée par jour de poisson, particulièrement de la carpe et du doré. Ils m'ont promis de ne plus s'en servir.

“ L'eau des lacs a été aussi basse cet automne qu'elle l'était l'automne dernier, et en plusieurs endroits le lit de la rivière était à sec. Ceci ne peut avoir que de très graves résultats, car non seulement le poisson ne peut plus, vers la fin de l'été et pendant l'automne, passer d'un lac à l'autre, mais encore les frayères se trouvent si près de la surface qu'elles gèlent et que le frai est détruit ; de plus, les canards sauvages et les oiseaux de mer peuvent s'en donner à cœur joie. Plusieurs canards que j'ai tués cet automne étaient tellement gorgés d'œufs de poisson blanc, qu'en les tirant de l'eau par les pattes, ces œufs sortaient de leurs gorges en ruisseaux jaunes. L'eau était si basse dans l'automne de 1886, que le lac au Bison, une grande nappe d'eau située à l'extrémité ouest de mon district, n'avait pas plus que cinq pieds d'eau dans ses parties les plus profondes. Le printemps suivant, après la fonte des neiges, quantité de brochets, de dorés et de carpes gisaient sur les bords du lac ; ils avaient été suffoqués pendant l'hiver. J'ai peur que la plus grande partie du poisson qu'il contenant ne soit mort.

“ Deux barrages ont été construits en travers de la rivière Qu'Appelle, à quelques milles en aval des “Fourches,” par O. T. Stone, de Craven, et J. A. McCaul, de Régina, afin d'élever l'eau assez pour arroser les marais à foin. Ces barrages ne sont

pas munis de passes-migratoires et devront être un sérieux obstacle pour le poisson, quoique les propriétaires disent qu'ils ne sont fermés qu'après son passage. Ils devraient être munis de passes-migratoires ou enlevés. La présente saison réservée du poisson blanc ne couvre pas la période de la frai, car les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 novembre il y avait plus de poisson blanc sur les frayères qu'en tout autre temps, et toutes les femelles prises jusque-là portaient des œufs; mais après le 15 novembre il n'a été pris que du poisson débarrassé de frai. L'autre variété de poisson blanc, le tullipie, fraie plus à bonne heure; il commence vers le 15 octobre et est en pleine fraie vers le 30. Avec la permission du département, je vais prendre des mesures pour régler cette question l'année prochaine.

“ Les lacs Croches, 80 milles environ à l'est de Fort Qu'Appelle et sur la grande rivière, étaient autrefois les meilleurs lacs de pêche qu'il y eut dans cette région; mais depuis quelques années ils ne valent plus rien. Il ne m'est pas possible d'attribuer ce changement qu'au niveau extraordinairement bas de l'eau et à la pêche excessive qu'y ont pratiquée les Sauvages des réserves voisines. On y trouvait le poisson blanc, le tullipie, le brochet et le doré en grandes quantités; mais au train dont la pêche se fait aujourd'hui, en saison et hors de saison, avec des nets à grandes et petites mailles, ces eaux deviendront bientôt stériles. L'année prochaine, je leur donnerai une dose de réglemens de pêche.

“ Les lacs Qu'Appelle proprement dits, autrefois nommés Lacs de la Pêche, sont une chaîne de lacs qui s'étend à une distance de 30 milles, et qui sont séparés les uns des autres par d'étroites langues de terre ou par les saillies de pointes opposées. Fort Qu'Appelle est situé à égale distance des deux extrémités. La profondeur varie de 5 à 55 pieds, et la plus grande profondeur est dans le lac Qu'Appelle, où l'on trouve le plus beau poisson blanc. Le volume d'eau est en grande partie maintenu par des sources qui ne cessent jamais de couler du fond des lacs et du pied des collines, de chaque côté. Elles tendent ainsi à entretenir l'eau, à quelques pieds au-dessous de la surface, à une température égale et bonne qui convient le mieux au poisson blanc; sans ces sources l'eau deviendrait trop chaude l'été, et à une température de 72° le poisson blanc meurt. Les variétés que l'on trouve dans ces lacs sont le poisson blanc, le tullipie, le brochet et le doré. Tous augmentent, mais dans quelques-uns des lacs le tullipie est innombrable, parce qu'ils sont mieux protégés et que les rets à petites mailles ont presque disparu.

“ Le lac Long, à environ 25 milles au nord de Régina, et relié au lac Qu'Appelle par un petit ruisseau, est une belle nappe d'eau de 60 milles de long sur 1½ mille de large. C'est ici que l'on trouve le plus beau poisson blanc, ainsi que du brochet et du doré; mais le tullipie est comparativement en petit nombre, ce qui ne s'explique pas facilement, si l'on considère qu'il est en si grande abondance dans les autres lacs. Ce lac offre une autre particularité. Le poisson blanc ne commence pas à frayer avant le 13 décembre; c'est l'opinion de la majorité de ceux qui ont fait la pêche sur ces lacs depuis des années, et des observations que j'ai faites me portent à partager cette opinion; et si elle est correcte il s'y fait chaque année des gaspillages. Il n'a pas été délivré de permis, bien qu'il s'y soit fait tout l'été une pêche considérable.

“ Le poisson bison (*Ictiobus bubalus*) est commun à tous les lacs de la Qu'Appelle, et atteint de grandes proportions, 40 lbs. ou plus. C'est un poisson commun, mais gros; les Sauvages et les Métis, qui ne le prennent qu'en été, le tiennent pour un excellent article alimentaire. Deux espèces de carpes et de lingues sont capturées; cette espèce est malheureusement très abondante et doit faire beaucoup de ravages parmi les autres variétés, car à l'époque de la fraie elle est gorgée d'œufs. La perche jaune est abondante et grosse, et on dit qu'un esturgeon a été pris ici l'année dernière; je ne l'ai pas vu, et je ne puis en parler avec certitude. Il y a une grande abondance de crevettes et d'écrevisses dont le poisson blanc fait ses délices. Dans les fonds vaseux on trouve un ver articulé d'un rouge vif et d'un pouce de long à peu près; il est en si grande quantité qu'en enfonçant un bâton dans la vase, on l'en retire avec de la terre qui contient plusieurs de ces vers, qui constituent une partie importante de la pâture des deux variétés du poisson blanc.



“ Nous n'avons pas, à proprement parler, de pêche à la ligne, car quoique le brochet et le doré soient gros et mordent bien, ils ne donnent pas satisfaction au sport. Les habitants des alentours voudraient que le gouvernement introduirait l'achigan dans nos rivières. Comme elles réunissent toutes les conditions favorables à l'élevage de ce poisson, qui, lui-même, est en mesure de se défendre contre ses ennemis, je crois que l'Etat pourrait obtempérer à ce désir.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur,

“ Votre obéissant serviteur,

“ F. C. GILCHRIST,  
“ *Garde-chasse.*”

#### COMMERCE DU LAC WINNIPEG.

Le lac Winnipeg est le principal centre du commerce de poisson au Manitoba, et quoiqu'elle ne soit encore que partiellement développée, l'industrie a acquise des proportions considérables. Le lac a 280 milles de long et de 16 à 80 milles de large, mais les opérations de pêche ne couvrent pas plus qu'un cinquième de son étendue, de sorte qu'il reste encore amplement de l'espace pour l'exploitation. Deux maisons, Reid, Clarke et Cie, et C. W. Gauthier et Cie, ont fait le plus d'opérations pendant la dernière saison.

Reid, Clarke et Cie ont employé à la pêche 40 blancs, 10 Métis et 35 Sauvages — plus, en certains temps, une centaine de Sauvages pour manipuler et préparer le poisson. Ils échangent des marchandises : farine, thé, sucre et articles de nouveauté, avec les Sauvages pour du poisson. Cette année, ils ont payé \$400 à une famille sauvage pour du poisson capturé sur la Petite-Saskatchewan, ou près de là. Ils ont deux glaciers et deux congélateurs à Selkirk-Ouest, une glacière et un congélateur à Selkirk-Est, à l'île au Marais et à la Petite-Saskatchewan, — le tout évalué à \$8,500. Ils possèdent deux remorqueurs de 28 et 4 tonneaux, deux barges de 48 et 57 tonneaux, six bateaux de pêche de 6 tonneaux, et cette flotte représente une valeur de \$13,300. Cette année, ils ont employé à la pêche 17,000 brasses de rets à mailler, représentant une valeur de \$2,650. Voici quel a été le résultat de leur campagne :—

#### *Commerce d'exportation.*

		Valeur.
Poisson blanc (frais)..... lbs.	790,000	\$ 39,500
Doré..... do	48,000	1,440
Brochet..... do	23,000	460
Poisson blanc (salé)..... Brls.	1,607	9,642
	<u>1,077,945</u>	<u>\$51,042</u>

#### *Commerce local.*

		Valeur.
Poisson blanc (frais)..... lbs.	65,000	\$ 3,250
Esturgeon..... do	2,300	138
Poisson blanc (salé)..... Brls.	10	60
	<u>68,650</u>	<u>\$3,448</u>

Ils ont vendu tout leur poisson au capitaine Wm. Robinson et Cie.

C. W. Gauthier et Cie ont employé 40 blancs, 30 Métis et Sauvages à l'île du Marais et à la Petite-Saskatchewan. Les Sauvages et les Métis ont reçu de la farine, des épiceries, etc., en échange de leur poisson. Les MM. Gauthier ont deux

glacières et deux congélateurs à Selkirk-ouest, une glacière et un congélateur à l'île du Marais et à la Petite-Saskatchewan—le tout d'une capacité de 2,290 tonneaux et d'une valeur de \$5,900. Leur flotte se compose comme suit: Remorqueur *Glendevon*, 88 tonneaux, valeur \$8,000; barge *New-Brunswick*, 182 tonneaux, valeur \$3,000; 10 bateaux de 4 tonneaux chacun, valeur \$3,500; soit une valeur totale de \$14,500. Cette année, ils ont employé à la pêche 16,000 brasses de rets à mailler, représentant une valeur de \$2,500. Voici quel a été le résultat de leur campagne:—

*Exporté à Windsor, Ont.*

		Valeur.
Poisson blanc (frais) .....	lbs. 853,900	\$ 42,696
Doré.....	do 20,000	600
Brochet.....	do 30,000	600
Poisson blanc (salé).....	do 912	5,472
	do 1,027,020	\$49,367

*Commerce local.*

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc (frais) .....	10,000	\$ 500
do do (salé).....	675	30
	10,675	\$530

PASSES-MIGRATOIRES.

La loi concernant la construction de passes-migratoires dans les barrages de moulins sur les rivières et cours d'eau de la province, a été assez bien observée. Quatre passes-migratoires ont été construites dans le cours de l'année dernière: une à Morris, une à Rapid-City, sur la Petite-Saskatchewan, une à Mâchoire-d'Orignal, sur la rivière Mâchoire-d'Orignal, T. N. O., et une autre à Kéwatin, où la rivière Winnipeg prend sa source au lac des Bois.

M. H. C. Clay, à qui j'avais demandé d'inspecter la section de la province arrosée par la Petite-Saskatchewan, a visité ce cours d'eau depuis Rapid-City jusqu'à son embouchure, à sa jonction avec l'Assiniboine. Remontant la rivière sur un espace de trois milles à partir de ce dernier point, il a trouvé une nasse tendue par les Sauvages et qui empêchait le poisson de monter; il la fit enlever de suite. Il trouva ensuite une obstruction dans le barrage du moulin de Balkwill, à Rapid-City. À sa demande, M. Balkwill fit pratiquer dans ce barrage une ouverture qui sert de passe-migratoire et par laquelle il passe en moyenne 23 poissons par cinq minutes. On se plaint que la nouvelle passe-migratoire pratiquée dans le barrage du moulin de McCulloch et Cie, n'est pas aussi bonne qu'on l'avait espéré, à cause de l'énorme volume d'eau qui y passe au printemps, et il faudra la changer de place l'année prochaine. A Morris et Mâchoire-d'Orignal des barrages ont été construits par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et d'après des plans et devis transmis par le département des pêcheries, ils ont été pourvus de bonnes passes-migratoires.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE LA PLUIE.

Depuis l'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Winnipeg et Port-Arthur, ce district s'est rapidement développé, et grand nombre de colons y sont attirés par ses ressources forestières, minières et autres. Toute la région est bien arrosée de lacs et de rivières. Au nombre des premiers, les principaux sont le lac des Bois et le lac La Pluie, mais il y en a des centaines d'autres plus petits. La rivière Winnipeg, la rivière La Pluie et d'innombrables cours d'eau plus petits entrelacent les lacs nombreux et donnent à ce district une étendue d'eau exceptionnellement vaste. Les marchands ont fait très peu de pêche, mais les Sauvages et les colons

blancs qui ont un peu pratiqué ces eaux rapportent qu'elles abondent en poissons de différentes espèces, tels que le poisson blanc, l'esturgeon, le doré, le tullipie, le brochet, la barbue, la perche, l'achigan, la truite, etc. Un grand établissement agricole s'est formé depuis deux ans sur le côté canadien de la rivière La Pluie, région remarquable par la fertilité de son sol, et les colons sont devenus prospères, grâce au succès de leurs opérations. Ces colons rapportent que la pêche de l'esturgeon est très exploitée par les Sauvages sur la rivière La Pluie. Le poisson blanc, le doré et le brochet sont aussi pris en grande abondance. Pendant six mois de l'année il y a une communication par vapeur entre Portage-du-Rat, à l'extrémité nord du lac, et Fort-Francis au confluent de la rivière La Pluie, distance de 160 milles. Bon nombre de remorqueurs à vapeur sont employés au remorquage des trains de bois. Un bateau fait le service régulier de la poste, et plusieurs autres bateaux desservent les chantiers et les marchés. Trois grandes scieries sont en opération à Kéwatin, et il y a beaucoup de sciure dans leur voisinage. Jusqu'ici on ne s'est guère soucié d'empêcher les rebuts de moulins de tomber dans le lac des Bois, mais cette année presque tous les propriétaires de moulin ont brûlé la sciure. Au commencement de la saison, le gouvernement fédéral a construit un grand barrage en amont des chutes sur la rivière Winnipeg, afin de faire monter l'eau suffisamment pour donner à ces scieries la force motrice nécessaire à la fabrication du bois lorsque le niveau de la rivière est très bas, ce qui arrive tous les deux ou trois ans. Au reste, le poisson n'en souffre pas, car une bonne passe-migratoire a été construite dans le barrage. Pendant les deux dernières années, la sciure échappée d'une scierie qui opérait depuis longtemps sur la rivière La Pluie a fait grand tort au poisson. L'année dernière, le moulin est devenu la proie d'un incendie ; néanmoins, la sciure est restée sur le rivage, et le flux et reflux l'emporte graduellement à la rivière. A peu de frais on pourrait utiliser la pierre qui reste de la construction du canal de Fort-Francis pour faire un quai qui, outre son avantage intrinsèque, servirait en même temps à retenir la sciure. Je prends la liberté de recommander fortement la construction de ce quai, dans l'intérêt des pêcheries de cette rivière. De bons règlements de pêche et le développement du commerce de poisson qui ne peut manquer avec l'augmentation de population, feraient du district de la rivière La Pluie un champ d'exploitation qui ne sera surpassé que par celui du Manitoba.

### RÉCAPITULATION.

Je donne ici une estimation du rendement et de la valeur des pêches du **Manitoba** et des **Territoires du Nord-Ouest** pendant l'année terminée le 31 décembre 1887 :

Espèce.	Quantité.	Valeur.
Poisson blanc (frais).....lbs.	1,810,470	\$90,523
do (salé).....do	496,900	16,372
Doré.....do	144,495	5,818
Brochet.....do	311,079	8,198
Esturgeon.....do	4,000	240
Perche.....do	88,074	4,612
Tullipie.....do	18,736	657
Poisson mêlé.....do	120,983	2,664
<b>Total.....</b>	<b>2,994,737</b>	<b>\$129,084</b>

La consommation des Sauvages est estimée à 1,500,000 lbs., valeur \$52,500,— ce qui fait une capture totale de 4,494,737 lbs. de poisson de toutes espèces, et une valeur totale de \$181,584.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER McQUEEN,

*Inspecteur des pêcheries, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.*

---

---

RAPPORT DE M. SAMUEL WILMOT,

SURINTENDANT DE LA PISCICULTURE

AU

CANADA.

1887.

---

---

## TABLE DES MATIERES.

### RAPPORT DU SURINTENDANT.

	PAGE.
Condition des piscifactures . . . . .	3
Alevins—Espèces distribuées en 1887. . . . .	3
Alevins—De quelles piscifactures ils proviennent. . . . .	4
Cœufs embryonnaires ou semi-éclos, où expédiés. . . . .	4
Cœufs—Cueillage. . . . .	5
Quantités d'alevins fournies par les piscifactures depuis 1873. . . . .	6
Résumé des opérations de toutes les piscifactures. . . . .	8
Poissons reproducteurs pour les piscifactures. . . . .	12
Tableau indiquant le nombre et le prix des œufs. . . . .	14
Résultats pratiques de la pisciculture. . . . .	15
Avantages de la piscifaculture de Sandwich. . . . .	16

### ANNEXES.

1. Rapport de T. Mowat sur la piscifaculture de la rivière Fraser, C.-B. . . . .	19
2. do C. A. Farquharson sur la piscifaculture de Sydney, C.-B. . . . .	23
3. do A. B. Wilmot sur la piscifaculture du bassin de Bedford, N.-E. . . . .	24
4. do Henry Clark sur la piscifaculture de la rivière Dunk, I.P.-E. . . . .	28
5. do Charles McCluskey sur la piscifaculture de la riv. St-Jean, N.-B. . . . .	29
6. do Isaac Sheasgreen sur la piscifaculture de Miramichi, N.-B. . . . .	31
7. do Alexander Mowat sur la piscifaculture de Ristigouche, Québec. . . . .	32
8. do Philippe Vibert sur la piscifaculture du bassin de Gaspé, Québec . . . . .	35
9. do L. N. Catellier sur la piscifaculture de Tadoussac, Québec. . . . .	36
10. do A. H. Moore sur la piscifaculture de Magog, Québec. . . . .	38
11. do Charles Wilmot sur la piscifaculture de Newcastle, Ontario. . . . .	39
12. do William Parker sur la piscifaculture de Sandwich, Ontario. . . . .	44

## RAPPORT DE M. S. WILMOT, SURINTENDANT DE LA PISCICULTURE AU CANADA, 1887.

A l'honorable GEORGE FOSTER,

Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant relativement à la condition des établissements ichthyogéniques ou piscifactories du Canada, et de vous fournir des détails statistiques sur leurs opérations pendant l'année 1887.

### CONDITION DES PISCIFACTURES.

La condition générale des douze piscifactories actuellement en pleine activité, au Canada, est très satisfaisante.

Dans plusieurs de ces établissements tout l'espace affecté à la réception des œufs est utilisé, et comme les quantités d'œufs dont on fait le cueillage dans certaines localités augmentent sans cesse, quelques uns devront nécessairement être agrandis et recevoir de nouveaux appareils de création artificielle.

Ces améliorations seront urgentes si le gouvernement tient à faire face aux demandes multipliées qui lui viennent de différentes parties du pays pour repeupler leurs rivières et leurs lacs épuisés par une pêche excessive et toutes espèces d'abus.

### RAPPORTS DES DIRECTEURS.

On trouvera plus loin les rapports des officiers chargés de la direction des établissements de pisciculture dans chacune des provinces. Ces rapports contiennent des détails complets sur les opérations de chaque piscifactory : les quantités d'œufs cueillis, le nombre des alevins qui en sortent, le nombre des poissons reproducteurs capturés, ainsi que d'autres matières se rattachant à la condition, aux besoins et aux améliorations de ces établissements.

### QUANTITÉ ET DISTRIBUTION D'ALEVINS ÉCLOS EN 1887.

Le nombre brut d'alevins de différentes espèces éclos et distribués par les piscifactories du Canada en 1887 a dépassé le résultat des années précédentes, et il s'élève à 77,673,000, chiffres ronds. Divisée par espèces, cette quantité se décompose comme suit :

Saumon de l'Atlantique ( <i>Salmo salar</i> ).....	7,240,000
Saumon du Pacifique ( <i>Salmo gairdneri</i> ).....	4,414,000
Truite saumonée des lacs ( <i>Salmo nanaycush</i> ).....	3,129,000
Poisson blanc des lacs ( <i>Coregonus albus</i> ).....	37,820,000
Doré des lacs ( <i>Lucioperca</i> ).....	25,000,000
Truite mouchetée ( <i>Salmo fontinalis</i> ).....	70,000
Grand total.....	<u><u>77,673,000</u></u>

L'introduction d'une aussi grande quantité de petits poissons dans tant de lacs, rivières et autres cours d'eau du pays, est un travail important et entouré de mille difficultés, car il s'agit de transporter les alevins en chemins de fer à de longues distances, en voitures par des chemins rocheux, à la main par les bois et les fourrés, et sur les rivières dans des canots et des bacs remorqués par des chevaux, quelquefois à des centaines de milles au delà des parties habitées du pays. En dépit de toutes ces

difficultés inévitables, n'est un sujet de satisfaction d'apprendre, par des témoins dignes de foi et par ceux mêmes qui ont pris part aux distributions, que la perte d'alevins, dans ces lointains et difficiles voyages, est insignifiante. L'expérience démontre au delà de tout doute, que les petits poissons peuvent être sans danger transportés très loin par eau et par terre, si ce transport est effectué au bon moment, et s'ils sont confiés aux soins attentifs de messagers intelligents.

Le tableau suivant fait connaître le chiffre et l'espèce qui ont été éclos et fournis en 1887, par les piscifactories de chaque province; mais les endroits où ces alevins ont été déposés sont indiqués dans les rapports des directeurs des établissements, aux annexes :

Etablissement.	Province.	Nombre d'alevins.	Espèces.
Rivière Fraser	Colombie-Britann.	4,414,000	Saumon.
Sydney	Nouv.-Ecosse (C.-B.)	1,415,000	do
Bedford	do	1,350,000	do
do	do	30,000	Truite saumonée.
do	do	2,850,000	Poisson blanc.
Rivière Dunk	Ile du P.-E.	500,000	Saumon.
Rivière Saint-Jean	Nouveau-Brunswick.	45,000	do
do	do	334,000	Truite saumonée.
do	do	2,100,000	Poisson blanc.
Miramichi	do	900,000	Saumon.
Ristigouche	Québec	1,500,000	do
Gaspé	do	630,000	do
Tadoussac	do	900,000	do
Magog	do	875,000	Truite saumonée.
Newcastle	Ontario	2,090,000	do
do	do	1,370,000	Poisson blanc.
do	do	70,000	Truite mouchetée.
Sandwich	do	31,500,000	Poisson blanc.
do	do	25,000,000	Doré.
<b>Total</b>		<b>77,673,000</b>	

Indépendamment des alevins sortis des piscifactories d'Ontario, on a pensé, vu la grande quantité d'œufs qui avait été cueillie, qu'il serait à propos d'introduire, dans les eaux des provinces maritimes, quelques poissons des grands lacs de l'ouest ayant une valeur commerciale. En conséquence, une certaine quantité d'œufs embryonnaires ou semi-éclos de truite saumonée et de poisson blanc a été expédiée d'Ontario à des établissements de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, où, après être devenus alevins, ils pourront être facilement transportés dans les eaux qui seront jugées les plus favorables à leur acclimatation et à leur croissance. Voici comment s'est faite cette distribution :—

QUANTITÉ d'œufs embryonnaires ou semi-éclos expédiés des piscifactories d'Ontario à des établissements des provinces maritimes, en 1887 :—

Etablissement.	Province.	Nombre d'œufs.	Espèces.
Magog	Québec	800,000	Truite saumonée.
Bedford	Nouvelle-Ecosse	400,000	do
do	do	3,000,000	Poisson blanc.
Rivière Saint-Jean	Nouveau-Brunswick.	400,000	Truite saumonée.
do	do	3,000,000	Poisson blanc.
<b>Total</b>		<b>7,600,000</b>	



La quantité totale d'alevins et d'œufs semi-éclos sortis de la pisciculture de Newcastle, pendant l'année 1887, a été comme suit : —

Alevins de truite saumonée	- - - - -	\$2,090,000
Œufs semi-éclos	“ - - - - -	1,600,000
Alevins de poisson blanc	- - - - -	1,370,000
Alevins de truite mouchetée	- - - - -	70,000
Total	- - - - -	<u>\$5,130,000</u>

#### CUEILLAGE D'ŒUFS DE POISSON—SAISON 1887.

Plus bas, un relevé du nombre d'œufs de poisson cueillis et placés dans les différents établissements de pisciculture, pendant la saison de 1887. La quantité totale excède considérablement celles des années précédentes.

Les rapports des directeurs de ces établissements donnent les nouvelles les plus satisfaisantes de la bonne condition des œufs, et ils nous font espérer une proportion considérable d'alevins.

La quantité brute des œufs de toutes espèces qui ont été cueillis se chiffre par 110,580,200. Leur disposition dans les différentes piscicultures est comme suit :—

#### RELEVÉS DES ŒUFS QUI ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS LES PISCIFACTURES EN 1887.

N <sup>o</sup>	Etablissement.	Province.	Nombre d'alevins.	Espèces.
1	Rivière Fraser .....	Colombie-Brit. ..	10,170,000	Saumon ( <i>Salmo quinnat</i> ).
2	Sydney .....	Nv.-Ecosse, B. C.	1,780,000	do ( <i>Salmo salar</i> ).
3	Bédford .....	do .....	900,000	do do
4	Rivière Dunk .....	Ile du P.-E. ....	1,000,000	do do
5	Rivière Saint-Jean .....	Nouv-Brunswick	625,800	do do
6	Miramichi .....	do .....	1,300,000	do do
7	Ristigouche .....	Québec .....	1,900,000	do do
8	Gaspé .....	do .....	752,000	do do
9	Tadoussac .....	do .....	902,400	do do
10	Magog .....	do .....	.....	.....
11	Newcastle .....	Ontario .....	9,050,000	Truite saumonée ( <i>Salmo namaycush</i> ).
11	do .....	do .....	200,000	Truite mouchetée ( <i>Salmo Fontinalis</i> ).
12	Sandwich .....	do .....	50,000,000	Poisson blanc ( <i>Coregonus aibus</i> ).
12	do .....	do .....	32,000,000	Doré ( <i>Lucioperca</i> ).
	Total .....	.....	110,580,200	.....

NOTE.—Il n'a pas été cueilli d'œufs dans les lacs des townships de l'Est pour la pisciculture de Magog, mais une certaine quantité d'œufs semi-éclos sera envoyée de Newcastle à cet établissement pendant l'hiver. Des œufs embryonnaires de poisson blanc et de truite saumonée seront aussi envoyés aux piscicultures du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

#### NOMBRE TOTAL D'ALEVINS DISTRIBUÉS DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES PISCIFACTURES.

Le grand total des alevins sortis des différents établissements ichthyogéniques du Canada depuis l'introduction de la pisciculture en ce pays se chiffre, à l'heure qu'il est, par cinq cent quarante-sept millions cent trente-cinq mille et neuf cent, (547,135,900). La plus grande partie de ces jeunes poissons, c'est-à-dire 400,000,000, appartenaient à la famille des salmonides, comprenant le saumon de l'Atlantique, le saumon du Pacifique, la truite saumonée, le poisson blanc des grands lacs, et la truite mouchetée; le reste était le *Lucioperca*, ou doré des lacs.

Ces espèces constituent les principaux poissons ayant une valeur commerciale qui sont indigènes à nos grandes rivières et à nos grands lacs, et c'est à elles seulement qu'on a appliqué jusqu'ici les méthodes de la propagation artificielle; mais il y a tout lieu d'espérer que plusieurs autres espèces de poissons susceptibles d'acclimatation dans les eaux du Canada seront avant longtemps l'objet de la pisciculture.

RELEVÉ indiquant les localités où les différentes piscifactures ont été établies, et

ANNÉE.	ONTARIO.		QUÉBEC.			
	Newcastle.	Sandwich.	Magog.	Tadoussac.	Gaspé.	Ristigouche.
	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
1868 à 1873 .....	1,070,000					
1874.....	350,000					100,000
1875.....	650,000			60,000	110,000	600,000
1876.....	700,000	8,000,000		150,000	50,000	300,000
1877.....	1,300,000	8,000,000		1,180,000	1,051,000	600,000
1878.....	2,605,000	20,000,000		707,000	650,000	1,015,000
1879.....	2,602,700	12,000,000		1,250,000	1,597,000	1,470,000
1880.....	1,923,000	13,500,000		1,155,000	730,000	1,500,000
1881.....	3,300,000	16,000,000	200,000	334,000	500,000	740,000
1882.....	4,841,000	44,000,000	975,000	600,000	530,000	1,400,000
1883.....	6,053,000	72,000,000	250,000	995,000	520,000	300,000
1884.....	8,800,000	37,000,000	100,000	985,000	859,000	940,000
1885.....	5,700,000	68,000,000	300,000	720,000	290,000	660,000
1886.....	6,451,000	57,000,000	1,400,000	1,627,000	576,000	1,380,000
1887.....	5,130,000	56,500,000	675,000	900,000	630,000	1,500,000
Totaux.....	51,475,700	412,000,000	3,900,000	10,863,000	8,093,000	12,505,000

NOTE.—Les espèces particulières d'alevins énumérées plus haut ont été :—

*Salmonides*—Saumon de l'Atlantique et du Pacifique, truite saumonée des grands lacs, et truite mouchetée des ruisseaux .....

do Poisson blanc (*Coregonus*) région des Grands Lacs .....

*Percides*—Doré (*Lucioperca*) .....

Grand totaux.....

les quantités d'alevins qu'elles ont fournies annuellement depuis leur fondation.

NOUVEAU-BRUNSWICK.		NOUVELLE-ÉCOSSE.		ILE DU PRINCE-EDOUARD.	COLOMBIE-BRITANNIQUE.	TOTAUX.
Miramichi.	Rivière Saint-Jean.	Bedford.	Sydney.	Rivière Dunk.	Riv. Fraser.	Alevins.
Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.
						1,070,000
60,000						510,000
150,000						1,570,000
60,000		395,000				9,655,000
320,000		1,000,000				13,451,000
665,000		1,400,000				27,042,000
1,025,000		1,740,000				21,684,700
805,000	170,600	730,000		500,000		21,013,600
770,000	50,000	680,000		375,000		22,949,000
640,000	588,000	850,000	315,000	1,060,000		55,799,000
925,000	72,600	800,000	659,000	1,210,000		83,784,600
795,000	811,000	1,000,000	853,000	1,000,000		53,143,000
900,000	155,000	670,000	772,000	1,100,000	1,800,000	81,067,000
945,000	2,181,000	960,000	1,179,000	400,000	2,625,000	76,724,000
900,000	2,479,000	4,230,000	1,415,000	500,000	4,414,000	77,673,000
8,960,000	6,507,200	14,455,000	5,193,000	6,145,000	8,839,000	547,135,900

lacs, et truite mouchetée des ruisseaux .....

136,000,000

264,000,000

147,135,900

547,135,900

## RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS DE 1887, D'APRÈS LES RAPPORTS DES DIRECTEURS DES PISCIFACTURES.

(1) *La pisciculture de la rivière Fraser, Colombie-Britannique*, a distribué 4,414,000 alevins, dans le printemps de 1887, dont 3,405,000 de l'espèce Suckeye ou *Norka*, et 1,009,000 de l'espèce Quinnat ou *Chouicha*. A l'automne de 1887, il a été déposé dans l'établissement 10,170,000 œufs, dont 845,000 de Quinnat et 9,325,000 de Saw-quai. On dit qu'ils sont dans une condition très saine. Quelques 5,000 saumons reproducteurs de l'espèce Saw-quai et 1,270 de l'espèce Quinnat ont été pris aux rets; plusieurs avaient en partie frayé lorsqu'on a pu les utiliser pour la reproduction artificielle.

Il est très difficile de se procurer des hommes expérimentés et prudents pour manipuler le poisson et pour transporter les œufs, des rivières où ils sont cueillis, à la pisciculture. Le directeur recommande l'acquisition d'un remorqueur pour opérer le transport et la distribution, ainsi que pour faire le service général des pêcheries côtières et fluviales. L'établissement a été pourvu d'un grand nombre de nouveaux paniers à éclosion en fil métallique; avec ceux qu'il y avait déjà, ils vont remplir tout l'espace disponible. De différents côtés arrivent des rapports favorables qui constatent l'excellence des opérations de cette pisciculture, par le grand nombre de petits saumons que l'on voit dans les rivières qui ont déjà reçu des alevins provenant de la culture artificielle. En présence de ces résultats et de la popularité de l'institution, la Chambre de Commerce de New-Westminster a demandé au gouvernement d'établir une autre pisciculture sur la rivière Fraser.

On demande de la jeune alose pour peupler les eaux des côtes de la Colombie-Britannique, à l'exemple du gouvernement des Etats-Unis, qui a déjà peuplé les rivières de la Californie avec un succès signalé.

Les principales améliorations demandées pour l'année prochaine sont le nettoyage et le clôture qui entoure l'établissement. Celui-ci, d'ailleurs, est en bon état.

(2.) Au printemps de 1887, *la pisciculture de Sydney, Cap-Breton*, a distribué 1,415,000 alevins de saumon de l'Atlantique, en parfait état de santé. Dans le cours de l'automne, il a été capturé 431 saumons reproducteurs, dont 290 étaient des femelles, qui ont donné 1,780,000 œufs, lesquels commencent à donner signe de vie. Les reproducteurs sont principalement pris dans les rivières Margaree et Middle. Le plancher de la salle à éclosion est pourri et a besoin d'être renouvelé. La bâtisse et les terrains sont propres et bien tenus. L'établissement a besoin d'un nouveau chalan pour transporter le poisson reproducteur. On devrait donner une couche de peinture à l'extérieur de la bâtisse.

(3.) *La pisciculture de Bedford, Nouvelle-Ecosse*, a fourni 1,350,000 alevins de saumon (*salmo salar*) qui ont été déposés, avec le plus grand succès, dans les nombreuses rivières de cette province. Il est arrivé malheur aux œufs de truite saumonée qui avaient été reçus d'Ontario; 30,000 seulement ont éclos. Cette perte est difficile à expliquer. Les œufs de poisson blanc venus de la même province ont bien réussi; 2,850,000 alevins (ou 95 pour 100 des œufs) ont été déposés dans les lacs du comté d'Halifax, en état parfait. Le plan de construire de petits établissements provisoires dans les parties les plus éloignées de la province, dans lesquels des œufs semi-éclos sont placés pendant l'hiver et au commencement du printemps, fonctionne très bien. De la sorte, les alevins sont plus rapprochés de leur lieu de destination, et on évite une grande partie des dangers et des frais qu'occasionne le transport des alevins de Bedford, au printemps. Les lacs Grand, Hubbley, Governor, Neal, Sandy et William ont reçu les alevins de poisson blanc, et les lacs Lochaber et Wilson, la petite truite saumonée. Le directeur Wilmot déclare que la pisciculture de Bedford ne suffit pas aux besoins de la Nouvelle-Ecosse, et il recommande l'établissement d'une autre dans les comtés de l'ouest et d'une troisième dans la partie est de la province. On dit que le saumon augmente beaucoup en nombre dans quelques-unes des rivières. Dans le bassin de Bedford, la capture a doublé celle de l'année précédente.

En raison de l'eau basse, et pour d'autres causes aussi, la capture du saumon reproducteur destiné à la pisciculture a été faible cet automne : il n'en a été pris que 169, dont 78 étaient des femelles qui ont donné 900,000 œufs. Ces derniers reposent dans les auges à éclosion, et leur condition est exceptionnellement bonne. Comme il reste encore un espace considérable inoccupé dans l'établissement, on a demandé à Ontario d'envoyer un abondant approvisionnement d'œufs de poisson blanc et de truite saumonée, afin de continuer à peupler avec ces poissons plusieurs des lacs de la Nouvelle-Ecosse. L'établissement et ses accessoires sont en bon état, et il ne sera pas fait de dépenses extraordinaires pour une autre année.

(4.) *La pisciculture de la rivière Dunk, Ile du Prince-Edouard*, a distribué, au printemps de 1887, 500,000 alevins de saumon dans les différentes rivières de cette province. Le nombre des poissons reproducteurs capturés n'a pas été aussi considérable qu'à l'ordinaire, 230 seulement, dont 150 femelles qui ont donné 1,000,000 d'œufs. Un grand nombre de ces poissons étaient de petites dimensions, et on a supposé que c'était des jeunes. Beaucoup de saumons ont frayé dans la rivière, en aval de l'établissement.

Les rapports s'accordent à dire que le saumon augmente dans toutes les rivières. Il est plus nombreux tout autour de l'île. Il faudrait des gardiens sur la rivière Wilmot, car le braconnage s'y pratiquait en grand pendant la dernière saison. On devait aussi défendre de prendre l'anguille au dard, car plusieurs s'autorisent de cette pêche pour capturer aussi le saumon avec le même engin. La pisciculture et le barrage sont en bon état, et les œufs déposés dans les auges se portent bien.

(5.) *Pisciculture de la rivière Saint-Jean Nouveau-Brunswick*. On a eu de la misère ici, en 1886, à se procurer des saumons reproducteurs, et au printemps de 1887 on n'a eu que 47,000 alevins. On a un peu mieux réussi dans l'automne de la même année, car il a été pris 167 saumons sur la rivière Tobique, dont 87 femelles qui ont donné 625,800 œufs, lesquels sont en très bonne condition. On a vu plusieurs grills ainsi que de jeunes saumons de quatre ans dans la rivière. Les œufs venus d'Ontario ont produit 2,100,000 alevins de poisson blanc et 334,000 de truite saumonée. Ces alevins ont été déposés dans les lacs des comtés de Victoria, York, Charlotte et Carleton, Nouveau-Brunswick. Le directeur McClusky signale le fait que des pêcheurs à la ligne ont pris un grand nombre de saumons avec la mouche sur la rivière Tobique ; ces saumons proviennent évidemment des œufs cueillis dans la rivière Ristigouche, fameuse pour la pêche du saumon à la ligne, et qui avaient éclos dans cet établissement. Les locataires de la Tobique empêchent de prendre des saumons reproducteurs dans cette rivière pour la pisciculture. Cela va obliger les intéressés d'en prendre, une autre année, dans les pêcheries du havre de Saint-Jean. L'établissement est tout à fait en bon état.

(6.) *La pisciculture de Miramichi, Nouveau-Brunswick*, a distribué 800,000 alevins de saumon dans les différents bras de la rivière Miramichi ; 20,000 alevins ont aussi été déposés dans la rivière Nipissiguit. 25,000 alevins ont été obtenus de la pisciculture de la Ristigouche et déposés dans les sources de la Miramichi Nord-Ouest. Des réparations ont été faites aux barrages et à la bâtisse, qui a été peinte. Afin d'agrandir le champ des opérations, on a placé quantité de nouvelles auges à éclosion. Au mois de septembre on a commencé à prendre des poissons reproducteurs avec des filets dans le haut de la rivière, et il en a été capturé 320, dont 130 étaient des femelles qui ont donné 1,300,000 œufs, lesquels profitent très favorablement. Si on a plus facilement obtenu des reproducteurs cette année, c'est parce que la rivière a été mieux surveillée et que les intrus n'ont pu tendre leurs rets pendant la saison réservée.

(7.) *Pisciculture de Ristigouche, province de Québec*. 1,500,000 alevins de cette institution ont été déposés dans les eaux de la Ristigouche. Un grand nombre d'alevins ont été transportés à la remorque dans les parties supérieures de la Kedgwick, le principal tributaire de la Ristigouche. Ils ont été remorqués par des chevaux dans des chalans grillagés, et graduellement disséminés dans les endroits les plus favorables sur toute la longueur de la rivière ; de cette façon il ne s'en est pas perdu, et en une seule journée il peut en être déposé sur environ vingt-cinq milles de la

rivière. 30,000 alevins ont été expédiés par chemin de fer à la rivière Miramichi, où ils sont arrivés sains et saufs. On recommande qu'à l'avenir les œufs embryonnaires soient expédiés à d'autres piscifactories pendant l'hiver, car c'est plus sûr et plus économique que de transporter les alevins dans de grandes boîtes d'eau le printemps. On se procure les saumons utilisés par l'établissement au moyen d'un rets appartenant au département et en achetant des pêcheurs dont les fonds se trouvent tout près du réservoir. Environ 380 saumons ont été achetés des pêcheurs, mais plusieurs ont succombé aux effets d'une manipulation brutale et aux blessures causées par les rets. Il est à peu près impossible d'amener les pêcheurs ordinaires à mettre dans la capture du poisson tout le soin nécessaire pour empêcher qu'il soit blessé ou meurtri, car alors il en meurt beaucoup. Avec le rets du département, qui est manœuvré par des employés, très peu de saumons sont blessés ou meurent. A l'époque de la fraie, 410 saumons ont été vus dans le réservoir; ils étaient parfaitement sains, et sur ce nombre il y avait 193 femelles, qui ont donné 1,900,000 œufs. Après avoir frayé, ils ont été remis dans le courant de marée en excellent état. Dans le transport des œufs à une quinzaine de milles de distance, quelques-uns ont été perdus par suite de la gelée et des mauvais chemins; le reste est en bonne condition dans la piscifactorie. Pour obtenir un nombre suffisant de poissons reproducteurs et pour les garantir contre toute possibilité de perte, le département devrait choisir certains quartiers qui seraient pêchés par des hommes à lui; ce système serait beaucoup plus efficace et certainement moins coûteux que celui d'aujourd'hui.

Un certain nombre de saumoneaux ont été mis dans un petit réservoir de l'établissement, afin de voir s'ils peuvent parvenir à l'âge des smolts, et, dans ce cas, s'il ne serait pas profitable de tenter l'expérience sur une plus grande échelle. On leur a donné de la pâture artificielle; quelques-uns ont paru s'en nourrir, mais ils ne se sont pas bien développés, et il en résulte qu'on ne peut guère espérer de réussir à élever des alevins de saumon avec de la pâture artificielle dans des étangs, de façon à réaliser des profits avec cette industrie. La capture du saumon dans les eaux de marée a été à peu près égale à celle de l'année précédente. La pêche à la ligne dans le haut de la rivière n'a pas été aussi bonne; il y a eu de très bonnes prises, cependant; l'eau était très basse et d'une température élevée. Le saumon reproducteur était assez abondant sur les frayères dans le haut de la rivière. On craint que la violation générale ou temps réservé entre le samedi soir et le lundi matin, dans la baie des Chaleurs, diminue tellement le nombre des saumons qui sans cela remonteraient aux frayères, que les pêcheries à saumon de la baie et des rivières qui s'y déchargent n'en soient sérieusement affectées.

(8.) *La piscifactorie de Gaspé, province de Québec*, a distribué environ 630,000 alevins de saumon en bonne condition dans les rivières Dartmouth, Saint-Jean et York. Le rets du département a été tendu le 9 juin, et il a pris 109 poissons reproducteurs pendant la saison. 69 femelles ont donné 752,000 œufs qui ont été déposés dans les auges de l'établissement; ils ont bonne apparence. Des réparations ont été faites aux réservoirs, qui sont maintenant en bon état. On a solidé la bâtisse qui avait des défauts dans sa construction. Le barrage du réservoir d'amont a été refait pour prévenir les inondations. L'établissement aura besoin d'être peinturé à nouveau l'année prochaine.

(9.) *Piscifactorie de Tadoussac, province de Québec*.—Au printemps de 1887, 900,000 alevins de saumon provenant de cet établissement ont été distribués dans les différents tributaires du Saguenay; on dit que cette distribution a eu lieu avec quelques pertes. On a pris beaucoup de précautions pour en déposer dans la rivière Sainte-Marguerite; il y avait plusieurs difficultés à vaincre, mais enfin la chose s'est faite sans encombre. L'automne dernier, on a vu un nombre considérable de smolts, des alevins mis précédemment dans le lac en amont de la piscifactorie, descendre à l'eau salée. On a vu un grand nombre de saumoneaux dans les lacs Mowat, où des alevins avaient été déposés pour la première fois dans le printemps de 1886. Il en a été pris quelques-uns qui mesuraient cinq pouces de long. Jusqu'ici, donc, l'acclimatation du petit saumon dans ces lacs donne satisfaction; aussi, il y en sera déposé d'autres, car de là le poisson peut facilement passer à l'eau salée. En raison de l'eau

basse, la pêche du saumon à la ligne n'a pas été aussi bonne que d'habitude. Il paraît qu'un nombre immense de marsoins qui stationnent à l'embouchure du Saguenay empêchent le saumon de monter aux tributaires de cette rivière. Le rets du département a capturé 151 saumons reproducteurs pour la pisciculture, dont 94 femelles ont donné 902,400 œufs qui sont en bonne condition et donnent signe de vie. Des réparations nécessaires ont été faites aux bords de la digue. Les bâtiments auraient besoin de réparations générales pour l'année prochaine. Les barrages en amont de l'établissement sont en bon ordre.

(10.) *Pisciculture de Magog, province de Québec.*—Depuis deux ans il n'a pas été cueilli d'œufs de poisson dans les lacs des townships de l'Est pour la pisciculture de Magog. On a trouvé plus praticable et plus économique de faire venir des œufs embryonnaires de Newcastle, Ontario. Au cours de la saison de 1887 une consignment d'œufs de truite saumonée a été reçue de ce dernier établissement ; de ces œufs 675,000, ou 84 pour 100, alevins ont éclos et ont été distribués dans des lacs des comtés de Stanstead et de Brome. Les alevins de truite saumonée et de poisson blanc qui avaient été déposés dans ces lacs et dans d'autres lacs des townships ont donné des résultats remarquablement satisfaisants. On voit maintenant des poissons blancs de bonnes dimensions dans plusieurs de ces eaux ; on n'en voyait pas avant que les alevins provenant de l'établissement y fussent déposés. On dit aussi que la truite saumonée est plus abondante qu'autrefois, bien qu'il se fasse beaucoup de pêche illégale pendant la saison réservée.

Tandis que la truite saumonée augmente, plusieurs des espèces inférieures de poissons diminuent, paraît-il, car ils sont en grande partie dévorés par la truite. L'achigan, déposé ici il y a quelque temps, devient aussi très abondant dans le lac Memphremagog, et il en sera bientôt fait de bonnes pêches. Le directeur rapporte que, malgré la vigilance des gardiens, le poisson est massacré sans pitié pendant la saison réservée dans les townships de l'Est, et que la pêche est trop excessive. On se propose de faire venir de Newcastle, l'année prochaine, un million d'œufs embryonnaires.

(11.) *Pisciculture de Newcastle, Ontario.*—Les alevins de différentes espèces éclos dans cet établissement étaient en bonne condition ; il en a été distribué, un peu partout dans Ontario, 2,090,000 alevins de truite saumonée, 1,370,000 de poisson blanc, et 70,000 de truite mouchetée. A part cela, 1,600,000 œufs embryonnaires de truite saumonée ont été expédiés dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Total des alevins et des œufs sortis de l'établissement, 5,130,000.

Les réservoirs de la pisciculture ont été approfondis et nettoyés de fond en comble, afin d'y introduire de la carpe et de l'achigan, car ces deux poissons sont en grande demande pour le peuplement des rivières.

L'établissement et ses différents appareils et accessoires sont dans une condition de premier ordre.

L'automne dernier, on a obtenu une plus grande quantité que jamais d'œufs de truite saumonée : il en a été cueilli 7,550,000 à Warton sur la baie Georgienne, et 1,500,000 à l'île aux Tourtes, lac Ontario. Ils profitent bien. Il y a aussi une grande quantité d'œufs de truite mouchetée en voie d'incubation dans la pisciculture. Quelques millions d'œufs de truite saumonée vont être expédiés à d'autres établissements des provinces maritimes dès que les embryons seront assez avancés pour être transportés sans danger.

Plus loin se trouve un relevé des opérations quotidiennes du cueillage d'œufs de truite saumonée, donnant les dates de la capture du poisson, la quantité d'œufs obtenus, et des observations sur les travaux de Warton ; ces données démontrent à l'évidence que la saison réservée du mois de novembre conserve exactement le temps de la fraie. Si cette saison réservée est bien observée, les pêcheries de truite saumonée seront indéfiniment maintenues.

Les alentours de l'île aux Tourtes ont été inspectés dans le but d'y établir une station du gouvernement où il serait possible d'obtenir des poissons reproducteurs. Le résultat de cette inspection n'a pas été satisfaisant, attendu que le fond rocheux.

ne convenait pas à l'établissement d'un rets à enclos stationnaire. Les œufs qui se trouvent dans l'établissement sont en bonne condition, sauf quelques œufs de truite mouchetée achetés aux États-Unis qui paraissent avoir été surchauffés en route. Le directeur désire que toutes les demandes d'alevins soient faites de bonne heure, afin qu'ils puissent sortir de l'établissement avant les chaleurs du mois de juin.

(12.) *Pisciculture de Sandwich, province d'Ontario.* Le poisson blanc et le doré sont les seuls poissons élevés dans cet établissement. 31,500,000 alevins et 7,500,000 œufs embryonnaires de poisson blanc en sont sortis au printemps de 1887, de même que 25,000,000 d'alevins de doré. Les deux espèces ont été largement distribuées dans les lacs d'Ontario, et plusieurs millions d'alevins de poisson blanc ont été expédiés aux piscicultures de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Les rapports reçus de toutes parts établissent que la distribution a eu lieu avec le plus grand succès. Dans le but d'établir une station permanente pour réunir des œufs de doré, on en a choisi une sur le lac Huron, où l'on a établi un réservoir, un moulin à vent et une pompe qui donne constamment de l'eau fraîche pendant la fraie. Les poissons reproducteurs pris au moyen de rets ont été tenus dans ce réservoir jusqu'à ce qu'ils fussent mûrs pour la fraie. Le directeur rapporte que l'entreprise a eu un plein succès. Trois des stations de pêche de la rivière Détroit ont été exploitées : les îles du Bois Blanc, de la Bataille et de Pierre ; elles ont fourni 50,000,000 d'œufs de poisson blanc au mois de novembre dernier. Ces œufs ont été déposés dans la pisciculture et ils se portent bien ; une bonne quantité en sera expédiée aux établissements de l'est quand viendra le temps. La capture du poisson blanc dans les pêcheries de la rivière Détroit a été beaucoup plus abondante que l'année dernière, et ce résultat est attribué à la quantité d'alevins de la pisciculture qui ont été déposés dans cette rivière : on trouvera, annexé au présent rapport, des témoignages écrits à cet effet par des pêcheurs. Une moitié seulement de l'établissement est munie des appareils à éclosion ; il est à désirer que l'autre moitié le soit aussi, afin que l'on puisse utiliser tout l'espace disponible dans la bâtisse. La machine et les pompes peuvent faire le double du travail qui se fait aujourd'hui, et il n'en coûterait pas plus cher pour tirer profit de tout l'établissement.

## POISSONS REPRODUCTEURS POUR LES PISCICULTURES.

### MOYENS ADOPTÉS POUR LES CAPTURER.

Il existe différentes méthodes pour se procurer les saumons reproducteurs destinés à fournir des œufs aux piscicultures, et il importe de savoir lesquelles adopter. L'essentiel, cependant, c'est de les obtenir par les moyens les plus propres à ne pas leur faire de mal, car s'ils sont meurtris ou blessés, plusieurs mourront avant d'être mûrs pour la fraie et d'autres resteront malades dans les réservoirs, où ils contracteront la *Saprolognia Perax* ou tumeur fongueuse, qui non seulement affecte le poisson à l'extérieur, mais prévient aussi la maturation des ovaires et gâte les œufs.

Ce n'est pas seulement le poisson malade qui ruine le cueillage des œufs, mais la maladie se répand et s'attaque aux autres poissons sains qui se trouvent dans le même étang. Il est donc d'importance majeure que le poisson reproducteur soit capturé de façon à éviter, si possible, tout risque de blessures ou d'abrasion de la peau, car c'est sur ces parties malades que la fongosité prend naissance, se répand ensuite rapidement sur tout le corps, et amène la mort, causant ainsi trois pertes : le poisson lui-même qui ne servira plus à l'œuvre de la reproduction, les milliers d'œufs qu'il contenait et qui ne peuvent plus être utilisés par la pisciculture, et le prix d'achat du poisson. J'ajouterai que le gouvernement et le public qui s'intéressent à l'œuvre de la pisciculture, se trouvent désappointés en voyant qu'il est impossible de fournir des œufs aux établissements ichthyogéniques.

Comme je le disais il y a un instant, plusieurs méthodes ont été adoptées pour se procurer des poissons reproducteurs ; mais après une étude approfondie appuyée par l'expérience de plusieurs années, on en est venu à la conclusion que le plan le plus pratique à suivre serait celui-ci : le gouvernement devrait faire l'acquisition des meilleures stations de pêche dans les localités que l'on sait fréquentées par les repro-

ducteurs de l'espèce voulue qui se rendent vers le haut des rivières, ou dans les baies où ils vont frayer ; ces stations devraient être sous le contrôle d'employés expérimentés qui prendraient eux-mêmes le poisson avec des rets ou des engins les plus propres à le capturer intacts, et le conduirait dans des réservoirs bien construits et ayant une bonne profondeur d'eau fraîche où il pourrait errer librement jusqu'à la fraie. L'expérience a démontré que les poissons reproducteurs peuvent être capturés ainsi sans blessures et tenus dans un état parfaitement sain jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour la manipulation, après quoi ils peuvent être remis en liberté.

Jusqu'ici on a dû recourir aux pêcheurs ordinaires pour se procurer des saumons reproducteurs. Ce système devrait être discontinué, car il est impossible de faire comprendre aux propriétaires de quartiers de pêche qui sont toujours certains de bien vendre leur poisson, et ils ne veulent pas comprendre d'ailleurs, l'absolue nécessité d'avoir des rets convenables et d'user de toutes les précautions possibles dans la manipulation du poisson, afin de ne pas le blesser. Ils se sont habitués à le capturer sans soins et même brutalement, et ils ne s'occupaient que d'en prendre le plus possible afin de réaliser plus d'argent.

L'expérience a si bien démontré qu'une grande proportion des saumons reproducteurs achetés des pêcheurs meurent ou contractent des maladies mortelles à la suite des blessures qu'ils reçoivent dans leur capture, qu'il ne serait pas sage de continuer le système d'achat. Le gouvernement devrait adopter le remède indiqué plus haut : celui d'exploiter lui-même des stations de pêche spéciales ; ce serait à la fois plus efficace et plus économique.

Ci-joint un relevé des frais se rattachant à l'acquisition de poissons reproducteurs et d'œufs de poissons pour les différentes piscifactoreries en 1887. Dans quelques cas, on n'a pas tenu un compte exact du nombre de reproducteurs capturés pour les fins de la reproduction. Il en a été particulièrement ainsi sur la rivière Fraser, où l'on a pris des saumons qui avaient frayé en partie et d'autres qui avaient complètement jeté tous leurs œufs ; pour cette raison on ne peut préciser le prix de chaque poisson manipulé, non plus que la valeur des œufs par mille. Il en est autrement pour le saumon de l'Atlantique, sur lequel on trouvera, au tableau, toutes les données nécessaires.



TABLEAU indiquant le nombre et le prix des poissons reproducteurs et des œufs de poissons obtenus par les piscifactures en 1887.

N°	Piscifaculture.	Province.	Nombre de poissons reproducteurs.	Mâles.	Femelles.	Nombre d'œufs extraits de chaque femelle.	Nombre d'œufs dans chaque piscifaculture.	Moyenne des dépenses pour reproducteurs chaque piscifaculture	Prix des œufs par mille.	Prix moyen de chaque poisson.	Espèces de poisson.
								\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1	Rivière Fraser.	Colombie-Britann.	431	141	290	6,138	10,170,000	1,114 20	0 61½	2 55	Salmon du Pac.
2	Sydney.	Nouv.-Ecosse (O.B.)	169	91	78	11,538	1,780,000	1,099 22	1 24	6 61	do
3	Bedford.	do	230	80	150	7,000	1,900,000	43 00	0 04½	0 19	do
4	Rivière Dunk.	Ile Prince-Edouard.	167	80	87	7,200	625,800	506 63	0 81	3 04	do
5	Rivière Saint-Jean.	Nouveau-Brunswick.	320	130	190	6,812	1,300,000	460 21	0 36	1 43	do
6	Miramichi.	do	403	210	193	9,840	1,900,000	1,643 00	0 86½	4 07	do
7	Ristigouche.	Québec.	104	35	69	10,900	1,752,000	336 00	0 45	3 23	do
8	Gaspé.	do	151	56	95	9,600	902,400	257 90	0 29	1 71	do
9	Tadoussac.	do									
	Total, saumon de l'Atlantique.		1,975	823	1,152	.....	9,160,000				
10	Magog.	Québec.				Enfs fournis par la piscifaculture de Newcastle pendant l'hiver—	9,050,000	1,501 14	0 16½	.....	Truite saumonée.
						Truite mouchetée.....	200,000	415 00	2 10	.....	do moucheté
11	Newcastle.	Ontario				Poisson blanc.....	2,000,000	514 00	0 01	.....	Poisson blanc.
						Poisson blanc.....	48,000,000	.....	.....	.....	.....
12	Sandwich.	do				Doré.....	32,000,000	.....	.....	.....	Doré.
	Grand total, œufs de toutes espèces.						110,580,200				

## RÉSULTATS PRATIQUES DE LA PISCICULTURE.

Nous donnons ici l'extrait suivant du rapport de l'inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, 1886, car il a trait à la culture artificielle du saumon : —

“ On remarquera une légère diminution dans le rendement de ce poisson, principalement pour le saumon salé en barils et pour celui provenant du Labrador. Au début de la campagne, de violentes tempêtes ont détruit les rets sur une grande partie de la côte, et ont ainsi réduit considérablement la capture générale ; sans cela nous aurions eu une forte augmentation sur le rendement de l'année dernière. C'est ce qu'il est facile de constater en consultant les rapports des gardes-pêche de Pictou et d'Antigonish, comtés dans lesquels se trouvent nos meilleures pêcheries à saumon.

“ Le saumon augmente rapidement dans les rivières. La rivière Wallace, dans le comté de Cumberland, que le poisson ne fréquentait plus depuis vingt-cinq ans, à cause d'un barrage de moulin qui l'empêchait de passer, offre une preuve évidente des bons résultats de la pisciculture. Depuis 1875, on y a déposé en moyenne 40,000 alevins par année. En 1882 quelques poissons ont été vus au barrage, et depuis on en voit un plus grand nombre tous les ans. Cet automne (1886), de 250 à 350 saumons ont traversé les passes-migratoires pratiquées dans les barrages il y a deux ans.

“ Comme les dépôts vont continuer et que la rivière va redevenir le théâtre de la reproduction naturelle, nous pouvons nous attendre à un accroissement rapide d'ici à peu d'années, pourvu que les braconniers soient tenus à distance.

“ J'ai tout lieu d'espérer que les pêcheries à saumon de la Nouvelle-Ecosse n'atteindront plus jamais la baisse où elles en étaient rendues en 1880 et 1881. En ouvrant les barrages avec de bonnes passes-migratoires et en continuant les plantations artificielles, nous aurons indubitablement partout les mêmes résultats que sur la rivière Wallace.

“ Il n'y a aucune autre rivière, en Canada, qui offre autant que celle-ci toutes les conditions favorables pour établir les faits qui précèdent, et cela pour les raisons suivantes :

“ 1. C'est une petite rivière dont l'eau est très claire et que les sources de la montagne alimentent, de sorte que du barrage on peut voir le poisson.

“ 2. Elle ne contenait pas de poisson en 1878, lors de la première plantation. La nature n'a rien fait jusqu'ici, car les échelles n'y ont été établies qu'il y a deux ans, et elle ne fera rien d'ici à deux ou trois ans. Aussi les faits se rattachant à la culture du saumon offrent la plus haute importance, et je vais essayer de les recueillir avec le plus grand soin.

“ 3. Avant la construction du barrage, la rivière était une des plus propices à la production du saumon. Ainsi nous avons une base sur laquelle nous pouvons calculer les profits de la pisciculture, et pour la rendre profitable il faut la pratiquer avec la prudence et le jugement que demande l'exploitation de toute industrie si on veut éviter les désappointements et réussir.”

Ce qui suit fait aussi connaître très favorablement les opérations des piscifacures du Cap-Breton. M. Bertram, inspecteur des pêcheries de cette île, dit dans son rapport de 1888 :

“ Les pêcheurs à la ligne ont eu lieu de se féliciter du saumon et de la truite de mer. La loi qui défend la pêche au dard et au rets étant mieux observée, et les établissements de pisciculture ayant tous les jours plus de succès dans leurs opérations, il en résulte que le saumon et la truite de mer remontent en plus grand nombre les rivières du Cap Breton. Si le progrès continue dans les mêmes proportions, ces cours d'eau reverront bientôt les beaux jours d'autrefois, où l'abondance du saumon leur avait donné une réputation qui a été consignée dans les premières annales de l'île.”

## AVANTAGES DE LA PISCIFACTURE DE SANDWICH.

*Lettres à l'appui.*

AMHERSTBURG, ONT., 23 novembre 1887.

M. WM. PARKER,

Directeur de la pisciculture de Sandwich.

MONSIEUR,—Il me fait plaisir de constater que nous prenons maintenant une quantité de poisson blanc beaucoup plus considérable qu'autrefois, et cela grâce à la pisciculture. Je puis dire que si le gouvernement agrandissait l'établissement et lui donnait le double de sa capacité actuelle, le peu qu'il en coûterait serait une dépense très avantageuse.

Je demeure votre, etc.,

RORT. E. JONES.

SANDWICH-OUEST, 30 novembre 1887.

M. W. PARKER,

Directeur de la pisciculture de Sandwich.

MONSIEUR,—Je vois que l'on parle beaucoup, sur le côté américain, de l'augmentation du poisson blanc. Pêcheur canadien, je tiens à dire que je remarque particulièrement une augmentation appréciable dans la capture du poisson blanc, et je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'elle est attribuable aux alevins de cette espèce sortis de votre établissement.

J'espère que le gouvernement va juger à propos d'agrandir la pisciculture, car je sais que le public en profitera.

Tout à vous,

D. BONDY.

GROSSE-ISLE, MICH., 18 novembre 1887.

M. W. PARKER,

Directeur de la pisciculture de Sandwich.

MONSIEUR,—C'est avec le plus grand plaisir que je prends la liberté de vous écrire pour vous dire combien vos travaux sont de la plus haute importance pour un grand nombre de gens de ce côté de la rivière, aussi bien que pour votre population.

La capture du poisson blanc a été beaucoup plus considérable cet automne que depuis plusieurs années; on voit surtout une grande quantité de petits poissons blancs dans la rivière. Je crois que si le gouvernement n'y avait pas déposé des alevins, le poisson blanc serait bientôt devenu inconnu ici.

Espérant que quand le différend des pêcheries sera réglé, les deux pays doubleront la capacité de leurs piscicultures.

Je demeure,

Bien à vous,

GEO. E. SEDGWICK,  
*Pêcheur.*

WINDSOR, ONT., 10 décembre 1887.

M. WM. PARKER,  
Sandwich, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous informer que la capture du poisson blanc sur la rivière Détroit a été, cet automne, de 25 pour 100 plus considérable qu'en 1886, et comme la plus grande partie de ce poisson est au-dessous de la taille moyenne ordinaire, j'attribue l'augmentation à votre établissement. J'apprends en effet que la pêche a été bonne cette année à Toledo et à Sandusky, sur le côté sud du lac, et que le poisson était plus petit que d'habitude; il est évident que ce poisson provient des piscifactures.

Je demeure,  
Bien à vous,  
C. W. GAUTHIER,  
*Poissonnier.*

SANDWICH, 3 décembre 1887.

MON CHÉR M. PARKER,—D'après les informations que j'ai reçues, je suis excessivement heureux de pouvoir vous offrir mes félicitations à l'occasion de ce qui paraît être les bons résultats de votre piscifacture. On me dit que le poisson blanc a été cette année plus abondant qu'on ne l'avait vu depuis quelques années, et que, bien qu'il fût de plus petite taille, tous ceux qui en ont fait la pêche sont d'opinion que les avantages de votre établissement sont manifestes.

Puisse la piscifacture prospérer, et nous reverrons sur nos tables (chez le riche et chez le pauvre), à bon marché et en abondance, le plus délicieux de tous les poissons d'eau douce, "le poisson blanc de la rivière Détroit."

Bien à vous,  
F. E. MARCON.

SARNIA, 30 décembre 1887.

M. PARKER,  
Piscifacture de Sandwich.

CHER MONSIEUR,—Je vous écris pour vous dire qu'il a été pris beaucoup de jeunes dorés ici, et je crois que c'est dû à la grande quantité d'alevins que vous avez déposés dans ces eaux. Je suis d'avis que la pisciculture est un succès complet, et j'espère que le département des pêcheries trouvera moyen d'agrandir votre établissement, afin que vous puissiez faire du bien partout où vous serez appelé à distribuer des alevins.

Très sincèrement à vous,  
JOSEPH LEAUZEAU,  
*Pêcheur.*

Les lettres suivantes établissent que les alevins de truite saumonée envoyés de la piscifacture de Newcastle à certains lacs du comté de Hastings-Nord en 1886 et 1887, ont été transportés sans encombre et se sont ensuite fort bien développés.

STATION DE RATHBUN, 11 juin 1887.

M. S. WILMOT,  
NEWCASTLE, Ont.

MONSIEUR,—Je suis heureux de vous dire que les alevins de truite saumonée déposés l'année dernière dans les lacs de Humphrey et de Sweet ont été vus, ce

printemps, par moi et par plusieurs de nos hommes. Ils ont maintenant cinq ou six pouces de long, et paraissent se développer parfaitement. Nous vous sommes très obligés du nouvel envoi que vous nous avez fait cette année, et qui paraît être en bon état.

Votre,  
W. HICKS,  
*Chef de gare.*

BANCROFT, HASTINGS-NORD.

Je déclare que, à ma connaissance, une quantité de truite saumonée a été déposée dans un lac des environs connu sous le nom de "lac Sidderes," ainsi que dans un lac appelé "lac de la Petite-Ile," et dans un autre lac appelé "lac du creek de Birk," et que le poisson a été trouvé, dans chacun de ces lacs, se développant bien.

(Signé)

J. CLARK,  
*Magistrat de police.*

Division nord d'Hastings,  
FERME EGAN, 10 juin 1887.

La présente est à l'effet de déclarer que les alevins livrés par MM. Wilmot et Wilkins étaient dans une excellente condition quand ils ont été reçus. Ceux de 1886 se portent bien, et j'espère être en mesure, cet automne, d'envoyer de jolis échantillons de truite saumonée.

ARCHIE RIDDELL.

EXTRAITS DE LETTRES DE M. DAVID GILMOUR AU SUJET DES ALEVINS DE POISSON BLANC ET DE TRUITE MOUCHETÉE DÉPOSÉS DANS LE LAC WADSWORTH.

TRENTON, 15 décembre 1887.

M. S. WILMOT,

CHER MONSIEUR,—Je fais de suite ma demande pour obtenir des alevins de truite mouchetée, et je compte aussi avoir une quantité aussi considérable que possible de poisson blanc. Je puis vous assurer que la pêche de ces poissons à la mouche est très agréable, et qu'à certaines époques de l'année ils mordent avec avidité.\*\*\*

J'ai pris un bon nombre de poissons blancs à la mouche l'été dernier ; ils avaient quatre et cinq pouces de long, et ils étaient dans une condition splendide. Je n'ai pas aussi bien réussi avec la truite, mais je vais essayer de nouveau ; on en a vu plusieurs fois l'année dernière dans un petit cours d'eau.

Je suis certain qu'il n'y a pas été déposé de poissons blancs dans le lac avant ceux que vous m'avez envoyés ; ils ont été déposés, une partie dans le printemps de 1886, et le reste dans le printemps de 1887.\*\*\*

Bien à vous,  
DAVID GILMOUR.

CONCLUSION.

En terminant ce rapport des opérations de pisciculture qui ont été faites en Canada l'année dernière, je désire appeler l'attention du département sur la nécessité qui existe d'agrandir le champ des travaux, surtout dans les localités où les avantages plus directs découlant des établissements ichthyogéniques actuels ne peuvent pas être appliqués avec satisfaction. En fondant de nouvelles piscifactoreries, l'Etat développerait une industrie qui constitue une richesse pour le pays.

Respectueusement soumis,

SAM. WILMOT.  
*Surintendant de la pisciculture au Canada.*

# PISCICULTURE,

## 1887.

### ANNEXES.

#### RAPPORTS DES DIRECTEURS DES ÉTABLISSEMENTS ICHTHYO- GÉNIQUES DU CANADA, 1887.

##### 1.—PISCICULTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

###### PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

###### *Rapport du directeur sur les opérations de 1877.*

J'ai l'honneur de présenter mon quatrième rapport annuel sur les opérations de cet établissement.

Des 7,316,000 œufs de saumon déposés dans les auges pendant l'automne de 1886, les quantités suivantes d'alevins et d'œufs embryonnaires ou semi-éclos de saumons du Pacifique (*Chouicha* et *Nerka*) ont été distribuées dans les différentes rivières:—

###### *Alevins de Suckeye.*

Rivière Nanaïmo, 9 décembre.....	500,000
“ Cowitchan, 20 “ .....	500,000
“ Coquitlam, 26 février.....	375,000
Lac Pitt, 9 mars.....	702,000
Lac Harrison, 24 mars .....	858,000
Rivière Sumas, 12 avril .....	309,000
Creek de la Montagne, 14 avril.....	161,000
Total .....	<u>3,405,000</u>

###### *Alevins de Quinmat.*

Lac Pitt, 9 mars.....	209,000
Lac Harrison, 24 mars.....	150,000
Rivière Sumas, 12 avril.....	160,000
Rivière Stare, 12 avril.....	450,000
Creek de la Montagne, 14 avril.....	40,000
Total .....	<u>1,009,000</u>

###### *Grand total d'alevins distribués, 1887.*

Espèce Sâw-quai.....	3,405,000
“ Quinmat.....	1,009,000
Grand total .....	<u>4,414,000</u>

On voit par ces chiffres qu'un nombre considérable des œufs déposés l'automne dernier ont été perdus pour différentes causes : l'encombrement de la pisciculture, une fécondation défectueuse sur les frayères, l'insuffisance d'auges à éclusion, et des pluies torrentielles à la suite desquelles un sédiment a formé des tumeurs fongueuses sur les œufs.

Prenant toutes choses en considération, surtout le rapide avancement des œufs sous l'influence de notre doux climat, la proportion des pertes n'a pas été plus grande qu'on ne l'attendait.

Depuis l'établissement de notre pisciculture jusqu'au 14 avril 1887, les quantités suivantes d'alevins ont été déposées en divers endroits de la côte :

Février et mars 1885.....	1,800,000
do do 1886.....	2,625,000
do do 1887.....	4,414,000
Grand total.....	<u>9,839,000</u>

Ces chiffres démontrent que nous avons augmenté la quantité de nos alevins d'un tiers chaque année.

Il est permis d'attendre de bons résultats de cette grande quantité d'alevins, et je crois que les perspectives d'une augmentation sont excellentes.

Afin de donner une idée des venues périodiques du saumon depuis onze ans, je produis le tableau suivant. Cependant les fluctuations particulières de ce poisson depuis deux ans ont passablement renversé la théorie acceptée de visites biennales, et on n'a plus d'autres données que la conjecture pour étayer cette théorie :—

Année.	Nombre de fabriques.	Nombre de boîtes.	Moyenne de chaque fabrique.	Observations.
1877.....	5	64,300	12,860	Bonne venue.
1878.....	8	103,018	12,877	do
1879.....	7	52,573	7,510	Venue médiocre.
1880.....	7	42,155	6,022	do
1881.....	8	142,516	17,814	Bonne venue.
1882.....	11	200,204	18,200	do
1883.....	12	105,700	8,808	Venue médiocre.
1884.....	6	38,407	6,401	do
1885.....	6	89,617	14,936	Bonne venue.
1886.....	11	99,137	9,012	Ici pas de note. La venue a dû être bonne.
1887.....	12	128,806	10,734	Pas de note. La venue a dû être médiocre.

La moyenne du paquage dans chaque fabrique de conserves démontre que pendant neuf ans l'ordre biennal a été régulier. D'après les résultats précédents, 1886 aurait dû être une année fructueuse, mais elle a été médiocre : chaque fabrique n'a fait en moyenne que 9,012 boîtes, nonobstant tous les efforts possibles déployés pour utiliser les boîtes disponibles. Dans le même ordre de choses, la saison de 1887 aurait dû être défavorable, et tous s'attendaient à un piètre résultat, tandis que c'est le contraire qui est arrivé, et les fabriques ont pu faire chacune une moyenne de 10,734 boîtes.

La diminution notée pour 1886 est attribuée aux quantités annuellement croissantes du saumon paqué sur la rivière Fraser pendant les dix dernières années, mais beaucoup de gens espèrent que le poisson sera désormais plus régulier, grâce au repeuplement des rivières à l'aide de la pisciculture.

Les rapports que j'ai reçus de temps en temps parlent très favorablement des résultats obtenus par notre établissement. M. Charles York, préposé à la surveillance de la rivière Nanaïmo, dit que les Sauvages ont vu les alevins qui ont été déposés dans la rivière. Les Sauvages qui habitent les bords de la rivière Harrison m'ont dit avoir vu tous les ans un grand nombre des alevins déposés dans cette rivière; ils sont d'opinion que s'il y a de grandes quantités de jeunes saumons dans la rivière Harrison cette année c'est dû aux dépôts d'alevins provenant de la pisciculture.

M. Lomas, gardien de la rivière Cowitchan, dit dans son rapport: "Au cours du printemps, de grands bancs d'alevins de saumon ont été vus dans la rivière Cowitchan; les Sauvages pensent que c'est le résultat des dépôts faits par la pisciculture."

Je cite ici l'extrait suivant d'une résolution adoptée par la Chambre de Commerce de New-Westminster et envoyée à l'honorable ministre de la marine et des pêcheries le 28 décembre 1887.

"Vu l'augmentation qui s'est produite cette année dans la capture du saumon sur la rivière Fraser, contrairement à l'attente générale, augmentation que les propriétaires de fabriques de conserves évaluent à une plus-value de \$105,604 sur l'année dernière; attendu que le récent établissement de la pisciculture sur cette rivière a, dans notre opinion, produit une augmentation considérable de poisson; considérant que cette grande industrie, qui constitue une richesse pour la province, se trouve dans notre district; voyant les immenses quantités de saumon qui sont prises tous les ans dans cette rivière, et sachant que la pisciculture actuelle est insuffisante, nous recommandons respectueusement qu'une autre soit établie sur la rivière Fraser, afin d'entretenir l'approvisionnement de poisson."

D'après cet exposé des résultats obtenus dans le passé par les dépôts d'alevins, j'espère que les opérations de l'avenir auront encore plus de succès. Dans le but d'avoir cette année une plus grande quantité d'œufs, afin de pouvoir en envoyer aux établissements de l'est, si l'occasion s'en présente, j'envoyai le gardien aux frayères de la rivière Harrison le 14 septembre, avec instruction de construire des trappes pour capturer des saumons reproducteurs sans l'aide du rets, afin de ne pas les blesser et de recueillir la plus grande quantité que possible d'œufs de sâw-quai, qui est le poisson le plus profitable pour les fins du commerce.

On verra par le rapport du gardien, annexé au présent, que 845,000 œufs de "quinnat" et 9,325,400 de "sâw-quai," formant un total de 10,170,000 œufs, ont été déposés dans les auges de l'établissement cette année. Cette grande quantité est le double de celle que la pisciculture était destinée à contenir, à cause du nombre restreint d'auges disponibles; il est donc devenu nécessaire de mettre les auges par quatre rangées superposées. On conçoit aisément que cela va occasionner des travaux considérables, d'autant plus que la saison est très tempérée et la température de l'eau très élevée.

La question d'établir, pour le service des pêcheries, un steamer qui pourrait être utilisé pour transporter les œufs à la pisciculture et en rapporter les alevins a déjà été portée à l'attention du département, mais il n'en a encore été rien fait. On pourrait construire ici, ou acheter à bas prix, un bon steamer qui ferait les deux services. Cela diminuerait les frais de transport, faciliterait le cueillage des œufs et la distribution des alevins, ainsi que le démontre le gardien, et diminuerait ainsi la proportion des pertes, car le transport s'opérerait sous notre surveillance personnelle. Depuis la fondation de notre établissement, il a été dépensé \$1,055 pour location d'un steamer, et la distribution des alevins l'année prochaine va encore augmenter ces frais de plusieurs centaines de piastres. Cette somme couvrirait la moitié du prix d'achat d'un steamer comme celui que nous demandons et dont les services en rapport avec les pêcheries de la rivière Fraser et de la côte, seraient d'une valeur incalculable.

Je fais venir, de San-Francisco, du bon fil métallique pour fabriquer de nouveaux paniers destinés à l'éclosion des œufs. Quand ils seront terminés, il y en aura assez pour tous les œufs qui peuvent être manipulés dans cet établissement.

J'ai demandé à l'agent des terres fédérales, ici, de réserver les blocs 13 et 18 du township 38, à travers lesquels passe le cours d'eau qui approvisionne la pisciculture,



afin que celui-ci ne reçoive pas les substances délétères provenant de la culture des terres. Comme les terrains qui entourent l'établissement sont occupés, je crois qu'il serait bon de cloôturer la propriété du gouvernement et de l'embellir.

Le canal qui conduit l'eau de la digue à la bâtisse aurait besoin d'être remplacé par un autre plus large. Il faudrait aussi, pour les opérations de l'année prochaine, une couple de bateaux neufs et quelques rets nouveaux.

Cela, avec quelques légères réparations aux réservoirs et aux auges de l'intérieur, remettrait l'établissement dans un ordre parfait pour une autre année.

Depuis que la commission des pêcheries des États-Unis a introduit l'alose dans les eaux du Pacifique, ce poisson s'est multiplié rapidement et est devenu une grande source de richesses pour les populations américaines de la côte du Pacifique; mais jusqu'ici les habitants de cette province n'en ont pas tiré grand profit. Plusieurs aloses ont été prises avec des rets à la hauteur de Race Rocks, dans le détroit de Fuca, et des Sauvages en ont pris quelques-unes vis-à-vis le détroit Alberni, sur la côte ouest de l'île de Vancouver. Mais l'alose n'a pas encore fait son apparition dans la rivière Fraser.

C'est pourquoi je suggère que quelques centaines de milliers d'alevins d'alose soient amenés de San-Francisco et placés dans les creeks et les affluents du lac Pitt. Ce lac ferait une excellente frayère, et en revenant de l'océan pour aller frayer, l'alose passerait par la rivière Fraser, comme elle a fait pour le Sacramento.

THOMAS MOWAT,

*Directeur de la pisciculture de la rivière Fraser.*

## RAPPORT DU GARDIEN DE LA PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

Le 4 septembre, je pris avec moi trois blancs, et après avoir fait une provision de vivres, nous nous rendîmes à la rivière Harrison, pour nous procurer des œufs de saumon pour l'établissement de la rivière Fraser. Le 15 au matin nous chargeâmes notre bateau de bois de service, et après une journée d'un rude labeur nous sautâmes les rapides de la Harrison et nous arrivâmes aux frayères tard dans la soirée.

Comme j'avais cru à propos de changer le mode de capturer le poisson reproducteur, je commençai à construire des trappes sans perdre de temps, et le 23 du même mois je pus prendre les premiers œufs. Entre cette date et le 23 octobre je continuai le cueillage, et je ramassai 10,170,000 œufs. Sur ce nombre, 845,000 étaient des œufs de "quinat", ou saumon de printemps, et 9,325,000 de sâw-quai.

Par suite de la méthode suivie pour capturer le sâw-quai, il a été presque impossible de compter le nombre exact des capturés, mais je le porte à 5,000; les "quinat" étaient au nombre de 1,273. De ce nombre il y avait 664 femelles; il en est mort 115, et il en est resté 549 qui ont fourni les œufs.

Les derniers œufs ont été déposés dans la pisciculture le 26 octobre. Il a été difficile de trouver de bons manipulateurs. Les hommes de service étaient rares, les gages élevés, et les piscicultures ont occupé les pêcheurs très tard. Cette année, à une exception près, j'ai dû employer des hommes sans aucune expérience, et ayant une aussi grande quantité d'œufs à manipuler et un seul aide sur le jugement duquel je pus compter, on peut croire que le transport des œufs à l'établissement n'a pas été chose facile.

Je dois vous signaler spécialement les difficultés qui entourent ce transport. Les œufs sont envoyés en bateau à l'embouchure de la rivière Harrison, et il est arrivé

très souvent que le bateau est passé outre sans stopper à Harrison, ce qui a entraîné un voyage inutile de cinquante milles, et pris le temps des hommes qui auraient dû être aux frayères. Aussi, je recommande vivement que des mesures soient prises pour que la transmission du frai à la pisciculture soit faite d'une manière sûre et rapide.

MAX. M. MOWAT,

*Gardien de la pisciculture de la rivière Fraser.*

## 2.—PISCICULTURE DE SYDNEY.

### PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

#### *Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

Je vous sou mets mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement pendant l'année qui vient de finir.

Le rapport de l'année dernière mentionnait que 2,000,000 d'œufs se trouvaient dans les auges de la pisciculture. Ces œufs ont produit 1,415,000 alevins qui ont été distribués, en excellente condition, dans les cours d'eau suivants :

Rivière Sydney, comté de Cap-Breton.....	250,000
Ruisseau de Balls, do .....	100,000
Ruisseau de la Truite, do .....	175,000
Ruisseau Noir, do .....	75,000
Grand Lac, do .....	50,000
Ruisseau de Douze-Milles, do .....	50,000
Rivière Eskasoni, do .....	50,000
Rivière au Saumon, do .....	100,000
Rivière George, do .....	50,000
Ruisseau de McLean, do .....	50,000
Rivière Margaree, comté d'Inverness .....	150,000
Rivière du Milieu, comté de Victoria .....	100,000
Rivière Baddeck, do .....	100,000
Grande Rivière, comté de Richmond .....	50,000
Rivière Fur, do .....	50,000
Ruisseau de la pisciculture, comté de Cap-Breton.....	15,000
<b>Total.....</b>	<b>1,415,000</b>

Cette distribution a été faite avec le plus grand succès, et les alevins étaient dans une condition splendide quand ils ont été relâchés.

Cet automne j'ai réussi à capturer 431 saumons reproducteurs, bien que les eaux n'aient jamais été dans une condition aussi défavorable.

Il y avait 141 mâles et 290 femelles, qui ont donné 1,780,000 œufs, comme le constate le tableau suivant :

	Mâles.	Femelles.	Nom. d'œufs cueillis.
Rivière Margaree.....	35	115	720,000
Rivière du Milieu.....	67	78	460,000
Rivière Sydney.....	19	57	360,000
Rivière au Saumon.....	20	40	240,000
<b>Total.....</b>	<b>141</b>	<b>290</b>	<b>1,780,000</b>

En ce moment, les œufs sont sains et dans la meilleure condition possible. Le plancher de la salle aux éclosions est très détérioré, je l'ai dit dans mon dernier rapport. Il faudra le refaire complètement pour l'année prochaine, et à ce propos je suggère que ce soit un plancher simple de deux pouces d'épaisseur. Quand un plancher est double, il est plus sujet à pourrir, à cause de l'humidité. Le réservoir au saumon a été complètement réparé.

Les terrains de l'établissement sont fort bien entretenus. Le magasin et les clôtures ont été peinturés, et des travaux considérables ont été exécutés sur les terrains.

Il faudra un nouveau bac pour transporter les poissons reproducteurs depuis les sources de la rivière Sydney jusqu'à la piscifacure. L'ancien a toujours été incommode et dispendieux, car il est trop grand et trop lourd.

L'extérieur de l'établissement a grandement besoin d'être peinturé, et ce peinturage devra être fait de bonne heure le printemps prochain. L'intérieur de la salle aux éclosions devrait aussi recevoir une couche de peinture. Les murailles commencent à être sales.

C. A. FARQUHARSON,

*Directeur.*

### 3.—PISCIFACTURE DE BEDFORD.

#### PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

##### *Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel concernant les opérations de l'établissement dont j'ai la direction.

Ainsi que je le disais dans mon dernier rapport, j'ai déposé dans les auges de la piscifacure 2,000,000 d'œufs de saumon qui ont produit 1,350,000 alevins. A part cela, j'ai reçu des établissements d'Ontario 3,000,000 d'œufs de poisson blanc et 400,000 de truite saumonée. J'ai fort bien réussi avec les œufs de poisson blanc, il en est éclos plus de quatre-vingt-quinze pour cent ; mais je regrette de dire que pour ce qui est des œufs de truite saumonée j'ai eu le même malheur que le printemps précédent. En recevant ces œufs, je les examinai attentivement, et ils me parurent absolument sains ; ils continuèrent dans cette condition jusqu'au moment d'éclore, alors qu'ils moururent presque tous, l'alevin mourait en laissant son enveloppe, et il n'en a été réchappé qu'une bien faible quantité. Il en a été tout différemment de 20,000 œufs de truite qui furent transportés au lac Lochaber, dans le comté d'Antigonish, vers le 1er avril. Ces œufs furent placés dans les auges d'une maison provisoirement construite, et quoique exposés à une forte gelée et couvert d'un sédiment qu'il a été très difficile d'enlever, ils ont presque tous éclos.

N'ayant pas acquis une grande expérience dans l'éclosion des œufs de truite saumonée, je ne saurais assigner une cause quelconque à cette perte ; mais je crois que l'impureté de l'eau et sa température élevée ont été fatales à l'embryon au moment de sa sortie de l'œuf. J'ai exécuté à la lettre les instructions que m'avait données l'envoyé de Newcastle en me remettant ces œufs, et je suis sûr que l'alevin était vivant et apparemment fort jusqu'au moment de l'éclosion. Le poisson blanc éclos trois semaines plus tôt que la truite saumonée, et fut distribué parmi les lacs les plus propices du voisinage.

La distribution des différentes espèces de poisson s'est faite comme suit :

*Alevins de saumon.*

Rivière Musquodoboit, comté d'Halifax .....	80,000
do Sackville do do .....	40,000
do des Neuf-Milles do do .....	80,000
do Pennant do do .....	40,000
do Des Sauvages do do .....	40,000
do du Petit Saumon do do .....	20,000
do du Gros Saumon do do .....	20,000
do Ecum Secum do do .....	50,000
do au Saumon do de Colchester.....	50,000
do du Nord do do .....	40,000
do Stewiacke do do .....	40,000
do Wallace do de Cumberland.....	40,000
do Philip do do .....	40,000
do Ouest do de Pictou.....	40,000
do Est do do .....	40,000
do du Milieu do do .....	40,000
do de Barney do do .....	40,000
do Meander do de Hants.....	40,000
do Herbert do do .....	40,000
do Shubénacadie do do .....	40,000
do Cornwallis do de King.....	40,000
do Gaspereau do do .....	40,000
do d'Or do de Lunenburg.....	20,000
do du Milieu do do .....	20,000
do Est do do .....	40,000
do La Have do do .....	40,000
do Annapolis do d'Annapolis .....	40,000
do Liverpool do de Queen ... ..	50,000
do Lochaber do d'Antigonish .....	200 000
<b>Total.....</b>	<b>1,350,000</b>

*Alevins de poisson blanc.*

Grand-Lac, comté d'Halifax .....	750,000
Lac de Hubley do do .....	150,000
do du Gouverneur do do .....	150,000
do de Neal do do .....	150,000
do de Sable do do .....	750,000
do Williams do do .....	900,000
<b>Total.....</b>	<b>2,850,000</b>

*Alevins de truite saumonée.*

Lac Lochaber, comté d'Antigonish.....	20,000
Lac de Witson, comté d'Halifax.....	10,000
<b>Total.....</b>	<b>30,000</b>

Distribution totale de saumon.....	1,350,000
do do poisson blanc.....	2,850,000
do do truite saumonée.....	30,000

**Grand total..... 4,230,000**

L'installation d'un aussi grand nombre d'alevins dans les rivières et les lacs a été faite avec un succès complet ; il n'est pas survenu de pertes qui méritent mention.

Le plan adopté il y a quelques années d'établir de petites piscifactoreries provisoires dans les parties les plus éloignées de la province, facilite considérablement le travail de la distribution ; les œufs peuvent y être transportés, et de là les alevins peuvent être déposés sans risque dans les rivières voisines.

Au mois de mars dernier, je reçus de votre département l'ordre de déposer un grand nombre d'alevins de saumon dans les rivières du comté d'Antigonish, et sachant que l'accès de ces rivières était tel qu'il serait impossible de transporter, sans danger, des alevins à d'aussi longues distances, je construisis, sur les bords du lac Lochaber, une petite piscifactorerie dans laquelle j'installai 200,000 œufs de saumon et 20,000 de truite saumonée ; ces œufs ont éclos parfaitement, et les alevins ont été distribués parmi les lacs et les rivières du comté d'Antigonish.

En voyageant par ce comté pour arriver aux rivières dans lesquelles ces alevins furent déposés, j'ai été vivement impressionné des avantages et des facilités qu'il offre pour la culture artificielle du poisson. Parsemé de lacs magnifiques dont l'eau n'est égalée en pureté que par celle des grands lacs de l'ouest, il est apparemment bien adapté à la production du poisson blanc et de la truite saumonée. Ces rivières, de même que celles des comtés voisins de Guysborough et de Pictou, sont grandes et importantes, et maintenant que les industries du bois sont à peu près épuisées, l'occasion s'offre à votre département de faire un nouvel effort pour redonner à ces cours d'eau leur importance première en les repeuplant de saumon et d'autres poissons ayant une valeur commerciale. Aujourd'hui, la piscifactorerie de Bedford peut faire très peu de chose, et je recommande respectueusement qu'une autre d'égale capacité soit établie en cet endroit.

Le district de Lochaber se trouvant sur un versant d'où les rivières se déchargent au sud dans l'Atlantique et à l'est dans le golfe Saint-Laurent, et comme dans un rayon de vingt milles on peut arriver aux sources de douze ou quatorze rivières, il paraît présenter des avantages exceptionnellement favorables à l'établissement d'une grande piscifactorerie. La rivière Sainte-Marie, un important cours d'eau à saumon, se trouve à moins de quatre milles du lac Lochaber, tandis que dans une autre direction la rivière Ouest d'Antigonish se trouve à dix milles. Dans ces deux rivières on peut se procurer assez de poissons reproducteurs pour remplir la piscifactorerie d'œufs.

Je prie respectueusement votre département de bien songer à l'insuffisance de notre piscifactorerie comparée à la vaste étendue des côtes et au grand nombre de rivières qu'elle est destinée à servir tous les ans. On ne peut bien juger des résultats que peut avoir le dépôt annuel d'un si petit nombre d'alevins dans les différentes rivières que j'ai approvisionnées, et il faudrait plus de temps pour effectuer une augmentation marquée ; tandis que si chaque rivière recevait annuellement 200,000 alevins, au lieu de 40,000 comme maintenant, les résultats deviendraient appréciables dès que l'augmentation aurait lieu. Avec une grande piscifactorerie dans les comtés de l'ouest, et une autre à Lochaber dans l'est, pour approvisionner les extrémités de la province, et en restreignant le travail de notre établissement aux comtés du centre, on aurait une plus grande quantité d'alevins et à moins de frais qu'aujourd'hui.

N'ayant aucun moyen d'obtenir les relevés de la capture du saumon sur notre côte pendant la dernière saison, je ne puis en préciser le chiffre ; mais d'après les renseignements reçus, je suis porté à croire que ce poisson augmente d'une manière satisfaisante, et on dit que le nombre de saumons qui entrent dans quelques rivières en automne est aussi considérable qu'il y a une quarantaine d'années. Les rapports que j'ai reçus de la rivière Musquodoboit accusent une augmentation appréciable du saumon d'automne, et les gens qui font du bois sur cette rivière me disent que cet automne les mares étaient remplies de saumon et de truite saumonée. Dans le bassin de Bedford, la capture a presque doublé celle de 1886, et grand nombre de poissons sont entrés dans la rivière pendant les mois de septembre et d'octobre.

*Capture du poisson reproducteur.*

Cette partie de nos travaux, de laquelle dépend tout le succès de l'année, en ce qui concerne la quantité d'œufs obtenus, est nécessairement l'objet d'une grande incertitude et de nos meilleurs soins, car il est impossible que nos efforts n'aboutissent quelque fois à l'insuccès. Les employés sont engagés et les rets sont tendus, mais si le poisson n'en approche pas? Les hangars et les réservoirs à frayères étant fixés dans les endroits jugés les plus favorables, la pêche doit nécessairement se faire près de là; mais si, en raison de fortes crues d'eau, la pêche ne peut être continuée, le poisson se sauve dans le haut des rivières et est à l'abri des engins destinés à le capturer. D'un autre côté, si l'eau est basse, il n'arrive pas jusqu'aux rets. C'est malheureusement ce qui est arrivé cet automne, et je n'ai à accuser qu'une bien faible capture comme on va le voir: il y avait beaucoup plus de mâles que de femelles, ce qui est rare. Les stations de pêche avaient été fixées, comme précédemment, sur les rivières suivantes: Musquodoboit et Chezsetcook, dans le comté d'Hali-fax, et Ouest, Est et Centre, dans le comté de Pictou. On y a pris:

Rivières.	Mâles.	Femelles.	Nombre d'œufs cueillis.
Musquodoboit.....	65	25	300,000.
Chezsetcook.....	8	12	100,000.
Ouest.....	10	25	300,000.
Est.....	5	12	150,000.
Milieu.....	3	4	50,000.
Total.....	91	78	900,000.

J'ai le plaisir de constater que la condition des œufs est exceptionnellement bonne. Jusqu'ici les pertes ont été très légères, et comme les embryons sont très visibles, je puis en toute confiance prédire une éclosion heureuse.

Les auges n'étant remplies qu'à moitié, j'ai encore de la place pour des œufs de truite saumonée et de poisson blanc que vous voudrez bien, je l'espère, nous permettre de demander à nos piscifactures de l'ouest. Je suppose que ces œufs nous seront envoyés aussitôt que le transport pourra s'effectuer sans danger.

Je dois ajouter, avant de terminer, que la piscifacture est en bon état et qu'elle n'exigera pas de dépenses extraordinaires pour l'année prochaine.

A. B. WILMOT,

*Directeur de la piscifacture de Bedford.*

## 4.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DUNK.

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement en 1887. Comme je l'ai déjà dit, nous avons, le printemps dernier, 500,000 alevins qui ont été distribués dans les rivières suivantes :—

Rivière Dunk .....	100,000
Rivière Wilmot .....	80,000
Lac Nord .....	50,000
Rivière Johnson .....	50,000
“ Ouest .....	50,000
“ à la Truite, (lot 10).....	30,000
“ à la Truite, New-London .....	30,000
“ Tyne Valley .....	30,000
“ de Sable .....	30,000
“ Crapaud .....	30,000
“ Tyron .....	10,000
“ de l'Inspecteur .....	10,000
Total .....	500,000

Tous ces alevins ont été déposés en bonne condition.

Je regrette de dire que nous n'avons pas eu un complet approvisionnement d'œufs cette année : nous n'avons réussi à nous procurer que 230 poissons reproducteurs, 150 femelles et 80 mâles ; les femelles nous ont donné 1,000,000 d'œufs très sains. Une grande partie de la récolte d'automne se composait de pauvres poissons, les autres pesaient de 15 à 25 livres. Il a frayé autant de poissons dans la rivière qu'il en est venu dans le hangar de réception. Cela vient de ce que la digue, en se brisant, l'année dernière, a donné passage à un énorme volume d'eau qui a formé une grande frayère en aval de la piscifactory. De plus, il y avait d'autres frayères au pont et l'eau était si basse lorsque le saumon est monté, qu'il ne pouvait arriver au hangar de réception. Nous aurons, soit à déplacer les frayères ou à établir une trappe au pont, avant l'année prochaine. Pour ce moyen nous pourrions nous procurer assez de poissons reproducteurs pour fournir aux besoins de la piscifactory.

De partout il me vient des rapports que le poisson augmente rapidement, non seulement dans les rivières où nous avons déposé des alevins, mais encore dans plusieurs cours d'eau où il n'était pas entré depuis des années. Des bancs entiers ont pénétré dans les rivières Tryon et Crapaud, ainsi que dans plusieurs cours d'eau de l'ouest : ce qui prouve que le saumon augmente autour de l'île. Dans ces dernières années il en a été pris sur la côte beaucoup plus qu'autrefois.

Il a été très difficile de tenir la rivière à l'abri des braconniers l'automne dernier, attendu que les deux gardiens démissionnaires n'ont pas été remplacés. Le gardien Tucker est sur le point de quitter le service ; il devrait avoir un successeur avant l'automne prochain, si la rivière doit être protégée. On me dit que presque tout le saumon qui est entré dans la rivière Wilmot l'automne dernier a été tué au dard. Cette rivière a absolument besoin d'un gardien.

Je recommande fortement au ministère de défendre la pêche de l'anguille dans ces rivières, depuis le 1er octobre jusqu'au 1er décembre. Je suis d'avis que cette pêche de l'anguille a servi de prétexte pour prendre un grand nombre de saumons avec le dard. De plus, les allées et venues des bateaux qui font la pêche au dard effraient le saumon, car l'eau est très claire à cette époque.

J'ai fait exécuter des réparations générales dans la piscifactory et vernir toutes les auges. Plusieurs de ces dernières sont détériorées, et il faudra les remplacer pour les opérations de l'année prochaine.

La digue paraît être en bon état. J'ai fait placer une bonne quantité d'argile et de pierre dans la principale partie de la digue où il s'était produit des éboulis de terre. Les œufs ont bonne apparence, et tout fonctionne bien dans l'établissement.

HENRY CLARK,

*Directeur de la pisciculture de la rivière Dunk.*

## 5.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN.

### PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

#### *Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

Pour me conformer à l'usage, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cet établissement en 1887.

Vers la fin du mois de septembre 1886, je me mis à l'œuvre pour capturer des saumons reproducteurs et cueillir des œufs. Le 5 octobre, j'atteignis le premier étang à saumon sur la rivière Tobique, et le 10 j'arrivai avec mes hommes aux étangs et frayères de la rivière Serpentine. De suite, je pus constater, à mon grand regret, qu'il y avait là très peu de saumons. Cette découverte n'était pas tout à fait inattendue, d'ailleurs, car en route les gens de l'endroit m'avaient fort peu encouragé, et ils sont bons juges en ces matières. Je ne pris que six saumons avant d'arriver au confluent de la rivière Serpentine.

Pendant toute la saison de 1886, je capturai 23 poissons, dont j'eus 52,000 œufs ; la plupart avaient en partie frayé.

J'ai vivement regretté de n'avoir pas mieux réussi, car cette expédition infructueuse nous a coûté autant de travail et autant d'argent que si nous avions recueilli un million d'œufs. Toutefois, ces œufs étaient de bonne qualité et ont donné une bonne proportion d'alevins.

Le 26 mars dernier je reçus par M. Charles Wilmot, de Newcastle, Ontario, 3,000,000 d'œufs de poisson blanc et 400,000 de truite saumonée, en excellente condition. Ces œufs ont produit, au printemps, une bonne quantité d'alevins qui, avec ceux de saumon, ont été disposés sans trop de pertes dans les lacs et cours d'eau mentionnés plus bas. Il est très difficile de transporter sans encombre des alevins aussi loin, particulièrement les alevins de truite saumonée, qui ne supportent pas les fatigues aussi bien que le saumon et le poisson blanc. Ces longs trajets entraînent aussi beaucoup de dépenses.

#### *Distribution de poisson blanc.*

Lac Long, comté de Victoria	-	-	-	-	300,000
Lac du Portage	"	-	-	-	300,000
" de la Prairie	"	-	-	-	300,000
" de l'Esquif, comté de York	-	-	-	-	400,000
" Magaguadavic, comté de York	-	-	-	-	400,000
" Chamcook, comté de Charlotte	-	-	-	-	400,000
Total	-	-	-	-	2,100,000



*Distribution de truite saumonée.*

Lac Lakeville, comté de Carleton	-	-	-	50,000
“ Debee “ “	-	-	-	16,000
“ de la Frontière, comté de Carleton	-	-	-	8,000
“ Oromocto, comté de York	-	-	-	50,000
“ Magaguadavic, comté de York	-	-	-	54,000
“ Foster, comté de Charlotte	-	-	-	48,000
“ de la Prairie, comté de Victoria	-	-	-	48,000
“ Portage “ “	-	-	-	30,000
“ Webster Brow “ “	-	-	-	20,000
Étang de Fraser “ “	-	-	-	10,000
Total,	-	-	-	334,000

*Distribution d'alevins de saumon.*

Rivière Popelogan, comté de Charlotte	-	-	-	30,000
“ Tobique, “ de Victoria	-	-	-	10,000
“ Saint-Jean “ “	-	-	-	5,000
Total	-	-	-	45,000

*Distribution totale, 1887.*

Alevins de saumon	-	-	-	47,000
Alevins de truite saumonée	-	-	-	334,000
Alevins de poisson blanc	-	-	-	2,100,000
Grand total,	-	-	-	2,481,000

Après avoir distribué les alevins, je me procurai du vernis de paraffine, et je fis vernir les baquets, les auges et les autres appareils. La crue d'eau du printemps dernier a emporté quelques parties de l'aqueduc à la tête du conduit d'alimentation souterrain ; elle a aussi emporté une partie de la grande digue sur le ruisseau. Cette digue n'est d'aucune utilité pour l'établissement, car on ne peut prendre aucun poisson reproducteur dans la rivière pour le mettre dans le réservoir ; néanmoins il faut ou reposer la digue ou en faire enlever la partie qui se trouve entre la porte et la jetée, afin que le cours de l'eau soit droit, et pour empêcher que la jetée soit encore endommagée.

Le 14 septembre dernier je partis pour les rivières Tobique et Serpentine, ayant reçu instruction d'essayer encore une fois de capturer du saumon et de cueillir des œufs pour l'établissement. Cette fois je réussis mieux. Je pris 167 saumons, 80 mâles et 87 femelles, qui me donnèrent 625,800 œufs.

J'ai observé des signes certains d'une augmentation dans le nombre des jeunes saumons qui retournent dans les rivières. Mes hommes ont pris l'automne dernier, une masse de jeunes saumons de quatre ans pesant de 6 à 8 livres, et plusieurs grills. Les bancs de sable et les battures, tout le long de la rivière, étaient remplis de saumoneaux. Il n'est guère possible de pêcher la truite sans prendre quelques-uns de ces petits saumons.

Je me permettrai de signaler un fait important que j'ai observé. Dix ou douze ans avant ma nomination au poste que j'occupe aujourd'hui, j'étais garde-pêche de ce comté, je faisais chaque année l'inspection des rivières fréquentées par le saumon, et dans tout cet espace de temps je ne sache pas qu'il ait été pris plus de un ou deux saumons à la mouche. Il y a plusieurs années, j'accompagnai le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, sir Edmund Head, et quelques amis dans le haut de la rivière Tobique, depuis Andover jusqu'à la tête du lac Tobique ; ces messieurs firent constamment la pêche dans ce long voyage en canot, et pas un seul saumon ne sauta. C'aurait

été une espèce de miracle, à cette époque, si on avait entendu dire qu'un saumon avait été pris à la mouche dans la Tobique. Aujourd'hui, que voit-on? Depuis quatre ou cinq ans les amateurs de pêche à la mouche s'en donnent à cœur joie, et l'année dernière deux messieurs, le major Howe et M. Crain, gérant du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, ont pris 47 saumons en quelques jours, et ils n'ont pêché qu'à 7 milles en amont des fourches. D'après mon expérience et mes observations, j'ai la conviction intime que les alevins de notre piscifactory provenant des œufs reçus de Ristegouche et d'autres établissements, et déposés dans nos rivières, ont amené cet heureux état de choses. L'avantage résultant de la pêche du saumon à la mouche sur la rivière Tobique retourne au gouvernement du Nouveau-Brunswick, car la rivière a été affermée à des personnes qui m'ont prévenu que leur compagnie a l'intention de protéger les étangs à saumon et de m'empêcher de prendre des reproducteurs dans cette rivière. Cela va nous obliger à nous approvisionner dans le haut de la rivière Saint-Jean ou ailleurs, afin d'éviter tout conflit possible avec ces locataires. C'est pourquoi j'espère que le ministère des pêcheries va trouver moyen de remédier à la situation.

CHARLES McCLUSKEY.

*Directeur de la piscifactory de la rivière Saint-Jean.*

### 3.—PISCIFACTURE DE MIRAMICHI.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de cet établissement en 1887.

Dans l'automne de 1886, notre piscifactory contenait 1,020,000 œufs de saumon. L'éclosion a été heureuse, et les alevins ont été distribués, avec de légères pertes, dans les cours d'eau suivants :—

Rivière Miramichi Nord-Ouest.....	350,000
“ “ Sud-Ouest.....	200,000
Petite rivière Miramichi Sud-Ouest .....	300,000
Ruisseau de Stuart.....	50,000
Rivière Nipissiguit.....	20,000
Total.....	<u>900,000</u>

En outre, j'en ai placé 25,000 dans le ruisseau de Pierre, une source de la Miramichi Nord-Ouest. Ces alevins ont été fournis par la piscifactory de Ristigouche, à la demande de l'honorable Michael Adams, qui désirait introduire quelques saumons de la Ristigouche dans les eaux de la Miramichi.

Cette année, on a placé les alevins plus en haut des rivières qu'à l'ordinaire. Les pertes survenues dans la distribution ont été insignifiantes.

Au cours de l'été, quelques réparations nécessaires ont été faites aux digues de réception et d'alimentation, à la toiture et aux cheminées de l'établissement, et la bâtisse, peinte à nouveau, présente une bien plus belle apparence. Suivant les instructions de M. Wilmot, j'ai fait placer dans la maison un certain nombre de nouvelles auges à éclosion, ce qui fait que la pisciculture pourra contenir 160,000 œufs de plus qu'auparavant.

J'ai commencé à capturer des reproducteurs le 5 septembre, et à la fin de la saison j'en avais 320. Sur ce nombre il y avait 190 femelles qui ont donné 1,300,000 œufs, soit une moyenne de 6,840 chacune. Ces œufs ont été placés dans les auges, et jusqu'ici la couvée se fait parfaitement.

Je constate avec plaisir que la capture des reproducteurs n'a pas été aussi difficile cet automne que les années dernières. Cela vient de ce qu'on avait augmenté le nombre des gardiens, et que, grâce à la surveillance active de ces derniers, les braconniers n'ont pas osé tendre leurs rets pendant la saison réservée; de la sorte le saumon a pu arriver aux frayères.

ISAAC SHAESGREEN,

*Directeur de la pisciculture de Miramichi.*

## 7.—PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

PROVINCE DE QUÉBEC.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

Je vous transmets mon rapport annuel sur la gestion et les travaux de cet établissement pendant l'année dernière.

On verra par mon dernier rapport que la pisciculture contenait 1,700,000 œufs à la fin de l'automne de 1886. Les œufs ont produit 1,550,000 alevins, dont 1,500,000 ont été déposés dans la Ristigouche et ses tributaires; une grande partie des alevins ont été remorqués aux sources de la Kedgwick.

Les nouveaux chalans construits pour faire la distribution ont donné satisfaction. Les trappes sont disposées de façon à pouvoir être ouvertes pendant la remorque, et de cette manière les alevins sont graduellement déposés dans la rivière. Ce système permet de les disséminer sur un espace de vingt ou vingt-cinq milles en une journée. Il est hautement apprécié par les pêcheurs, les amateurs et ceux qui visitent la rivière; tous s'accordent à proclamer que la pisciculture est le meilleur moyen de rétablir l'équilibre dans la production du saumon. Quelques 30,000 alevins ont été transportés à la rivière Miramichi et déposés dans le bras nord-ouest de cette rivière. Si le ministère a l'intention de continuer à placer des alevins de la Ristigouche dans les rivières Miramichi ou Ristigouche, je suggère que les œufs embryonnaires soient transférés le printemps à la pisciculture de Miramichi, car une fois éclos les alevins peuvent être déposés avec plus de sécurité dans les rivières auxquelles on les destine. De la sorte on court moins de risque de perdre des alevins dans de longs trajets, et le but que l'on a en vue est atteint à beaucoup moins de frais.

*Approvisionnement de poissons reproducteurs.*

Le rets du département fut tendu le 20 mai et captura pendant la saison, 160 saumons. Si j'avais reçu plus tôt l'ordre de prolonger les ailes de rets, et de le tenir tendu durant la saison réservée, nous aurions pris un plus grand nombre de poissons ; mais les instructions officielles ne me parvinrent que le 20 juin, et le premier banc de poisson, qui était aussi le plus considérable, avait déjà passé dans le haut de la rivière. Nous avons acheté des pêcheurs quelques 380 saumons ; malheureusement un grand nombre de ces poissons succombèrent à des tumeurs fongueuses qui s'étaient formées dans les ouïes à la suite de blessures reçues pendant qu'on les sortait des trappes et qu'on les portait au réservoir. Les poissons blessés qui étaient encore propres à l'alimentation furent remis aux pêcheurs et payés aux frais du département. Le réservoir contenait 410 poissons lorsque vint le moment de la fraie. Ils nous fournirent 1,900,000 œufs. La fraie commença le 20 octobre et finit le 3 novembre. Les poissons se divisaient comme suit : 193 femelles et 210 mâles ; 7 femelles ne donnèrent pas d'œufs, parce qu'elles avaient été blessées par les rets ; on les libéra avec tous les autres poissons qui avaient frayé.

Nous avons eu beaucoup de difficultés à manipuler le poisson et à transporter les œufs à la pisciculture. La rivière s'est congelée en plusieurs endroits avant la fin des opérations. Quelques œufs ont été perdus dans le transport, car il faisait très froid et les chemins étaient raboteux et gelés. A l'exception de cette perte légère, ce qui reste d'œufs sont en ce moment dans une très belle condition.

*Moyens d'augmenter l'approvisionnement de reproducteurs.*

En ce qui regarde l'importante question d'augmenter à l'avenir l'approvisionnement de poissons reproducteurs destinés aux opérations de l'établissement, je prendrai la liberté de signaler à l'attention du département les observations que je faisais à ce sujet dans mon rapport de l'année dernière. Si l'on ne donne suite à l'idée que j'émettais d'acheter une petite barge à vapeur qui servirait à réunir et à remorquer les reproducteurs de l'endroit où l'on en fait la capture jusqu'à l'établissement, il est inutile d'espérer une amélioration appréciable. Je signale aussi d'une manière toute spéciale, au département, l'importance d'affermir ou d'acheter certains quartiers de pêche qui sont en ce moment l'objet de négociations, afin de les mettre sous votre contrôle absolu et pour que nos employés puissent y faire la pêche d'une manière qui assure les plus heureux résultats. Dans l'état de choses actuel, une faible partie des poissons capturés dans les rets et qui nous sont fournis à l'entreprise meurent pour la raison que les pêcheurs ne savent pas les prendre avec tout le soin désirable. Même en payant très cher l'année dernière, nous n'avons pu nous assurer de l'approvisionnement nécessaire. La cote du saumon sur les marchés est si élevée et il existe une si forte concurrence parmi les marchands, que les pêcheurs ne se mettent pas en frais de nous procurer des poissons vivants.

Au mois d'août dernier, le surintendant Wilmot et moi nous sommes allés à une vingtaine ou une trentaine de milles dans le bas de la baie des Chaleurs, en aval de Campbellton, et nous avons examiné avec soin les rivages et les anses des deux côtés de la baie pour trouver, si possible, un emplacement sur lequel on établirait un réservoir d'eau salée dans une localité où le saumon pourrait être acheté en grandes quantités et où le réservoir serait toujours rempli d'une eau salée pure ; de la sorte on éviterait la mortalité qui a sévi jusqu'ici parmi les poissons. Nous n'avons trouvé que deux endroits favorables : la rivière Lauseau, du côté sud, à cinq milles de la station Charlo, sur le chemin de fer Intercolonial, et le ruisseau de Phoces, sur le nord de la baie, à quinze milles en aval de Campbellton. Il y a, dans ces deux localités, des cours d'eau douce, et on pourrait y établir des réservoirs d'eau salée en construisant une petite digue ; mais comme il n'y pas de station à saumon à trois ou quatre milles de l'endroit où se trouveraient les réservoirs, il serait à peu près impossible d'y transporter le poisson sans l'aide d'une barge à vapeur qui remorquerait les chalans. Aussi ces endroits ne constitueraient guère une amélioration sur le système actuel.

*Le jeune poisson dans les réservoirs.*

Huit ou dix mille alevins ont été déposés dans le réservoir construit l'année dernière sur les terrains de l'établissement. On les a nourris pendant l'été, mais il ne paraissent pas bien se développer, car on en a vu très peu au mois d'octobre lorsque le réservoir s'est congelé. Ce réservoir est alimenté par un conduit d'eau qui part de la piscifaculture, et les petits poissons étaient nourris tous les jours ; mais j'ai très peu de confiance dans la tentative d'élever des alevins de saumon dans les réservoirs avec de la pâture artificielle.

*Truite saumonée.*

Au commencement du printemps dernier, je me procurai environ deux cents truites mouchetées que je plaçai dans une pêcherie construite pour elles à côté du réservoir à saumon. Pendant quelque temps ces truites parurent se porter assez bien, mais plus tard elles se couvrirent de fongosités, et les deux tiers en moururent. Cette maladie était le résultat de blessures que les truites avaient reçues dans les mailles des rets. Conséquence, nous n'avons pas eu d'œufs.

*Observations générales.*

La capture de saumons dans le ras de marée a été, en somme, égale à celle de 1886. Quelques stations n'ont pas aussi bien réussi, tandis que d'autres ont eu un plein succès. Les pêcheurs à la ligne ont fait plusieurs bonnes prises dans le haut de la rivière, mais en définitive cette pêche n'a pas été aussi bonne que l'année dernière. Ce résultat s'explique de deux manières :—1. Les premiers saumons sont entrés dans la rivière très à bonne heure et avant la fin de la crue des eaux. Ces saumons passent toujours très rapidement aux sources des différents cours d'eau avant l'arrivée des pêcheurs. 2. Nous avons eu un été exceptionnellement sec et chaud, ce qui fait que la rivière était très basse et avait une température si élevée que le poisson ne sautait par sur la mouche aussi bien que les années précédentes.

J'ai causé avec plusieurs des gardiens qui ont été employés sur les rivières à l'époque de la fraie et dont quelques-uns étaient postés à cinquante milles dans le haut de la Kedgwick. Ils rapportent que les rivières sont assez bien remplies de poissons reproducteurs. Cependant il y a eu une faible diminution qui s'accroîtra davantage si l'on n'oblige les pêcheurs qui font la pêche aux rets dans le ras de marée, spécialement en aval de Dalhousie, à observer le règlement qui prescrit l'abstention depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin. Ces rets à enclos sont tendus dès l'ouverture de la saison de pêche et ils ne sont jamais levés avant sa clôture. Je recommande vivement au ministère de faire observer strictement la réserve du dimanche ; sans cela l'avenir de la pêche du saumon dans la baie des Chaleurs, pour les fins du commerce, sera sérieusement compromis.

ALEX. MOWAT,

*Directeur de la piscifaculture de Ristigouche.*

## PISCIFACTURE DE GASPÉ.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

Le rapport de l'année faisait connaître qu'il y avait alors 704,000 œufs de saumon dans les auges de l'établissement. Ils ont produit une proportion considérable d'alevins, les pertes survenues pendant l'hiver n'ayant été que d'à peu près 10 pour 100.

Les alevins ont éclos vers la fin du mois et le 1er juin, et il en est mort très peu. Je commençai à les distribuer le 17 juin, et je terminai le 12 juillet. Ils ont été déposés dans les rivières suivantes :—

Rivière Dartmouth, en amont des chutes.....	200,000
do do en aval do . . . . .	130,000
Rivière Saint-Jean.....	150,000
Rivière York.....	150,000
Total.....	<u>630,000</u>

Le rets affecté à la capture de saumons reproducteurs fut tendu le 9 juin et servit jusqu'au 30 juillet. Il y avait beaucoup de poisson dans le haut de la rivière, mais par suite de l'absence de pluie et de l'extrême limpidité de l'eau, on n'a pris que 105 poissons qui ont été placés dans le réservoir. Il en est mort un.

*Manipulation du saumon.*

Le poisson fut mis dans des chalans le 7 octobre ; une femelle jeta ses œufs le même jour. Les opérations furent continuées à partir du 13 octobre et finirent le 10 novembre.

40 femelles donnèrent chacune 12,000 œufs.....	480,000
20 do do 10,000 do . . . . .	200,000
9 do do 8,000 do . . . . .	72,000
1 femelle, rien.....	.....
Total.....	<u>752,000</u>

Ces œufs paraissent bien sains.

*Réparations.*

Des réparations nécessaires ont été faites au réservoir ; en enlevant les pièces de bois, on a constaté qu'elles étaient saines, à l'exception des poteaux. On en a posé de nouveaux et remis le réservoir en place après l'avoir rendu plus étanche. Un examen me fit découvrir que, par suite d'une défectuosité dans sa construction, la bâtisse commençait à céder. J'en avertis immédiatement M. Wilmot, le surintendant, qui me donna instruction de la renforcer, ce qui fut fait de suite, et elle va durer quelque temps encore. La digue d'amont, ou réservoir de réception, a été refaite presque complètement, et on la croit maintenant à l'épreuve des plus forts courants. La bâtisse aura besoin d'être peinte l'été prochain pour la préserver contre l'action du temps.

PHILIPPE VIBERT.

*Directeur de la pisciculture de Gaspé.*

## (9.)—PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur nos opérations de l'année dernière. Dans l'automne de 1886, notre établissement contenait 997,920 œufs; ils ont produit 960,000 alevins qui ont été distribués dans les rivières et les lacs suivants :—

Rivière Sainte-Marguerite, Bras N. O.....	190,000
do do do N. E.....	140,000
do Saint-Jean.....	140,000
Petite rivière Saguenay.....	50,000
Rivière à Mars.....	90,000
do Jacques-Cartier.....	20,000
Lac de Mowat.....	100,000
Lacs de la Piscifactory.....	170,000
Total.....	900,000

Pendant le mois de juin, la température est restée exceptionnellement fraîche et favorable au transport des alevins à de grandes distances. J'ai le plaisir de constater que la distribution s'est opérée sans trop de pertes. Je regrette cependant d'avoir à dire que, malgré tout le soin et les mille précautions que nous avons prises pour transporter les alevins à la rivière Sainte-Marguerite—nous avons même porté les boîtes à la main à travers bois sur l'espace d'un mille—le président du Club Américain (qui a affermé la rivière) n'est pas satisfait et se plaint de nos opérations. Or, il est impossible de prendre plus de précautions que nous en avons prises, mes hommes et moi, pour veiller aux boîtes et changer l'eau quand il le fallait.

Un grand nombre de smolts, alevins que nous avons déposés dans le lac de la piscifactory, sont descendus à l'eau salée vers la fin d'octobre, lorsque la crue eut suffisamment gonflé le lac pour faire passer l'eau par-dessus les digues. C'est la seconde année que pareille chose se produit.

Je pense qu'il ne serait pas prudent de mettre une grande quantité d'alevins dans le lac de la Piscifactory le printemps prochain, car il est rempli de smolts qui les détruiraient. Les lacs Mowat sont en meilleure condition pour recevoir une grande quantité d'alevins. Ils sont plus vastes et ils offrent une issue par laquelle le jeune saumon peut se rendre à l'eau salée pendant l'été. J'ai très souvent visité les lacs Mowat, dans lesquels j'ai moi-même déposé des alevins au cours du printemps de 1886 et du mois de juin 1887; mais j'en ai fait une inspection très minutieuse l'automne dernier, et j'ai pris quelques-uns des alevins de la distribution de 1886 pour les examiner; ils mesuraient cinq pouces de long, et il y en avait un grand nombre dans les deux lacs. Des centaines de personnes, en passant sur les bords de ces lacs pour se rendre à la rivière Bergeronne, ont vu le jeune saumon sauter. Comme il n'y a pas de truite dans les lacs Mowat, je considère que, alimentés par un splendide cours d'eau, ils sont extrêmement favorables à la réception des alevins de saumon; ils ne se trouvent qu'à sept milles de la piscifactory, et ils se déchargent par un large ruisseau dans lequel les smolts descendent à la mer.

Nous déposerons probablement une grande quantité d'alevins dans ces lacs l'année prochaine.

Un grand nombre de grills sont venus dans l'anse de l'établissement l'année dernière. J'en ai pris deux pour les examiner; l'un mesurait 13½ pouces de long et 9 pouces de circonférence, et l'autre 19½ x 13 pouces. Ils étaient dans une condition parfaite et gras.

La pêche du saumon à la ligne sur les rivières qui se déchargent dans le Saguenay, n'a pas été bonne. J'attribue cela au fait que l'eau était trop basse et trop claire. Je suis aussi porté à croire que le saumon est en grande partie dévoré ou chassé par

les marsouins, que l'on voit en quantités immenses depuis l'entrée du Saguenay jusqu'à la pointe Brûlée. Ce qui m'affermirait dans la conviction que le saumon a été chassé du Saguenay, c'est qu'on en a vu en plus grand nombre qu'à l'ordinaire entre la pointe aux Bouleaux et la Malbaie. Quelques-unes des pêches en fascines établies entre la baie Sainte-Catherine et la rivière aux Bouleaux, qui ne sont pas faites pour capturer le saumon, en ont cependant pris un grand nombre l'année dernière.

Je n'ai réussi à prendre que 151 reproducteurs pour la pisciculture. Deux sont morts dans le cours de l'été, et il est resté 94 femelles et 55 mâles pour la manipulation. Les femelles ont donné 902,400 œufs, soit une moyenne de 9,600 chacune. C'est une moyenne plus faible que celle de l'année dernière, probablement parce que 10 des femelles étaient plus petites.

Les œufs ont été déposés dans les auges en bonne condition. A l'heure qu'il est, les embryons sont très visibles. La fraie a commencé le 22 octobre et s'est terminée le 11 novembre ; puis nous avons libéré les reproducteurs sans en perdre un seul.

Dans le cours de l'été, j'ai fait nettoyer la bâtisse, peindre le dessus des auges et des réservoirs dans chaque étage, mettre une couche de vernis de goudron minéral dans les auges et les baquets, et réparer les bords de la digue.

La bâtisse a besoin d'une inspection minutieuse, et j'espère qu'elle sera faite l'été prochain. A tout événement, il faudra renouveler une partie des auges, le réservoir de l'étage supérieur et la dalle du premier barrage, et entourer la propriété d'une clôture neuve. Les digues sont encore dans une condition parfaite et retiennent bien l'eau.

L. A. CATELLIER,

*Directeur de la pisciculture de Tadoussac.*



## 10.—PISCIFACTURE DE MAGOG.

## PROVINCE DE QUÉBEC.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

Cette année, le lac Memphremagog n'a pas été mis à contribution pour nous fournir des reproducteurs ; nous avons pensé que les lacs d'en haut nous serviraient mieux. En conséquence, le 26 mars dernier, nous avons fait venir de Newcastle, Ontario, une certaine quantité d'œufs embryonnaires qui nous sont arrivés sains et saufs. Ils nous ont donné environ 675,000 alevins, qui ont été déposés dans les lacs Memphremagog et Massawippi, comtés de Stanstead et Brome, et dans le lac Orford, comté de Brome.

L'eau étant très froide l'éclosion des œufs a été exceptionnellement tardive, et les alevins n'ont pu être distribués que vers la fin de juin.

Je suis heureux de vous dire que j'ai reçu des lettres et des renseignements précis à bonne source qui me permettent de constater officiellement que le poisson blanc abonde maintenant dans les lacs Memphremagog, Massawippi, Mégantic, Brompton et Orford. Les gardes-pêche, les canotiers et les pêcheurs s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais vu autant de truite saumonée dans ces lacs, malgré le massacre qui s'en fait pendant la saison réservée, en dépit de la surveillance la plus rigoureuse. Une autre preuve que la truite saumonée augmente, surtout dans le lac Memphremagog, depuis que l'établissement de Magog fait des opérations de pisciculture, c'est que les vérons de toutes sortes ont disparu et que les pêcheurs sont obligés de recourir à la perche comme boîte.

Ce dernier poisson, la perche, avait été mis dans le lac Memphremagog quelques années avant l'établissement de la pisciculture de Magog, et le lac en était plein lorsque la truite saumonée y fut déposé. Cette dernière s'en est nourrie avec avidité, en sorte que la pêche diminue rapidement ; celle que l'on prend maintenant ne pèse pas plus qu'un quarteron, et on en a trouvé jusqu'à sept ou huit dans l'estomac d'une truite.

L'achigan, lui aussi, augmente constamment en nombre et en dimensions dans le lac Memphremagog, qui sera avant longtemps, l'un des meilleurs endroits du Canada pour la pêche à l'achigan.

Dans un an ou deux, on ne manquera pas de reconnaître la sagesse dont le gouvernement a fait preuve en établissant une pisciculture dans les townships de l'Est.

Avant de terminer, je dois prévenir le département que, malgré l'incessante vigilance des gardiens, nos lacs et nos rivières ne sont pas suffisamment protégés.

A. H. MOORE,

*Directeur de la pisciculture de Magog.*

## 11.— PISCIFACTURE DE NEWCASTLE.

## PROVINCE D'ONTARIO.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur les opérations de votre établissement pendant l'année dernière.

C'est pour moi une vive satisfaction de dire que les alevins provenant de nos opérations du printemps dernier ont été distribués en condition parfaite. Nous n'avons pas subi de pertes sensibles, malgré les longues distances qu'il nous a fallu franchir pour faire la distribution.

Voici comment cette distribution s'est faite :—

*Truite saumonée.*

Cobourg, lac Ontario.....	100,000
Whitby, do .....	100,000
Toronto, do .....	100,000
Brighton, do .....	100,000
Kingston, do .....	200,000
Kingston, do .....	100,000
Bowmanville, do .....	100,000
Newcastle, do .....	100,000
Ottawa, Musée.....	20,000
Station de Cobden, chemin de fer Canadien du Pacifique..	50,000
Pointe de Sable, lac de Riley.....	50,000
Barrie, lac Simcoe.....	100,000
Orillia, do .....	50,000
Orillia, lac Couchéeching.....	50,000
Belleville, baie de Quinté..	100,000
Halliburton, lac Kuskog.....	25,000
do lac Croche.....	25,000
do lac Drag.....	25,000
do lac à la Pierre Rouge.....	50,000
Warton, baie Georgienne.....	200,000
Levant, lac à la Truite.....	100,000
Welland, canal Welland.....	50,000
Mono Road, lac Alexandre.....	50,000
Toronto, lac Ontario.....	100,000
Hastings-Nord, lac de l'Aigle.....	25,000
do lac de Humphrey.....	15,000
do lac de Sweet.....	10,000
do lac de Livingston.....	15,000
do lac Lemable.....	25,000
do lac de Riddle.....	15,000
do lac Batoche.....	15,000
do lac de Bartlett.....	25,000
Grand total.....	2,090,000

*Truite mouchetée.*

J. Gilmore, Trenton.....	3,000
Juge Dartnell, Whitby .....	2,000
Robert Croft, Baltimore.....	2,000
George Neely, Dorchester .....	2,000
H. J. Shaw, Brantford .....	2,000
Geo. Monterief, Petrolea.....	4,000
J. Davey, London.....	2,000
P. McCann do .....	2,000
P. J. Burk do .....	2,000
I. S. Leary, Freelon.....	2,000
W. J. Laton, Mapleton.....	2,000
J. Southerland, Woodstock.....	3,000
Musée des pêcheries, Ottawa .....	4,000
P. White, M. P. P., station de Cobden.....	4,000
Juge Wood, Stratford .....	4,000
J. Puddicombe, Baden.....	2,000
I. Puddicombe (les personnes ne sont pas venues chercher les alevins à la station ; destinés au <i>Guelph Fishing Club</i> ).....	3,00
I. Croft Hulme, Belleville.....	3,000
Wm. Robbins, lac Brewster.....	4,000
Archie Riddle, Hastings-Nord.....	5,000
E. G. Burk, Campbellford.....	4,000
Wm. McIntosh, Newcastle.....	4,000
En réserve à la pisciculture de Newcastle.....	5,000
Grand total .....	<u>70,000</u>

*Poisson blanc.*

Port-Hope, lac Ontario.....	200,000
Toronto do .....	300,000
Newcastle do .....	50,000
Newcastle do .....	50,000
Bowmanville do .....	50,000
Cobourg do .....	150,000
Belleville, baie de Quinté.....	500,000
Station Gilmore, lac Gilmore.....	20,000
Pointe au Sable, lac Riley.....	50,000
Grand total.....	<u>1,370,000</u>

*Total de la distribution de Newcastle, 1887.*

Alevins de truite saumonée.....	2,090,000
do truite mouchetée.....	70,000
do poisson blanc.....	1,370,000
Oufs embryonnaires expédiés à Magog, Québec.....	800,000
do do do Grand-Falls, N.-B. ....	400,000
do do do Bedford, N.E.....	400,000
Grand total.....	<u>5,130,000</u>

Quelques changements très importants ont été faits aux réservoirs de l'établissement dans le but de les rendre propres à l'élevage de la carpe et de l'achigan. Ils n'étaient pas assez profonds ; durant l'hiver, la glace y devenait si épaisse qu'elle absorbait la plus grande partie de l'eau, et le poisson était suffoqué. On a remédié à ce défaut en approfondissant les réservoirs de plusieurs pieds, et on a tout lieu de croire que la carpe et l'achigan pourront maintenant s'y développer à l'aise. Aussi, je demande avec instance au département de nous envoyer une bonne quantité de ces poissons. Il ne nous sera pas difficile de les propager assez pour en fournir aux différentes provinces.

L'établissement et tout ce qui en dépend sont en bon état. C'est pour moi un sujet de vive satisfaction de pouvoir dire que la nouvelle digue est forte et durable, car elle a résisté aux crues extraordinaires du printemps dernier, et j'ai pleine confiance qu'elle résistera à bien d'autres.

Ce qui suit fait connaître le nombre et l'espèce d'œufs placés dans la pisciculture l'automne dernier, et l'endroit de leur provenance :—

Eufs de truite saumonée, cueillis à l'île aux Tourtes	-	1,500,000
“ “ “ “ à Wiarton	-	7,550,000
Eufs de poisson blanc, envoyés de Sandwich	-	2,000,000
Eufs de truite mouchetée, envoyés de Tadoussac	-	100,000
“ “ “ obtenus des Etats-Unis	-	200,000
Grand total	-	11,350,000

Le grand nombre d'œufs de truite saumonée déposés l'automne dernier représente plus que le double de la quantité précédente ; cela prouve que l'œuvre a mieux réussi que jamais. Une bonne partie de ce succès peut être attribué à la manière dont le capitaine Allan a rempli le contrat qu'il avait passé avec votre département pour capturer des reproducteurs à Wiarton, sur la baie Georgienne.

Une moitié au moins de ces œufs de truite saumonée devrait être bientôt transférée à quelque pisciculture de l'est, car nous n'avons pas assez de place ici pour en loger une aussi grande quantité.

Suivant les instructions que j'ai reçues, je joins ici un relevé des opérations quotidiennes à Wiarton. Cet état indique le nombre des reproducteurs manipulés, la quantité d'œufs cueillis, et donne des détails complets sur l'époque précise de la fraie de la truite saumonée.

Des relevés de ce genre seraient sans doute d'une grande importance pour votre département ; ils lui serviraient à trouver le temps qu'il convient le mieux de réserver pour ce poisson ainsi que d'autre qu'il est désirable de protéger.

ETAT faisant connaître les opérations quotidiennes du cueillage des œufs à Wiarton, pendant la saison de 1887.

Date de la levée des rets.	Nombre de rets levés.		Nombre de poissons qui ont été débarrassés de leur fraie, puis libérés.	Nombre de poissons qui ont frayé avant d'êtr. dans l. rets et qui ont été libérés.	Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les rets.			Nombre d'œufs cueillis.	OBSERVATIONS GÉNÉRALES.
	Mâles.	Femelles			Poisson blanc.	Truite saumonée.			
1er nov. ....								Arrivés à Wiarton, 6 p m.	
2 do ...								Grand nombre de poissons dans les rets, mais trop mauvais temps pour lever les rets.	
3 do ...	1	32	270	20	9	41	600,000	Ces poissons blessés avaient été dardés dans les rets.	
4 do ...								Mauvais temps. Impossible de lever les rets.	
5 do ...	2	10	30		1	5	100,000	Poissons à peine mûrs pour la fraie. Employé l'officier Shackleton à garder les rets.	
6 do ...								Dimanche. Beau temps toute la journée. Gros vent le soir.	
7 do ...								Expédié 3 boîtes d'œufs à Newcastle. Gros vent ; ne pouvons aller aux rets.	
8 do ...								Tempête de vent ; trop mauvais pour lever les rets.	
9 do ...	1	40	300	90	2	11	800,000	Vent et froid. Le cap. Allan n'a pu encore tendre le ret n° 3, à cause du mauv. temps.	
10 do ...	1	72	388	30	3	15	1,100,000	Beau temps ; neige. Œufs en abondance.	
11 do ...								Pas de pois. mûrs d. les rets. Part. avec d œufs.	
12 do ...								Vent. Ne pouvons lever les rets.	
13 do ...								Dimanche. Beau temps.	
14 do ...	1	89	298	42		17	750,000	Temps modéré, mais froi.	
15 do ...								Pas levé le rets. Pas de poisson prêt p la fraie.	
16 do ...	1	152	329	89	5	*37	800,000	* Ces pois. ava'nt été pris au dard. Shackleton avait saisi à l'île du Nuage Blanc 300 poissons qu'on dit avoir été pris d. nos rets à parc.	
17 do ...								Mauvais temps. Ne pouvons lever les rets.	
18 do ...	1	49	387	67	2	21	1,000,000	Partons avec des œufs. Encore environ 2,000 poissons dans les rets, mais ils ne sont pas mûrs pour la fraie.	
19 do ...								Poissons pas mûrs. Grande rareté de mâles.	
20 do ...								Dimanche. Il tombe 3 pcs de neige env Froid.	
21 do ...	1	37	333	83		24	650,000	Beau temps. Grand nombre de poissons pas encore mûrs.	
22 do ...								Gros vent. Ne pouvons aller aux rets.	
23 do ...								do do do	
24 do ...								do do do	
25 do ...	1	21	309	117	1	9	950,000	Levé un rets et libéré tout le poisson. Il y en avait plus de 700 qui n'étaient pas mûrs pour la fraie.	
26 do ...	1	13	183	47		15	500,000	Très froid et gelée. Mauvais temps.	
27 do ...								do do do	
28 do ...								Ne pouvons lever les rets. do	
29 do ...	1	19	112	37	1	14	300,000	Libéré tout le poisson des rets. Libéré plus de 600 beaux poissons qui n'étaient pas encore mûrs pour la fraie. Très froid.	
30 do ...								Quittons Wiarton. Opérations terminées.	
...		534	2,940	622	24	209	7,550,000		

Il y a ici un grand nombre de truites saumonées qui frayent après le 1er décembre, mais la plupart frayent entre le 10 et le 25 novembre.

Certains pêcheurs et poissonniers qui ont des intérêts directs dans le commerce de ce poisson, se plaignent de la saison réservée actuelle (tout le mois de novembre) ;

mais tous ceux qui sont intéressés au maintien des pêcheries reconnaîtront la sagesse dont votre département a fait preuve en fixant cette période.

Si elle est bien observée, et avec le grand nombre d'alevins qui sont annuellement déposés dans plusieurs des rivières importantes du pays, on peut s'attendre à une amélioration sensible dans la condition de ce poisson commercial.

Au mois de septembre, je reçus du surintendant de la pisciculture instruction d'inspecter les fonds de pêche qui se trouvent près la barre de l'île aux Tourtes, lac Ontario, afin de m'assurer si un ou plusieurs rets à enclos ne pourraient pas y être tendus sans danger pour capturer et retenir des reproducteurs jusqu'à ce qu'ils soient mûrs pour la fraie—comme la chose s'est pratiquée à Wiarton pendant plusieurs années.

Pour mieux remplir ma mission, je me fis accompagner par le capitaine Allan, un homme ayant une grande expérience dans la pêche aux rets à enclos. Nous passâmes plusieurs jours à examiner le voisinage de l'île aux Tourtes, ainsi que les baies de l'île au Loup, entre l'île du Fer-à-Cheval et la pointe à l'Ours; mais partout nous avons à peine pu trouver un pouce carré de fond d'argile ou de sable. Avec une perche de 45 pieds de long, à laquelle nous avons attaché une barre de 6 pieds, nous avons sondé en plusieurs endroits; mais, chose étrange, nous n'avons pas trouvé une verge d'argile ou de sable; tout le fond de cette partie du lac, sur une distance de plusieurs milles, paraît être de roche solide. Il serait donc impossible d'y enfoncer des piquets. Comme les tempêtes de l'automne sont extrêmement violentes, il serait très dispendieux et imprudent d'y tendre des rets à enclos.

En ce moment les œufs ont bonne apparence, sauf les œufs de truite mouchetée qui nous sont venus des Etats-Unis, et dont un grand nombre ont éclos prématurément, sans doute sous l'effet de la température trop élevée qu'ils ont subie dans le wagon de chemin de fer pendant le transport.

Je me permets de recommander à votre département de voir à ce que les commandes d'alevins nous soient envoyées de bonne heure; cela épargnerait beaucoup de misères à nos employés et de mécontentement à ceux qui en demandent, et qui semblent croire que nous pouvons leur en fournir en toutes saisons, ignorant sans doute que tous les alevins doivent être libérés vers le milieu de juin au plus tard.

CHARLES WILMOT,

*Directeur de la pisciculture de Newcastle.*

## (12.)—PISCIFACTURE DE SANDWICH.

## PROVINCE D'ONTARIO.

*Rapport du directeur sur les opérations de 1887.*

J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les opérations de pisciculture du poisson blanc et du doré qui ont été faites sous ma direction dans cet établissement, l'année dernière.

Mon rapport du mois de décembre dernier faisait connaître que j'avais cueilli et placé dans la piscifactory 46,000,000 d'œufs de poisson blanc. De cette quantité d'œufs j'ai eu 31,500,000 alevins, et j'ai transféré 7,500,000 œufs embryonnaires à d'autres établissements. Suivant des instructions reçues, les alevins ont été distribués comme suit le printemps dernier :—

Ile du Bois-Blanc.....	2,000,000
Ile de Pierre.....	2,000,000
Étangs de Gauthier, rivière Detroit.....	1,000,000
Ile de la Bataille do .....	1,000,000
Étang de Jolley do .....	1,000,000
Ile Pelée, lac Erié....	2,000,000
Leamington do .....	1,500,000
Kingsville do .....	1,000,000
Colchester do .....	1,000,000
Baie aux Tourtes do .....	2,000,000
Pointe de la Barre do .....	3,000,000
Lac Huron.....	2,000,000
Lac Sainte-Claire.....	1,000,000
Port-Stanley, lac Erié .....	1,000,000
Hamilton, lac Ontario.....	2,000,000
Niagara do .....	2,000,000
Œufs embryonnaires expédiés à d'autres piscifactoryes.	7,500,000
<b>Total des alevins.....</b>	<b>39,000,000</b>

Les alevins étaient en bonte et saine condition lorsqu'ils furent placés dans ces eaux, et j'espère en avoir de bonnes nouvelles d'ici à quelques années.

Après avoir débarrassé la piscifactory de tout le poisson blanc, je la préparai à recevoir des œufs de doré, et je réussis à m'en procurer 32,000,000 des stations de pêche suivantes :—

Weiss Frères, lac Huron.....	9,000,000
Station de Loiseau's, lac Huron.....	10,000,000
Hitchcock et Stread, lac Huron....	13,000,000
<b>Total.....</b>	<b>32,000,000</b>

Ces œufs m'ont heureusement donné 25,000,000 d'alevins de doré qui ont été distribués d'après instructions, comme suit :—

Lac Huron.....	3,000,000
Lac Sainte-Claire.....	5,000,000
Rivière Sainte-Claire.....	3,000,000
Baie aux Tourtes, lac Erié .....	5,000,000
Rivière Détroit, près la piscifactory.....	9,000,000
<b>Total.....</b>	<b>25,000,000</b>

Dans mon rapport de l'année dernière, je suggérais au département d'établir un moulin à vent muni d'une pompe et d'un réservoir près les fonds de Loiseau, sur le lac Erié. Cette recommandation a été suivie, et nous avons eu 7,000,000 œufs de plus.

Le moulin à vent et la pompe ont alimenté d'eau fraîche le grand réservoir dans lequel nous avons mis le doré capturé avant d'être mûr pour la fraie.

D'après les rapports reçus de différents pêcheurs, je suis heureux de dire que l'augmentation dans la capture du petit doré a été très appréciable cette année, et qu'on en a donné unanimement tout le crédit à la pisciculture de Sandwich.

Station de D. Reaume, île de Pierre.....	25,000,000
“ de McKeel, île du Bois-Blanc.....	15,000,000
“ de C. W. Gauthier, île de la Bataille.....	10,000,000
	<u>500,000,000</u>

La capture du poisson blanc, cet automne, a de beaucoup dépassé celle de l'année dernière, et un fait remarquable c'est qu'une grande partie de la capture se composait de jeunes poissons, ce qui prouve que l'œuvre de la pisciculture n'est pas vaine. La chose, d'ailleurs, est attestée par plusieurs lettres que j'ai reçues et que j'annexe à mon rapport. (Voir p. 16.)

WILLIAM PARKER.

*Directeur de la pisciculture de Sandwich.*



RAPPORT

DES

COMMISSAIRES

NOMMÉS PAR

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL

LE 4 JUILLET 1887,

ET CHARGÉS D'Étudier LES

PÊCHERIES DE HOMARD ET D'HUTRES  
DU CANADA.

(AVEC ANNEXES.)

---

---

---

---

A. SENÉCAL, SURINTENDANT DES IMPRESSIONS.

---

---

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES DE HOMARD DU CANADA.

SHÉDIAC, N.-B., 7 novembre 1887.

A l'honorable G. E. FOSTER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Les commissaires nommés par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 4 juillet 1887—Messieurs Edward Hackett, de Tignish, comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, président ; Alfred Ogden, d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ; W. B. Deacon, de Shédiac, garde-pêche du comté de Westmoreland, province du Nouveau-Brunswick ; et John Hunter Duvar, inspecteur des pêcheries de la province de l'Île du Prince-Edouard—et chargés d'étudier les pêcheries de homard et d'huîtres des provinces maritimes du Canada, ont l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet de la pêche du homard.

Les commissaires se sont appliqués à puiser aux sources les plus sûres, dans toutes les provinces, les renseignements qui pouvaient se rattacher, directement et indirectement, à l'objet de leur mission, et ils ont consigné par écrit les données obtenues en conversant avec les personnes les plus compétentes en ces matières. Une bonne partie de ces données étant étrangères à la question principale, les commissaires en ont élagué tout ce qui n'avait pas trait à cette dernière, et ils ont fait un " Précis des témoignages " recueillis dans les quatre provinces des bords de l'Atlantique :—la côte sud inférieure de la province de Québec, y compris les Îles de la Madeleine ; la Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton ; les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. Ces témoignages ont été transcrits et ils sont reproduits aux annexes I, II, III, IV, V et VI du présent rapport.

### PÊCHE DU HOMARD.

Les commissaires sont pénétrés de l'importance de l'enquête qu'ils ont été chargés de faire ; ils n'ignorent pas qu'elle aura pour résultat immédiat de soulever la question de savoir si le Canada doit continuer ou non à recevoir pendant trois ans ou plus les deux millions de piastres qui nous viennent de l'étranger, c'est-à-dire s'il doit mettre un terme aux opérations de nos fabriques de conserves de homard, ou les laisser continuer à exploiter cette pêcherie. Ci-suivent, au sujet de la production du homard, des tableaux—incomplets pour les années antérieures à 1873, parce que nous n'avions pas les livres bleus, et pour 1887, parce que tous les relevés de cette année ne sont pas encore rendus publics—d'après lesquels on peut se faire une idée assez juste du rapide développement qu'a pris cette branche des industries canadiennes.

## STATISTIQUE de la production des fabriques canadiennes de conserves de homard :

En l'année 1873 il a été préparé en Canada	4,864,998	boîtes	de 1 lb.
1874	do	do	8,117,221 do
1875	do	do	6,514,380 do
1876	do	do	5,373,088 do
1877	do	do	8,090,569 do
1878	do	do	10,714,611 do
1879	do	do	10,244,329 do
1880	do	do	13,105,072 do
1881	do	do	17,490,523 do
1882	do	do	16,853,730 do
1883	do	do	13,564,020 do
1884	do	do	15,933,283 do
1885	do	do	17,304,038 do
1886	do	do	16,434,421 do

sans compter l'exportation de 8,662 homards vivants.

Ce tableau ne fait pas connaître la grande augmentation que les quantités spécifiées ont amenée dans le nombre d'hommes, de bateaux et de trappes nécessitées par cette importante exploitation.

L'île du Prince-Edouard n'a contribué cette année, en 1887, que pour 2,000,000 de boîtes environ, contre 3,619,780 en 1886. Plus de la moitié des fabricants ont dû fermer leurs portes vers le milieu de juillet parce que le homard manquait.

## DÉTAILS DE LA TABLE PRÉCÉDENTE.

	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.	Boîtes de 1 lb.
	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.			
Nouveau-Brunswick .....	1,387,700	2,180,504	1,752,046	1,416,357	1,988,974	2,759,711	4,013,939	4,734,331			
Nouvelle-Ecosse.....	3,462,298	5,612,545	4,524,122	3,318,720	4,982,026	5,574,092	3,182,276	4,082,140			
Ile du Prince-Edouard .....	None reported.	69,264	151,248	362,676	663,900	1,649,800	2,272,825	3,551,050			
Québec .....	15,000	254,908	115,964	245,335	455,669	731,008	775,289	737,551			
Totaux .....	4,864,998	8,117,221	6,514,380	5,373,088	8,090,669	10,714,611	10,244,329	13,105,072			
	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.				
Nouveau-Brunswick.....	5,421,050	5,916,575	4,942,954	5,662,072	5,236,262	4,661,812	2,630,559				
Nouvelle-Ecosse .....	4,895,692	4,965,477	4,870,339	5,146,273	6,805,340	7,206,347	6,688,323				
Ile du Prince-Edouard.....	6,312,865	5,198,720	3,854,573	4,336,655	4,389,189	3,616,750	2,048,411				
Québec .....	860,916	772,958	606,154	788,283	872,257	949,482	857,098				
Totaux .....	17,490,523	16,853,730	13,364,020	15,933,283	17,303,038	16,434,421	12,224,931				

NOTE.—La statistique des conserves pour l'année 1887 a été insérée par le département des pêcheries, après réception du rapport de la commission.

## COMMERCE DE HOMARD VIVANT.

A part les quantités de homard mis en conserves dont le chiffre est donné plus haut, le tableau suivant fait connaître la quantité de crustacés vivants qui ont été exportés. On ne manquera pas d'observer que cette exportation a pris des proportions qui constituent un véritable danger pour la pêcherie elle-même.

—	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.
Nouvelle-Ecosse.....	1,938,000 lbs.	.....	.....	1,120,000 lbs.	2,493,960 lbs.
"    valeur vendue	.....	\$9,928.00	1,752,000 lbs.	325,000 "	1,718,000 "
aux semailles.....	.....	.....	.....	\$21,426.00	\$21,811.00
Nouveau-Brunswick..	1,944,000 lbs.	1,850,000 lbs.	3,418,000 lbs.	6,222,000 lbs.	8,580,000 lbs.

NOTE.—Les chiffres de la consommation locale et de l'exportation de homards vivants, en 1887 ont été fournis par le département des pêcheries, et ils donnent le résultat suivant:—De la Nouvelle-Ecosse, 10,984,296 livres; du Nouveau-Brunswick, 7,300,000 livres.

Relativement au 1er paragraphe de la communication adressée par Votre Honneur au Conseil privé le 30 juin 1887, les commissaires doivent dire que toutes les côtes des provinces maritimes, y compris les îles de la Madeleine et à l'exclusion du haut de la baie de Fundy, ferment tout un fond de pêche au homard. En certains endroits spécialement favorisés, on trouve le homard en plus grande abondance, mais il peut être pêché partout sur l'Atlantique canadien: il arrive des eaux profondes en moins de quarante-cinq\* jours d'une date donnée au printemps, selon la saison et la localité, et il fraie dans les trente jours qui suivent la mi-juillet. Il est venu à la connaissance des commissaires que des homards de bonnes dimensions fréquentent aussi les côtes d'Anticosti et du Labrador, mais l'absence de havres a empêché jusqu'ici la pêche d'être exploitée avec succès dans ces localités.

Les commissaires partagent l'opinion de Votre Honneur que "la pêche du homard, dans les provinces maritimes, est exploitée dans des proportions qui dépassent la production naturelle du crustacé, et que si des mesures rigoureuses ne sont pas adoptées soit pour prohiber la pêche totalement pendant un certain nombre d'années ou pour restreindre la capture, cette pêcherie de grande valeur sera bientôt anéantie, comme cela est arrivé sur les côtes du Maine et du Massachusetts."

Voici un tableau qui donne la valeur des fabriques, de l'outillage, des navires et bateaux qui sont employés dans l'exploitation de la pêche du homard.

—	Valeur des fabriques.	Valeur des trappes.	Navires, semailles, bateaux, bacs.	Valeur totale.
Nouvelle-Ecosse.....	\$ 171,871	\$ 81,758	\$ 70,579	\$ 324,009
Nouveau-Brunswick—				
168 fabriques.....	} 147,950	} 132,603	} 8,000	} 288,553
139,256 trappes.....				
1,000 bateaux.....				
Île du Prince-Édouard.....				
132 fabriques.....	} 130,000	} 100,000	} 7,500	} 237,500
969 bateaux.....				
125,000 trappes.....				
Québec et golfe, fabriques et outillage.....	.....	.....	.....	92,285
Îles de la Madeleine, 18 fabriques et outillage.....	.....	.....	.....	18,000
Total.....	.....	.....	.....	980,347

\* Le commissaire Duvar met "trente" au lieu de "quarante-cinq."

Soit une valeur de \$449,621 pour les constructions, et de \$314,361 pour les trappes, ainsi que déterminée par les propriétaires. Or, ces chiffres sont de nature à induire en erreur. A part un petit nombre d'établissements de première classe valant chacun de \$3,000 à \$5,000 avec tous les accessoires modernes dont ils sont pourvus, les fabriques de conserves de homard sont des bâtiments peu coûteux construits en simples planches sur la grève, sans autres accessoires qu'une table ou deux, un foyer et une cheminée en briques et une chaudière en métal, et impropres à d'autre fin qu'à la salaison du poisson. Mis aux enchères sans le fond de pêche protégé par l'État et qui en fait partie, aucun de ces établissements ne rapporterait la moitié du prix auquel il est évalué. On peut donc, sans crainte de se tromper, fixer la "valeur des fabriques de conserves de homard" à la moitié du chiffre ci-dessus, c'est-à-dire \$225,000 au lieu de \$449,621. Quand la fabrique ne sert plus, les planches sont transportées ailleurs pour construire des granges, en sorte que les matériaux ne sont pas totalement perdus. Les dorées, lorsqu'ils ne servent plus à la pêche du homard, peuvent être employés pour faire la pêche à la ligne pas bien loin du rivage. De même, l'estimation de \$314,361 pour trappes à homard est trop élevée. Dans les premiers temps de la pêche au homard, une trappe faite à la main coûtait 80 centins; aujourd'hui elle coûte beaucoup moins. En portant à 450,000 le nombre des trappes en usage et en les évaluant, neuves, à 50 centins chaque, l'estimation des trappes ne dépasse pas \$225,000, avec \$50,000 en plus pour cordages et ancres à jet. Nous ne connaissons pas exactement le nombre des fabriques de conserves de homard, mais les données en notre possession nous permettent de le porter à 500; ils ont collectivement 900 trappes, 2,000 bateaux, et emploient, sur l'eau et à terre, 5,000 bras, hommes et femmes, qui gagnent, les hommes, \$95, et les femmes, \$45 par saison de pêche. Il ne faut pas oublier que l'emploi constant de 2,000 bras dans les établissements de homard pendant trois mois de l'année diminue d'autant le personnel engagé à l'exploitation de la pêche à la morue.

Une des principales questions posées aux témoins par les commissaires a été celle-ci : Que deviendraient les hommes actuellement employés à la pêche du homard si les fabriques de conserves restaient fermées pendant trois ans ? Quelques témoins ont assuré qu'ils iraient aux États-Unis pour chercher de l'emploi à Gloucester ou ailleurs. Les autres témoins (qui aient exprimé une opinion) ont pensé qu'ils se livreraient à l'exploitation d'autres industries canadiennes, probablement à celle des pêcheries en eau profonde.

Une grande partie de ces témoignages mérite d'être lue.

Des questions importantes ont été posées aux témoins volontaires afin d'en obtenir les principaux renseignements sur l'augmentation ou la diminution du homard, etc. Ils ont aussi été invités à exprimer franchement leur opinion.

Voici un sommaire de la preuve :

*Ile du Prince-Edouard.*

Nombre de témoignages écrits .....	26
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans .....	12
"    "    "    "    1 ou 2 ans .....	3
"    "    "    "    1 an conditionnellement .....	1
"    de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant septembre comme équivalent.....	14
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet .....	4
En faveur du bail, du permis ou fond de pêche.....	10
Opposés au bail, au permis ou fond de pêche .....	9
N'ont exprimé aucune opinion quant aux fonds de pêche .....	7
N'ont exprimé aucune opinion quant à la longueur du temps de la pêche.....	8
N'ont exprimé aucune opinion quant à la clôture absolue.....	1
Opposés à la clôture absolue.....	9

*Nouveau-Brunswick.*

Nombre de témoignages écrits.....	25
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans.....	16
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 1 an.....	1
Opposés à une clôture absolue.....	4
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche, maintenant.....	12
do do do pour l'avenir.....	1
Non en faveur d'une pêche alternative.....	1
N'ont exprimé aucune opinion quant à la clôture absolue.....	4
N'ont exprimé aucune opinion quant aux fonds de pêche.....	7
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant septembre comme équivalent.....	6
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet.....	6
Opposés à une saison de 2 mois.....	6

*Les deux provinces du Golfe ensemble, N.-B. et I. P.-E.*

Témoignages.....	51
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans.....	28
do do pendant moins de 3 ans.....	4
Opposés à toute clôture absolue.....	13
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche.....	23
Opposés au bail, permis ou fond de pêche.....	13
En faveur d'une pêche alternative.....	1
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle, avec juillet en moins et septembre en plus.....	10
En faveur de 2 mois de pêche finissant le 15 juillet.....	10
Pas d'opinions sur la clôture, sur les fonds de pêche, sur une courte saison, sur rien de défini.....	0

*Nouvelle-Ecosse, y compris le Cap-Breton.*

Témoignages.....	26
Dont en faveur de la clôture absolue pendant 3 ans.....	3
do do pendant moins de 3 ans.....	3
do do pendant 1 an conditionnellement.....	0
Opposés à toute clôture.....	10
En faveur d'un système de bail, permis ou fond de pêche.....	3
Opposés à tout système de bail, permis ou fond de pêche.....	10
En faveur de la continuation de la saison de pêche actuelle } Pas d'opinion écrite, avec le mois de la fraie comme repos, en y ajoutant sep- } mais généralement tembre comme équivalent..... } en faveur.	
En faveur de la restriction de la saison de pêche à 2 mois et de la clôture finale au 15 juillet.....	0
Opposés à la restriction de la saison de pêche à 2 mois.....	Tous
Pas d'opinion sur la clôture absolue (tous); sur les fonds de pêche (presque tous); sur une courte saison (presque tous)*.....	0

\* Objection est faite à ceci par le commissaire Ogden (d'après son mémoire particulier).



## Québec.

En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans (Gaspé).....	1
Non en faveur du bail, permis ou fond de pêche (Gaspé) .....	1

## Iles de la Madeleine.

Opposés à tout système de bail ou fonds de pêche comme ne convenant pas à ces îles.....	8
En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans.....	1

## RÉSUMÉ DE TOUTES LES PROVINCES.

En faveur d'une clôture absolue pendant 3 ans.....	33
Contre la clôture absolue pendant 3 ans.....	28
En faveur d'un bail, permis ou fond de pêche .....	38
Contre le bail, permis ou fond de pêche.....	28
En faveur d'une courte saison finissant (disons) le 15 juillet.....	25
Contre une courte saison finissant (disons) le 15 juillet.....	26

Les points qui sont ressortis de la preuve sont les suivants :—

I. Si, oui ou non, les fabriques de conserves de homard doivent être fermées pendant un terme de trois ans, plus ou moins—disons 1889, 1890 et 1891 ;—avec un court espace de temps accordé à la pêche en 1888, jusqu'au 15 juillet ; et lorsque les fabriques recommenceront leurs opérations en 1892, elles seront restreintes à deux mois de pêche par année, et la taille réglementaire du homard devra être alors de 10½ pouces de long ?

II. Si cet arrangement n'est pas adopté par tout le Canada, par quelle partie du pays devrait-il l'être, aux mêmes conditions ?

*Note.*—Dans le cas d'une clôture absolue, les pêcheurs devront conserver le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais de 10½ pouces de long, mais non pas de l'exporter ni de la mettre en conserves.

III. Ou si la présente saison de pêche et les dimensions actuelles de 9 pouces de pleine longueur (ou de 10½ pouces), qui exigent l'emploi d'un gardien dans chaque fabrique, doivent être continuées, et si la loi actuelle doit être strictement mise en vigueur ?

IV. Ou si l'on doit continuer la saison de pêche telle qu'elle est maintenant, avec un repos d'un mois pendant la fraie, disons juillet, en y ajoutant septembre comme équivalent ?

V. Ou si la saison de pêche doit être restreinte à six semaines ou deux mois, et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet ?

VI. Si on n'adopte pas une courte saison devant clore à un jour donné, comme par exemple le 15 juillet, devrait-il alors y avoir des dates particulières pour des saisons réservées suivant les sections ? Et à quelle époque devraient-elles être fixées ?

Les divisions suivantes basées sur cette preuve, ont été suggérées :—que les pêcheries à homard du Canada soient divisées en trois sections, selon la latitude et les particularités locales, savoir :—

1. Suivant dans la direction de l'ouest la ligne de latitude nord 45° 30' jusqu'à ce qu'elle touche les rives du comté de Guysborough, de là, le long de la côte sur la rive ouest du détroit de Canso, et suivant vers l'ouest la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec.

(Ceci couvrirait les Iles de la Madeleine, le Cap-Breton et l'Île du Prince-Edouard.)  
2. A partir du point où la latitude 45° 30' touche le comté de Guysborough, le long de la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à Halifax.

3. A partir de Halifax, les côtes méridionale et occidentale de la Nouvelle-Ecosse, et la côte orientale du Nouveau-Brunswick.

Et quelle différence dans les dates pour ces sections ?

VII. Si la protection aux emplacements des fabriques doit être donnée par affermage, licence ou répartition de fonds de pêche.

VIII. Pêche intermittente.

IX. Un meilleur personnel d'officiers de pêche.

X. Si des règlements spéciaux sont nécessaires pour les Iles de la Madeleine, ou si ces Iles doivent être comptées avec Gaspé, Québec.

À ces points est ajouté celui de la prohibition absolue de la pêche du homard dans des lieux marécageux.

Les mesures jusqu'ici en vigueur pour protéger la pêche du homard sont : 1. Défense de paquer des homards ayant moins de 9 pouces de long, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules. 2. Défense de prendre des homards femelles en fraie, ou chargées d'œufs, ou à test tendre. 3. Une saison réservée, variant en date de vingt jours dans les différentes localités, pendant laquelle il est défendu de pêcher le homard ou de le mettre en conserves, savoir :

*Saison de pêche depuis le 1er avril jusqu'au 1er août :*

Dans la *Nouvelle-Ecosse*, comprenant parties des comtés de Cumberland et de Colchester, sur la baie de Fundy, et les comtés de Hants, King, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen, Lunenburg, Halifax, Guysborough, Richmond, Cap-Breton et Victoria.

Dans le *Nouveau-Brunswick*, comprenant partie du comté de Wetmoreland, sur la baie de Fundy, et les comtés d'Albert, Saint-Jean et Charlotte.

*Saison de pêche depuis le 20 avril jusqu'au 20 août :*

Dans la *Nouvelle-Ecosse*, comprenant les comtés d'Inverness, Antigonish, Pictou, et parties de Colchester et de Cumberland, sur le détroit de Northumberland.

Dans le *Nouveau-Brunswick*, comprenant partie du comté de Westmoreland et les comtés de Kent, Northumberland, Gloucester et Ristigouche.

Dans l'*Ile du Prince-Edouard*, toute la province.

Dans *Québec*, toute la province, y compris l'*Iles de la Madeleine*.

On voit donc ainsi que pendant cinq mois moins dix jours la pêche et le paquage du homard se font dans quelques parties du Canada, période tout à fait trop longue, car elle couvre le principal mois de la fraie et du test tendre (de la mi-juillet à la mi-août). Pendant ce mois de relâche, la qualité du produit est si mauvaise que les paqueurs sérieux refusent de mettre leurs étiquettes sur les boîtes, car ils auraient honte de voir leur nom figurer sur le marché dans ces conditions. Le remède palpable serait de raccourcir le temps de la pêche et d'en exclure le mois de la fraie.

Les commissaires considèrent que le type minimum légal du homard ne devrait pas être de moins de neuf pouces de long, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules. Plus tard, à une époque favorable, il pourra être porté à 10½ pouces, type américain actuel.

Ils recommandent que l'article 19, sous-section 4, de l'Acte des pêcheries, soit modifié de façon à le rendre applicable aux pêcheurs, qui sont en réalité les premiers contrevenants en ce qui regarde le homard n'ayant pas la taille voulue et le homard chargé d'œufs, et qui cependant ne portent aucune responsabilité, mais prennent le plus petit homard capturé par leurs trappes et ont l'abjecte pratique de débarrasser la femelle de ses œufs et de la faire entrer dans le produit de leur capture comme homard ordinaire. L'article de la loi se lirait ainsi : A. 19, ss. 4, " \* \* \* le propriétaire, possesseur, agent, locataire, occupant, associé, ou personne en charge, soit à titre d'occupant ou de serviteur *à terre ou sur mer* seront passibles, etc."

Il devrait être défendu de prendre du homard sous peine d'une amende, comme la chose a été recommandée pour les huîtres. Aujourd'hui les pêcheurs se plaignent qu'on les tienne responsables des dimensions du homard et des œufs qu'il porte, tandis que cette responsabilité devrait retomber sur les pêcheurs.

Cette année, à l'Ile du Prince-Edouard, il fallait, paraît-il, 6 à 7 homards pour remplir une boîte de conserves.

Au *Nouveau-Brunswick*, à peu près la même quantité, ou un peu moins. Dans

la Nouvelle-Ecosse proprement dite, la quantité varie, suivant les localités, de  $3\frac{1}{2}$ ,  $4\frac{1}{2}$ ,  $4\frac{3}{4}$  à 5; de  $5\frac{1}{4}$  à 6 et de 6 à 7.

Dans les comtés de Yarmouth, Shelburne et Digby, il en faut  $3\frac{1}{2}$  pour remplir une boîte.

Au nord du Cap-Breton, de 5 à  $5\frac{1}{2}$ , et au sud de 3 à  $3\frac{1}{2}$ .

Il se vend comparativement peu de conserves de homard dans le pays. La plus grande partie en est exportée, comme on pourra le voir par les relevés de la douane qui ne sont pas encore publiés, mais qui le seront bientôt. Nos principaux marchés sont la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, et quelques autres pays. Un journal annonce qu'un marché très profitable vient d'être trouvé à Chicago, et qu'il va approvisionner l'ouest. M. James E. Grant, de Charlottetown, I. P.-E., a dernièrement envoyé à Londres des homards conservés dans leur carapace, et il espère réussir dans ce genre de commerce. Sur l'autorité de M. Isaac Mathers, de Halifax, N. E., un important exportateur qui s'occupe des produits d'une trentaine de fabriques de la Nouvelle-Ecosse, et qui s'y entend parfaitement en ces matières, il paraîtrait qu'une partie du produit de 1886 n'est pas encore écoulée. De plus, on affirme que la mauvaise qualité de l'article envoyé par une province est la cause que plusieurs épiciers de Londres ne veulent plus avoir rien à faire avec les conserves de homard canadiennes. En faisant du mois de la fraie une saison réservée, on aurait évité ces exportations d'un article inférieur.

Il ne faut pas songer à la propagation artificielle du homard. Quoique, après quelques essais tentés avec soin en Angleterre, on soit parvenu à faire éclore des œufs de ce crustacé, l'impossibilité de trouver des enclos assez vastes pour fournir aux alevins une quantité suffisante de sa pâture microscopique, a rendu ces essais infructueux. Nous renvoyons Votre Honneur au rapport d'un "Débat sur la propagation artificielle du homard," qui a eu lieu devant la Conférence de l'Exposition Internationale des Pêcheries, à Londres, en 1883.

Les commissaires sont divisés d'opinion sur l'à propos d'émettre des baux ou licences, ou de répartir des étendues d'eau de manière à donner à chaque fabrique un fonds de pêche mesuré. Les membres de la commission qui sont opposés aux baux, licences ou répartitions, considèrent que les paqueurs eux-mêmes, spécialement ceux de la Nouvelle-Ecosse, ne demandent pas cette mesure qui, impuissante à protéger la pêcherie, provoquerait beaucoup d'opposition, de jalousie et de mauvais sentiments. C'est pourquoi ils recommandent qu'elle ne soit pas prise.

Les membres de la commission qui sont en faveur d'un système de baux, licences ou répartitions d'un lot de pêche à chaque fabrique, considèrent que ce système tendrait à limiter le nombre des fabriques et prévendrait ainsi les excès de pêche; et que ce serait un acte de justice envers les paqueurs légitimes de les protéger contre l'immixtion indue d'aventuriers dont le seul objet est d'obtenir le plus de homard possible, sans se soucier de l'avenir de la pêcherie. Ils considèrent en outre que la majorité des pêcheurs établis sur la côte du golfe, qui ont exprimé leur opinion en faveur de la répartition de fonds de pêche, est assez forte pour qu'on établisse un règlement général à cet effet dans toutes les eaux canadiennes. Cependant, ils ne voudraient pas rendre compulsive la prise de lots de pêche définis, mais en feraient un recours volontaire contre toute ingérence sur les fonds de pêche. En d'autres mots, ils modifieraient l'article 17, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries, de manière à lui faire couvrir (s'il ne le fait pas maintenant) toute "ingérence indue" par "l'officier de pêche local" réglant "des différends entre individus au sujet de la position et de l'usage des engins de pêche," de manière à donner assez d'espace à l'emploi légitime d'un nombre défini de trappes sans qu'elles soient exclues de la mer ou dérangées par des pêcheurs marrons. Une légère somme de \$5 et les frais de l'officier de pêche qui trace les lots de pêche, plus une taxe annuelle de \$10 par 1,000 trappes, ne constituent pas une charge exorbitante et elles formeraient un fonds à même lequel on paierait un plus grand nombre de gardiens pour que la loi soit mieux exécutée.

Les informations que les commissaires peuvent obtenir pour s'assurer s'il est vrai que "la méthode actuelle de tendre et d'amorcer les trappes à homard est préjudiciable aux pêcheries de saumon, hareng et autres," sont peu nombreuses. M. T.

H. Townsend, de Halifax, qui, croyons-nous, a échangé des communications avec le département, est d'avis que les pêcheries de poisson flottant en reçoivent beaucoup de mal. Suivant lui, le homard, balayeur de mer, chasse la vermine marine, et lorsqu'il n'est pas assez nombreux pour cela, le hareng et le maquereau abandonnent cette partie de la côte. D'un autre côté, des renseignements pris sur la côte et dans le voisinage des rivières à saumon ont établi qu'il n'y a pas de récriminations générales à ce sujet. Bien que l'on puisse supposer en théorie que le fréquent halage des trappes à homard doive déranger le timide maquereau, et que la boîte gâtée doive être désagréable "au poisson d'eau nette" tel que les clupéoides, les scoméroïdes et les salmonidés, il existe si peu de preuves de la plainte que le verdict doit être : non prouvée.

Voir le témoignage de M. Townsend, annexe n° III.

Ci-suivent les opinions et recommandations des différents commissaires :

## I.

### COMMISSAIRE HACKETT, PRÉSIDENT HONORAIRE.

#### *I. Clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années.*

Après avoir examiné avec soin les témoignages donnés devant les commissaires sur ce point, et tenant compte des grands intérêts qui seraient influencés par une clôture complète des fabriques de homard dans les provinces visitées (la Nouvelle-Ecosse spécialement), je ne suis pas prêt à recommander que les fabriques restent closes pendant un certain nombre d'années.

#### *II. Clôture des fabriques dans une partie du Canada.*

Si on ne peut établir une clôture absolue pour tout le Canada, je suis positivement opposé à ce qu'elle ne soit établie que dans une partie du pays.

#### *III. Saison actuelle et longueur du homard.*

Je serais en faveur de changer la saison de pêche, mais de laisser à 9 pouces la longueur réglementaire du homard.

Je suis d'opinion qu'un officier bien salarié pourrait surveiller plus qu'une fabrique. Le département devrait voir à ce que la loi actuelle, ou toute autre qui lui serait substituée, fût strictement observée.

#### *IV. Saison de pêche actuelle, avec relâche en juillet.*

Je suis d'avis que le temps actuellement accordé à la pêche est trop long, et que dans l'intérêt de l'industrie il devrait être raccourci. Si la saison de pêche devait être continuée telle que maintenant, je recommanderais qu'il y eût relâche pendant la fraie, disons le mois de juillet.

#### *V. Si la saison de pêche devrait être abrogée.*

Je recommanderais que la saison de pêche fût restreinte à environ deux mois dans toutes les eaux canadiennes. La pêche devrait finir, pour toute l'année, avant l'époque de la fraie, soit entre le 1er et le 15 juillet.

#### *VI. Différences de sections.*

Je crois qu'on devrait faire exception pour le côté oriental de l'Île du Cap-Breton, le côté méridional de l'Île du Prince-Edouard, et une partie des côtes septentrionales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse

VII. Au sujet d'une recommandation à l'effet que les pêcheries à homard du Canada soient divisées en trois sections, suivant la latitude et les particularités locales, savoir :—

- 1° Suivant dans la direction de l'ouest la ligne de la latitude nord 45° 30' jusqu'à ce qu'elle touche les rives du comté de Guysborough, de là le long de la côte sur la rive sud du détroit de Canso, et de là dans la direction de l'ouest suivant la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec—ce qui couvrirait les Iles de la Madeleine, le Cap-Breton et l'Île du Prince-Edouard.
  - 2° Le long de la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Halifax.
  - 3° A partir de Halifax, les côtes méridionales et occidentale de la Nouvelle-Ecosse, et la côte orientale du Nouveau-Brunswick,—
- Le commissaire Hackett dit :—

*Division des pêcheries à homard du Canada.*

- 1° Je m'opposerais aux limites proposées pour cette division, car elles dérangeraient les changements suggérés pour les localités indiquées au n° VI.
- 2° Ce serait une bonne division. Deux mois de pêche; clôture le 1er juillet.
- 3° Même opinion que pour le n° 2.

*VIII. Octroi de limites de pêche.*

La majorité de ceux qui ont donné leur témoignage devant la commission se sont déclarés opposés à l'octroi de limites de pêche, pour la raison qu'il n'offrirait aucune protection à la pêcherie. C'est pourquoi j'opposerais toute proposition à cet effet.

II.

Le commissaire Ogden s'est abstenu d'exprimer son opinion personnelle.

III.

Le commissaire Deacon a fait connaître comme suit ses idées et ses recommandations :—

1. Convaincu que l'existence même de la pêche du homard au Canada dépend de mesures protectrices rigoureuses, et entretenant l'opinion que cette pêcherie a pour le pays une plus grande importance que les intérêts pécuniaires de la génération actuelle de pêcheurs et de fabricants de conserves, je voudrais que—

1. Les fabriques de conserves de homard, dans tout le Canada, fussent fermées pendant une période de cinq ans, commençant en 1889 et finissant en 1893 ;

2. Qu'il leur fût permis de fonctionner l'année prochaine, 1888, jusqu'au 15 juillet ;

3. Et lorsqu'elles reprendraient leurs opérations en 1894, que la saison de pêche durât deux mois chaque année ;

4. Et que la taille légale du homard pris alors fût de 10½ pouces, de la tête à la queue, à l'exclusion des pinces ou tentacules.

4. Que pendant la durée de la clôture, il fût permis de faire la pêche durant deux mois pour la consommation domestique ;

9. Que l'époque de la pêche dans les différentes localités fût fixée, mais qu'il ne fût pas permis de prendre et d'exporter du Canada du homard ayant moins de 10½ pouces de long.

II. Voilà mon opinion formelle, et, après l'avoir exprimée, je crois inutile de me prononcer sur la question de savoir si l'on devrait continuer la saison de pêche actuelle en mettant la loi strictement en force, ou avec une relâche d'un mois, ou si la pêche devrait être limitée à six semaines ou un mois.

III. Quant à la division des pêcheries mentionnée à la page 9, j'approuve la première proposition, ainsi définie :—Partant du comté de Guysborough, Nouvelle-Ecosse, et longeant la côte sur le côté occidental du détroit de Canso, de là suivant dans

La direction de l'ouest la ligne des côtes septentrionales de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Québec—comprenant le Cap-Breton, Antigonish, Pietou, le côté nord de l'Île du Prince-Edouard, Kent, Northumberland, Gloucester, Ristigouche, Bonaventure, Gaspé et les Îles de la Madeleine ; et je suggère que dans cette section la pêche commence le 15 mai et finisse le 15 juillet, sujet, cependant, à plus ample examen en comité.

2. Présentement, je ne vois pas pourquoi la seconde section, telle que définie à la page 16, ne couvre que deux comtés, Guysborough et Halifax, puis que les comtés de la Nouvelle Ecosse qui se trouvent à l'ouest d'Halifax leur ressemblent en tout ce qui concerne la pêche du homard. Aussi, je suis d'avis que la seconde section devrait être comme suit : Partant du comté de Guysborough le long des côtes méridionale et occidentale de la Nouvelle-Ecosse et la côte orientale du Nouveau-Brunswick, comprenant les comtés de Guysborough, Halifax, Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis, King, Hants, Colchester, Cumberland, Charlotte, Saint-Jean et Albert, et dans cette section je proposerais, sujet à plus ample examen si on le juge nécessaire, que la pêche commencât le 1er mai et finît le 1er juillet.

Quant à la troisième section, telle que définie à la page 17, les comtés de Westmoreland et les parties septentrionales de Cumberland et Colchester et le côté sud de l'Île du Prince-Edouard (afin d'avoir deux mois de pêche sans empiéter sur l'époque de la fraie), et je proposerais que la pêche y commencât le 25 juillet et finît le 25 septembre.

IV. Protection des limites de pêche en les mettant sous licence ou en affermant des fonds de pêche.

Comme ceci me paraît avoir une importance vitale pour l'avenir de la pêcherie, je recommande fortement l'affermage des fonds de pêche partout où il en sera demandé, sujet, bien entendu, à l'intérêt public et après mûr examen des demandes. Si la chose est impraticable, alors je recommande avec instance qu'une loi soit passée pour mettre à effet l'article 14, sous-section 11, et l'article 17, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries (1886), que le département a décidé ne pas être maintenant applicable à la pêche du homard.

V. En examinant les témoignages dont le secrétaire de la commission a fait un résumé qui est sans doute fidèle, on voit que dans le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard et Québec, l'opinion prépondérante est en faveur de la clôture pendant une certaine période, et de l'affermage des limites de pêche. Dans la Nouvelle-Ecosse, les témoignages sont si contradictoires et si peu dignes de confiance que je ne crois pas que l'on doive en tenir compte. Presque tous portent le cachet de l'intérêt personnel immédiat et dénotent une indifférence complète pour l'avenir.

#### IV.

Le commissaire Hunter Duvar fait connaître comme suit ses idées et ses recommandations :—

En premier lieu, parce que ce n'est pas une question de pain pour le peuple, mais qu'il s'agit de mettre un frein à une aventure mercantile pour assurer aux Canadiens de l'avenir leur juste part d'une matière brute qui devra abonder en tout temps dans les eaux canadiennes ;

En second lieu, parce que la pêche du homard, par suite d'excès, marche si rapidement vers son extinction, qu'une simple mesure palliative ne pourrait pas prévenir ce résultat fatal ;

En troisième lieu, parce que, sous un gouvernement central sage et fort, les intérêts individuels doivent céder le pas à l'intérêt général ;

En quatrième lieu, parce que l'esprit public paraît être en faveur d'une mesure radicale comme la clôture absolue, au lieu de demi-mesures :

Le commissaire Duvar recommande :

1. Que la pêche, la fabrication de conserves et l'exportation du homard canadien soient défendues pendant trois ans, 1889, 1890 et 1891.

2. Qu'une courte saison de pêche, du 15 mai au 15 juillet, soit accordée en 1888, —la longueur légale du homard étant, comme maintenant, de 9 pouces.
3. Que lorsque les fabriques recommenceront leurs opérations en 1892, la saison de pêche soit fixée du 15 mai au 15 juillet pour toutes les parties du Canada.
4. Que la taille réglementaire du homard soit alors et désormais de 10½ pouces, à l'exclusion des pinces ou tentacules.
5. Que les fabriques de homard soient obligées de prendre licence.
6. Que les fonds de pêche soient officiellement assignés aux paqueurs qui en demanderont la répartition (art. 17, ss. 5, de l'Acte des pêcheries).
7. Que le privilège d'approvisionner le marché local, mais non pas d'exporter ou de fabriquer des conserves, soit accordée aux pêcheurs pendant la clôture des fabriques.

II. Si le gouvernement jugeait que la clôture absolue est une mesure trop héroïque, le commissaire Duvar serait alors en faveur d'une saison de pêche uniforme pour toutes les parties du Canada, depuis le 15 juillet de chaque année, sans différences de dates ou sans privilèges spéciaux pour les diverses sections.

III. Mais, quant au n° II, il préférerait que, pendant une période donnée, la pêche et la fabrication de conserves de homard ne fussent permises que dans les années alternatives, pendant une courte saison de pêche de deux mois, comme il est dit plus haut, depuis le 15 mai jusqu'au 15 juillet,—toutes les fabriques devant suspendre leurs opérations le même jour, c'est-à-dire le 15 juillet de chaque année.

IV. Le commissaire Duvar n'approuverait pas de continuer la présente saison de pêche avec un mois de relâche, ni toute autre mesure qui donnerait plus de deux mois à la fabrication des conserves de homard.

Les commissaires ont ensuite mis au vote, *seriatim*, les différents points de la preuve résumés aux pages 9 et suivantes, et se sont prononcés comme suit :—

I. Que toutes les fabriques de conserves du Canada soient fermées pendant trois ans—1889, 1890 et 1891—avec, en 1888, une courte saison de pêche jusqu'au 15 juillet, et pas plus tard :—

Non—Hackett, président hon.

“ Ogden, N.-E.

Oui—Deacon, N.-B., qui voudrait 5 ans.

“ Duvar, I. P.-E., 3 ans.

2. Et que les fabriques, après la reprise de leurs opérations, soient restreintes à deux mois de pêche devant finir, chaque année, le 15 juillet.

(Cette question étant couverte par le n° 1, les commissaires n'ont pas voté.)

3. Et que la taille réglementaire du homard soit fixée à 9 pouces en 1888, et à 10½ pouces ensuite :—

MM. le président, pour 10½ pouces—Non.

Ogden “ Non.

Deacon “ Oui.

Duvar “ Oui.

II. Que si la clôture absolue n'est pas adoptée pour tout le Canada, elle soit établie dans certaines parties du pays :—

MM. le président—Non.

Ogden Non.

Deacon Non.

Duvar Non.

2. Dans le cas d'une clôture absolue, les pêcheurs devront conserver le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais, mais non pas de l'exporter ni de le mettre en conserves.

Proposé, en amendement, "que les pêcheurs aient le privilège de fournir aux marchés locaux du homard frais:"

MM. le président—	Oui.
Ogden	Oui.
Deacon	Oui.
Duvar	Oui.

III. Que la présente saison de pêche et la présente taille réglementaire de 9 pouces soient continuées, et que la loi soit strictement mise en vigueur :

MM. le président—	Oui.
Ogden	Oui.
Deacon	Non.
Duvar	Non.

2. Que la taille réglementaire du homard soit de 10½ pouces, pleine longueur, à l'exclusion des pinces ou tentacules :

MM. le président—	Non.
Ogden	Non.
Deacon	Oui.
Duvar	Oui.

IV. Que la saison de pêche soit continuée telle qu'elle est maintenant, avec un repos d'un mois pendant la fraie, disons juillet, en y ajoutant septembre comme équivalent :

MM. le président—	Non.
Ogden	Non.
Deacon	Non.
Duvar	Non.

V. Que la saison de pêche soit restreinte à six semaines et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet :

MM. le président—	Non.
Ogden	Non.
Deacon	Non.
Duvar	Non.

2. Que la saison de pêche soit restreinte à deux mois et close finalement avant la fraie, disons le 15 juillet :

MM. le président—	Oui.
Ogden	Non.
Deacon	Oui.
Duvar	Oui.

VI. Que s'il n'y a ni une clôture absolue ni une suppression générale le 15 juillet, il y ait des dates particulières pour les saisons réservées suivant les sections, et que ces dates soient telles que recommandées par le commissaire Deacon :

MM. Hackett	Oui.
Deacon	Oui.
Ogden	Non.
Duvar	Non.

VII. Qu'un système de bail, licence, ou répartition de fonds de pêche soit établi, garantissant à chaque fabrique qui pourra le demander un terrain de pêche proportionné au nombre de trappes employées :

MM. Deacon	Oui.
Duvar	Oui.
Hackett	Non.
Ogden	Non.



2. Qu'un honoraire annuel de licence, de \$10 par 1,000 trappes, soit payé au gouvernement par toutes les fabriques en activité :

MM. Deacon	Oui.
Duvar	Oui.
Hackett	Non.
Ogden	Non.

Le commissaire Duvar suggère \$25 par 1,000 trappes.

VIII. Que la pêche du homard ne soit permise qu'alternativement :

MM. le président	Non.
Ogden	Non.
Deacon	Non.
Duvar	Oui.

IX. Qu'un meilleur personnel d'officiers de pêche soit organisé, et que l'organisation de ce personnel soit laissée au département.

X. Que des règlements spéciaux soient adoptés pour les Iles de la Madeleine.

Proposé par M. Ogden, et adopté, que le paragraphe n° IX soit retranché.

MM. le président	Oui.
Ogden	Oui.
Deacon	Oui.
Duvar	Non.

N° X. Les commissaires sont unanimes à déclarer que des règlements spéciaux ne soient pas accordés aux Iles de la Madeleine.

Le tout respectueusement soumis.

Daté à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, le septième jour de novembre 1887.

EDWARD HACKETT, *président.*  
 ALFRED OGDEN,  
 W. B. DEACON,  
 J. HUNTER DUVAR, *secrétaire.*

## RAPPORT DU COMMISSAIRE A. OGDEN.

L'hon. GEO. E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR.—Nommé, par instruction du gouverneur en conseil portant la date du 4 juillet 1887, pour faire partie de la commission chargée d'étudier les pêcheries de homard et d'huîtres du Canada, j'ai l'honneur de vous dire que, tout en signant le rapport général de la commission, j'en désapprouve certaines parties, contre lesquelles j'ai enregistré mon vote. Je considère les changements suggérés si importants sous certains rapports, si dangereux pour l'avenir de ces pêcheries, et si injustes pour ceux qui ont placé des capitaux sérieux dans cette industrie, que je me sens forcé de soumettre l'exposé suivant à votre attention. Je ne diffère pas beaucoup de notre rapport général quant à la valeur, l'étendue, le nombre des fabriques, la main-d'œuvre, les capitaux, etc., se rattachant à la pêche du homard, mais je ne partage pas l'opinion exprimée par ce rapport en ce qui concerne les habitudes migratoires périodiques du crustacé. Je suis convaincu que le homard peut être pris en toutes saisons dans les provinces maritimes, lorsque la pêche n'en est pas entravée par la glace et le mauvais temps. La fraie commence vers le 1er juillet et se continue pendant six semaines, et il ne devrait pas être pris de homard dans cet intervalle. A l'appui de mon assertion, je me permets de vous renvoyer au témoignage de M. G. H. Gardiner, de Yarmouth, N. E., un des exportateurs les mieux informés des provinces maritimes, qui dit :—“Le homard ne devrait pas être capturé après le 15 juillet, mais il devrait être permis de le prendre dès le mois de février pour l'exporter vivant.” M. H. B. Cann, de la même ville, abonde pleinement dans le sens de M. Gardiner. M. D. Hatfield, aussi de Yarmouth, déclare que pour le commerce d'exportation il voudrait que la saison réservée durât depuis le 1er juillet jusqu'au 1er novembre.

Le commerce d'exportation du homard vivant est devenu si important, il a pris un développement si grand—d'après le rapport des pêcheries de 1886, la capture de la Nouvelle-Ecosse s'est élevée à \$153,034.40 et celle du Nouveau-Brunswick à \$128,700—que nous devons donner à ceux qui l'exploitent tout l'encouragement possible et tous les privilèges non incompatibles avec l'avenir de ces pêcheries. Les témoignages cités plus haut, d'autres encore, et l'expérience que j'ai acquise pendant près de trente ans dans la pêche du homard sur les côtes du Maine, du Massachusetts, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, me portent à recommander fortement que la saison de pêche, pour le homard vivant, s'étende du 15 février au 10 juillet. Les marchands de homard vivant demandent invariablement que la pêche soit permise aussi à bonne heure parce que dans l'hiver et au commencement du printemps le homard a beaucoup plus de valeur et rapporte sur les marchés du pays et de l'étranger de 6 à 10 centins la livre. Le principal marché étranger pour le homard vivant est Boston, et les lois du Massachusetts exigent que le homard mis en vente ait au moins 10½ pouces de long. Cette prescription qui empêche la capture du petit homard dans nos eaux et le fait qu'il s'en prend comparativement peu au commencement de la saison préviendront l'épuisement de nos pêcheries de homard si la saison de pêche est fixée entre les dates que j'ai mentionnées plus haut. Après avoir analysé avec le plus grand soin les témoignages recueillis par la commission dans les différentes provinces et dont la plupart concluent à ce que la pêche du homard commence au printemps aussi tôt que le temps le permettra et prenne fin vers le 10 juillet, je suis porté à recommander que la capture du homard destiné à la fabrication des conserves commence vers le 1er avril pour continuer jusqu'au 10 juillet, et que durant toute l'année, à l'exception d'une partie du mois de juillet et de tout le mois d'août, les pêcheurs aient la permission de prendre du homard pour la consommation domestique, mais non pour la fabrication de conserves ni pour l'exportation. Parmi les paqueurs et autres qui font des affaires sur les bords du golfe Saint-Laurent et qui ont été interrogés, j'en ai trouvé dix-huit qui étaient disposés à fermer leurs fabriques pendant un certain temps, quelques-uns trois ans, d'autres deux ans et d'autres un an, et j'en ai trouvé vingt qui étaient opposés à toute clôture quelconque. Sur la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, vingt-huit des principaux

industriels qui exploitent la pêche du homard, comme ceux des bords du golfe dont je viens de parler, ont été interrogés, et un seul s'est prononcé en faveur de la clôture des fabriques pendant un certain temps. Les vingt-sept autres ont été unanimes à déclarer qu'on ne devait pas suspendre les opérations de la pêche du homard en cette province.

En présence de ces témoignages, et tenant compte des capitaux considérables qui sont en jeu dans l'exploitation des pêcheries de homard des provinces maritimes, des grandes et coûteuses fabriques (spécialement dans la Nouvelle-Ecosse), des milliers de trappes et autres engins de pêche, de l'important outillage qui se détériorerait et deviendrait peut-être absolument sans valeur si les fabriques étaient fermées même pendant une courte période; tenant aussi compte du fait que les milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui sont aujourd'hui employés pendant presque toute l'année se trouveraient pour la plupart sans ouvrage et seraient probablement forcés d'aller en chercher dans la république voisine—je demande avec instance que ces grandes ruches industrielles, qui font vivre une bonne partie de notre population des provinces maritimes, ne soient pas fermées en dehors de ce qu'on appelle la "saison réservée" annuelle.

Quant à la question de "l'affermage, licence ou répartition de fonds de pêche," je vois que 13 des témoins qui ont été interrogés dans le golfe Saint-Laurent sont favorables et 27 adverses à l'établissement d'un système d'affermage. Sur la côte Atlantique de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, un seul s'est déclaré en faveur de cette mesure et 27 se sont énergiquement prononcés contre. Devant ces opinions et considérant combien les pêcheurs, qui ont réellement des droits acquis sur nos pêcheries côtières, se trouveraient mal d'un pareil système et seraient avant longtemps à la merci des paqueurs, dont plusieurs, citoyens d'Etats étrangers, sont venus exploiter nos pêcheries après avoir épuisé celles de leur pays, et qui, par le système d'affermage monopoliseraient ces droits acquis de nos pêcheurs—je recommande fortement qu'aucun "système d'affermage, licence ou répartition de fonds de pêche" ne soit établi en ce pays. Pour prévenir l'inutile destruction du homard et l'épuisement de nos fonds de pêche, je recommande respectueusement que la loi actuelle qui fixe la taille réglementaire du crustacé à neuf pouces soit rigoureusement mise à effet. Je trouve correcte la taille spécifiée dans notre Acte des pêcheries, quoiqu'elle soit plus petite que celle qui a cours sur la côte américaine, car en plusieurs endroits nous avons moins de homard. L'essentiel, c'est que la loi soit bien exécutée; cela peut être fait à peu de frais par l'Etat et aura pour effet de supprimer de prétendues fabriques qui paquent du homard plus petit que ne l'exige la loi. Je suggère aussi qu'il n'y ait pas de distinction, quant aux localités, pour la clôture de la pêche du homard dans les provinces maritimes. Des côtes maritimes aussi étendues que celles de ces provinces, tout le long desquelles la pêche du homard peut être faite, rendent plus difficile d'établir des règlements qui conviennent à la fois à tous les intéressés; mais je suis d'opinion que, même en tenant compte des différences climatiques et géographiques qui existent, soit sur les bords du golfe Saint-Laurent ou de ceux de l'Atlantique, la saison de pêche devrait être la même pour tous, et qu'un règlement de ce genre n'affecterait pas sensiblement l'exploitation de cette pêche, une des plus grandes sources de richesse pour la population des provinces maritimes du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED OGDEN.

HALIFAX, N.-E., 15 octobre 1887.

## RAPPORT SUR LES PÊCHERIES D'HUITRES AU CANADA.

SHÉDIAC, N.-B., 7 novembre 1887.

L'honorable GEO. E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR.—Les commissaires nommés par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 4 juillet 1887—M. Edward Hackett, de Tignish, comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, président honoraire; M. Alfred Ogden, d'Halifax, Nouvelle-Ecosse; M. W. B. Deacon, de Shédiac, province du Nouveau-Brunswick; et M. John Hunter Duvar, du comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, remplissant les fonctions de secrétaire, ont l'honneur de faire rapport :

Les commissaires ont été chargés d'étudier les pêcheries de homard et d'huitres des provinces maritimes du Canada, et d'offrir des recommandations pour la préservation et le développement de ces pêcheries.

Les pêcheries de homard du Canada font l'objet d'un rapport séparé, qui doit être, à l'heure qu'il est, entre les mains de Votre Honneur.

Les commissaires ont visité le plus grand nombre des huîtrières des quatre provinces baignées par les eaux du golfe Saint-Laurent, et ils ont pu s'assurer que les bancs d'huitres vives sont bien plus étendus qu'ils ne se l'imaginaient, et que, s'ils sont judicieusement contrôlés, ils devront constituer un élément très important des ressources nationales du Canada.

La qualité des huitres sur les bancs naturels des provinces maritimes varie beaucoup, selon la nature du lit des huîtrières, la profondeur et le caractère salin de l'eau, l'abri, la différence thermique et autres particularités naturelles.

Le long de la plus grande partie des bords du golfe Saint-Laurent, à l'est de Gaspé, on trouve des traces que les huitres y existaient autrefois en immenses quantités, comme le prouvent les dépôts d'écaillés d'huitres mortes, dont quelques-uns ont jusqu'à vingt pieds de profondeur. En quelques endroits, mais pas partout, on pourrait replanter ou faire revivre ces huîtrières.

On explique ce dépérissement par l'envahissement de la mer sur les grèves mouvantes, par le déboisement des forêts qui ont changé les rivages, et par d'autres causes plus ou moins directes.

Cependant, les commissaires ont constaté que les bancs naturels d'huitres vives des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et peut-être du Cap-Breton et d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse, ont une valeur importante comme ressource de pêche, et qu'il y a dans toutes les provinces maritimes un champ assez vaste ouvert à une culture profitable s'il existait un système libéral qui pourrait engager des particuliers à exploiter cette industrie.

La pêche des huitres diffère de celle du homard et des autres pêches en ce qu'elle est exploitée sans frais. Un bateau valant \$10 et un râteau coûtant \$1 sont les seuls engins nécessaires. D'après ce que les commissaires ont pu apprendre, il n'y a pas de bateaux spécialement construits pour le commerce d'huitres. Chaque année un grand nombre de goélettes se rendent sur les bancs d'huitres et y font faire la pêche par leurs équipages, mais ces bâtiments font partie des caboteurs ordinaires, et on ne peut pas dire qu'ils constituent une part de l'outillage de la pêche aux huitres. Ajoutons que comme il n'y a pas de système d'enregistrement ou de permis, il est impossible de connaître les quantités pêchées par cette flotte de cent à deux cents

voiles. Il est évident, cependant, que ces quantités sont beaucoup plus considérables que ne l'indiquent les rapports officiels. Et nous ne pensons pas exagérer en disant que la quantité de jeunes huîtres détruites par l'imprévoyance et le gaspillage des pêcheurs est double de celle accusée par le livre bleu. Ajoutons que de 20,000 à 30,000 barils sont annuellement perdus de cette façon, sans avantage pour personne et au grand détriment des huîtriers.

En l'absence d'un système d'enregistrement, on ne peut connaître que par l'estimation la valeur de l'outillage employé dans la pêche des huîtres. Les chiffres suivants sont aussi exacts que possible :—

	Valeur.	Produit de l'année dernière.
I. P.-E.—650 bateaux et râteaux.....	\$10,650	33,125 barils.
N.-B.— 550 “ “ .....	6,150	28,083 “
N.-E.— 30 “ “ .....	330	1,397 “
Total.....	17,130	62,605 “

Un équipement complet de \$17,000 couvrirait toute la pêche des huîtres—ce qui donnerait de l'emploi partiel pendant trois mois à environ 1,500 hommes qu'on peut appeler pêcheurs d'occasion.

Les bateaux ne sont pas seulement employés à la pêche des huîtres : ils servent à tous les services pour les cultivateurs dont la terre donne sur le bords de l'eau.

A part l'outillage flottant, il faut tous les ans environ 60,000 barils ; mais ce sont des barils à farine, qui coûtent 12½ centins chaque.

On voit, par ces données, que la pêche aux huîtres n'exige pas de capitaux.

Elle n'est sujette à aucun règlement restrictif, si ce n'est une saison réservée qui commence le 1er juin et finit le 15 septembre inclusivement ; et les gardiens qui n'ont pas de bateaux à leur disposition sont impuissants à prévenir les infractions.

Des cartes indiquant l'emplacement réel et probable des huîtres nécessiteraient une longue et dispendieuse levée hydrographique, et elles devraient être faites sous la direction d'un surintendant général d'ostréculture.

Les commissaires, après avoir sérieusement étudié les témoignages recueillis, ont l'honneur de transmettre les observations et recommandations suivantes :

Un règlement général qui s'applique à toutes les côtes atlantiques du Canada et prescrit :—

I. Que les bancs d'huîtres qui existent aujourd'hui seront réservés au public, et que leurs limites seront officiellement définies ;

II. Que le creusage de la vase moulique (*mud digging*) soit défendu en dedans de 60 verges d'un banc d'huîtres officiellement reconnu exploitable ;

Et que certaines parties des baies, anses, estuaires ou havres soient considérées réservées pour la pêche des huîtres, et que les dites parties réservées soient marquées pour le creusage de l'engrais coquilleux ;

III. Que les baies d'une étendue considérable, dans lesquelles il y a plusieurs bancs d'huîtres, seront marquées en deux ou plusieurs divisions, et que ces divisions ne soient exploitées qu'alternativement ;

IV. Que par le présent la saison réservée actuelle soit maintenue, c'est-à-dire du 1er juin au 15 septembre de chaque année, les deux jours inclusivement ;

V. Que sous peine de saisie de son bateau et gréement aucun pêcheur n'apporte à terre (excepté pour des fins autorisées) des huîtres “rondes” de moins de deux pouces de diamètre en écaïlle, ni des huîtres longues (oblongues) de moins de trois pouces de longueur en écaïlle, et que la possession d'huîtres plus petites que ces dimensions soit passible d'une amende ;

VI. Que la pêche d'huîtres en hiver soit défendue (le commissaire Ogden différant d'opinion) ;

VII. Que dans les localités où les bancs sont à peu près épuisés, la pêche des huîtres soit défendue en permanence ou pendant un certain temps ;

VIII. Que sous l'autorité de l'article 21, sous-section 4 de l'Acte des pêcheries, un encouragement libéral, par un système de baux, soit offert aux personnes qui entreprendront sujette à des règlements rigoureux, la culture d'huîtres sur des bancs parti-

culiers : C'est-à-dire qu'un bail soit accordé (sous forme d'engagement) pour une période de pas plus de neuf ans (renouvelable) à un prix nominal pour les trois premières années, à la condition pour le locataire de placer une certaine quantité d'huîtres reproductives sur la huître affermée dans le cours de l'année qui suivra l'octroi du bail ; le gouvernement gardant un nantissement sur les dits bancs plantés ;

IX. Arrangements faciles et peu dispendieux par lesquels les propriétaires de terrains riverains puissent affermer du gouvernement leurs propres rivages pour la culture d'huîtres ;

X. Que le gouvernement soit invité à voter un crédit ou des crédits pour former des bancs d'huîtres dans les eaux jugées favorables à cette fin, pour transporter des huîtres et pour faire revivre par des moyens artificiels ou naturels les huîtreières épuisées—sous l'autorité de l'article 21, sous-section 5, de l'Acte des pêcheries ;

XI. La nomination d'un officier responsable et compétent, ayant le même grade que le surintendant de la pisciculture, qui aura le contrôle général de l'ostréiculture publique ou particulière ;

XII. Système d'enregistrement de bateaux d'huîtres, et autres détails qui seront arrangés par le département.

Au sujet de l'article XII, M. le commissaire Ogden propose l'insertion du mot "libre" système d'enregistrement, etc.

M. le commissaire Deacon propose, appuyé par M. le commissaire Duvar, que la taxe d'enregistrement annuel soit fixée à une piastre par bateau.—Adopté. M. Ogden différant d'opinion.

Le tout respectueusement soumis.

Daté à Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, le cinquième jour de novembre 1887.

EDWARD HACKETT, *président.*

ALFRED OGDEN,

W. B. DEACON,

J. HUNTER DUVAR, *secrétaire.*

## OBSERVATIONS SUR LA PÊCHE DES HUITRES.

L'énorme développement que la culture des huîtres a pris sur les côtes de quelques-uns des Etats Atlantiques de la république voisine, ainsi que sur celles de la France et de la Hollande, et, à un moindre degré, sur les côtes d'Angleterre, indique que l'huître est devenue une grande ressource industrielle et nationale. Tous les terrains marins ne conviennent pas à la culture des huîtres. Les commissaires ont vaguement entendu parler d'essais infructueux qui auraient été tentés à Caraquet, N.-B., à Gaspé, Qué., et dans d'autres endroits de ces deux provinces. La propagation des huîtres exige un fond d'un certain degré de fermeté, exempt de vase, d'alcali et de vermine de mer, non lavé par les fortes marées ni exposé à être brassé par les tempêtes. Le degré plus ou moins grand de salin dans l'eau est très important ; il ne peut être jugé que par un expert et vérifié que par des procédés scientifiques. Une température d'eau de 68° à 70°, à l'époque de la fraie, est également essentielle. Le salin et la température varient dans presque chaque baie, suivant leur fond et la profondeur de l'eau. La grosseur, la forme et la qualité des huîtres elles-mêmes varient tellement dans les différents terrains que les habitués peuvent dire, en voyant une huître, dans quelles eaux elle a été trouvée. Le surintendant de l'ostréiculture devra posséder toutes ces connaissances et bien d'autres renseignements.

L'article 21, sous-section 4, de l'Acte des pêcheries, autorise le ministre à octroyer des licences et baux spéciaux pour un nombre d'années quelconque à toute personne qui désire planter ou cultiver des bancs d'huîtres. Ceci donne au ministre des pouvoirs illimités quant à la durée du bail. Mais par l'article du même acte son pouvoir d'octroyer des baux d'autres pêcheries est restreint à neuf ans, sauf exception par le gouverneur en conseil.

Toute innovation—quelque bienfaisante qu'elle soit, et spécialement si elle touche les pêcheurs—a des préjugés à combattre. Déjà on s'alarme beaucoup à la simple supposition que les bancs d'huîtres pourraient être soumis à un système de bail et on répète le cri *monopole*.

Et cette crainte n'est pas sans avoir l'ombre d'une excuse. L'histoire naturelle des huîtres peut se faire en quelques mots. Les bancs naturels ou maritimes ne restent pas stationnaires. Ils jettent le naissain, comme les abeilles jettent des essaims, et ce naissain forme d'autres bancs plus petits ou plus grands, à une plus ou moins grande distance autour des bancs primitifs. Les pêcheurs épuisent d'abord ces derniers et s'attaquent ensuite aux nouveaux. Il est évident que si toutes les huîtrières vacantes étaient affermées par des ostréiculteurs particuliers, les fonds de pêche des pêcheurs publics seraient très restreints. Il est un autre danger, qui n'est pas menaçant pour le moment, mais qui se présentera certainement dans quelques années : le marché d'huîtres est sujet à des fluctuations, et les pêcheurs publics ne connaissent rien de ces fluctuations que lorsqu'ils offrent leurs huîtres aux marchands pour les vendre. Il en résulte que parfois il y a surabondance de production et les pêcheurs n'achètent à aucun prix ; alors les huîtres se gâtent, tandis qu'en d'autres temps elles sont en grande demande à des prix élevés. Les ostréiculteurs particuliers,—qui seraient assurés du *monopole* pendant vingt ans ou plus et qui sauraient où prendre des huîtres à une demi-heure d'avis au lieu de courir toute la baie—surveilleraient le marché et fourniraient la demande, excluant ainsi les pêcheurs publics du marché. De la sorte, la culture particulière ferait une concurrence victorieuse à la pêche publique.

Un bail octroyé pour une période aussi longue que vingt ans est virtuellement donné. Au bout de quatre ans, il devient un bien-fonds de valeur pour l'heureux possesseur. Pendant les trois premières années il n'y a que des déboursés à faire. Dans le cours de la quatrième année les premiers fruits de la culture couvrent l'intérêt et les dépenses, mais la valeur du bail augmente d'année en année. A la cinquième année, cette valeur n'est pas à comparer à ce qu'elle sera dans neuf, quinze ou vingt ans. En octroyant, à un prix nominal, un bail pour plus que neuf ans, l'Etat se volerait lui-même.

Il est certain que les huîtrières sont destinées à être, tôt ou tard, l'objet d'une spéculation active. Pour cette raison, elles devraient être placées sous un contrôle énergique, plantées *bonâ fide* avec la quantité nécessaire d'huîtres reproductrices, et bien entretenues. Ceci est de grande importance, attendu qu'à l'expiration du bail les huîtrières reviennent au gouvernement, soit pour être affermées de nouveau ou pour être livrées à l'exploitation publique.

Pour bien surveiller la pêche des huîtres, il faudrait une classe spéciale d'officiers de pêche (avec des bateaux), indépendants des gardes-pêche ordinaires. Sans bateaux, ils seraient inutiles. Ceci, cependant, est une affaire de détail. Quelles que soient les mesures que l'on prenne, leur exécution devrait être confiée à un chef responsable.

Quant à l'étendue des limites affermées, elle doit dépendre entièrement des localités, surtout des marées. Quatre acres d'huîtres productives constituent une petite fortune, et même une acre rapporte un joli revenu ; mais on devra comprendre dans la limite un espace plus grand pour la chute, la dérive et le cueillage du naissain. A Yerseke, en Hollande, les affermages varient de 12 à 150 acres, et le terme du bail est de quinze ans, au bout desquels, en 1885, toutes les huîtrières sont retournées au gouvernement ; qui les a relouées à des prix beaucoup plus élevés que la première fois. Une période de quinze ans est trop longue pour le Canada, mais le principe reste le même. Tout cela démontre que le surintendant qui aurait le contrôle des huîtrières du Canada devrait être un expert.

On signale à l'attention le discours sur les *Pêcheries d'huîtres dans les Pays-Bas* prononcé par le professeur Hubrecht à la conférence de l'Exposition internationale des pêcheries, Londres, 1883 ; les rapports annuels, concernant plusieurs années, des commissaires de l'Etat du Connecticut, E. U. ; le rapport des commissaires des pêcheries des Etats-Unis pour 1876, pages 271 et suivantes ; et le rapport des pêcheries du Canada pour 1873, pages 197 et suivantes.

Les règlements de France qui concernent les bancs d'huîtres publics et particuliers sont trop tyranniques pour notre Canada plus libre, et les règlements des Pays-Bas ont trop de la roideur allemande pour nous, Canadiens. Nos règlements devraient être modelés sur les méthodes plus pratiques en usage dans les Etats huîtriers de la république américaine.

Dans le Maine, les personnes qui désirent cultiver les huîtres sur les bancs des baies ou des anses appartenant à l'Etat doivent d'abord obtenir un permis des autorités locales. La seule exception est en faveur de plantations situées dans l'intérieur des baies et des golfes. En aucun cas la navigation ne doit être entravée.

Dans le Massachusetts, en payant un droit, on peut obtenir, du maire et du conseil municipal de chaque localité maritime, un permis pour vingt ans de planter des huîtres dans les eaux vacantes ; mais les bancs de l'Etat doivent être respectés.

Dans le Rhode-Island (rivière Providence), les commissaires de coquillages peuvent octroyer des eaux vacantes pour l'espace de cinq ans, et les bancs paient une taxe annuelle à l'Etat. Dans aucun cas il n'est assigné plus d'un acre à une personne, et il ne peut être sous-loué qu'un acre par tête aux membres d'une compagnie. Le bail n'a pas de terme fixe.

Dans le Connecticut, une commission de licences nommée par le peuple octroie des licences d'eaux vacantes pour la culture des huîtres. L'étendue de terrain occupé par une personne ne doit pas excéder deux acres. La commission spécifie l'espace de temps pour lequel la licence est octroyée.

Dans l'Etat de New-York, les propriétaires de terrains situés sur les bords de la rivière Harlem ont le droit d'y planter des huîtres. A Jamaïca-Bay, L.-I., aucune association, aucun individu, sauf les propriétaires riverains, ne peuvent occuper plus d'un quart de mille de l'avant-grève.

Dans le New-Jersey, les propriétaires d'eaux de marée peuvent les utiliser pour la culture des huîtres.

Dans le Delaware, tout citoyen de l'Etat (mais pas un étranger) peut enclorre un acre pour la culture des huîtres, pourvu qu'il ne touche pas aux bancs publics.

Dans le Maryland, les règlements sont les mêmes que ceux du Delaware, un acre. Les propriétaires de terrains riverains ont priorité de choix.

Pas de renseignements quant à la Virginie.

### 3.

Relativement aux eaux vacantes et à la probabilité de trouver une quantité plus ou moins grande d'huîtres naturelles dans les limites octroyées à la culture particulière, ce qui provoque la jalousie et l'irritation, le rapport de 1876 des commissaires des Etats-Unis concernant les huîtrières naturelles contient, page 297, la note suivante : " Par bancs naturels, nous entendons une conglomération de mollusques qui présente un caractère de continuité et constitue ce qu'on appelle ordinairement une huîtrière. Le banc naturel peut être simple ou formé de plusieurs autres petits séparés les uns des autres par des espaces plus ou moins grands, mais toujours suffisamment reliés ensemble pour être considérés comme parties d'un tout. Quant aux endroits où, par des circonstances accidentelles, des huîtres isolées se sont développées, ils ne sont pas classés parmi les bancs naturels, car s'ils l'étaient, la plus grande partie du sol sous-marin de la côte serait interdit et la culture des huîtres deviendrait impossible. Bien que les lois américaines protègent la propriété publique, elles n'interviennent pas dans les entreprises privées par une interprétation trop rigoureuse du terme *propriété publique*." L'article 21, sous-section 4, de notre Acte des pêcheries, couvre le même cas, en décrétant que " le porteur de ce bail ou de cette licence aura seul le droit aux huîtres produites ou trouvées en ces huîtrières dans les limites désignées dans le bail ou la licence.

### 4.

Depuis que les commissaires ont visité la baie du Vin, N.-B., 60 ou 70 navires ont fait la pêche tous les jours et fait des chargements considérables à même les bancs déjà appauvris. Les mêmes excès sont pratiqués en plusieurs autres endroits.



## 5.

Il y a aux Iles de la Madeleine plusieurs lagunes et anses abritées où l'on croit que les huîtres pourraient être cultivées avec succès et qui offriraient avant longtemps une nouvelle industrie à la population sans énergie et sans esprit d'entreprise. Souvent la mer apporte sur les battures Colombine des écailles qui indiquent qu'il y a eu ou qu'il y a des huîtres en cet endroit.

## 6.

Dans le cours des six ou huit dernières années, plusieurs demandes d'affermage de limites maritimes pour la culture des huîtres ont été envoyées de l'Île du Prince-Édouard au département. Le système hydrographique de la province se prête particulièrement à cette culture : l'île est entrelacée de petites rivières où la marée se fait sentir, et pas plus de huit milles séparent les terres de l'eau salée. Sa population est plus nombreuse, au mille carré, que celle de n'importe quel district rural du Canada. Presque toutes les fermes mesurent 5 chaînes sur 10 de largeur et la plupart vont aboutir à l'eau salée. La tenure en franc alleu a cours. Aussi le nombre des personnes qui pourraient réclamer l'affermage en s'appuyant sur l'article IX du rapport des commissaires est énorme, et lorsque la question sera bien comprise du public, il est probable que plusieurs demandes viendront de l'Île du Prince-Édouard.

## 7.

## FRAIS D'UN SERVICE DE PROTECTION.

Les commissaires ne savent pas ce que le gouvernement entend faire, mais ils prennent la liberté de présenter l'estimation suivante qu'ils ont faite de ce que coûterait annuellement une organisation efficace pour protéger les pêcheries d'huîtres du Canada :—

1 surintendant général, appointements.....	\$1,800
Ses déboursés.....	400
1 garde-pêche.....	600
Ses déboursés.....	300
1 détective.....	400
Ses déboursés.....	400
1 commis.....	365
12 gardiens, avec bateaux : 4 à l'Île du Prince-Édouard, 6 au Nouveau-Brunswick, et 2 (sans bateaux) à la Nouvelle-Ecosse, à \$150 ; pour l'Île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, à \$250.....	2,800
10 bateaux à \$35.....	350
Gages des équipages, 12 hommes à \$90 par saison.....	1,080
Total approximatif.....	<u>\$10,000</u>

Recettes : les frais de licence ou d'enregistrement, la taxe sur les huîtres et l'affermage des huîtrières.

## 8.

Résultat de la pêche des huîtres dans les eaux canadiennes, depuis 1870 jusqu'au 31 octobre 1887 :—

Année.	Prise.
1870.....	Pas de relevé.
1871.....	39,450
1872.....	Pas de relevé.

1873.....	27,688
1874.....	14,318
1875.....	11,716
(Il y a une erreur ici, l'Hc du Prince-Edouard figurant pour 41 barils.)	
1876.....	16,856
1877.....	29,576
1878.....	30,090
1879.....	28,633
1880.....	33,548
1881.....	31,498
1882.....	54,646
1883.....	50,540
1884.....	41,906
1885.....	47,132
1886.....	82,905
1887 (I. P.-E., à date, 30,000 barils ou plus.)	

J. HUNTER DUVAR,

Secrétaire de la commission.

## AUTRES CRUSTACÉS.

Indépendamment du homard (*Homarus Americanus*) et de l'huître (*Ostrea Virginia*) (var. *Canadiense*), on trouve sur les côtes atlantiques du Canada :

Le CRABE (*Cancer*) de plus d'une variété [ "Crustacé."—non "coquillage" proprement dit.]

La MOULE. (*Mytilus edulis*.)

La CREVETTE GRISE. (*Crangon boreas, vulgaris*?) [ "Crustacé"—non "coquillage" proprement dit.]

La QUAHAUG OU MULETTE DE MER (*Spisula solidissima*) *Cyprina Islandica* et *Venus mercenaria*, var. *violacea officinalis*. Le mot *quahaug* est donc quelque chose d'indéfini. [Serait-ce *Holothuria plantaphus* ?]

La MULETTE de sable. (*Mya arenaria*.)

Le MOULE OBLONGUE. (*Solenis radiatus*.)

Le PÉTONCLE. (*Pecten tenuiscostatus*.) (Mig. et Ad.)

La MOULE-RASOIR. (*Solenis*, var. *Americanus*.)

Le BIGORNEAU. (*Littorina litorea*.)

L'ENCOURET. (*Sepia media*.)

Excepté où ils sont notés, ces noms sont de Linnée, et la liste a été vérifiée par le Dr Holeyman, du musée provincial de la Nouvelle-Ecosse, et par M. J. Matthew Jones, distingué naturaliste d'Halifax, et pendant plusieurs années président de l'Institut des Sciences Naturelles de la Nouvelle-Ecosse.

Tous ces crustacés et mollusques sont quelques fois offerts en vente sur le marché d'Halifax en petites quantités, mais jusqu'ici on ne leur a pas attribué une grande valeur économique.

On trouve des crabes partout sur l'Atlantique canadien, mais ils sont petits en comparaison à ceux des côtes britanniques; ils n'ont guère plus de cinq à six pouces de long. Un des commissaires en a capturé des spécimens dans le golfe jusqu'à Gaspé. Un naturaliste d'Halifax a exprimé l'opinion que ce qui exclue le crabe du marché, c'est l'abondance du homard. En l'absence de ce dernier, on croit que le crabe se vendrait facilement et ferait un excellent mets au déjeuner.

La valeur de la moule comestible, comme substance alimentaire et comme boîtte, est peu appréciée de ce côté de l'Atlantique. En Angleterre, ce mollusque est exposé en vente sur les marchés de poisson frais et rapporte un prix qui vient en second après celui des huîtres. Sur la côte orientale de l'Ecosse, où la pêche est bien comprise, les pêcheurs comptent surtout sur les moules, qui constituent la meilleure boîtte pour leurs pêches maritimes. Ils en cultivent des bancs considérables pour la

boitte et pour la vente comme substance alimentaire. C'est une ressource que nos pêcheurs ignorent, mais qui peut avoir une grande valeur entre des mains intelligentes. Le moule comestible est la *mytilus edulis*, dans laquelle on trouve quelquefois des perles. La variété à écailles striées n'est pas mangeable, quoiqu'elle soit également bonne pour la boitte.

En Angleterre, il y a bien peu de tables où la crevette grise (*craxon vulgaris*) ne figure pas au déjeuner comme premier plat. La capture de ce petit crustacé emploie beaucoup de femmes et d'enfants de pêcheurs sur toute la côte anglaise, et l'argent qu'ils y font s'élève à une somme très considérable. Pour prendre la crevette on se met à l'eau jusqu'aux genoux et d'avantage, et on se sert d'un rets à grande ouverture et à mailles très petites que l'on pousse en avant. La crevette n'a pas plus de deux pouces de long, mais elle est d'un goût délicat quand elle est bouillie. Elle abonde sur toutes les côtes des provinces maritimes, spécialement dans les baies sablonneuses; les baigneurs ont dû la toucher de leurs pieds. Dans le port d'Halifax elle a été prise en quantités par des naturalistes qui cherchaient des spécimens aquatiques. Elle abonde sur les rives de l'Île du Prince-Edouard, et ailleurs sur les côtes canadiennes de l'Atlantique; on trouve de ses restes parmi les débris sur la grève. Si on mettait des crevettes bouillies en vente sur le marché, elles deviendraient probablement en grande demande; comme le dit un correspondant, "la table à déjeuner de l'épicurien serait facilement approvisionnée de ce mets appétissant."

Quahaug (*macra*). On trouve la mulette de mer à partir de la grève des estuaires jusqu'à une profondeur de douze brasses d'eau. On en prend de jolis spécimens à la baie de Marguerite, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse et ailleurs.

Les moules sont trop connues pour exiger ici une description. Les moules cuites au four sont une véritable institution chez nos voisins les Américains. Lorsqu'il était permis de vendre la boitte aux pêcheurs des États-Unis, les Acadiennes du nord de l'Île du Prince-Edouard se faisaient un petit revenu en leur vendant des moules à 12 centins la pinte. Les Acadiens se servent encore des moules pour faire de la soupe.

PÉTONCLE. Dur et indigeste, mais mangé quelquefois. On peut s'en procurer en quantité modérée.

Des spécimens de MOULES-RASOIR, offerts en vente à de rares intervalles sur le marché d'Halifax, ont trouvé des acheteurs parmi les épicuriens.

Le BIGORNEAU est généralement trop petit, sur les côtes du Canada, pour faire l'objet d'un trafic.

L'ENCORNET abonde de plus en plus, chaque année, à la hauteur des côtes du Cap-Breton, au nord de l'Île du Prince-Edouard et dans d'autres eaux canadiennes. Quoiqu'il constitue la boitte la plus désirable pour les pêches maritimes, sa capture n'est pas faite aussi en grand qu'elle devrait l'être, parce que le hareng, que l'on peut se procurer plus facilement, est trop abondant.

J. HUNTER DUVAR,

Membre et secrétaire de la commission.

## RAPPORT SUR LES CRUSTACÉS SECONDAIRES.

Il n'y a pas de doute qu'avant longtemps la pêche des crustacés secondaires deviendra une exploitation d'une certaine valeur pécuniaire, et comme elle se fera exclusivement pour la consommation locale, car ils ne peuvent pas être exportés comme les huîtres et le homard, les profits en resteront aux pêcheurs, dont ils augmenteront les recettes précieuses. Les pêcheurs sont proverbialement lents à adopter les innovations; ce sera une tâche méritoire de leur faire connaître les ressources que leur offre la grève—ressources qui pourraient être utilisées par leurs femmes et leurs enfants, tandis qu'eux-mêmes sont occupés aux travaux plus rudes de la mer. Tout ce qu'il faut, c'est la création d'un marché; le reste viendra. (Voir page 26.)

Les commissaires ne jugent pas nécessaire, pour le moment, d'offrir des recommandations au sujet de la réglementation des pêcheries de crustacés secondaires.

Par ordre des commissaires,

J. HUNTER DUVAR,

Secrétaire de la commission.

# TEMOIGNAGES

## ANNEXE N° 1.

### ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Ce vingt et unième jour de septembre, A.D., 1887, à Harnewood, lot six, comté de Prince, province de l'Île du Prince-Edouard, est comparu devant moi William Henry Lochead, qui a prêté serment de garder secrets les témoignages donnés devant la commission chargée par l'État d'étudier la question des pêcheries de coquillages du Canada, et transcrits par lui.

W. H. LOCHEAD.

Attesté devant moi aux jours et endroits susmentionnés.

J. HUNTER DUVAR.

*J. P. du comté de Prince et juge de paix de la province de l'Île du Prince-Edouard pour toutes les exigences de l'Acte des pêcheries et des règlements établis en vertu de cet acte.*

### PRÉCIS DES TÉMOIGNAGES

Donnés devant les commissaires chargés par le gouvernement d'étudier la question des pêcheries de homards, d'huîtres et autres coquillages des provinces maritimes du Canada—les commissaires étant : MM. Edward Hackett, de l'Île du Prince-Edouard (président); Alfred Ogden, de la Nouvelle-Ecosse; W. B. Deacon, du Nouveau-Brunswick; et John Hunter Duvar, de l'Île du Prince-Edouard (secrétaire). A Charlottetown, Île du Prince-Edouard, le 13 juillet 1887. Présents, les commissaires Ogden, Deacon et Duvar.

M. GEORGE D. LONGWORTH, donne son témoignage. Il représente Longworth et Cie, propriétaires de sept fabriques situées à la pointe Ouest, à la pointe Sud-Ouest de l'Île du Prince-Edouard, à la pointe de Smith, au nord de la pointe Ouest, rive de Ramsay, à l'est du cap Ouest de la pointe des Sauvages, au cap Egmont et à Cove-Head, Tracadie, au nord du comté de Queen. Cette année ils emploient 28 bateaux à la pêche et ils en ont 25 autres qui ne font rien depuis l'année dernière. Les pêcheurs leur coûtent au moins \$20 par mois chacun, et les femmes environ \$10 par mois chacune; ils déboursent près de \$5,500 par mois, soit près de \$16,000 en gages. M. Longworth explique un mémoire qu'il a adressé au gouvernement, à l'effet que lui et d'autres aimeraient mieux commencer la pêche comme aujourd'hui, avec le mois de juillet comme repos, et la poursuivre jusqu'au 1er octobre, plutôt que de continuer les dates actuelles. Il consentirait volontiers à un système de licences, et après un an d'avis n'aurait pas d'objection à clore complètement pendant une année, i disons 1889, pourvu que les paqueurs légitimes aient leurs fonds de pêche protégés en vertu de l'article 17, sous-section 5 de l'Acte révisé des pêcheries de 1886. M. Longworth insiste sur la nécessité d'avoir des saisons de pêche différentes des deux côtés sud et nord de l'île. Quoiqu'il consentirait à une clôture complète en 1889, il voudrait en 1888 un changement de saison de pêche pour le côté sud de l'île, aux conditions exposées dans le mémoire qu'il a envoyé au département.

M. JOHN MATHESON, *paqueur de homard, Campbellton, comté de Prince*, partage dans l'ensemble l'opinion de M. Longworth, mais ses hommes ne pourraient pas se passer de la pêche du printemps, mois de mai et de juin ; il ne leur conviendrait pas de commencer à pêcher seulement au mois de juillet ou au 10 août.

M. JAMES E. GRANT, *paqueur de homard, Charlottetown*, a cette année trois fabriques en activité : une à Rustico, une à Argile-Shore et une à Launching, et elles emploient 120 hommes, dont 36 à l'intérieur. La main-d'œuvre coûte cette année à peu près \$15,000, soit environ \$120 par homme. La production de conserves de homard excède la demande, si bien que les prix de vente sont tombés plus bas que les frais de fabrication. Si c'était possible, il approuverait qu'en laissant encore les différentes localités se gouverner elles-mêmes. Il favorisait aussi l'établissement de fonds de pêche, chaque fabrique ayant une part de rivage, ce qui augmenterait la valeur de l'outillage et donnerait aux paqueurs un empire sur les pêcheurs en les menaçant de fermer leurs portes si les pêcheurs devenaient déraisonnables. Quant à la clôture pendant un certain nombre d'années il ne la croit pas désirable — cinq ans constituent une période trop longue. Il serait en faveur de 10½ pouces pour la longueur légale de homard si le fond de pêche était affirmé, mais dans les conditions actuelles 10½ pouces sont trop longs. Il aimerait à pêcher toute l'année, spécialement l'automne, mais il se contenterait d'une pêche de quatre mois — mai, juin, juillet et août.

M. WALTER MATHESON, *Charlottetown*, comparait devant la commission et déclare qu'il est le fournisseur de vingt-cinq fabriques. Il a entendu le témoignage de M. George Longworth, et il partage son opinion, excepté en ce qui concerne les jours de relâche.

Ces deux témoins ayant été interrogés, déclarent que les capitaux actuellement engagés dans l'industrie des conserves de homard prendraient une autre direction, très probablement celle de l'exploitation des pêcheries maritimes ; mais la clôture serait pour les paqueurs actuels une perte pour laquelle ils aimeraient avoir une compensation.

M. W. F. TIDMARSH, *Nine-Mile Creek, Ile de Saint-Pierre*, emploie pour \$4,000 de main-d'œuvre. Il ne favorise pas une clôture totale, mais il commencerait la pêche le 15 mai pour la finir le 1er juillet, la reprendrait ensuite au 1er août pour la terminer le 20 septembre. Avec ces dates, l'industrie se protégerait elle-même. Il est pour l'affermage, basé sur la priorité d'occupation. Une loi de ce genre protégerait le poisson et le pêcheur. Il croit qu'une relâche au mois de juillet et l'affermage de fonds de pêche constitueraient une protection suffisante. 5 livres de poids (non pas 5 homards) emplissent une boîte d'une livre.

J. T. LANTZ, *de la Pointe Prime, comté de Queen*, comparait devant la commission et dit qu'il occupe son emplacement de pêche actuel depuis 1878. Dans les commencements, 3 à 3½ homards remplissaient une boîte ; aujourd'hui son approvisionnement est tel qu'il peut remplir une boîte avec quatre homards, ce qui, croit-il, est mieux que dans toute autre partie de l'île. M. Lantz dit que l'année dernière il avait 9 bateaux, cette année il n'en a que 7. Il emploie aujourd'hui 21 hommes et 8 femmes, dont les gages s'élèvent à \$956 par mois ; or, comme il y a trois jours de solde dans une saison de pêche, cela fait environ \$3,000. Dépense moyenne, de \$430 par bateau, ou \$140 par homme. Si la saison de pêche devait être changée ou modifiée, il consentirait à ne pas commencer la pêche avant le 1er août pour avoir la pêche d'automne, qui, dans les années ordinaires, finirait probablement vers le 30 septembre ou le 1er octobre. Il fait connaître, pour l'information particulière des commissaires, le nombre de caisses qu'il a emballées cette année jusqu'à ce jour. Il dit que si on retranchait le mois de juillet, on sauverait la vie à plusieurs centaines de mille de jeunes homards. Les commissaires lui ayant demandé si, dans le cas où la protection requise était accordée, lui et sa compagnie, consentiraient à payer une licence annuelle pour un certain nombre d'années, pendant une clôture de trois ans ou plus, il dit qu'il consentirait à payer la licence annuelle, mais il considère que \$20 par mille, pour trois milles de front sur le rivage, sont une somme trop élevée. En réponse à une autre question, M. Lantz dit que si les fabriques étaient fermées pen-

dant un an seulement, les paqueurs pourraient conserver leur outillage intact, mais que pendant une période plus longue il se détériorerait. L'époque de la fraie du homard varie d'une quinzaine de jours en quelques années; ainsi elle commence une fois en juillet, et une autre année pas avant le 1er août. Comme la généralité du homard pris à sa fabrique a 12 pouces de long, il ne peut avoir objection à ce que la taille réglementaire soit fixée à 10½ pouces.

M. JAMES STEWART, *gérant de la Compagnie de paquage de la Pointe Prim, comté de Queen*. Comme la commission prend les témoignages de ceux qui font l'exploitation du homard, mon opinion, en ce qui regarde la saison de pêche du homard sur la rive méridionale, est de clore au mois de juillet et de nous laisser reprendre ce mois après le 20 août. Suivant moi, nous ménagerions le homard, et après cette date il serait dans une meilleure condition de paquage. Rarement nous voyons du homard chargé de frai après le 1er août, mais dans le mois de juillet il y a plus de homard chargé de frai que dans tout autre mois de l'année, et il en résulte que les paqueurs insoucients le détruisent par millions. Je n'aurais pas objection à clore pendant un an pourvu qu'on établît des lignes auparavant, mais avec une clôture de trois ans tout notre outillage deviendrait inutile. Cependant, si on nous donnait une compensation pour l'outillage, etc., j'y consentirais. Sur toute la rive, nous avons fermé le 1er de ce mois, et nous espérons qu'on nous remettra ce temps après le 20 août. Nous n'avons encore eu qu'un mois de pêche cette année.

MM. McDONALD, par M. ARCH. McDONALD, *de Georgetown*, n'ont actuellement qu'une seule fabrique en activité à Launching, avec 17 bateaux, employant 22 hommes et 15 filles, à qui il est payé pour la saison des gages s'élevant à \$2,856, ou à peu près \$130 par homme. M. McDonald pense que le remède actuel est de clore la fabrique pour à peu près la moitié du temps, disons pendant six semaines seulement, depuis l'ouverture de la saison jusqu'à un peu plus tard; il pense que du 1er juin au 15 juillet serait une bonne époque. Il ne connaît aucun autre moyen de préserver la pêcherie. On devrait aussi défendre de capturer le homard tout près de terre. Question: Que pensez-vous du système d'affermage? Je ne crois pas qu'il aurait l'effet désiré; je ne vois pas quelle différence il ferait au point de vue de la protection; ce serait comme l'Acte Scott. Question: Si la peine était plus sévère? Je crois que cela n'aurait aucun effet. Je suis convaincu qu'en limitant la saison à six semaines, disons du 1er juin au 15 juillet, on donnerait ample protection. Si la clôture totale était établie, elle devrait l'être pour deux ou trois ans. La tendance actuelle est d'établir des chantiers et d'emballer 100 ou 200 caisses. Les fabriques de MM. McDonald, Frères ont été construites pour 2,000 ou 3,000 trappes, mais elles n'en emploient pas plus de 1,000.

L'HONORABLE SAMUEL PROWSE, *de Murray-Harbor, comté de King*. Au sujet de la pêche du homard, je suis plus convaincu que jamais que la clôture de toutes les fabriques canadiennes pendant au moins trois ans est le meilleur et le seul moyen de protéger l'industrie du homard, et que cette mesure devrait être mise à effet de suite.

M. S. S. FORREST, *Georgetown*, de FORREST et SHERRAR, *Halifax et I.P.E.*, a passé onze ans dans l'exploitation du homard à l'Île du Prince-Edouard. Il a encore, sur l'Île une fabrique qui emploie 40 hommes et 20 femmes, auxquels il sera payé cette année \$6,000 en gages, ce qui, avec d'autres déboursés, porte la dépense à \$130 par tête. M. Forrest favoriserait une prohibition absolue de la pêche du homard pendant au moins trois ans. L'année dernière le homard était si petit qu'il s'échappait à travers les trappes. En 1876, trois homards suffisaient pour remplir une boîte de conserves, et en 1886 il en fallait exactement 7½ pour faire la même mesure. Il serait d'avis de fermer toutes les fabriques de homard du golfe, et de limiter ensuite la pêche du homard à deux mois. Il pense que cela protégerait suffisamment le homard de 9 pouces. On ne devrait pas permettre de prendre du homard au-dessous de 9 pouces; élever la taille réglementaire à 10½ pouces ne ferait pas. Il devrait y avoir un gardien pour chaque fabrique. Il désapprouve le système d'affermage, qui donnerait virtuellement un monopole aux paqueurs, et il est lui-même en faveur d'une juste concurrence. Suivant lui, un système d'affermage ne fonctionnerait pas. Si des

baux étaient accordés, leur confiscation devrait être la peine infligée pour délits commis ; quant à lui, il ne prendra jamais des fonds de pêche à bail. Il ne conviendrait pas de fixer la même clôture et la même saison réservée par toutes les localités. Lui-même (M. Forrest) avait trois fabriques en 1879, mais vu la rareté du homard, il a dû en fermer deux pour concentrer ses opérations. En 1875 il avait emballé 4,000 caisses avec 1,000 trappes ; cette année, sur le même terrain, avec 2,500 trappes il n'a emballé que 1,500 caisses.

Au Palais de Justice, *Souris*, le 15 juillet 1887, à 2 heures p. m., les membres de la commission se sont réunis. Présents : MM. Ogden, Deacon et Duvar. Le ministre de la marine et des pêcheries se trouvant à *Souris*, ils se rendirent auprès de lui pour lui présenter leurs hommages. Après quoi, ils se mirent en session et reçurent les témoignages des personnes suivantes ayant des intérêts dans la pêche de homard : —

M. JOHN McLAINE, *Souris*, possède deux fabriques, une à *Bayfield*, lot 46, et l'autre au *Lac du Nord*, toutes deux dans le comté de King. Il a commencé la pêche en 1880. Les deux fabriques emploient 58 hommes et 24 filles, auxquels il sera payé cette année environ \$7,000, ou \$105 par tête. L'année dernière le dernier homard avait été pris le 30 mai ; cette année la pêche a commencé le 30 mai et fini le 6 juillet. En 1880 cinq homards remplissaient une boîte ; il en faut plus que cela maintenant. Le homard se vend à 50 centins par 100 lbs. M. McLaine consentirait à une clôture totale de deux ans, ou de trois ans au plus, après avoir reçu un an d'avis (1888) et la permission de pêcher cette année-là ; il consentirait aussi à un système d'affermage, mais non à une forte taxe de licence.

MM McDONALD, McDONALD et CIE, de *Souris*, sont propriétaires de deux fabriques de homard, une à *Little-Harbor* et l'autre à *Saint-Colomb*, huit milles au nord-ouest de la *Pointe-Est*, toutes deux dans le comté de King. Chaque fabrique tend 1,500 trappes, et elles emploient collectivement 35 hommes et 15 filles, auxquels il est payé \$4,500 en gages, soit \$105 par tête. En 1880 cinq homards remplissaient une boîte ; maintenant, il en faut 6½ ou 7. A ces fabriques, le homard fraie depuis le 1er jusqu'au 30 juillet, et commence à mollir après le 20 juillet. A propos de protection, ces messieurs recommanderaient la clôture de trois ans après avoir accordé la permission de pêcher en 1888, c'est-à-dire clore totalement pendant les années 1889, 1890 et 1891, puis de reprendre la pêche avec de nouveaux règlements ; il ne serait pas de l'avantage de leurs fabriques que la période fût plus longue. Pour eux, ils ne trouveraient pas nécessaire le système d'affermage. Le homard est devenu si rare que la fabrication des conserves n'est plus une industrie payante, et cette rareté a été causée par les excès de pêche. Les 35 hommes employés par les fabriques ne seraient pas une perte pour le Canada si elles étaient fermées.

M. FREDERIC MORROW, de *Souris*, est propriétaire de deux fabriques, dont une à *Morris* et l'autre à *Black-Bank*, comté de King. Tous deux fonctionnent cette année depuis le 26 mai, et celle de *Black-Bank* continuera les opérations jusqu'au 20 août. Elles ont commencé la fabrication des conserves en 1880. Elles emploient, à l'extérieur et à l'intérieur, 60 hommes et 22 femmes, auxquels il sera payé \$7,000 en gages cette année, soit à peu près \$120 par tête. M. Morrow croit que les règlements actuels conviennent parfaitement pour le côté nord de l'île du Prince-Edouard, mais qu'ils seraient encore meilleurs pour le sud, depuis le cap de l'Ours jusqu'à la pointe Ouest,—la pêche devant commencer le 20 avril, être suspendue au 15 juillet, reprise au 15 août et continuée jusqu'à ce que le mauvais temps y mette un terme. Mai et juin sont les meilleurs mois pour la pêche. Pendant deux ans, après avoir commencé les opérations, en 1881-82, les fabriques remplissaient une boîte de conserves avec 4½ ou 5 homards ; aujourd'hui, il leur en faut de 6¾ à 7. M. Morrow est positivement opposé à la clôture absolue pendant un certain nombre d'années. Il croit que l'affermage ne contribuerait pas à protéger le homard : lui-même ne s'autoriserait pas de ce système. Si les fabriques étaient fermées, les pêcheurs s'en iraient ailleurs, aux Etats-Unis.

ALLAN M. McDONALD, *gardien de pêche, Lac du Nord, comté de King*, explique l'état de la pêche du homard dans son district ; il dit qu'elle est faite avec excès et

que le seul moyen de prévenir son épuisement serait, soit de raccourcir la saison ou de suspendre complètement pendant trois ans. Il y a, dans ce district, cinq fabriques qui, toutes, ont dû fermer leurs portes vers le milieu de juillet parce que le homard leur manquait.

RONALD McDONALD, *district du Naufrage, comté de King*, a entendu le témoin précédent, et il partage son opinion en ce qui regarde les mesures de protection.

C. C. CARLTON ET CIE, *paqueurs de homard, Souris*, ont commencé la fabrication des conserves à Roll-Bay en 1874; ils avaient alors 600 trappes, et 2½ ou trois homards suffisaient pour remplir une boîte d'une livre; aujourd'hui, il en faut 6 ou 7.

*Aux bureaux du gouvernement, Summerside*, le 21 juillet 1887. Présents: MM. Hackett, président, Ogden, Deacon et Hunter Duvar.

M. DAVID ROGERS, de *Summerside*, donne son témoignage. Il a des intérêts dans deux fabriques de homard, à la Baie-Egmont, comté de Prince. Ces établissements emploient 45 hommes, à raison de \$30 par mois chaque, et 12 femmes, à raison de \$10 par mois, soit \$5,800 pour gages seulement, à part quelques accessoires qui portent le total des dépenses à \$6,000.

Il est d'opinion qu'il devrait y avoir des saisons de pêche différentes pour le nord et pour le sud de l'Île du Prince-Edouard; sur le côté nord le homard arrive de bonne heure, et plus tard sur le côté sud. Pour le côté sud, il suggérerait que la pêche commençât vers le 25 mai, fût suspendue pendant tout le mois de juillet, reprise le 1er août, et finalement close le 20 septembre. Ces époques conviendraient à ses deux fabriques, et, croit-il, à celles qui se trouvent jusqu'à la pointe du lot 15. En ce qui concerne la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années (disons trois ans), il doute fort qu'elle aurait un effet permanent—elle pourrait faire pour un an. Il croit que l'exécution de la loi actuelle (après un an d'avis) ferait, et il l'accepterait pour sa part; il ne changerait pas le système actuel. En réponse à M. le commissaire Deacon, il dit qu'il ne suppose pas que le gouvernement ait le droit d'affermir des fonds de pêche, et s'il a ce droit, il ne pense pas que l'affermage soit une protection pour ses deux fabriques et pour l'industrie. En réponse à M. le commissaire Ogden, il exprime l'opinion que si le gouvernement adoptait le principe de donner des fonds de pêche à bail, cela créerait des mécontentements, car le peuple croirait que l'État veut lui enlever ses droits.

Même endroit et même jour, devant les mêmes commissaires, M. THOMAS H. ROBBLEE, *paqueur de homard et exportateur, de Summerside*, donne son témoignage.

Il exporte depuis 1886. Il a six fabriques, dont quatre ont fonctionné cette année: deux à New-London, une à Hardy's-Channel et une à Miminigash, toutes quatre sur le côté sud de l'Île du Prince-Edouard. Il emploie 80 hommes à raison de \$36 par mois chaque, et 40 femmes à \$12 par mois, ce qui porte les gages à \$5,000. Il pêche encore à l'heure qu'il est et a l'intention de pêcher jusqu'à la clôture officielle, le 20 août. Il est nécessaire de continuer la pêche du homard afin de retenir les hommes pour la pêche du maquereau. Il désapprouve absolument la clôture pendant trois ans ou toute autre période, car cela ferait du tort aux paqueurs et ne rappellerait pas le homard à la vie. Il suggérerait que, sur le côté sud, la pêche commençât comme d'habitude le 20 avril, qu'elle fût close le 10 juillet, reprise le 15 août, et continuée aussi tard que possible; il a vu de bonnes pêches en automne. Il n'approuve pas l'affermage des fonds de pêche; ce système mettrait fin à la concurrence, et les pêcheurs s'y opposeraient énergiquement. Les pêcheurs sont les maîtres de la situation. Si les règlements actuels restent en vigueur, l'industrie s'en trouvera bien. Si les fabriques sont fermées, les pêcheurs s'en iront aux États-Unis. On se plaignait autrefois que la pêche du homard faisait tort à celle du maquereau, on ne le dit plus aujourd'hui.

*A Summerside, le 21e jour de juillet 1887.* Devant M. le secrétaire Hunter Duvar, chargé par les autres commissaires de prendre le témoignage de M. Robert T. Holman, de *Summerside*. M. Holman comparait:—Il a été pendant quelques années intéressé à l'industrie du homard, comme propriétaire de fabriques de conserves et fournisseur. Il possède aujourd'hui onze fabriques, dont six sur la côte sud de l'Île et cinq sur le côté nord. Il emploie environ 220 hommes à raison de \$36 en moyenne



par mois, et 90 femmes à \$20 par mois, soit \$25,560 en gages, sans compter les accessoires. Il est en faveur de saisons de pêche différentes pour le côté nord et le côté sud de l'île du Prince-Edouard. Sur le côté sud, il vaudrait mieux commencer la pêche le 20 avril, la suspendre pendant le mois de juillet, la reprendre le 1er août, et continuer pendant tout le mois de septembre. Pour le côté nord, il continuerait la saison actuelle. Il n'est pas hostile à la clôture pendant un certain nombre d'années, car elle permettrait au homard d'atteindre la taille réglementaire—c'est-à-dire qu'il ne s'y opposerait pas, pourvu que les emplacements des fabriques existantes fussent protégés durant cette clôture. La clôture pendant une certaine période ne jetterait pas dans l'oisiveté les pêcheurs actuellement employés, car ils pourraient s'occuper aux pêches maritimes. Relativement à l'affermage des fonds de pêche, M. Holman s'y déclare favorable, mais il n'approuverait pas les "licences," même si elles pouvaient être obtenues. Il est d'avis que la position des trappes devrait être déterminée par les officiers des pêcheries, d'après le nombre de trappes employées. Il considère que la loi actuelle des pêcheries (art. 17, ss. 5) est suffisante dans les cas de différends, mais il croit en définitive que les arrangements amiables faits par les paqueurs eux-mêmes ne devraient pas être dérangés, mais bien au contraire protégés par les autorités. Ce serait un acte de justice que d'empêcher des gens insatiables de désorganiser tout le système de la pêche; c'est pourquoi il demande protection pour les arrangements qui peuvent être faits entre patrons et employés. Il pense qu'une taxe proportionnée à l'étendue des opérations serait une protection pour l'industrie et pourrait être légitimement imposée suivant la production. Les limites affectées aux trappes devraient être déterminées tous les ans.

R. T. HOLMAN.

M. LAWRENCE DOYLE, *garden de pêche, Miminigash, comté de Prince*. Il est bien au fait de tout ce qui a trait à la pêche du homard. Il est convaincu que si l'on ne fait rien, la pêche du homard n'existera bientôt plus. Il est également convaincu que le seul remède pour prévenir ce désastre, c'est de fermer les fabriques, pendant un certain nombre d'années. Il y a, dans son district, cinq fabriques dont deux ne fonctionnent pas, et dont les trois autres ont dû fermer leurs portes le 23 juin, le 30 juin et le 1er juillet, parce que le homard manquait.

M. JAS. H. MYRICK, *de la maison J. H. Myrick et Cie., Tignish, comté de Prince*, a des intérêts considérables dans l'exploitation générale de la pêche. Avant cette année, il avait six fabriques en activité, mais il n'en a plus qu'une. Il a commencé la fabrication des conserves en 1886, et il avait alors 4,000 trappes; l'année dernière il avait 6,500 trappes, et employait 150 hommes à \$25 par mois en moyenne et 75 femmes à \$14, soit une dépense de \$15,000 pour gages. Les fabriques ont marché pendant 2½ mois, et cette année il avait un tiers de moins d'employés. L'année dernière il a paqué 4,500 caisses, cette année beaucoup moins; en 1880 quatre homards remplissaient une boîte, il en faut maintenant plus de six. Il croit que la diminution dans la quantité et la grosseur du homard est due aux excès de pêche. Il est d'avis que, dans l'intérêt de la pêcherie, la saison de pêche devrait être restreinte à six semaines, commencer le 20 mai et finir le 10 juillet. Il n'approuve pas la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années. Il approuve la répartition de fonds de pêche à chaque fabrique; ce serait dans l'intérêt de la pêcherie, aussi bien que dans celui du public; il ne pense pas que cela tendrait à créer un monopole de la pêcherie. Il consentirait à payer un prix raisonnable par mille pour des fonds de pêche qui lui conviendraient. Il ne pense pas que cette répartition serait réellement nécessaire, mais elle serait juste pour les paqueurs et pour l'intérêt public. Si les fabriques étaient fermées pendant plusieurs années, un certain nombre d'employés s'en iraient travailler aux Etats-Unis. Dans l'industrie du homard, beaucoup de gens sont employés pendant l'hiver à faire du bois, des trappes, des boîtes, etc. La pêche du homard ne nuit en aucune manière à celle du maquereau.

M. J. C. MCCARTHY, *paqueur de homard, Etang de la Vache-Marine*, possède une fabrique, est paqueur de homard depuis 7 ans, emploie 18 hommes à \$21 par mois en moyenne et 10 femmes à \$13, et travaille pendant deux mois, ce qui lui fait une

dépense de \$1,000 pour main-d'œuvre; il a déjà paqué, cette année, 375 caisses avec 600 trappes. Il serait en faveur de restreindre le temps de la pêche à 6 semaines à partir du 20 mai, et il serait aussi favorable à la répartition de fonds de pêche à chaque fabrique. Il recommanderait la clôture de toutes les fabriques pendant trois ans, après un an d'avis. Si le homard diminue, la faute en est aux excès de pêche. La répartition de fonds de pêche ne créerait pas un monopole.

M. ALEXANDER F. LARKINS, *paqueur de homard, Etang de la Grenouille, comté de Prince*, est engagé dans l'exploitation du homard depuis une dizaine d'années. Il a deux fabriques qui emploient cette année 50 hommes qui reçoivent en moyenne \$17 de gages par mois, et 16 femmes à \$11, ce qui fait à peu près \$3,000 en gages. L'année dernière il a paqué 2,000 caisses; il avait alors et il a cette année 3,500 trappes. L'année dernière ses fabriques ont marché depuis le 10 mai jusqu'au 15 août; cette année elles ont commencé le 18 mai et cessé le 24 juin, parce que les prix du homard étaient bas et qu'il voulait faire la pêche du maquereau; 6 homards pour remplir une boîte. M. Larkin suggère qu'à l'avenir la saison de pêche soit entre le 10 mai et le 10 juillet, à partir de la pointe Ouest autour du côté nord de l'île. Une pêche de deux mois est assez longue pour l'île. Il est opposé à la clôture. Je ne pense pas qu'une clôture de trois ans serait d'un grand avantage pour le homard. La pêche du homard est faite avec excès. Il désapprouve l'affermage des fonds de pêche qui, suivant lui, serait injuste; la loi actuelle devrait être mise en vigueur. Il a fermé ses fabriques cette année parce que le homard était petit, et il a jugé que la pêche du maquereau serait plus profitable. La pêche du homard ne nuit pas à celle du maquereau.

M. JAMES B. CLARK, *paqueur de homard, Miminigan, comté de Prince*, est un des membres de la maison Clark et Roulee, de Summerside, et avait des intérêts dans quatre fabriques cette année. Il a entendu le témoignage de M. Larkins et y abonde pleinement. Il est positivement opposé à l'octroi de fonds de pêche, lequel, selon lui, créerait un monopole. La société dont il fait partie n'exploite le homard que pour occuper la main-d'œuvre en attendant la pêche du maquereau. Il n'y a pas d'argent à faire dans l'industrie du homard; si les fabriques étaient fermées pendant un certain nombre d'années, la moitié de leurs employés s'en iraient chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis.

M. MEDDIE GALLANT, *paqueur de homard, Miminigash, comté de Prince*, a une fabrique de conserves à Miminigash. Il l'exploite depuis trois ans, emploie 16 hommes à une moyenne de gages de \$19 par mois chaque, et 4 filles à \$12, ce qui fait plus de \$1,000 en gages. L'année dernière il a fait marcher sa fabrique pendant 2½ mois, cette année 1½ mois; l'année dernière il a paqué 500 caisses, cette année 150 seulement. L'exploitation d'une fabrique ne paie plus maintenant. L'année dernière il s'est tiré d'affaire sans profits et sans pertes. Il est opposé à la répartition de fonds de pêche. Sous d'autres rapports, il abonde dans le sens du témoignage qui vient d'être donné. Il a été le premier à faire le paquage du homard dans le comté de Prince. Il a cinq fabriques qui emploient 100 hommes et 15 femmes dont les gages forment une somme de \$11,000. L'année dernière il a paqué 3,000 caisses; cette année, jusqu'à ce jour, 1,700 seulement. Quand il a commencé les opérations de conserves, 2½ homards suffisaient à remplir une boîte d'une livre; maintenant il en faut 7. Le seul moyen de sauver la pêcherie serait de fermer les fabriques pendant quelques années, disons trois, à la condition d'octroyer des fonds de pêche qui pourraient être protégés par la loi. Ceux qui sont aujourd'hui employés à l'exploitation du homard se livreraient à d'autres occupations, et les capitaux engagés seraient transférés à l'exploitation des pêches maritimes. La clôture dont il parle couvrirait les années 1889, 1890 et 1891, et l'année prochaine (1888) serait laissée à la pêche.

## ANNEXE No 2.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les commissaires, s'étant réunis à Shédiac, prirent des voitures et visitèrent les fabriques de homard entre Shédiac et le Cap Tourmentin, ayant en route des entrevues avec plusieurs personnes, notamment MM. H. C. BAXTER, F. F. KIMBALL, CURTIS TRENHOLM, ROBERT TRENHOLM, PENMAN MCKAY, tous du Cap Spear.

Ces messieurs furent unanimement d'avis que le homard devient plus petit et moins abondant. Ils voudraient commencer la pêche aux dates actuelles et la suspendre au 10 juillet, pour la reprendre le 10 août et clore définitivement le 20 septembre. Quant à la clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années et à la répartition de fonds de pêche, ils n'ont exprimé aucune opinion.

Les commissaires sont ensuite retournés à Shédiac et de là vers l'ouest le long de la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, par terre et par mer.

La communication suivante a été adressé aux commissaires, sous la date de Cap Tourmentin, N. B., 30 juillet 1888 :—

En réponse aux questions que vous nous posez relativement à l'étendue de nos opérations sur les côtes de l'Île du Prince-Édouard et du Nouveau Brunswick, et à ce que nous pensions de la loi actuelle concernant les pêcheries de homard sur ces côtes, je vous présente le relevé suivant.—

## FABRIQUES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Localité.	Capital engagé.	Valeur de l'outillage	Employés	Paquage (caisses de 4 douz)			
				1884.	1885.	1886.	Estimation 1887.
	\$	\$					
Ile Saint-Pierre.....	6,000	2,000	50	2,500	2,500	2,000	1,700
Pointe au Riz.....	4,000	1,000	30	.....	1,500	1,200	.....
Anse du Canot.....	3,000	1,500	30	.....	1,700	500	750
Rustico.....	1,000	500	20	800	800	500	.....
Cap au Loup.....	4,000	2,000	50	.....	1,700	200	.....
Totaux.....	18,000	7,000	180	3,300	8,200	4,400	2,450

## FABRIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Localité.	Capital engagé.	Valeur de l'outillage	Employés.	Paquage (caisses de 4 douz.)			
				1884.	1885.	1886.	Estimation 1887
	\$	\$					
Cap Tourmentin.....	12,000	3,000	70	4,000	4,200	3,700	2,600
Cap Jourmain.....	5,000	1,500	35	.....	1,700	1,000	.....
Botsford.....	5,000	1,500	35	.....	1,000	1,000	.....
Murray Corner.....	2,000	1,000	25	.....	1,000	.....	.....
Egros.....	2,000	1,000	25	.....	1,000	200	700
Totaux.....	26,000	8,000	1 90	4,000	8,900	5 900	2,700

Sur la côte du Nouveau-Brunswick, le homard est ordinairement rare depuis le commencement du printemps jusqu'à ce qu'il ait frayé, en sorte que jusque vers le 10 juillet la fabrication des conserves est généralement peu profitable, et certains paqueurs sans scrupules détruisent des milliers de homards en pleine fraie, parce que pour retenir leurs pêcheurs et faire marcher leurs fabriques ils prennent tout ce qui entre dans leurs trappes. Souvent, avant le mois de juillet, plus de la moitié des homards capturés sont chargés de frai. S'il était permis de prendre du crustacé sur cette côte, excepté entre le 10 juillet et le 30 septembre, on trouverait très peu de femelles chargées d'œufs, et les paqueurs ne seraient pas tentés de les prendre. Mais tant que la tentation existera, il faudra un inspecteur pour surveiller constamment chaque fabrique et voir à ce que cette partie de la loi soit exécutée; or l'exécution de la loi telle qu'elle est, aurait pour résultat de faire fermer toutes les fabriques de homard qui existent sur les côtes du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, et d'obliger tous les paqueurs à travailler sans profits. La destruction des homards chargés de frai contribue plus que quoi que ce soit à ruiner la pêche du homard dans ces deux provinces. Entre le 10 juillet et le 30 septembre, une série de trappes ne prendraient pas plus de homards que les trappes ordinaires tendues pendant la saison de pêche actuelle; le homard serait plus gros et plus abondant, en sorte que les pêcheurs auraient tous les jours des prises plus importantes, et bien que la saison de pêche aurait été raccourcie de plusieurs semaines, le profit pour les pêcheurs et les paqueurs serait en dernier ressort plus considérable. Ce serait impraticable, et à peu près impossible en quelques endroits, d'enlever les trappes au milieu de l'été et de les tendre de nouveau un peu plus tard; cela entraînerait des frais qui feraient plus que balancer les profits. Sur les côtes de l'île, le homard est généralement très abondant au commencement, très rare vers le milieu de l'été, puis abonde de nouveau vers la fin de juillet et pendant les mois d'août et de septembre. Le homard chargé de frai y est aussi abondant au commencement de la saison que sur les côtes du Nouveau Brunswick, et une loi comme celle qui est suggérée pour ces dernières protégera mieux le homard que celle qui existe aujourd'hui. Une clôture absolue pendant quelques années serait désastreuse pour plusieurs de ceux qui n'ont d'autres moyens de subsistance que la pêche ou le paquage, et faire une loi qui aurait pour résultat de détourner du marché une grande quantité de homards en conserves, ce serait diminuer la demande de cet article qui serait en peu de temps remplacé par d'autres poissons en conserves, tels que le saumon ou le maquereau; et quand la clôture serait terminée, il deviendrait difficile de trouver un marché pour le homard. Naturellement, à la reprise des opérations, les anciens paqueurs et plusieurs nouveaux feraient des préparatifs pour un paquage considérable, car sur ces côtes la plupart des paqueurs ne paquent pas sur une grande échelle et n'ont pas d'expérience.

Un système d'affermage et des fonds de pêche pendant un certain nombre d'années, avec confiscation de la licence si les conditions de cette dernière étaient violées, offrirait certainement la meilleure protection. Si ce système pouvait être établi, la licence devrait limiter le nombre de trappes par mille et défendre, comme maintenant, de prendre des homards n'ayant pas la taille réglementaire et des homards chargés de frai. Avec un pareil système, ces paqueurs seraient intéressés à protéger l'industrie, et s'ils étaient certains que leurs fonds de pêche ne seraient pas molestés, c'est à dire qu'ils auraient seuls le privilège de les exploiter, alors ils adhèreraient aux conditions de la licence. Aujourd'hui, il y a tant de fabriques et les fonds de pêche sont si excessivement exploités, que chacun cherche à prendre le plus de homard possible avant qu'il ne soit totalement détruit. Il ne pense pas que les autres poissons seront dérangés ou tenus éloignés de la côte par la présence des trappes à homard.

Les commissaires ont visité la fabrique de la *Dominion Packing Company*, de Bouctouche, et ont eu une entrevue avec M. MURRAY, gérant et membre de la compagnie. Cette fabrique est une des plus perfectionnées que les commissaires aient vues. M. Murray commença par dire que lui-même serait en faveur d'une clôture de trois ans. Le homard est à peu près le même en nombre, mais il devient gradu-

ellement plus petit. Il y a douze ans, on remplissait une boîte d'une livre avec 3 et 3½ homards; aujourd'hui il en faut 8. La fabrique emploie 25 hommes à \$30 par mois et 25 femmes à \$8 par mois,—ce qui fait \$2,850 pour gages. Elle a produit 1,100 caisses l'année dernière. Son outillage se chiffre par \$4,500. M. Murray est décidément en faveur de la répartition des fonds de pêche afin de prévenir les empiétements; et il paierait un prix raisonnable pour une licence. Il admet que le terrain a été pêché avec excès.—Il n'y avait alors sur la table que quatre ou cinq boisseaux de homards, presque tous n'ayant pas la taille réglementaire.—Relativement à la saison de pêche, M. Murray voudrait qu'elle commençât aussitôt après le départ des glaces, qu'elle fût suspendue depuis le 15 juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> août, et continué ensuite aussi longtemps que possible. Il a pensé se livrer à l'exploitation du maquereau mariné.

G. CORMIER, *garde-pêche, comté de Gloucester*. Il dit que, dans son district, le homard est très petit; il en faut de 6½ à 7 pour remplir une boîte. Il est d'avis que les fabriques devraient être fermées pendant 3 ou 4 ans. D'après ses observations et son expérience, il favoriserait la protection de la pêche par *licences*, tant de trappes par mille. Deux fabriques, dans son district, ont dû abandonner les opérations cet été, parce que le homard manquait.

Jeu'di, 28 juillet.—Les commissaires sont allés à l'ouest sur la côte, en voiture, et ont visité des fabriques. A celle de SIMON BOURGEOIS, ils trouvèrent 9 hommes comparativement oisifs, et 12 femmes qui arrivaient du dîner—les plus respectables que nous ayons vues dans les manufactures. M. Arsenault, le contre-maître, nous dit que 20 hommes et 12 femmes étaient à gages, mais qu'ils faisaient peu de chose, ou rien du tout. La fabrique emploie 1,500 trappes. M. Arsenault a vu des homards chargés d'œufs au mois de mai, et il y en a encore quelques-uns actuellement. Cependant, on en a vu moins cette année que d'habitude. Il ajoute que si l'exploitation du homard était interdite, les hommes s'en iraient gagner leur vie ailleurs, la plupart s'en retourneraient sur les terres d'où ils viennent; quelques-uns, peut-être un sur trois, passeraient aux Etats-Unis.

Arrivés à Bouctouche, les commissaires ont vu M. SIMON BOURGEOIS. Il donne à ses 28 hommes \$22 par mois avec la nourriture, soit \$50 par mois, et \$15 par mois aux femmes. Hommes et femmes sont employés pendant 3 ou 3½ mois. L'année dernière, il a fait 1,200 caisses; cette année, il espère en faire autant. Du printemps à l'automne, il faut de 7 à 8 homards pour remplir une boîte.

29 juillet.—M. LORANG SAWYER, qui avait autrefois une fabrique de homard sur cette côte, dit que la pêche est passablement épuisée. Le seul moyen de la préserver serait de la suspendre pendant deux ou trois ans. Le meilleur moyen serait d'affermir les fonds de pêche, et il est d'avis que le gouvernement devrait donner le bail pour rien. Il a constaté que des homards qu'il avait marqués ont parcouru sept milles en un jour et une nuit.

A Bouctouche, 29 juillet 1887. Présents: les commissaires.

M. BEVERLY SMITH, de Bouctouche, est dans l'industrie du homard depuis cinq ans. Il a une fabrique qui emploie 13 hommes et 18 femmes, à des gages de \$28 par mois pour les hommes et \$15 pour les femmes: prix total de la main-d'œuvre, \$1,900. Il espère faire cette année 800 caisses avec 1,000 trappes; l'année dernière, il a fait 600 caisses avec 600 trappes, ce qui est bon. Les homards deviennent graduellement plus petits, mais ils ne décroissent pas en nombre. Il faut maintenant 6 homards pour remplir une boîte d'une livre; l'année dernière il en fallait 5½. Il est d'avis qu'il devrait y avoir une saison réservée, avec un mois de réache depuis le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 1<sup>er</sup> août (mais les saisons varient), puis reprise de la pêche jusqu'à la fin de septembre. Il est définitivement en faveur de la répartition de fonds de pêche; il voudrait que ces fonds fussent déterminés par le garde-pêche et couvraient une étendue de quatre ou cinq milles. Quand un homme fait qu'un fond de pêche lui appartient, il s'emploie à le préserver; les pêcheurs auraient autant d'intérêt que le gouvernement à protéger leurs terrains. Il y a six fabriques sur la côte de Bouctouche, dans un espace de six milles. Il répartirait les fonds de pêche d'après la priorité d'occupation; il serait prêt à donner \$10 par mille pour l'affermage des fonds qu'il occupe aujourd'hui, et \$5 par mille un peu plus bas. L'exploitation ne rapporte plus rien, et

si elle continue comme elle est, la pêche sera bientôt épuisée. Il suffirait d'une clôture de trois ans pour pré-erver le homard. Le témoin accepterait la clôture, mais pas volontiers; il ne voudrait pas même l'avis d'un an pour clore. Si les fabriques de homard étaient fermées, les 13 hommes qu'il emploie retourneraient à leurs terres ou seraient absorbés par d'autres industries canadiennes. Valeur de l'ontillage de sa fabrique, \$1,500. Ses trappes sont tendues à 2½ ou 6 milles du rivage, dans 7 brasses d'eau. Il n'a pas encore fait l'exploitation du maquereau, mais il a l'intention de s'y livrer, c'est-à-dire d'expédier du maquereau frais sur le marché américain.

Le 29 juillet, M. LAZARE GUIMOND a donné son témoignage. Il exploite une fabrique sur la grève nord, et emploie aujourd'hui 23 personnes: il en employait trente auparavant. Il achète le homard à 40 centins le cent. Les gages des hommes sont en moyenne de \$28 par mois, et on trouve facilement des femmes à \$13 par mois. Autrefois 5½ homards remplissaient une boîte d'une livre; aujourd'hui, il en faut 7. Il admet qu'un quart de la capture se compose maintenant de homards ayant moins de 9 pouces de long; il y en a peu qui soient chargés d'œufs cette année. Il a fait la pêche pendant huit saisons; il se rappelle l'époque qu'il suffisait de 3 à 3½ homards pour remplir une boîte, et il attribue la condition actuelle aux excès de pêche. Il croit que le meilleur moyen de rétablir la pêche serait une clôture de quatre ou cinq ans, ou si ce n'est pas possible, de permettre la pêche seulement depuis le 15 mai jusqu'au 1er juillet, six semaines, et pas au delà; ce serait suffisant. Le homard qui vient près de terre après le mois de juillet est médiocre. Il croit que si on établissait une clôture de trois ans ou plus, il y aurait encombrement à la reprise des opérations, et la pêche serait encore épuisée, à moins d'être protégée. La meilleure manière de protéger l'industrie serait qu'il y eût moins de fabriques. Il considère que l'affermage des fonds de pêche serait le seul moyen de protéger la pêche; il laisserait cet affermage au garde-pêche; il considère que chaque fabrique a besoin d'une limite de trois milles. Il n'y a maintenant que sept fabriques, là où il y en avait douze autrefois, entre cette rivière et Richibouctou. M. Guimond dit qu'il a observé les mouvements du homard et que ce crustacé met cinq ou six jours pour atteindre l'autre côté de la baie.

A *Richibouctou*, le 30 juillet 1887, M. WILLIAM HANNAH, garde-pêche chargé de surveiller la côte entre Chok-fish et Kouchibouguacis, a donné son témoignage devant la commission. Il est au courant de l'industrie du homard dans son district. L'année dernière il fallait 6 ou 7 homards pour remplir une boîte d'une livre; la même quantité cette année. Le homard est plus rare que l'année dernière, et la pêche excessive en est la cause. Il y a 11 fabriques dans un espace de 11 milles. Il serait en faveur d'une répartition de fonds de pêche, sur le principe de la priorité d'occupation. Il favoriserait une clôture de 4 ans, suivie d'un affermage des fonds de pêche après la réouverture. Si on ne ferme pas les fabriques pendant un certain nombre d'années, six semaines constitueraient une saison trop longue; cinq semaines de pêche, du 20 mai au 30 juin, suffiraient. Il a remarqué très peu de homards chargés de frai cette année. D'après l'opinion des vieux pêcheurs, le homard met 4 ans à parvenir à la longueur réglementaire de 9 pouces. En réponse au secrétaire, il dit qu'il pense qu'un homard de 4 à 5 pouces a 2 ans; le homard de 6 pouces, de 2 à 3 ans; le homard de 8 pouces, 3½ ans; et le homard de 9 pouces, 4 ans.

A *Richibouctou*, samedi, M. ROBERT ROBERTSON, de la maison *Robertson*, donne son témoignage devant la commission.—C'est la première fois qu'il fait l'exploitation du homard. Il occupe une fabrique qu'il a achetée de M. Noble, et emploie 40 hommes et 14 femmes. Les gages des hommes sont en moyenne de \$34 par mois, et ceux des femmes de \$15, ce qui fait une dépense annuelle de \$4,700 pour main-d'œuvre. Il achète le homard au cent. Pour remplir une boîte d'une livre il faut de 5½ à 6 homards. Il emploie 1,400 trappes. Il attribue la présente condition de la pècherie aux excès de pêche. Il croit que si les fabriques étaient fermées ce devrait être pour 3 ou 4 ans. Si les fabriques étaient fermées soudainement, sans un an d'avis, un tiers des hommes s'en iraient aux États-Unis et ne seraient pas absorbés par les autres industries canadiennes. S'il n'y avait pas clôture absolue pendant un nombre d'années, il recommanderait que la pêche commençât le plus tôt possi-

ble pour finir définitivement le 10 juillet. Il considère que la répartition de fonds de pêche serait un privilège important. Il voudrait une limite étendue et en paierait une faible somme; la simple occupation de cette limite suffirait pour la protéger; mais il ne tient pas à l'avoir. Il n'est pas en faveur d'un bail, et les pêcheurs non plus. Ceux qui ont tendu des trappes sur les fonds de pêche devraient avoir priorité dans la répartition. En général, on ne se plaint pas que la pêche du homard fasse tort à celle du saumon.

M. HANNAH, *garde-pêche, Richibouctou*, a entendu le témoignage précédent, et il l'approuve en général.

A Bathurst, le 3 août 1887, M. W. A. T. DESBRISAY a donné son témoignage devant la commission.—Il a 4 fabriques; il en avait 5 l'année dernière. Il emploie, dans la province du Nouveau-Brunswick, 30 hommes à \$36 par mois en moyenne, et 40 femmes à \$15. Il y a neuf ans qu'il a commencé cette exploitation. Alors 3½ homards remplissaient une boîte d'une livre, maintenant il en faut à peu près sept. Le homard est certainement en plein état de décroissance, sous le rapport du nombre et spécialement sous celui de la taille. Cette année, M. DesBrisay a commencé les opérations le 10 mai, et il a dû les abandonner à la fin de juin, parce que le homard faisait défaut. Il est en faveur d'une clôture de trois ans. Si cette clôture était établie, il serait aussi en faveur d'un système d'affermage ou de répartition des fonds de pêche. Ensuite, il raccourcirait la saison de pêche; suivant lui, elle devrait commencer avec le printemps et finir le 15 juillet. Il répartirait des limites en donnant à toutes les fabriques existantes leurs fonds de pêche actuels. Il n'a guère confiance dans l'idée d'une répartition de limites par *cent trappes*, mais il laisserait aux pêcheurs la discrétion de pêches dans l'espace réparti. Ses limites à lui couvrent 15 milles de grève pour quatre fabriques—trois dans le Nouveau-Brunswick et une dans la province de Québec; elles ont tendu cette année près de 4,000 trappes. Quant à une taxe de licence, il la favoriserait; mais il ne croit pas que l'industrie pourrait payer une taxe considérable, et comme les permis de pêche au saumon ne coûtent que \$2 ou \$5, il pense que \$2 par mille pour la pêche du homard suffiraient. Il ne connaît d'autre remède à la situation actuelle qu'une clôture de trois ans. Les employés des fabriques ne seraient pas perdus pour le Canada, car ils retourneraient sur leurs terres (ils ont tous ce qu'on appelle de petites fermes), ou bien il s'occuperaient à d'autres pêches, comme ils le font aujourd'hui quand celle du homard est finie; après tout, la pêche du homard n'est qu'une question de quelques semaines seulement. La clôture absolue devra venir tôt ou tard; il faudra en arriver là. En mettant strictement à effet la loi qui fixe la longueur du homard à 9 pouces, on ferait fermer toutes les fabriques. Le second moyen, après la clôture pendant un certain nombre d'années, serait de raccourcir la saison de pêche, de la commencer dès que le temps le permettrait, et de la finir le 15 juillet—sur le principe qu'un demi-pain vaut mieux que pas de pain du tout. Pas de pêche après le 15 juillet. Il ne serait pas sage de faire commencer la saison de pêche le 1er août et de la continuer jusqu'à l'automne. Le homard n'est pas comme les autres poissons—une bonne année et une mauvaise année,—parce qu'il diminue graduellement tous les ans, bien que les engins de capture s'améliorent avec le temps. Il a pensé à permettre un mois de pêche pendant la clôture de trois ans ou plus, afin de ne pas laisser perdre la réputation du homard, etc; mais cela n'en vaudrait pas la peine, vu les déboursés considérables que cette exploitation temporaire occasionnerait. En réponse à M. Hackett, le témoin dit que quand il a commencé l'exploitation il y a quelques années il pouvait cultiver la pêche jusqu'au mois d'octobre, mais maintenant il est obligé de cesser les opérations au mois de juin parce que le homard fait défaut. Il ne pense pas qu'un an d'avis soit nécessaire pour permettre aux pêcheurs d'utiliser les matériaux qu'ils ont en réserve. Relativement à l'affermage des fonds de pêche, il ne craint pas la concurrence. Les observations de M. DesBrisay s'appliquent seulement à la baie des Chaleurs et aux côtes de Québec.

A Caraquette, le 4 août 1887, l'honorable Robt. Young, M.C.L., du Nouveau-Brunswick, donne son témoignage devant la commission. Il est propriétaire de deux fabriques de homard qui emploient 30 hommes à raison de \$35 par mois, et 30 femmes

à \$15, soit à peu près \$4,500 en gages. Il exploite cette industrie depuis six ans; au début 4 ou 5 homards suffisaient pour remplir une boîte; aujourd'hui il en faut à peu près 7. Il faut absolument un changement dans les règlements concernant la pêche du homard. Il est d'avis que, dans l'intérêt des paqueurs et du homard lui-même, la pêche ne devrait se faire que tous les deux ans. Il n'est pas paqueur de métier, mais il connaît le paquage d'après ses observations personnelles et les rapports que lui font ses hommes. Il est d'opinion que la pêche, dans les années alternées, devrait commencer entre le 15 juillet et le 1er août, alors que le homard a fini de frayer, et continuer pendant deux ou trois mois. Comme dit plus haut, il est en faveur d'une clôture de trois ans, et si elle n'est pas possible pour trois ans, alors pour deux ans au moins. Il ne craint pas que les pêcheurs interlopes viennent sur ses terrains, aussi ne voit-il pas la nécessité de l'affermage; on ne lui fait pas d'opposition indue dans ses affaires, et il croit en la concurrence légitime. Si des fonds de pêche étaient assignés, il voudrait que la loi actuelle concernant la longueur du homard fût mise à effet. L'exécution de cette loi ferait fermer la plupart des fabriques. Il considère que 9 pouces constituent une longueur raisonnable. Il pense que les pêcheurs consentiraient à une clôture totale tous les deux ans. Une pêche de six semaines seulement, en mai et en juin, ne ferait pas. Quant à la pêche alterne, c'est-à-dire tous les deux ans, ce serait chose nouvelle, et elle mérite considération; elle devrait commencer en 1889. Avant de changer l'ordre de choses existant, il devrait être donné avis d'un an. Si les fabriques étaient fermées, leurs employés ne seraient pas perdus pour le Canada, mais se livreraient à d'autres occupations. Si la loi actuelle concernant la longueur du homard était mise à effet, elle n'entraînerait pas la clôture de ses fabriques à lui, M. Young.

*A bord du navire "Miramichi", Baie du Vin, comté de Northumberland, N.-B., devant les commissaires, M. Wyse, de Chatham, garde pêche de Miramichi, donne son témoignage.*—Depuis quinze ans il est au fait de l'industrie du homard sur la côte septentrionale du Nouveau-Brunswick, et depuis deux ans il est propriétaire d'une fabrique. Il est convaincu qu'un changement est devenu nécessaire. Il suggère qu'on accorde une année de grâce aux paqueurs actuels pour se préparer au changement, puis que les fabriques restent fermées pendant trois ans—1889, 1890 et 1891—afin que le homard ait le temps de se récupérer; après cela une pêche de six semaines serait suffisante. Si le gouvernement ne peut établir une clôture de trois ans, il devrait ordonner que les trappes et casiers à homard soient construits de façon à ménager au fond une ouverture par laquelle puisse s'échapper, quand on les lève, le petit homard qui n'a pas la taille réglementaire. Quant à la répartition de fonds de pêche, si elle avait été faite il y a dix ou quinze ans, on s'en serait bien trouvé; mais maintenant elle aurait pour effet de faire passer l'industrie entre les mains de capitalistes étrangers qui voudraient prendre possession de nos terrains de pêche. M. Wyse voudrait avoir neuf milles de limites marines pour ses 1,200 trappes, pour la raison que le homard vient de l'est, du nord-ouest de l'île du Prince-Edouard, et passe à l'ouest. Si une protection équitable pouvait être établie par la répartition de fonds de pêche, elle serait avantageuse, mais il doute qu'elle puisse l'être maintenant. Si des fonds de pêche étaient répartis, cela représenterait pour lui une somme raisonnable par mille. Il suppose que cette mesure ne donnerait pas satisfaction au district qu'il représente, attendu que les pêcheurs ne sont pas habitués à de telles restrictions. Après la fin d'une clôture de quelques années, il considère qu'une saison de pêche entre le 15 mai et le 1er juillet serait suffisamment longue, avec les trappes bien espacées. Relativement à l'inspection des pêcheries de homard, M. Wyse est d'opinion que le système actuel de gardiens n'est pas bon. A son avis, il devrait y avoir des sous-inspecteurs pour le homard seulement, sans gardiens locaux. Il suggère que le seul remède serait de nommer un inspecteur spécial de homard, sans salaire, mais avec une allocation de tant par jour pendant la saison de pêche. Cet officier spécial devrait avoir le pouvoir de choisir et de renvoyer ses employés. Comme il ne peut inspecter les trappes avant qu'elles soient mises à l'eau, il devrait avoir le pouvoir de détruire les trappes qu'il trouverait illégales. Pour la première infraction il imposerait une amende de \$5. pour la seconde \$50, et pour la troisième



il saisirait et fermerait la fabrique jusqu'à ce qu'elle fût libérée par le gouvernement. Cette saisie ferait perdre la saison de pêche à leurs propriétaires et les forcerait à respecter la loi.

M. SAMUEL H NAPIER est dans l'industrie du homard depuis cinq ans.—Il suggère de donner un an d'avis, puis de clore pendant deux ou trois ans ; ou si la clôture totale n'est pas possible, de prohiber la pêche dans les eaux intérieures où les homards font la couvée. Mitchell a été le premier fabricant de conserves dans le golfe ; il exploite cette industrie depuis 1877. Dans les commencements, il remplissait une boîte avec 3½ homards ; aujourd'hui, il en faut 6 ou 6½. L'inférieur du petit homard qui entre dans la fabrication des conserves porte un grand préjudice à notre industrie. Les trappes à homard ont chassé la petite boîte, et les pêcheurs disent que la pêche du homard a amoindri la pêche maritime.

M. F. L. GATAIN, de *Bathurst, N. B., paqueur*.—Il a sur la côte méridionale de la baie des Chaleurs, une fabrique qui emploie 12 hommes à \$26 par mois, et de 10 à 15 femmes à \$10, soit environ \$1,400 de dépenses en gages. Cette fabrique fonctionne depuis 9 ans. Le homard devient plus petit et plus rare. Au commencement, trois homards suffisaient pour remplir une boîte ; maintenant il en faut un peu plus de six. M. Gatain est formellement d'opinion qu'il faut un changement quelconque. Il ne serait pas en faveur d'une clôture de trois ans, mais il considère que ce serait une protection suffisante de commencer la pêche aussitôt après le départ des glaces et de la terminer le 12 juillet, pendant une période de dix ans, afin de laisser le homard atteindre la taille réglementaire. Un des commissaires lui ayant demandé si ce ne serait pas une protection que d'élever la barre inférieure de la trappe sur un espace de deux pouces afin de permettre au petit homard de s'échapper, M. Gatain dit que cette ouverture laisserait le homard de 17 pouces dehors et ferait entrer le petit homard ; il suggérerait plutôt que les filets des trappes fussent élargis de 3½ pouces ; c'est ce qu'il a fait lui-même. Il ne croit pas que l'affermage des terrains de pêche fonctionnerait ; il n'en a pas besoin et cette mesure ne protégerait pas les fonds de pêche. Il défendrait la pêche à l'intérieur, c'est-à-dire dans les havres, les chevaux et les petites baies où le homard va frayer. La pêche après le 1er juillet est extrêmement préjudiciable. Sur la côte de la baie des Chaleurs la pêche d'automne n'est plus bonne. Il y a des gens, la plupart cultivateurs, qui, dans l'intervalle de leurs récoltes, pêchent avec des hameçons et des lignes de fond, font bouillir les pinces et les queues de homard, et en portent la viande aux fabriques, où ils la vendent 3½ centins la livre. En faisant clore la pêche au trois de juillet, on mettrait fin à cet abus. Grâce à ces cultivateurs pêcheurs, neuf fabriques qu'il nomme ont continué leurs opérations après le mois de juillet. Si les saisons réservées qu'il suggère étaient adoptées, elles feraient fermer la moitié des fabriques établies sur la baie des Chaleurs. Il ne pense pas que la pêche du homard fasse tort à celle du saumon.

M. JAMES HICKSON, *garde-pêche du comté de Gloucester*.—Il a entendu le témoignage précédent, et il y abonde, excepté en ce qui concerne l'affermage de fonds de pêche qu'il préconise, parce que cette mesure donnerait un plus grand contrôle à l'officier des pêcheries en lui conférant le pouvoir de suspendre les licences des paqueurs en cas de commission d'illégalités. C'est ce qu'il a pu constater pour la pêche du saumon. Si des fonds de pêche étaient donnés à bail, quelques fabriques protégeraient les leurs ; d'autres n'en feraient rien. Aujourd'hui, il est impossible de mettre la loi à effet. Clore la pêche au 1er juillet serait un grand avantage, mais il ne peut dire si ce serait une protection complète. On pourrait essayer pendant un an ou deux, et si cela ne réussissait pas, alors on pourrait établir une clôture de quelques années. Sans un système d'affermage, on ne peut faire respecter le règlement qui concerne la longueur légale du homard. Il ne pense pas que cette mesure provoquerait bien des plaintes. Il suggérerait que la taxe des licences fût purement nominale. L'affermage donnerait aussi aux paqueurs plus de contrôle sur leurs pêcheurs. La pêche du homard ne porte pas préjudice à celle du saumon, quand les trappes sont à plus de 250 verges d'une rivière à saumon. Il n'a pas entendu formuler de plaintes. Il n'y a pas d'huîtres dans le comté de Gloucester.

En route pour Caraquette, les commissaires eurent une entrevue avec M. JOHN WINDSOR, de Petit-Rocher, qui a trois fabriques et emploie 50 hommes à \$36 par mois en moyenne, et 50 femmes à \$12,—soit \$7,200 pour main-d'œuvre cette année. Aujourd'hui, ces fabriques prennent 7 homards pour remplir une boîte. Ce monsieur ne voit pas qu'un changement de saisons de pêche améliorerait les choses; de fait, il ne voit pas la nécessité d'une saison réservée fixe dans la baie des Chaleurs. Certainement si les fabriques devaient être fermées pendant un certain nombre d'années, il faudrait au moins un an d'avis pour y préparer les intéressés, et même alors il ne consentirait qu'à une clôture d'un an, à titre d'essai. M. Windsor fait ici allusion, moitié en riant, aux fabriques de homard qui demandent compensation au gouvernement pour clôture compulsoire. L'année dernière, avec moins de trappes qu'à l'ordinaire, il a fait 2,500 caisses; cette année, 1,000 seulement. Sans doute le homard diminue; les fabriques sont obligées de suspendre leurs opérations parce que la matière manque. Aucune fabrique ne peut maintenant s'en tenir au homard de 9 pouces; par conséquent le gouvernement pourrait prescrire la clôture pendant un an pour essayer, non pas pendant deux ans. Il n'approuve pas l'affermage, et le peuple regretterait.

M. JOSEPH POIRIER, *paqueur, du comté de Gloucester*, a été interrogé par les commissaires au même endroit et le même jour. Il a entendu le témoin précédent et il s'accorde avec lui en général, mais il pense qu'une clôture totale pendant un an seulement ne produirait aucun bien. Il préférerait qu'elle fût plus longue. Il abonde absolument dans le même sens que M. Windsor sur la question de l'affermage des fonds de pêche.

M. BOURGEOIS, *de Caraquette*, donne son témoignage. Invité à exprimer son opinion sur la taille du homard: "Je crois," dit-il, "que le homard est aussi gros que l'année dernière; pendant les premières semaines de la saison, il était plus gros qu'il a été par la suite, jusqu'à ce qu'il devint très petit." Il pense qu'un avis d'un an devrait être donné, moyennant quoi il consentirait à une clôture de trois ans qui améliorerait la pêcherie. Il est en faveur de l'affermage et donnerait \$5 par mille pour prévenir l'empêchement. Il ne saurait dire si les pêcheurs seraient opposés à la répartition de fonds de pêche. Il est d'avis qu'une pêche de six semaines ne serait pas suffisante. Il préférerait que la saison restât telle qu'elle est, sans relâche au mois de juillet.

A *Dalhousie*, 9 août 1887, M. SIMON MCGREGOR, *paqueur de homard*, donne son témoignage. A la Pointe-Miscou comté de Gloucester, il a une fabrique qui est établie depuis 1880, et qui emploie 30 hommes à \$25 par mois et 20 femmes à \$10, ce qui constitue un déboursé de \$2,850 pour la main-d'œuvre cette année. En 1886 il a employé 1,500 trappes et paqué 1,300 caisses; en 1887, avec le même nombre de trappes, il n'a paqué que 1,000 caisses. Le homard est plus rare et plus petit. M. McGregor achète le homard au poids, et il ne peut dire combien il faut de homards pour remplir une boîte. La pêcherie décroît tous les ans. Le meilleur moyen de la protéger et préserver serait de faire observer les règlements en ce qui concerne la taille et la fraie, et d'établir une saison de pêche plus courte: cette saison devrait commencer vers le 15 mai et finir pas plus tard que le 15 juillet. Il croit qu'elle serait amplement suffisante. Il est opposé à une clôture de plusieurs années, ainsi qu'à l'affermage de fonds de pêche aux paqueurs. Cet affermage ne protégerait pas le homard, il n'est pas nécessaire et il créerait des mécontentements. M. McGregor exploite aussi la pêche du saumon, et il déclare que les trappes à homard ne lui font aucun tort.

M. HADDOW, *Bathurst, comté de Gloucester*, donne son témoignage.—Il est propriétaire de deux fabriques qui ne fonctionnent pas en ce moment. Le homard n'est pas abondant, il diminue. Si la pêche doit continuer il faudra en modifier les époques. Il serait nécessaire qu'il y eût relâche entre le 20 juillet et le 20 août. Au mois de septembre le homard est plus gros et plus facile à paquer. M. Haddow voudrait que la pêche commençât au mois de mai et se continuât jusqu'à la mi-juillet—relâche d'un mois jusqu'à la mi-août et reprise jusqu'à la fin de septembre. Il voit un obstacle sérieux à une clôture de trois ans. Il ne pense pas qu'une pêche de dix semaines serait suffisante; elle devrait être de trois mois, et le garde-pêche local

---

devrait en fixer l'ouverture et la clôture. Il ne pense pas qu'il serait avantageux de faire une ouverture de deux pouces au fond des troppes. Il est d'avis que la pêche du homard ne fait pas de tort à celle du saumon.

Le 29 les commissaires visitèrent la fabrique de *M. André*, à la *Pointe Casey*, comté de *Kent*, où ils trouvèrent plusieurs boisseaux de homard dont la plupart avaient 8 pouces de long, ce qui est mieux que beaucoup d'autres captures qu'ils ont vues. La fabrique de *M. André* emploie à peu près 700 trappes qui rapportent, à chaque levée, environ 900 homards. Un homard de 11 pouces pèse à peu près  $1\frac{3}{4}$  lb. A cette fabrique, 100 lbs. de homard font 20 boîtes. Huit ou neuf employés flânaient. Si la fabrique était fermée ils n'iraient pas au Etats-Unis, mais retourneraient aux terres d'où ils viennent.

## ANNEXE N° 3.

## NOUVELLE-ECOSSE.

A *Sydney, Cap-Breton*, le 27 avril, M. BAKER donne son témoignage devant la commission. Ce monsieur a des fabriques à *Port-Hood, Gabarus, Lingan et Cap-Nord*, où il a paqué 5,600 caisses. Il a travaillé pendant 5 ans sur la côte méridionale. Il existe une différence notable dans la grosseur du homard sur la côte septentrionale et sur la côte méridionale du Cap-Breton. Sur cette dernière, 3 ou 3½ homards, pris dans 4½ brasses d'eau, remplissent une boîte d'une livre ; mais sur la côte septentrionale il en faut 5 et 5½, pris dans 2½ brasses d'eau, pour faire la même mesure. Un repos dans le mois de juillet ne ferait pas, il arrêterait les affaires. Il suggérerait, pour ces endroits, que la pêche commençât le 25 mai et finit le 10 août. Juillet est le meilleur temps pour la pêche au Cap-Breton, et jusqu'au 25 août le homard est dans sa meilleure condition. Si la pêche commençait aussitôt que le temps le permettrait, ce qui n'est guère jamais avant le 25 mai, il préférerait le mois de juillet à celui de juin. Une fabrique fait généralement des profits après le premier mois (disons juillet et après). Ces observations s'appliquent à la côte, depuis le cap Saint-Laurent jusqu'à l'An-e Ouest. Une grande quantité d'œufs apparaissent après le 1er juillet, et on en trouve plus ou moins en tous temps. Il n'a pas objection à ce que la longueur légale du homard soit de 9 pouces, et il ne pense pas que le crustacé de cette taille fasse défaut d'ici à 30 ans. Le homard pris au large est le meilleur, et il est de première qualité au mois d'août. M. Baker voudrait que la présente saison de pêche fût prolongée de dix jours, dans l'intérêt de tous les paqueurs. La répartition de fonds de pêche pourrait faire, mais elle ne conviendrait pas aux pêcheurs. En réalité, cette répartition n'est ni nécessaire ni désirable dans les localités en question. Naturellement, une clôture de quelques années augmenterait la pêche ; là où l'on prend aujourd'hui 2,000 homards, on pourrait en prendre 5,000. M. Baker n'exprime aucune opinion arrêtée quant à la clôture. Le Cap-Breton n'est pas sur le même pied que la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse ; du Cap-Nord à Gabarus il y a un mois de retard avec le détroit de Canso.

M. GREENER, associé de M. BAKER à *Gabarus*, donne son témoignage—Le homard est généralement plus gros à partir du 20 juillet jusqu'à la fin de la saison de pêche, et il est chargé d'œufs à différentes saisons de l'année. M. Greener ne connaît pas la durée moyenne de la vie des homards, mais il a vu sur quelques-uns des marques qui sembleraient indiquer 15 ou 20 ans. La meilleure manière de protéger le homard, c'est de prendre des mesures pour que le règlement concernant la longueur légale soit observé. Même le homard au-dessous de la taille réglementaire devient rare, et les fabriques le prennent tout petit. Quant à la prolongation du temps de la pêche récemment accordée au Cap-Breton et à la Nouvelle-Ecosse, il l'approuve. Un des commissaires lui ayant demandé pourquoi on ne tend pas plus de trappes dans ces localités, il répond que c'est parce qu'elles sont trop dispendieuses et qu'elles ne rapporteraient aucun profit, à moins que la saison de pêche ne fût prolongée. Quant au poids du crustacé, à partir de la mi-juillet 50 homards devraient peser 100 livres, mais avant cela ils pèseraient 20 livres de moins. Souvent le mauvais temps fait perdre 25 pour 100 de la capture. On ne veut pas que les fabriques soient fermées pendant un certain nombre d'années au Cap-Breton, et il ne voit pas comment cette clôture protégerait le homard.

M. H. F. BAKER, FILS.—Il a des fabriques à *Petit Bras d'Or, Ingonish, Baie-des-Vaches* et à *l'Île Saint-Pierre, près le canal Saint-Pierre* ; elles ne sont pas aussi au nord que celles de son frère. Son homard est bon, mais plus tardif que celui du sud. Il n'a jamais vu un homard à test tendre avant le mois de septembre, du 1er au 16. On ne peut protéger le homard chargé d'œufs ; les pêcheurs enlèvent les œufs. Vous

ne pouvez protéger le homard au moyen d'une saison réservée. Quand il n'y avait pas de saisons réservées, on ne prenait pas plus de homard que maintenant. Les livres bleus prétendent que le homard fraie au mois de juillet; ce n'est pas vrai, car il fraie au mois d'août. A propos du témoignage de son frère et des règlements en vigueur, les paqueurs devraient avoir le mois de septembre, car depuis sept ans il n'y a pas eu plus de deux mois de pêche par année, et encore on ne peut compter que 33 jours pleins sur ces deux mois. Si le gouvernement n'accordait que six semaines ou deux mois, les paqueurs devraient avoir le droit de choisir le temps qui leur convient le mieux, car il y a une grande différence dans un espace de quelques milles. Quant à la clôture pendant un certain nombre d'années, la pêche ne devrait être défendue que dans les endroits où le homard est rare; mais les fonds nouveaux ne devraient pas être prohibés; il serait souverainement injuste d'imposer des restrictions; il vaudrait mieux laisser continuer un certain nombre de fabriques, défendre d'en établir de nouvelles, et donner à celles qui existent des licences pour un nombre donné de trappes.

M. COLIN C. BELL, *Sydney*, ancien paqueur de la maison L. Pickard et Cie, de Boston, E.-U., a entendu le témoignage précédent et abonde dans le même sens que M. Baker.

M. CORBETT, *Sydney*, souscrit volontiers à tout ce qui vient d'être dit. Il est dans l'industrie depuis deux ans; il a fait construire une fabrique ce printemps, et elle était terminée au 1er juin. Il a demandé cette année une prolongation du temps de la pêche. Il n'a pas pu commencer les opérations avant le 4 juin, parce que le homard était rare. Il a pris et paqué les meilleurs homards à partir du 29 juillet; cependant, ils étaient bien développés au mois de juin, les queues avaient atteint leur plein développement, mais les pinces manquaient de fermeté. En étudiant bien les habitudes du homard, il pense qu'il y en a deux espèces: une à écailles semi-transparentes qui reste sédentaire dans les eaux basses, et l'autre à grandes écailles, le homard de mer ou voyageur, ayant de 10 à 16 pouces de long et dont les pinces sont de forme différente.

M. GEORGE HURST, *paqueur, de Canso, N.-E.*—Il a des intérêts dans deux fabriques, à Canso. Il est au fait de cette industrie depuis 14 ou 15 ans. Sans doute il trouve que la pêche diminue; il faut maintenant de 5 $\frac{1}{2}$  à 6 homards pour remplir une boîte d'une livre. Le homard est gros en arrière du cap, où il y a des roches et du caillou jusqu'à 200 verges de la côte. Le nombre moyen des homards reproducteurs est d'environ 60 sur 500. Même si la pêche était close le 15 juillet, cela n'aurait aucun effet pour protéger le homard ou les pêcheurs. M. Hurst pense que la loi actuelle, si elle était mise à exécution, suffirait; mais il faudrait plus de gardiens. Il croit aussi que la pêche du homard ne devrait pas être faite dans la limite des trois milles. La clôture en automne n'aurait pas beaucoup d'effet; la présente saison de pêche est excellente. Il est d'avis que les pêcheurs devraient avoir la liberté de pêcher partout où ils voudraient. Les pêcheurs seraient opposés à la répartition des fonds de pêche. En réponse au commissaire Ogden, M. Hurst dit que ce système ne conviendrait pas à la Nouvelle-Ecosse. Il n'a pas encore suffisamment étudié la question de la clôture pour répondre.

M. LEONARD SCHREIDER, *paqueur de Canso.*—Il est dans l'industrie depuis 5 ans, mais il a déjà fait la pêche pendant une année il y a 14 ans. Il ne voit pas beaucoup de différence dans la grosseur du homard entre il y a 14 ans et maintenant; il n'a certainement pas vu de différence dans les deux dernières années; il n'y a pas de plaintes au sujet de la longueur du homard. Il croit que les règlements actuels sont constamment violés; s'ils étaient bien observés, tout irait à merveille. Il considère que la présente saison de pêche est suffisamment longue; il n'en voudrait pas de plus courte, ni de 6 mois ni même de 2 mois. L'octroi de baux ruinerait tout simplement l'industrie dans la partie orientale de Guysboro. Depuis l'île au Renard jusqu'à l'île aux Atocas, il n'y a pas place pour des limites. Actuellement la Compagnie de Paquage de Portland exploite toute la côte. Il désapprouve entièrement la clôture pendant un certain nombre d'années. Si la clôture avait lieu, les hommes se trouveraient sans emploi et s'en iraient aux Etats-Unis, à Gloucester, où ils auraient de

l'ouvrage. On n'en serait pas mieux si avis d'un an était donné avant la clôture. L'année dernière il a tendu 4,200 trappes, cette année 2,500 seulement.

M. WHITE, *paqueur de homard, Canso*.—Il n'est pas besoin d'une clôture de quelques années à Canso. Il n'y a pas de changement visible dans la longueur ou la quantité du homard. Autrefois, comme aujourd'hui, 5 lbs. de homard brut non bouilli faisaient 16 onces de viande. Quand à raccourcir la saison de pêche, il faudrait des règlements différents pour les différentes localités. Suivant lui le mois d'août est peut-être le plus favorable. Il n'approuve pas l'affermage; ce système serait impraticable.

M. WILLIAM FRASER, de BURNHAM ET MORELL, *Caribou, N.-E.*—Il a fait des opérations pendant six ans à Caribou et à Saint-Jean. Comme saison de pêche la plus favorable, il recommanderait qu'elle commençât le plus tôt possible pour continuer jusqu'au 10 juillet; ensuite, relâche jusqu'au 10 août, puis reprise de la pêche jusqu'à la fin de septembre. Il ne serait pas en faveur d'une clôture de plusieurs années. Il attribue la diminution du homard à ce que la pêche a été faite dans un temps qui ne convenait pas. Aux mois de juin et juillet, la moitié des homards capturés sont chargés de frai; mais après le 10 août, pas 2 sur 1,000.

M. F. W. FORREST, *paqueur de homard, Baie Plaisante, 20 milles au sud de Chéticamp, ouest du Cap Breton*.—En établissant des règlements pour la pêche du homard, il faudrait fixer des dates différentes pour la pêche et les saisons réservées dans les différentes sections. Les différentes localités exigent des dates différentes. La côte septentrionale du Cap-Breton a un mois de retard sur la terre ferme, quoique les glaces en partent très vite. M. Forrest est dans l'industrie depuis sept ans. Il commence les opérations pas bien longtemps avant le 1er juin. Quatre homards font une boîte. Il était autrefois au Cap George. En 1881, il suffisait de 4 et 4½ homards pour remplir une boîte; l'année dernière il en fallait 7, conséquence d'une pêche excessive. Les sections où il faut 7 homards pour remplir une boîte devraient être closes. L'affermage des fonds de pêche n'est pas nécessaire; les gens ne s'y opposeraient pas, mais les pêcheurs continueraient tout de même à pêcher avec excès. Une rigoureuse exécution de la loi et des règlements actuels est la seule manière de protéger la pêcherie. Les présentes saisons de pêche et saisons réservées sont excellentes. Il considère qu'un homard de 9 pouces a 4 ans. Si la saison devait être raccourcie, on devrait accorder juillet comme mois de pêche. Chez lui, le homard fraie au mois d'août.

MM. F. B. HAMBLIN ET CIE, *paqueurs de homard, Pictou, N.-E.*—Nous avons trois fabriques dans la Nouvelle-Ecosse et une à l'île du Prince-Edouard. Nous employons 108 hommes, dont 70 au moins sont pêcheurs, et ils gagnent cette année \$50 par mois; nous employons aussi 36 femmes à \$13 par mois. Il faut 4½ à 5 homards pour remplir une boîte d'une livre; l'année dernière, il en fallait 5. Les deux premières années nous avons pris tout le gros homard; nous devons maintenant nous contenter de homards plus petits, car nous n'avons pas vu une grande différence de taille dans les trois dernières années. Les homards qui ont frayé sur les fonds il y a trois ans paraissent y être restés, ce qui confirme l'opinion que la pêcherie de homard est locale. Nous avons pris du homard à travers la glace, ce qui fait voir qu'il y en a là en hiver. MM. Hamblin essaient de rejeter tous les homards qui n'ont pas 9 pouces de long, mais si la loi qui fixe la longueur du homard à 9 pouces est rigide mise à effet, l'industrie s'en ressentira. Les reproducteurs chargés d'œufs arrivent en bancs au mois de juillet; vers le 10 de ce mois ils forment 25 pour 100 de la capture totale, mais après cela ils diminuent. MM. Hamblin insistent toujours pour les homards de 9 pouces, mais ils ont vu après coup qu'il y en avait un tiers au-dessous de la taille réglementaire.

Il n'y a pas de profit à fabriquer des conserves avec des homards de moins de 7 pouces de long. La rigoureuse exécution de la loi des 9 pouces entraînerait la clôture de toutes les fabriques. Une pêche de six semaines seulement ne couvrirait pas les frais de l'exploitation. On ne peut faire d'opérations à moins d'une pêche de trois mois. M. Hamblin croit sincèrement que si le homard est protégé pendant la saison de la fraie, il ne peut être exterminé. Cette protection suffirait amplement à pré-

server la pêcherie. Il devrait y avoir des saisons de pêche différentes pour les différentes sections. D'après M. Hamblin, une variation de dix jours dans la date des saisons réservées serait suffisante pour couvrir l'industrie dans tout le Canada; quant à la clôture pendant quelques années, soit trois ans ou même deux, il y serait opposé, pour la raison qu'au bout de ce temps-là, après la reprise, nous en serions absolument au même point qu'aujourd'hui. Si les fabriques étaient fermées, les pêcheurs s'en iraient chercher de l'ouvrage aux Etats-Unis. L'affermage des fonds de pêche protégerait les paqueurs dans une certaine mesure, en prévenant les empiètements et l'encombrement, mais pas tout à fait. Quant à lui, il aimerait un système d'affermage, et il en a écrit au département. Il serait opposé à la clôture absolue pour un temps plus ou moins long; mais il insiste pour qu'il y ait une clôture de quatre ou cinq semaines pendant l'époque de la fraie. En général il commence la pêche le 20 mai; c'est le plus tôt qu'on puisse la faire dans le détroit. Un repos pendant la fraie, puis reprise des opérations afin d'avoir en automne une pêche d'égale longueur. Le témoin dit qu'il est obligé de pêcher tout le temps afin de conserver ses hommes. L'année dernière il a paqué 5,000 caisses; cette année, environ 4,200. Valeur de ses trois fabriques, de \$20,000 à \$25,000. Il y a vingt ans, sur la côte du Maine, on a volontairement cessé la pêche au mois de juillet parce qu'elle ne rémunérait pas, et cependant le homard était pêché. Il ne pense pas que la côte du Maine ait d'aussi bonnes frayères que les nôtres. Autrefois on y a trouvé du homard de 10 et 15 lbs., et un qui pesait 25 lbs. Un seul homard remplissait deux boîtes. Relativement à sa fabrique de l'Île du Prince-Edouard, M. Hamblin mentionne qu'il a remarqué que le homard mettait deux jours à se rendre de la fabrique de Duncan McInnis à celle de Ward, et avant la fraie qu'il venait de l'est à la fabrique de Hamblin, mais de l'ouest après la fraie. M. Hamblin pense qu'un homard de 4 pouces a un an; un homard de 6 pouces, de 18 mois à 2 ans; un homard de 7½ pouces, 3 ans, et un homard de 9 pouces 4 ans: il croît à peu près de 2 pouces par année après la première année.

M. A. CORWIN, employé à la fabrique de homard de Caribou, N.-E., et pendant cinq ans à Miminigash, dit que dans cet espace de temps il n'a pas vu de homards réellement bons à Miminigash. A Caribou, il en faut de 5 à 5½ pour remplir une boîte; auparavant il n'en fallait que 4½. Le homard est bon pendant les mois de mai et juin et jusqu'au 25 juillet, mais il s'écaille jusqu'au 20 août, époque de la clôture. Il suggère de retrancher août et de donner septembre comme mois de pêche. Mettre la loi des 9 pouces à exécution serait fermer quelques fabriques, mais pas toutes. Si les fabriques étaient fermées pendant trois ans, les pêcheurs de homard ne sont pas en moyens de se procurer de nouveaux engins pour la pêche maritime.

M. GEORGE ROWLINGS, garde-pêche du havre de Misquodoboit. — Il est garde-pêche depuis un an seulement. Il sait que le homard est plus petit qu'il y a six ans. Il visite les fabriques six ou sept fois par année, et il estime qu'il faut de 3 à 4 homards pour remplir une boîte. Son district s'étend de Dartmouth à Ecum-Secum, environ 130 milles, et ses observations s'appliquent à ce district. Il pense que si la loi actuelle était strictement mise à exécution, elle suffirait pour protéger la pêcherie. Il recommanderait que la saison de pêche commence aussitôt que possible au printemps et se terminât pour toute l'année au 1er juillet. Il ne pense pas qu'il soit nécessaire de fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années. Il croit que la vente de homards frais aux Etats-Unis fait tort aux fabriques, et il voudrait qu'on y mît fin.

M. S. S. FORREST, paqueur de homard dans la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard, ainsi qu'à Terre-Neuve. M. Forrest avait déjà été interrogé par les commissaires à Georgetown, I. P.-E., et aujourd'hui, à Halifax, il confirme son témoignage précédent, qui s'applique sous quelques rapports à la Nouvelle-Ecosse. Il est opposé à tout système d'affermage. Pour maintenir les règlements actuels en vigueur, il faudrait un gardien pour chaque fabrique. Il emploie 1,300 trappes. 9 pouces constituent une longueur légale suffisante pour le homard en conserves; 10½ pouces seraient trop. A sa fabrique de la Nouvelle-Ecosse la fraie a lieu dans le mois de juillet; 10 pour 100 environ des homards capturés sont chargés d'œufs, mais les proportions varient considérablement. M. Forrest voudrait deux mois de pêche dans

la Nouvelle-Ecosse, et juillet ne serait pas un de ces deux mois. Il faudrait des dates différentes pour les différentes localités. Evidemment, une clôture de trois ans et seulement deux mois de pêche après la réouverture seraient une mesure héroïque. M. Forrest soumet aux commissaires des échantillons de conserves fabriquées par lui il y a trois ans et qui sont en parfaite condition. Un entretien s'engage sur l'histoire naturelle du homard et sur la manière de reconnaître les mâles et les femelles, chez ces dernières la queue est longue et large, celle des mâles est plus petite, et leurs pinces sont plus grandes que celles des femelles. La prolongation du temps de pêche accordée cette année au comté de Guysboro a créé des jalousies dans le comté d'Halifax. La saison de pêche est déjà trop longue. Elle devrait être raccourcie d'un mois, juillet, puis close pour deux ans seulement. Juillet passé, le homard est inférieur. Dans le midi de la Nouvelle-Ecosse, cette année est la plus difficile. Autrefois 3 ou 3½ homards suffisaient pour remplir une boîte; maintenant, il en faut de 6 à 7. Il ne pense pas qu'une clôture de quelques années soit nécessaire sur la côte de l'Atlantique, mais dans le golfe elle est indispensable. Il n'y a pas de doute qu'une loi fixant la taille réglementaire à 12 pouces serait une grande protection, mais en exécutant rigoureusement celle qui fixe la longueur légale à 9 pouces on ferme un bon nombre de fabriques. Pour résumer, close pendant un an ou deux, raccourcir la saison de pêche et mettre la loi à effet.

MM. ROBERT SIMPSON ET CIE, d'Halifax.—Ils voudraient le maintien des règlements actuels, excepté qu'ils désireraient que la saison de pêche fût plus courte et qu'elle finit au 1er juillet. A Prospect et Sambo, le homard est aussi gros que jamais, ainsi qu'à la rivière au Saumon et à la baie Spry. Ils se servent de homards pris dans 30 brasses d'eau. Il faut en moyenne de 3½ à 4 homards pour remplir une boîte d'une livre. Ils se servent du homard d'une trentaine de fabriques et en fournissent à 9. Une clôture de quelques années ferait fermer toutes les fabriques de conserves. Tout ce qu'il faut pour protéger la pêcherie, c'est de faire exécuter la loi et les règlements actuels, et de close la pêche au 1er juillet. C'est surtout pendant le mois de juillet que se prend le homard défectueux. Ils considèrent qu'un homard de 9 pouces est très bon, et que le homard de 10½ à 12 pouces est trop gros. Le commerce de homard vivant qui se fait aujourd'hui sur une grande échelle dans les comtés de Yarmouth, Shelburne, et Digby, et qui menace de se développer, a et aura un très sérieux effet sur la fabrication des conserves. Des homards vivants qui n'ont pas nominalement plus de 10½ pouces, longueur légale aux Etats-Unis, sont expédiés à Boston, où la demande excède la production. Les acheteurs de ces homards, dans la Nouvelle-Ecosse, ne les paient pas au 100, mais à la pièce; par conséquent les pêcheurs font plus d'argent en tuant les gros homards pour les vendre aux exportateurs, et ils ne laissent ensuite que les rebuts pour la fabrication des conserves. C'est très préjudiciable à l'industrie, car quoique le type de la Nouvelle-Ecosse soit 10½ pouces, quelques exportateurs achètent en gros à 9 pouces. L'autre jour, un individu offrait à acheter tout le homard étalé sur le quai, gros et petit, et au mois de juillet il a fallu en jeter à la voirie 12,000 qui étaient gâtés. C'est pour ce commerce que le joli navire à vapeur *Electro* a été spécialement construit: il dépose sa cargaison sur le marché de Boston 17 heures après son départ de Yarmouth. Les paqueurs, qui se sentent lésés, vont bientôt exposer leurs griefs au ministre.

Note.—Les commissaires ont visité l'*Electro*.

MM. E. D. et S. STAYNOR, paqueurs de homard, Halifax, N.-E., sont propriétaires de 4 fabriques. Ils semblent avoir de la répugnance à admettre que le homard diminue en grosseur et en nombre. Ils croient que si la loi actuelle qui fixe la taille réglementaire du homard à neuf pouces était observée, ce serait assez. Il faudrait un inspecteur pour chaque fabrique, mais ils croient que les fabriques n'auraient pas objection à défrayer une partie des dépenses. Ils compteraient beaucoup sur l'effet d'une amende de \$5 par homard. Ils ne sont pas en faveur d'une clôture de trois ans; elle serait fatale pour un grand nombre de gens qui dépendent entièrement des fabriques. Avant l'exploitation du homard, le pêcheur ne pouvait que vivre avec sa pêche. Mais maintenant il achète de la farine, etc. Ils ne pourraient pas laisser raccourcir la saison, mais ils pensent que la mise à effet de la loi concer-



nant la taille réglementaire de 9 pouces suffirait. Ils remplissent une boîte de une livre avec 4½ homards. Ils en sont venus à la conclusion que le gros et le petit homards ne vont pas ensemble : les petits fréquentent les eaux peu profondes, et les gros vont au large. Si le système d'affermage pouvait être établi, il ferait du bien aux paqueurs. M. Staynor est intéressé, avec M. Poole, dans l'exploitation du homard vivant de 10½ pouces aux États-Unis ; ils en ont exporté 60,000 à peu près. Il paraît alarmé à la nouvelle que le type américain du homard va être élevé à 12 pouces, et il opine que cela va faire une grande différence dans la pêche.

M. J. H. TOWNSEND, *paqueur de homard, Halifax*.—Lui et M. Stairs ont préparé un mémoire demandant au ministre d'instituer une commission chargée d'étudier la question de la pêche du homard. Il ne peut dire si le homard augmente en grosseur et en nombre, mais tous les ans de nouvelles fabriques surgissent. La diminution en grosseur est le signe précurseur de la diminution en nombre. Les temps sont difficiles. C'est pourquoi il a demandé au gouvernement deux mois de plus, pour la pêche de cette année, août et septembre ; mais il ne les a pas obtenus. M. Townsend expose une théorie à l'effet qu'il faut au homard un fond de cailloutis—que c'est sur ces fonds seulement qu'il se réunit en nombre, et que plusieurs de ces fonds sont maintenant à nu. La question est de savoir ce qui a causé cette nudité. À cet égard, les pêcheurs aux rets dans la baie de la Batture disent que la vermine marine a détruit les plantes marines et laissé les rochers à nu. Comme corollaire, les homards, ces balayeurs de la mer, n'étant plus en aussi grand nombre, ont perdu la balance sur la vermine marine :—ce qui affecte aussi les autres pêches, car le hareng et le maquereau ne vont pas dans les eaux remplies de vermine. Le maquereau est venu au cap de Sable cette année et il en est reparti quelques heures après, probablement pour cette raison. L'empoisonnement de l'eau par la boîte fixée aux trappes n'est pas étranger non plus à ce résultat. Le homard est le premier chaînon de la grande chaîne de nos pêches maritimes, et il devrait être protégé. De Halifax à Canso, pas un seul pêcheur n'est dans une aussi bonne condition qu'il l'était il y a dix ans, comme s'il n'y avait jamais eu de homard sur la côte. Avant la pêche du homard, chaque pêcheur avait un grément pour la pêche du hareng et du maquereau. M. Townsend a entendu 50 pêcheurs dire qu'ils auraient voulu n'avoir jamais vu un homard. Les pêcheurs de homards dépensent leurs gages à mesure qu'ils les reçoivent, et il ne leur reste plus rien ensuite. Autrefois, lorsqu'ils avaient un grément de pêche, il leur revenait quelque chose à la fin de la saison. Il est probablement trop tard pour opérer une réforme ; mais le seul remède est d'obliger chaque fabrique à prendre une licence, car à l'heure présente la concurrence est excessive et les pêcheurs s'appauvrissent. Le pêcheur prend tout ce qu'il peut, —il m'apporte sa capture, je la refuse ; mais il me faut l'accepter, ou bien il la vend à Tom Brown.—Limitez le nombre des fabriques sur la côte. Les pêcheurs devraient être soumis aux mêmes peines que les paqueurs pour les illégalités commises dans la pêche. Il n'y a que deux manières de remédier au mal : la première de fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années ; ou, la seconde, de préposer à chaque fabrique un inspecteur qui serait payé par la fabrique elle-même ; cet inspecteur devrait être un étranger, non pas un voisin, et devrait fournir des garanties de sa fidélité. Mais en supposant qu'on permettrait aux fabriques de continuer leurs opérations, la première chose à faire serait de modifier la saison réservée de manière à ce qu'elle convienne aux différentes localités, d'autant plus que le homard fraie plus tôt dans l'ouest et plus tard dans l'est. Comme M. M. Foster et Burnham, M. Townsend est d'avis qu'il ne devrait pas être permis de prendre du homard après le 1er septembre.—*Question* : Alors, devrait-on ou ne devrait-on pas permettre la pêche en septembre ?—*Réponse* : Pour aucune raison, la pêche ne devrait pas être permise après le 10 juillet. S'il n'y avait que deux mois de pêche, cela obligerait les pêcheurs à se grouper pour la pêche maritime. Accorder des permis de pêche, à la condition de les revokeur en cas d'infraction aux règlements. Si les États-Unis avaient adopté un système de licences, leurs pêcheries de homard ne seraient pas ruinées. Nous sommes à la veille d'en faire autant.

M. ISAAC WATERS, *paqueur et exportateur, Halifax*.—Il y a 23 ans qu'il est dans l'industrie. Ses principes opérations se font sur les côtes, et quoique le homard de-

viennent plus petit, il ne pense pas que l'on doive en conclure qu'il est exterminé. C'est la pêche du mois de juillet qui a fait le mal, et les fabriques auxquelles il est lié ne se serviraient pas d'un homard pris au mois de juillet. Une saison de pêche commençant le 1er avril et finissant le 10 juillet serait agréable, croit-il, aux sept huitièmes des paqueurs. A son point de vue, il vaut mieux avoir \$1 sur \$1,000 que 50 centins sur \$500. Le produit de l'année dernière n'est pas encore vendu en Angleterre. D'après sa connaissance personnelle, le surplus qui reste provient d'une pêche excessive; un grand nombre d'épiciers anglais ont cessé de vendre les conserves de homard, à cause de l'infériorité de l'article. C'est en grande partie de l'Île du Prince-Edouard qu'est expédié cet article inférieur. Il croit que le meilleur homard du monde vient de la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse, et le premier paqueur du Nouveau-Brunswick ne pourrait pas produire un article aussi bon. La clôture des fabriques pendant un certain nombre d'années serait une mesure héroïque. Je préférerais plutôt restreindre la saison de pêche dans les limites les plus étroites. L'exportation du homard vivant est de la plus haute importance. Les pêcheurs qui envoient leurs meilleurs homards aux Etats-Unis se font un grand tort en définitive et ils ne songent guère à l'avenir de leurs familles; mais il est difficile de faire une législation à ce sujet. Les paqueurs devraient s'entendre pour ne pas acheter des pêcheurs qui expédient le gros homard aux marchés américains.

M. JAMES W. GARDNER, *exportateur de homard et fabricant de conserves, Yarmouth, N.-E.*—Il a été l'un des premiers à faire l'exportation du homard vivant. Ce commerce, qui a débuté bien modestement il y a dix ans, a pris aujourd'hui de très vastes proportions. Si les fabriques ne se servaient pas de homards de 6 pouces, la pêche pourrait revivre. Nous bornons nos achats pour l'exportation du homard de 10½ pouces, c'est le type américain, et les fabriques consomment bien vite le petit homard. Nous prenons certainement autant de homards, de ce type qu'autrefois; mais nous employons maintenant 100 hommes au lieu de 40 comme naguère. Nous voudrions pour les comtés du Shelburne, Yarmouth et Digby une saison réservée spéciale qui commencerait le 15 juillet, car sur tous les homards pris après le 15 juillet 39 sur 100 sont morts. Un homard de 10½ pouces pèse juste une livre. Les pêcheurs devraient avoir la liberté de pêcher en hiver; ils croient qu'ils pourraient gagner quelque chose à la fin de l'hiver, mais pas autant qu'en été, c'est-à-dire qu'ils en prennent 500 ou 600 en été et 50 ou 100 seulement en hiver. Il voudrait aussi que les pêcheurs aient les mois de février et mars, car alors ils pourraient pêcher du homard dans 30 ou 40 brasses d'eau, et ils auraient pour les homards de 10½ pouces, ici à Yarmouth, \$9 le 100, et \$15 le 100 aux Etats-Unis. Il ne recommanderait pas qu'on leur donnât octobre et novembre, comme quelques paqueurs de Yarmouth le demandent. 4 et 5 homards moyens remplissent une boîte cette année. Il faudrait de meilleurs officiers de pêche. Ce sont les pêcheurs qui ont besoin d'être surveillés. Les paqueurs honnêtes ne peuvent pas lutter avec ceux qui ne le sont pas. Pour protéger la pêche, il faudrait: 1° avoir de meilleurs officiers; 2° mettre la loi en vigueur. Si vous mettez fin à l'extermination des petits homards, alors vous en aurez du gros, comme ils étaient autrefois. Sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse, l'exportation du homard vivant a plus de valeur que la fabrication des conserves. Le homard vivant est transporté directement par des semailles américaines. L'affermage de fonds de pêche ne ferait pas ici, car les pêcheurs ont les trappes.

M. H. B. CANN, *paqueur de homard, Yarmouth, N.-E.*—Il faut de 2½ à 5 homards, selon la capture, pour remplir une boîte d'une livre. Il ne peut dire que le homard se fait rare, car il en a été plus paqué cette année avec un plus grand nombre de trappes. Le homard vivant peut être transporté de Yarmouth à Boston en 17 heures. Dans la partie occidentale de Shelburne et de Digby, l'exportation du homard vivant est beaucoup plus importante que la fabrication des conserves; il en a probablement été exporté pour une valeur de \$15,000. M. Cann n'a pas grande objection à la loi actuelle, mais il voudrait avoir quelques jours de pêche pendant les mois de février et de mars, alors que le homard a beaucoup plus de valeur. Le homard ne va pas loin, peut-être pas plus loin que dans 20 ou 20 brasses d'eau, à trois milles de terre.

Il en a pris des échantillons à 4 et 12 milles au large, et dernièrement il en a pris un à 30 milles. Quant à raccourcir la saison de pêche, il ne serait pas satisfait d'avoir à clore le 1er juillet; il ne voudrait pas abandonner la pêche avant le 15. Insister pour que la longueur légale du homard fût de 10½ pouces, ce serait fermer nos fabriques d'ici. Il voudrait que l'Acte des pêcheries, article 19, sous-section 4, fût modifié de façon à couvrir les pêcheurs aussi bien que les paqueurs, ce qui rendrait les pêcheurs également passibles pour possession illégale, autant que les paqueurs qui ont aujourd'hui à courir le risque de l'amende. La pêche du homard demande certainement à être protégée, et la côte du Maine nous donne une bonne leçon à cet égard. Il approuverait que l'on défendît, après le printemps prochain, la pêche du homard de 10½ pouces dans les comtés de Yarmouth, Shelburne et Digby; et si toutes les fabriques de ces trois comtés étaient fermées, ce serait un grand avantage.

M. BROADFORD CORNELL, *pêcheur de homard, Barrington*.—Il fait la pêche du homard depuis 5 ans. Le homard est à peu près de la même grosseur qu'il y a 5 ans, mais pas aussi abondant. Il pêche à l'Île aux Phoques; il ne peut pas commencer avant le 15 mai, et il n'y a pas de homard à test tendre avant le 1er août. La quantité de reproducteurs est à peu près la même toute l'année; la proportion en est de 1 sur 15; les quatre cinquièmes sont des homards de 10½ pouces de long. Les fabriques nous paient 70 centins le cent pour le homard au dessous de 10½ pouces de long. Nous vendons le homard vivant de 10½ pouces et au-dessus 4¼ centins la pièce. Cela nous paie mieux de vendre le homard vivant pour l'exportation; c'est le double de ce que nous faisons avec les fabriques.

M. JOHN SHAND, *paqueur de homard, Barrington, comté de Shelburne*.—Il est dans l'industrie du homard depuis 33 ans, et il paque sur la côte de Shelburne depuis 16 ans. Quand il est arrivé là il fallait 3½ homards pour remplir une boîte; aujourd'hui c'est à peu près la même chose. Il n'y a pas de différence dans la grosseur, mais le homard n'est pas aussi abondant qu'autrefois. Aujourd'hui M. Shand a 3 fabriques. Si la saison de pêche devait être raccourcie, il voudrait qu'elle fût du 15 avril au 1er juillet. La longueur moyenne du homard est de 11 pouces; 75 pour 60 sont de plus de 10½ pouces. Les pêcheurs vendent tous les homards de plus de 10½ pouces pour l'exportation. Il n'a que des homards de 9 à 10½ pouces; il n'en a pas de moins de 9 pouces. Il a paqué 3,000 boîtes l'année dernière. Il emploie 130 hommes à raison de \$40 par mois, et 25 filles à \$12 par mois: ce qui fait \$16,500 en gages pour cette année. Il voudrait avoir le bail d'un fond de pêche; on saurait alors ce qu'on peut faire.

M. ELIJAH NICKERSON, *paqueur de homard, comté de Shelburne, N.-E.* Il paque depuis 2 ans. Il emploie 30 hommes à \$40 par mois et 25 filles à \$12, ce qui fait pour cette année une dépense de \$4,500 en gages. Le homard est aussi gros cette année qu'il l'était il y a 5 ans, et M. Nickerson croit qu'il est aussi abondant. La longueur moyenne du homard est de 11 pouces. Le témoin fait la plus grande partie du paquage aux mois d'avril, mai et juin; il commence généralement les opérations vers le 8 avril. Il est convaincu que la loi actuelle est excellente et suffit amplement pour protéger le homard.

M. HENRY T. D'ENTREMONT, *paqueur de homard, Pubnico Est (en bas), comté de Yarmouth*. Il est dans l'industrie depuis 2 ans. Cette année il a paqué 1,550 caisses, employant 45 hommes à \$40 par mois et 28 femmes à \$12, ce qui fait pour cette année une dépense de près de \$6,500 en gages. Il commence généralement à paquer vers le 10 avril. 3½ homards pour remplir une boîte. Dans l'intérêt des pêcheurs, il voudrait que la pêche se fit pendant les mois d'avril, de juillet et d'août jusqu'au 1er septembre.

M. JOHN McDONALD, *paqueur de homard, Argyle inférieur, comté de Yarmouth, N.-E.* Tout en fabricant des conserves, il exporte du homard vivant au marché de Boston. Il a une fabrique qui emploie 75 hommes et 20 femmes. Parlant du rapport officiel du garde-pêche Emos Gardner, de Tusket, comté de Yarmouth, publié au livre bleu de 1883, dans lequel il est dit qu'on ne vend aux fabriques que des homards au-dessous de 10½ pouces, il déclare que ce n'est pas le cas, attendu qu'à sa

fabrique on n'emploie pas de petit homard seulement, mais aussi du homard de  $10\frac{1}{2}$  pouces et plus,—de 34 à 40 pour 100 ont plus de  $10\frac{1}{2}$  pouces de long. Des navires américains viennent dans la baie Argyle et achètent le homard au poids ou au nombre, à raison de 64 centins par 100 lbs., et de \$1.17 le cent. Il faut 5 petits homards et à peu près  $3\frac{1}{2}$  homards ordinaires pour faire une livre de conserves. Avec 1,000 homards on fait de 290 à 295 boîtes. L'exportation du homard vivant fait tort à la fabrication des conserves, et, tout bien considéré, il croit que cette dernière industrie est beaucoup plus importante que l'autre pour le pays, pour la raison qu'elle emploie plus de monde et répand plus d'argent. L'exportation du homard vivant devrait être restreinte aux trois comtés de Yarmouth, Digby et Shelburne. M. McDonald déclare ne pouvoir répondre aux deux questions suivantes qui lui sont posées : 1° Si, oui ou non, le homard a diminué ; 2° Si avec le même nombre de trappes on peut prendre le même nombre de homards. Il est carrément opposé à la répartition des fonds de pêche ; ce système ne conviendrait pas du tout aux trois comtés. Il ne pense pas que le homard ait besoin de plus de protection que celle qu'il a maintenant. Chez lui, plus le printemps est hâtif, plus le homard vient vite : affaire de température. Il voudrait avoir 4 mois de pêche, l'automne et le printemps, suivant les localités : commencer avec le départ des glaces, vers le 1er avril ; arrêter entre le 1er et le 5 juin ; reprendre le 20 août et continuer jusqu'au 20 octobre, en graduant la pêche d'après la saison. Grouper les 3 comtés de Yarmouth, Digby et Shelburne, et laisser à l'officier local le soin de graduer le temps de la pêche. Le homard fraie beaucoup au mois de juin. Il est d'avis que le homard vit de 8 à 10 ans. Il faut  $1\frac{1}{2}$  homard de  $10\frac{1}{2}$  pouces et plus pour remplir une boîte d'une livre.

M. F. L. HATFIELD, exportateur de homard, Yarmouth, N.-E.—Il y a 5 ans, 75 homards constituaient un poids de 140 lbs., mais aujourd'hui le même nombre ne fait plus que 90 lbs. Autrefois les pêcheurs prenaient le double de la quantité qu'ils prennent aujourd'hui. Partout on reconnaît que la pêche excessive est la cause de cette différence. Les exportateurs de homard vivant préfèrent le petit au gros, parce qu'il est plus délicat. Ils achètent, comptant pour un, 4 homards de 5 pouces de long 3 de 6 pouces et 2 de 7 pouces. Lui-même les paie de 3 à 10 centins la pièce, au 100. Il devrait y avoir une saison réservée depuis le 14 juillet jusqu'au 1er novembre. Les pêcheurs pourraient faire quelque chose au mois de novembre, mais pas beaucoup, et peu de fabriques continueraient les opérations, car le temps est alors si mauvais sur la côte qu'elles ne feraient pas de profit à garder leurs employés. M. Hatfield explique que les pêcheurs pourraient faire de l'argent s'ils ne prenaient que quelques homards pendant les mois de février et de mars : le crustacé est alors très rare sur le marché et il commande un prix élevé. Pour le moment, il recommanderait que la loi actuelle fût rigoureusement appliquée. Le mieux qu'il y aurait à faire serait d'adopter le type américain de  $10\frac{1}{2}$  pouces et de le rendre universel. M. Hatfield n'aurait pas objection à une clôture de deux ans, mais il pense qu'on peut s'en passer. Le homard du large est assez beau jusqu'à la fin de juillet.

## ANNEXE N° 4.

## ILES DE LA MADELEINE.

Il y a, sur les Iles de la Madeleine, vingt-deux fabriques de homard, dont dix-neuf ont fait des opérations cette année.

Les 15 et 16 avril 1877, les commissaires, montés à bord du navire fédéral *La Canadienne*, ont visité plusieurs des îles de la Madeleine, où ils ont recueilli des témoignages dont voici un résumé:—

## A L'ILE AMHERST.

M. G. A. LESLIE, *du havre Amherst*. Il est propriétaire de deux fabriques: l'une à la pointe ouest d'Amherst et l'autre au banc sud. Il emploie 80 hommes à \$38 par mois en moyenne, et 50 femmes à 40c. par jour, soit une dépense de \$10,600 pour main-d'œuvre. A l'heure qu'il est (mois d'août) il faut de 5½ à 6 homards pour remplir une boîte d'une livre; mais en mai et en juin, de 4 à 4½ et même de 3 à 3½ suffisent. Il emploie 4,000 trappes en tout. La pêche du homard a été relativement bonne cette année. Vers le 10 juillet le homard a commencé à devenir mauvais, et vers le 12 août à devenir meilleur. M. Leslie aimerait septembre pour le havre Amherst, mais ce mois ne conviendrait pas à la pointe ouest. (Il explique ici que, en raison de la topographie particulière des îles, il faudrait des règlements différents pour les différentes localités.) Si le mois de septembre était accordé, les pêcheurs enlèveraient volontiers leurs trappes pour le repos de juillet. Fermer les fabriques pendant un certain nombre d'années serait enlever aux pêcheurs, pour deux ans au moins, leur principale source de subsistance. Il favoriserait peut-être un système de licences ou de baux, mais ce système ne conviendrait pas à cette localité; il préférerait courir les risques d'une concurrence. La clôture pendant un certain nombre d'années pourrait faire pour l'île du Prince-Edouard, en ce qui concerne les paqueurs, mais ici, aux îles de la Madeleine, elle influerait trop sur l'industrie générale. Il considère que les îles ont besoin de règlements différents de ceux qui existent ailleurs. Il suggérerait que la pêche commençât le plus tôt possible et continuât jusqu'à la mi-juillet, alors qu'il y aurait une relâche de 20 jours, puis la pêche continuerait nominalemeut jusqu'à la fin de l'année; mais en réalité elle ne se fait pas plus tard que le mois d'octobre, à cause du mauvais temps. Les îles de la Madeleine n'ont pas d'eaux douces pour le saumon, quoique l'on pense qu'il y ait du saumon sur la côte. Les seines à hareng détruisent les trappes à homard. (Le commandant Wakeham explique ici que le seinage au hareng finit vers le 1er juin.) Il ne croit pas que la pêche du homard fasse tort aux autres pêches. S'il n'était accordé que six semaines de pêche, il préférerait que ce fût au printemps, soit jusqu'au 20 juillet, mais il est certain que les pêcheurs murmuraient contre un pareil règlement.

M. J. FONTANA, *agent des terres et agent des Lloyds Amherst*, a eu un entretien avec les commissaires. Le commissaire Deacon expose l'état actuel de la pêche du homard et suggère que les fabriques soient fermées pendant cinq ans. M. Fontana est en faveur d'une saison réservée annuelle et d'une stricte exécution de la loi existante plutôt que d'une clôture totale.

M. CHEVRIER, *garde-pêche, Amherst*, fait connaître son opinion sur l'industrie générale du homard aux îles. Il admet qu'une clôture au milieu de l'été aurait une influence salutaire; mais il est d'avis que s'il y a relâche au mois de juillet, on devrait permettre aux pêcheurs de pêcher pendant tout le mois de septembre. Quant à déterminer des fonds de pêche, il n'approuve pas cette mesure; elle ne ferait pas aux îles de la Madeleine.

M. PAINCHAUD, *percepteur des douanes, Amherst*. A son idée, limiter la pêche intérieure à six semaines serait une protection suffisante pour le homard, mais faire la même restriction pour la pêche *extérieure* ce serait arrêter, prohiber complètement la pêche. On ne devrait pas du tout permettre la pêche dans les lagunes. Pour ce qui est de la clôture des fabriques pendant trois ans, il ne la croit pas nécessaire. Quant à l'affermage des fonds de pêche, il serait difficile et il n'est pas demandé. Il ne serait pas praticable de mettre tant de trappes par mille, attendu que quelques pêcheurs changent continuellement leur genre de pêche. Une clôture pendant un certain nombre d'années mettrait les pêcheurs dans la gêne pendant un an ou deux, jusqu'à ce qu'ils trouvent quelque chose à faire pour vivre. Suivant l'opinion de M. Painchaud, il y a moins de risques d'épuiser la pêcherie du homard aux îles de la Madeleine que partout ailleurs au Canada.

#### A L'ILE DE LA MEULE.

W. G. LESLIE ET CIE, *paqueurs de homards, Ile de la Meule*.—Ils sont dans l'industrie depuis cinq ou six ans. Ils possèdent trois fabriques : une à l'île du Groëland, une à l'île du Loup et la troisième au Cap Rouge ou Gros Cap. Ils emploient cette année 74 hommes et garçons à \$15 par mois en moyenne, et 43 femmes à \$10 par mois—soit une dépense de plus de \$11,000 pour main-d'œuvre. En 1885 ils avaient un plus grand nombre d'employés. Ils admettent que la pêcherie a diminué, ce qui doit probablement être attribué aux excès de pêche. Cette année ils vont paquer 1,000 caisses ; l'année dernière ils en avaient paqué 1,400, et l'année précédente 2,300, avec le même nombre de trappes, 2,500. Le homard est certainement plus rare et plus petit. Quand ils ont commencé le paquage en 1881-82, il suffisait de 2½ homards pour remplir une boîte ; cette année, il en faut 5½. Dans l'opinion du témoin, il est temps que le gouvernement prenne des mesures pour protéger la pêche du homard. Il ne favoriserait pas la clôture pendant un certain nombre d'années, et il croit qu'en raccourcissant la saison de pêche à un mois au lieu de trois mois, on protégerait le homard. Il serait en faveur d'une pêche à l'automne. Il croit que la protection par limites est une bonne mesure en elle-même, mais les îles de la Madeleine n'en ont réellement pas besoin, quoique les fonds sur lesquels il a commencé la pêche avec dix bateaux soient maintenant exploités par quarante bateaux pour le compte de deux compagnies rivales. Il n'est pas probable que beaucoup de fabriques nouvelles surgissent s'il faut prendre une licence ; cette licence devrait être d'un prix nominal par mille. Si une courte saison de pêche était accordée en 1888 pour utiliser le stock restant, il n'aurait pas objection à une clôture de quelques années, mais il croit qu'il vaudrait mieux raccourcir la saison de pêche plutôt que de clore totalement. Il défendrait décidément la pêche dans les lagunes, ou pêche *intérieure*. En réponse à une question, il dit qu'il a déjà vu quelques gros homards de lagunes, mais en général ils sont petits. Aujourd'hui la pêche commence ordinairement avec l'ouverture de la navigation, vers le 1er juin. Il ne pense pas que la pêche du homard fasse tort à celle du maquereau.

(Les commissaires remercient M. Leslie pour son témoignage spontané et intelligent.)

M. M. G. N. ARSENAULT et JOHN NELSON ARSENAULT (frères), qui ont chacun une fabrique au *Havre-aux-Maisons, Ile de la Meule*, offrent leur témoignage conjointement.—John est dans l'industrie depuis trois ans et G. N. depuis un an ; ensemble ils employaient 84 hommes à \$15 par mois et 28 femmes à \$10,—soit une dépense de \$7,000 en gages. Il y a deux ans, John a paqué 800 caisses avec 2,500 trappes (65 hommes et 15 femmes), et aujourd'hui avec le même nombre de trappes, il ne fait que 500 caisses. L'année dernière et cette année, ils ont perdu des trappes par les tempêtes. A présent il faut 5 à 6 homards pour remplir une boîte. G. N. dit que le homard jette son écaille et fraie au mois de juillet, mais il commence à croître même vers cette époque (16 août) ; il croit que la lune y est pour beaucoup. A propos de la pêche pendant un mois ou six semaines seulement, il pense qu'elle serait à peu près inutile, vaudrait autant la clore complètement ; les hommes ne s'engageraient

pas pour un mois (les deux frères s'accordent sur ce point). Le mieux serait de clore totalement pendant quelques années, de 3 à 5 ans, mais ce serait dur pour les pauvres gens qui sont dans la gêne et qui pleurent quand il n'y a pas de poisson. Si cette clôture avait lieu, il faudrait en donner un an d'avis. L'affermage ne peut pas être fait aux îles de la Madeleine; ce serait un *meurtre* pour la population que de la restreindre à des limites. Un des MM. Arsenault est en faveur de la continuation de la pêche dans les lagunes, car il croit que le homard fraie en dehors; l'autre est fortement d'opinion que la pêche des lagunes devrait être défendue parce que ces petits lacs sont les frayères du homard.

#### A GRANDE ENTRÉE.

M. R. A. FLY, *Compagnie de paquage Winslow, Grande Entrée*, qui fait des opérations depuis douze ans.—M. Fly en fait partie depuis trois ans. Il a deux fabriques à Old-Harry-Head. Il emploie 40 bateaux, 150 hommes, 50 femmes et 5,100 trappes, et il va paquer 2,000 caisses. La première année, il n'avait paqué que 1,200 caisses,  $5\frac{1}{2}$  et  $5\frac{1}{2}$  homards pour faire une boîte. Le homard est un peu plus gros cette année, et M. Fly ne pense pas qu'il soit plus rare; cependant, il n'y a pas d'argent à faire pour personne. Avec les règlements actuels, la meilleure protection serait une saison réservée depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août, puis continuation de la pêche jusqu'à la fin de septembre, mais pas plus longtemps. Il a commencé la pêche cette année, avec une partie de ses trappes, le 28 mai. Oui, ce serait une bonne idée que de raccorder que six semaines pour la pêche, au printemps, et de clore le 15 juillet pour toute l'année. L'affermage ne conviendrait pas aux îles de la Madeleine, et il n'est pas possible non plus. La pêche dans les lagunes devrait être totalement prohibée: pêcheurs et paqueurs y perdent également; le homard y est plus petit et diffère de celui que l'on prend en dehors. A l'extérieur il est capturé dans 5 ou 6 brasses d'eau, et dans les lagunes dans 2 ou 3 brasses. Les pêcheurs suivent le homard dans les lagunes au mois de juillet; ils peuvent y pêcher toute l'année, mais le homard y est de qualité inférieure. Avec une saison de pêche plus courte, disons de six semaines, il ne serait pas nécessaire d'une clôture de trois ans ou plus dans les îles, et les pêcheurs n'auraient pas à en souffrir; une courte saison de pêche serait une protection pour les paqueurs et pour les pêcheurs. Clore la pêche le 15 juillet pour toute l'année n'affecterait pas les pêcheurs, parce qu'à cette époque (15 juillet) ils pourraient faire la pêche de la morue; en prolongeant la pêche plus loin, on courrait risque de leur faire manquer la morue et de les laisser sans ressources pour l'hiver. Qu'ils se préparent donc à faire la pêche de la morue, où ils feront plus en un jour qu'avec la pêche du homard en une semaine.

M. NEIL McPHAIL, *paqueur de homard, Grande Entrée*. Il fait le paquage du homard depuis 13 ans. Il avait autrefois 4 fabriques, mais il n'en a plus qu'une à l'île de l'Entrée. Il emploie actuellement 50 hommes et 23 femmes, avec 1,200 trappes, et va faire cette année 800 caisses de conserves. Il faut maintenant  $4\frac{1}{2}$  homards de mer, et 8 homards des lagunes, pour remplir une boîte d'une livre. Quand il a commencé ce genre d'exploitation, le homard de mer et celui des lagunes étaient à peu près de la même grosseur. Les homards sont maintenant beaucoup plus petits, et cette année il va paquer à peu près trois quarts de moins que la quantité ordinaire. Plus les homards sont rares plus petits ils sont. Relativement à la protection, ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de commencer la pêche aussi tôt que possible, de la suspendre entre le 1er et le 10 juillet, de la reprendre entre le 1er et le 10 août, puis de la continuer aussi longtemps que possible; ce serait préférable pour tous les intéressés. Quant à clore finalement le 15 juillet, ce serait seulement un ennui, et on ferait aussi bien de clore complètement de suite. Il ne pense pas très favorablement de l'affermage des fonds de pêche pour le présent. On pêche tout le temps dans les lagunes aussi bien que sur la mer. Ce serait une bonne loi celle qui défendrait de pêcher dans les lagunes pendant quatre ou cinq ans.

*La Canadienne*. Les commissaires ne pouvaient manquer d'être impressionnés par la prodigieuse connaissance des îles de la Madeleine et de leurs pêcheries déployées

par M. Wakeham, commandant du steamer fédéral *La Canadienne*. Le commandant Wakeham a eu l'obligeance d'accompagner les commissaires dans les entrevues qu'ils ont eues à terre et il leur a été très utile. Prié par eux de faire connaître son opinion, il suggère que les points à étudier par la commission sont :—

1. Des règlements séparés pour les îles de la Madeleine.

2. Fixer les saisons de pêche différemment, si c'est possible, pour les deux côtés des îles. Ne pas laisser prendre du homard nulle part autour des îles après le 15 juillet.

3. Défendre absolument de pêcher dans les lagunes.

4. Le système d'affermage est totalement inapplicable aux îles de la Madeleine.

Le capitaine Wakeham exprime la même opinion, de clore la pêche le 15 juillet sur toute la côte de Gaspé.

*La Canadienne* partit des îles de la Madeleine le 17 août pour aller faire du charbon à Pictou, et en route elle débarqua les commissaires Deacon et Duvar à Souris.

M. CHARLES CYR, *Grand Pêso, Gaspé*.—Pour protéger la pêche du homard, la première chose à faire, c'est d'empêcher les cultivateurs établis sur la côte de prendre du homard et d'en vendre la chair bouillie, principalement les pinces et les queues, aux fabriques (ainsi que le dit M. Gotain dans son témoignage). M. Cyr a deux fabriques, dont l'une est fermée ; il emploie 15 hommes à \$25 par mois, et de 12 à 15 femmes à \$15 par mois—ce qui fait \$1,800 pour main-d'œuvre cette année. Il est dans l'industrie depuis 3 ans, et il constate que la pêche diminue depuis 2 ans. Au mois de juillet il faut 7 homards pour remplir une boîte d'une livre, mais entre le 1er et le 20 août seulement 4½. Les homards capturés par les lignes de fond sur la côte sont pour la plupart chargés d'œufs. Il achète au poids. Les homards deviennent rares, mais il pense qu'ils ont pris une autre direction, et il a fermé une de ses fabriques à la fin de juin. Si la saison de pêche ne devait durer que six semaines, il ne ferait pas d'opérations pour aussi peu de temps. Quant à une clôture de trois ans ou plus, ce serait, croit-il, la seule mesure efficace. Il est décidément opposé à l'affermage. Sa fabrique est la seule qu'il y ait dans un espace de 40 milles d'un côté et de 25 milles de l'autre. Si on l'obligeait à se restreindre à un fond de pêche, il abandonnerait l'exploitation. Il y a cette année neuf fabriques de plus que l'année dernière, entre le bassin de Gaspé et Newport. On devrait retrancher le mois de juillet à la pêche, puis pêcher jusqu'à l'hiver (septembre). Une clôture de trois ans soulèverait des mécontentements, mais en ce qui le concerne, ce serait seulement chez les 30 personnes qu'il emploie.



## TÉMOIGNAGES A PROPOS DE LA PECHE DES HUITRES.

## ANNEXE N° 5.

## ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. HENRY CLARK, *gérant de la pisciculture de la rivière Dunket, garde-pêche du district de Bédègue.*— On trouvait autrefois une abondance des plus belles huîtres dans toute la baie de Bédègue, mais il n'y en a plus. Il y en a encore un peu vers la pointe aux Huîtres, à l'entrée de la baie de Bédègue, et en montant jusqu'au pont Wilmot, mais le creusage les détruit. En réponse à une question qui lui est posée, M. Clark dit que les cultivateurs ne résisteraient pas à une prohibition du creusage dans la vase, que les engrais de coquillages ont plus d'importance pour la province que l'exportation des huîtres, sur le principe du plus grand bien au plus grand nombre. (Suit un entretien d'où il ressort que le creusage dans la vase ne profite qu'aux cultivateurs qui résident à une courte distance des estuaires.—mais il paraît qu'on a transporté de la vase par chemin de fer à la rivière Hunter et jusqu'à Tignish.) En certains endroits, les vieux bancs ont 20 pieds d'épaisseur de coquillages, et ils obstruent les chenaux; il est possible qu'il y ait autour de ces vieux bancs de petites anses dans lesquelles on prenne quelques huîtres pour la consommation domestique, mais il n'en va pas de Bédègue aux exportateurs. M. Clark préfère l'emploi du râteau à celui des pincettes. D'après lui, il y a le long des estuaires nombre de localités que les cultivateurs affermeraient volontiers pour y cultiver les huîtres.

M. JOHN A. SHARP, *exportateur d'huîtres, Summerside.*—Il est dans l'exploitation depuis 18 ans. Il exporte considérablement, et il se procure facilement de quoi exporter. Il vient très peu d'huîtres de la baie de Bédègue; la plus grande quantité vient de la baie de Richmond,—disons 3,000 barils. Il achète des pêcheurs. Il y a 500 bateaux et 1,000 hommes qui pêchent dans la baie de Richmond. La seule manière de protéger la pêche serait d'obliger, sous peine d'amende, de rejeter par-dessus bord toutes les petites huîtres. Les pêcheurs qui débarquent de petites huîtres devraient être condamnés à l'amende; les acheteurs ne consentiraient pas à l'imposition d'une amende pour "avoir en possession." Il ne devrait pas être débarqué d'huîtres au-dessous de trois pouces de long pour les huîtres longues et de deux pouces de diamètre pour les huîtres rondes. La possession d'huîtres au-dessous de ces dimensions rend le possesseur passible d'une amende. Les huîtres longues et rondes sont prises ensemble. Pour protéger efficacement la baie de Richmond, il faudrait un corps spécial d'inspecteurs et des débarquements spécifiés: Mitouche, Old-Store, Locke'-Shore, Roger's-Creek, Rivière-des-Sauvages (trois inspecteurs ici) et ailleurs. La présente saison réservée donne satisfaction, excepté qu'on voudrait (lui M. Sharp et d'autres) que le jour d'ouverture fût le 1er au lieu du 15. Il déclare qu'il s'exporte et se gâte très peu d'huîtres. Il n'exprime aucune opinion quant à l'enregistrement des bateaux huîtriers. La baie de Richmond devrait être une pêche libre. Il n'aurait pas objection à l'affermage de fonds particuliers; au contraire, il le recommanderait.

M. JAMES A. SHARP, *exportateur d'huîtres, Summerside.*—Voilà 30 ans qu'il est marchand d'huîtres. Il a entendu le témoignage de M. John A. Sharp, et il croit qu'il vaudrait mieux en revenir à l'ancienne saison de pêche, qui commençait le 1er septembre. Il convient qu'il faudrait un corps spécial d'inspecteurs pour la baie de Richmond, et il approuve la défense de possession de petites huîtres.

M. H. MILLS, *marchand d'huîtres, Summerside.*—Il est dans le commerce depuis 10 ans. Comme l'a dit le témoin précédent, il y a 500 bateaux et 1,000 hommes sur la baie de Richmond, et ce sont eux qui lui fournissent la plus grande partie de ce qu'il exporte. Il abonde dans la proposition que la dimension légale des huîtres devrait être de 3½ pouces de long pour les longues et de 2 pouces de diamètre pour

les rondes. Il dit aussi qu'il ne devrait pas être permis de débarquer des huîtres ailleurs qu'à des stations spécifiées; celles mentionnées par M. John Sharp conviendraient assez bien. Il reconnaît également qu'il serait nécessaire de nommer un nombre suffisant d'inspecteurs spéciaux qui prévendraient le débarquement d'huîtres illégales et qui seraient aussi utilisés pendant la saison réservée. La clôture au 15 septembre est satisfaisante. Il se fait des captures considérables le jour d'ouverture, et si on retournait au 1er septembre au lieu du 15, le résultat serait bien meilleur pour les pêcheurs. Il pense beaucoup de bien de l'enregistrement des bateaux-huîtriers, et il proposerait, en plus, que les exportateurs fussent obligés de se pourvoir d'une licence qui coûterait de \$25 à \$50. Il favoriserait aussi l'affermage de certains bancs à l'ostréiculture particulière, à la condition cependant que les bancs actuels restent au public. La durée des bancs devrait être facultative, aussi longtemps que les règlements seraient observés.

M. G. W. SHARP, *exportateur d'huîtres, Pointe du lot n° 12*.—Voilà 17 ans qu'il exporte des huîtres de la baie Richmond et de Bideford. D'après son expérience, il pense que le meilleur temps pour la saison réservée serait entre le 15 juin et le 1er septembre. Il n'est pas du tout en faveur de l'affermage, car, à son idée, ce système créerait un monopole. Cette observation s'applique aux bancs actuels et à ceux qu'il s'agirait de concéder à l'ostréiculture particulière. Un demi-acre est un grand espace pour un banc d'huîtres. Il a aidé à l'arpentage du creek à l'Ecureuil,—le terrain n'a pas un acre de large. Il y a des bancs jusqu'à l'île du Cochon, Douze-Points, Bideford; il y a 20 acres dans le bassin de Bideford. Il pense que le creusage dans la vase ne fait pas tort aux bancs d'huîtres. Dans la baie Egmont, les crues d'eau recouvrent les huîtres de vase, mais le premier grand coup de vent balaye la vase et laisse les huîtres à net. Les baies Egmont et Percival ne sont pas de bons emplacements. A part les endroits qu'il vient de mentionner on trouve des huîtres au creek de l'Ecureuil, extrémité du chemin du lot 12, quai de Richard et England's-Shore, et spécialement aux Narrows, où il y a 100 acres de bancs.

M. McNEIL, *Grande Rivière, Lot 1, P. O. Arlington*.—Il approuve le projet de déclarer illégales les huîtres ayant moins de trois pouces de long. Il y avait 30 personnes qui creusaient dans la vase sur la Grande Rivière ce printemps, mais le creusage n'est pas très dangereux en cet endroit, parce que les bancs vivants sont éloignés des couches mortes. Il faudrait de bons gardiens—un homme pourrait surveiller les débarcadères Chapel et Ferry. Relativement à la saison réservée, il préférerait qu'elle fût entre le 1er juin et le 1er septembre; mais il n'a pas objection aux dates actuelles. Des fonds particuliers pourraient être déterminés pour affermage en aval du bateau-passeur.

M. H. V. DESROCHERS, *exportateur d'huîtres, Miscouche*.—Il est dans le commerce depuis 10 ans. Il exporte annuellement 2,000 barils d'huîtres. Les petites huîtres font grand tort au marché. Les huîtres de 3 pouces ne devraient pas être envoyées au marché. Il faudrait avoir un nombre suffisant d'inspecteurs, et, comme un témoin précédent, il croit qu'on devrait fixer certains débarcadères et ne pas laisser débarquer d'huîtres ailleurs que là. Dans les conditions actuelles, la présente saison réservée convient bien; mais si les petites huîtres étaient totalement prohibées, il préférerait que la pêche commençât le 1er septembre au lieu du 15. Il n'approuve pas l'ostréiculture particulière, parce qu'elle finira par faire concurrence à la pêche publique. Les trous pratiqués par le creusage ne nuisent pas à la pêche—pas autour de l'île Brûlée.

M. THOMAS ROBBLEE, *exportateur d'huîtres, Summerstde*.—Il est dans le commerce d'huîtres et il le connaît. Il est en faveur de la culture des huîtres sur certains bancs, mais il s'oppose à ce que le public soit privé des bancs existants. Le Canada est le seul marché. Il a exporté à Windsor, E.-U., entre autres localités. Il considère que les plus petites huîtres qu'on devrait laisser prendre sont celles de 3 pouces de diamètre.

M. ALEX. C. SHAW, *gardien de pêche, rivière de l'Ouest, comté de Queen*.—M. Shaw, décrit les bancs d'huîtres de son district. Il y a quatre principaux bancs vivants: le premier entre le quai et le pont de la rivière de l'Ouest; le second, entre le quai

de Shaw et le côté nord de la rivière Clyde; le troisième, creek Long, trois quarts de mille dans la gueule du creek, un excellent banc; et le quatrième, au creek du Moulin, entre la pointe Nord et le Creek de Crosby. On devrait mettre fin au creusage dans la vase, car il épuise rapidement les bancs, et on devrait déterminer de petits terrains pour l'ostréiculture particulière, disons 10 chaînes jusqu'au centre du chenal. Les bancs d'huîtres traversent la rivière.

M. V. S. GILLIS, *gardien de pêche, Rivière-des-Sauvages, lot 18, sur la baie Richmond, I. P.-E.*—Les bancs d'huîtres sont assez régulièrement disséminés dans la baie Richmond, depuis la pointe du Moulin jusqu'au cap Malpèque. Ils diffèrent en dimension: quelques-uns sont grands, ils ont probablement 10 acres, quelques autres ont un acre, mais le plus grand nombre n'ont pas plus d'un quart d'acre de superficie. On présume que la moitié du fond de la baie entre la pointe du Moulin et le cap Malpèque se compose de bancs. Quant à la qualité des huîtres, elles sont toutes bonnes; mais celles que l'on prend près l'île du Rideau paraissent être préférées parce que leur écaille est plus épaisse et soutient mieux la manipulation, tandis que celles que l'on prend dans le haut de la baie sont plus grandes et plus minces. Les huîtres sont plus abondantes en bas vers le bord du lot 16 qu'en haut près la pointe du Moulin, mais pas aussi grandes. M. Gillis ne croit pas que le creusage dans la vase fasse tort aux huîtres, car la vase n'est creusée que dans les endroits où l'eau est au plus bas niveau et sur le dessus ou au milieu des bancs exhausés, où l'on trouve rarement des huîtres. Un changement qu'il proposerait pour protéger les huîtres serait de prolonger la saison réservée jusqu'au 1er octobre et de ne permettre aucune pêche le printemps, du moins pour l'exportation. Un autre, serait de nommer un gardien de nuit qui serait chargé de surveiller les bords de la baie sur le côté sud pendant la saison réservée. Le troisième changement serait de ne permettre de prendre ou manipuler aucune huître de moins de 3 pouces de long, et d'avoir une loi qui s'appliquerait également à l'acheteur, au vendeur et au pêcheur. Des règlements dans ce sens serait suffisants, croit-il, ou du moins aideraient à protéger les huîtres, et seraient acceptés par la majorité de la population, pêcheurs et acheteurs. Il a entendu dire qu'il était question de louer les bancs d'huîtres à certains particuliers, mais cela souleverait bien des mécontentements et une vive opposition. Pour aucune raison il ne recommanderait un pareil projet.

M. JOHN A. RAMSAY, *gardien de pêche (avec un bateau sur la baie Richmond), Hamilton, lot 18.* D'abord en ce qui regarde l'étendue des bancs dans la baie Richmond, des pêcheurs qui pêchent depuis 10 ou 12 ans disent que la moitié au moins de la baie se compose de bancs d'huîtres, et le témoin en est convaincu. Pour ce qui est de la qualité des huîtres, on en prend aujourd'hui d'aussi grosses qu'autrefois. Cela vient de ce que le râteau n'a pas passé sur certains bancs depuis longtemps. Il y a, au centre, des bancs qui sont complètement fins: est-ce à la suite d'une pêche excessive ou pour d'autres causes? c'est ce qu'il ne peut dire. Le creusage dans la vase ne fait pas tort aux huîtres, car sur un grand nombre de bancs il n'y a pas ou il y a peu de vase, et il y en a aussi un bon nombre que les pêcheurs appellent bancs de sable. Quant à la saison réservée, si elle était prolongée jusqu'au 1er octobre, la plupart des pêcheurs en seraient contents. Lorsque le mois de septembre est beau, le marché est encombré et les huîtres se gâtent, ce qui est une perte pour les pêcheurs aussi bien que pour les exportateurs. Il doit dire aussi que les pêcheurs sont opposés à ce que la baie ou les bancs soient vendus ou affermés. Il ne voit pas comment la baie pourrait être vendue ou affermée pour satisfaire les pêcheurs qui exploitent la pêche. Des centaines de pêcheurs comptent sur les huîtres pour vivre et faire vivre leurs familles pendant l'hiver. Comparant la pêche des huîtres avec celle du homard, on dit que cette dernière a diminué de moitié sur la côte. Or, il y a une différence entre les deux—l'huître étant stationnaire, le pêcheur doit aller à elle pour pêcher, tandis que le homard ayant une tendance à aller à la boîte du pêcheur, il est détruit le premier.

M. DAVIS L. BRYANT, *gardien de pêche, Baie-Egmont, comté de Prince.*—Il y a beaucoup de bancs d'huîtres à la rivière Emore; ils sont beaucoup séparés par le creusage dans la base. Il n'y en a pas dans la rivière Percival. Il y a de beaux

bancs à Enmore, et ils contiennent de belles huîtres en eau profonde. La plupart des très grands bancs sont morts, étant couverts par la glace en hiver. M. Bryant croit que ces bancs pourraient être abaissés de 2 pieds, et il seraient aussi bons que jamais. Il y a là beaucoup plus d'huîtres que la plupart des gens le pensent. Presque tous les ans une petite goëlette vient de Richibuctou et fait son chargement en quelques jours. Plusieurs de nos pêcheurs ayant quitté la place, les bancs ne sont plus à moitié exploités. Les huîtres de la rivière Percival sont isolées et à écaille très épaisse au bord; celles d'Enmore sont en grappes et minces au bord. Pour ce qui est de la saison réservée, M. Bryant dit qu'elle ne peut pas être meilleure. Il y a quelques bancs d'huîtres à Brac et à Pierre-Jacques, mais les chercheurs de vase coquillière les massacrent. Il croit qu'il vaudrait beaucoup mieux passer le râteau sur les bancs tous les ans et d'y laisser les petites huîtres. Il a quelque temps un grand nombre de nos bancs étaient couverts de ce qu'on a pensé être de la vase, mais le témoin a constaté que ce n'en était pas; c'était de la sciure qui se trouvait dans la rivière depuis des années, et presque aussi foncée que la vase; toutefois, elle n'est pas aussi pesante et elle est facilement levée par un fort courant, comme par exemple la grande tempête que nous avons eue au mois d'août et les crues de printemps; cette sciure est maintenant partie, et les bancs sont bien mieux.

M. CALVIN HOWART, *gardien de pêche, Tryon, Bédèque, comté de Prince.*—Dans la rivière Tryon, il y a encore quelques huîtres vivantes, mais elles sont très rares; elles sont éparpillées sur le lit du chenal entre Warren-Howatt et la Pointe de Sable. Ces huîtres, si peu nombreuses qu'elles soient, sont d'une qualité supérieure, de fait ce sont les plus belles qui aient jamais été pêchées ici. Elles ne sont pas détruites par le creusage dans la vase. La seule différence que le témoin ait observée dans ces dernières années, c'est qu'elles se sont répandues sur un plus grand espace. Il ne saurait dire ce qui pourrait être fait pour rétablir ces bancs, ni pourquoi ils ne deviennent pas plus épais. Il ne permet pas de pêcher pendant la saison réservée. Il suppose que le fond est bon, sans quoi les huîtres n'y vivraient pas; les plus vieux habitants de l'endroit disent qu'à leur connaissance il y a toujours eu là des huîtres, mais qu'elles n'ont jamais été très épaisses. Il doit y avoir un banc quelque part au large de la côte de Tryon, car souvent, après une tempête, on trouve quelques huîtres vivantes sur la grève.

M. JAMES A. McDONALD, *gardien de pêche, Grande-Rivière, lot 14, comté de Prince.* Quant à l'étendue des bancs dans la Grande-Rivière, ils sont très nombreux; ils s'étendent sur un espace de 7 milles depuis le coude de la Grande-Rivière jusqu'au lot 16, dans le district du témoin. Sous le rapport de la qualité, les huîtres ont toujours eu la réputation d'être les meilleures que l'on puisse trouver. M. McDonald ne croit pas qu'elles soient détruites par le creusage dans la vase. Il a causé avec les principaux marchands d'huîtres, et ils disent qu'elles sont aussi abondantes aujourd'hui qu'elles l'étaient autrefois. Relativement à la saison réservée, il la juge trop courte; il est d'avis qu'elle devrait durer neuf mois. Les huîtres ne devraient pas être du tout dérangées au printemps, c'est-à-dire après la clôture de la navigation en automne; la pêche ne devrait pas commencer avant le 15 septembre. Il a lu sur le *Journal* un article qui recommande l'affermage des bancs d'huîtres. D'après M. McDonald, ce ne serait pas juste, car il y a des gens qui sont trop pauvres pour obtenir des baux et dont la pêche des huîtres est le gagne pain; ce serait donner un monopole aux riches, à la merci desquels se trouveraient les pauvres. Il espère que pareille mesure ne sera pas adoptée. Il y a une chose qu'il voudrait: ce serait que l'on em pêchât de prendre les petites huîtres, comme la chose se fait aujourd'hui. Rien de plus préjudiciable que cet abus, et il espère qu'on va y remédier. Quant à la longueur des huîtres, il dit qu'on ne devrait pas permettre d'en prendre de moins de 2 pouces de long.

M. WILLIAM WHITEHEAD, *gardien de pêche, Clifton, New-London, comté de Queen.*—En ce qui concerne la pêche des huîtres et l'étendue des bancs, il ne peut pas dire exactement, mais il y a différents bancs de plusieurs acres, à l'ouest de la pointe de Fitzimmon; ils ne sont pas exploités avec excès. Quant aux huîtres, elles sont plus grandes que celles que l'on prend sur la côte nord, et elles se vendent plus cher. Le

creusage dans la vase peut leur faire tort, mais il est impossible de l'empêcher. Il pense que la saison réservée convient bien.

M. GEORGE F. BEERS, *gardien de pêche, Vallée du Cerisier, comté de Queen.*—La branche de la rivière aux Phoques a plus de 3 milles de long et à peu près 60 pieds de large. Longueur des huîtres, moyenne; qualité, bonne. La branche de la Vallée du Cerisier a environ  $1\frac{1}{2}$  mille de long et une largeur moyenne d'environ 50 pieds; qualité des huîtres, bonne, saveur excellente, longueur moyenne. La baie Pownal se trouve à 2 milles des bancs de la Vallée du Cerisier; longueur des bancs, 2 milles; largeur, à peu près 50 pieds; dimension des huîtres, grande; qualité, bonne. Tous les bancs ont été pêchés avec excès. Ils n'ont pas été détruits par le creusage dans la vase. Relativement à la protection des huîtres, il ne pourrait offrir aucune recommandation. La présente saison réservée donne satisfaction.

M. JAMES P. TRAINOR, *gardien de pêche, rivière Johnson, comté de Queen.*—Il y a une dizaine de bancs d'huîtres dans ce district; cinq de ces bancs sur lesquels on ne pêche pas, mais qui sont en partie morts, couvrent de 5,000 à 20,000 pieds carrés chacun; les cinq autres qui sont pêchés—le banc de la rivière Johnson, le banc de Campbeil, le banc de Jenning, le banc de Fish, et le banc de Webster—couvrent de 10,000 à 40,000 pieds carrés, et à mon sens ils méritent d'être protégés contre le creusage dans la vase, car les huîtres s'améliorent en qualité, en quantité et en valeur. Les plus grosses huîtres prises sur ces bancs ont de 6 à 8 pouces de long, et de 3 à 4 de large. Je crois que la présente saison réservée convient bien.

M. JOSEPH MURPHY, *gardien de pêche, Pointe de Chine, district d'Orwell et Baie-aux-Phoques, comté de Queen.*—Il y a trois principaux bancs et plusieurs plus petits dans son district. Le banc principal ou celui qui est le plus exploité, situé sur la rivière Orwell, a peut-être 200 pieds sur 50. Le banc suivant en dimensions se trouve sur la rivière Vernon; il n'est pas autant pêché, et il a environ 75 pieds sur 30. Le plus petit des trois est dans la rivière aux Phoques; il est pêché considérablement, et a peut-être 50 pieds sur 20. Il y a des bancs plus petits autour du quai de la Pointe de Chine et un autre à Orwell; ils ne sont pas beaucoup pêchés. Les bancs de Pownal ne se trouvent pas dans mon district; ils sont aussi grands et aussi importants que ceux d'Orwell et de la Rivière-aux-Phoques. Les huîtres ne sont pas grandes, à peu près moyennes. Si elles n'étaient pas pêchées aussi incessamment, elles pourraient croître, et avec du soin les bancs pourraient se développer et s'améliorer. Le creusage dans la vase ne fait pas de tort aux huîtres, car celles qu'il y avait sur les bancs creusés sont mortes depuis longtemps. La présente saison réservée conviendrait bien si elle était strictement observée. Depuis plusieurs années, de petites goëlettes de pêche viennent jeter l'ancre sur les bancs d'Orwell et de la rivière aux Phoques. Après chaque campagne, les huîtres semblent avoir diminué en quantité et en dimensions; si on laisse continuer cette pêche, les bancs seront bientôt totalement détruits. Je recommanderais une interdiction d'au moins deux ans pour permettre aux bancs de se refaire.

## ANNEXE N° 6.

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

MM. J. W. ET J. ANDERSON, *paqueurs de homard et d'huîtres, Pointe de l'Eglise, comté de Northumberland, province du Nouveau-Brunswick*, ont adressé aux commissaires la communication suivante :— On nous a demandé de vous écrire pour vous donner notre opinion au sujet de la pêche du homard. Pour résumer en peu de mots une longue histoire, nous pensons que la pêche du homard est à peu près finie, et si on ne l'interdit pas pendant un certain nombre d'années, cette industrie aura bientôt cessé d'exister. Voilà 8 ans que nous exploitons la pêche du homard, et l'expérience que nous en avons c'est que la capture du crustacé diminue de moitié tous les ans ; nous sommes absolument convaincus que si les abus de pêche continuent dans la même proportion, avant deux ans le homard ne sera plus qu'une histoire du passé. Pour notre part nous avons définitivement fermé nos fabriques.

Une autre matière au sujet de laquelle nous voulons vous entretenir, c'est la pêche des huîtres. Il y a tout près d'ici une rivière appelée Tabusintac et qui contient une grande quantité d'huîtres ; mais leur écaille étant molle, elles ne sont pas bonne pour l'exportation ; elles sont prises près de l'endroit où la marée commence à se faire sentir, où l'eau est presque douce, et c'est ce qui explique la faiblesse de leur enveloppe. Maintenant, tout ce que nous demandons, c'est que cette rivière soit réservée et que la pêche y commence le 1er septembre, au lieu du 15. Ces huîtres sont très bonnes pour être mises en côtes si on leur donne un bain d'eau salée ; mais le règlement défend la pêche avant le 15, ce qui fait que la saison est très courte, jusqu'à ce que l'eau devienne froide. Nous en avons fait l'expérience les deux derniers automnes, et nous sommes convaincus que si on nous permettait de commencer la pêche au 1er septembre, ce serait un grand avantage, non seulement pour nous, mais encore et surtout pour les pauvres gens que nous employons. Nous n'avons aucun doute que les gardes-pêche du district corroboreront ce que nous disons là.

M. EUSTACE MARTIN, *exportateur d'huîtres, Cocagne, N.-B.*—Il s'occupe de la pêche des huîtres depuis 20 ou 30 ans. Il n'exporte pas, mais il fait le commerce des mollusques. Les huîtres décroissent en quantité, ce qui est en partie attribuable à la pêche d'hiver. En hiver, on pratique dans la glace un trou de 4 pieds sur 2, à travers lequel on prend au râteau (non avec les pincettes) un boisseau d'huîtres ; quand ce trou est épuisé, on en fait un autre, et ainsi de suite ; on fait en moyenne quatre trous par jour. Les huîtres pêchées en hiver sont mises et conservées en barils jusqu'à ce qu'elles soient expédiées à Saint-Jean, Halifax, Moncton et Montréal. D'après M. Martin, la pêche d'hiver est très destructive, car pour chaque boisseau d'huîtres pêchées, 10 boisseaux d'écailles restent sur les bancs. Dans la baie et la rivière Cocagne il y a 5 ou 6 milles carrés de huîtrières. Ces bancs ont la forme de monticules, dont quelques-uns atteignent la surface à eau basse. Autrefois on prenait jusqu'à 1,500 barils d'huîtres dans la baie de Cocagne ; aujourd'hui il ne s'en prend pas plus de 300 à 500. Un homme en prend de 8 à 12 barils par saison. Les bancs les plus rapprochés de terre se trouvent à 100 verges ; profondeur d'eau, 2 pieds. Les bancs les plus profonds n'ont que 6 pieds à eau basse et 10 pieds à eau haute. Le banc le plus éloigné se trouve à un quart de mille en dedans des deux Pointes, 10 pieds à eau basse et 13 pieds à eau haute. M. Martin l'a découvert. C'est le plus grand banc qu'il y ait dans la baie de Cocagne ; il est appelé "Banc Mariane." On le trouvera en tirant une ligne à partir de la terre de Eustache Martin franc nord, et à travers la ligne à partir des terres de MM. Martin, Frank Bourgeois, Daniel Goguen, et Pierre Goguen, qui toutes se trouvent sur le côté nord de la rivière. Les autres bancs ont à peu près un acre, plus ou moins, de long. En amont du pont il y

a un solide banc d'huîtres de 4 milles d'étendue, avec une largeur moyenne de chenal de 50 verges. Il y a sur la rivière 10 ou 12 machines à draguer la vase-coquillère. Les bonnes huîtres ont 4 pouces de diamètre, elles sont rondes. Dans un baril un tiers des huîtres ont  $2\frac{1}{4}$  et  $2\frac{3}{4}$  pouces. Le minimum de leurs dimensions ne devraient pas être moins de 3 pouces de diamètre.

*A Bouctouche*, le 29 juillet 1887, M. JOHN MARTIN, de *Bouctouche, comté de Kent, N.B.*, comparait devant les commissaires.—Il fait la pêche des huîtres en hiver, en été, au printemps jusqu'au mois de juin, puis après le 15 septembre, et il pêche dans toute la baie Bouctouche. Les bancs de la baie ont de 25 pieds cariés à 5 ou 6 acres chacun. Sur chaque côté du chenal de la rivière Bouctouche il y a un solide banc d'huîtres; mais le splendide banc situé sur le côté nord, en aval de la chapelle, est totalement détruit par le creusage dans la vase. M. Martin se sert du râteau, non des pinces. Suivant lui, le râteau améliore les bancs, et il explique comment. On trouve des huîtres même à 35 pieds du quai. Autour du bord extérieur de la baie, il y a ample place pour l'ostréiculture. Le lit de la baie se compose en grande partie de vase dure et d'écailles d'huîtres mortes. Les chercheurs de vase coquillère font un mal sérieux. La marée est très forte ici et les sédiments qu'ils mettent à flot en creusant sont plus dommageables que la solide substance des huîtres enlevées du banc par le creusage. Ces dépôts flottent sur un espace d'une couple de milles avant d'enfoncer. Il n'existe pas de loi locale concernant le creusage. Le naissain ne se développe pas sur de vieilles écailles recouvertes de substances vaseuses. Un des commissaires lui ayant demandé laquelle, de la vase coquillère ou de l'huître, est plus utile au public, le témoin élude la question et parle du pauvre et du riche. Le sentiment public ici est en faveur de la protection des bancs d'huîtres. Vis-à-vis la Pointe Isidore, près la fabrique de Wilnot, il y a des huîtres. En hiver il y fait lui-même une cinquantaine de barils qui lui rapportent \$4 chaque. Dans un demi-baril d'huîtres pêchées et ramassées à la grosse pour être exportées, il peut y avoir un boisseau de petites huîtres n'ayant pas les dimensions légales et qui sont tombées sur la glace, où elles sont mortes. Il ne serait pas en faveur de prohiber la pêche d'hiver, pour la raison que cette pêche lui rapporte \$200, comme dit plus haut: 50 barils à \$4.—\$200.

L'honorable ROBERT YOUNG, *Caraquet*.—Il pense que les règlements actuels concernant les huîtres ont été adoptés par le gouvernement sur sa recommandation. On affirme que tout le fond de la baie de Caraquette est pavé d'huîtres. Il n'y a que les pêcheurs de l'endroit qui y pêchent—à peu près 250 canote avec 500 hommes; chaque homme, au commencement de la saison, prend 5 ou 6 barils par canot—soit pour toute la saison à peu près 10,000 barils. Les huîtres sont vendues aux goélettes à raison de 50 centins le baril. L'huître de Caraquette est celle qui ressemble le plus à l'huître ronde anglaise. Quant à la profondeur des bancs, il en est quelques-uns qui n'ont pas plus de deux pieds à eau basse; les autres, de 2 à 10 ou 12 pieds. Ils sont petits. La longueur légale devrait être d'au moins 2 pouces de diamètre pour les rondes et 3 pouces pour les longues. Il tient la baie Caraquette assez importante pour qu'on y prépose un inspecteur bien salarié. Il n'y a pas de creusage dans la vase. Il voudrait que la baie fût partagée en deux divisions et que chaque division fût pêchée alternativement. Il est en faveur de l'affermage des terrains pour la culture particulière, en dehors des bancs existants qui devraient être réservés au public. Le fond se compose d'une vase dure qui convient bien à la culture des huîtres. Le marché est en grande partie dans l'ouest—Montréal, Kingston, Ottawa, ainsi que Halifax.

M. G. CORMIER, *Caraquet*.—Il a essayé de planter des huîtres dans une partie de la baie de Caraquette, mais il n'a pas réussi parce que le fond était composé d'une vase noire molle et puante. Un peu plus bas, il y a un bon fond tout le long de la baie, excepté en eau très profonde, où poussent de longues herbes aquatiques dans lesquelles les huîtres ne pourraient vivre. Sur le côté sud du chenal, dans un espace de 500 verges de long et 50 de large, il existe un fond favorable à l'ostréiculture, un fond semblable à celui des bancs naturels. Deux hommes en canot peuvent faire en une saison de 50 à 60 barils d'huîtres triées à la main et valant de \$1 à \$2.50 le baril. Il y a trente ans, on en prenait quatre fois plus qu'aujourd'hui. Les huîtres étaient

grosses alors ; aujourd'hui, elles sont trop petites pour être exportées, et elles deviennent de plus en plus petites — résultat d'une pêche excessive. Autrefois la baie produisait 16,000 barils, mais il y avait peut-être alors plus d'hommes et de canots que maintenant et un canot pouvait faire 15 barils par jour. Plusieurs petites huîtres sont détruites dans les bateaux et sur la glace. M. Cormier est fortement d'opinion qu'on ne devrait pas permettre de prendre des huîtres ayant moins de 2 pouces de diamètre. Lorsque la pêche est terminée à la fin de l'automne, la production est en quelque sorte épuisée, et la récolte suivante se compose simplement des huîtres qui ont crû durant l'hiver. Si on interdisait la pêche pendant un an à partir du 15 septembre, il y aurait abondance de petites huîtres l'année suivante ; car les sections qui ont été oubliées et non pêchées pendant un an abondent en belles huîtres. M. Cormier serait en faveur de partager la baie en deux divisions qui seraient pêchées alternativement ; de cette façon il y aurait toujours une production d'huîtres pleinement développées.

M. JAMES C. C. BLACKBALL, *percepteur de douane, Caraquette*. Pendant 35 ans il a acheté des huîtres provenant des bancs de Caraquette. Ces huîtres sont proverbialement petites ; ce qui était autrefois une dimension moyenne était le double de celle d'aujourd'hui. L'automne dernier il en a achetées qui avaient été triées à la main, et elles avaient 3 fois le grosseur de l'échantillon qu'il y a sur cette table (un échantillon de 3 pouces). Il ne sait pas combien de boisseaux de petites huîtres il faut pour faire un boisseau d'huîtres vendables. Il doit avoir été pris plus de 4,000 (6,000) barils l'année dernière. Il n'a pas le relevé officiel des exportations ; il doit avoir été chargé 12 ou 15 navires pour Québec et Montréal. De plus, il a dû être vendu de 500 à 800 barils sur place. Il y a dix ans, il n'y a pas eu de pêche ; les huîtres étaient si petites que les goëlettes ont été trois ans sans venir en chercher. Au bout de ce temps les huîtres avaient crû et les goëlettes revinrent. M. Blackball a entendu dire que quelques barils d'huîtres de Caraquette ont été expédiés en Angleterre pour semence. Il recommanderait que la baie fût partagée en deux divisions qui seraient pêchées alternativement. Il pense qu'il y a 2 milles carrés de bancs d'huîtres vivantes ; de fait, c'est tout un pavé.

(Deux des commissaires, qui sont des mangeurs d'huîtres, en goûtent quelques-unes et déclarent qu'elles sont plus salées que celles de la Baie-du-Vin).

M. SAWYER, *de Richibouctou*. Il connaît le commerce d'huîtres du Nouveau-Brunswick. Il considère qu'il n'est pas nécessaire de changer la présente saison réservée, du 1er juin au 15 septembre. On ne devrait pas permettre la pêche des huîtres en hiver.

(NOTE —) Dans un rapport fait par le gardien de pêche McLauchlan, de 1865, la récolte d'huîtres de cette année-là était chiffrée par 3,500 barils seulement, et même à cette époque les huîtres se faisaient graduellement plus petites. Ceci diffère de l'assertion du garde-pêche Cormier, qui prétend qu'il y a trente ans il y avait quatre fois 4,000 barils, (16,000) et de l'estimation de l'honorable M. Young, qui porte à 10,000 barils la récolte annuelle des quatre dernières années.

A Richibouctou, comé de Kent, N.-E., le 29 juillet 1887, M. LAZARE GUIMOND, *paqueur de homard et exportateur d'huîtres*, donne quelques renseignements sur les huîtres. Les bancs d'huîtres commencent à Kouchibougnac et s'étendent à trois milles en montant la rivière. On y pêche encore les huîtres. Le fond est composé d'argile bleue ; les bancs ont, pour la plupart d'un demi-acre à un acre de long. Les bancs qui produisent le plus ont à peu près 2 pieds de haut ; s'ils étaient plus élevés, les huîtres y périraient. Les huîtres sont longues de forme, mais petites en réalité ; qualité médiocre. Les bancs couvrent un espace d'une vingtaine d'acres. La rivière se décharge dans la baie ; l'eau est comparativement douce. M. Guimond est d'avis que les huîtres de moins de 3 pouces devraient être prohibées. Il défendrait à ceux qui font la pêche en hiver de jeter les petites huîtres sur la glace, car elles y gèlent ; il est d'opinion qu'il se perd trois barils pour chaque baril exporté. Il recommanderait qu'on mît à part les terrains à vase coquillière loin des bancs vivants. Il n'y a que quatre machines à draguer la vase sur la rivière Saint-Louis.

(Les commissaires auraient désiré avoir une entrevue avec M. Robert Noble et M. Henry O'Leary, mais tous deux étaient absents.)



A Chatham, N.-B., les commissaires nolisèrent le navire à vapeur *Miramichi* pour aller à Escuminac. Arrivés à la Baie-du-Vin, comté de Northumberland, ils eurent une entrevue avec M. JOHN E. WILLIS qui leur donna les renseignements suivants :—Les huîtres forment un banc continu dans une direction depuis l'île de la Baie jusqu'à l'île de l'Anguille, direction représentée par une ligne tirée sur la carte du nord-ouest au sud-est, avec une largeur moyenne d'un mille ; sur toute la baie il n'y a que 12 machines à draguer la vase coquillière. En descendant les pinces n'importe où sur cet espace, on est certain d'amener des huîtres à forme longue. L'eau la plus profonde, à marée, a de 6 à 8 pieds ; la marée monte de 3 pieds, mais il n'y en a pas beaucoup sur la rivière à l'Anguille. M. Willis considère que ces huîtres ne sont pas égales à celles de l'île du Prince-Edouard, de Shédiac et de Bouctouche ; elles ne rapportent pas la même somme aux pêcheurs, à peu près \$1 le baril. Le fond de la baie se compose d'une argile rouge dure, sauf en quelques endroits où il est d'une vase molle. Le témoin n'approuve pas la pêche du printemps, qui ne profite qu'à quelques-uns. Il voudrait qu'il n'y eût pas de pêche avant le 15 septembre, et pas de pêche l'hiver à travers la glace ; cette dernière fait beaucoup de mal. Il n'a pas vu lui-même beaucoup de petites huîtres périr sur la glace, mais cela arrive. Il n'a pas entendu dire que dans d'autres parties de la province on affirme qu'il se perd 3 barils sur 4 qui sont exportés. On ne devrait pas permettre de prendre d'huîtres moins de 3 pouces. Comparaison faite avec il y a trente ans, il y a autant d'huîtres, mais les pêcheurs sont plus nombreux, surtout depuis quatre ans, et ce sont presque tous des Français du comté de Gloucester. Les huîtres sont expédiées en goëlettes directement à Québec, Tracadie, Gloucester, et par voie ferrée aux différents marchés. Une goëlette qui échouerait sur un banc d'huîtres lui ferait beaucoup de mal. M. Willis ne s'opposerait pas à l'affermage pour l'ostréiculture si les bancs actuels étaient réservés au public. Il y a autant de fonds vacants où l'on pourrait planter des huîtres qu'il y a de bancs. Il pense que l'affermage pour l'ostréiculture serait bien vu de la population s'il devait empêcher de venir les gens de Gloucester, qui ne laissent pas un dollar dans la place. Une légère taxe de 10 centins par baril ne serait pas lourde si elle avait ce résultat. Il n'a pas entendu de plaintes au sujet des machines à draguer la vase coquillière ; il y en a pourtant sur la rivière, mais pas dans la baie.

M. ALEXANDER TAYLOR, *pêcheur d'huîtres*.—Il fait la pêche aux huîtres dans la Baie du Vin, et il les vend en grande partie aux goëlettes ; il en expédie aussi un peu par voie ferrée, et pour ces huîtres triées à la main il reçoit de 70 à 80 centins le baril. Il pêche avec le râteau et la pince. Il met son bateau à l'ancre sur les bancs et jette les rebuts par-dessus bord ; il croit que ces rebuts retombent sur quelques bancs et ne sont pas emportés par la marée. Il pense que les huîtres rondes de 2½ pouces et les huîtres longues de 3½ pouces seraient acceptées par les acheteurs. Il ne désapprouve pas la présente saison, mais il préférerait commencer à pêcher le 15 septembre et continuer jusqu'au 1er mai. Il n'a pas d'opinion à exprimer au sujet de la pêche d'hiver. Le creusage dans la vase coquillière ne fait pas beaucoup de tort ; les machines ne fonctionnent pas dans la baie, mais sur la rivière. Quant à l'affermage, tout dépend de ceux à qui il est accordé. M. Taylor voudrait que cet affermage fût restreint aux gens de l'endroit. De petits terrains suffiraient.

NOTE.—On a envoyé chercher des huîtres de différentes dimensions et provenant de divers bancs, de qualité supérieure, pleines et à différents degrés de salure, la plupart longues et quelques-unes rondes. Toutes étaient de dimensions moyennes, aucune très grande ; leur écaille était plus molle que celle des huîtres qui proviennent des bancs naturels.

#### ILES DE LA MADELEINE.

Le 16 août 1887, à l'île de Grande-Entrée, Iles de la Madeleine, M. R. A. FLY, gérant de la Compagnie de Paquetage de Homard de Winslow, a donné quelques renseignements intéressants au sujet d'écailles d'huîtres trouvées à l'île du Bassin-d'Huîtres, qui était probablement un banc d'huîtres autrefois — de là son nom. En parlant avec d'autres personnes, les commissaires ont appris que la plus grande partie des écailles se trouvent sur le bord extérieur des bancs de sable. Ici, le dépôt d'huîtres vivantes, s'il en existe, se trouve probablement sur les battures de Columbia.

# TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport général sur la pêche du homard.....	3
Analyse des témoignages .....	7
Opinion du commissaire Hackett.....	12
do do Deacon .....	13
do do Hunter Duvar.....	14
Rapport du commissaire Ogden.....	18
Rapport général sur la pêche des huîtres .....	20
Observations do .....	22
Autres coquillages .....	26
Coquillages inférieurs.....	27

## RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES.

### HOMARDS.

ANNEXE N° 1.—ILE DU PRINCE-EDOUARD.....	28
Témoignage de Carleton, C.C, et Cie, Souris .....	32
do Clarke, James B., Miminigash.....	34
do Doyle, Lawrence do .....	38
do Forrest et Shearer, Havre-Murray.....	30
do Gallant, Meddie, Miminigash .....	34
do Grant, James B., Charlottetown.....	29
do Holman, Robert T., Summerside.....	32
do Lantz, J. T., Pointe-Prim.....	29
do Larkins, A. F., Etang-aux-Grenouilles.....	34
do Longworth, George L., et Cie, Pointe-Ouest .....	28
do Mathieson, John, Miminigash .....	29
do Mathieson, Walter, Charlottetown.....	29
do Morrow, Frederick, Souris.....	31
do Myrick, James H., Tignish.....	33
do MacDonald, Arch., Georgetown.....	30
do MacDonald et McDonald, Souris.....	31
do McDonald, Allan, North Lake.....	31
do McDonald, Ronald, Naufrage.....	32
do McCarthy, J. C., Etang de la Vache-Marine.....	33
do McLaine, John, Souris.....	31
do Prowse, l'hon. Samuel, Havre Murray.....	30
do Robbee, Thomas H., Summerside.....	32
do Rogers, David do .....	32
do Stewart, James, Pointe-Prim.....	30
do Tidmarsh, W. F., Ile St-Pierre.....	29

	PAGE.
<b>ANNEXE N° II.—NOUVEAU-BRUNSWICK.....</b>	<b>35</b>
Témoignage de André, M., Pointe-Casey.....	43
do Bourgeois, Simon, Bouctouche.....	37
do Bourgeois, M., Caraquette.....	42
do Cormier, G., do.....	37
do DesBrisay, A. W. T., Bathurst.....	39
do Dominion Packing Co., Bouctouche.....	36
do Gatain, F. L., Bathurst.....	41
do Guimond, Lazare, North Beach.....	38
do Hannah, William F., Richibouctou.....	38
do Haddow, M., Bathurst.....	42
do Hickson, James do.....	41
do Murray, M., Bouctouche.....	36
do McGregor, Simon, Miscou.....	42
do Napier, S. H.....	41
do Paqueurs de Shédiac à Tourmentine.....	35
do Portland Packing Co.....	35
do Poirier, Joseph, Grande-Anse.....	42
do Robertson, Robert, Richibouctou.....	38
do Sawyer, U.....	37
do Smith, Beverly, Bouctouche.....	37
do Wyse, William Chatham.....	40
do Windsor, John, Petit-Rocher.....	42
do Young, l'hon. Robert, Caraquette.....	39
<b>ANNEXE N° III.—NOUVELLE-ECOSSE.....</b>	<b>44</b>
Témoignage de Baker, M., Sydney, C.B.....	44
do Baker, H. F., do.....	44
do Bell, Colin C., do.....	45
do Cann, H. B., Barrington.....	50
do Corvin, Wm., Caribou.....	47
do Corbett, M., Sydney.....	45
do Cornell, Bradford, Barrington.....	51
do D'Entremont, H. T., L. E. Pubnico.....	51
do Forrest, F. W., Baie Plaisance, C.B.....	46
do Forrest, S. S., Halifax.....	47
do Frazer, Wm., Caribou.....	46
do Gardner, James M., Yarmouth.....	50
do Greener, M., Gabarus.....	44
do Hamblin et Cie, F. B., Pictou.....	46
do Hatfield, F. L., Yarmouth.....	52
do Hurst, George, Canso.....	45
do McDonald, John, Argyle.....	51
do Nickerson, Elijah, Shelburne.....	51
do Rowlings, George, Musquodoboit.....	47
do Schreider, L., Canso.....	45
do Staynor, E. et S., Halifax.....	48
do Shand, John M., Barrington.....	51
do Simpson et Cie, Robert, Halifax.....	48
do Townsend, J. H., do.....	49
do White, Mr., Canso.....	46
do Watters, Isaac, Halifax.....	49
<b>ANNEXE N° IV.—ILES DE LA MADELEINE, P.Q.....</b>	<b>53</b>
Témoignage de Arsenault, G. N., Havre-aux-Maisons.....	54
do Arsenault, J. N., Ile de la Meule.....	54
do Chevrier, A. E., Ile Amherst.....	53
do Cyr, Chas., Grand Pabos.....	56

	PAGE.
ANNEXE IV.—ILES DE LA MADELEINE, P.Q.— <i>Suite.</i>	
Témoignage de Fly, R. A., Grande Entrée.....	55
do Fontana, J., Amherst .....	53
do Leslie, G. A., Ile Amherst .....	53
do Leslie, W. G., et Cie, Ile de la Meule .....	54
do McPhail, Neil, Grande Entrée.....	55
do Painchaud, J. B. F., Ile Amherst.....	54
do Wakeham, Wm., Bassin de Gaspé.....	55

## RÉSUMÉ DES TÉMOIGNAGES.

### HUITRES.

ANNEXE N° V.—ILE DU PRINCE-EDOUARD.....	57
Témoignage de Beers, Geo F., Cherry Valley.....	61
do Bryant, D. L., Baie Egmont.....	59
do Clark, Henry, Bédèque.....	57
do Des Rochers, H; N., Miscouche.....	58
do Gillis, V. S., Rivière des Sauvages .....	59
do Howatt, Calvin, Tryon, Bédèque.....	60
do Mills, H. C., Summerside.....	57
do McDonald, Jas. A., Grande-Rivière.....	60
do McNeill, M., Summerside .....	58
do Murphy, Jos., Orwell.....	61
do Ramsay, Jno. A., Lot A.....	59
do Robbee, Thos. H., Summerside .....	58
do Sharp, James A. do .....	57
do Sharp, John A., do .....	57
do Sharp, Geo. W., Pointe de Lot 12.....	58
do Shaw, Alex. C., Rivière de l'Ouest.....	58
do Traynor, J. P., Rivière Johnston.....	61
do Whitehead, Wm., Clifton .....	60
ANNEXE N° VI.—NOUVEAU-BRUNSWICK.....	
Témoignage de Anderson, J. et J. W., Pointe de l'Eglise .....	62
do Blackhall, J. O. C., Caraquette.....	64
do Cormier, G., do .....	63
do Guimond, Lazare, Richibouctou.....	64
do Martin, John, Bouctouche.....	63
do Martin, J. Eustace, Cocagne.....	62
do Sawyer, M., Richibouctou.....	64
do Taylor, Alex., Baie-du-Vin.....	65
do Willis, John G., do .....	65
do Young, l'hon. Robt., Caraquette .....	63
ILES DE LA MADELEINE.....	
Témoignage de Fly, R. A., Grande Entrée.....	65

## RAPPORT SPÉCIAL

SUR LE

## SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA,

1887.

~~~~~  
*IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.*  
~~~~~



OTTAWA:  
IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN  
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.  
1888.



## TABLE DES MATIÈRES.

Introduction.....	v
-------------------	---

### ANNEXES.

Annexe A.—	Liste des navires de pêche américains abordés, pendant la campagne de 1887, par les commandants des croiseurs canadiens.....	84
do	B.—Etat détaillé des déboursés faits en rapport avec le service de protection des pêcheries, pendant l'année terminée le 31 décembre 1887.....	84
do	C.—Rapport du capitaine P. A. Scott, M.R., chef du service de protection des pêcheries.....	96
do	D.—Rapport du lieutenant Gordon, M.R., commandant le croiseur <i>Aeolia</i> .....	99





## RAPPORT SPÉCIAL

SUR LE

## SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

## CANADA,

DURANT LA SAISON DE 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de 1887, auxquelles ont pris part les navires suivants :—

Le steamer fédéral *Acadia*, 483 tonneaux de registre, commandé par le lieutenant Gordon, M.R., avec M. W. H. Kent comme premier officier, et M. J. H. Rood comme second officier, a commencé son service le 11 juin et terminé le 25 octobre 1887.

Le lieutenant Gordon ayant été obligé de partir pour Toronto, l'*Acadia*, pendant les deux dernières semaines de la campagne, fut placé sous le commandement du capitaine Scott, M.R.

Le steamer fédéral *La Canadienne*, 227 tonneaux de registre, commandé par le capitaine Wm. Wakeham, avec M. S. Bélanger comme second officier, et M. Coulombe comme troisième officier, a commencé le service le 11 mai et terminé le 20 octobre 1887.

La goélette fédérale *Vigilant* a commencé le service le 6 février 1887 et l'a continué jusqu'au 18 janvier 1888.

La goélette nolisée *General Middleton*, commandée par le capitaine James McLean, a été employée jusqu'au 7 février à croiser dans la baie Passamaquoddy, comté de Charlotte, N.-B.

Entre le 6 février et le 9 octobre, ce navire a été sous le commandement du capitaine James McLean, avec M. Wm. Gordon comme premier officier et M. M. Murphy comme second officier, et subséquemment sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier, et M. E. Kinney comme second officier.

La goélette nolisée *L. Houlett*, 74 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier et M. J. H. Rood comme second officier, a fait le service entre le 1er janvier et le 31 mars 1887. Cette goélette a repris le service le 4 juin, sous le commandement du capitaine Thomas Quigley, avec M. Edward Naugle comme premier officier et M. F. A. Jarvis comme second officier, et a terminé sa croisière le 11 octobre 1887.

La goélette nolisée *Triumph*, 106 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. M. Lorway, avec M. W. O. Hughes comme premier officier et M. E. Kinney comme second officier, a commencé le service le 1er avril et l'a terminé le 10 octobre 1887.

La goélette nolisée *Advance*, 96 tonneaux de registre, sous le commandement du capitaine C. T. Knowlton, avec M. Hector McKenzie comme premier officier et M. C. H. Shellnut comme second officier, a commencé le service le 10 mai et l'a terminé le 10 octobre 1887.

La goélette nolisée *Critic*, 57 tonneaux de registre, commandée par le capitaine Wm. McLaren, avec M. John Graham comme premier officier, a commencé le service le 10 juin et l'a terminé le 20 octobre 1887.

La goélette nolisée *A. C. Moore*, 113 tonneaux de registre, commandée par le capitaine L. Pouliot, avec M. Chas. Robson comme premier officier et M. F. A. Hemming comme second officier, a commencé le service le 7 juillet et l'a terminé le 10 octobre 1887.

Le yacht à vapeur *Intrepid* a commencé le service le 1er juillet, sous le commandement du capitaine J. H. Pratt, et l'a continué jusqu'au 30 septembre. Le nolisement de ce yacht a coûté \$400 par mois, et cette somme couvrait toutes les dépenses.

Le yacht à vapeur *Dream*, sous le commandement du capitaine W. H. Kent, avec M. J. H. Pratt comme premier officier, a commencé le service le 15 octobre 1887, et il croise encore.

On trouvera, aux annexes A et B, sous leurs titres respectifs, les rapports de bord qui font connaître les eaux sur lesquelles ces navires ont croisé et les détails des visites officielles qui ont été au nombre de 1,345, ainsi que les déboursés faits pour chaque navire.

Les patrons des navires de pêche des États-Unis ayant mieux compris les règlements de douane et de pêche qui doivent servir à leur gouverne, le service de protection a pu se faire sans trop de désagrément, et dans la plupart des cas ils se sont volontiers et loyalement conformés aux règlements. Le pouvoir conféré par le ministre des douanes aux commandants des croiseurs de rapporter et d'acquitter les navires de pêche entrant dans les ports pour s'y réfugier seulement, a beaucoup

contribué à ce résultat, et a fait cesser les plaintes qui avaient été portées l'année dernière à l'effet que l'on perdait souvent beaucoup de temps à attendre l'ouverture de la douane. Un officier revêtu de la même autorité a été préposé au port extérieur de Shelburne,—ce qui a été un grand avantage pour les patrons des navires de pêche.

Voici la lettre d'autorisation qui sert à la gouverne des capitaines des croiseurs :—

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
OTTAWA, 26 mars 1887.

Capitaine.....  
Croiseur canadien.....

MONSIEUR,—L'honorable ministre des douanes m'a donné instructions de vous autoriser à recevoir les rapports d'entrée et de sortie des navires de pêche américains qui arrivent simplement à la partie extérieure d'un port sans l'intention d'aller plus loin, ou qui n'y ont pas d'autre affaire que de faire leur rapport et d'obtenir leur acquittement à la douane. Lorsqu'ils vous auront remis les rapports d'entrée et de sortie requis, vous leur accorderez un acquittement d'après les formules qui vous seront fournies, et tous les rapports reçus par vous et un relevé des acquittements accordés devront être transmis sans délai au percepteur de douanes le plus rapproché pour être enregistrés dans ses livres et mis en liasses en la manière ordinaire. Cette concession est faite à cause des inconvénients qu'avaient à subir les patrons de navires de pêche qui étaient obligés d'aller loin pour faire leur rapport, et ces inconvénients seront ainsi évités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. PARMELEE,  
*Sous-commissaire.*

Les capitaines des croiseurs ont reçu les instructions suivantes qui font suite à celles de 1886 :—

DÉPARTEMENT DES PÊCHERIES, CANADA,  
OTTAWA, 16 avril 1887.

*Instructions spéciales aux officiers commandant les bâtiments préposés à la protection des pêcheries.*

MONSIEUR,—Relativement à la lettre de ce département, en date du 16 mars 1886, je dois vous laisser savoir que, pendant la présente saison, et jusqu'à ce qu'il vous en soit autrement ordonné, vous serez guidé, dans l'accomplissement des devoirs qui vous incombent, par les instructions contenues dans cette lettre.

J'ai tout lieu de croire que ces instructions ont été exécutées avec efficacité et fermeté, ainsi qu'avec discrétion, et tout en respectant les droits garantis par traité aux bâtiments pêcheurs étrangers venant dans les eaux canadiennes.

Je désire, cependant, insister auprès de vous pour que, dans l'exécution de ces instructions, et en protégeant les pêcheries des côtes du Canada, vous preniez bien soin de ne pas exagérer l'interprétation de la loi quant à l'intervention dans les droits et privilèges appartenant aux pêcheurs américains, dans les eaux canadiennes, en vertu de la convention de 1818. A cette fin la plus grande liberté compatible à la protection entière des intérêts du Canada doit être accordée aux bâtiments pêcheurs américains lorsque ceux-ci viennent dans nos eaux pour des objets de refuge et de radoub et pour obtenir du bois et de l'eau. Il faudra avoir soin que, tardis qu'ils se prévalent de ce privilège, ces bâtiments ne fassent pas d'actes illégaux, et on devra

exercer toute la surveillance nécessaire pour atteindre ce but, mais on ne croit pas nécessaire que pour y arriver, une garde armée soit mise à bord ou que toute communication raisonnable avec la côte soit prohibée, après que le bâtiment aura été dûment inscrit, à moins que des raisons suffisantes n'existent pour autoriser qu'on prenne ces précautions.

Dans les endroits où les bâtiments pêcheurs américains ont l'habitude de venir dans les eaux canadiennes pour des objets de refuge seulement, le capitaine du croiseur qui pourra se trouver là est autorisé à recevoir l'inscription des capitaines de ces bâtiments pêcheurs et de leur donner des certificats de départ, sans les obliger à aller à terre dans ce but. Des blancs d'inscription et de certificat sont fournis aux capitaines des croiseurs; après avoir été remplis, ils doivent être transmis, par le capitaine du croiseur, au fonctionnaire douanier des ports dans la juridiction desquels on s'en est servi. Dans le cas de détresse, de désastre, manque de provision pour le voyage de retour, de maladie ou de mortalité à bord d'un bâtiment pêcheur étranger, toutes les facilités nécessaires devront être accordées pour des fins de secours, et vous et vos officiers vous vous rendrez au désir du département en portant secours, dans ces circonstances, d'une manière courtoise et libérale.

Les susdites instructions spéciales, bien que formulées dans le but de reconnaître, de la manière la plus entière, tous les droits légitimes et les libertés raisonnables auxquels les pêcheurs américains ont droit dans les eaux canadiennes, ne doivent pas être interprétées dans ce sens qu'elles autorisent une exécution relâchée des dispositions des lois relatives à la protection des pêcheries canadiennes. Pêcher, se préparer à pêcher, se procurer de la boîte, échanger ou transborder des cargaisons, de la part de bâtiments pêcheurs américains, dans la limite des trois milles, sont des violations manifestes de la convention de 1818, et des statuts impériaux et canadiens, et dans ces cas, vos instructions, qui sont explicites, doivent être fidèlement suivies.

J'ai l'honneur, etc.,

GEORGE E. FOSTER,

*Ministre de la marine et des pêcheries.*

Les commandants des croiseurs ayant fait rapport que certains navires de pêche ne déployaient pas leur pavillon et qu'il en résultait des inconvénients, la circulaire suivante a été publiée, et quoiqu'elle ait eu pour effet de diminuer la difficulté que l'on avait de connaître la nationalité d'un navire de pêche, l'injonction qu'elle contient n'a pas été exécutée aussi généralement qu'elle aurait dû l'être.

*Circulaire.*

#### AUX PATRONS DES NAVIRES DE PÊCHE CANADIENS.

Le ministre de la marine et des pêcheries ayant appris que les croiseurs proposés à la protection des pêcheurs ont éprouvé beaucoup d'inconvénients et de perte de temps en cherchant à établir la nationalité des navires de pêche sur la côte, et que ces navires négligent de hisser leur pavillon après en avoir été priés par signal, demande instamment aux navires de pêche et aux pêcheurs canadiens d'aider les croiseurs dans l'exécution de leurs devoirs. Le ministre prie spécialement les navires de pêche canadiens de déployer leur pavillon quand un croiseur est en vue, et en toute occasion de répondre promptement au signal d'un navire du gouvernement.

JOHN TILTON,

*Député du ministre des pêcheries.*

Département des pêcheries,  
Ottawa, 15 juillet 1887.

## SAISIES.

La seule saisie opérée pendant la campagne, pour avoir pêché en dedans de la limite des trois milles, a été celle que le capitaine McLaren, commandant le croiseur *Critic*, a faite des chaloupes et des seines appartenant aux goélettes des Etats-Unis *Argonaut* et *Col. J. H. French*. Les détails de cette saisie sont donnés dans le rapport ci-joint. Les navires auxquels ces chaloupes et ces seines appartenaient se sont échappés. On est à prendre des procédures en cour de vice-amirauté de l'Île du Prince-Edouard pour la condamnation des seines et des chaloupes.

SOURIS, I.P.E., 25 juillet 1887.

M. JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—Il est de mon devoir de vous informer que, hier, dimanche le 24 juillet, j'ai saisi la chaloupe et la seine du seigneur *Argonaut*, de Gloucester, États-Unis, ainsi que la chaloupe et la seine du seigneur *Col. J. H. French*, de Gloucester, États-Unis. Les faits se rattachant à cette saisie sont comme suit :—A 8 a. m., au nord de la pointe Est, je levai l'ancre et suivis la flotte (composée d'une soixantaine de goélettes) au plus près vers le sud de la pointe, la flotte se maintenant à 4 ou 5 milles de terre ; je jetai l'ancre vers midi ; remarquant que quelques-unes des goélettes travaillaient près de terre, je levai l'ancre et partis ; pendant que je croisais, j'aperçus quatre chaloupes à seines avec seines dehors en dedans de la limite des trois milles ; je leur donnai la chasse, et je constatai que deux de ces goélettes étaient canadiennes et que les deux autres appartenaient aux seigneurs américains *Argonaut* et *Col. J. H. French*, de Gloucester. Je pris ces deux dernières chaloupes en remorque, mais je ne pus parvenir à saisir les goélettes, car en nous voyant arriver sur les chaloupes, elles s'étaient réfugiées parmi la flotte. Immédiatement après la saisie, je fis des relèvements et des sondages, et je constatai neuf brasses d'eau ; puis je mis une balise à l'endroit où la saisie avait été opérée, et je laissai un homme en chaloupe pour surveiller la balise. Après avoir solidement amarré les chaloupes à la remorque, je me mis à mesurer la distance qui séparait la balise du rivage, et je constatai que cette distance était de un mille et trois quarts. Donc en leur donnant le bénéfice du doute, les chaloupes se trouvaient à moins de deux milles de la terre la plus rapprochée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. McLAREN

Commandant du croiseur "*Critic*."

Nous, soussignés, déclarons que la déclaration qui précède, dont on nous a fait lecture, est exacte en tous points.

JOHN GRAHAM, 1er officier.

GEORGE CRAWFORD, maître d'équipage.

NEIL KENNEDY, A. B.

Plusieurs navires ont été retenus pour infraction aux règlements de douanes. Leur cas a été réglé par le ministre des douanes.

FIN.

Je suis heureux de pouvoir encore une fois rendre hommage à l'excellence du personnel préposé au service de protection des pêcheries.

J'ai l'honneur d'être monsieur, votre très obéissant serviteur,

JOHN TILTON,

Député du ministre des pêcheries.

---

---

ANNEXES.

---

---

ANNEXE A.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1837.

COPIE du livre de bord du vapeur "ACADIA," lieutenant A. R. GORDON, M. R., commandant.

Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
			Tonn.	Equipe.		Date.	Lieu.	
Mathew B. Murray	M. B. Murray	Michael B. Murray	76	16	Gloucester, Mass...	23 juin	Souris	8 jours en mer. Pas de poisson. Entré pour abri et réparations.
Blue Jacket	Andrew Leighton	Wm. B. Macdonald	110	17	do	23 do	Malpeque	14 jrs. en mer. 8 bris de pois., pris au lar. du Cap Cod. Entr. p. abri.
Luizie D. Barker	Debus et Daggett	A. Atkins	72	15	Welfleet, Mass...	23 do	do	100 barils de poisson. Entré p. abri.
Andrew Barnham	E. S. Fernald	H. C. Kelly	86	15	Gloucester, Mass...	23 do	do	Entré pour abri. 100 bris de pois., tout pris sur la côte de la N.-E.
Lilla B. Fernald	M. A. Chase	E. S. Fernald	78	16	Portland, Me...	23 do	do	50 barils de poisson, pris sur la côte de la N.-Ecosse. Entré pour eau.
Alice	W. Walls	N. J. Blake	85	16	Province't'n, Mass	23 do	do	Entré pour eau et abri. 5 barils de poisson.
Polette	F. P. Barker	A. Malone	79	17	Boston, Mass	23 do	do	Entré pour abri. 3 bris de poisson.
Nellie M. Davis	W. H. Banks	A. Taylor	89	13	Gloucester, Mass...	6 juill.	Port Hawkesbury	do
Charlotte Brown	W. Weeks	W. H. Banks	93	15	Swampscot	6 do	do	do
Hannah Goomes	W. Smith	J. Orchard	78	14	North Haven, Me...	6 do	do	do
W. Parkham	J. E. Proctor	F. H. Thomas	95	16	Portland, Me...	6 do	do	do
Electric Flash	J. G. Tarr	J. Simson	75	16	North Haven, Me...	6 do	do	do
Maud S.	S. J. Ayer	J. Taverner	93	16	Gloucester, Mass...	15 do	Souris	Pas de poisson. Entré pour abri.
Ralph E. Easten	Street et Meart	J. Bearr	73	16	do	15 do	do	8 jours en mer. Pas de poisson.
Mattie Winthrop	G. Monrad et FIS.	A. Blake	63	15	do	15 do	do	Entré pour abri. Entré pour abri.
Hattie B. West	L. Whalen	J. Bremen	61	16	do	15 do	do	9 do
A. H. Hardy	R. F. Orie	J. W. Whitman	63	17	Swampscot	15 do	do	do
Pioneer	Newell B. Rich	L. Buel	84	15	Rockland	15 do	do	do
Paul & Reesie			83	14	Wellfleet, Mass...	15 do	do	do
Gracie O. Young			66	15		15 do	do	do
Lizze & Smith			77	13		15 do	do	do

T. H. Smith	J. H. Smith	J. Crockett	70	16	North Haven, Me...	15 do	do	Venu par le détroit de Canso, le 14 juillet. Pas de poisson. Entré pour abri.
John S. McQuinn	J. S. McQuinn	John McDonald	77	16	Gloucester, Mass...	19 juillet	Highish	97 cote dans le brouillard.
Cynsure	A. R. Richardson	J. G. Spawford	69	16	Booth Bay, Me	29 do	Canso	Entré pour abri.
Bounding Billow	F. F. Woson	Joseph Weeks	57	12	Gloucester, Mass...	29 do	do	Entré pour eau et p. le médecin.
Anna W. Sayre	Hattie Lewis	John E. Nickerson	61	15	do	1er août	Wilmington	A destination de l'ouest.
Lizzie W.	Jas. A. Tarr	Jesse Lewis	74	16	do	1er do	do	A destination de l'ouest.
Herald of the Morning	Levi McLean	J. F. Simson	65	15	Province't'n, Mass	6 do	Georgetown	70 barils de maqueron. Abri.
Maggie and Lillie	John Pew	Levi McLean	68	16	do	6 do	do	do
Daniel Synais	M. Stinson	John Ferry	77	17	do	6 do	do	do
Obes H. Kelly	S. N. Mayo	John Agott	66	16	Swan's Island, Me	6 do	do	do
Knight Templar	G. Street	C. S. Sprage	69	16	Gloucester, Mass...	6 do	do	do
G. H. Benson	A. E. Rich et Oie	Philip McDonald	65	16	Gloucester, Mass...	6 do	do	do
W. D. Daisley	John Gorman	B. S. Benson	88	16	Province't'n, Mass	6 do	do	do
M. S. Dyer	A. M. Smith	John Gorman	93	17	Gloucester, Mass...	6 do	do	do
W. H. Jordan	J. Anderson	W. Sargent	103	17	Portland, Me...	6 do	do	do
M. D. Robbins	Wallace et Allan	Stephen Cole	86	16	Gloucester, Mass...	6 do	do	do
Hattie L. Newman	D. Allen	J. N. Robbins	93	17	Portland, Me...	6 do	do	do
Frank Butler	J. D. Long	James Jewett	74	16	Gloucester, Mass...	6 do	do	do
William H. Jordan	J. Anderson	J. Rich	86	16	New London, Conn	6 do	do	do
Grover Cleveand	A. E. Cole	A. B. Cole	87	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
H. E. Hillard	Debus et Daggett	John Conroy	87	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
Henry Wilson	Lewes Chase Witman	Henry Pierce	58	13	Portland, Me...	13 do	do	do
Morning Star	Pattungill et Cuningham	J. F. Pritchett	88	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
Commonwealth	T. L. Mabo	P. P. Smith	76	16	Boston, Mass...	13 do	do	do
Belle Franklin	E. A. Harton	E. A. Harton	81	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
H. W. Pierce	J. F. Woson	J. Swaine	75	16	do	13 do	do	do
Charlotte	H. S. Pierce	B. H. Pierce	73	16	Wellfleet, Mass...	13 do	do	do
Frank Foster	A. H. Tower	F. Higgins	68	16	Cohasset	13 do	do	do
Hattie Evelyn	Frank Foster	J. M. Joyce	66	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
Hattie F. D'yle	J. Cromwell	J. M. Joyce	66	16	do	13 do	do	do
Abby M. Dairing	A. M. Smith	Wm Sargent	103	17	Portland, Me...	13 do	do	do
Henry Flag	do	Caleb Paris	96	17	do	13 do	do	do
E. K. Nickerson	W. Parson et Oie	L. W. Thomas	56	15	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
Martha C.	Jas. Pool	E. A. Spofford	57	16	Booth Bay, Me	13 do	do	do
Hannah Coouier	L. Whelan	J. W. Cunningham	70	16	Gloucester, Mass...	13 do	do	do
Melissa D. Robns	W. C. Nelson	D. S. Cole	90	15	Plymouth	13 do	do	do
Gaspé Embre	Macoln et Ailen	R. Robinson	86	17	Portland, Me...	13 do	do	do
S. E. Cove	W. S. Logan	John Jackson	95	16	Chatham	26 sept.	Port-Hood	2 mois dans la baie. 65 brls. En dedans des limites.
Lite Boat	P. Campbell	Lavash	54	16	Aricbat, C.B.	26 do	do	3 semaines d. la baie. Pas de p
	do	J. Cavendish	48	16	do	26 do	do	3 mois dans la baie. 80 brls. En dedans des limites.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIE du livre de bord du steamer "ACADIA," lieutenant A. R. GORDON, M.R., commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonneaux.	Equipe.	Date.	Lieu.	Date.	Lieu.	
Helen Crosby.....	P. Paint.....	64	.....	Hawkesbury, N.-E.	26 sept. ...	Port-Hood.....	9 semaines dans la baie. 100 brls. En dedans des limites.	
Oeyloa.....	do.....	96	.....	do.....	26 do ...	do.....	10 semaines dans la baie. 180 brls. Tout pris en dedans.	
Geneva.....	W. Young.....	107	.....	Lunenburg, N.-E.	26 do ...	do.....	3 mois dans la baie. 270 brls., 50 en dedans des limites.	
Oan't Help It.....	do.....	57	.....	Halifax, N.-E.	26 do ...	do.....	3 mois dans la baie. 144 brls. Un tiers pris en dedans des limites.	
F. Young.....	P. Paint.....	84	.....	Hawkesbury, N.-E.	26 do ...	do.....	3 mois dans la baie. 170 brls. En dedans des limites.	
Druid.....	J. S. McQuinn.....	95	.....	Gloucester, Mass...	27 do ...	Louisbourg.....	Rapporte plus'rs captures de maq. au large de la côte amér. Le poisson étant de bonne qualité.	
Virgilia.....	do.....	.....	.....	Lunenburg, N.-E.	27 do ...	do.....	Venant du Labrador. Ici pour voir un métect.	

NOTE.—Le *Druid*, de Gloucester, fait à présent le commerce et était en destination de Terrebonne pour du hareng, et il entra à Louisbourg pour réparations. STEAMER "LA CANADIENNE" (remplaçant temporairement l'*Azadite*).

W. M. Gaffney.....	Jos. Smith.....	70	16	Gloucester, Mass...	24 août ...	Port Mulgrave...	Venant de Souris. Pas de pois.
S. E. Cool.....	Peter Campbell.....	54	14	Arichat, O.B.....	24 do ...	do.....	do d'Arichat. do
Fanny W. Freeman	T. Clarke et Cie.....	90	17	Gloucester, Mass...	24 do ...	do.....	do de Malpeque. 24 brls. ma- quereau.
Pioneer.....	L. Whalen.....	62	17	do.....	24 do ...	do.....	Pointe Est, Ile du Prince-Ed. 120 brls. maquereau.
Rattler.....	A. Leighton.....	93	17	do.....	24 do ...	do.....	Pointe Est, Ile du Prince-Ed.
Frank A. Rackliff	A. Rutford.....	99	17	do.....	24 do ...	do.....	Souris. Pas de poisson.
Edward E. Webster	Solomon Jacobs.....	93	16	do.....	30 do ...	Hawkesbury, N.E.	45 jours. S'en retournant. 182 brls. maquereau.

ANDREW R. GORDON,

Commandant le steamer "ACADIA" pour la protection des pêcheries.



## LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIÉ du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipe.		Date.	Lieu.	
Lurline .....	W. Mahlman .....	H. Mahlman .....	6	2	Lubeck, Me.....	12 juillet...	Au large de Head Harbor.	Un bateau de com., ven. de Eastport, pour pr. un cha. de hareng.
E. B. B. ....	George Copp .....	George Copp .....	14	2	Eastport, Me. ....	12 do ...	Au large du havre Bliss.	Un bateau de com., à dest. de La Tête, pour pr. un cha. de hareng.
Lulu .....	W. E. Adams .....	W. E. Adams .....	5	2	do .....	18 do ...	Baie Saint-André	Un bateau de commerce, de Eastport et acquitté là pour Saint-George, p. y charger du hareng.
Carrie W .....	S. Freeman .....	S. Freeman .....	6	2	do .....	18 do ...	Au large de Head Harbor.	Un bateau de commerce de Eastport aujourd'hui, et avait passé le bureau de la douane de Campbellello sans le rapporter. Averti des conséquences de cette action, le patron partit de suite pour rapporter son navire au percepteur.
Maud .....	Loring Cross .....	Loring Cross .....	6	2	do .....	19 do ...	Au large du havre Bliss.	Bateau de commerce, à destination de Saint-George, pour s'y rapporter et charger du hareng.
Willie .....	Peter Cain .....	W. Cougle .....	7	2	do .....	19 do ...	Au large du havre Mowatt.	Acquitté à Eastport le 18 juil. Bateau de comm. cherchant un charg. de hareng. Ne s'était pas inscrit à la douane, mais ordre lui a été donné de se rapp. immédiatement, ce que fit le patron.
Annie May ....	P. Walton .....	P. Walton .....	12	2	do .....	19 do ...	Au large de Back Bay .....	Bateau de com. venant de Eastport à la recherche d'un charg. de hareng, et le patron absent avec le canot pour acquit. son navire à la douane, à La Tête.
Jeenia .....	L. Green .....	L. Green .....	6	2	do .....	19 do ...	Rivière Quoddy.	Bateau de commerce, à destina. de Eastport avec un chargem. de hareng, et acquitté à la douane à La Tête, le 19 juillet.

Listre des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Captaine.	Ton- neaux.	Equi- page.			Date.	Lieu.	
Corra G.	H. Lord	H. Lord	6	2	Lubec, Me.	19 juillet.	Rivière Quoddy.	Bateau de comm. à desti. de Eastport, avec un chargement de hareng et acquitté à la douane.	
Fanny	W. Sherborne	W. Sherborne	7	2	Eastport, Me.	19 do	do	Bateau de comm. ven. de Eastport, au lest, à dest. de la douane de Saint-George, pour s'inscrire et prendre un charg. de hareng.	
Pinafore	T. A. Schroeder	G. Leeman	15	2	do	19 do	Au large de l'île Verte.	Bateau de com. l'asc. à la douane des îles de l'Ouest, il y a env. un mois, et avait subi des répar. ici depuis. Ocherche maintenant un chargement de hareng dans ce district.	
Emma	J. McMann	J. McMann	6	2	do	19 do	Au large du havre Bliss.	Bateau de com. Inscrit à la douane de La Tête, 11 juillet, pour char. une cargaison de hareng.	
Owl	W. Hickey	W. Hickey	6	2	do	19 do	Au large du havre Bliss.	Bateau de com. ven. de Pembroke, et patron sur le point de partir pour aller ins. son nav. à la douane de La Tête, pour charger une cargaison de hareng.	
Ned	Moses Laskey	Moses Laskey	5	2	do	19 do	do	Bateau de comm., de Eastport, et inscrit le 18 juillet à la douane de La Tête, pour charger une cargaison de hareng.	
Lettie Croker	Levi Robertson	Levi Robertson	8	2	Pembroke, Me.	21 do	Au large de Back Bay.	Bateau de com., de Pembroke, à destination de la douane de La Tête, pour inscrire le navire pour char. une carg. de hareng.	
Endavilla	D. Leeman	D. Leeman	6	2	Eastport, Me.	22 do	Rivière Quoddy.	Bat. de com., à dest. de Eastport avec du hareng et acquitté pour à la douane des îles de l'Ouest.	
Maud	Loring Cross	Loring Cross	7	2	do	27 do	Au large du havre Bliss.	Bateau de com., inscrit à la douane de La Tête, à destin. des masses pour charger du hareng.	

Sparrow	Peter Cain	J. Hutchinson	7	2	do	27 do	Au large de l'île Bliss.	Bateau de commerce acquitté à Eastport et à destination de la douane, à St-George, p. inscrire le navire pour charger du hareng
Skip Jack	W. Thornton	W. Thornton	5	2	do	27 do	Au large de White Head.	Bateau de commerce, attendant un chargement de hareng, et inscrit le 26 juillet.
Minnie V	R. Lee	F. Gerrish	5	2	do	27 do	do	Sloop de commerce, attendant un chargement de hareng et inscrit à la douane le 26 juillet.
Louise	S. Butler	S. Butler	6	2	do	27 do	Back Bay.	chargement de hareng et inscrit à la douane le 26 juillet.
Storm King	J. Farris	J. Farris	6	2	do	28 do	Au large de l'Anse aux Moules.	Bateau de commerce, à destination des masses p. charger du hareng, et inscrit à la douane le 26 juillet.
C. E. Morris	J. Farris	J. Farris	13	3	do	28 do	Head Harbor	Sloop de commerce, acquitté pour Eastport, et maintenant en dest. de St-Andrews pour insc. le nav. p. prend. un charg. de hareng, mais acheté maintenant au poisson, et inscrit ce matin à la douane de Campbell.
Mischief	Thomas Cook	Thomas Cook	7	2	Lubec, Me.	do 29	Riv. au Sauvage	Bateau de pêche ayant un chargement de poisson, et maintenant en destin. de la douane des îles de l'Ouest, p. s'acqu. sv. de partir pour comm. pas de chargem. à bord, à destin. de la douane des îles de l'Ouest p. s'acqu. sv. de p. à bord, et patron absent p. s'acqu. à la douane des îles de l'Ouest
Novely	Lawrence	Elma Morang	5	2	do	29 do	do	Bat. de comm., pas de chargem. à bord, à destin. de la douane des îles de l'Ouest p. s'acqu. sv. de p. à bord, et patron absent p. s'acqu. à la douane des îles de l'Ouest
S. L. Tilley	W. Heddon	W. Heddon	8	2	Eastport, Me.	30 do	Rivière Quoddy.	Bat. de comm., chargem. de hareng à bord, et patron absent p. s'acqu. à bord, et patron absent pour s'acqu. à la douane, îles de l'O. et à destinat. de Beaver Harbor pour charger du har. ; entré se. me. à l'abri à cause du brouill.
Gussie M	W. Dockety	W. Dockety	6	2	do	30 do	do	Bat. de comm. venant de Eastport et à destination de la douane, îles de l'Ouest, pour y inscrire
Fannie	G. Mulholland	G. Mulholland	7	2	do	30 do	Head Harbor	Bat. de comm., inscrit à la douane à St-Andrews, et maintenant à destination des masses à la recherche d'un chargem. de hareng
Willie	B. Wallace	B. Wallace	6	2	do	30 do	Au large de l'île au Sauvage.	Bat. de comm., inscrit à la douane à St-Andrews, et maintenant à destination des masses à la recherche d'un chargem. de hareng
Nellie C	H. Greenlaw	H. Greenlaw	6	2	do	30 do	Baie St-Andrews	Bat. de comm., et mainten. inscrit pour prendre un chargem. de har.
Katie	Theo. Holmes	T. Holmes	6	2	do	1er août	Anse aux Moules	Bat. de comm., et mainten. inscrit pour prendre un chargem. de har.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 887—Suite.  
Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

Navire.	NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
	Propriétaire.	Captaine.	Tonneaux.	Equipe.		Date.	Lieu.	
James Garfield ..... Sloop	Joseph Stewart .....	J. Stewart .....	7	2	Eastport, Me. ....	1er août ...	Au large de l'île du Sauvage.	Bateau de comm. chargé de hareng et à destination de Lubec, ne s'était ni inscrit ni acquitté à la douane. Permis au bateau de continuer et de décharger son contenu et de revenir se mettre sous garde à Welchpool. Ce sloop arriva à Welchpool et se livra à 10 p. m. aujourd'hui.
J. J. C. .... do	G. Paine .....	V. Hooper .....	6	2	do .....	1er do ...	Rivière Quoddy.	Bateau de commerce, acheté du merlan en vertu d'un permis donné le 30 août.
Fannie .....	G. Mulholland .....	G. Mulholland .....	7	2	Lubec, Me. ....	1er do ...	do	Bateau de commerce, chargé de hareng, à destination de Eastport, ne s'était ni inscrit ni acquitté à la douane. Permis à ce bateau d'aller décharger son contenu et de revenir se mettre sous garde à Welchpool. Ce sloop arriva à Welchpool à 8 a. m. le 2 août et se livra.
Mary E. .... do	C. Tucker .....	C. Tucker .....	6	2	stport, Me. ....	5 do ...	Rate St-André....	Bateau de commerce, attendant pour prendre un chargement, et inscrit à la douane le 28 juillet.
Spitfire .....	W. Holland .....	W. Holland .....	5	2	do .....	5 do ...	Digatogash .....	Bateau de commerce, attendant un chargement de hareng et s'inscrivit à l'entrée le 4 août.
Nellie C. .... do	H. Greenlaw .....	H. Greenlaw .....	6	2	do .....	8 do ...	Chameesek .....	Bateau de commerce, inscrit à la douane et attendant un chargement de hareng frais.
Little Lucy .... Sloop	.....	.....	8	2	.....	8 do ...	do	Bateau de commerce inscrit à la douane et attendant aux passes pour charger du hareng frais.

Gold Dust .. Sloop	Blanchard .....	R. Lee .....	7	2	Eastport, Me. ....	8 do ...	do	do
Cassandra .....	— Main .....	— Main .....	7	2	do .....	8 do ...	do	do
Maggie May .....	.....	.....	9	2	do .....	8 do ...	Bocabec .....	do
Sprinkler .....	W. Harris .....	W. Harris .....	6	2	do .....	9 do ...	Au large de Back Bay.	Bateau de commerce, inscrit à la douane et à destin. de L'Etang pour charger du hareng frais.
Mary E. .... Sloop	C. Tucker .....	C. Tucker .....	6	2	do .....	10 do ...	Rate de Quoddy.	Bateau de commerce, à destination de Eastport avec du hareng et acquitté à la douane.
Janet .....	G. Lewis .....	G. Lewis .....	5	2	do .....	10 do ...	do	do
Katie .....	T. Holmes .....	T. Holmes .....	6	2	do .....	11 do ...	do	do
Willie .....	P. Kane .....	W. Coogle .....	6	2	do .....	15 do ...	Rate St-André....	Bateau de commerce chargé de hareng frais pour Eastport; n'avait ni inscrit ni acquitté sa cargaison. Informé le patron que son bateau devait être conduit à St. Andrews pour sit. l'action du gouv. mais permis au bat. de cont. pour aller déch. sa carg.
Icenia .....	L. Green .....	L. Green .....	6	2	do .....	15 do ...	do	Bateau de commerce, à destination de Eastport avec du hareng, et se conf. aux réglem. de la douane.
Linwood .....	G. Lord .....	G. Lord .....	7	2	do .....	15 do ...	do	do
Bessie B .....	W. Hickey .....	S. Stewart .....	6	2	do .....	15 do ...	do	Bateau de commerce, chargé de hareng frais pour Eastport; n'avait ni inscrit ni acquitté son chargement. Saisi le bateau, mais permis de continuer pour aller décharger son chargement et revenir se mettre sous garde à St. Andrew's pour y attendre l'action des autorités à Ottawa.
Willie .....	Robt. Norwood .....	Robt. Norwood .....	6	2	do .....	15 do ...	do	Bateau de commerce, à destination de Eastport avec du hareng, et se conf. aux réglem. de la douane.
Venice .....	D. Holt .....	D. Holt .....	6	2	do .....	15 do ...	do	Bateau de commerce, inscrit à la douane, à destination des passes pour charger du hareng.
Willie .....	B. Wallace .....	B. Wallace .....	6	2	do .....	15 do ...	Bocabec .....	Bateau de commerce, inscrit à la douane, à dest. des passes pour prendre un charg. de hareng fr.
Mary E. .... do	C. Tucker .....	C. Tucker .....	6	2	do .....	15 do ...	do	do

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
 Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

Navire.	NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Équipage.		Date.	Lieu.	
Ida Brown ... Sloop	E. Holmes	W. Holmes	6	2	Eastport, Me.	15 août	Anse de Cumming.	Bateau de commerce, prit des chargements de Ille au Cert pour Eastport le 3 et le 10 août, ce que le patron a mit avoir fait sans acquit de douane à la sortie. Saisi le bateau, l'amenant à Saint-André et rapportant le cas aux autorités à Otisway.
Gilbert, do	L. Mathews	L. Mathews	7	2	Lubec, Me.	19 do	Havre de Bliss	Bateau de commerce de Lubec, et patron absent pour se rapporter à la douane.
Louise, do	S. Butler	S. Butler	6	2	Eastport, Me.	19 do	do	Bateau de commerce de Eastport, attendant un chargement de hareng, et inscrit à la douane
Gussie M, do	W. Dockerty	W. Dockerty	6	2	do	19 do	do	do
Minnie V, do	T. Gerrish	R. Lee	5	2	do	19 do	do	do
Maud S, do	C. Lord	C. Lord	6	2	do	19 do	Anse de Lord	do
Addie, do	S. Nodstone	F. Ramsdell	6	2	Calais, Me.	27 do	An large de Scott's Head (Campobello)	Bateau de commerce de Eastport à destination de Laité, et entré se mettre à l'abri de la tempête
Louise, do	S. Butler	S. Butler	6	2	Eastport, Me.	27 do	An large de Havre de Bliss	Bateau de commerce achetant de l'égrain frais, etc. s'était conformé aux règles de la douane
Bertha E, do	O. Newman	G. Newman	6	2	Lubec, Me.	27 do	An large du Hav. de Mowal	Bateau de commerce, à destination de Lubec, avec du hareng; s'était conformé aux règles de la douane
L. Croker, do	L. Robinson	L. Robinson	8	2	Pembroke, Me.	29 do	Baie St-André	Bateau de comm à destin. de Eastport, avec du hareng; s'était conformé aux règles de la douane
Sprinkler, do	W. Harris	W. Harris	9	2	Eastport, Me.	29 do	do	do

John N. Sloop	T. Robinson	T. Robinson	5	2	do	29 do	do	do	do	Bateau de comm., à destinat. de Lubec avec du hareng; s'était conf. aux règles de la douane.
Jane, do	W. Harris	T. Harris	6	2	Lubec, Me.	29 do	Rivière du Sauvage.	do	do	do
Nat B, do	E. Brown	B. Lambert	6	2	do	2 sept.	do	do	do	Bateau de comm. chargé d'égrain frais, etc. s'était conformé aux règlements de la douane
J. I. C, do	C. Paine	W. Hooper	6	2	Eastport, Me.	2 do	Head Harbor	do	do	Bateau de pêche de Lubec et trouvé à l'ancre et pêchant à l'ail. au large de l'A. au Hareng. Saisie le bat, le rem. jus. Welch-pool et rap l'affaire à Ottawa.
Bateau de 17-pieds	W. Small	.....	3	2	Possédé à Lubec, mais non enregistré là.	31 août	An large de Scott's Head	do	do	Bateau de commerce, inscrit à la douane et à destination des nasses pour charger du hareng.
Icenia, Sloop	L. Green	L. Green	6	2	Eastport, Me.	2 sept.	Back Bay	do	do	Bateau de commerce, sur lest et à la côte sur la bat. Saint-André.
Gold Dust, do	L. Lee	H. Blanchard	7	2	do	3 do	Baie St-André	do	do	Lui portai assistance et restai là jusqu'à ce que le sloop fut à flot, et put partir pour Saint-André
Zephyr, do	Jud Young	A. Mathews	11	2	do	9 do	Havre de Bliss	do	do	Bateau de com., sur lest, inscrit à la douane et à desti. des nasses pour aller charger du hareng à bord, à destination de Eastport, et s'était conformé aux règlements de la douane.
Sparrow, do	P. Cain	J. Hutchinson	7	2	do	9 do	do	do	do	do
Icenia, Sloop	L. Green	L. Green	6	2	do	9 do	Rivière Quoddy	do	do	Sloop de com. chargé de hareng pour Eastport; s'était conf. aux règlements de la douane.
Emma A, do	J. McMahon	J. McMahon	7	2	do	12 do	Head Harbor	do	do	Sloop de com., chargé d'égrain frais, etc., et s'était conformé aux règlements de la douane.
J. I. C, do	C. Paine	W. Hooper	6	2	do	12 do	Rivière Quoddy	do	do	Sloop de com., chargement de hareng à bord, à dest. de Eastport; s'était conformé aux règlements de la douane.
Hermann Reessing, vapeur	G. Grady	C. Lewis	15	3	do	13 do	do	do	do	Sloop de com. attend. aux nasses à la douane à son arrivée.
Willie, Sloop	P. Cain	W. Cougle	6	2	do	13 do	Havre de Bliss	do	do	Sloop de com. attend. aux nasses pour acheter un char de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar.
Pinafore, do	G. Leeman	G. Leeman	15	2	do	14 do	Rivière l'Etang	do	do	Sloop de com. atten. aux nasses pour acheter un char. de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar.
Gussie M, do	W. Dockerty	W. Dockerty	6	2	do	14 do	do	do	do	do

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.  
Copie du livre de bord du vapeur "INTREPID," JOHN H. PRATT, commandant.

NAVIRE.	NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOURDÉ.		OBSERVATIONS.
	Propriétaire.	Capitaine.		Tonnage.	Equipe.	Date.	Lieu.	
Emma A.....Sloop	J. McMahon.....	J. McMahon.....	7	2	Eastport, Me.....	14 sept...	do	Sloop de com. atien. aux nasses pour acheter un char. de hareng et s'était ins. à la dou. à son ar
Maggie May.....	J. Robertson.....	J. Robertson.....	8	2	do	15 do	Baie St-André...	Golette de com.; sur lest, allant à la douane de St-André pour s'aq. à destinat. de Robinson.
Gilbert.....Sloop	L. Mathews.....	L. Mathews.....	7	2	Lubec, Me.....	15 do	do	Sloop de com. se rap. en arriv. à la douane et allant à Bocabec pour aq. un charg. de hareng.
Maud.....do	L. Cross.....	L. Cross.....	7	2	Eastport, Me.....	16 do	do	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng.
Mary E.....do	C. Tucker.....	C. Tucker.....	6	2	do	16 do	do	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng.
Janet.....do	G. Lewis.....	G. Lewis.....	5	2	do	16 do	do	Sloop de com. all. à Saint-André se rapporter à la douane en arriv. pour charger du hareng.
Jane.....do	W. Harris.....	S. Harris.....	5	2	do	20 do	Bocabec.....	Sloop de com. chargé de hareng pour Eastport, s'était contomé aux règlements de la douane.
Ida Brown.....	W. Cummings.....	W. Cummings.....	6	2	do	20 do	do	Sloops de com. tous insc. à la douane en arriv. pour charger du hareng frais, et att. main. leurs chargements aux nasses.
Lettie Croker.....	L. Robertson.....	L. Robertson.....	8	2	Pembroke, Me.....	20 do	do	Sloops de com., cha. de hareng frais pour Lubec, s'étaient contomé aux règlements de la douane.
Natt B.....	B. Lambert.....	E. Brown.....	6	2	Lubec, Me.....	20 do	Digdequash	
Minnie O.....	J. Mitchell.....	J. Mitchell.....	7	2	Eastport, Me.....	20 do	do	
Mischief.....	T. Cook.....	T. Cook.....	7	2	Lubec, Me.....	20 do	do	Sloops de com., cha. de hareng frais pour Lubec, s'étaient contomé aux règlements de la douane.
Haif Bred.....	J. Pike.....	S. Stewart.....	5	2	do	20 do	do	

Kitzie M.....Sloop	C. More.....	C. More.....	6	2	Eastport, Me.....	20 do	do	Bateaux de commerce ancrés aux nasses, attendant un charrem. de hareng, et s'étaient contomés aux règlem. de la douane. Chargé de hareng pour Eastport et acquitté à la douane.
Maud.....do	Loring Cross.....	Loring Cross.....	7	2	do	20 do	Hayre de Black	
Emma.....	R. Holmes.....	R. Holmes.....	12	2	do	20 do	Riv. de L'Etang	
Sardine.....Sloop	C. Holmes.....	S. Tucker.....	6	2	do	21 do	Harre de Bliss...	Steamer de commerce, sur lest, allant à Musquash charger du hareng.
Hermann Rassing.....Steamer	G. Grady.....	C. Lewis.....	15	4	do	21 do	Rivière Quoddy.	
Sardine.....Sloop	C. Holmes.....	S. Tucker.....	6	2	do	26 do	Head Harbor.....	Bateaux de commerce inscrits à la douane à leur arrivée et attendant un charrem. de har.
Fannie.....do	G. Mulholland.....	G. Mulholland.....	7	2	Lubec, Me.....	28 do	do	
Mary E.....do	Charles Tucker.....	C. Tucker.....	6	2	Eastport, Me.....	28 do	Baie St-André...	Bateau de commerce, allant sur lest de Eastport à St-André pour s'inscrire à la douane.
Carrie W.....do	S. Freeman.....	S. Freeman.....	6	2	do	30 do	Ile St-André ...	Sloop de commerce, inscrit à la douane de St-André, et attendant maintenant un chargement de hareng frais.

## GOLETTE "CRUSOE."

Venus.....	O. Paine.....	R. Newman.....	33	4	Eastport, Me.....	7 oct. ...	Anse de Curry... (Campobello).	Ci-devant un bateau de pêche, mais s'est rapporté en arrivant pour prendre à Wilson's Beach un chargement de poisson séché pour les Etats-Unis.
Skipack.....Sloop	W. Thornton.....	W. Thornton.....	5	2	do	7 do	Harre de Bliss...	
Louise.....do	S. Butler.....	S. Butler.....	6	2	do	7 do	do	
Minnie V.....do	Richard Lee.....	Richard Lee.....	5	2	do	7 do	do	Sloops de commerce, sur lest, venant de Eastport et inscrits à l'arrivée pour prendre un chargement de hareng aux nasses de ce district.

JOHN H. PRATT,

Commandant du steamer "INTREPID" pour la protection des pêcheries.

COPIE du livre de bord du steamer "DREAM," W. H. KENT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonneaux.	Equipe page.	Port.	Date.	Lieu.		
Owl	W. Hickey	6	2	Pembroke, Me	20 oct	Havre de Bliss	Bateaux de commerce, venant tous de Eastport, inscrits à la douane et attendant maintenant aux passes p charger du har.	
Sprinkler	W. Harris	6	2	Eastport, Me	20 do	do	Bateau de commerce, allant à Eastport avec un chargement de hareng, s'était conformé aux règlements de la douane.	
Storm King	I. Farris	6	2	do	20 do	do		
Zephyr	Jud Young	11	2	do	20 do	Au large de Fairhaven.		
L. Crocker	D. Holt	8	2	Pembroke, Me	20 do	do		
Icenia	L. Green	6	2	Eastport, Me	25 do	Embouch de la Riv. St-George.		
Zephyr	Jud Young	11	2	do	25 do	do	Bateau de commerce inscrit à la douane à son arrivée.	
J. I. C.	C. Paine	6	2	do	25 do	do	Attendu maintenant pour charger du hareng.	
Mary E	O. Tucker	6	2	do	25 do	do		
Gracie L.	Trott	5	2	do	25 do	do		
Maud	L. Cross	7	2	do	25 do	do		
Willie	P. Gain	6	2	do	25 do	do		
Rover	J. Stackhouse	6	2	do	25 do	do		
Little Lucy	W. Hickey	8	2	Pembroke, Me	25 do	Bass, Chamcook		
Owl	S. Butler	6	2	Eastport, Me	26 do	Havre de Bliss	Bateaux de commerce inscrits à l'arrivée à la douane et à destination des passes pour prendre un chargem. de hareng.	
Louise	J. Davis	6	2	do	27 do	Baie de Quoddy		
Cora	H. Waycott	5	2	do	27 do	do		
L. E. Rich	Olaude Lord	6	2	do	31 do	Au large de l'île du Ministre.		
Mattie L.	do	6	2	do	31 do	do		
Linwood	Charles Lord	7	2	do	31 do	do		
Rover	J. Stackhouse	6	2	do	31 do	do		
Cora	J. Davis	6	2	do	2 nov	Au large de Cunningsham (Baie de St-André)		
Fanny	W. Sherborne	6	2	do	2 do	do	Tous des bateaux de commerce et insc. à leur arriv. à la douane.	
Lettie Crocker	D. Holt	8	2	Pembroke, Me	2 do	do	Anorés aux endroits mentionnés et attendant un chargement de hareng frais.	
Fannie	G. Mulholland	7	2	Lubec, Me	3 do	do		
Gold Dust	H. Elanchard	7	2	Eastport, Me	13 do	do		

Willie	B. Wallace	6	2	do	3 do	do		
James Garfield	J. Stewart	7	2	do	3 do	Basin Chamcook		
Myra A.	W. Lambert	6	2	do	8 do	Anse de Kitié		
Nellie C.	H. Greenlaw	6	2	do	8 do	do		
Pinafore	F. Schroeder	15	2	do	8 do	do		
L. E. Rich	do	6	2	do	14 do	Cunningsham's Head.		Tous des bateaux de commerce inscrits à leur arrivée à la douane et attendant maintenant un chargement de hareng.
Cora	James Davis	6	2	do	14 do	do		
Mary E.	C. Tucker	6	2	do	14 do	do		
C. E. Morris	J. Farris	13	2	do	16 do	Au l. de Mill Cove (Campobello)		
Maud	L. Cross	7	2	do	16 do	Au large de l'île Adams		
B.B.B.	G. Copp	14	2	do	16 do	La Tête		
Icenia	L. Green	6	2	do	16 do	do		
Herman Reisinger	G. Grady	15	4	do	16 do	Chamcook		
Fanny	W. Sherborne	6	2	do	16 do	do		
Lily	D. Tinker	13	2	Lubec, Me	17 do	do		
L. E. Rich	do	6	2	do	10 nov	Cunningsham's Head, Baie de Quoddy		
Janet	G. Lewis	5	2	Eastport, Me	11 do	Havre de Bliss		
Willie	P. Gain	6	2	do	11 do	do		
Annie May	W. Walton	12	2	do	22 do	Au l. du H. Bliss		
B. B. B.	G. Copp	14	2	do	22 do	do		
Novely	W. Lawrence	5	2	Lubec, Me	22 do	do		
Rover	J. Stackhouse	6	2	Eastport, Me	23 do	Au l. de Lord's Cove		
Louise	S. Butler	6	2	do	23 do	do		
Myra A.	W. Lambert	6	2	do	23 do	do		
Fanny	J. Leeman	6	2	do	23 do	do		
Lurline	W. Sherborne	6	2	Lubec, Me	23 do	do		
H. Mahman	H. Mahman	6	2	do	23 do	do		
Cora	J. Davis	6	2	Eastport, Me	24 do	do		
E. A. Hooper	do	128	5	do	25 do	Fairhaven		
Janet	G. Lewis	5	2	do	28 do	Lord's Cove		
Louise	S. Butler	6	2	do	28 do	do		
C. E. Morris	J. Farris	13	2	do	7 dec	Havre de Bliss		

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.—*Suite.*  
 COPIE du livre de bord du vapeur "DREAM," W. H. KENT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TRÉMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
		Ton- neaux.	Equi- page.		Date.	Lieu.	
Willie.....Sloop	P. Oain.....	6	2	Eastport, Me. ....	7 déc. ....	Rivière Quoddy.	Sloop de commerce, chargé de hareng pour Eastport.
Venus.....	C. Paine.....	38	4	do .....	7 do ...	Head Harbor ...	Bateau de commerce attendant un chargement de hareng gelé.
Skipjack .....	W. Thornton .....	5	2	do .....	9 do ...	Au large de l'Île Mowat.	L'Étang pour charger du hareng
Louise .....	S. Butler .....	6	2	do .....	9 do ...	Au l. de Lord's C	} Sloops de comm. ayant du poisson à bord pour les États-Unis
Half-breed....	Pike & Parker .....	5	2	Lubec, Me .....	9 do ...	do .....	
S. Georgie Linwood..	W. F. Rume .. ..	19	3	Eastport, Me.....	21 do ...	Lord's Cove.....	Bateau de comm., venant d'arriver d'Eastport pour prendre un chargement de hareng gelé.
Emma.....	R. Holmes .....	13	2	do .....	24 do ...	Havre de Bliss...	Bateau de commerce allant à l'Île au Cerf, sur lest.

W. H. KENT,  
 Commandant du Steamer "DREAM," protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.  
COPIE du livre de bord de la goélette "ADVANCE," C. L. KNOWLTON, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS
		Ton- neaux.	Equi- page.		Date.	Lieu.	
Lizzie W. Hanran.....	Hattie Lewis.....	74	16	Gloucester, Mass...	4 juin ...	Negro Harbor, N-E	Entré pour abri. Quatre semaines en mer. Rien pris.
J. G. Widier.....	Rowle et Jordan.....	91	15	do	4 do ...	do	Entré pour abri. 10 semaines en mer. 10 barils de maquereau.
A. N. Hamrick.....	A. Hamrick.....	91	15	Swarz' Island, Me.	4 do ...	do	Neuf semaines en mer. 100 brls de maquereau. Entré pour abri.
Lizzie M. Warren.....	C. A. Driel.....	89	15	Portland, Me.....	4 do ...	do	Entré pour abri. Trois semaines en mer. 150 brls de maquereau.
Vesta.....	Sylvester Smith.....	75	16	Gloucester, Mass.	4 do ...	do	Entré pour abri. Une semaine en mer. Pas de poisson.
Oresa.....	Andrew Layton.....	82	16	do	4 do ...	do	Entré pour abri. Reprendra la mer aussitôt que le temps se calmera. 3 semaines en mer. 130 barils de maquereau.
Cynosure.....	S. Nickerson.....	69	16	South Bay, Me.....	13 do ...	Pointe au Sabie	Entré pour réparations. Venant des bancs de l'ouest. 900 quintaux de poisson. Reprendra la mer lorsqu'il se pourra. Venant de Gloucester pour les Grands Bancs. Entré pour abri.
Frank S. Smith.....	Joseph Fryded.....	73	16	Gloucester, Mass.	14 do ...	do	Entré pour abri. De Gloucester pour les Grands Bancs. Reprit la mer le lendemain.
Ada M. Hall.....	Wm. B. Coombs.....	95	14	do	14 do ...	do	Entré pour abri et eau. A destination des bancs. Arrivant de sa patrie. Pas de poisson.
Geo. W. Pierce.....	Lewis, Chase et Whitney.....	59	16	Portland, Me.....	16 do ...	do	



LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
COPIE du livre de bord de la goélette "ADVANCE," C. L. KNOWLTON, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Equipe.		Date.	Lieu.		
Howard Holbrook.	Oaks et Farley.	Charles Skeen.	92	16	Gloucester, Mass.	17 juin.	Negro Harbor, N.-E.	Entré pour abri. Allent dans es- patrie en venant de la baie de Quebec. 260 bris de maque- reau. Partit le même jour.	
Bride.	John Perry.	E. Dall.	79	18	Sheburne, N.-E.	24 do	Pt. au Sable, N.E	De Banquerue. 700 quintaux.	
Mery.	W. McGowan.	Sven-burg.	80	19	do	24 do	Sheburne do	De la Baie Booth pour les Bancs de l'Ouest. Partira lundi matin. Entré pour abri et eau.	
Uncle Joe.	— Maddocks.	— Pierce.	60	15	Baie Booth, Me.	2 juillet.	Pt. au Sable do		
Co. E. F. Willard.	Freman Orne et fils.	Clarence F. Marr.	55	15	do	4 do	do	Entré pour abri et eau. Venant de Southport. Allant aux Bancs. Partira demain.	
Annie Hodgden.	Wm. Wylie.	Stephen Morrison.	24	8	Gloucester, Mass.	18 do	do	Entré pour eau. 128 quintaux de poisson pris au large de la côte de la N.-E. Reprit la mer le lendemain.	
Geld Smith Maid.	Wm. Jordan.	Leander A. Smith.	48	11	do	25 do	do	Entré pour eau, des pécheries. 150 quintaux de poisson pris au large de la côte de la N.-E. Reprit la mer le même jour.	
Annie W. Hodgden.	Wm. Wylie.	Stephen Morrison.	24	8	do	25 do	Cap Roseway.	Le ramenal pour infraction des lois de douane. Même quantité de poisson que lors du premier raport. Le remis au percep- teur de Sheburne.	
Electra A. Eaton.	S. Smith et Cie.	A. Eaton.	65	16	do	3 août.	Pte Nord, I.P.E.	Entré pour abri. 3 semaines en mer. 100 barils de maquereau, pris au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse. Reprit la mer aujourd'hui.	
Richard Lester.	James G. Tarr et fils.	John Viber.	69	15	do	12 do	Escuminac, N	3 semaines en mer. Pas de ma- quereau. Entré pour abri.	

Jessie A. Loye.	Leonard Young.	Chas. Loye.	99	16	Lunenburg, N.-E.	19 août.	Baie Miramichi.	Entré pour abri. 100 barils de maquereau.
Lettie.	Myrick et Cie.	Samuel Newcomb.	50	15	Charlottetown, I.P.E.	23 do	Pointe Nord.	Venant d'arriver. Pas de pois- son. Lni donna une circulaire.
Alice.	M. A. Chase.	J. A. Chase.	85	16	Provincetown, Me.	24 do	Nail Head, I.P.E.	125 barils de maquereau pris au large du côté nord. Entré pour abri. 4 semaines en voyage.
J. Chapman.	D. G. et A. Bobson.	Rufus M. McKay.	80	17	Gloucester, Mass.	24 do	do	Entré pour abri. 3 barils de ma- quereau. 3 sem. dans la baie.
Belle A. Nauss.	Loren Nauss.	G. B. Martin.	88	16	do	24 do	do	Pas de poisson. 10 jours dans la baie. Entré pour abri.
Senator Morgan.	Graham.	Joseph Graham.	86	17	do	24 do	do	182 barils de maquereau, 10 jours dans la baie. Entré pour abri.
Lucy Dyer.	O. A. Dyer.	James L. Smith.	73	17	Portland, Me.	24 do	do	85 barils pris au au large de Mal- pèque, 5 semaines. Ent. p. abri.
May Flower.	Thompson et Cun- ningham.	J. A. McKinnon.	108	17	Gloucester, Mass.	26 do	Malpèque, I.P.E.	Entré pour abri. 10 bris de ma- quereau 2 semaines en voyage.
M. S. Ayer.	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King.	76	16	do	26 do	do	Entré pour abri et eau. 3 barils.
Wm. H. Jordan.	J. L. Anderson.	S. B. Cole.	86	16	do	26 do	do	5 semaines dans la baie Nord.
Lilian & M. Warren.	O. A. Dyer.	James McKay.	89	16	Portland, Me.	26 do	do	Entré pour abri et eau. 90 barils.
J. Chapman.	D. C. & A. Bobson.	Rufus McKay.	80	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	50 bris de maquereau. 7 semaines dans la baie. Entré pour abri.
Belle A. Nauss.	Loren Nauss.	G. B. Martin.	88	16	do	27 do	do	Ent. pour abri. 2 bris de maq. Ent. p. le médecin. L'env. au percep- teur.
Alice.	M. A. Chase.	J. A. Chase.	83	16	Portland, Me.	27 do	do	Entré pour abri. Pas de poisson.
Senator Morgan.	Graham.	Joseph Graham.	86	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	125 bris de maqu. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer.	O. A. Dyer.	James L. Smith.	73	17	Portland, Me.	27 do	do	85 do
J. M. Inglis.	J. S. Wolf.	J. S. Wolf.	78	15	Liverpool, N.-E.	27 do	do	85 do
Hattie Maud.	Lewis, Chase et Whit- ney	E. S. Bibbet.	86	16	Portland, Me.	27 do	do	205 bris. 11 semaines dans la baie. Entré pour abri.
M. S. Ayer.	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King.	76	16	Gloucester, Mass.	29 août.	do	Entré pour eau. 3 bris de poisson.
Rush Light.	do	J. W. Stanley.	63	16	do	31 do	do	Entré pour abri. 4 semaines dans la baie. Pas de poisson.
G. F. Edwards.	W. G. Pool.	W. G. Pool.	141	19	do	1 sept.	do	Entré pour abri. 70 bris de poisson.
Geo Butler.	Gouibert.	T. Paris.	87	17	do	1 do	do	40 bris de maq. Entré pour abri.
N. A. McKenny.	N. A. McKenny.	N. A. McKenny.	80	15	do	1 do	do	90 do
Senator Salsbury.	B. Lowe.	A. McKenzie.	102	18	do	1 do	do	100 do
Barracotta.	Dove et Jorlat.	F. P. Nickerson.	85	15	do	1 do	do	125 do
M. S. Ayer.	D. C. et H. Bobson.	O. A. Witton.	66	17	do	1 do	do	100 do
Babson.	J. F. Wanson et Cie.	M. B. King.	76	16	do	1 do	do	100 do
Eledo Eaton.	Sydney Smith et Cie.	Harlem Eaton	74	16	do	1 do	do	86 do
B. F. Hogdon.	F. F. Hodgson.	G. F. Hodgson.	85	16	do	1 do	do	109 do
Belle A. Nauss.	J. P. Aiken.	J. P. Aiken.	90	16	do	1 do	do	8 do
F. P. Frye.	Loret Nauss.	G. B. Martin.	88	16	do	1 do	do	Pas de poisson. 3 do
	Smith et Brown.	Sydney Smith.	81	17	do	1 do	do	200 bris de maq. 8 do

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.  
 Copie du livre de bord de la goëlette "ADVANCE," C. T. KNOWLTON, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.			Date.	Lieu.	
Lida E. Norwood.	G. Norwood et Fils.	74	Gloucester, Mass.	1er sept.	Malpèque, I.P.E.	Entré pour abri. 5 semaines dans la baie. Pas de poisson.
Howard Holbrook.	Oakes et Foster.	93	do	1er do	do	Entré pour abri. 200 barils. 8 semaines dans la baie.
H. G. French.	John Chisholm.	95	do	1er do	do	Entré pour abri. 1 sem. d. la baie.
Egeria.	J. D. Perry.	108	Lunenburg, N.-E.	1er do	do	Pas de poisson. 4 sem. dans la baie.
Rush Light.	J. F. Wanson et Cie	63	Gloucester, Mass.	1er do	do	Entré pour abri. Pas de poisson.
J. S. McQuinn.	J. S. McQuinn.	77	do	1er do	do	4 semaines dans la baie.
A. H. Brown.	C. W. Wilson.	60	do	1er do	do	30 barils de poisson. 7 semaines dans la baie. Entré pour abri.
J. Swanton.	H. Sargeant.	57	do	1er do	do	Entré pour abri. Pas de poisson.
May Flower.	Cunningham Thomp- son.	108	Portland, Me.	1er do	do	3 semaines dans la baie.
Scylla.	Eisenhauser.	102	do	1er do	do	80 brls de poisson. 3 semaines dans la baie.
Plover the Sea.	Thomas Kickam.	74	Lunenburg, N.-E.	1er do	do	244 brls de pois. 7 sem. d. la baie.
Hattie Maud.	Lewis, Chase et Whitney.	86	Souris, I.P.-E.	1er do	do	Entré pour abri. Pas de poisson.
Hattie Maud.	do	86	Portland, Me.	3 do	Oascumpeque, I.P.-E.	do 44 brls de pois- son pris au large du côté nord.
Mary Steele.	R. Jinkens.	66	do	8 do	do	Entré pour abri. Rapporté avoir perdu 44 brls de poisson.
Annie Robertson.	Kenny et Johnston.	95	do	10 do	Malpèque, I.P.-E.	Entré pour abri et réparations. 50 brls de mag. pris au large de la Pointe-Est. 9 sem. dans la baie
Ella A. Downey.	Johnson et Christie.	73	Sarrington, N.-E.	14 do	do	Pas de poisson. Deux semaines dans la baie. Entré pour abri.
Josephine Swaanton	Henry Sargent.	57	do	14 do	do	15 brls de pois. Entré pour abri.
Margareta.	John Wanson.	103	do	23 do	PortHawkesbury N.-E.	2 brls de maquereau. 4 sem. dans la baie. Retournant dans sa patrie. Entré pour abri.
	John Goodwin.	103	Gloucester, Mass.	27 do	do	Venant d'arriver. A destination de la Baie des Iles, Terre-Neuve. Entré pour abri.

C. T. KNOWLTON,  
 Commandant de la goëlette de l'Etat "ADVANCE," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant 1887—Suite.  
 COPIE du livre de bord de la goélette "CRITIC," WM. McLAREN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.	
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnage.	Equipe.	Date.	Lieu.			
R. F. Hodgson	T. F. Hodgson	T. F. Hodgson	85	16	Gloucester, Mass.	28 juin	Souris, I.P.E.	9 jours en mer.	Pris 30 bris.
Wm. Parkman	W. H. Banks	W. H. Banks	73	15	North Haven, Me.	7 juil.	Au 1.ère Chap.	do	Pas de poisson.
Carrie Parsons	McKenzie et Cie	Albert Greenwood	80	16	Gloucester, Mass.	7 do	do	do	do
Maud S.	F. H. Smith	Franklin Thomas	75	16	North Haven, Me.	7 do	do	do	do
Ralph Eaton	James Fair et Cie	James Simpson	65	15	Gloucester, Mass.	14 do	Souris, I.P.E.	1 semaine en mer.	do
Mattie Winship	James S. Ayer	John Pevney	73	16	do	14 do	do	do	do
A. H. Harding	Norwood et Fils.	Alonzo Blake	61	16	do	14 do	do	do	do
Pioneer	Leonard Whalen	J. Brewer	62	17	do	15 do	Au large de la	Perdu les bateaux-seineurs au large de la 2e Chapelle.	
Hattie Evelyn	J. A. Cromwell	J. A. Cromwell	66	16	do	15 do	Prs Est I.P.E.	Venent d'arriver.	Pas de poisson.
Eddie Pierce	C. A. Dyer	F. McKoye	91	16	Portland, Me.	19 do	Souris, I.P.E.	1 semaine en mer.	do
Joseph Garland	Wm. Blatchford	Wm. Blatchford	49	13	Gloucester, Mass.	19 do	do	do	do
Wm. Rice	M. Whaten et Fils.	J. McDonald	90	16	do	21 do	Au 1.ère Chap.	do	90 bris.
Col. J. French	J. Chisholm	Wm. Harris	78	17	do	23 do	do	do	16 do
Senator Salisbury	Benjamin Lowe	A. McKenzie	102	18	do	22 do	Au 1.ère Chap.	do	120 do
Ada Terry	Russel Terry	Russel Terry	69	16	do	23 do	An I. P Est I.P.E	do	Pas de poisson.
Rattler	A. Leighton	P. Cunningham	93	17	do	23 do	do	do	do
Henry Dennis	Robert Jenkins	G. McLean	91	16	do	23 do	do	do	84 bris.
Mary Steele	G. M. Lang et Cie.	N. F. Ellis	71	16	New London, Conn	23 do	do	do	30 do
Frank Butler	A. H. Harding	Jacob Rich	78	15	Wellfleet, Mass	23 do	do	do	70 do
Benjamin Oliver	Caleb Wright	George Martin	84	16	Provincetown do	23 do	do	do	8 bris.
Belle Naus.	L. Naus	J. Orshell	89	16	do	23 do	do	do	360 do
Henry Wilson	Pettingell et Cie	H. E. Sprague	65	14	Boston	23 do	do	do	90 do
Chas. H. Kelly	S. N. Mayo	H. Eaton	74	16	Gloucester	23 do	do	do	60 do
Electa Eaton	S. Smith	W. F. Brown	109	13	Portland, Me.	23 do	do	do	do
Margaret Smith	A. S. Smith	J. Staples	107	16	Portland, Me.	23 do	do	do	do
Amy Wilson	C. S. Staples	A. M. Rowe	103	17	do	23 do	do	do	do
Elise Smith	S. Smith et Cie.	F. W. L. Joyce	76	16	Gloucester, Mass.	23 do	do	do	do
Mary Fernald	W. A. Lanchford	W. L. Joyce	61	16	Swans Island, Me.	23 do	do	do	do
Emm.	H. B. Joyce	F. Spauling	77	17	Portland, Me.	23 do	do	do	20 bris.

Charles Crosby	J. A. Eaton	J. A. Eaton	55	15	Wellfleet, Mass.	28 do	Souris, I.P.E.	1 do	6 do
Fannie Spraling	A. M. Poole	J. Whitmore	81	16	Portland, Me.	28 do	do	10 jours.	Pas de poisson.
Amrose Knight	G. G. Balbage	Geo. McLeod	87	15	Booth Bay, Me	25 do	do	1 semaine.	do
Eben Dale	T. B. Baker	C. O. Kelly	55	14	Dennis	25 do	do	3 semaines.	115 bris.
Kate Florence	Edward Morris	Chas. Collington	97	16	Gloucester, Mass.	25 do	do	do	16 do
Pendragon	J. Mansfield et Cie.	Jno. Mason	67	16	do	25 do	do	do	75 do
Gertie Lewis	Lewis, Chase et Cie.	S. Masfield	68	16	do	25 do	do	do	do
H. Coomer	Wm. H. Nelson	Thos. Cole	72	15	Portland, Me.	25 do	do	do	do
Robt. Pettis	E. Joyce	E. Joyce	91	17	Plymouth, Mass.	25 do	do	do	do
P. and E. Small	Norwood	H. Stone	61	14	Gloucester, Mass.	25 do	do	do	do
H. E. Willard	Lewis, Chase et Cie.	G. G. Cooper	98	18	Portland, Me	25 do	do	do	do
Anna Frye	Jno. Wanson	J. Nicholson	64	15	Gloucester, Mass.	25 do	do	do	do
Sea Foam	S. P. Cooper	S. P. Cooper	69	15	North Haven, Me.	25 do	do	do	do
Chas. Haskell	C. Staples	R. Gillis	62	15	do	25 do	do	do	do
Charlotte Brown	T. B. Baker	A. H. Taylor	79	15	Harwick	25 do	do	do	do
Benj. Oliver	A. H. Harding	E. H. Harding	88	13	Wellfleet, Mass	27 do	do	do	do
Knight Templar	Geo. Steele	Wm. McDonald	68	16	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
Jno. Bray	J. F. Wanson	Wm. McGuire	79	17	do	27 do	do	do	do
Caroline V. Night	J. C. Poole	S. Reid	80	18	Booth Bay, Me.	27 do	do	do	do
Veana	Jno. Pevney	Jno. Gerry	77	17	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
A. H. Lennox	Shoot et Merchaut	Wm. P. Gray	97	17	do	27 do	do	do	do
Frank Rackiff	Chas. Dyer	H. McKewen	52	15	Portland, Me.	27 do	do	do	do
Alice Fox	F. H. Smith	A. Rackiff	69	15	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
Chas. Warren	Moses Adams	E. J. Hopkins	92	17	North Haven, Me.	27 do	do	do	do
Oresa	A. Leighton	Wm. Hudder	108	18	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
Jno. Plummer	Pickett	S. W. Smith	82	16	do	27 do	do	do	do
Fannie Belle	D. O. et H. Babson	J. Orchard	95	17	Portland, Me.	27 do	do	do	do
Shloh	Wm. Coont	F. Hall	86	16	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
J. Swanton	N. Kenny	Jas. Crockett	71	16	North Haven, Me.	27 do	do	do	do
David Lowe	Benj. Lowe	Jno. O'Brien	86	16	Portland, Me.	27 do	do	do	do
Helen Adams	Wm. Maddocks	Mark Rand	60	14	Gloucester, Mass.	27 do	do	do	do
Hattie Newman	David Allen	Jos. Jewett	93	17	do	27 do	do	do	do
J. H. G. Perkins	L. McDonald	L. McDonald	56	12	North Haven, Me.	2 do	do	do	do
Lucy Warren	Chas. A. Dyer	J. C. Kent	56	16	Portland, Me.	2 do	do	do	do
Wm. H. Foyle	Lewis, Chase et Cie.	E. P. Stanley	56	16	Portland, Me.	2 do	do	do	do
George Wilford	Kowe et Jordan	W. Thurston	99	17	Gloucester, Mass.	2 do	do	do	do
Elizabeth Boynton	Wm. Ferson et Cie	Wm. King	84	16	do	2 do	do	do	do
Miantonomah	Chas. Staples	A. C. Smith	76	16	Swan's Island, Me.	2 do	do	do	do

NOM DE NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ARRÉGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonnage.	Equipe.	Port.	Date.	Lieu.		
H. W. Pierce	E. H. Pierce	73	15	Wellfleet, Mass	2 août	Souris, I.P.E.	2 semaines.	35 barils.
Hattie Linnel	D. Linnel	84	16	Provincetown do	2 do	do	4 do	44 do
Fannie S. Orne	F. Orne et Fils	80	16	Southport, Me	2 do	do	3 do	70 do
Sarah Yer	S. S. Nickerson	87	16	Gloucester, Mass.	6 do	do	4 do	137 do
Lizzie Barker	A. Brewer	77	15	New-York	6 do	do	4 do	138 do
Coro Louise	M. Atkins	72	15	Wellfleet, Mass.	6 do	do	4 do	21 do
M. Leighton	S. Nickerson et Fils	71	16	Booth Bay, Me	6 do	do	4 do	40 do
Melissa Robbins	A. Leighton	86	17	Gloucester, Mass.	6 do	do	4 do	72 do
Porter S. Roberts	J. A. Emery	85	17	Portland, Me	2 do	do	3 do	75 do
Geo Edmunds	W. H. Green H	72	16	do	2 do	do	4 do	50 do
H. Morganhan	Wm. Poole	141	18	Gloucester, Mass.	2 do	do	6 do	70 do
Lill. Warren	O. A. Dyer	85	17	do	2 do	do	4 do	60 do
Grover Oleyland	do	80	16	Portland, Me	2 do	do	4 do	180 do
Harrieta Francis	Dabuts et Daggau	87	17	Boston, Mass	2 do	do	3 do	6 do
Erola O	Wm. Edwards	74	16	Portland, Me	2 do	do	3 do	30 do
Frank Foster	R. J. Cunningham	62	15	do	2 do	do	4 do	89 do
Bele Franklin	Ike Joyce	58	16	do	2 do	do	1 do	Pas de poisson.
F. R. Walker	Wanson Frères	75	15	do	2 do	do	1 do	60 barils.
Euma Dyer	Lankford et McD	67	15	do	2 do	do	3 do	90 do
Rush Light	J. R. Mills.	77	16	Vinal Haven, Mass	2 do	do	3 do	40 do
Alice O Jordan	J. F. Wanson	66	16	Gloucester, Mass.	4 do	do	2 do	Pas de poisson.
A. E. Herrick	Rons et Jordan	82	17	Marblehead	5 do	do	4 do	276 do
Lacy Jenkins	Wm. Herrick	94	18	Gloucester, Mass.	5 do	do	2 do	40 do
Willie Davis	H. Thomas	93	18	Swan's Island, Me.	5 do	do	3 do	Pas de poisson.
Ethel Mand	A. Melanson	73	17	Gloucester, Mass.	7 do	do	4 do	22-barils.
Wm. Gaffney	Geo. Martin	89	17	Wellfleet, Mass.	7 do	do	4 do	115 do
J S. Glover	J. Smith	70	18	Gloucester, Mass.	7 do	do	3 do	140 do
Grace Young	O Maxwell	53	15	Portland, Me	7 do	do	3 do	30 do
	R. F. Cui	84	12	Rockland	8 do	do	3 do	Pas de poisson.

77	17	Gloucester, Mass.	12 do	An. l. P. de l'Est	4 do	81 barils.
91	16	do	13 do	Souris, I.P.E.	7 do	106 do
67	17	Swan's Island, Me.	13 do	do	5 do	71 do
80	17	Gloucester, Mass.	13 do	do	3 do	31 do
56	15	do	14 do	do	Pas de poisson.	
92	17	Eastport, Me.	17 do	do	6 semaines.	200 barils.
91	17	Gloucester, Mass.	17 do	do	Venant d'arriver.	Pas de poisson.
57	15	do	17 do	do	6 semaines.	130 barils.
86	17	Rooth Bay, Me	17 do	do	1 do	Pas de poisson.
80	17	Gloucester, Mass.	17 do	do	5 do	60 do
84	18	do	17 do	do	1 do	140 barils.
68	15	Cohasset	17 do	do	5 do	50 do
108	17	Gloucester, Mass.	17 do	do	5 do	Pas de poisson.
66	16	do	17 do	do	5 do	45 barils.
86	15	do	17 do	do	7 do	100 do
80	16	do	19 do	Georgetown, I.P.E.	6 do	80 do
81	16	do	19 do	do	7 do	15 do
68	16	do	19 do	do	7 do	100 do
90	16	do	19 do	do	7 do	106 do
80	17	do	22 do	Souris, I.P.E.	Venant d'arriver.	Pas de poisson.
86	17	Portland, Me	22 do	do	3 semaines.	Pas de poisson.
60	16	Gloucester, Mass.	22 do	do	2 do	do
81	17	Swampscott, Mass.	23 do	do	5 do	100 barils.
85	16	Gloucester, Mass.	23 do	do	9 do	170 do
82	17	do	23 do	do	7 do	8 do
93	16	do	23 do	do	7 do	30 do
81	15	do	28 do	do	7 do	200 do
85	16	do	28 do	do	5 do	Pas de poisson.
76	15	do	10 sept.	do	9 do	151 barils.
81	16	Swampscott, Mass.	10 do	do	8 do	180 do
74	17	Gloucester, Mass.	10 do	do	4 do	140 do
60	16	Boston, Mass.	10 do	do	9 do	60 do
89	17	Gloucester, Mass.	10 do	do	6 do	100 do
93	16	do	11 do	do	11 semaines.	Bâton de toc emporté.
77	17	do	16 do	do	6 do	60 do

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
 COPIE du livre de bord de la goëlette "Critic," Wm. McLAREN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGIS- TREMENT.	OÙ ET QUAND ABRDÉ.		NOMBRE DE BARILS DE MAQUEREAU FRIIS.		TOTAL.	
Navires.	Propriétaire.			Capitaine.	Equi- page.	Date.	Lieu.		Intérieur.
Festina Lente.....	H. & A. Locke.....	81	16	Shelburne, N.-E.....	16 sept...	Souris, I. P. E. ....	250	130	380
Parisian.....	A. Morsh.....	107	16	Lunenburg, N.-E. 16	do	do	140	30	170
Dessie M.....	Jas. Thompson.....	98	17	Port Medway, N.-E. 16	do	do	346	400	746
Evangeline.....	K. F. Burns.....	75	13	Chatham, N.-B.....	16 do	do	10	10	10
Jno. M. Inglis.....	J. S. Wolfe.....	75	15	Liverpool, N.-E.....	16 do	do	100	319	419
Lorraine.....	W. McLenn et Cie.....	68	15	Charlottetown, I. P. E. 16	do	do	245	245	245
Maggie Alice.....	Jas Lanigan.....	78	16	do	16 do	do	40	58	98
Kohinoor.....	Jas. E. Grant.....	77	16	do	16 do	do	175	175	175
S. Drake.....	W. B. Taylor.....	67	14	do	16 do	do	70	70	70
Onward.....	Longworth et Cie.....	76	12	do	16 do	do	80	26	106
Jubilee.....	McDonald et Cie.....	73	16	do	16 do	do	160	100	260
E. A. Downie.....	Johnston et Churchill	108	16	Shelburne, N.-E. 17	do	do	235	35	275
Egeria.....	J. D. Sperry.....	53	14	Lunenburg, N.-E. 17	do	do	20	41	61
Geo. Walter.....	Geo. McEachrn.....	51	15	Charlottetown.....	17 do	do	25	65	90
Lorne.....	S. McWilliam.....	91	16	Halifax.....	17 do	do	40	16	56
Myrtle.....	E. V. Kenny.....	88	14	Barrington, N.-E. 17	do	do	100	45	145
Victory.....	E. Purcell.....	74	16	Halifax.....	17 do	do	40	33	73
Plough the Sea.....	Thos. Kickham.....	67	13	Charlottetown.....	22 do	do	65	65	65
Gen. Middleton.....	Willis, Sinclair et Cie	95	14	Miramichi, N.-B.....	do	do	130	130	130
Gasper Embree.....	W. S. Logie.....	43	13	Chatham, N.-B.....	28 do	do	2,301	1,296	3,597
Gertie.....	Benj. Rogers.....			Charlottetown.....	do	do			

Wm. McLAREN,  
 Commandant de la goëlette "CRITIC," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
COPIE du livre de bord de la goélette "L. HOULETT," THOMAS QUIGLY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.			Date.	Lieu.	
Volunteer .....	Joseph Smith .....	66	Gloucester, Mass.	13 juin .....	Petit Canso, N.E.	65 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
David F. Law .....	B. Law et H. Parker.	57	do	14 do .....	do	188 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.
Belle Franklin .....	J. F. Wanson .....	75	do	16 do .....	do	200 brls. maquereau. Pour abri.
Blue Jacket .....	Andrew Laton .....	110	do	16 do .....	do	Entré pour abri.
Adds M. Hall .....	W. B. Coombs .....	95	do	16 do .....	do	Pour les Grands Bancs.
Thos. F. Bayard .....	J. S. Janson .....	96	do	16 do .....	do	do
Is. Leona .....	Jas. McDonald .....	14	do	16 do .....	do	do
.....	Cunningham et Thompson .....	56	do	17 do .....	do	165 brls. maquereau <i>vis</i> Sydney. Entré pour abri, eau, bois et provisions.
Hattie L. Newman .....	Allan et autres .....	93	do	21 do .....	do	Pour la Baie du Nord. Eau.
Morning Star .....	T. L. Mayo et Cie .....	76	Boston, Mass.	28 do .....	Hawkesbury, N.E.	A destination de la Baie du Nord.
Charles C. Warren .....	Moses Adams .....	103	Gloucester, Mass.	28 do .....	do	Entré pour eau et réparations.
Richard Lester .....	Jas. G. Tarr .....	69	do	28 do .....	do	Entré pour abri. Baie du Nord.
Carrie W. Babson .....	D. C. et H. Babson .....	85	do	28 do .....	do	Entré pour réparer le mat de hune d'avant. Pour la Baie du Nord.
Col. J. H. French .....	John Chisholm .....	78	do	30 do .....	Souris, I.P.E.	A destination de la Baie du Nord.
Annie Maud .....	Lewis, Chase et Whittou .....	86	Portland, Me.	7 juillet .....	Barre Miramichi.	Entré pour abri et eau.
Chas. H. Kelly .....	S. G. May et Cie .....	65	Boston, Mass.	7 do .....	do	3 brls. maquereau. Abri et réparations.
Annie H. Frye .....	John F. Wanson et Cie .....	64	Gloucester, Mass.	7 do .....	do	12 brls. maquereau. Pour abri.
Alice .....	M. A. Chase .....	85	Provincetown, Mass.	7 do .....	do	75 do do
Gatheret .....	Row et Gordon .....	91	Gloucester, Mass.	7 do .....	do	Approvisionnement de pêche. Abri.
Annie G. Hall .....	D. C. et H. Babson .....	85	do	8 do .....	do	28 brls. maquereau.
Hattie Maud .....	Lewis, Chase et Whittou .....	86	Portland, Me.	9 do .....	do	Approvisionnement de pêche. do
Cora Louise .....	L. Nickerson et Fils .....	74	South Bay, Me.	9 do .....	do	3 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
COPIE du livre de bord de la goëlette "L HOULETT," THOS. QUIGLY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOURDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire,	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnage.	Equipe.			Date.	Lieu.	
Henry N. Woods...	Geo. Norwood et Fils	Hugh MacAcheron	84	16	Gloucester, Mass...	9 juillet.	Barre Miramichi	114 brls maquereau. Entré pour abri et eau.	
Blue Jacket.....	Andrew Laton	Wm. B. McDonald	110	17	do	9 do	do	150 brls. maquereau. Pour abri.	
Isaac A. Chapman	D. C. et H. Babson	Rufus McKay.....	81	16	do	9 do	do	250 brls. maquereau. Entré pour abri et cuisiner malade. Permis au capitaine de lui acheter de petites provisions.	
Fleetwood.....	E. C. Cooper	E. C. Cooper.....	53	14	Portland, Me.....	9 do	I. du Portage, NB	Abri. Approvisionnement de pêche.	
Fred. N. Gering...	Edward Morris	Chas. A. Grinley	67	16	Gloucester, Mass...	9 do	do	50 brls maquereau. Entré pour abri et eau.	
Henry Wilson.....	Petingill et Cunningham	J. F. Critchett.....	88	16	do	9 do	do	82 do	
Maud M. Story.....	T. A. Laughsford	J. D. McKinnon.....	71	17	do	9 do	do	35 brls. maquereau. Pour abri.	
Ken Dale.....	R. G. Babage	R. G. Babage.....	55	14	North Haven, Me.	9 do	do	90 do	
Chas. Haskins.....	Gorden Staples	Rodenick C. Gillis	62	15	do	9 do	do	Approvisionnement de pêche. do	
Seg.Foam.....	Lewis, McDonald et autres	S. P. Cooper.....	69	14	do	9 do	do	25 brls. maquereau do	
Howard Holbrook.	Oaks et Foster	Chas. Keen.....	93	16	Gloucester, Mass...	10 do	do	42 do do	
Oressa.....	Andrew Laton	S. W. Smith.....	83	16	do	10 do	do	30 do do	
Electric Flash.....	A. Smith.....	A. Smith.....	78	14	North Haven, Me.	10 do	do	Entré pour abri et eau do	
Col. J. H. French.	John Chisholm	W. F. Harris.....	79	17	Gloucester, Mass...	10 do	do	3 brls. maquereau. Pour abri.	
Annie H. Frye.....	John E. Wenson et Fils	John E. Nickerson	64	15	do	10 do	do	12 do do	
W. H. Wellington.	Isaac J. Steel et autres	D. S. Nickerson.....	81	16	do	12 do	do	Approvisionnement de pêche. do	
Orient.....	Chas. Lee	Chas. Lee.....	83	17	do	12 do	do	40 brls maquereau. do	
Frank A. Rackiff	Amos N. Rackiff	Amos N. Rackiff.	99	17	do	12 do	do	Pour abri, réparations et eau.	
JosephineSwanton	Horace Sargent et autres	R. J. Lacey.....	60	14	Portland, Me.....	12 do	do	100 brls. maquereau. Entré pour abri et eau.	
Roulette.....	William Wall	A. F. Barker.....	79	17	Boston, Mass.....	12 do	do	100 brls. maquereau. Pour abri	
Solitaire.....	John A. Emory	J. L. Clark.....	85	17	Portland, Me.....	12 do	do	Approvisionnements de pêche. Entré pour abri et eau.	
Annie C. Hall.....	D. C. et H. Babson.	Gainer.....	85	16	Gloucester, Mass...	12 do	do	Approvisionnement de pêche. Abri.	

Hattie Maud.....	Lewis, Chase et Whitey	E. S. Bibber.....	85	16	Portland, Me.....	16 do	do	100 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
JosephineSwanton	Horace Sargent et autres	R. J. Lacey.....	60	14	Boston	16 do	do	105 brls de maq. Entré pour abri.
Morning Star.....	P. L. Mayo et Cie	Smith.....	76	15	Boston	16 do	do	Approv. de pêche. Ent pour abri.
Sir Knight.....	W. F. Madocks	Mark Rend	77	17	Southport, Me.	20 do	do	16 brls de maq. Entré pour abri.
W. H. Wellington.	Isaac Steel et autres.	J. D. S. Nickerson	81	16	Gloucester	22 do	do	10 brls de maq. Entré pour eau.
Barocotta.....	Rowe et Jordan.	P. Nickerson.....	65	15	do	22 do	do	100 brls de maq. do
Kapiti E. Eaton.....	Jas. A. Farr et Frère	J. T. Simpson.....	65	15	do	22 do	do	65 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice.....	J. A. Chase.....	M. A. Chase.....	85	16	Provincetown, Mass	22 do	do	100 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Cora Louisa.....	S. Nickerson et Fils	Ovid Harris.....	74	16	Bate Booth, Me.....	23 do	Tignish, I.P.-E.	35 brls de maq. Entré pour abri.
Volunteer.....	George Smith	C. Rackiff.....	66	15	Gloucester	25 do	do	300 brls de maq. Entré pour eau.
J.S.S. Glover.....	C. Maxwell	J. A. Chase.....	63	15	Portland	25 do	do	3 brils do
Alice.....	M. A. Chase.....	J. A. Chase.....	83	16	Provincetown, Mass	25 do	do	100 brls do
Maud S.....	F. H. Smith et autres	Franklin Thomas	75	16	North Haven, Me.	26 do	do	9 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Andrew Burnham	DeBats et Daggat	A. O. Kelly.....	86	16	Boston	26 do	do	100 brls de maq. Entré pour eau.
Henry Friend.....	Winfield Staples	Winfield Staples	67	16	Ile Swan, Me.....	26 do	do	106 brls do
Sarah P. Ayer.....	Nickerson et autres.	Nickerson.....	67	16	Gloucester.	26 do	do	137 brls do
Hattie Evelyn.....	J. A. Cromwell.....	J. A. Cromwell.....	66	16	do	28 do	do	150 brls de maquereau. Entré pour réparations et eau.
Edwd. E. Webster	Sol. Jacobs	Samuel Hudder.....	93	16	do	28 do	do	140 brls de maq. Entré pour eau.
Berrie Price.....	John Akins et autres	John Akins.....	90	16	do	28 do	do	103 brils do
Harry G. Freuch.	John Chisholm	John Chisholm	95	17	Boston	28 do	do	153 brils do
Paul & Essie.....	Joseph W. Smith	Ed. Lston.....	63	15	Swampscott, Mass.	29 do	do	35 brils do
Lucy W. Dyer.....	S. A. Dyer.....	J. L. Smith.....	78	17	Portland	29 do	do	85 brils do
Lucy J. Warren.....	S. A. Dyer.....	Calvin Kent.....	66	16	do	29 do	do	45 brils de maq Entré pour lettres.
Gracie H. Benson.	A. E. Rich.....	B. T. Benson.....	88	16	Provincetown, Mass	29 do	do	127 brls de maq. Rapporté être entré prendre sa malle. Lui ordonné de reprendre la mer.
Ossipee.....	Cunningham et Thompson.....	John Johnson.....	68	16	Gloucester.....	29 do	do	130 brls de maquereau. Rapporté être entré prendre sa malle.
Lizzie W. Hanam.	Jessie Lewis.....	Jessie Lewis.....	71	16	do	30 do	do	125 brls de maquereau. Entré avec un homme malade.
Oscar & Hattie.....	Christian Johnson	Christian Hanson.	81	16	Swampscott.....	31 do	do	70 brls de maquereau. Entré pour la malle.
Harry G. French.....	John Chisholm	John Chisholm	95	17	Gloucester.....	ler août	do	163 brls de maq Entré pour eau.
Electric Flash.....	A. Smith.....	A. Smith.....	73	14	North Haven, Me.	3 do	Miramichi Bay, NB	125 brils do
Neposet.....	B. S. Frye.....	Thos. W. Frye.....	69	15	Boston	4 do	do	17 brls do
Lucy W. Dyer.....	S. A. Dyer.....	J. L. Smith.....	78	17	Portland, Me.....	4 do	do	85 brils do
Kate Florence.....	T. E. Baker.....	O. C. Kelly.....	86	16	Dennis, Mass.....	5 do	Ile du Portage...	30 barils de maquereau Entré pour eau et abri.
Solitaire.....	John Emery.....	J. L. Clark.....	85	17	Portland, Me.....	5 do	do	75 brils de maquereau. Entré pour abri et eau.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.  
 COPIE du livre de bord de la goélette "L. HOULETT," THOS. QUIGLEY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.			Equi- page.	Date.	
Neponset .....	E. S. Frye ....	69	Boston .....	10 do ...	Tracadie... ..	Rôlant en dedans des limites. Lui ordonné de partir.
Neponset .....	E. S. Frye .....	69	do .....	12 do ...	Miramichi Bar ...	42 barils de maquereau. Entré pour abri et réparations.
G. P. Whitman .....	G. P. Whitman .....	89	Gloucester. ....	12 do ...	do	65 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Gertie Evelyn .....	Andrew Laton .....	81	do .....	12 do ...	do	200 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
do Alice .....	M. A. Chase .....	85	Provincetown .....	12 do ...	do	125 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Hattie Mead .....	Lewis, Chace et Whit- ton .....	86	Portland .....	22 do ...	do	24 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
May Flower .....	Cuningham et Thompson .....	108	Gloucester .....	22 do ...	Ile du Portage...	10 barils de maquereau. Entré pour abri.
Belle N. Naus .....	Lorin Naus et autres .....	89	do .....	22 do ...	do	Entré pour abri et eau, approvi- sionnements de pêche.
M. S. Ayer .....	John F. Wanson .....	76	do .....	22 do ...	do	30 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Rapid Transit .....	Thos. White .....	80	do .....	22 do ...	do	Approv. de pêche. Ent. pour abri.
S. F. Maker .....	Amos Racliffe .....	104	do .....	22 do ...	do	16 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Alice .....	M. A. Chase .....	85	Provincetown .....	22 do ...	do	125 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
William M. Warren .....	S. A. Dyer .....	89	Portland .....	22 do ...	do	50 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Lucy W. Dyer .....	S. A. Dyer .....	78	do .....	22 do ...	do	85 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Neponset .....	E. S. Frye .....	69	Boston .....	22 do ...	do	42 barils de maquereau. Entré pour abri.
Harry G. French .....	John Chisholm .....	95	Gloucester .....	3 sept. ...	do	Approv. de pêche. Ent. pour abri.
Alice .....	M. A. Chase .....	85	Provinceto'n, Mass	7 do ...	do	130 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Neponset .....	E. S. Frye .....	69	Boston .....	7 do ...	do	65 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.

THOMAS QUIGLY,

Commandant de la goélette de l'Etat "L. HOULETT," proposée à la protection des pêcheries.



Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

## COPIE du livre de bord de la goélette "GENERAL MIDDLETON," JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.			Capitaine.	Date.	
Volunteer .....	Joseph Smith.....	65	Gloucester.....	10 janv ...	Black's Harbor.	Est un seigneur de Gloucester, et avait seiné l'été dernier, mais est enregistré mainte. Pas d'encre de pêche à bord. Avait un permis de J. McKay, percepteur, St-George, pour lui permettre d'acheter une cargaison de hareng gelé dans son district.
Emmè.....	Frank Wordaworth.	13	Eastport.....	10 do ...	do	Est un cabotier, et était venu ici pour subir des réparations, mais avait inscrit son navire à la douane en arrivant.
B.B.B.... Sloop	George Copp.....	14	do	12 do ...	do	Est un cabotier, maintenant à la recherche d'une carg. de har. p. laquelle il avait obtenu un perm. de J. McKay, percep., St-George
Jennie and Julia...	William Farris .....	14	do	12 do ...	do	Était un cabotier, et avait un permis de J. McKay, percepteur, St-George, pour charger une cargaison de hareng gelé
Margie Smith.....	N. Smith.....	59	Gloucester.....	12 do ...	do	Un pêcheur de Gloucester, avec un registre temporaire pour acheter une cargaison de hareng, et avait un permis de J. McKay, percepteur, Saint-George, pour acheter une carg. dans son dist.
Golden Rule.....	Obas. Kent.....	41	Castine, Me.....	12 do ...	do	Ce navire est un cabotier, de Eastport, et avait un permis de J. McKay, percepteur, Saint-George, pour charger du hareng gelé.

Mary E. Sloop.....	Charles Tucker.....	6	Eastport, Me.....	13 do ...	do	Venant de Eastport sans cargaison. Avait un permis du percepteur McKay de prendre une cargaison de hareng.
B.B.B..... do	Geo. W. Copp .....	2	do	21 do ...	do	Ce navire avait un permis de Jas. McKay de pr. une cargaison de hareng gelé dans son district.
Flora Woster.....	Geo. Lee.....	4	do	21 do ...	do	Ce navire avait un permis de Jas. McKay, percepteur, St-George, de prendre une cargaison de poisson gelé dans son district.
Zephyr.....	Gilford Mitchell.....	8	do	26 do ...	do	Ce navire avait un permis de Jas. McKay, percepteur, St-George, de prendre une cargaison de poisson gelé dans son district.
Cora .....	James Davis .....	4	do	26 do ...	do	do
B.B.B.....	George Copp .....	2	do	26 do ...	do	do
Annie May.....	Philip Walton .....	2	do	26 do ...	do	do
Eclipse .....	Mavery Greenlaw .....	47	do	27 do ...	do	do

JAMES McLEAN,

Commandant de la goélette "GÉNÉRAL MIDDLETON," préposée à la protection des pêcheries.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.

COPIE du livre de bord de la goélette "ANNIE C. MOORE," L. POULIOT, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
		Ton- neaux.	Equi- page.		Date.	Lieu.	
Eddy .....	.....	75	15	Halifax.....	2 août...	B. des Chaleurs.	90 barils de maquereau.
Electa A. Eaton ...	S. Smith.....	74	16	Gloucester.....	4 do ...	5 milles au large de Birch Island, se dirig. S.S.O.	100 barils de maquereau, pris sur le banc de Bradelle. Pour eau.
Oscar and Hattie..	Christian Johnson ...	81	16	Marble Head, Mass.	4 do ...	Dans Port-Daniel	70 barils. Entre Tracadie et le Cap-Nord, I.P.E.

L. POULIOT,

Commandant de la goélette "ANNIE C. MOORE," préposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TLEMENT.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Ton- neaux.	Hom- mes.			Date.	Lieu.	
Ebel.....	S. Smith.....	P. Merchant.....	68	12	Gloucester, Mass.,	16 mars ...	Pte de Sable, N.E.	Arrivat. Approvis. de pêche. En des- tin. des bancs. Entré p. abri.	
Addison G. Pro- ctor.....	J. O. Proctor.....	Patrick Phelan....	84	14	do .....	17 do ...	do .....	Arriv. Approvis. de pêche. En des- tinat. des bancs. Entré p. abri.	
T. W. Knight.....	A. Leighton.....	J. McKinnon.....	63	12	do .....	21 do ...	do .....	Arrivat. Approvisionnement de pêche. Entré pour réparations.	
C. S. Tappan.....	A. Leighton.....	Patrick Graves....	68	12	do .....	23 do ...	do .....	Des bancs de George. 2,100 lbs de poisson. Entré pour abri.	
Alert.....	J. O. Babson.....	James Kelley.....	87	14	do .....	24 do ...	do .....	En destination des grands bancs. Entré pour abri.	
Mist.....	J. G. Tar.....	O. McGuire.....	68	14	do .....	26 do ...	do .....	Des grands bancs de l'Ouest S'en retournat. Entré pour abri.	
M. S. Hontvet.....	Wm. H. Cotton.....	Alfred Johnson....	69	14	Portsmouth .....	4 avril ...	do .....	De Gloucester. En destination des bancs. Entré pour abri.	
John M. Plummer.	J. E. Fickett.....	John Orchard.....	95	16	Portland .....	4 do ...	do .....	De Eastport. En destination des bancs. Entré pour le médecin.	
H. S. Clark.....	J. O. Proctor.....	F. J. Patterson....	67	16	Gloucester.....	6 do ...	do .....	De la baie Booth. En destinat. des bancs. Entré pour abri et eau.	
Cynosure.....	S. Nickerson et Fils.	H. G. Spofford....	69	16	Booth Bay, Me ...	7 do ...	do .....	De la baie Booth. En destination des bancs. Entré pour abri.	
Nellie May.....	Lewis et Whitten. ...	D. W. Dexter.....	65	14	Portland .....	8 do ...	do .....	De Portland. En destination des bancs. Entré pour abri et eau.	
Schuyler Colfax...	J. D. Proctor, jeune.	G. J. Davis.....	59	16	Gloucester.....	8 do ...	do .....	De la baie Booth. En destinat. des bancs. Entré pour abri et répar.	
Flying Scud.....	J. O. Proctor.....	—Benson.....	62	14	do .....	8 do ...	do .....	De Gloucester. En destination des bancs. Entré pour eau et réparat.	
Eliza R.....	J. O. Proctor.....	Dennis McKowan..	68	14	do .....	8 do ...	do .....	En voyage. En destination des bancs. Entré pour abri et eau.	
Henry Wilson.....	Gunningham et Cie.	J. Critchett.....	88	16	do .....	4 juin ...	do .....	50 bris. maquer. pris sur les côtes de la N.-E. Entr. pour abri et eau.	
Ethel Maud.....	G. H. Martin.....	G. H. Martin.....	77	16	do .....	4 do ...	do .....	30 bris. de maqueron. Côte de la N.-E. Deux semaines. Entré pour abri et eau.	

LISTE des navires abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.	
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnageaux.	Equipe.	Page.	Date.	Lieu.		
May Flower .....	Cunningham et Cie.	J. A. McKinnon.....	108	16	Portland .....	4 juin .....	Pte de Sable, N.E.	12 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Unesec. en voyage. Abri.	
Chas. C. Warren.....	A. A. Ratcliffe .....	B. F. Payson.....	103	16	do .....	4 do .....	do	140 brls. maquer., pris sur la côte de la N.-E. Entré p. abri et eau.	
Fred P. Frye.....	Sydney Smith .....	S. Smith .....	81	17	do .....	4 do .....	do	10 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré p. abri.	
Edith Rowe.....	W. H. Jordan .....	—Swim .....	80	17	do .....	4 do .....	do	60 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré p. abri.	
Rattler .....	A. F. Cunningham.....	A. F. Cunningham.....	93	18	do .....	4 do .....	do	200 brls maquereau. Côte de la N.-E. Entré p. abri, bois et eau.	
Fleetwood.....	E. C. Cooper .....	E. C. Cooper .....	53	14	do .....	4 do .....	do	100 brls. maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré p. eau.	
Harry G. French.....	J. Chisholm .....	J. Chisholm .....	95	16	Gloucester.....	4 do .....	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri.	
Alice O. Jordan.....	W. H. Jordan .....	J. Warren.....	81	16	do .....	4 do .....	do	49 jours. 280 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Entré p. abri.	
Howard Holbrook.....	Oakes et Foster.....	C. Keene.....	92	16	do .....	4 do .....	do	9 jours. 150 brls. de maquereau. Côte de la N.-E. Entré p. abri.	
Gleaner .....	J. O. Proctor.....	Medeo Rose .....	80	14	do .....	4 do .....	do	Arrivait. En destinat. des bancs.	
Goldsmith Maid .....	J. O. Proctor.....	—Smith .....	5	12	do .....	4 do .....	do	Arrivait. Approvis de pêche. En destin. des bancs. Entré p. abri.	
Humboldt .....	J. C. Poole.....	O. Pinkham .....	54	14	Booth Bay .....	18 avril .....	do	De la baie Booth. Approvisionnement de pêche. En destination des bancs. Réparat et abri.	
E. F. Willard.....	Freeman Orme.....	O. Marr .....	54	14	Southport, Me .....	18 do .....	do	De Southport. En destinat. des bancs. Entré p. réparat et eau.	
Alaska .....	W. T. Maddock .....	A. F. Orme .....	49	15	do .....	18 do .....	do	De Southport. En destinat. des bancs de l'Ouest. Répar. et abri.	
Marion .....	Sylvan-Smith.....	Peter Roberts .....	78	14	Gloucester .....	19 do .....	Shelburne, N.-E.	Des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations et abri.	
O. F. Mayo .....	Phillip Wharf .....	W. J. Ross .....	78	15	Provincetown .....	19 do .....	do	De Provincetown. En destination des bancs de l'O. Répar. et abri.	

F. F. Nickerson .....	Hendrick et Beare.....	N. Eldridge .....	52	13	Chatham .....	19 do .....	do	Des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations et abri.
S. F. Baird .....	James A. Tarr.....	John Vibert .....	74	14	Gloucester .....	19 do .....	do	De Gloucester. A destination des bancs du Sud. Répar. et abri.
Gleaner .....	J. Proctor .....	Medeo Rose .....	60	12	do .....	19 do .....	do	De Gloucester. Approvisionnement de pêche à destination des bancs de l'Ouest. Pour abri.
H. M. Rogers .....	W. H. Jordan .....	Chas. Gushing .....	73	15	do .....	22 do .....	Liverpool, N.E.	Des bancs de l'Ouest. 100 qtx. de poisson. Entré pour rép. et abri.
Abden Keene.....	Wm. O. Keene.....	W. O. Keene.....	50	12	Waldoboro', Me .....	22 do .....	do	Arrivait. Approv. de pêche. A destin. des bancs. Pour abri.
F. F. Nickerson.....	Kendrick Smith.....	Peter Roberts.....	52	13	Chatham .....	22 do .....	do	A destinat. des bancs de l'Ouest. Entré pour abri.
Wildfire .....	George Steele .....	Stephen Keene .....	103	17	Gloucester .....	22 do .....	do	De Gloucester. A destination des bancs de l'Ouest. Entré pour réparations, eau et abri.
Lady Elgin.....	Wm. T. Maddock .....	Geo. W. Pierce .....	72	17	Southport, Me.....	22 do .....	do	Arrivait. A destination des bancs. Entré pour abri et eau.
Julia Ellen .....	Burns .....	Burns .....	43	4	Waldoboro', Me .....	23 do .....	do	Arrivait. Commerçant achetant du homard.
Sarah E. Hyde.....	James Murphy.....	J. Murphy.....	34	3	Friendship .....	5 mai .....	Shag Harbour, N.-E.	De Boston. Semaque. A destination de Boston. 7,500 homards.
Hereward.....	J. H. Mansfield .....	Chas. Rudolph .....	85	15	Gloucester .....	7 do .....	Pubnico, N.-E.	De Gloucester. A destination des bancs. Entré pour abri.
Senator Morgan .....	Thomas Hodge .....	J. E. Graham.....	86	17	do .....	11 do .....	Pte de Sable, N.E.	Arrivait. Approv. de pêche pour seiner. Pas de poisson. Abri.
L. W. Hannum .....	Jessie Lewis.....	J. Lewis.....	71	16	do .....	13 do .....	do	Arrivait. Seineur. Pas de poisson. Entré pour abri.
Ethel and Mand .....	G. H. Martin .....	G. H. Martin .....	77	16	do .....	13 do .....	do	Arrivait. 7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Thetis .....	S. Smith .....	J. F. Vautier .....	91	17	do .....	13 do .....	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri et réparations.
Pendragon .....	A. Mansfield .....	J. Nason .....	63	16	do .....	13 do .....	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Leona .....	Wm. P. Gray.....	W. P. Gray .....	95	16	do .....	13 do .....	do	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Howard Holbrook.....	Oakes et Foster .....	C. Keene .....	92	16	do .....	13 do .....	do	Arrivait. Approv. de pêche. Entré pour abri et eau.
Fred. P. Frye.....	Sydney Smith .....	S. Smith .....	81	17	do .....	14 do .....	do	Arrivait. Pas de maquereau. Entré pour abri.
A. M. Burnham.....	E. W. Wilson.....	E. W. Wilson.....	60	15	do .....	17 do .....	do	Des bancs. 2,500 lbs. de morue. Entré pour abri et eau.
Golden Hind.....	W. H. Jordan .....	A. Haines .....	70	13	do .....	18 do .....	do	Arrivait. A destination des bancs. Entré pour abri.
Lillian M. Warren.....	Chas. A. Dyer.....	James McKay.....	84	15	Portland .....	19 do .....	Uap du Nègre.....	Arrivait. Approvisionnements de pêche. Seineur. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Rattler .....	A. F. Cunningham.....	A. F. Cunningham.....	93	16	Gloucester .....	19 do .....	do	Des bancs de l'Ouest. Entré pour abri.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
Copie du livre de port de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnage.	Equipe.	Port.	Date.	Lieu.		
Josephine Swanton	H. M. Sargent	R. J. Lacey	57	14	Portland	23 mai	Cape du Nègre, N.-E.	Arrivat. Approv. de pêche. Pas de maquereau. Pour abri.	
G. F. Edmunds	W. G. Poole	W. C. Poole	141	18	Gloucester	23 do	do	do	
Ralph H. Hodgdon	F. F. Hodgdon	T. F. Hodgdon	85	16	do	23 do	do	do	
Thos. C. Rackett	W. E. Rackett	W. E. Rackett	42	14	Greenport, L. I.	23 do	do	21 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.	
A. E. Horrick	W. Horrick	J. E. Perry	94	15	Swan's Island, Me.	24 do	do	45 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Judith Ann	A. D. Lawry	A. D. Lawry	40	3	Friendship	24 do	do	De Boston. Semaque. 3,000 hommes. A destination, de Boston.	
Fleetwood	E. C. Cooper	E. C. Cooper	53	14	Portland	24 do	do	Arrivat. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
J. S. McQuinn	— McQuinn	C. Martin	77	16	Gloucester	24 do	do	Arrivat. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Electric Flash	Aaron Smith	A. Smith	78	13	North Haven	24 do	do	42 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Henry Dennis	G. M. McLean	G. M. McLean	91	16	Gloucester	24 do	do	Arrivat. Approv. de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.	
Oresa	A. Leighton	S. W. Smith	82	16	do	24 do	do	Arrivat. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Alice O. Jordan	W. H. Jordan	Jeremiah Warren	81	16	do	25 do	do	63 jours. Approvisionnements de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Nellie M. Davis	Ambrose Melanson	A. Melanson	89	17	do	25 do	do	do	

Laurs Thompson	W. Rackett	W. Rackett	40	4	Greenport, L. I.	25 do	Pte au Sable, N. E.	Semaque de homard. A la recherche de nom. A dest. de Boston.
David H. Lowe	Benjamin Lowe	John O'Brien	57	14	Gloucester	28 do	do	Arrivat. Approvisionnements de pêche. Abri et eau.
Ossipe	Cunningham et Cie.	John Johnson	68	14	do	27 do	do	42 jours en mer. 30 brls de maquereau pris au sud. Abri et eau.
Sarah H. Prior	Thos. McLaughlin	T. McLaughlin	37	16	Boston	27 do	do	21 jours en mer. Approvisionnement de pêche. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Schuyler Golfax	J. O. Proctor	G. E. Davis	59	16	Gloucester	31 do	do	Des bancs de l'Ouest. 95,000 lbs. de morue. Parfait. Entré pour abri et eau.
J. H. Presson	George Clark	C. Thorbourne	88	18	do	31 do	do	Des bancs de l'Ouest. 250,000 lbs. de morue. Parfait. Entré pour abri et eau.
David H. Lowe	Benj. Lowe	J. O'Brien	57	14	do	4 juin	do	75 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
Pendragon	A. Mansfield	J. Nason	68	16	do	4 do	do	23 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
G. P. Edmunds	W. Poole	W. Poole	141	18	do	4 do	do	17 brls de maquereau, pris sur la côte de la Nouvelle-Ecosse. Entré pour abri et eau.
Leona	W. P. Gray	W. P. Gray	95	16	do	4 do	do	70 brls de maquereau, pris sur la côte de la N.-E. Entré pour abri.
Bartie Pierce	John P. Aitkin	J. P. Aitkin	90	16	do	4 do	do	30 brls de maquereau, pris au sud. Entré pour abri, bois et eau.
A. H. Harding	George Norwood	A. C. Adams	61	16	do	4 do	do	Pas de maquereau. Arrivat. Entré pour abri.
Orient	Chas. Lee	Chas. Lee	89	16	do	4 do	do	Pas de maquereau. Arrivat. Entré pour abri et eau.
Electric Flash	Aaron Smith	A. Smith	78	16	North Haven, Mo.	4 do	do	Pas de maquereau. 7 semaines en voyage. Entré pour abri et eau.
Fannie S. Orme	Frecman Orme	L. Kimball	81	16	Southport, Me.	6 juin	Liverpool, N.-E.	12 jrs en mer. Approvis. de pêche. Pas de maquereau. Arrivat. Entré pour abri.
J. S. Whittier	Wm. Jordan	W. Thurston	99	15	Gloucester	6 do	do	70 jrs en mer. 10 brls de maquereau pris au sud. Entré pour abri.
A. E. Horrick	W. Horrick	J. E. Perry	94	15	Portland	6 do	do	46 jours en mer. 208 barils de maquereau pris sur la côte de la N.-E. Entré pour abri.
A. Barnham	Debutts et Daggett	— Kelly	84	17	Boston	6 do	do	28 jours en mer. Pas de maquereau. Arrivat. A destination, des Grands Bancs. Approvisionnements de pêche. Entré pour abri.
Chester R. Lawrence	G. Clark	Wilson Cahoon	90	14	Gloucester	6 do	do	11 jours en mer. Approv. de pêche. Entré pour abri.
Morning Star	T. S. Mayo	P. Smith	76	14	Boston	6 do	do	9 brls de maquereau. Entré pour abri.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
 Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOURDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Captaine.	Tonn.	Equi-page.			Date.	Lieu.	
Zenobia.....	Geo. Steele.....	L. Jamieson.....	71	14	Gloucester.....	9 juil.	Canso.....	Arrivat A destination des Grands Bancs. Entré pour réparations.	
Mary J. Wells.....	S. J. Poole.....	Steward Pearl.....	86	14	do.....	9 do	do.....	Arrivat. Approvisionnement de pêche. A destination des bancs.	
Oress.....	A. Leighton.....	S. W. Smith.....	82	16	do.....	9 do	do.....	21 jrs en mer. 160 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lucknow.....	L. Payne.....	R. H. Atwood.....	63	13	Provincetown, Mass.....	11 do	Hawkesbury.....	Arrivat de Provincetown. A destination de Bradley Bank. Abri.	
Ortinden.....	A. A. Steele.....	Wm. A. Grant.....	81	16	Gloucester.....	13 do	Canso.....	12 jrs en mer. 76 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
A. H. Harding.....	A. C. Adams.....	A. C. Adams.....	61	16	do.....	13 do	do.....	60 jrs en mer. 90 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
Belle Nauss.....	L. B. Nauss.....	G. B. Martin.....	88	16	do.....	13 do	do.....	10 jrs en mer. 150 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
John W. Bray.....	F. C. Wanson.....	Wm. McGuire.....	79	17	do.....	13 do	do.....	14 jrs en mer. 100 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
Lillie B. Fernald.....	E. S. Fernald.....	E. S. Fernald.....	78	16	Portland.....	9 do	do.....	53 brls de maquereau. Côte de la N.-Ecosse. Entré pour abri et eau.	
Volunteer.....	Joseph Smith.....	G. W. Ratcliff.....	66	15	Gloucester.....	9 do	do.....	14 jours en mer. 66 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Vesta.....	S. Smith et Oie.....	J. S. Staples.....	75	16	do.....	9 do	do.....	14 jrs en mer. 100 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Henri N. Woods.....	F. Norwood.....	H. McEchran.....	84	16	do.....	9 do	do.....	16 jrs en mer. 38 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
Lizzie D. Barker.....	R. R. Freeman.....	Malvin Atkins.....	72	15	Wellfleet, Mass.....	24 do	Malpèque, I.P.E.	21 jrs en mer. 100 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
Andrew Burnham.....	Debritts et Daggett.....	M. C. Kelly.....	86	15	Boston.....	24 do	do.....	40 jrs en mer. 55 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.	
John W. Bray.....	F. G. Wanson.....	McGuire.....	79	17	Gloucester.....	24 do	do.....	24 jrs en mer. 100 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.	
Alice.....	A. A. Chase.....	J. A. Chase.....	85	16	Provincetown.....	24 do	do.....	10 jrs en mer. 8 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lillie M. Fernald.....	E. S. Fernald.....	E. S. Fernald.....	78	16	Portland.....	24 do	do.....	53 brls de maquereau. Côte de la N.-Ecosse. Entré pour abri et eau.	

Roulette.....	William Wells.....	Blake.....	79	16	Boston.....	24 do	do.....	22 jours en mer. 4 barils de maquereau. Entré pour abri.
Francis M. Loring.....	O. B. Whitten.....	G. H. Brown.....	73	14	Portland.....	27 do	Alberton, I.P.E.	28 jrs en mer. 50 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Canopus.....	S. Smith et Oie.....	S. McPhee.....	68	16	Gloucester.....	27 do	do.....	10 jrs en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Senator Frye.....	George Clark.....	Fred. Hillier.....	101	17	do.....	27 do	do.....	9 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Fred P. Frye.....	Sydney Smith.....	S. Smith.....	81	17	do.....	27 do	do.....	48 jrs en mer. 10 brls de maquereau. Côte de la Nouv.-Ecosse. Abri.
Senator Morgan.....	Thos. Hodge.....	J. Graham.....	86	16	do.....	3 juil.	Tigrissh, P.E.L.	56 jours en mer. 367 barils de maquereau. Côte de la N.-E. Entré pour abri et eau.
Alice.....	A. A. Chase.....	J. A. Chase.....	85	16	Provincetown.....	3 do	do.....	18 jrs en mer. 75 brls de maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri.
Henri N. Woods.....	George Norwood.....	H. McEchran.....	84	16	Gloucester.....	3 do	do.....	28 jours. 115 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Fred. P. Frye.....	Sydney Smith.....	S. Smith.....	81	17	do.....	6 do	Pointe Ouest.....	50 jours. 45 barils de maquereau. Côte de la N.-E. et baie Nord. Entré pour abri.
Canopus.....	Sylvanus Smith.....	S. Smith.....	68	16	do.....	6 do	do.....	20 jours. 29 brils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Hattie Maud.....	O. B. Whitten.....	E. S. Bibbert.....	86	16	Portland.....	6 do	do.....	7 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Alice.....	A. A. Chase.....	J. A. Chase.....	85	16	Provincetown.....	6 do	do.....	21 jours en mer. 75 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Senator Frye.....	George Clark.....	Fred. Hillier.....	88	17	Gloucester.....	6 do	do.....	18 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Sarah Prior.....	Thos. McLaughlen.....	T. McLaughlen.....	97	16	Boston.....	6 do	do.....	65 jours en mer. 200 barils de maquereau. Côte de la N.-E. et baie Nord. Abri.
Maud M. Story.....	T. A. Longford.....	J. D. McKinnon.....	71	17	Gloucester.....	6 do	do.....	10 jours en mer. 35 brils de maquereau. Escuminac. Entré pour abri.
Ossipee.....	Cunningham et Oie.....	John Johnson.....	68	14	do.....	6 do	do.....	14 jours en mer. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
John W. Bray.....	F. C. Wanson.....	McGuire.....	79	17	do.....	6 do	do.....	18 jours en mer. 250 brils de maquereau. N.-Ecosse et baie Nord. Entré pour abri.
Ralph Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	85	16	do.....	6 do	do.....	7 jours. Baie Nord. 50 brls de maquereau. Entré pour abri.
Chas. H. Kelly.....	I. N. Mayo.....	Chas. E. Sprague.....	65	14	Boston.....	6 do	do.....	10 jours. Baie Nord. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Wm. H. Frye.....	Sylvanus Smith.....	Solomon A. Rowe.....	66	15	Gloucester.....	6 do	do.....	10 jours. 100 brils de maquereau. Entré pour abri.
May Flower.....	Cunningham et Oie.....	J. A. McKinnon.....	108	16	do.....	6 do	do.....	50 jours. 285 barils de maquereau. Côte de la N.-E. et baie du Nord. Entré pour abri.
H. Wilson.....	Cunningham et Oie.....	J. F. Oritchett.....	88	16	do.....	6 do	do.....	16 jrs. 80 brls de maquereau. Pointe Nord et Escuminac. Abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
 Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENGISE- TEMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
		Ton- neaux	Equi- page.		Date.	Lieu.	
Francis M. Loring	Chase et Whitten	73	16	Portland	7 juill.	Cascampèque, I. P.-E.	35 jours. 50 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Frederick Gerring	Edward Morris	67	16	Gloucester	7 do	do	19 jours. 50 barils de maquereau. Pte Nord. Entré pour abri.
Lillian M. Warren	Chas. A. Dyer	84	16	Portland	14 do	Oap Hildare, I. P.-E.	10 jours Pas de maquereau. Entré pour abri.
Willie Parkham	W. H. Banks	73	15	North Haven	14 do	do	7 jours. Pas de maquereau. En- tré pour abri.
Francis M. Loring	O. B. Whitten	73	14	Portland	14 do	do	15 jours. 65 barils de maquereau. Entré pour abri.
Fannie Belle	Wm. B. Coombs	80	16	Gloucester	14 do	do	20 jours. 100 barils de maquereau. Entré pour abri.
W. D. Daisley	Samuel V. Colby	93	17	do	14 do	do	4 jours. 15 barils de maquereau. Miscoon. Entré pour abri.
Fell A. Nauss	L. B. Nauss	88	15	do	14 do	do	30 jours. 305 barils de maquereau. Miminigash. Entré pour abri.
Hattie L. Newman	Daniel Allen	83	17	do	14 do	do	16 jours. 130 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.
Oressa	Andrew Leighton	82	16	do	14 do	do	16 jours. 25 barils de maquereau. Miminigash. Entré pour abri.
Lizzie W. Hannam	E. A. Lewis	71	16	do	14 do	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Mathew M. Murray	M. B. Murray	75	16	do	14 do	do	23 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Enola C.	R. I. Cunningham	62	16	do	15 do	Cascampèque	4 do do do
Howard Holbrook	Oakes et Foster	92	16	do	15 do	do	23 jours. 40 barils de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Ada R. Terry	R. I. Terry	65	15	do	15 do	do	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.
Eliazer Boynton	J. S. Stanley	84	16	do	15 do	do	21 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Morgantham	Chas. A. Dyer	85	17	Portland	15 do	do	6 do do do
Wm. W. Rice	A. E. Whalen	90	16	Gloucester	15 do	do	14 jours. 15 barils de maquereau. Entré pour abri et eau.

Blue Jacket	Andrew Leighton	110	17	do	15 do	do	28 jours. 150 brls de maquereau. Escumine. Entré pour abri.
Vests	S. Smith et Cie	75	16	do	15 do	do	50 jours. 200 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Emma	— Joice	80	16	Portland	15 do	do	7 jours. Pas de maquereau. En- tré pour abri et eau.
Carrie W. Babson	B. O. et H. Babson	83	17	Gloucester	15 do	do	14 jours. 30 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Henry Wilson	Cunningham et Cie.	88	16	do	15 do	do	20 jours. 81 brls de maquereau. Entré pour abri.
Corra Louise	S. Nickerson et Fils.	74	16	Booth Bay, Me	15 do	do	12 jours. 32 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Isaac A. Chapman	Honoris Babson	80	15	Gloucester	15 do	do	35 jours. 250 brls de maquereau. Escumine. Entré pour abri
Chas. Haskill	E. S. Staples	62	15	North Haven	15 do	do	11 jours dans la baie. Pas de pois- son. Entré pour abri et eau.
Henry Dennis	George McLean	91	16	Gloucester	15 do	do	7 jours. Pas de maquereau. En- tré pour abri.
G. I. Whitman	A. Leighton	89	16	do	15 do	do	22 jours. 15 brls de maquereau. Pointe Nord. Entré pour abri.
Maud S.	F. H. Smith	75	16	North Haven	15 do	do	14 jours. 60 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Maud M. Story	T. A. Longsford	71	17	Gloucester	15 do	do	6 jours. Pas de maquereau. En- tré pour abri et eau.
Ratler	A. F. Cunningham	93	16	do	15 do	do	8 jours. 10 brls de maquereau Entré pour abri et eau.
Orient	Charles Lee	89	17	do	15 do	do	8 jours dans la baie. Pas de ma- quereau. Entré pour abri et eau.
Carrie E. Parsons	McKenzie, Harding et Cie	80	16	do	15 do	do	10 jours. 95 brls de maquereau. Olets nord. Entré pour abri
Eben Dale	R. D. Babbidge	55	14	North Haven	15 do	do	21 jours. 4 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
F. R. Walker	McDonald et Cie	70	16	Gloucester	15 do	do	14 jours. 5 brls de maquereau. Entré pour abri et eau.
Chas. O. Warren	A. A. Ratcliff	103	16	do	15 do	do	6 jours. Pas de maquereau. En- tré pour abri et eau.
Grover Cleveland	Debutis et Daggett	87	16	Boston	15 do	do	10 jours. 110 brls de maquereau. Cap Nord. Entré pour abri.
D. F. Lowe	Benj. Lowe	86	15	Gloucester	15 do	do	60 jours. 114 brls de maquereau Nouvelle-Ecosse et Baie Nord. Entré pour abri.
Henri N. Woods	Geo. Norwood	84	16	do	15 do	do	15 jours. 40 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Robt. J. Edwards	Jas. S. Ayr	80	17	do	15 do	do	40 jours. 200 brls de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Volunteer	Joseph Smith	66	15	do	15 do	do	

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TOURNAGE.		PORT D'ARRIVÉE.		OR ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonnage.	Equipe.	Ton- nage.	Ton- nage.	Date.	Lieu.	
A. R. Orittenden	Isaac Steele	81	16	Gloucester	16	15 juillet	Cascumpe I.P.E	33 jours 120 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour eau.
George Willard	W. H. Chase	52	14	Portland	14	19 do	Malpèque, I.P.E	3 jours. Pas de maqueveau. Entré pour abri et eau.
J. S. Glover	Cornelius Maxwell	53	15	do	15	19 do	do	3 jours dans la baie. Pas de maqueveau. Entré pour abri et eau.
Ellen M. Adams	Geo. Norwood	85	16	Gloucester	16	19 do	do	Dans la baie. Pas de maqueveau. Entré pour abri et eau.
Miantonmah	Chas. Staples	73	16	Swan's Island, Me.	16	19 do	do	4 jours dans la baie. Pas de maqueveau. Entré pour abri et eau.
Hattie B. West	Wm. P. Merchaut	53	14	Gloucester	14	19 do	do	Dans la baie. Pas de maqueveau. Entré pour abri.
Matthe Winslip	James S. Ayr	73	16	do	16	19 do	do	7 jrs. d. la baie. 40 bris. maq., au large de Malpèque. Ent. p. abri.
Sarah Prior	Thos. McLaughlin	97	16	Boston	16	20 do	Tignish, I.P.E.	80 jours. 240 bris. de maqueveau. Entré pour abri et eau.
Henri N. Woods	F. Norwood	84	16	Gloucester	16	20 do	do	65 jours 114 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Vests	S. Smith et Cie	75	16	do	16	20 do	do	57 jours. 260 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
G. P. Whitmar	Andrew Leighton	89	16	do	16	20 do	do	27 jrs. dans la baie. 40 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré p. abri.
Henriette Francis	David Fernald	73	16	Portland	16	21 do	do	5 jrs. dans la baie 10 bris de maqueveau. Bate Nord. Entré p. abri.
Belle Franklin	J. P. Monson	78	16	Gloucester	16	21 do	do	28 jours. 25 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour eau.
Fred. Frye	Sydney Smith	81	17	do	17	21 do	do	76 jours. 147 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour eau.
Thetis	Sylvanus Smith	91	17	do	17	21 do	do	21 jours. 175 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Harry G. French	John Chisholm	95	17	do	17	21 do	do	21 jours. 131 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Phoebe et Emma Small	H. P. Stone	61	14	North Haven, Me.	14	21 do	do	4 jours. 40 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour eau.

Francis M. Loring	Chase et Whitten	73	16	Portland	16	21 do	do	28 jours. 65 barils de maqueveau. Bate Nord. Pour abri et eau.
Canopus	Sylvanus Smith	63	16	Gloucester	16	2 août	Pointe Ouest	40 jours. 70 barils de maqueveau. Bate Nord. Pour abri et eau.
Ethel Maud	G. H. Martin	77	16	do	16	2 do	do	14 jours. 135 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour eau.
Andrew Burnham	Debutis et Daggett	86	15	Boston	15	2 do	do	40 jours. 100 bris. de maqueveau. Côté Nord. Entré pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith	91	17	Gloucester	17	2 do	do	28 jours. 290 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Blue Jacket	Andrew Leighton	110	17	do	17	2 do	do	15 jours. 161 bris. de maqueveau. Escuminac. Entré pour abri.
Oress	Andrew Leighton	82	16	do	16	2 do	do	37 jours. 75 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Alice C. Jordan	Rowe et Jordan	82	17	do	17	2 do	do	16 jours. 275 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Wm. F. Gaffney	Joseph Smith	71	16	do	16	2 do	do	14 jours. 25 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	78	17	Portland	17	2 do	Westport	16 jours. 85 bris. de maqueveau. A. I. de New London. Abri.
Annie C. Hall	Horatio Babson	84	16	Gloucester	16	2 do	do	30 jours. 10 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Robert J. Edwards	J. S. Ayr	80	17	do	17	2 do	do	30 jours. 70 bris. de maqueveau. Cap Nord. Entré pour abri.
Volunteer	Joseph Smith	66	15	do	15	2 do	do	63 jours. 300 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
W. H. Wellington	Isaac Steele	81	16	do	16	2 do	do	22 jours. 14 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Harry G. French	J. Chisholm	95	17	do	17	2 do	do	28 jours. 153 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Charlotte	A. H. Power et frères	68	15	Cohasset, Mass	15	2 do	do	21 jours. 50 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
W. J. Crosby	Frank Carroll	107	18	Gloucester	18	2 do	do	14 jours. 240 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Senator Frye	George Clark	85	17	do	17	2 do	do	48 jours. 170 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Nellie M. Davis	A. Melanson	89	17	do	17	2 do	do	21 jours. 115 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Edward E. Webster	Sol. Jacobs	93	16	do	16	2 do	do	31 jours. 147 bris. de maqueveau. Bradelle. Entré pour abri.
Batie Pierce	J. P. Aitkin	90	16	do	16	2 do	do	28 jours. 103 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Gertie Evelyn	McIntyre	81	16	do	16	2 do	do	21 jours. 200 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
James and Ella	A. Melanson et frères	85	17	do	17	2 do	do	14 jours. 140 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.
Lizzie Smith	Newall B. Rich	77	15	Wellsfleet, Mass.	15	5 do	Malpèque, I.P.E.	28 jours. 70 bris. de maqueveau. Bate Nord. Entré pour abri.



Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
 Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnage.	Equipe.	Tonnage.		Date.	Lieu.	
Annie H. Faye.....	F. G. Wanson.....	J. E. Nickerson.....	64	15	Gloucester.....	5 août.....	Malpèque, I.P.E.	25 jours. 40 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.	
Annie C. Hall.....	Horatio Babson.....	Arthur Gray.....	84	16	do.....	5 do.....	do	33 jours. 10 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Alice C. Fox.....	F. H. Smith.....	E. J. Hopkins.....	56	14	North Haven.....	5 do.....	do	12 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Fannie W. Freeman.....	Geo. Clark.....	Morris Whalen.....	90	17	Gloucester.....	5 do.....	do	35 jours. 125 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Hattie Mand.....	O. B. Whitten.....	E. S. Yibert.....	86	16	Portland.....	5 do.....	do	41 jours. 24 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Edith Rowe.....	Wm. H. Jordan.....	J. L. Swim.....	80	16	Gloucester.....	5 do.....	do	35 jours. 80 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Mary Fernald.....	T. A. Langsford.....	T. A. Cromwell.....	76	16	do.....	5 do.....	do	13 jours. 49 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Hattie Ereyln.....	J. Cromwell.....	J. Cromwell.....	66	16	do.....	5 do.....	do	21 jours. 129 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
M. S. Ayr.....	F. G. Wanson.....	Morrill B. King.....	76	16	do.....	5 do.....	do	14 jours. 30 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Robt. J. Edwards.....	J. S. Ayr.....	— Dicker.....	80	17	do.....	5 do.....	do	33 jours. 100 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Edward E. Webster.....	Solomon Jacobs.....	S. Hudder.....	93	16	do.....	5 do.....	do	24 jours. 147 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Geo. P. Edmunds.....	W. Poole.....	W. Poole.....	141	18	do.....	5 do.....	do	21 jours. 75 bris. de maquereau. Baie Nord. Abri et eau.	
Theis.....	Sylvanus Smith.....	— Vantler.....	91	17	do.....	5 do.....	do	31 jours. 290 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Henri N. Woods.....	P. Norwood.....	H. McEhran.....	84	16	Gloucester.....	8 do.....	do	88 jours. 150 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Wm. H. Wellington.....	Isaac Steele.....	J. D. S. Nickerson.....	81	16	do.....	8 do.....	do	25 jours. 15 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	
Frank Foster.....	Frank Foster.....	Isaac Joyce.....	56	56	do.....	8 do.....	do	7 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Morning Star.....	— Mayo.....	Peter Smith.....	76	14	Boston.....	8 do.....	do	30 jours. 50 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.	

S. W. Pierce.....	Benj. H. Pierce.....	B. H. Pierce.....	73	15	Wellfleet, Mass.....	8 do.....	do	14 jours. 35 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Charlotte.....	A. H. Power et Frère.....	F. Higginson.....	68	15	Cohasset, Mass.....	8 do.....	do	24 jours. 50 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Mary Steele.....	Theodore Brown.....	N. F. Ellis.....	69	16	Wellfleet.....	8 do.....	do	21 jours. 40 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
G. P. Whitman.....	Andrew Leighton.....	— Williams.....	89	16	Gloucester.....	8 do.....	do	16 jours. 68 bris. de maquereau. Entré pour abri.
John G. Whittier.....	Rowe et Jordan.....	Wallace Thurston.....	99	17	do.....	8 do.....	do	21 jours. 180 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Fannie Spurling.....	A. M. Smith.....	J. L. Whitman.....	81	16	Portland.....	8 do.....	do	14 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.
Addie F. Cole.....	J. S. Cole.....	O. Rich.....	72	15	Wellfleet.....	8 do.....	do	18 jours. 12 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri.
Chas. F. Atwood.....	Michael Burrows.....	M. Barrows.....	69	15	do.....	8 do.....	do	28 jours. 100 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri.
Hannah Coomer.....	W. H. Nelson.....	Thos. S. Cole.....	90	15	Plymouth, Mass.....	8 do.....	do	21 jours. 80 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri.
Eddie Davidson.....	J. H. Snow.....	J. H. Snow.....	77	14	Wellfleet.....	6 do.....	do	42 jours. 16 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri.
Belle Franklin.....	F. G. Wanson.....	J. Swim.....	75	16	Gloucester.....	5 do.....	do	42 jours. 60 bris. de maquereau. Baie Sud. Entré pour abri.
Barraconta.....	William H. Jordan.....	— Nickerson.....	65	15	do.....	5 do.....	do	28 jours. 102 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Henry Friend.....	Chas. E. Staples.....	W. W. Staples.....	64	16	Swan's Island, Me.....	5 do.....	do	22 jours. 116 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Senator Frye.....	Geo. Clark.....	Fred. Hillier.....	86	17	Gloucester.....	5 do.....	do	32 jours. 170 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Martha C.....	L. Whalen.....	— Cunningham.....	75	16	do.....	5 do.....	do	28 jours. 100 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Robin Hood.....	A. Mansfield.....	A. J. Burnham.....	88	16	do.....	5 do.....	do	28 jours. 115 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri.
Enola C.....	R. J. Cunningham.....	R. J. Cunningham.....	62	16	do.....	5 do.....	do	24 jours. 80 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Bartie Pierce.....	J. P. Aitkin.....	J. P. Aitkin.....	90	16	do.....	5 do.....	do	32 jours. 106 bris. de maquereau. Baie Nord. Abri et eau.
Elsie M. Smith.....	A. M. Smith.....	Moses R. Rowe.....	106	17	Portland.....	5 do.....	do	14 jours. 35 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Fannie Belle.....	W. B. Coombs.....	Frank Hall.....	80	16	Gloucester.....	5 do.....	do	42 jours. 150 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
Governor Butler.....	F. W. Foman.....	Thos. Parris.....	87	17	do.....	5 do.....	do	26 jours. 90 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Grover Cleveland.....	Debutts et Daggett.....	— Conroy.....	87	17	Boston.....	5 do.....	do	21 jours. 10 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.
John W. Bray.....	F. G. Wanson.....	Wm. McGwin.....	79	17	Gloucester.....	5 do.....	do	70 jours. 300 bris. de maquereau. Baie Nord. Pour abri et eau.
Phoebe & Emms Smith.....	H. P. Stone.....	H. P. Stone.....	61	14	North Haven, Me.....	5 do.....	do	16 jours. 40 bris. de maquereau. Baie Nord. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOITÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnage.	Equipe.	Port.	Date.	Lieu.		
Electric Flash.....	A. Smith.....	A. Smith.....	78	13	North Haven, Me.	6 août...	Malpeque, I.P.E.	28 jours. 125 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Gatheret.....	Rowe et Jordan.....	Ruben Cameron.....	92	17	Gloucester.....	6 do .....	do	35 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Oress.....	Andrew Leighton.....	S. W. Smith.....	82	16	do	6 do .....	do	40 jours. 75 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Richard Lister.....	David Tarr.....	John Vivier.....	69	16	do	6 do .....	do	46 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lillian M. Warren.....	Chas. A. Dyer.....	James T. McKay.....	84	16	Portland.....	6 do .....	do	35 jours. 60 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Emma C. Brown.....	J. McFarland.....	J. McFarland.....	74	16	Gloucester.....	10 do .....	Figini-h, I.P.E.	10 jours. Pas de maquereau. A destination des Sept Iles. Eau.	
Geo. P. Edmunds.....	W. Poole.....	W. Poole.....	141	18	do	10 do .....	do	25 jours. 75 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri et eau.	
Grover Cleveland.....	Debutts et Daggett.....	Conary.....	87	17	Boston.....	10 do .....	do	25 jours. 10 brls. de maquereau, Baie Nord.	
Hattie Maud.....	O. E. Whitten.....	E. S. Vibbert.....	86	16	Portland.....	10 do .....	do	35 jours. 180 brls. de maquereau, Baie du Nord. Pour les malles.	
John G. Whittier.....	Rowe et Jordan.....	W. Thurston.....	99	17	Gloucester.....	10 do .....	do	22 jours. 40 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Phoebe and Emma Small.....	H. P. Stone.....	H. P. Stone.....	61	14	North Haven.....	10 do .....	do	44 jours. 60 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.	
Lillian M. Warren.....	Chas. A. Dyer.....	J. F. McKay.....	84	16	Portland.....	12 do .....	O a s u m p e c, I.P.E.	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Matthew Murray.....	M. Murray.....	M. Murray.....	75	16	Gloucester.....	12 do .....	do	48 jours. 24 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Hattie Maud.....	O. E. Whitten.....	E. S. Vibbert.....	86	16	Portland.....	12 do .....	do	21 jours. 100 brls. de maquereau, Baie Nord. Pour abri.	
Electa A. Easton.....	E. A. Bradley.....	H. Easton.....	73	16	Gloucester.....	12 do .....	do	45 jours. 80 brls. de maquereau, Baie Nord. Entré pour abri.	
Ralph Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	85	15	do	12 do .....	do	33 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Rathér.....	A. F. Cunningham.....	E. Cunningham.....	93	17	do	12 do .....	do		

Rapid Transit.....	Wm. M. Gaffney.....	T. H. White.....	80	17	do	12 do .....	do	9 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lizzie M. Centre.....	Joseph Smith.....	J. Smith.....	77	17	do	12 do .....	do	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.	
Pendragon.....	A. Mansfield.....	J. Nason.....	68	16	do	12 do .....	do	38 jours. 83 brls. de maquereau Entré pour abri et réparations.	
Canopus.....	Sylvanus Smith.....	McPhee.....	68	16	do	12 do .....	do	52 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lucy W. Dyer.....	O. A. Dyer.....	J. L. Smith.....	78	17	Portland.....	19 do .....	Malpeque, I.P.E.	43 jours. 85 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
M. S. Ayr.....	F. G. Wanson.....	Morrill B. King.....	76	16	Gloucester.....	19 do .....	do	28 jours. 30 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Neponset.....	James Frye.....	Thos. W. Frye.....	69	16	Boston.....	19 do .....	do	31 jours. 43 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Elsie M. Smith.....	Trust Company.....	Moses R. Rowe.....	106	17	Portland.....	19 do .....	do	27 jours. 35 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Isaac A. Chepman.....	Honatio Babson.....	R. McKay.....	80	17	Gloucester.....	19 do .....	do	Venant d'arriver. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Frank A. Rackliff.....	A. A. Rackliff.....	A. A. Rackliff.....	99	17	do	19 do .....	do	42 jours. 35 brls. de maquereau Entré pour abri et eau.	
Pioneer.....	Leonard Walen.....	J. P. Brennan.....	62	17	do	19 do .....	do	38 jours. 112 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Lizzie Smith.....	Newall B. Rich.....	E. E. Barrett.....	77	15	Wellfleet.....	19 août...	do	41 jours. 70 brls. de maq., Baie du Nord. Entré p. abri et eau.	
Lucy M. Jenkins.....	R. B. Jenkin.....	Vincent Brennan.....	73	16	do	19 do .....	do	38 jours. 20 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Annie C. Hall.....	D. C. et H. Babson.....	A. Gray.....	85	16	Gloucester.....	19 do .....	do	46 jours. 10 brls. d. maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Rattler.....	A. F. Cunningham.....	E. Cunningham.....	93	17	do	19 do .....	do	40 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri.	
Ralph Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	T. F. Hodgdon.....	85	16	do	19 do .....	do	52 jrs 60 brls. de maquer, Baie du Nord. Entré p. abri et eau.	
Senator Morgan.....	Thomas Hodge.....	J. E. Graham.....	86	17	do	19 do .....	do	8 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
W. D. Daisley.....	Samuel V. Colby.....	J. E. Gorman.....	93	17	do	19 do .....	do	35 jours. 30 brls. de maquer, Baie du Nord. Entré p. abri et eau.	
S. F. Maker.....	B. F. Payson.....	B. F. Payson.....	103	17	do	19 do .....	do	42 jours. 13 brls. de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Belle Neaus.....	L. B. Neaus.....	G. B. Martin.....	88	16	do	19 do .....	do	Arrivé directement. Pas de maquereau. Entré p. abri et eau.	
David A. Story.....	Benjamin Low.....	Robert Smith.....	86	16	do	19 do .....	do	9 jours. Pas de maquereau. Entré pour abri et eau.	
Robert J. Edwards.....	J. S. Ayr.....	Decker.....	80	17	do	19 do .....	do	46 jours. 100 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Hattie Maud.....	O. E. Whitten.....	E. S. Vibbert.....	86	16	Portland.....	19 do .....	do	55 jours. 21 brls. de maquereau, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Bartie Pierce.....	J. P. Atkin.....	J. P. Atkin.....	90	16	Gloucester.....	21 do .....	George't'n, I.P.E.	10 jours. 106 brls. de maquereau. Baie du Nord. Entré pour abri.	

Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.	
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Tonnageaux.	Equipe.	Port.	Date.	Lieu.			
Maggie and Lily...	John Paw et Fils...	John Gerry .....	77	17	Gloucester .....	21 août ...	Georgetown, I. P. E.	35 jours	20 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Shiloh .....	N. A. McKinnon .....	Edward Royal.....	81	1	do .....	21 do ...	do	50 jours	Pas de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Alice C. Fox .....	T. H. Smith .....	E. J. Hopkins .....	59	14	North Haven, Me .....	21 do ...	do	28 jours	30 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Lilia E. Norwood.	Geo. Norwood .....	Lowry .....	74	16	Gloucester .....	21 do ...	do	30 jours	Pas de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Porter S. Roberts.	Greenleaf .....	Greenleaf .....	72	17	do .....	21 do ...	do	40 jours	40 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Geo. P. Edmunds.	W. Poole .....	W. Poole .....	141	18	do .....	21 do ...	do	39 jours	70 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Belle Franklin .....	A. F. Wanson .....	Swine .....	76	16	do .....	21 do ...	do	56 jours	70 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Annie H. Frye .....	J. F. Wanson .....	J. A. Nickerson .....	64	14	do .....	21 do ...	do	12 jours	60 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Edward E. Webster.	Sol. Jacobs .....	Samuel Hudder .....	98	16	do .....	21 do ...	do	44 jours	180 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri et eau.	
E. R. Nickerson .....	James C. Poole .....	B. A. Fox .....	57	15	Booth Bay, Me .....	21 do ...	do	10 jours	Pas de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Mary Steele .....	Robert Jenkins .....	Ellis .....	66	16	Wellfleet, Mass. ....	21 do ...	do	30 jours	40 b ls. de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
John S. McQuinn .....	J. S. McQuinn .....	C. Martin .....	77	16	Gloucester .....	21 do ...	do	35 jours	30 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
H. E. Willard .....	Chase et Whitten .....	H. Pierce .....	93	18	Portland .....	21 do ...	do	35 jours	25 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Leona .....	W. P. Gray .....	W. P. Gray .....	98	18	Gloucester .....	21 do ...	do	50 jours	90 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Charlotte .....	A. H. Power et Fils .....	F. Higgins .....	68	15	Cohasset, Mass. ....	21 do ...	do	42 jours	50 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Nellie M. Davis .....	A. Melanson .....	A. Melanson .....	89	17	Gloucester .....	22 do ...	Souris, I. P. E.	41 jours	116 brls de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.	
Fannie Spurling .....	A. M. Smith .....	J. S. Whitmore .....	81	16	Portland .....	22 do ...	do	28 jours	Pas de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri et eau.	

Gertie Lewis .....	Lewis, Chase et Cie (S. F. Maxwell .....	16	do	.....	22 do ...	do	35 jours	4 brls. maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.
F. R. Walker .....	T. A. Langsford .....	69	15	Gloucester .....	22 do ...	do	52 jours	100 brls. maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.
Lelia Linwood .....	G. W. Thurston .....	62	15	do .....	22 do ...	do	4 jours	Pas de maquearan, Baie du Nord. Entré pour abri.
Rush Light .....	J. F. Wanson .....	63	16	do .....	25 do ...	do	20 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maquearan. Pour abri.
Lizzie Smith .....	Newall B. Rich .....	77	15	Wellfleet .....	25 do ...	do	36 jours	dans la Baie du Nord. 60 brls. maquearan. Pour abri.
Ralph Hodgdon .....	T. F. Hodgdon .....	85	16	Gloucester .....	25 do ...	do	62 jours	dans la Baie du Nord. 80 brls. maquearan. Pour abri.
Gov Butter .....	F. W. Homan .....	87	17	do .....	25 do ...	do	47 jours	dans la Baie du Nord. 90 brls. maquearan. Pour abri.
Matthew Murray .....	M. Murray .....	75	16	do .....	25 do ...	do	20 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maquearan. Pour abri.
Alice C. Fox .....	T. H. Smith .....	59	14	North Haven, Me. ....	25 do ...	do	34 jours	dans la Baie du Nord. 30 brls. maquearan. Pour abri.
Howard Holbrook.	Oakes et Foster .....	93	16	Gloucester .....	25 do ...	do	58 jours	dans la Baie du Nord. 200 brls. maquearan. Pour abri.
Starry Flag .....	Wm. Parsons .....	56	16	do .....	25 do ...	do	33 jours	dans la Baie du Nord. 31 brls. maquearan. Pour abri.
Lelia E. Norwood.	Geo. Norwood et Fils .....	74	16	do .....	25 do ...	do	36 jours	dans la Baie du Nord. Pour abri.
Senator Salsbury.	Benj. Lcwe .....	102	18	do .....	25 do ...	do	68 jours	dans la Baie du Nord. 200 brls. maquearan. Pour abri.
Edw. E. Webster .....	Sol. Jacobs .....	93	16	do .....	25 do ...	do	15 jours	dans la Baie du Nord. 147 brls. maquearan. Pour abri.
Annie C. Hall .....	Horatio Babson .....	84	16	do .....	25 do ...	do	54 jours	dans la Baie du Nord. 10 brls. maquearan. Pour abri.
Nellie M. Davis .....	A. Melanson .....	89	17	do .....	25 do ...	do	46 jours	dans la Baie du Nord. 116 brls. maquearan. Pour abri.
Geo. F. Edmunds.	W. Poole .....	141	18	do .....	25 do ...	do	46 jours	dans la Baie du Nord. 74 brls. maquearan. Pour abri.
Leona .....	Gray .....	86	18	do .....	25 do ...	do	56 jours	dans la Baie du Nord. 91 brls. maquearan. Pour abri.
A. M. Burnham .....	E. W. Wilson .....	60	16	do .....	25 do ...	do	15 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maquearan. Pour abri.
Hattie Evelyn .....	Cromwell .....	66	16	do .....	25 do ...	do	40 jours	dans la Baie du Nord. 142 brls. maquearan. Pour abri.
Josephine Swanton.	J. Sargent .....	57	16	Portland .....	25 do ...	do	7 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maquearan. Pour abri et eau.
Shiloh .....	N. A. McKinnon .....	81	15	Gloucester .....	25 do ...	do	56 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maquearan. Pour abri.
John G. Whittier .....	Rowe et Jordan .....	99	17	do .....	25 do ...	do	42 jours	dans la Baie du Nord. 180 brls. maquearan. Pour abri.
Ebenzer Boynton .....	J. L. Stanley .....	84	16	do .....	25 do ...	do	22 jours	dans la Baie du Nord. Pas de maq. Pour abri et eau.
Elsie M. Smith .....	A. M. Smith .....	106	17	Portland .....	25 do ...	do	34 jours	dans la Baie du Nord. 35 brls. maquearan. Pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
COPIE du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
			Tonneaux.	Equipe.		Date.	Lieu.	
Maud M. Story .....	Wm. Jordan .....	John B. McKinnon.	73	17	Gloucester .....	25 août .....	Souris, I. P. E. ....	63 jours dans la Baie du Nord. 35 bris. maqueveau. Pour abri.
Maggie and Lily .....	J. J. Pew et Fils .....	J. Gerry .....	77	17	do .....	25 do .....	do .....	30 jours dans la Baie du Nord. 20 bris. maqueveau. Pour abri.
Carrie W. Babson .....	D. C. et H. Babson .....	Whitten .....	85	17	do .....	25 do .....	do .....	42 jours dans la Baie du Nord. 125 bris. maqueveau. Pour abri.
David Lowe .....	Benjamin Lowe .....	John O'Brien .....	57	15	do .....	25 do .....	do .....	52 jours dans la Baie du Nord. 150 bris. maqueveau. Pour abri.
Vesta .....	Sylvanus Smith .....	Staples .....	75	16	do .....	25 do .....	do .....	9 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Pour abri.
Sir Knight .....	W. T. Maddock .....	Mark Rand .....	77	17	Southport .....	25 do .....	do .....	42 jours dans la Baie du Nord. 28 bris. maqueveau. Pour abri.
Joseph Garland .....	Wm. Blatchford .....	W. Blatchford .....	48	13	Gloucester .....	25 do .....	do .....	46 jours dans la Baie du Nord. 20 bris. maqueveau. Pour abri.
Barracoua .....	W. H. Jordan .....	Nickerson .....	65	15	do .....	25 do .....	do .....	49 jours dans la Baie du Nord. 102 bris. maqueveau. Pour abri.
W. D. Daisley .....	Samuel V. Colby .....	John E. Gorman .....	93	17	do .....	25 do .....	do .....	42 jours dans la Baie du Nord. 30 bris. maqueveau. Pour abri.
David A. Story .....	Benjamin Lowe .....	Robt. Smith .....	86	16	do .....	25 do .....	do .....	16 jours dans la Baie du Nord. 64 bris. maqueveau. Pour abri.
Annie H. Frye .....	J. F. Wanson .....	J. A. Nickerson .....	64	14	do .....	25 do .....	do .....	46 jours dans la Baie du Nord. 50 bris. maqueveau. Pour abri.
Senator Frye .....	Geo. Clark .....	Fred. Hillier .....	86	17	do .....	25 do .....	do .....	60 jours dans la Baie du Nord. 170 bris. maqueveau. Pour abri.
Fannie Spurling .....	A. M. Smith .....	John S. Whitmore .....	81	16	Portland .....	25 do .....	do .....	45 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Abri et eau.
Gatbever .....	Rowe et Jordan .....	R. Cameron .....	92	17	Gloucester .....	25 do .....	do .....	56 jours dans la Baie du Nord. 80 bris. maqueveau. Pour abri.
Lucia M. Jenkins .....	Robt. B. Jenkins .....	V. Brennan .....	73	16	Wellfleet .....	25 do .....	do .....	43 jours dans la Baie du Nord. 20 bris. maqueveau. Pour abri.
Lizzie D. Barker .....	R. R. Freeman .....	Atkins .....	72	15	do .....	25 do .....	do .....	28 jours dans la Baie du Nord. 20 bris. maqueveau. Pour abri.
Fred. P. Frye .....	Sydney Smith .....	S. Smith .....	81	17	Gloucester .....	25 do .....	do .....	10 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Pour abri.

Oscar and Hattie .....	Christian Johanson .....	O. Johanson .....	81	15	Swampscott, Mass. ....	25 do .....	do .....	65 jours dans la Baie du Nord. 100 bris. de maqueveau. Pour abri.
Moro Oastle .....	L. Nauss .....	L. Nauss .....	91	16	Gloucester .....	25 do .....	do .....	48 jours dans la Baie du Nord. 160 bris. de maqueveau. Pour abri.
John S. McQuinn .....	J. S. McQuinn .....	Chas. Martin .....	77	16	do .....	25 do .....	do .....	40 jours dans la Baie du Nord. 30 bris. de maqueveau. Pour abri.
Gertie Evelyn .....	McIntyre .....	McIntyre .....	76	16	do .....	27 do .....	do .....	46 jours dans la Baie du Nord. 260 bris. de maqueveau. Pour abri.
Electa A. Eaton .....	Sylvanus Smith .....	Harlan Eaton .....	74	16	do .....	27 do .....	do .....	36 jours dans la Baie du Nord. 100 bris. de maqueveau. Pour abri.
Richard Lister .....	David Terr .....	J. Vibert .....	69	15	do .....	27 do .....	do .....	67 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Abri et eau.
Mascot .....	George Dennis .....	Alex. McEahan .....	77	16	do .....	27 do .....	do .....	28 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Abri et eau.
Charlotte .....	A. H. Power & Bro. ....	F. Higgins .....	63	15	Cohasset, Mass. ....	27 do .....	do .....	47 jours dans la Baie du Nord. 50 bris. de maqueveau. Pour abri.
Harry G. French .....	J. Ohisholm .....	J. Ohisholm .....	95	17	Gloucester .....	6 sept. ....	do .....	10 jours dans la Baie du Nord. 10 bris. de maqueveau. Pour abri.
Mayflower .....	Cunningham et Thompson .....	McKinnon .....	108	16	do .....	6 do .....	do .....	20 jours dans la Baie du Nord. 85 bris. de maqueveau. Pour abri.
Mary Steele .....	Robt. Jenkins .....	Ellis .....	66	16	Wellfleet .....	6 do .....	do .....	47 jours dans la Baie du Nord. 45 bris. de maqueveau. Bois et eau.
Gatherer .....	B. G. Patrick .....	Reuben Cameron .....	90	16	Gloucester .....	7 do .....	do .....	68 jours dans la Baie du Nord. 150 bris. de maqueveau. Pour abri.
M. S. Ay .....	f. G. Wanson .....	Morril B. King .....	76	16	Gloucester .....	7 do .....	do .....	46 jours dans la Baie du Nord. 150 bris. de maqueveau. Pour abri.
Joseph Garland .....	Wm. Blachford .....	W. Blachford .....	48	13	do .....	7 do .....	do .....	69 jours dans la Baie du Nord. 80 bris. de maqueveau. Abri et eau.
Annie G. Hall .....	Eoratio Babson .....	Arthur M. Gray .....	84	16	do .....	7 do .....	do .....	75 jours dans la Baie du Nord. 61 bris. de maqueveau. Pour abri.
Neposset .....	James Frye .....	Thos. W. Frye .....	69	16	Boston .....	7 do .....	do .....	35 jours dans la Baie du Nord. 60 bris. de maqueveau. Entré pour abri et eau.
Senator Morgan .....	Thos. Hodge .....	Jos. Graham .....	86	17	Gloucester .....	7 do .....	do .....	30 jours dans la Baie du Nord. 207 bris. de maqueveau. Pour abri.
Mayflower .....	Cunningham et Thompson .....	McKinnon .....	108	16	do .....	7 do .....	do .....	30 jours dans la Baie du Nord. 85 bris. de maqueveau. Pour abri.
Belle Nauss .....	D. Nauss .....	G. Martin .....	88	16	do .....	7 do .....	do .....	20 jours dans la Baie du Nord. 92 bris. de maqueveau. Pour abri.
Carrie Babson .....	D. O. et H. Babson .....	Whitten .....	85	17	do .....	7 do .....	do .....	55 jours dans la Baie du Nord. 130 bris. de maqueveau. Pour abri.
Alice .....	A. A. Chase .....	J. A. Chase .....	85	16	Provincetown .....	7 do .....	do .....	64 jours dans la Baie du Nord. 128 bris. de maqueveau. Pour abri.
Josephine Swan .....	Sargent .....	R. J. Lacey .....	57	16	Portland .....	7 do .....	do .....	20 jours dans la Baie du Nord. Pas de maqueveau. Pour abri.
Oscar and Hattie .....	O. Johanson .....	O. Johanson .....	81	15	Swampscott .....	7 do .....	do .....	47 jours dans la Baie du Nord. 75 bris. de maqueveau. Pour abri.

Listé des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goélette "TRIUMPH," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	Ton- neux.	Equi- page.		Date.	Lieu.	
Joseph Garland....	W. Blatchford.....	W. Blatchford....	48	13	Gloucester.....	7 août...	Souris, I.P.E.....	38 jours dans la Baie du Nord. 70 brls. de maquereau. Pourabri.
Matthew Murray...	M. Murray.....	M. Murray.....	75	16	do .....	28 sept...	Aspey Bay, C.B	32 jours dans la Baie du Nord. 170 brls. de maquereau.
Mayflower.....	Cunningham et Thompson.	— McKinnon .....	108	16	do .....	29 do ...	North Sydney ...	42 jours dans la Baie du Nord. 85 brls. de maquereau. Pourabri.

CHARLES M. LORWAY,

Commandant de la goélette "TRIUMPH," proposée à la protection des pêcheries.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.  
Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.	NAVIRE.	Propriétaire.	Capitaine.	TONNAGE		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
				Tonnage	Équipage		Date.	Lieu.	
Sarah Ayer .....	.....	S. Nickerson et autres.	S. Nickerson.....	87	4	Gloucester, E. U....	10 févr.	Black's Harbor, N.-B.	A fait la pêche l'été dernier, mais maintenant un registre de commerce et achète du hareng, s'est inscrit à la douane de St-George.
Gracie L.....	Sloop	C. Lewis.....	C. Lewis.....	4	2	Eastport, Me.....	10 do	do	achète une cargaison de poisson, s'est inscrit à la douane.
Flora Woster .....	.....	Eldorado Lee.....	Eldorado Lee.....	17	3	do .....	10 do	do	Achète une cargaison de poisson, s'est inscrit à la douane.
St-Oasis.....	.....	Loring Small.....	Jacob Small.....	17	3	do .....	10 do	do	Navire de commerce. Permis de la douane de St-George d'acheter du hareng.
Commonwealth.....	.....	Edward Horton et autres.	Edward Horton.....	80	6	Gloucester.....	13 do	Beaver Harbor...	permis de la douane de St-George de charger du poisson.
Helen M. Crosby.....	.....	M. Stinson.....	James Smith.....	63	4	do .....	13 do	do	Navire de pêche en été, mais achète maintenant du poisson avec permis de la douane de St-George.
Eclipse .....	.....	D. Greenlaw.....	M. Greenlaw.....	47	5	Eastport.....	13 do	Beaver Harbor...	Pas d'engin de pêche à bord.
Cor.....	Sloop	James Davis.....	James Davis.....	7	2	do .....	13 do	Bliss's Harbor ...	Chargé du poisson àvec permis de la douane de St-George.
Charles H. Kelley .....	.....	Charles E. Sprague	Charles Sprague...	65	4	Boston, Mass .....	13 do	Beaver Harbor...	Navire de commerce, avait un permis de la douane de St-George de prendre une cargaison de poisson dans le district.
George F. Keene.....	.....	William Herrick et autres.	Francis Gott.....	67	4	Swan's Island, Me. ...	13 do	do	Navire de pêche en été, mais n'a pas d'engin de pêche à bord maintenant; a un registre de commerce et permis de la douane de St-George de charger du poisson.
									Navire de pêche en été, a maintenant un registre de commerce et permis de la douane de St-George de charger du poisson.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*  
 COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

Navire.	NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
	Propriétaire.	Capitaine.			Date.	Lieu.	
B. B. B.	Sloop	George Copp	14	2 Eastport, Me.	17 févr.	Beaver Harbor, N.-B.	Navire de commerce, achète du poisson, avait un permis de la douane de St-George.
Ada R. Terry		Russel D. Terry	65	5 Gloucester.	17 do	do	Navire de pêche en été, a maintenant un registre de commerce; pas d'engin de pêche à bord. Le cap. s'est inscrit à St-George p. y prendre une carg. de hareng fr. Navire de pêche en été, a maintenant un registre de commerce. Capitaine absent lors de son insc. à St-George pour y prend. une cargaison de hareng frais.
Enola O.		Richard Cunningham Ham.	62	4 do	17 do	do	Navire de pêche, mais a maintenant un registre temporaire, et achète une cargaison de hareng avec un permis donné le 3 mars par le percepteur de St-George. Pas d'engin de pêche à bord.
Venus		Charles Paine	33	4 Eastport.	18 do	Black's Harbor.	Navire de commerce, achète du poisson avec un permis, s'est inscrit à la douane.
Octavia A. Dow		Phineas Ginn et Cie	37	4 Vinalhaven, Mass.	4 mars.	Beaver Harbor.	Navire de pêche, mais a maintenant un registre temporaire, et achète une cargaison de hareng avec un permis donné le 3 mars par le percepteur de St-George. Pas d'engin de pêche à bord.
Olyde.		Robert Robertson	26	3 Gloucester	4 do	do	Navire de commerce, achète du poisson avec un permis, s'est inscrit à la douane.
Wm. H. Foye		Sylvanus Smith et Harlow Eaton Cie.	67	5 do	4 do	do	Navire de pêche, mais a maintenant un registre temporaire, et achète une carg. de poisson avec permis. Pas d'engin de pêche à bord.

Sea Spray		S. B. Hume	50	4 Eastport, Me.	4 do	do	Nav. de comm., chargeant maintenant du poisson en vertu d'un permis du percepteur, St-George
Eclipsé		Dan I Greenlaw	47	4 do	4 do	do	Nav. de comm., mais a fait la pêche durant 1881 et 1882, et chargeant maintenant du poisson avec un permis donné par le percepteur, St-George. Pas d'engin de pêche à bord.
Fannie	Sloop.	George Mulholland	6	2 Lubec, Me.	4 do	Havre de Black	Un commerçant achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur, à St-George.
Annie May	do	Philip Walton	11	2 Eastport.	9 do	do	Bat. de commerce, achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur, St-George.
Zephyr		Guilford Mitchell	10	2 do	9 do	do	Nav. de comm., achetant du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur de St-George
B. B. B.	Sloop.	George Copp	14	2 do	9 do	do	Navire de commerce, achète du poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur, St-George
Emma S. Osier		S. B. Hume	23	3 do	9 do	Beaver Harbor.	Nav. de pêche en été. Pas d'engin de pêche maintenant à bord. Achète une cargaison de poisson en vertu d'un permis donné par le percepteur de Saint-George.
Cora	Sloop	James Davis	6	2 do	9 do	Havre de Black.	Navire de comm., chargeant maintenant en vertu d'un permis du percepteur de Saint-George.
Fannie	do	G. Mulholland	6	2 Lubec	10 do	do	Navire de commerce, arrivé de Eastport sans cargaison.
Fanny	do	Gilbert	7	2 Eastport.	9 do	Mace's Bay.	Hébé de navire dans dans la baie de Mace, chargé de poisson de Lepréaux pour Eastport. S'est inscrit à Lepréaux le m. jour.
Sea Spray		S. B. Hume	49	4 do	10 do	Havre de Black.	Bateau de pêche en été mais sans aucun engin de pêche maintenant à bord. Venant d'arriver de Eastport.
Annie May	Sloop	Philip Walton	11	2 do	10 do	do	Navire de comm., arrivé de Eastport. Capitaine s'est inscrit à la douane de Saint-George, et a obtenu un permis de charger du hareng.
Margie Smith		Nathaniel Smith	58	4 Gloucester.	11 do	do	Navire de pêche en été, a maintenant un registre "temporaire." Achète une cargaison de hareng en vertu d'un permis. Pas d'engin de pêche à bord.

COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

Navire.	NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
	Propriétaire.	Capitaine.	Tonneaux.	Équipage.		Date.	Lieu.	
Sea Spray .....	S. B. Hume .....	George Hunt .....	49	4	Eastport, Me. ....	15 mars.	Havre de Black.	Navire de pêche en été. Pas d'engin de pêche maintenant à bord. N'était pas capable d'acheter aucun poisson, s'en retournait à Eastport, ayant obtenu un acquit à la douane.
Flora Woster .....	Eldorado Lee .....	Eldorado Lee .....	17	3	do .....	15 do	Havre de Bliss .....	Navire de comm., et maintenant acheté du poisson en vertu d'un permis du percept., St-George.
Clara Dinmore .....	Julius Bell .....	Otis M. Fanning .....	58	4	Lubec, Me. ....	16 do	Beaver Harbor .....	Nav. de comm., et achetant maintenant du poisson d'après un permis du percept., St-George.
Margaret Leonard .....	James Haddow .....	James Haddow .....	33	4	Eastport .....	16 do	do	Nav. de pêche en été, maintenant acheté du poisson en vertu d'un permis accordé le 14 mars. Pas d'engin de pêche à bord.
Margie Smith .....	Nathaniel Smith .....	Nathaniel Smith .....	58	4	Gloucester .....	16 do	Beaver Harbor .....	Bot. de pêche en été, maintenant a un registre temporaire. Achetaut du poisson en vertu d'un permis de la douane, St-George.
Eclipse .....	Daniel Greenlaw .....	Mayberry Greenlaw .....	47	4	Eastport .....	16 do	do	Autre navire de pêche, mais de commerce maintenant. Achète de la douane, St-George.
Sardine .....	Lewis Holmes .....	Lewis Holmes .....	6	2	do .....	21 do	do	Navire de commerce, chargé de hareng. Prêt à partir, et acquitté le 23 mars. Attendant un vent favorable.
Alert .....	Daniel Hilyard .....	Thomas Hilyard .....	10	3	do .....	24 do	do	Navire de comm., chargé de hareng, en vertu d'un permis des douanes de Saint-George.
Corà .....	James Davis .....	James Davis .....	7	2	do .....	24 do	Havre de Black .....	Nav. de commerce. Se préparait à charger du hareng en vertu d'un permis des douanes, St-George.

Jennie et Julia .....	William Farris .....	George Farris .....	14	3	do .....	24 do	do	Un navire de pêche en été. Pas d'engin de pêche à bord. Achète du poisson avec un permis émis par la douane, St-George.
Fannie .....	George Mulholland .....	G. Mulholland .....	6	2	Lubec .....	24 do	Havre au Castor.	Un commerçant achète du hareng. Inscrit à la douane, St-George.
Bertha E. ....	Ottoman Newman .....	Ottoman Newman .....	10	2	do .....	27 do	Au large du hav. au Castor.	Un nouveau navire. En destination de Beaver Harbor pour charger une cargaison de poisson.
Corà .....	James Davis .....	James Davis .....	7	2	Eastport .....	27 do	Havre au Castor.	Un commerçant. Était pour charger une carg. de poisson, avec un permis par la douane, St-George.
Zephyr .....	Guildford Mitchell .....	Guildford Mitchell .....	10	2	do .....	30 do	Havre Bliss .....	Un navire de commerce, avait un permis de la douane, St-George, pour charger une carg. de poisson devant un navire de pêche. Fait maintenant le commerce. Achetaut du poisson avec un permis émis à la douane, St-George.
Melrose .....	Kilby Coggins .....	Kilby Coggins .....	27	3	Lubec .....	31 do	Havre au Castor.	Un navire de commerce, achetait du hareng en vertu d'un permis émis à la douane, St-George.
Flora Woster .....	Eldorado Lee .....	Eldorado Lee .....	17	2	Eastport .....	31 mars.	do	Un navire de commerce, achetait du hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
Half-Breed .....	Hilmain Allen .....	D. McAllep .....	8	2	do .....	31 do	do	Un bateau de commerce, achetait du poisson, était inscrit à la douane, St-George.
Fannie .....	C. Mulholland .....	G. Mulholland .....	6	2	Lubec .....	31 do	do	Un bateau de commerce, acheté maintenant du hareng, était inscrit à la douane, St-George.
Sardine .....	Lewis Holmes .....	Lewis Holmes .....	6	2	Eastport .....	31 do	do	Un bateau de commerce, arrivait de Eastport, prendre une carg. de har. Capit. était sur le point de f. rapp. à la douane, St-Geo.
B. B. E. ....	George Copp .....	George Copp .....	14	2	do .....	31 do	do	Un bateau de commerce, achetait du hareng, était inscrit à la douane, St-George.
Fanny .....	William Sherborne .....	William Sherborne .....	6	2	do .....	31 do	Lepréaux .....	Un bateau de commerce, 3 200 harengs à bord, et pas inscrit à la douane. Tenu responsable pour violation de l'Acte des douanes, attendant une enquête.
Jennie et Julia .....	William Farris .....	George Farris .....	14	3	do .....	7 avril.	Au large de Pes Point.	Un nav. de pêche en été, à destin. de port pour être inscrit à la douane, et chargé une carg. de poisson. Pas d'eng. de pêche à bord.
Emma .....	George Holmes .....	George Holmes .....	16	3	do .....	7 do	Havre au Castor.	Un nav. de pêche en été, à destin. de port pour être inscrit à la douane, et chargé une carg. de poisson. Pas d'eng. de pêche à bord. Achète maintenant du poisson avec un permis émis par la douane, St-George.



Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

## COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.			Date.	Lieu.	
Fannie .....	Sloop G. Mulholland.....	G. Mulholland.....	6	Lubec, Me. ....	7 avril.	Havre au Castor.	Navire de comm. Patron absent pour se rapporter à la douane, et se procurer un permis pour acheter une cargaison de poisson.
Bertha E.....	do O. Newman.....	O. Newman.....	8	do .....	8 do	Au large du Havre Bliss.	Nouveau navire de comm., acheté au hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
50 Knight Templar .....	P. McDonald.....	George Steele.....	70	Gloucester.....	8 do	Au large de Head Harbor.	Nouv. navire de pêche, en route de Gloucester à Eastport pour ach. de la boîte p. des ban. de pêche
B. B. B.....	Sloop George Copp.....	George Copp.....	14	Eastport.....	9 do	Au l. du havre de Black.	Navire de commerce, à destination de Eastport avec une cargaison de hareng, et acquitté à la douane, St-George.
Bertha E.....	Sloop O. Newman.....	O. Newman.....	8	Lubec .....	12 do	Welchpool.....	Nouveau navire de commerce, dans le havre, vent contraire.
Zephyr .....	Guilford Mitchell.....	G. Mitchell.....	10	Eastport.....	15 do	Havre Bliss.....	Navire de commerce, prêt à charger du hareng avec un permis émis par la douane, St-George.
Emma.....	George Holmes.....	George Holmes.....	13	do	18 do	Hav. de l'Etang.	Était un navire de pêche il y a quelq. années, a maint. une carg. de bois de chauffe à bord, et acquitté à la douane pour Eastport.
Bertha E.....	Sloop O. Newman.....	O. Newman.....	8	Lubec .....	18 do	do	Nouveau navire de comm., inscrit à la douane, St-George, pour prendre une carg. de har. frais
B. B. B.....	do George Copp.....	George Copp.....	14	Eastport.....	18 do	Havre de Black.	Navire de commerce, inscrit à la douane, St-George, pour prendre une cargaison de hareng frais.
Maud.....	do Loring Cross.....	Loring Cross.....	8	do	18 do	do	Navire de comm. maint. sur le rivage pour acheter des hommars. Patron absent pour inscrire son navire à St-George.

O. J. Willard.....	A. B. Hall.....	T. Wallace.....	241	Portland, Me.....	20 do	Baie du Moine.....	Navire de commerce, sur lest, à destin. de Red Beach, pour charger une cargaison de bois de service. Entré pour port.
Iccenia.....	Sloop Luther Green.....	Luther Green.....	9	Eastport, Me.....	23 do	Havre de Bliss.....	Navire de commerce, entré à la douane, St-George, pour charger une carg. de hareng frais.
Mary F.....	do Thomas Foley.....	Thomas Foley.....	5	do .....	22 do	do	do
Emma.....	George Holmes.....	George Holmes.....	13	do	22 do	Havre de Black.	Faisant la pêche il y a quelques années, mais fait le commerce maint., et inscrit à la douane, St-George, carg. de bois de chauffe.
Willis.....	Sloop Peter Cain.....	Robert Humes.....	5	do	27 do	Baie St-André.....	Navire de commerce, inscrit à la douane, St-André, le 25 avril, pour acheter une carg. de hareng. Le navire maint. échoué sur la batt. à Minister's Island. Cap McLean. Envoya 5 matelots, sous le ler officier, pour aider à enlever le navire des rochers. N'ont pu rentrer à cause du reflux de la marée, et le navire ayant dérivé trop loin sur la batture par les hautes mers lorsqu'il a échoué.
B. B. B.....	Sloop George Copp.....	George Copp.....	14	do	4 mai.....	Anse du Pavillon	Navire de commerce, pour charger une cargaison de hareng.
Maud.....	do Loring Cross.....	Loring Cross.....	8	do	5 do	Au large du havre Bliss.....	Nav. de comm avec une carg. de hommars, à destin. de Eastport, acquitté à la douane, Musquash.
Katie.....	do Chas. Tucker.....	Chas. Tucker.....	7	do	7 do	Havre St-André.....	Navire de comm., achète maint. du homard, ayant inscrit son vaisseau à la douane, St-André.
Eclipse.....	do D. Greenlaw.....	M. Greenlaw.....	47	do	9 do	Au large de l'île Bliss.	Navire de commerce les premières années, cabotier maint. et à destination sur lest de Eastport à Beaver Harbor.
Nellie G.....	Sloop H. Greenlaw.....	H. Greenlaw.....	9	do	25 do	Rivière Sainte-Croix.	Navire de commerce, de Robins-town, à destin. de Saint-André pour s'inscrire à la douane, et ch. une carg. de har-sardine
S. E. Rich.....	do Theo. Holmes.....	Theo. Holmes.....	7	do	26 do	Baie St-André.....	Navire de commerce, ayant fait rapport à la douane, St-André, et en route à Chamcock pour charger du hareng-sardine.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.  
Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," cap. JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.	TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.		
	Capitaine	Propriétaire.		Date.	Lieu.			
Cora.....	Sloop	James Davis.....	James Davis.....	2	Eastport, Me.....	27 mai.	Havre L'Étang.	Navire de commerce, à destin. de Eastport, sur lest, s'était acquitté à la douane, St-George.
Linwood.....	.....	Chas. Lord.....	Chas. Lord.....	10	do	28 do	Remous de l'île au Sauvage.	Nav. de comm., à une partie de sa carg. de hareng-sardine, à bord, à destin. de Eastport, acquitté ce jour à la douane, îles de l'O.
Minnie C.....	Sloop	John Mitchell.....	John Mitchell.....	6	do	28 do	do	Nav. de comm., partie de sa carg. de hareng-sardine, à bord, à dest. de Eastport, s'était acq. à la douane, îles de l'O., ce jour.
Myra A.....	do	Warren Lambert.....	James Leeman.....	5	do	28 do	do	Nav. de com. à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Carey Chicken.....	do	T. Robinson.....	T. Robinson.....	5	do	28 do	do	Nav. de comm., à destin. de Embroke, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Emma.....	do	H. Blanchard.....	C. Mathews.....	5	do	28 do	do	Nav. de comm. à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Ed. Hanlan.....	do	Chas. Connolly.....	Chas. Connolly.....	6	do	28 do	do	Nav. de comm., à destin. de Eastport, avec une partie de carg. de hareng-sardine, s'était acq. à la douane, îles de l'Ouest.
Janet.....	A deux mâts.	George Lewis.....	George Lewis.....	5	do	28 do	do	Nav. de comm., à destin. de Eastport, sur lest, s'était acquitté à la douane, îles de l'Ouest.
Lurline.....	do	W. Mahlman.....	H. Mahlman.....	6	Lubec, Me.....	28 do	do	Nav. de comm., s'était acquitté sur lest à la douane, île du Delm, à destination de Lubec.

62

Mischief.....	do	T. W. Cork.....	T. W. Cork.....	6	2	Eastport Me.....	28 do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Lubec, acquitté à la douane, îles de l'Ouest.
Comet.....	do	John Leonard.....	John Leonard.....	5	2	do	28 do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Eastport, acquitté à la douane, îles de l'Ouest.
Cora G.....	do	Henry Lord.....	Henry Lord.....	6	2	do	28 do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Lubec, acquitté à la douane, îles de l'Ouest, ce jour.
Ethel B.....	do	D. Allen.....	D. Allen.....	5	2	Lubec, Me.....	28 do	do	Navire de commerce, avec une partie de sa car. de hareng-sardine, à destination de Lubec. Acquitté à la douane, îles de l'Ouest.
Zephyr.....	do	G. Mitchell.....	G. Mitchell.....	10	2	Eastport, Me.....	28 do	do	Navire de commerce, sur lest, à destination de Eastport, acquitté ce jour à la douane, îles de l'Ouest.
Clara J. Simpson.....	.....	.....	Holdsworth.....	300	6	Portsmouth, N. H.	4 juin.	Lepréaux, N.-B.	Navire de commerce, à destination de Windsor, N.-E., entré pour refuge.
Nepousett.....	.....	P. C. Hurlbut.....	P. C. Hurlbut.....	49	3	Eastport, Me.....	4 do	do	Navire de commerce, avait pris une cargaison partielle de diverses sans faire rapport à la douane. Le capitaine dit qu'il ignorait la loi et la distance à parcourir pour inscrire son navire. Sur promesse de s'inscrire immédiatement et de ne pas répéter l'offense il lui a été permis de continuer son voyage.
Bertie.....	Sloop	Alfred Quinlan.....	Alfred Quinlan.....	5	2	do	7 do	Au large de St-André.	Navire de commerce, en arrivant de Eastport, inscrit à la douane, pour prendre une cargaison de hareng.
Willie.....	do	Robt. Holmes.....	T. Cain.....	6	2	do	7 do	do	Navire de commerce, de Eastport et inscrit à la douane de St-André pour prendre une cargaison de hareng.
Little Lucy.....	Steamer	James Hartt.....	Howard Small.....	6	2	do	7 do	do	Navire de commerce, de Robinson dousar, St-André, inscrit son navire pour charger une cargaison de hareng.
Mary.....	do	do	P. Parker.....	5	2	Calais.....	7 do	do	Navire de commerce, arrivait de Robinson, et inscrit pour charger une cargaison de hareng.

63

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIE du livre de bord de la goëlette "VIGILANT," capit. JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Captaine.	Tonnage.	Nombre de passagers.	Port.	Date.	Lieu.		
Cassandra .....	Thomas Main .....	Thomas Main .....	7	2	Eastport, Me. ....	8 juin.	Baie Quoddy .....	Avant ce printemps était un navire de pêche fédéral, mais à présent fait voile sous le pavillon américain. Transporté du haveng à Eastport. Acquitté ce jour à la douane, Saint-André.	
Louise .....	Simon Butler .....	Simon Butler .....	6	2	do .....	10 do	Bliss Harbor .....	Navire de commerce, de Eastport, et à destination de St-George pour s'inscrire pour prendre une cargaison de hareng.	
Florence Tower .....	C. E. Knowlton .....	C. E. Knowlton .....	87	4	Deer Isle, Me. ....	12 do	Rivière Quoddy .....	Navire de commerce, de Deer Isle, M. avec une cargaison de granit, et à destination de Eastport.	
James Garfield .....	Joseph Stewart .....	Joseph Stewart .....	6	2	Eastport, Me. ....	14 do	Baie St-André .....	Navire de commerce inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.	
Lufine .....	W. Mahlman .....	H. Mahlman .....	6	2	Lubec, Me. ....	14 do	Bocabec .....	Navire de commerce. Inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.	
Zephyr .....	G. Mitchell .....	H. Mathews .....	10	2	Eastport, Me. ....	14 do	do .....	Navire de commerce. Inscrit à la douane, St-André, pour prendre une cargaison de hareng.	
Linwood .....	Charles Lord .....	Charles Lord .....	10	2	do .....	14 do	Au large de St-André.	Navire de commerce, de Eastport, à destination de Perry, Me., et entré pour refuge.	
Mary .....	E. Brown .....	D. Allen .....	7	2	Lubec, Me. ....	17 do	Deix Harbor, Grand Manan.	Navire de commerce, de Lubec, pour une cargaison de hareng. Capitaine absent lors de son inscription à la douane, Grand Harbor.	
Sea Gill .....	Walter Myers .....	Walter Myers .....	6	2	do .....	17 do	do .....	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine absent lors de son inscription à la douane pour une cargaison de hareng.	

Bertha E .....	O. Newman .....	O. Newman .....	8	2	do .....	17 do	do .....	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine était allé s'inscrire à la douane pour une cargaison de hareng.
Nat B. ....	James Allen .....	James Allen .....	7	2	do .....	17 do	do .....	Navire de commerce, de Lubec. Capitaine était allé s'inscrire à la douane pour une cargaison de hareng.
Maggie May .....	James Robertson .....	James Robertson .....	9	2	Eastport, Me. ....	20 do	Chamcook .....	Était engagé dans les pêcheries il y a quinqu' années, fait maintenant le comm., et inscrit à la douane pour une cargaison de hareng.
Cassandra .....	Thomas Main .....	Thomas Main .....	8	2	do .....	20 do	do .....	Navire de commerce. Cap. é allé s'inscrire à la douane
Nellie G. ....	H. Greenlaw .....	H. Greenlaw .....	9	2	do .....	20 do	Baie St-André .....	Navire de commerce; petite bande de papier disant que ce navire avait été inscrit à la douane. Capt. informé que ces papiers ne seraient pas acceptés à l'enregistrement vu que tous les navires doivent avoir des permis
Rattler .....	Andrew Layton .....	Ed Cunningham .....	9	18	Gloucester .....	9 juill.	Port-Mulgrave .....	Inscrit à la douane; à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
William Jordan .....	J. S. Anderson .....	S. B. Coles .....	86	16	do .....	9 do	do .....	Inscrit, et à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
Lucie M. Jenkins .....	Jenkins .....	Vincent Brenning .....	73	16	Wellsfleet .....	9 do	do .....	Le capitaine à terre; a inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
Gov. Butler .....	Herman Goldwaith .....	Thos. Parris .....	87	16	Gloucester .....	9 do	do .....	do do
Berthe Pierce .....	John Atkins .....	John Atkins .....	80	18	do .....	9 do	do .....	A inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
Sarah P. Aye .....	S. S. Nickerson .....	S. S. Nickerson .....	67	14	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
W. D. Daisley .....	John Gorman .....	John Gorman .....	93	18	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
John G. Whitfield .....	Roy & Jordan .....	Wallace Thurston .....	99	18	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
Enole C. ....	Rich. Cunningham .....	Cunningham .....	62	16	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
Ethel Rowe .....	R. we et Jordan .....	J. L. Swin .....	86	16	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
Ada R. Terry .....	Russel D. Terry .....	Russel D. Terry .....	66	16	do .....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
Grover C. yealand .....	Aberts et Daggett .....	John Conery .....	87	18	Boston .....	9 do	Port-Hawkebury .....	Le capitaine à terre; a inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
Hattie D. Linnell .....	S. Linnell .....	D. S. Linnell .....	86	16	Provincetown .....	9 do	do .....	Le capitaine à terre, a inscrit son navire, et à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
A. H. Harding .....	G. Norwood et fils .....	Alonzo Blake .....	82	16	Gloucester .....	9 do	Port-Mulgrave .....	Baie Nord, pêche au maque.
Paul Essie .....	Jas. Smith .....	Ed Layton .....	79	15	Swampscott, Mass. ....	9 do	do .....	Baie Nord, pêche au maque.
Gertie Evelyn .....	Andrew Layton .....	Daniel McIntyre .....	81	16	Gloucester .....	9 do	Port-Hawkebury .....	A inscrit son navire; à destination de la Baie Nord, pêche au maque.
Pioneer .....	Leonard Whalen .....	J. T. Brewer .....	62	17	do .....	9 do	do .....	A destination de la Baie Nord, pour maq, entré pour refuge.

## COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE		PORT D'ARRIVÉE.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire	Captaine.	Tonnage	Port	Date.	Lieu.			
Hattie B. West	Shute et Merchant.	J. S. Bearse	52	Houcester	9 juill	Port-Hawkesbury	A destinat. de la Baie Nord, pour maquereau, entré pour refuge.		
Cynosure	S. Nickerson	H. G. Sapoff	69	Bate Booth	9 do	do	A destinat. des bancs d'Yves, pêche la morue, mis de misaise emportée, et venu ici pour répar.		
Mattie Winship	Jas. S. Ayre	John Kevnen	73	Gloucester	9 do	Port-Vu'grave	A destination de la Baie Nord, seinaut le maquereau, et entré pour refuge.		
Ralph Eaton	Jas. Simson	Jas. Simson	84	do	9 do	Port-Hawkesbury	Est inscrit et à destination de la Baie Nord, pêche au maquereau.		
Lizzie Smith	Nora Rich	Simeon Barco	77	Wellfleet	11 do	Port-Margrove	A destinat. de la Baie Nord, pêche au maquereau, entré pour refuge.		
Mattie Winship	Jas. S. Ayre	John Kevnen	73	Gloucester	14 do	Souris	Pêche au maquereau, et entré pour abri, avait quelques barils de poisson à bord.		
Sarah E. Babson	J. W. Babson	J. B. Babson	46	Newburyport	19 do	Malpèque	Pêche au maquereau, et entré pour abri, avait un peu de pois. à bord.		
A. H. Harding	Geo. Norwood et Fils.	Geo. Blake	82	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau, entré pour abri et eau, avait un peu de pois.		
Hattie B. West	Shute et Merchant	Joseph Bearse	52	do	19 do	do	Poisson		
Bine Jacket	Andrew Layton	W. B. McDonald	110	do	20 do	do	Pêche au maquereau, entré pour réparations, ayant perdu quelques parties de sa mâture, avait 150 barils de poisson à bord.		
Emma	Frank Sperling	Frank Sperling	80	Portland	20 do	Au large de Malpèque	Entré pour abri. Pêcheait le maquereau, et avait 65 barils de poisson à bord.		
John W. Bray	J. F. Wanson	Wm. McGuire	79	Gloucester	21 do	Malpèque	Pêche au maquereau, et avait 300 bris de poisson à bord. Entré p. eau.		
Lacie J. Waren	C. A. Dyer	J. C. Keat	56	Portland	21 do	do	Pêche au maquereau, et avait 36 bris de poisson à bord. Entré p. eau.		
Lizzie Smith	Nora Rich	Simeon Barco	77	Wellfleet	21 do	do	Pêche au maquereau. Echoué en entrant dans le havre. N'avait pas besoin d'aide. N'avait pas de poisson à bord.		

Eddie Davidson	John J. Snow	John J. Snow	77	do	21 do	do	Pêche au maquereau. Entré pour le médecin. A avait 15 barils de poisson à bord.
Gertie Evelyn	Andrew Layton	Dan Mc'nyre	81	Gloucester	21 do	Barre de Malpèque	Pêche au maquereau. Entré pour sacrage. A avait 150 barils à bord.
Chas. F. Atwood	Michel Burrows	Michel Burrows	69	Wellfleet	21 do	do	Pêche au maquereau. A avait 11 bris. de poisson à bord. Entré pour réparer une pompe brevetée.
Chas. O. Warren	Moses Adams	Wm. Hudder	108	Gloucester	22 do	do	Pêche au maquereau. A avait 75 bris. de poisson. Entré p. abri.
John Nye	W. L. Joyce	W. L. Joyce	63	Swan Island	22 do	do	Pêche au maquereau. Pas de poisson. Entré pour abri.
Paula O.	D. Cunningham	D. Cunningham	62	Gloucester	22 do	do	Pêche au maquereau. Entré pour abri. A avait 150 barils de poisson à bord. Entré dans le havre pour eau.
Rettler	Andrew Layton	E. Cunningham	93	do	22 do	Malpèque	Pêche au maquereau. A avait 110 bris. à bord. Entré pour abri.
Porter S. Roberts	W. H. Greenleaf	W. H. Greenleaf	72	do	22 do	Barre de Malpèque	Pêche au maquereau. A avait 15 bris. à bord. Entré pour abri.
Francis M. Loring	Lewis, Chase et Cie	E. H. Brown	73	Portland	22 do	do	Pêche au maquereau. A avait 65 bris. à bord. Entré pour abri.
Robt. Pellis	Emery E. Joire	Emery E. Joire	61	Swan's Island, Me	21 juill.	Au large de Malpèque	Pêche au maquereau. Entré pour abri. Pas de poisson.
Frank A. Rackliff	Amos Rackliff	Amos Rackliff	99	Gloucester	22 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré p. abri.
Alice	C. L. Rich	C. L. Rich	84	Provincetown	22 do	do	Pêche au maquereau. Entré p. abri. N'avait pas de poisson.
Ada R. Terry	Russell D. Terry	Russell D. Terry	68	Gloucester	22 do	Barre de Malpèque	Pêche au maquereau. Entré pour abri.
Marther O.	Leonard Whalen	Thos. Cunningham	75	do	23 do	Malpèque	Pêche au maquereau. Pas de poisson. Entré pour eau.
James and Ellis	Wm. Melanson	Wm. Melanson	85	do	23 do	Barre de Malpèque	Pêche au maquereau. A avait 10 bris. de poisson. Entré p. abri.
Maggie and Lillie	John Pew et Fils.	John Geavy	77	do	23 do	do	Pêche au maquereau. A avait 11 bris. Entré pour abri.
Miantonomah	Chas. Staples	A. C. Smith	73	do	23 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré p. abri.
Charlotte	A. H. Power	Frank Higgins	68	do	23 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
David F. Low	Benjamin Low	John O'Brien	54	do	23 do	do	Pêche au maquereau. A avait 126 bris. de pois. on. Entré p. eau.
Carrie W. Babson	— Babson	Owen Whitney	85	do	23 do	do	Pêche au maquereau. A avait 50 bris. de poisson. Entré p. abri.
Wm. Gaffney	James Smith	Jas. W. Thomas	70	do	23 do	do	Pêche au maquereau. A avait 20 bris de poisson. Entré p. abri.

Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE			TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire	Propriétaire.	Captaine.	Tonneaux	Écu	Port	Date.	Lieu.		
Fanny Bell	Wm B. Comb	Frank H. Hall	81	17	Gloucester	23 juill.	Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 140 bris de poisson. Entré pour eau.	
Hattie Maud	Lewis, Chas et Cie	E. S. Bibben	88	16	Portland	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 bris de poisson. Entré p. abri.	
Hattie L. Newman	Daniel Allen	James Jewett	93	17	Gloucester	23 do	Barre de Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 120 bris à bord. Entré pour eau.	
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 25 bris de poisson. Entré p. abri.	
Eleazer Boynton	Wm. Parsons et Fils	Wm. Kane	84	16	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 bris de poisson. Entré p. abri.	
C. A. Dyer	F. O. McKown	C. A. Dyer	81	17	Portland	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 67 bris de poisson. Entré pour abri.	
Lucy W. Dyer	C. A. Dyer	J. L. Smith	78	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 58 bris de poisson. Entré p. eau.	
Henry Morganthan	do	H. M. McKown	85	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 80 bris de poisson. Entré p. abri.	
Dan Simmons	M. Stinson	John A. Gott	66	17	Swan Island	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 50 bris de poisson. Entré p. abri.	
Gertie Evelyn	Andrew Layton	Dan. McIntyre	81	17	Gloucester	23 juill.	Barre de Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 190 bris de poisson. Entré p. abri.	
Onopus	Sylvanus Smith et Cie.	S. McFee	68	17	do	23 do	do	Pêche au maquereau. Avait 40 bris de poisson. Entré p. abri.	
Geo. F. Edmunds	W. G. Pool	W. G. Pool	141	18	do	24 do	Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 60 bris. Entré pour abri.	
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	do	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 190 bris. Entré pour abri.	
W. H. Foye	Sylvanus Smith et Cie.	S. A. Rowe	66	15	do	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 243 bris. Entré pour abri.	
W. H. Thomas	W. B. Thomas	W. B. Thomas	93	16	do	24 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.	
Fannie W. Freeman	Geo. Clark et Cie.	Morris Walen	90	17	do	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 bris. Entré pour abri.	

Henrietta Francis	Wm. Edwards	Wm. Edwards	74	16	Portland	24 juill.	Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 30 bris. Entré pour eau et abri.
Fred. P. Frye	Sidney Smith	Sidney Smith	87	16	Gloucester	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 145 bris. Entré pour abri.
Solitaire	John A. Emery	J. L. Clark	97	17	Portland	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 27 bris. Entré pour abri.
Volunteer	Jos. Smith	Geo. Rackliff	66	15	Gloucester	24 do	do	Pêche au maquereau. Avait 300 bris. Entré pour abri.
Hattie L. Newman	James Jewett	Daniel Allen	93	17	do	27 do	Barre de Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 120 bris de poisson. Pour abri.
Sir Knight	Mark Rand	W. T. Maddocks	77	16	Southport	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 28 lbs. de poisson. Pour abri.
Miantonomah	Chas. Staples	J. O. Smith	73	17	Swan's Island	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 140 bris de poisson. Pour abri.
Eleazer Boynton	Wm. Persons et Cie.	Wm. Kane	84	16	Gloucester	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 131 bris de poisson. Pour abri.
Jas. Dyer	C. A. Dyer	F. O. McKown	81	17	Portland	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 83 bris de poisson. Pour abri.
J. S. Glover	C. Maxwell	C. Maxwell	53	15	do	27 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
W. D. Daisley	John E. Gorman	John E. Gorman	93	17	Gloucester	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 bris de poisson. Pour abri.
Maud S.	F. H. Smith	Franklin Thomas	75	16	North Haven	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 20 poisson. Entré pour eau.
Maud M. Story	E. Laungford et Fils.	John McKinnon	71	17	Gloucester	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 60 bris de poisson. Pour abri.
Hattie D. Linnell	D. S. Linnell	D. S. Linnell	80	16	Provincetown	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 45 bris de poisson. Pour eau.
Herald of the Morning	Levi McLean	Levi McLean	63	16	Gloucester	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 75 bris de poisson. Pour eau.
Porter S. Roberts	W. H. Greenleaf	W. H. Greenleaf	72	17	do	27 do	do	Pêche au maquereau. Avait 35 bris de poisson. Pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	Gloucester	30 do	Barre de Malpègue	Pêche au maquereau. Avait 280 bris de poisson. Pour abri.
Nellie M. Davis	A. Melanson	A. Melanson	89	17	do	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 115 bris de poisson. Pour eau.
Charlotte	A. H. Power et F. Higgins	F. Higgins	68	16	Cohasset	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 60 bris de poisson. Pour abri.
James and Ella	Wm. Melanson	Wm. Melanson	85	17	Gloucester	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 140 bris de poisson. Pour abri.
Annie C. Hall	D. C. et H. Babson	A. McGray	85	16	do	30 do	do	Pêche au maquereau. N'avait pas de poisson. Pour abri.
Daniel Simmons	M. Stinson	John Gott	63	17	Swan's Island	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 bris de poisson. Pour abri.
Grace H. Benson	E. B. Rich	Ben Benson	81	16	Provincetown	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 125 bris de poisson. Pour eau.
Alice C. Jordan	Jeremiah Warrar	J. Warren	52	17	Gloucester	30 do	do	Pêche au maquereau. Avait 276 bris de poisson. Pour eau.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.  
Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

Table with columns: NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE, NOM DU NAVIRE, Propriétaire, Capitaine, TONNAGE, PORT D'ENREGISTREMENT, OÙ ET QUAND ABOARDÉ, OBSERVATIONS.

Table with columns: NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE, NOM DU NAVIRE, Propriétaire, Capitaine, TONNAGE, PORT D'ENREGISTREMENT, OÙ ET QUAND ABOARDÉ, OBSERVATIONS.

## LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—Suite.

COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DE PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Captaine.			Date	Lieu.	
Lucy M. Jenkins .....	Jenkins .....	Vincent Brenning	73	Welfleet .....	5 août.	An large de la 2e chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 60 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
William H. Foye .....	Sylvanus Smith et S. A. Rowe, Cie.		66	Gloucester .....	5 do	do	Pêche au maquereau. Avait 240 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Hattie B. Linnell .....	D. S. Linnell .....		80	Provincetown .....	5 do	Au large de la 1re chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 50 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Alice .....	C. L. Rich .....	C. L. Rich .....	84	do	5 do	Au large de la 2e chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 25 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
Hattie B. West .....	Shute et Merchant .....	J. N. Bearse .....	52	Gloucester .....	5 do	Au large de la 1re chapelle.	Pêche au maquereau. Avait 40 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
W. D. Daisley .....	John E. Gorman .....	John E. Gorman .....	93	do	5 do	do	Pêche au maquereau. Avait 35 lbs. de poisson. Mouilla p. es de terre pour abri.
Nellie M. Davis .....	A. Melanson .....	A. Melanson .....	89	do	5 do	do	Pêche au maquereau. Avait 35 lbs. de poisson. Mouilla près de terre pour abri.
James and Ella .....	Wm. Melanson .....	Wm. Melanson .....	85	do	12 do	Malpèque .....	Ont pêché au maquereau trois semaines, et en ont pris 140 lbs. Entré pour abri.
Governor Butler .....	Thos. Goldwaith .....	Thos. Barry .....	97	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 90 bris. Entré pour abri.
William H. Wellington .....	John Chisholm .....	D. Nickerson .....	81	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 14 bris. Entré pour abri.
Osipce .....	Cunningham et Thompson	John Johnson .....	69	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 120 bris. Entré pour abri.

Henry N. Woods .....	Geo. Norwood et H. McEachern Fils.		84	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Deux semaines dans la baie. Avait 120 bris. Entré pour abri.
Frank Rackliff .....	Amos Rackliff .....	Amos Rackliff .....	99	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 bris. Entré pour abri.
Edith Rowe .....	W. H. Jordan .....	J. L. Swim .....	80	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 80 bris. Entré pour abri.
Joseph Garfield .....	Wm. Blatchford .....	Wm. Blatchford .....	48	13	do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 20 bris. Entré pour abri.
M. S. Ayer .....	J. F. Wanson et Cie	M. B. King .....	76	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 30 bris. Entré pour abri.
Fannie W. Freeman .....	Geo. Clark et Cie.	Morris Whalen .....	90	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 125 bris. Entré pour abri.
Wm. W. Rice .....	Wm. Whalen et Fils.	John McDonald .....	90	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 150 bris. Entré pour abri.
Howard Holbrook .....	Oaks et Foster .....	C. A. Keene .....	93	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 105 bris. Entré pour abri.
Mary H. Thomas .....	H. B. Thomas .....	H. B. Thomas .....	93	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 20 bris. Entré pour abri.
Edward Webster .....	Sol. Jacobs .....	Sam. Haddon .....	93	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 180 bris. Entré pour abri.
W. D. Daisley .....	J. Gorman .....	J. Gorman .....	93	do	12 août.	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 30 bris. Entré pour abri.
Enola C .....	R. J. Cunningham	R. J. Cunningham	62	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 80 bris. Entré pour abri.
Ethel Maud .....	G. H. Martin .....	G. H. Martin .....	77	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 140 bris. Entré pour abri.
W. M. Burnham .....	E. W. Wilson .....	E. W. Wilson .....	60	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. Avait 15 bris. Entré pour abri.
Robin Hood .....	Jas. Maxwell & Son	A. J. Burnham .....	88	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 115 bris. Entré pour abri.
F. R. Walker .....	James McDonald .....	James McDonald .....	67	do	12 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 97 bris. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite*.  
 Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capitaine JAMES McLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.			Date.	Lieu.	
John S. McQuinn.....	J. S. McQuinn ..	Charles Martin ..	77	Gloucester .....	12 août.	Malpèque .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Moro Castle .....	L. B. Nauss .....	L. B. Nauss .....	84	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 140 brls. Entré pour abri.
David A. Story .....	Ben Lowe .....	Robt. Smith .....	85	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Une semaine dans la baie. Pas de poisson. Entré pour abri.
Barracoutte .....	Rowe et Jordan ..	T. P. Nickerson ..	65	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 100 brls. Entré pour abri.
Annie O. Hall .....	D. C. et H. Babson	A. McGreary .....	85	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 10 brls. Entré pour abri.
W. J. Crosby .....	Frank Carroll .....	Frank Carroll .....	77	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 240 brls. Entré pour abri.
Fannie A. Spurling .....	A. M. Smith .....	J. M. Whitmore ..	81	Portland .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Deux semaines dans la baie. Pas de poisson. Entré pour abri.
Hattie Maud .....	Lewis, Chassey & Co	E. S. Bilber .....	88	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Floire .....	John A. Emery ..	J. L. Clark .....	85	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 75 brls. Entré pour abri.
Elsie M. Smith .....	A. M. Smith .....	W. R. Rowe .....	103	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 brls. Entré pour abri.
Margaret S. Smith .....	A. M. Smith .....	I. S. Seavey .....	109	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 120 brls. Entré pour abri.

Lizzie Smith .....	N. B. Rich .....	Simeon Barrio .....	77	Wellfleet .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 70 brls. Entré pour abri.
Oscar and Fatie .....	Chris. Johnson .....	Chris. Johnson .....	81	SwanScott .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Trois semaines dans la baie. Avait 70 brils. Entré pour abri.
Paul and Essie .....	J. W. Smith .....	Eli Layton .....	63	do .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 35 maibes dans la baie. Avait 35 brils. Entré pour abri.
Alve .....	C. Fox .....	E. J. Hopkins .....	59	North Haven .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Deux semaines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Kate Florence .....	D. B. Walker et Cie	C. O. Kelly .....	77	Harwich .....	12 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 30 brils. Entré pour abri.
Cartis W. Babson .....	D. C. et H. Babson	Owen Whitten .....	85	Gloucester .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 100 brils. Entré pour abri.
Laura Bell .....	J. S. Sprecker .....	Arthur Brewer .....	77	New-York .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 240 brils. Entré pour abri.
Sir. Snig .....	W. T. Maddocks ..	Mark Band .....	76	Southport .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 28 brils. Entré pour abri.
Jennie Severns .....	Joseph Tupper .....	Joseph Tupper .....	106	Gloucester .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 100 brils. Entré pour abri.
Lucy M. Jenkins .....	Robt. Jenkins .....	Vincent Brenning ..	73	Wellfleet .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 25 brils. Entré pour abri.
Lella A. Norwood .....	Geo. Norwood .....	Joseph Lowery .....	74	Gloucester .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Lizzie W. Hannum .....	Jess Lewis .....	Jess Lewis .....	71	Gloucester .....	13 août.	Malpèque .....	Pêche au maquereau. Cinq semaines dans la baie. Avait 106 brils. Entré pour abri.
Lucy W. Dyer .....	G. A. Dyer .....	J. L. Smith .....	78	Portland .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 85 brils. Entré pour abri.
Plover .....	Leonard Whalen ..	J. L. Brewer .....	62	Gloucester .....	13 do	do .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 75 brils. Entré pour abri.
Fannie Belle .....	Wm. B. Coombs ..	Frank H. Hall .....	81	do .....	14 do	do .....	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 160 brils. Entré pour abri.
Bertie Pierce .....	J. C. Akins .....	J. O. Akins .....	90	do .....	14 do	do .....	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 100 brils. Entré pour abri.



Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT", capit. JAMES McLEAN, commandant.

Navire.	Propriétaire.	Capitaine.	TONNAGE.		PORT D'ENREGIS- TLEMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
			tonneaux	de poids		Date.	Lieu.	
Gertie Lewis	Lewis, Chase et S. F. Maxwell Whitton.		68	16	Portland	14 août.	Malpeque	Pêche au maquereau. Trois se- maines dans la baie. Avait 4 barils. Entré pour abri.
Leona	Ambrose Melanson	William B. Grey	96	18	Gloucester	9 do	Souris	Pêche au maquereau. Six semai- nes dans la baie. Avait 90 barils. Entré pour abri.
David T. Lowe	Ben Lowe	John O'Brien	68	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept semai- nes dans la baie. Avait 160 barils. Entré pour abri.
Porter S. Roberts	Andrew Layton	W. H. Greenleaf	72	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semai- nes dans la baie. Avait 40 barils. Entré pour abri.
Starry Flag	Wm. Parsons 2e et Cie.	L. W. Thomas	56	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Trois se- maines dans la baie. Entré pour abri.
Commonwealth	E. A. Horton	E. A. Horton	81	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Une se- maine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
Maggie and Lilly	John Pew et Fils	John Geary	77	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept se- maines dans la baie. Avait 20 barils. Entré pour abri.
Ethel and Addie	Lewis, Chase et Whitton.	Alphonse Dyer	86	17	Portland	19 do	do	Pêche au maquereau. Une se- maine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré pour abri.
H. E. Willard	do	Henry Pierce	98	18	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Cinq se- maines dans la baie. Avait 27 barils. Entré pour abri
Mary H. Thomas	H. B. Thomas	Henry B. Thomas	93	16	Gloucester	19 do	Souris	Pêche au maquereau. Sept se- maines dans la baie. Avait 20 barils. Entré pour abri.
Thetis	Sylvanus Smith et Cie.	J. F. Gauthier	91	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six semai- nes dans la baie. Avait 300 barils. Entré pour abri.

Barracouta	Rowe et Jordan	Thos. P. Nickerson	65	15	do	19 août.	do	Pêche au maquereau. Six se- maines dans la baie. Avait 180 brls. Entré pour abri.
Pendragon	Mansfield et Fils	John Nayson	68	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept se- maines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Oscar and Hatie	Chris. Johnson	Chris. Johnson	81	16	Swampscott	19 do	do	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 70 brls. Entré pour abri.
Ethel Maud	Geo. H. Martin	Geo. H. Martin	77	16	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau. Six se- maines dans la baie. Avait 140 brls. Entré pour abri.
Howard Holbrook	Oaks et Foster	C. A. Keene	92	16	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Sept se- maines dans la baie. Avait 100 brls. Entré pour abri.
Annie H. Frye	J. F. Wonson	J. E. Nickerson	64	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six se- maines dans la baie. Avait 25 brls. Entré pour abri.
Hannah Coomer	William Nelson	C. S. Cole	90	16	Plymouth	19 do	do	Pêche au maquereau. Huit se- maines dans la baie. Avait 80 brls. Entré pour abri.
Mary Fernald	Thos. Cronwell	Thos. Cronwell	76	16	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau. Cinq se- maines dans la baie. Avait 25 brls. Entré pour abri.
Governor Butler	Thos. Goldwaith	Thos. Paris	88	17	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Six se- maines dans la baie. Avait 50 brls. Entré pour abri.
Abby M. Deering	A. M. Smith	Oaleb Paris	90	17	Portland	19 do	do	Pêche au maquereau. Une se- maine dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré p. abri.
Ralph Eaton	James E. Tarr	James Simpson	65	15	Gloucester	19 do	do	Pêche au maquereau. Six se- maines dans la baie. Avait 68 brls. Entré pour abri.
Rush Light	J. F. Wonson	J. W. Stanly	66	15	do	19 do	do	Pêche au maquereau. Trois se- maines dans la baie. N'avait pas de poisson. Entré p. abri.
Mascot	George Deannis	Alex. McEachan	77	16	Gloucester	25 do	Georgetown	Pêche au maquereau. Quatre se- maines dans la baie. Avait 7 brls. Entré pour abri
Electa A. Eaton	Sylvanus Smith	Harlam Eaton	74	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Quatre se- maines dans la baie. Avait 100 brls. Entré pour abri.
John S. McQuinn	J. S. McQuinn	Chas. Martin	77	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Sept se- maines dans la baie. Avait 20 brls. Entré pour abri.
Belle Franklin	J. T. Wonson et Cie	J. Swin	76	16	do	25 do	do	Pêche au maquereau. Huit se- maines dans la baie. Avait 70 brls. Entré pour abri.

LISTE des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," cap. JAMES MCLEAN, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.		TONNAGE.		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonneaux.	Écris par le capitaine.		Date.	Lieu.	
Gertie Evelyn.....	Andrew Layton...	81	Dan. McIntyre ...	Gloucester.....	25 août.	Georgetown, I P.E.	Pêche au maquereau Huit semaines dans la baie. Avait 206 brls. Entré pour abri.
Charlotte.....	Power Bros.....	68	Freeman Higgins..	do .....	25 do	do	Pêche au maquereau. Sept semaines dans la baie. Avait 50 brls. Entré pour abri.
Bertie Pierce .....	John Atkins .....	90	John A kins .....	do .....	25 do	do	Pêche au maquereau. Six semaines dans la baie. Avait 106 brls. Entré pour abri.
Midnight.....	Benj. Grover.....	62	Parks .....	do .....	8 sept.	Hawkesbury, N.E.	Pêche à la morue dans le banc de l'ouest. Voie d'eau. Entré p ré-parat. Pris quelq. poissonsseul.
Josephine Swanton.....	H. Sargent.....	57	Rich. J. Lacy.....	Portland.....	19 do	Port-Hood .....	Pêche au maquereau. Quatre semaines dans la baie. Avait 2 brls. de maquer. Entré p. abri.
Mary Steele.....	Robt Jenkins.....	66	F. F. Ellis.....	Wellfleet.....	27 do	Port-Mulgrave...	Pêche au maq dans la Baie Nord. 10 semaines. Avait 50 brls. Entré pour abri. Partait
Fritz Babson.....	Dove.....	56	Davis .....	Gloucester.....	4 oct...	White-Haven...	Pêcheurs sur les bancs. Entré 75 abri. Cinq semaines. Avait 75 quintaux de poisson à bord.
George Clark.....	Spenny .....	62	Spenny .....	do .....	4 do	do	Pêcheurs sur les bancs. Entré pour abri. Sa botte devenait rare. Serait obligé de s'en retourner. Sept semaines. Avait 95 quintaux de poisson.

JAMES MCLEAN,

Commandant de la goélette "VIGILANT" pour la protection des pêcheries.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capit. CHARLES M. LORWAY, commandant

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE		TONNAGE		PORT D'ENREGISTREMENT.		OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Tonnage. Tonneaux.	Equi- page.			Date.	Lieu.	
Zenobia .....	George Steele, ....	75	14	Gloucester.....		31 oct	Pubnico, N.-E....	Des Grands Bancs. 150,000 lbs. de morue. A destination de Gloucester. Entré pour abri.
Pathfinder.....	John L. Stanley ...	63	13	do ..		26 do	Shelburne .....	Arrivat. A destination de bancs. Entré pour réparations et abri.
David Sherman .....	Jas. G. Tarr.....	67	14	do ..		2 nov.	Lockeport.....	Arrivé depuis trois semaines. Péché aux bancs La Have. 25,000 lbs. de morue. Pour eau.
Carrie E. Sayward .....	George Sayward...	59	10	do ..		2 do	Pointe de Sable.	Arrivé depuis deux semaines. Péché au banc Roseway. 6,000 lbs. de poisson. Pour eau
Reporter .....	F. G. Wasnon ....	79	13	do ..		2 do	do	Sept jours. Péché au banc La Have. Pour réparations et eau.
N. E. Simmons .....	T. M. Nicholson...	125	7	Bucksport, Me.....		2 do	do	Commerçant. A destination de l'île du P.-E. Pour abri.
Carrie and Annie .....	Isaac Gayton.....	94	18	Boston.....		11 do	do	Sept jours. Aux bancs George 6,000 lbs. de morue. Entré pour abri et eau.
Ambrose H. Knight .....	J. O. Poole.....	87	16	Booth Bay.....		11 do	do	Six jours au banc Roseway. 30,000 lbs de morue. Pour abri.
Addie Winthrop .....	J. O. Procter.....	73	16	Gloucester.....		11 do	do	Quatre jours. Banc Roseway. 8 000 lbs. de morue. Pour abri.
Electa A. Eaton .....	E. A. Bradley.....	73	15	do ..		11 do	do	Arrivé depuis deux jours. A destination des bancs. Abri.
Arthur D. St. ry .....	Benjamin Low.....	93	7	do ..		11 do	do	De Terre-neuve. Chargaison, ha-reng safé. Entré pour abri.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887.—*Suite.*

Copie du livre de bord de la goélette "VIGILANT," capit. CHAS. M. LORWAY, commandant.

NAVIRE.	PROPRIÉTAIRE.	CAPITAINE.	TONNAGE		PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABORDÉ.		OBSERVATIONS.
			Port	Net		Date.	Lieu.	
Edward Trevoys	E. Trevoys	E. Trevoys	88	16	do	11 nov.	do	Sept jours. Banc Roseway, 15,000 lbs. de morue. Entré pour abri.
Frederick Gearing	Edward Morris	J. M. Turner	67	12	do	21 do	Ile Mosher, rive de LaHave.	De Banquerue. 6,000 lbs. de morue. A destination de Gloucester. Entré pour abri.
H. A. Duncan	George Steele	T. Jamieson	83	16	do	23 do	Pointe de Sable.	Quatre jours au banc Roseway. 12,000 lbs de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
80 Marie and Annie	N. D. Freeman	I. Gayton	90	17	Boston	24 do	Tête de l'Aigle.	Quatre jours de Gloucester. A destination du banc Roseway. Entré pour abri.
Moro Castle	L. Nauss	L. Nauss	84	6	Gloucester	24 do	Cap du Nègre.	De Gloucester. A destination de l'île du Prince-E. pour provisions. Pour abri.
Stranger	W. F. Perkins	Gayton	82	18	do	24 do	do	De Gloucester. A destination du banc Roseway. Entré pour abri.
W. D. Daisley	Saml. V. Colby	John Gorman	92	6	do	24 do	do	De Gloucester. A destination de la Baie Fortune, Terre-neuve. Provisions Entré pour abri.
Caroline Veught	James Poole	J. H. Higgins	80	16	Booth Bay	25 do	do	Jing jours de pêche au banc Roseway. 20,000 lbs de morue et d'égréfin. Pour abri.
H. B. Griffin	Daniel Allen	Chattarn	117	18	Gloucester	28 do	Pointe de Sable.	Dix semaines Banc Banquerue. 200,000 lbs. de morue. A destination des E.-U. Pour abri.
Minnesota	Benjamin Low	Daniel McKinnon	90	14	do	6 do	do	De Gloucester. A destination des Grands Bancs. Pour abri.
Marie and Annie	N. D. Freeman	I. Gayton	90	17	Boston	26 do	do	De Gloucester. Pêche au banc Roseway. 8,000 lbs de morue et d'égréfin. Entré pour abri.

Forster S. Roberts	W. Greenleaf	W. Greenleaf	72	7	Gloucester	26 do	Pointe de Sable.	De Gloucester. A destination de Terre-neuve. Achetant des approvisionnements. Pour abri.
Julia E. Whalen	Sylvester Whalen	S. Whalen	101	19	Boston	26 do	do	Venant directement de Gloucester, a destination du banc de pêche Roseway. Abri.
Henri N. Woods	T. Norwood	H. McAcheron	84	7	Gloucester	26 do	do	De Gloucester. A destination de Terre-neuve. Approvisionnement pour faire le commerce. Abri.
I. J. Morrill	C. Harty	Ounningham	94	7	do	26 do	do	De Gloucester. A destination de Terre-neuve. Approvisionnement de commerce. Entré pour abri.
Belle Franklin	F. G. Wanson	J. Swim	75	16	Gloucester	26 nov.	do	Huit jours de pêche. Bancs de Roseway. 20,000 lbs. de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
Helen R. Low	Benj. Low	J. Constance	68	13	do	4 déc.	do	Venant direct de Gloucester. A dest. des bancs de l'O. Abri.
Arthur D. Story	do	Jos. Ryan	98	7	do	4 do	do	De Gloucester. A destination de Terre-neuve. Approvisionnement de commerce. Abri.
Mary E. Chisholm	do	Wm. Sloan	70	13	do	4 do	do	Huit jours de pêche. Bancs de Lahaive. 20,000 lbs. d'égréfin. Entré pour abri.
Maggie and Lilly	J. Pew et Fils	Peter McAully	77	7	do	4 do	do	De Gloucester. A dest. de Terre-neuve. Approvisionnements de commerce. Entré pour abri.
Caroline Vought	James C. Poole	J. H. Diggins	79	18	Booth Bay	6 do	do	Cinq jours de pêche. Banc Roseway. 3,000 lbs. d'égréfin et de morue. Entré pour abri.
Melissa D. Robbins	Wallace W. Allen	John E. Robbins	86	6	Portland	6 do	do	De Georgetown, I.P.E. Chargement de produits. A destination de Portland. Pour abri.
H. A. Duncan	George Steele	L. Jamieson	83	16	Gloucester	6 do	do	Quatre jours de pêche sur les bancs de Roseway. 5,000 lbs. d'égréfin et de morue. Abri.
J. J. Clark	Row et Jordan	J. A. Nickerson	84	14	do	14 do	Yarmouth	De Gloucester. A destination des bancs de Lahaive. Pour abri.
D. D. Winchester	J. O. Proctor	J. D. Husling	79	16	do	17 do	Pointe de Sable.	Sept jours de pêche. Banc Lahaive. 15,000 lbs. d'égréfin et de morue. Entré pour abri.
Electa A. Eaton	E. A. Bradley	H. Eaton	73	16	do	17 do	do	Quatre jours de pêche. Banc Lahaive. 20,000 lbs. de morus et d'égréfin. Entré pour abri.
Helen R. Low	Benj. Low	John Constance	66	13	do	17 do	do	Six semaines en mer. 15,000 lbs. de morue et d'égréfin. Pris au large de la côte. Pour abri.
Elsie M. Smith	A. M. Smith	— Hillier	108	18	Portland	17 do	do	Six jours de pêche. Banc Lahaive. 10,000 lbs. de morue et d'égréfin. Entré pour abri.

Liste des navires de pêche abordés pendant la saison de 1887—*Suite.*

COPIE du livre de bord de la goélette "VIGILANT," CHAS. M. LORWAY, commandant.

NOM DU NAVIRE ET DU PROPRIÉTAIRE.			TONNAGE.	PORT D'ENREGISTREMENT.	OÙ ET QUAND ABOARDÉ.		OBSERVATIONS.
Navire.	Propriétaire.	Capitaine.			Date.	Lieu.	
Bertha May .....	A. E. Whalen.....	P. D. McInnis .....	75	14 Gloucester..	17 déc.	Pointe de Sabie.	De Gloucester. A destination des bancs. Pêchant du fûtan. Abri.
Olytie.....	Wm. Jordan.....	Jas. Corbey .....	68	12 do .....	17 do	do	Parti depuis cinq jours de Gloucester. Pas de poisson. Abri.
Dido.....	Geo. Steele.....	F. G. Hodgdon.....	77	16 do .....	19 do	do	Sept jours. Banc Lahave, 2,000 lbs de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
Pendragon .....	A. Mansfield.....	J. Nason .....	68	16 do .....	19 do	do	Pêchant depuis cinq jours. Bancs George et Lahave, 15,000 lbs. de morue et d'égréfin. Abri.
Samuel R. Crane .....	J. McDonough.....	Jas. McDonald.....	74	16 do .....	19 do	do	Pêchant depuis dix jours. Bancs George, 6,000 lbs. de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
Restless .....	Thos. Hodge .....	James Moore.....	63	16 do .....	20 do	do	Pêchant depuis trente-cinq jours. Bancs de l'ouest, 20,000 lbs. de morue et d'égréfin. Abri.
Susie Hooper .....	Daniel Allen.....	H. Kinney.....	74	14 do .....	20 do	do	Parti depuis sept jours de Gloucester, 10,700 lbs. de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
Samuel R. Crane.....	J. McDonough.....	J. McDonald.....	74	16 do .....	23 do	do	Quinze jours. Bancs George et Lahave, 15,000 lbs. de morue et d'égréfin. Entré pour abri.
H. E. Willard.....	S. B. Whitton.....	G. A. Lewis.....	98	6 Portland .....	23 do	do	Venant de la baie d'Orwell, I. P. E. Charg. de produits. A destination de Portland. Abri.
Margaret Smith.....	A. M. Smith.....	Moses Row.....	109	7 do .....	23 do	do	Venant de Georgetown, I. P. E. Chargement de produits. A destination de Portland. Abri.
Geo. F. Edmunds.....	W. Poole.....	S. McKinnon.....	141	7 Gloucester.....	23 do	do	Venant de Georgetown, I. P. E. Chargement de produits. A destination de Boston. Pour abri.
M. H. Perkins.....	George Dennis.....	Mannel Rose.....	72	13 do .....	23 do	do	Pêchant depuis quatre semaines. Banc Lahave, 40,000 livres de

morue et d'égréfin. Ent. p. abri.  
Pêchant depuis 14 jours. Bancs Lahave, 24,000 livres de morue et d'égréfin. Entré pour abri.

D. D. Winchester .....	J. O. Proctor.....	J. D. Hussing.....	79	16 do .....	24 do	do	do
------------------------	--------------------	--------------------	----	-------------	-------	----	----

NOTE.— Dans chaque cas où des bâtiments sont entrés pour se mettre à l'abri ou se faire réparer, on a exigé qu'ils se rapportassent à la douane ; et lorsqu'ils ne subissaient pas de réparations ou ne se procuraient pas de bois ou d'eau, on leur ordonnait de reprendre la mer aussitôt que le temps se calmerait.

CHAS. M. LORWAY,  
Commandant de la goélette "VIGILANT," préposée à la protection des pêcheries du Canada.

## ANNEXE B.

ÉTAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches, pour l'exercice expiré le 31 décembre 1887.

## STEAMER "ACADIA."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts	¢ cts.
Gordon, A. R.	Solde des officiers et de l'équipage	7,672 08	
do	Déboursés et frais de voyages	216 74	
Neal, Chas	Charrriage, etc.	28 09	
Matthews, Geo	Main-d'œuvre	3 00	
Marr, Rich	do	3 00	
O'Brien, Maria	Blanchissage	43 13	
Johnston et McIntyre	Main-d'œuvre	67 50	
Ministère de la milice et de la défense	15 coutelas	33 75	
Moir, W. et A.	Réparations des machines, etc	8,373 46	
Cunard et Cie, S	Huile, etc	333 03	
Creighton et Cie, C. E.	do	10 52	
Theakston et Angwin	Ferronnerie, etc	266 08	
Barry et Evans	Bouilloires, fournaises, etc.	12,695 50	
Grant et Cie, G. S.	Viande, légumes, etc.	48 72	
Hogan et Fils, John	Bois de service	116 88	
Comfort, Thos	Main-d'œuvre	8 75	
Scammel Frères	Houille	3,829 64	
McElhinney, M. P.	Déboursés, inspecter les réparations	10 50	
Cie de messag. Fishwick	Fret	1 35	
Goëlettes "Panope" et "Gleaner"	Fret sur charbon, de New-York à Halifax	424 79	
Ead, Thos	Emmagasinage de charbon, etc.	159 44	
American Ship-Windlass Co.	Pompe à vapeur, grue	902 25	
Cogswell, R. H.	Réparer les horloges, télescope, etc.	24 25	
Chebucto Marine Ry. Co.	Montage du steamer sur la cale sèche	575 10	
Cie de peinture du Canad.	Peinturage	157 50	
Macdonald et Cie.	Appareil à vapeur, etc.	1,000 00	
Johnson, H. W., agent du ministère de la marine.	Provisions	265 14	
Everett et Cie, T. E.	Bonnets	34 50	
O'Brien, Michl.	Calfatage et réparations du pont	637 05	
Harrington, W. D.	Provisions, etc.	711 09	
Flowers et Fils, Geo.	Fabrication de voiles	62 52	
Munnis, Jas. K.	Vêtements, etc.	319 54	
Doull et Miller	Couvertures	39 85	
Meyer, Fredk.	Légumes, etc.	163 79	
Jennett, J. R.	Verrerie, coutellerie, etc	65 55	
Hamilton, T. F.	Oreillers et matelas	39 00	
Scriven et Fils, J. J.	Pain, etc.	32 97	
Beazley, Rich.	Poisson	41 98	
Henry, G. P.	Viande	355 55	
Smith, W. M.	Barils, etc.	7 00	
Vap. "Warchester"	Fret	34 74	
Ead, Edw	Charrriage	1 85	
Lord, A.	Fret et dépenses sur charbon	485 31	
Black et Cie, Jno	Ancre	56 45	
	A reporter	40,158 93	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite*

VAPEUR "ACADIA"—*Suite*.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	40,158 93	
Austen Frères .....	Huile, etc.....	68 50	
Creighton et Marshall....	Papeteries, cartes marines, etc.....	35 99	
Gordon, J. R.....	Médicaments, etc.....	15 80	
Stairs, Fils et Morrow, W.	Bois de service, câble, etc.....	80 13	
Wilson, J. E.....	Ferblanterie, etc.....	72 93	
McKinlay, A. et W.....	Papeterie.....	4 02	
Butler, J. E.....	Poulies, etc.....	5 70	
Brookfield Frères.....	Bois de service.....	3 52	
McManus, A. E.....	Uniforme et casquette.....	45 75	
McDonald Frères, A. A.....	Fret sur charbon, provisions, etc.....	489 86	
McFatrige, Wm.....	Grosse toile.....	16 64	
Shand, Jas.....	Verrerie.....	6 50	
Bennett, R. et Wm.....	Provisions.....	33 88	
Weed, Geo. E.....	Roue.....	402 00	
Townsend, Silas.....	Chaîne.....	161 98	
Glendinning, J. R.....	Glace.....	37 00	
Smith et Cie, Geo. E.....	Ferromnerie, etc.....	755 06	
Carew, P. W.....	Lait.....	20 34	
Waddell, Duncan.....	Remorquage du propulseur à vapeur <i>Portia</i> au quai.	15 00	
Pickering et Cie, W. F.....	Saute-en-barque, boutons et galon.....	18 60	
Macdonald, Macdonald et Cie.....	Provisions.....	116 76	
Burchell, Jas. T.....	Charbon.....	175 00	
Forhan et Cie, Thos.....	Pavillons, etc.....	16 20	
Robertson et Cie, Geo.....	Provisions.....	68 13	
Whiston, Wm.....	Viande.....	31 36	
Halifax Carpet Co.....	Fournir et poser un prélat.....	18 75	
Clement, John.....	Beurre.....	19 60	
Young, G. et J.....	Charpenterie, etc.....	62 82	
Downey, Maurice.....	Peinturer, vernir, etc.....	306 80	
Butler, J. E.....	Bois de service.....	24 65	
Scott, Capit. P. A.....	Fret sur propulseur.....	52 50	
Lawson, Hanning et Cie.....	Tiré le navire sur la cale et l'ôter.....	24 00	
Kent, W. H.....	Charbon, etc.....	167 31	
Muttart, E. B.....	Services du médecin.....	4 00	
McLean et Cie, Matthew.....	Épiceries.....	17 08	
Scott, John.....	Viande.....	8 82	
Ball Frères.....	Viande, glace, etc.....	185 30	
Dobson, J. W.....	do.....	21 05	
Munro, John.....	Provisions, etc.....	80 50	
Hillman, Bliza.....	Blanchissage.....	28 45	
Morrin, Thos.....	Pilotage.....	7 00	
O'Donnell, Patrick.....	Provisions.....	13 62	
Dawson, Gordon et Cie.....	Brosses, blanc de plomb, etc.....	12 45	
Murray, David, aîné.....	Eau.....	2 00	
Cie de télégraphe Union de l'Ouest.....	Télégrammes.....	1 28	
Eagar, M. F.....	Médicaments.....	7 40	
Rodger, Wm.....	Réparation de cadenas, etc.....	1 00	
Lavers, T.....	Viande.....	81 70	
Fraser et Frères, J. D. B.	Huile.....	10 75	
Pope Frères.....	Légumes.....	59 93	
Sawyer, M. J. C.....	Déboursés.....	78 70	
McLean et Baillie.....	Provisions.....	32 28	
Martin et Cie, Richard.....	Gibernes, etc.....	12 25	
Smith, John.....	Légumes.....	5 90	
	A reporter.....	44,203 47	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.—*Suite.*VAPEUR "ACADIA"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
	Report.....	\$ cts. 44,203 47	\$ cts.
Swain, H.....	Frais d'allège du charbon.....	10 00	
McDonald, Hanrahan et Cie.....	Provisions.....	42 14	
Wickwire, W. N.....	Soins de médecin.....	2 00	
Burchell, Geo.....	Télégraphe avec la chambre de la machine.....	15 00	
Davis, Geo.....	Posage du télégraphe.....	30 00	
Cie du ch. de fer Intercol.	Fret.....	15 77	
Keating, M.....	Pension et appointements, comme officier chargé de protéger les pêcheries à Tignish.....	63 86	
Gordon et Keith.....	Posage de miroirs.....	12 00	
O'Neil, H.....	Viande, etc.....	11 10	
Godsoe, W. O.....	Viande et légumes.....	58 18	
McDonald, P. A.....	Soins de médecin.....	2 50	
Davies et Fils, W. H.....	Ferronnerie.....	2 75	
Williams, E. H.....	Eau.....	5 50	
Lawson et Harrington.....	Remorquage.....	18 00	
Ungar, S. et M.....	Blanchissage.....	12 76	
Devan, M.....	Réparations au vaisseau, fournitures, etc.....	82 65	
Commissaires des pilotes, Saint-Jean.....	Pilotage.....	22 75	
			44,610 43

## VAPEUR "LA CANADIENNE."

Gregory, J. U.....	Gages des officiers et de l'équipage.....	5,919 31	
do	A compte, réparations.....	500 00	
Bédard, Isidore.....	Ferblanterie, etc.....	152 35	
Bedigarié, André.....	Clés.....	4 00	
Richardson et fils, O. L.....	Cuir.....	6 48	
Peters, Simon.....	Bois de service.....	6 63	
Wakeham, Wm.....	Salaire, du 1er janvier au 31 décembre 1887.....	1,200 00	
do	Déboursés.....	195 05	
Ministère de la Marine.....	2 lunettes marines.....	30 60	
Beaudet et Chinic.....	Ferronnerie, etc.....	931 34	
Macmen, Jas.....	Charriage et légumes.....	30 50	
Black, Henry.....	Platines.....	45 31	
Dinning et Cie, Hy.....	Quaiage, réparations, etc.....	173 85	
Delaney, Thos.....	Viande, etc.....	392 21	
Andrews Frères.....	Boyaux, etc.....	99 90	
Langlois, Damase.....	Lait.....	31 92	
Commissaires du Havre, Québec.....	Hivernage dans le bassin Louise.....	42 93	
Dawson et Cie.....	Papeterie, etc.....	12 86	
Fortin, O.....	Toile, etc.....	63 60	
Guérard, L.....	Matelas, etc.....	20 25	
Dutil, J. B.....	Rames.....	50 00	
Dunn, M.....	Savon.....	101 00	
Plamondon et Frère, P.....	Poisson.....	64 70	
Oôté, J. B.....	Viande, graisse, etc.....	404 60	
Audet et Robitaille.....	Pavillons, etc.....	38 30	
Giroux et Frère, E.....	Médicaments.....	43 10	
Marois, Louis.....	Provisions et légumes.....	382 06	
Phillips, Geo. T.....	Réparations à la machine, etc.....	503 30	
Quai de la Reine.....	Quaiage, 6 mois jusqu'au 30 avril 1887.....	100 00	

A reporter..... 11,546 15



ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*VAPEUR "LA CANADIENNE"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	11,546 15	
Dépt. Milice et Défense...	Loyer du quai de la Reine et usage du magasin pendant la campagne de 1887.....	100 00	
Turocotte, A. J.....	Huile, épiceries, etc.....	1,203 36	
Doran, Wm.....	Viande.....	45 00	
Renaud et Cie., J. B.....	Farine, etc.....	56 85	
Vallerand, A. E.....	Huile, etc.....	67 83	
Intercolonial Coal and Mining Co.....	Charbon.....	796 00	
Eden, Jos.....	Fret sur charbon de Pictou à Gaspé.....	126 00	
Bisset frères.....	Réparations aux pompes, etc.....	39 65	
Lee, Wm.....	Uniformes, etc.....	394 50	
Gunn, Frs.....	Charbon, ferronnerie, etc.....	1,475 00	
Davis, John.....	Provisions, etc.....	535 26	
Davie, Geo. T.....	2 barils de désinfectants.....	80 00	
Webster et Cie., Geo. M.....	Ciment, etc.....	10 38	
Cooke, G. A.....	Pilotage.....	10 00	
McLeod, Dan'l.....	do.....	9 50	
Munro, Wm.....	do.....	9 50	
Meagher et D'Cherty.....	Provisions, &c.....	39 52	
Robin et Cie., Chas.....	Ferronnerie, etc.....	45 19	
Routier, T.....	Réparations.....	187 01	
Pope Frères.....	Provisions.....	50 82	
Baker, Mme.....	do.....	44 75	
Sinnett, A.....	Blanchissage.....	13 66	
Lachance, J.....	Boulangier.....	21 00	
Renfrew et Cie., G. R.....	Casquettes et couverts.....	57 38	
Andrews et Fils, F. H.....	Huile.....	45 65	
Matte, T.....	Habillement en toile cirée.....	36 00	
Clint, J. E.....	Bois de service.....	25 39	
Blakiston, W. O.....	Réparations, confection et nettoyage des pavillons.....	17 00	
Dickey, M.....	Provisions, etc.....	74 65	
Annett, John.....	Télégrammes, du 7 nov. 1886 au 17 oct. 1887.....	13 91	
Bechervaise, B.....	Blanchissage.....	50 47	
Veit, H. et S.....	Farine, etc.....	22 01	
Collas, J. et E.....	Ferronnerie.....	136 92	
Turocot, N.....	Fusées.....	18 00	
McGallum, Arch'd.....	Réglage du chronomètre, etc.....	4 50	
Rouillard, P.....	Blanchissage.....	46 80	
Simon, Marc.....	Viande.....	16 73	
Bélanger, S.....	Traverses.....	3 50	
Bédard, I.....	Ferronnerie, etc.....	183 97	
Shaw et Cie., S. J.....	Caoutchouc.....	23 59	
Bégin, F.....	Lait.....	6 30	
Convey et Coote.....	Beurre.....	13 20	
Many, E.....	Gages comme mécanicien et accessoires de machine.....	360 00	
Dobbin, J. P.....	Réparer les horloges et les baromètres.....	13 50	
Vézina, G.....	Ouvrage en fer.....	78 53	
Dion, P.....	Charriage.....	2 60	
Huot, J.....	Strop.....	5 00	
Fitzhenry, M.....	Blanchissage.....	5 50	
Levesque, J.....	Main-d'œuvre.....	21 33	
Black et Cie., John.....	Ancre.....	123 80	

18,793 16

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite*—

## STEAMER "LANSDOWNE."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts	\$ cts.
Jardine et Cie .....	Provisions.....		82 67

## VAPEUR "DREAM."

Kent, W. H. ....	Gages des officiers et de l'équipage.....	436 70	
Maloney, J. S. ....	Provisions .....	33 69	
O'Neil, H. ....	V viande, etc.....	36 92	
Glenn, Robt.....	Charbon, etc.....	91 88	
Bushy, W. L. ....	Charbon .....	21 22	
Kent, W. H. ....	Déboursés .....	11 39	
Thorne, W. H. ....	Pour la charte, du 15 oct. au 15 déc. 1887.....	600 00	
Robertson, Geo. ....	Provisions, etc.....	49 24	
Manks et Cie .....	Casquettes de marin.....	5 00	
Munnis, Jas. K. ....	Habillements, etc.....	30 38	
Pratt, John H. ....	Billet de chemin de fer, pension, etc.....	14 41	
Woodley, John. ....	Chaloupe .....	42 00	
			1,372 83

## VAPEUR "INTREPID."

McAdam, Andrew .....	Affrètement, depuis juillet jusq. septembre 1887....	1,200 00	
Stairs, Fils et Morrow, Wm .....	Pavillon fédéral .....	5 00	
Manks et Cie .....	Casquettes de marin .....	1 30	
McNichol et Fils .....	Gilet .....	3 50	
Pratt, J. H. ....	Déboursés.....	18 41	
do .....	Gages comme capitaine, du 23 juin au 5 oct. 1887....	252 50	
			1,480 71

## GOELETTE "ADVANCE."

Knowlton, Capt. C. T. ....	Gages des officiers et de l'équipage.....	1,998 53	
do .....	Déboursés.....	20 90	
Rood, J. H. ....	Frais de voyage, de Shelburne à Halifax .....	13 00	
Hamilton, T. F. ....	Literie .....	24 00	
Gordon, J. R. ....	Médicaments .....	3 25	
Hogan et Fils, John .....	Bois de service .....	5 36	
Tully et Cie., W. A. ....	Bois .....	6 30	
Munnis, Jas. K. ....	Habillements .....	243 60	
Gordon et Keith .....	Matelas, etc.....	6 75	
Bennett, R., et Wm. ....	Provisions .....	32 05	
Harrington, W. D. ....	do etc.....	171 49	
Creighton et Marshall....	Papeterie, cartes marines, etc.....	16 03	
Purney, John .....	Provisions .....	92 05	
Forham et Cie., Thos .....	Pavillon fédéral.....	5 00	
Everett et Cie., T. E. ....	Casquettes .....	18 00	
Zwicker et Cie .....	Affrètement, du 10 mai au 10 oct. 1887.....	\$1,442 01	
Paint et Fils, Peter .....	Peinture, mât de misaine, etc., (imputable sur la charte) .....	57 95	
			1,500 00
	A reporter.....		4,156 31

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*GOELETTE "ADVANCE"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Amount.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report.....	4,136 31	.....
McGowan, John A.....	Provisions, etc.....	24 28	
Henry, G. P.....	Viande.....	111 02	
Bower, John.....	Viande, etc.....	38 76	
Ross, Wm.....	Casquettes de marin.....	4 50	
McGowan, jeune., A.....	Légumes, etc.....	28 12	
Goodick, John.....	Services comme pilote et fournir de la viande.....	9 28	
Gunard et Cie, S.....	Charbon.....	7 00	
Cogswell, R. H.....	Lunette marine.....	15 00	
Stairs, Fils et Morrow, Wm.....	Pavillon fédéral.....	5 00	
Johnston, H. W.....	Provisions, etc.....	116 50	
Halifax Carpet Co.....	Drap de lit.....	30 00	
Smith et Cie, Geo. E.....	Poudre à signaux.....	11 95	
McNutt, D. et P.....	Provisions, etc.....	39 25	
Flieger, Thos. H.....	Beurre, etc.....	11 95	
Paint et Fils, Peter.....	Viande, café, etc.....	30 74	
Weeks, John T.....	Provisions, etc.....	41 18	
Vap. "City St. of John"	Fret.....	0 98	
Morrison, Peter.....	Louage d'un cheval.....	4 00	
			4,685 82

## GOELETTE "F. E. CONROD."

Conrod, T. F.....	Mise en cale et surveillance de la goëlette.....	28 50	
Grant et Cie, G. S.....	Viande.....	8 38	
			36 88

## GOELETTE "CRITIC."

McLaren, Wm.....	Gages des officiers et de l'équipage.....	1,681 53	
do.....	Affrètement, 10 juin jusqu'au 2 octobre 1887.....	1,126 66	
do.....	Déboursés.....	28 90	
Macdonald et Frs, A. A.....	Provisions, etc.....	154 14	
McDonald Frères et Cie.....	do.....	141 47	
Munnis, Jas. K.....	Pantalons et chemises.....	64 50	
Johnston, Alex.....	Confection d'uniforme et d'habit.....	14 00	
Forham et Cie, Thos.....	Pavillon fédéral.....	7 70	
Everett et Cie, T. E.....	Casquettes de matelots.....	18 00	
Macdonald, Macdonald et Cie.....	Provisions, etc.....	289 76	
Ross, Peter.....	Camionnage.....	2 20	
Pope Frères.....	Provisions.....	12 60	
Conrod, Thos.....	Poisson.....	3 00	
Harris, A.....	Bois.....	1 50	
Vapeur "Effort".....	Remorquage.....	3 00	
Shannon, Patrick.....	Viande.....	3 00	
McDonald, D. A.....	Provisions.....	10 70	
Lavers, T.....	Viande.....	1 80	
Morrow, F.....	Eau.....	5 50	
Burke, Jas.....	Quaiage.....	5 00	
			3,574 96

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

## GOELETTE "GENERAL MIDDLETON."

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
McLean, cap. Jas. ....	Gages des officiers et de l'équipage .....	455 00	
do .....	Déboursés .....	7 63	
Maloney, J. S. ....	Provisions .....	44 61	
O'Neil, H. ....	do etc .....	62 28	
Thorne et Cie, W. H. ....	Ustensiles de cuisine, voiles, etc.....	43 90	
Pratt, J. H. ....	Déboursés .....	15 10	
Adams, Thos. S. ....	Câble, voiles, étoupe, etc.....	150 59	
Smith et Cie, A. C. ....	Provisions .....	195 41	
Baskin Frères .....	do .....	79 59	
Lewis et Fils, Wm. ....	Réparer une poulie .....	6 22	
Sinclair, John .....	Affrètement jusqu'au 31 janvier 1887.....	26 00	
Flowers et Fils, Geo. ....	Enseigne .....	1 10	
McLachlan et Wilson ....	Quaiage .....	8 10	
Goëlette "General Middleton" et propriét. ....	Balance de charte, usage de chaloupes, etc... ..	104 50	
Donavan, T. ....	Viande et légumes .....	184 79	
			1,384 82

## GOELETTE "L. HOULETT."

Lorway, C. M. ....	Gages des offic. et de l'équip., janv. fév. et mars...	1,221 00	
Quigley, Thos. ....	do do juin jusq. 11 oct. ....	1,963 61	
do .....	Déboursés .....	31 88	
Hood, A. ....	Provisions, etc .....	256 63	
Meyer, Fredk. ....	Légumes, etc. ....	9 05	
DeBlois, W. J. ....	Affrètement, dep. janv. jusq. 11 oct. 1887... \$1,711 34		
Robinson, jeune, J. ....	Peinture, etc., (imputable à la charte)...	8 66	
do .....	Provisions, etc .....	1,720 00	
Creighton et Marshall...	Papaterie .....	230 64	
Parney, John .....	Provisions, etc .....	20 04	
Doull et Miller .....	Provisions, etc .....	107 72	
Forham et Cie, Thos. ....	Vestes et cache-nez .....	51 30	
Morrison et Cie, E. ....	Pavillon .....	2 00	
Thompson, M. A. ....	Bois .....	2 00	
Morton, J. S. ....	Pension et logement .....	14 00	
Burns, S. W. ....	Soins médicaux .....	6 25	
Gordon, J. R. ....	do .....	11 20	
Johnson, H. W., agent p. le minist. de la mar. ....	Médicaments .....	4 40	
Bennett, R. et Wm. ....	Provisions .....	154 01	
Hamilton, T. F. ....	Viande et légumes .....	30 20	
Everett et Cie, T. E. ....	Oreillers et lits .....	24 00	
Harrington, W. D. ....	Casquettes .....	18 00	
Lawson, Harrington et Cie	Provisions .....	142 60	
Munnis, Jas. K. ....	Huile .....	5 45	
McLean et Bailie. ....	Vêtements, etc .....	111 00	
McDonald, D. A. ....	Viande .....	18 00	
Macdonald, Macdonald et Cie. ....	Provisions .....	3 75	
Nass, G. W. ....	Légumes.....	4 25	
Holohan, E. ....	Barils à eau .....	1 20	
Myrick & Cie, J. H. ....	Provisions, etc .....	79 40	
	Pommes de terre.....	2 00	
	A reporter .....	6,245 68	

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*GOELETTE "L. HOULETT"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report .....	6,245 68	
McLellan, J. J. ....	Viande, etc .....	20 18	
Phinney, J. H. ....	Poêle et tuyau .....	15 18	
Muirhead, H. A. ....	Peinture, etc. ....	8 30	
Anderson, J. W. et J. ....	Huile .....	1 87	
Street, E. L. ....	Médicaments .....	3 10	
McLean, Chas. ....	Légumes, etc. ....	16 33	
Trading Co. Store. ....	Provisions, etc. ....	12 42	
Cie de navigation à la va- peur de Miramichi. ....	Fret .....	4 00	
			6,327 06

## GOELETTE "LIZZIE LINDSAY."

Bisset Frères .....	Plomb de chasse .....	12 33	
Lindsay, Robt. ....	Bal. d'affrêtem. et dép. pour surveiller la goëlette. ....	336 49	
			348 82

## GOELETTE "A. C. MOORE."

Pouliot, capitaine L. ....	Solde des officiers et de l'équipage. ....	1,643 50	
do .....	Billets de chemin de fer. ....	32 25	
Corbett, T. D. ....	Canon de cuivre. ....	100 00	
Creighton et Marshall. ....	Baromètre. ....	7 00	
Moore et Cie, W. H. ....	Provisions, etc. ....	427 57	
do .....	Affrètement, du 7 juillet au 10 oct. 1887. \$908 52		
Robin et Cie, Chas. ....	Ferronnerie, etc. (imput. à la charte) ...	26 81	
Morin, Isidore. ....	Peinture .....	5 00	
Collas, J. et E. ....	Corde, etc. ....	19 67	
			960 00
Robin et Cie, Chas. ....	Provisions, ferronnerie, etc. ....	60 10	
McLean, John W. ....	Soins médicaux. ....	7 09	
McDonald, J. D. ....	Pension des officiers et du cuisinier. ....	88 75	
Robson, Chas. ....	Billets de chemin de fer. ....	29 22	
Hemming, F. A. ....	do .....	32 25	
Munnis, J. K. ....	Uniforme, chemises, etc. ....	155 00	
Everett et Cie, T. E. ....	Casquettes et bandes. ....	18 00	
Davis, John. ....	Provisions .....	87 85	
Collas, J. et E. ....	Ferronnerie, corde, etc. ....	71 81	
Steamer "Admiral". ....	Fret .....	11 30	
Olement, John .....	Provisions .....	83 95	
Bourdage, Louis. ....	Viande, etc. ....	75 26	
Levesque, J. E. ....	Bois, légumes, etc. ....	50 47	
Loisel, P. ....	Provisions, etc. ....	115 31	
Laferrrière, A. A. ....	Soins médicaux .....	20 00	
Coleman et Cie .....	Casquettes de marin. ....	5 00	
Morin, Isidore. ....	Provisions, etc. ....	264 00	
Beattie, Wm. ....	Réparer une ancre. ....	3 50	
Hall, John. ....	Viande .....	20 00	
Gavey, Chas. ....	do .....	4 96	
Conway et Nicholls. ....	Bois, etc. ....	2 20	
Cie de télégrap. G. N.-O. ....	Télégrammes .....	5 16	
Gordon, Alex. ....	Touage .....	3 00	
			4,384 41

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches—*Suite.*

## GOELETTE "TERROR."

A qui payé.	Service.	Montant.		Total.	
		\$	cts.	\$	cts.
Hill, Jas. C. ....	Pension et soins du capitaine T. Quigley, du 21 nov. au 8 déc. 1886 .....	36	00		
Hood, A. ....	Charte, du 16 nov. au 4 déc. 1886 .....	158	33		
Quigley, Thos. ....	Appointements pour décembre 1886. ....	90	00		
Clementson et Cie, F. ....	Verrerie .....	8	50		
				292	83

## GOELETTE "TRIUMPH."

Lorway, C. M. ....	Solde des officiers et de l'équipage .....	2,904	35		
do	A compte des déboursés .....	100	00		
Hood, A. ....	Affrètement, du 1er avril au 15 oct. 1887. ....	1,950	00		
do	Provisions et ferronnerie .....	152	67		
Bower, John .....	Provisions, etc .....	204	88		
Henry, G. P. ....	Viande .....	89	49		
Forham et Cie, Thos. ....	Pavillon de poupe et oriflamme .....	14	50		
Everett et Cie, T. E. ....	Casquettes .....	22	50		
Purney, John .....	Provisions .....	37	10		
McDonald, Hanrahan et Cie .....	do .....	206	58		
Munnis, J. K. ....	Vêtements, uniforme, etc. ....	81	88		
Brennan, J. P. ....	Provisions .....	185	91		
Macdonald, Macdonald et Cie .....	do etc .....	94	92		
Smith et Cie, Geo. E. ....	Poudre .....	10	00		
Peppett, J. W. ....	Viande et légumes .....	14	50		
				6,069	28

## GOELETTE "VIGILANT."

Lorway, C. M. ....	Solde des officiers et de l'équipage, oct. et nov. 1887 .....	805	38
McLean, Jas. ....	do do fév. à sept. 1887 .....	3,875	01
do	Billets de chemin de fer pour 5 hommes .....	20	00
Lord, A. ....	Provisions, etc .....	308	43
Peake Frères et Cie. ....	Carte-marine .....	6	30
Hughes, W. O. ....	Appointem. comme cap. du 1er déc. au 20 janv. 1887 .....	139	00
Vap. "Lily" et propriét.	Touage .....	4	00
Baskin Frères .....	Provisions, ferronnerie, etc .....	273	61
Thorne et Cie, W. H. ....	Ferronnerie, etc .....	301	63
Gregory, J. A. ....	Charbon .....	5	00
Bowes et Cie, A. G. ....	Coële, tuyau, etc .....	33	52
Harris, Allan et Cie .....	Lumières de côté, tuyau, etc .....	31	62
Black, Wm. ....	Approvisionnement de navire .....	11	93
Brittain, F. J. ....	Frais de messagerie .....	1	35
Callaghan, E. ....	Lest .....	120	75
Beatty, J. E. ....	Bois de service .....	162	75
Burnham et Fils, G. E. ....	Table de cabine .....	20	00
Emerson, Chas. ....	Ustensiles de cuisine .....	29	29
Allan, W. C. R. ....	Eponges, huile, etc .....	48	26
Corporation de la cité de Saint-Jean, N.-B. ....	Quaiage au quai de Rodney .....	14	85
	A reporter .....	6,212	68

ÉTAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.--*Suite.*GOELETTE "VIGILANT"—*Fin.*

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
	Report .....	6,212 68	
McLachlan et Wilson.....	Emmagasinage de voiles, agrès et provisions .....	5 00	
Stewart, Jas .....	Garder .....	26 00	
Bissett, G. W. J.....	Gardien de nuit .....	28 00	
Fitzgerald, Danl .....	Ouvrage en fer.....	14 90	
Clark, Aaron.....	Main-d'œuvre pour délestage .....	20 00	
Olive, jeune, I. J.....	Réparations, etc. ....	640 57	
Brundage et Jackson.....	Toile à voile, câble, etc.....	80 42	
Troop et McLauchlan.....	Corde, etc .....	100 15	
Macaulay Frères et Cie..	Literie, etc.....	60 70	
Vaughan et Frères.....	30 brasses de câble.....	65 75	
Draker, S. J .....	2 pavillons de poupe bleus.....	12 50	
Hutchings et Cie.....	Matelas, taies-d'oreillers, etc .....	25 40	
Busby, Wm L.....	Charbon.....	41 60	
Sinclair, John.....	Ferronnerie, etc.....	34 81	
Manks et Cie .....	Casquettes .....	12 00	
Youngclaus, T.....	Fracs et pantalons .....	54 50	
Woodley, John.....	Chaloupes, tolets, etc.....	133 75	
McNichol et Fils, Jas .....	Vêtements .....	15 09	
Bradley Frères.....	Poulies .....	19 20	
Donovan, T.....	Viande et légumes.....	126 46	
Smith et Cie, A. C .....	Provisions .....	316 22	
Steamer "New City" .....	Touage .....	6 00	
Dominion Paint Co. ....	Peinture .....	10 50	
O'Neil, Hy.....	Viande .....	32 43	
Bennett, R. et Wm .....	do .....	14 75	
Creighton et Marshall....	Cartes marines, etc.....	15 25	
McLean et Cie, J. S.....	Viande .....	30 00	
Mylius, L. J .....	Médicaments .....	4 20	
Chebucto Marine Ry. Co.	Tirer la goëlette sur la cale et l'ôter.....	52 00	
Harrington, W. D.....	Provisions .....	45 22	
Stairs, Fils et Morrow, Wm.....	Toile à voile, corde, etc.....	57 54	
Macdonald, Macdonald et Cie .....	Provisions, etc .....	81 72	
Macnutt, Jas. M.....	Approvisionnements .....	27 62	
McNutt, D. et P.....	Provisions .....	17 52	
Lewis et Fils, Wm.....	Barres pour le cabestan.....	3 02	
McDonald, D. A.....	Huile, bois, etc .....	27 19	
Macdonald et Frère, A. A.	Provisions .....	112 88	
Meyer, Fred .....	Légumes .....	6 97	
Pond et Sutherland.....	Blanchissage de couvertures .....	4 20	
Judge, Peter.....	Eau .....	1 50	
Henry, G. P .....	Viande .....	20 34	
Peake, Jas. V.....	Confection de boulons et de clefs.....	3 20	
Wilson, J. E .....	Ferronnerie .....	7 60	
Smith et Cie, Geo. E.....	do .....	47 18	
McGill, Jos.....	Provisions .....	40 73	
Weston, E.....	Peinture .....	6 80	
Coleman et Cie.....	Casquette de marin.....	1 50	
Theakston, Angwin et Cie	Ferronnerie, etc.....	7 39	
McManus, A. E.....	Uniforme .....	33 00	
Bower, John .....	Provisions, etc .....	96 23	
Doull et Miller.....	Casquette et saute-en-barque.....	78 20	
Cunard et Cie, S.....	Charbon .....	6 00	
			8,946 49

ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.—*Suite.*

## COMPTE GÉNÉRAL.

A qui payé.	Service.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
Allen et Cie, T. C. ....	Livres d'exercices militaires.....	1 40	
Tilton, J. A. ....	Appoint. com. écrivain à P. A. Scott, timbres, etc.	415 26	
Cie de télégr. Union de l'O	Télégrammes depuis nov 1886 jusqu'à octobre 1887	138 86	
Scott, capit. P. A. ....	Services durant la saison de 1886.	500 00	
do	Déboursés et frais de voyages.....	237 15	
Cie de télégr. du G N.-O.	Télégrammes depuis janvier jusqu'à nov. 1887.....	363 41	
Cie de publicat. du <i>Sun</i> .	Impressions .....	7 50	
Barbour et Staples .....	Peinturer le cotre.....	12 50	
Creighton et Marshall...	Cartes marines de l'amirauté, etc.....	4 70	
Morton, Geo. E. ....	Timbres-poste .....	53 45	
McDuffee, J. W. ....	Réparer une horloge.....	1 50	
<i>Le Courrier du Canada</i> ...	Annonces de soumissions pour goëlettes .....	6 90	
Gove, C. M. ....	Emmagasinage .....	55 15	
McMillan, J. et A. ....	Papeterie .....	21 15	
Kent, W. H. ....	Frais de voyages .....	23 15	
Chignecto <i>Post and Bor-</i> <i>derer</i> .....	Annonces <i>re</i> soumissions pour goëlettes.....	6 90	
Miller, Jane .....	Blanchissage d'essuie-mains, etc.....	5 00	
Quigley, capit. T. ....	Soins médicaux et pension, et inspecter la goëlette "Evangeline".....	84 50	
Murray, David, jeune....	Dépenses pour garder .....	5 00	
Receveur général .....	Paiement d'honoraire sur commission.....	5 00	
Macdonald, Macdonald et Cie. ....	Construction d'un hangar à charbon à Georgetown	109 21	
D'Entremont, P. S. ....	Remboursement de frais de télégrammes .....	2 20	
Gaudet, Jos. ....	Services comme gardien, Tignish.....	86 25	
O'Connor, E. ....	Garder le port Cascumpèque .....	10 00	
Starkey, Jas. ....	Louage de la goëlette "Crusoe" .....	10 00	
Maloney, J. S. ....	Provisions, etc .....	3 32	
Clark, D. ....	do .....	1 96	
Pratt, J. H. ....	Gages à l'équipage et provisions .....	27 42	
Osburn, Hy. ....	Louage de cabriolet.....	1 50	
Gordon, A. R. ....	Services spéciaux.....	250 00	
do	Frais de voyages, etc .....	119 15	
Spinney, E. K. ....	Ferronnerie.....	25 74	
Wakeham, Wm. ....	Frais de voyages, etc .....	91 50	
Donovan, John J. ....	Solde de toutes récl pour pertes et domm. aux rets.	8 00	
Robertson, Wm. ....	do do do	8 00	
			2,702 73



ETAT des dépenses relatives au service de la protection des pêches.—*Suite.*

Récapitulation.	Montant.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
Vapeur "Acadia" .....	44,610	43		
do "La Canadienne" .....	18,293	16		
do "Intrepid" .....	1,480	71		
do "Dream" .....	1,372	83		
do "Lansdowne" .....	82	67		
Goëlette "Advance" .....	4,685	82		
do "F. E. Conrod" .....	36	88		
do "Critic" .....	3,574	96		
do "General Middleton" .....	1,384	82		
do "L. Houlett" .....	6,327	06		
do "Lizzie Lindsey" .....	348	82		
do "A. C. Moore" .....	4,384	41		
do "Terror" .....	292	83		
do "Triumph" .....	6,069	28		
do "Vigilant" .....	8,946	49		
Compte général.....	2,702	73		
			104,593	90

## ANNEXE C.

## RAPPORT DU CAPITAINE SCOTT, M.R., CHEF DU SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES, POUR L'ANNÉE 1887.

"ACADIA."

A l'honorable G. E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Le steamer de l'Etat *Acadia* fut envoyé en commission sous le commandement du lieutenant A. R. Gordon, ci-devant de la marine royale, le 10 mai, et se rendit dans le golfe Saint-Laurent le 1<sup>er</sup> juin. Il avait ordre de visiter les stations assignées aux croiseurs et de voir à ce que les instructions données aux officiers des pêcheries fussent observées à la lettre.

Il fut activement employé pendant toute la campagne à croiser entre Gaspé et le détroit de Canso.

Le lieutenant Gordon donna sa démission le 11 octobre, et le sous-signé prit le commandement et se rendit dans la baie de Fundy, visitant le Grand Manan, Campobello, Saint Andrews, Saint-Jean et Shelburne.

L'équipage fut payé et laissé à Halifax le 25, et le navire mis en quartiers d'hiver.

Le 8 juillet, je partis d'Halifax pour vous rejoindre à bord de l'*Acadia* à Georgetown, Ile du Prince-Edouard, et après avoir visité plusieurs des ports du golfe, et les croiseurs à leurs stations, nous débarquâmes à Souris le 15 du courant. Je retournai alors à Halifax le 27, et reçus une dépêche du vice-amiral Luce, de la marine des Etats-Unis, qui se trouvait à Halifax, et qui désirait s'entendre avec moi. Je rendis visite à cet officier à bord de son navire, et nous discutâmes longuement notre interprétation du traité de 1818.

Le 28 juillet, ayant reçu ordre de m'embarquer sur l'*Acadia* avec le lieutenant Gordon, pour chercher les bâtiments de pêche américains *French* et *Argonaut*, dont les bateaux seigneurs avaient été récemment capturés par le *Critic* pendant qu'ils pêchaient en dedans de la limite des trois milles à la hauteur de la Pointe de l'Est, Ile du Prince-Edouard, je m'embarquai sur ce bâtiment, et après avoir visité Louisbourg, Sydney, Souris et Georgetown, Ile du Prince-Edouard, sans avoir obtenu de renseignements à leur sujet, je revins à Halifax le 5 août.

Le 6 août, pendant que vous étiez à Halifax, le vice-amiral Luce ayant exprimé le désir, par l'entremise du consul des Etats-Unis, qu'il lui serait très agréable d'avoir une conférence avec vous au sujet de l'interprétation du traité de 1818, je vous accompagnai à cette entrevue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. A. SCOTT,

Capitaine, M.R., commandant du service de protection des pêcheries.

## "ADVANCE."

La goélette *Advance* (nolisée) reçut sa commission le 18 mai, fut mise le 23 sous le commandement du capitaine Charles Tupper Knowlton, de Parrsboro', et fit voile le 25 pour Shelburne, où elle devait remplacer le *Triumph*. Elle a croisé dans ces parages jusqu'au 20 juillet, alors qu'elle reçut l'ordre d'aller croiser entre Escuminac, N. B., et la Pointe-Nord, I. P.-E.

Pendant qu'elle était à Hawkesbury, le 26 septembre, elle reçut l'ordre d'aller à Shelburne, et le 30 du même mois à Halifax, où elle fut congédiée le 8 octobre et remise à ses propriétaires.

## "CRITIC."

La goélette *Critic* reçut sa commission le 10 juin, sous le commandement du capitaine Wm. McLaren, de Georgetown, I. P.-E., avec ordre d'aller croiser dans le Détroit de Canso. Le 30 du mois courant, elle reçut l'ordre d'aller stationner entre Souris et Second Chapel, I. P.-E.

Le 26 juillet elle opéra la saisie de deux chaloupes à seines, montées par 14 hommes, qui pêchaient au large de la Pointe-Est, I. P.-E., en dedans de la limite des trois milles. Elle se rendit à Souris, où elle débarqua les chaloupes, avec leur contenu, qu'elle remit au percepteur des douanes de cet endroit. Le 3 octobre, elle se rendit à la baie Aspy et Ingonish pour protéger les pêcheries de ce district. Le 14 octobre, elle reçut l'ordre d'aller à Georgetown, mais par suite du mauvais temps elle n'atteignit ce port que le 26 courant, alors qu'elle fut congédiée et remise à ses propriétaires.

## "HOULETT."

La goélette *Houlett* (nolisée), sous le commandement du capitaine C. W. Lorway, fut employée à la station de Shelburne, qui comprend la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à la fin de mars, alors que le capitaine et l'équipage furent transférés au *Triumph*, de Shelburne. La *Houlett* reçut ensuite l'ordre de se rendre à Halifax, où elle fut congédiée, ainsi que l'équipage, et remise à ses propriétaires.

Le 4 juin, la *Houlett* reprit le service sous le commandement du capitaine Quigley; prête à prendre la mer, elle reçut l'ordre de se rendre dans le golfe Saint-Laurent. Elle continua la croisière pendant ce mois dans la baie Chedabouctou et le détroit de Canso, après quoi elle reçut ordre d'aller stationner entre la pointe Escuminac et Miscou.

Le 28 septembre elle reçut ordre de se rendre à Halifax pour être congédiée, mais par suite de mauvais temps elle n'arriva dans ce port que le 11 octobre.

L'équipage fut licencié le 12, et la goélette remise à ses propriétaires.

## "MIDDLETON."

La goélette *Middleton* (nolisée), commandée par le capitaine James McLean, fut employée pendant l'hiver 1886-87 jusqu'au 7 février, sur la baie Possamaquoddy et la côte du comté de Charlotte, N.-B., à protéger les pêcheries de ce district. Le 7 février le capitaine et son équipage furent transférés à la goélette fédérale *Vigilant*, et la *Middleton* fut remise à ses propriétaires.

## "A. C. MOORE."

La goélette *A. C. Moore* (nolisée), de Sydney, C. B., fut nolisée par le capitaine L. Pouliot le 7 juillet, et quand elle fut prête alla prendre sa station à la baie des Chaleurs. Elle y resta jusqu'au 27 septembre, alors qu'elle reçut ordre de retourner à Sydney, où elle fut remise à ses propriétaires le 10 octobre. Le capitaine et une partie de l'équipage furent amenés à Halifax par l'*Acadia* et congédiés.

---

“ TRIUMPH.”

La goélette *Triumph* (nolisée), de Shelburne, N. E., commandée par le capitaine C. M. Lorway, fut employée à la station de Shelburne depuis le 4 avril jusqu'au 4 juin, alors qu'elle reçut ordre d'aller dans le golfe Saint-Laurent et de croiser entre Malpègue et la pointe-Ouest, Ile du Prince-Edouard. Elle fit cette station jusqu'à la fin de septembre, et reçut alors l'ordre de se rendre à Halifax pour être congédiée le 6 octobre.

“ VIGILANT.”

La goélette fédérale *Vigilant* fut nolisée au service le 7 février, sous le commandement du capitaine James McLean, et préposée à la station préalablement occupée par la *Middleton*, où elle resta jusqu'à la fin de juin. Elle reçut alors l'ordre d'aller dans le golfe Saint-Laurent et de croiser entre Second-Chapel et Malpègue, Ile du Prince-Edouard. Elle fit cette station jusqu'à la fin de septembre, alors qu'elle reçut ordre de se rendre à la baie Saint-George, puis à Halifax, où l'équipage fut congédié le 10 octobre.

Le 11 octobre, la *Vigilant* fut de nouveau nolisée par le capitaine C. M. Lorway, et le 12 partit pour Shelburne, N.-E., avec ordre de croiser entre Liverpool et Yarmouth pour protéger les pêcheries et prévenir la contrebande. Elle est encore à cette station.

## ANNEXE D.

## RAPPORT DU LIEUTENANT GORDON, M.R., SUR LA CROISIÈRE DU STEAMER "ACADIA" EN 1887.

A l'honorable GEORGE E. FOSTER,  
Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport sur la croisière de l'*Acadia*, dont j'avais le commandement, pendant la campagne de pêche de 1887.

Suivant vos instructions, je quittai Toronto pour Ottawa le 8 mai, et après avoir reçu vos derniers ordres je partis pour Halifax, où je pris le commandement du steamer *Acadia* le 12 mai. Je trouvai la chambre des machines en possession de mécaniciens qui étaient à réparer les machines et les chaudières. Quoiqu'ils travaillassent nuit et jour, le navire ne fut prêt à prendre la mer que le 11 juin.

Jusqu'à très peu de navires de pêche des Etats-Unis avaient visité nos côtes, le maquereau ne venant à la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse que vers la fin de juin, et les goélettes *Triumph*, *Advance*, *Houlett* et *Vigilant* étaient alors en croisière.

Le 11 juin, sur l'ordre du capitaine Scott, M.R., je partis d'Halifax pour Pictou, afin d'y gréer le croiseur *Critic*, capitaine McLaren. En montant, nous aperçûmes de nombreux bancs de maquereau au large de la côte de la Nouvelle-Ecosse, et nous passâmes plusieurs navires de pêche qui étaient occupés, la nuit, à nettoyer leur poisson.

Le maquereau s'est un peu détourné cette année de la route qu'il a l'habitude de suivre, car le poisson qui avait touché à la côte de la Nouvelle-Ecosse vers la fin de mai a été rencontré subséquemment de jour en jour un peu plus à l'est et au nord; les pêcheurs disaient qu'il était très farouche et "allant si vite qu'il faudrait un navire pour le suivre." On dit que la plus grande partie du maquereau a passé par le Cap-Nord (C.-B.) pour entrer dans le golfe, et qu'on n'en a pas vu passer par le détroit de Canso. Après avoir doublé le Cap-Nord, il paraît s'être rendu aux bancs Bradelle et Orphan, avoir passé de là à Miramichi, et subséquemment à la côte de l'île du Prince-Edouard, où il est resté, la plus grande partie, tout près de terre, pendant les mois de juillet et d'août. Les goélettes à maquereau des Etats-Unis suivent toujours le poisson, et une flotte d'une soixantaine de voiliers l'a suivi cette année sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et dans le golfe au commencement de la saison; mais ce n'est qu'au milieu de juillet que la flotte de la Nouvelle-Angleterre est apparue en force dans le golfe. A cette époque, il y avait plus de cent cinquante goélettes américaines dans le golfe Saint-Laurent.

A la même époque et au même endroit, la flotte préposée à la protection des pêcheries se composait du steamer *Acadia* et des goélettes: *Annie C. Moore*, capitaine Pouliot, stationnée à la baie des Chaleurs; *Houlett*, capitaine Quigley, baie Miramichi; *Advance*, capitaine Knowlton, île du Prince-Edouard; *Triumph*, capitaine Lorway, île du Prince-Edouard; *Vigilant*, capitaine McLean, île du Prince-Edouard; *Critic*, capitaine McLaren, île du Prince-Edouard.

Autant que possible j'ai voulu faire toutes les semaines, avec l'*Acadia*, le tour des stations, et le relevé ci-joint fait connaître la distance parcourue chaque semaine et la quantité de houille consommée.

La patrouille de la côte par les goélettes a parfaitement réussi, et les incursions de navires étrangers ont été à peu près insignifiantes. On s'est assuré, après examen, que plusieurs des rapports faits à propos d'incursions étaient fondés sur des erreurs provoquées par la grande ressemblance existant entre quelques-uns des meilleurs seiners de la Nouvelle-Ecosse et les navires de la Nouvelle-Angleterre.

Au 1er août la flotte des navires de pêche étrangers était devenue plus nombreuse, mais très peu de temps après, plusieurs commencèrent à s'en retourner. La plus grande partie du poisson se tenant près de terre et la côte étant bien gardée, très peu de navires de la Nouvelle-Angleterre purent faire leur chargement, et comme tous leurs hommes travaillaient par part, ils étaient découragés et même mécontents. J'estime que la moitié des équipages des navires de pêche américains qui sont venus faire la pêche du maquereau dans le golfe cette année se composait de gens de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard qui étaient allés s'engager pour la saison à Gloucester ou dans d'autres ports de la Nouvelle-Angleterre.

Pendant le mois d'août le poisson s'est très peu montré, et ne s'est formé en bancs que de temps à autre, et presque toujours tout près de terre. L'opinion générale parmi les pêcheurs, c'est que "la boîte était abondante près de terre et qu'une succession de vents violents pouvait seule amener le poisson à se reformer en bancs." Que cette théorie soit vraie ou fausse, le résultat réel a été que la pêche du maquereau par les seigneurs américains dans le golfe cette année a complètement manqué, tandis que les navires canadiens, libres de pêcher sans s'occuper de la limite des trois milles, ont bien réussi, quelques-uns même très bien.

De bonne heure au mois de septembre le mauvais temps commença, et vers le milieu du mois il ne restait plus qu'une cinquantaine de seigneurs américains autour de l'Île du Prince-Edouard. Vers le même temps, le poisson commença à se répandre, et quelques bonnes captures furent faites sur les côtes occidentales du Cap-Breton; mais la meilleure partie de la saison du maquereau était passée, et quoique quelques seigneurs soient allés à la baie Aspy et sur la côte occidentale du Cap-Breton, presque tous les seigneurs de la Nouvelle-Angleterre s'en retournèrent avant le 1er octobre.

D'après ce que j'ai pu voir par moi-même, et d'après ce qu'ont pu constater les capitaines des autres navires de la police, les patrons des seigneurs américains se sont appliqués en général à observer les règlements établis pour leur gouverne; les meilleurs rapports ont existé entre les capitaines des gardes-côtes et les patrons des navires de pêche.

Parfois nous avons eu des ennuis parce que certains navires de pêche canadiens n'ont amené leur pavillon qu'au moment où ils allaient être abordés par un garde-côte; et quoique la situation se soit améliorée depuis la circulaire du département qui les prie de hisser leur pavillon dès qu'un garde-côte est en vue, un très grand nombre ne se sont pas encore rendus à cette demande. Dans ces conditions, il serait peut-être à propos d'établir pour les navires de pêche un système de permis dont la taxe serait nominale, et un règlement qui les obligerait à porter en permanence un signe distinctif dans leur grande voile. Indépendamment des seigneurs de maquereau de la Nouvelle-Angleterre, quelques banquiers sont entrés dans des ports de la Nouvelle-Ecosse pour y faire du bois et de l'eau.

La croisière de l'*Acadia* pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, s'est faite principalement dans le golfe Saint-Laurent sur les bords de l'Île du Prince-Edouard, sur la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à la baie des Chaleurs et jusqu'à la baie de Gaspé, avec quelques courses autour de l'Île du Cap-Breton.

Les seules saisies pratiquées pour avoir pêché dans la limite des trois milles ont été celles des seines et chaloupes des goélettes *Argonaut* et *J. H. French*, opérées près de la pointe Est de l'Île du Prince-Edouard par le capitaine McLaren, du croiseur *Critic*. Quelques navires ont été retenus pour ne s'être pas conformés aux règlements de la douane, et ces détentions, dont j'ai eu connaissance, étaient parfaitement justifiables. Les navires furent remis en liberté après avoir fait un dépôt ou après l'émission d'un mandat contre le capitaine.

On croyait généralement qu'un certain nombre de seigneurs de la Nouvelle-Angleterre retourneraient à la côte du Cap-Breton pour la pêche d'automne après le 1er octobre, mais ils n'y sont pas allés, et les goélettes *Vigilant*, *Houlett*, *Moore*, *Advance*, et *Triumph* furent congédiées vers le 10 octobre. Un peu plus tard, la *Vigilant* fut reprise à commission par le capitaine Torway pour faire le service d'hiver sur la côte.

Ci-suit un extrait du livre de bord du SS. *Acadia* pendant la campagne de 1887 :—

Semaine finissant.	Ton. charbon.	Milles parcourus.
11 juin.....	17	Pour essayer les machines.
18 juin.....	53	562
25 juin.....	43	658
2 juillet.....	42	616½
9 juillet.....	40	491
16 juillet.....	53	704
23 juillet.....	59	765
30 juillet.....	38	338
6 août.....	53	719
13 août.....	40	496
20 août.....	42	520
27 août.....	15	179
3 septembre.....	28	194
10 septembre.....	45	540
17 septembre.....	46	606
24 septembre.....	20	162
1er octobre.....	41	417
8 octobre.....	33	253
15 octobre..	30	248
Total.....	<u>738</u>	<u>8,468½</u>

La pêche étant finie dans le golfe, j'arrivai à Halifax mardi, le 11 octobre ; puis le capitaine Scott, M.R., reprit le commandement de l'*Acadia*, et je me rendis à Ottawa suivant vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. R. GORDON,

*Lieutenant, M. R., commandant le steamer S. P. P. "Acadia"*